

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité

Parole – Sexualité – Discours

Incompatibilité entre systèmes de représentation

de victimes et intervenants dans des

situations de viols à Tucumán.

Proposition de paradigme transdisciplinaire d'une «sexualologie»

Promoteur:

M. le Prof. Dr. Robert STEICHEN

Francisco Juan José Viola

Thèse présentée en vue de
l'obtention du grade de
Docteur en sciences
psychologiques: orientation
famille et sexualité

Louvain-la-Neuve

Mai 2003

Design de couverture: Lic. José Manuel Viola - jmviola@hotmail.com
Photo: Rue Rêverie du Promeneur Solitaire – Lac de Louvain-la-Neuve. Septembre 2002.
Auteur photo: Francisco Viola.

*D*édicace

A mon père,

*qui m'a appris que la clinique, c'est de rencontrer
l'autre, tandis que la médecine n'est qu'une
profession.*

A ma mère,

*qui m'a appris que rencontrer l'autre,
c'est, avant tout, une attitude
permanente, un état d'esprit.*

A mes parents,

*qui m'ont donné des racines
et des ailes, pour leur
générosité, leur foi, leur
amour, et leur confiance.*

«I Shall have to controvert one or two ideas that are almost universally accepted.[...] I do not mean to ask you to accept anything without reasonable ground for it».

WELLS, H.G., La machine à explorer le temps¹.

«O God, I could be bounded in a nut shell and count myself a king of infinite space, were it not that I have bad dreams».

SHAKESPEARE, W., Hamlet²

«At any rate, when a subject is highly controversial -and any question about sex is that- one cannot hope to tell the truth. One can only show how one came to hold whatever opinion one does hold».

WOOLF, V., A rooms of one's own³.

ⁱ¹ «Suivez-moi bien. Il va me falloir remettre en cause une ou deux idées qui sont universellement acceptées ou presque [...] – Je n'ai pas l'intention de vous demander d'accepter quoi que ce soit sans argument raisonnable». WELLS, H.G., (1992). La machine à explorer le temps. Paris: Gallimard, p. 16.

² «O Dieu! Je pourrais être enfermé dans une coquille de noix, et me regarder comme le roi d'un espace infini, si je n'avais pas de mauvais rêves». Hamlet, prince de Danemark. Scène VII. SHAKESPEARE, W. (1976). Macbeth Hamlet. Paris: Librairie Gründ, p. 147.

³. «Quand un sujet prête à de nombreuses controverses – ce qui est le cas pour toute question qui, d'une façon ou d'une autre a trait au «sexe» - on ne peut espérer dire la vérité, on doit se contenter de montrer comment on est parvenu à l'opinion qu'on soutient». WOOLF, V. (1967). A room of one's own. London: The Hogarth Press, p. 7

Remerciements

Je me dois de remercier parce que je sais aujourd'hui, malgré cette remarque initiale d'un professeur qui m'avait averti qu'une thèse était un travail en solitaire, qu'on ne peut pas finaliser seul une thèse. On consulte des auteurs, on partage avec des collègues, on vit avec des personnes, on écoute des professeurs qui ont l'expérience de longues années et la sensibilité des pierres et d'autres qui sont parvenus à rapprocher l'importance de la connaissance et la sensibilité du geste quotidien.

Je le sais, je ne remercie pas tout le monde; je ne sais pas très bien comment m'y prendre et de plus, le parcours couvre de longues *années*. Les remerciements sont donc comme un *iceberg*, on n'en voit pas la partie immergée. Comment remercier ceux qui n'acceptent pas d'être remerciés? Comment remercier ceux qui sont en situation de mériter le remerciement, mais pour lesquels on ne trouve pas de formulation? Comment remercier *le papillon du sud-est asiatique*? Comment dire *merci* sans être injuste ou inadéquat? Peut-être peut-on seulement essayer ... Et me voici, donc ...

En premier lieu, à Monsieur le Professeur, Docteur Robert Steichen, dont la rencontre, en 1994, a su aviver en moi les meilleurs forces, en apportant l'exemple de l'alliance de la lucidité, du sens critique et de l'ouverture loyale à l'autre. Avec générosité il a engagé au service de mon projet, ses capacités, son soutien subtile, ses orientations intellectuelles et, avant tout, sa confiance. Guide discret, il a su entendre mes raisonnements et, sans imposer ses vues, les nourrir de ses critiques rigoureuses. Avant tout, je le remercie de m'avoir accompagné tout au long de cette aventure, et d'ainsi m'avoir permis d'évoluer dans un parcours personnel constructif, toujours orienté vers l'avenir.

Aux professeurs qui m'ont aidé à réaliser ce travail: à M. Jean-Marie Jaspard, pour la précision de ses commentaires, mais surtout pour sa disponibilité de temps et d'esprit; à M. Armand Lequeux, pour avoir supporté le tourment des feuilles en espagnol et qui a prêté généreusement la disponibilité au travail de comprendre; à M. Kinable, pour ses réponses, toujours justes et pertinentes; A M. Fernando Barragán Medero, pour son amitié, donc pour sa confiance et sa générosité.

Au Secrétariat de la Coopération Internationale de l'UCL qui m'a soutenu dans ce projet. Un tout grand merci, particulièrement à Mme Baeyens pour sa délicatesse dans le contact. J'espère que la Coopération pourra continuer à renouveler le pari de donner appui à la formation des personnes venant des quatre coins du monde en pensant à l'avenir A l'Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité, pour son espace, fait d'un couloir et de carrefours, des portes fermées et des *voies* ouvertes.

A Marichela, qui a su lire l'angoisse de la thèse dans mes silences et a su m'offrir une pause bénéfique. A Fiorella, qui a fait l'effort d'entendre; à Léandre, pour le fait de savoir que les choses *vont aller* et aussi pour la tendresse que m'a donné la petite Dorine; à Jean, pour la délicatesse du bonjour quotidien; et à Henrique pour les dialogues fréquents.

A ceux qui ont travaillé un texte, pensé et écrit en espagnol avec des mots français, pour le transformer en un texte lisible pour les francophones: Alain Denis, Isabelle Alvarez, Françoise Petit, Denyse Sempoux, et Isabelle.

Tout particulièrement, je remercie Christiane et Lucien. Ils ont aidé à la mise en forme de cette version finale en français. Je les remercie d'avoir osé, d'avoir essayé et pris le temps pour comprendre une pensée née dans une autre langue. Ils ont montré une grande ouverture d'esprit, une disponibilité soutenue de temps et un enthousiasme croissant. Merci pour la discussion constructive, l'apport enrichissant et la critique mobilisatrice.

A Paola et Alejandra, pour leur professionnalisme au travail et pour leur appui enthousiaste. Faire leur connaissance a été un luxe et leur appui a été bien plus précieux qu'elles ne veulent le reconnaître. A ceux qui m'ont offert leur disponibilité et leur appui dans leurs modalités propres et selon les circonstances: Teresa Willink, Pedro Brito, Blanca Martínez, Julio Saguir, Pierre Collart et Josette Closter.

Un petit merci, pour ceux qui, d'abord m'ont appuyé et qui, ensuite, ont essayé d'empêcher ce travail, directement ou indirectement. Donc, merci pour les *bons vieux temps* à PWL, CPA, VH, UNSTA, IK, FB et BE.

A Julio, Rita, Matias, Katherine et Michael, pour m'avoir accueilli, accompagné, cru et surtout pour m'avoir offert un espace d'amitié et un foyer en Belgique.

A Javier, le premier (dès l'*accordéon* jusqu'à *Deus ex machina*), ensuite à Rafa (parce que *le soleil brille à Breda*); Raquel, Claudio, Mariano, Xavi, parce que nous avons essayé ensemble d'avoir notre *Qúshtumar*

symbolique, en découvrant que rire un peu ... est nécessaire et que cela peut servir beaucoup ... Un mot encore pour Xavi, qui m'a appris que les Catalans parlent le catalan et font de la générosité une habitude silencieuse mais quotidienne.

A Carlos, pour avoir été à mes côtés et permettre qu'à mon tour je puisse être aux siens. A Saul, qui a été capable de partager des rêves et de me pousser à l'envol et aussi pour sa confiance, faisant de Sofia ma filleule. A Gastón, pour ses lettres qui parlent toujours d'être loin dans l'espace, en restant proche dans le cœur. A Patricia, pour tout, depuis Córdoba, et jusqu'à la prochaine rencontre. A Julieta, parce qu'elle a rempli les mots avec des gestes qu'ensuite elle a concrétisés par ses actions.

A José Manuel, mon frère cadet, qui fut le soutien de mes racines quand je me suis *embarqué* dans cette thèse et dans mon *nomadisme*.

A Denisse, parce qu'elle a cru, parce qu'elle a espéré, parce qu'elle a volé, parce qu'elle a imaginé, parce qu'elle a travaillé, parce qu'elle a appris, parce qu'elle a osé et plus encore. Pour tout ce qui en elle parle d'amour, de partage et d'accompagnement.

A ceux qui n'ont pas fait autre chose que ce qui leur semblait correct; à ceux qui ont osé faire plus que ce qu'ils pouvaient et qui ont abouti; à ceux qui ont voulu faire davantage sans même que je les sollicite ... A tous ceux qui ont toujours été *olmos*¹ et jamais *perales*² mais, surtout pour les *perales* qui ont toujours eu des poires délicieuses.

A toutes et à tous qui ont supporté mes *dévouements*, à tous ceux qui m'ont inspiré l'enthousiasme, même et surtout quand je n'y étais pas prédisposé. A tous, merci de m'avoir fait croire et me rappeler que même si «*c'est inutile? ...je le sais, mais on ne se bat pas dans l'espoir du succès*»³ (*dixit Cyrano*),

Merci.

¹ Ormes.

² Poiriers.

³ ROSTAND, E. (s.d.). *Cyrano de Bergerac*. Paris Fasquelle Editeurs, p. 214.

Introduction

Dans une exposition en hommage au peintre belge, René Magritte, à Bruxelles en 1998, de nombreux tableaux ont attiré notre attention, parmi lesquels, *Le viol*. Ce tableau nous semblait porter une grande force symbolique pour notre thèse. L'œuvre, en effet, met particulièrement bien en évidence la fracture du viol, en tant que le visage d'autrui, base de la *rencontre*, est escamoté, par la projection, à sa place, *du sexe* (soit des organes sexuels de l'autre); le sexe comme réduction de la sexualité.

Par ailleurs, un autre tableau, intitulé *La trahison des images — Ceci n'est pas une pipe*, réalisé en 1929 a également mobilisé notre intérêt. Ce tableau présente le contraste entre la simplicité de l'image et la complexité de son message. Au-delà de la sobriété du dessin («*aussi simple qu'une page empruntée à un manuel de botanique*»¹), Magritte nous provoque sur le terrain de l'incertitude des apparences, interpelle la banalité de l'évidence, la contradiction du regard, ou l'envie de quelque chose de nouveau, et surtout l'importance de la négation.

Il a réactivé en nous le besoin de nous confronter à la contradiction; celle du regard simplificateur que porte la science médicale sur la sexualité, réduite au *sexe* (considéré comme fonction génitale) face à la complexité de la sexualité, comprise comme *l'étant sexuel*, une réalité multidimensionnelle et au cœur de laquelle s'affirme, comme principe actif, une négation fondatrice, la différence comme coupure fondamentale, qui s'exprime dans le «*tu n'es pas moi; je ne suis pas toi*»; une division qui ne distingue pas le positif et le négatif, mais une division qui permet que le monde puisse exister comme tel. La *nécessité d'un nouveau paradigme* s'impose pour l'étude de la sexualité. Face à ce constat il est notre *désir* de construire des repères pour promouvoir ce paradigme.

Partant donc d'une question portant sur les structures de la sexualité, la réflexion théorique est suivie d'une investigation de terrain qui permet de

¹ FOUCAULT, M. (1973). Ceci n'est pas une pipe. Montpellier: Fata Morgana, 17.

développer les arguments pour l'élaboration d'un nouveau paradigme du rapport sexualisé.

Nous avouons que l'intention initiale de focaliser notre recherche exclusivement sur le thème du viol en essayant de faire le point sur sa réalité, sur l'intervention dans cet événement et sur une sorte de pratique clinique, a été réorientée par deux faits très concrets. Le premier fait est d'ordre circonstanciel, c'est-à-dire, qu'il n'est pas possible d'ignorer notre difficile insertion clinique dans un tel terrain². Le deuxième, d'ordre structurel, a été révélé par la formation à l'Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité. Il repose sur deux questions, à savoir, quelle discipline étudiait le mieux la sexualité? et, comment soumettre à l'étude un tel objet à multiples facettes très dynamiques?

Pour la meilleure opportunité donc, notre étude s'organisera en trois parties. La **première partie** se développera en cinq chapitres. Le **premier chapitre** développe notre position par rapport à trois questions principales. Quelle place reconnaissons-nous aux étapes les plus significatives de notre parcours personnel comme force motrice de la recherche? Quel statut épistémique convient-il de promouvoir pour la sexualité en tant qu'objet d'étude? Quelle importance pouvons-nous accorder à la notion de paradigme comme fer de lance de l'étude de la sexualité, conceptualisée en tant que *fonction intégrale*, ontologique et structurelle de la personne humaine?

Etant posé que la sexualité est fondée sur l'existence d'un autrui, dans le sens où, sans un *autre*, il n'y a pas de sexualité, nous nous démarquons par rapport à une définition de la sexualité comme étant une simple dimension éthologique. En effet, si elle a été décrite dans le cadre de la biologie humaine, il est pourtant à considérer que cette biologie est, par ailleurs, fondamentalement et structurellement marquée par la dimension langagière spécifique de l'humain.

La question essentielle de notre travail se pose en ces termes: comment les différentes disciplines s'organisent-elles face à un objet à multiples facettes, tel que la sexualité, pour en faire l'objet de leurs études? Il s'avère qu'un *reste* non négligeable, voire essentiel n'est de toute évidence pas pris en compte par les différentes disciplines concernées par l'étude de la sexualité. Ces évidences redondantes nous conduisent à étayer l'opportunité d'un nouveau paradigme, plus adéquat pour cet objet d'étude et permettant l'intervention spécifique dans cette sexualité à caractère fondamentalement ontologique.

² En effet, originellement connu en tant que médecin, en formation de gynécologie, nous sommes réapparu, pour notre enquête sur le même terrain, mais, cette fois en tant que chercheur en science de la sexualité.

Ainsi, dans le **deuxième chapitre** nous explorons au plus près cette place qu'occupe la communication comme fondement de cette sexualité en tant que celle-ci n'existe que par le fait d'une vraie *rencontre* avec l'autrui. Il s'agit, non seulement de la communication, comme simple vecteur de contact, mais surtout de sa manifestation à travers la parole comme expression du vécu et à travers le discours comme régulateur normatif de la sexualité.

Le **troisième chapitre** porte sur les représentations, en tant qu'éléments constitutifs de toute communication, que ce soit par la parole ou par le discours. Elles sont, par ailleurs, les outils permettant d'opérationnaliser une recherche dans le domaine de la sexualité, axée sur la parole comme expression de l'individu et sur le discours comme vecteur de normes collectives.

Dans cette visée nous avons distingué un objet très concret pour appuyer la nécessité d'un nouveau paradigme, à savoir, le viol de femmes adultes à Tucumán en Argentine. Le **quatrième chapitre** vise à définir cet objet comme situation prototypique pour la construction d'un nouveau paradigme. Il s'agit de montrer les difficultés qui existent pour travailler et étudier un objet comportant plusieurs facettes et qui oblige dès lors d'utiliser en permanence des approches différentes. Le viol, acte marginalisé, est un objet privilégié pour aborder ce problème.

Le **cinquième chapitre** présente la méthodologie utilisée pour le recueil des données sur le viol. Notre raisonnement sera le suivant: prenons en examen une telle situation marginale, qui touche pourtant directement la sexualité mais qui n'est pas l'objet de prédilection des études menées couramment en sexologie. Etudions-le, non pas à partir de l'événement lui-même, mais par le biais de la parole du vécu, dont l'émergence reste problématique face au discours mis en place par divers intervenants. Dans cette situation devrait pouvoir être observé plus clairement pourquoi le paradigme traditionnel reste insuffisant face au problème subjectif du vécu, ainsi que le fait que son analyse laisse un reste inexploré.

En tant que vécu individuel, la sexualité ne peut s'exprimer que dans une parole subjective et subjectivante. Pourtant, face à une problématique de vécu concret qui touche la sexualité, cette parole se heurte aux discours d'interventions médico-sociales. Il est évident que la confrontation de la parole du vécu aux discours d'intervention met au jour leurs enjeux antagonistes.

Notre hypothèse prévoit donc, d'une part, que cette confrontation tend à soumettre la parole des victimes à la prédominance des discours d'intervention, axés de toute évidence sur une certaine objectivation de la situation. Elle stipule, d'autre part, qu'une approche correcte de ces situations, qui assurerait la reprise du réel de la parole *authentique*, requiert la construction d'un paradigme nouveau pour l'étude de la sexualité. Le paradigme en question devra alors répondre aux deux limitations: la métonymie qui prend la partie (génitalité) pour le tout (sexualité), d'une part, et d'autre part, le réductionnisme disciplinaire, qui peut opérer quelquefois sous les traits de la multidisciplinarité ou de l'interdisciplinarité.

Dans la **deuxième partie** de notre travail, nous exposons l'ensemble des données recueillies par notre enquête sur le terrain. Nous utilisons des données présentant des caractéristiques différentes. Chacune de ces catégorisations nécessite des techniques différentes de récolte, et sont traitées séparément dans trois chapitres. Le sixième chapitre traite ainsi des *récits d'événement*, le septième, du dépouillement de la presse locale, et le huitième des entretiens menés avec des intervenants de différentes disciplines.

Dans le **sixième chapitre** nous écoutons les paroles des femmes par le biais du *récit d'événement*, outil inspiré du *récit de vie*. La réduction du contenu des faits par la modalité technique de la forme du récit nous a semblée très pertinente pour pouvoir focaliser la question sur le vécu essentiellement traumatique qui immerge le sujet dans une situation conflictuelle. Nous avons adopté cette lecture d'un vécu comme point de départ parce qu'il faut bien considérer que si l'événement du viol est si interpellant dans sa survenance, c'est du fait que c'est à partir des paroles de femmes que doivent s'ordonner les pratiques qui assistent les personnes concernées et la construction d'une intervention particularisée. La pratique d'un simple protocole *fermé* (sur un angle de vue restreint) ne pourrait s'appliquer efficacement quand il faut faire face à une situation si riche de particularités et portant un tel écho.

A première vue, les données recueillies dans la presse, traitées dans le **septième chapitre**, témoignent d'un certain simplisme des discours, faisant pour l'essentiel état de *délits* lorsqu'il est fait mention d'acte de viol. Par ailleurs, et à l'analyse plus affinée des informations sur ces faits parues dans une période d'un an, à Tucumán, en Argentine, nous dégageons presque systématiquement une définition réduite du viol, parallèle à la définition légale en vigueur, aux seuls cas où le fait est commis par «*un homme adulte, inconnu (généralement un délinquant) réalisant un acte violent de pénétration sexuelle irrésistible sur une victime impuissante. L'acte est réalisé dans un lieu isolé et la victime est une fille-adolescente, réputée en*

somme, sans défense». Une telle description établit une sorte de grille de lecture pour ces événements, tant dans l'esprit des praticiens, qui ne sont qu'occasionnellement confrontés à ce type de réalité, que pour les victimes qui sont en réalité directement contraintes de devoir réaliser que leur cas ne s'inscrit pas du tout dans le type de registre généralement décrit par la presse populaire.

Le **huitième chapitre**, enfin, nous plonge dans l'univers des praticiens. Les entretiens semi-dirigés, basés pour l'essentiel sur une grille de dix questions, permettent de dessiner une vision des professionnels concernés directement, et surtout de ceux qui peuvent pratiquer une intervention adaptée à la réalité. La sélection des professionnels concernés (médecins gynécologues, médecins légistes et membres du pouvoir judiciaire) repose sur la disponibilité variable des consultants à accepter l'entretien que nous leur avons proposé. Ces professionnels sont, pour la plupart, confrontés au viol par la force de leur affectation à un service d'urgence médicale ou leur appartenance à l'institution juridique. Malgré cette implication involontaire ils se trouvent dans une position privilégiée pour pouvoir et devoir s'engager dans la prévention des dégâts et dans la lutte contre la possible reproduction aggravée de pareilles situations.

Ces trois types de données, mais surtout les paroles des femmes et les discours de professionnels, ont permis de mettre en place quelques éléments pour élaborer un nouveau paradigme pour l'approche théorique et pratique de la sexualité, dans les deux chapitres qui composent la **troisième partie** de notre travail.

Dans le **neuvième chapitre**, nous analysons les données recueillies. Nous privilégions trois axes concrets de lecture, à savoir, la nature de la sexualité, le protocole comme action et comme perception, et le vécu de la victime en tant que personne qui a subi un trauma *touchant son intégrité*. Nous en dégageons des points de repère utilisés et/ou négligés dans l'approche d'une problématique vécue de la sexualité.

A l'issue de ces réflexions nous proposons nos éléments de réponse quant au questionnement concernant un *reste* délaissé dans les pratiques portant sur la sexualité. Dans le **dixième chapitre**, nous amorçons l'analyse de la notion de paradigme espéré et avançons des pistes pour orienter les discussions futures ainsi que les mises à l'épreuve ultérieures du besoin d'un paradigme enrichi.

Une remarque s'impose: le *reste* que nous mentionnons, c'est l'ensemble des problématiques qui ne trouvent pas de réponses dans le

paradigme principal ou dominant, axé sur l'objectivation des faits. Néanmoins, ce reste, inépuisable, n'est pas orphelin d'approches qui le considèrent plutôt comme le problème central.

Donc, quel rôle assignons-nous à l'ensemble des considérations cliniques, aux travaux épistémologiques, aux réflexions développées dans les disciplines autres que la médecine et qui, au cours du dernier siècle ont enrichi les discours tenus sur la sexualité dans un esprit plus large et qui dépasse la simple optique biologique? Plus particulièrement, quelle place ce travail reconnaît-il aux sciences cliniques dites *humaines*?

Dans ce travail, les différents courants de pensée n'ont pas été explorés systématiquement, dès lors que le propos porte bien généralement sur la pertinence d'un paradigme holistique de la sexualité, mais qui, plus particulièrement, répondrait à la réalité clinique à Tucumán (Argentine). Celle-ci, en effet, met en évidence, de manière particulièrement claire, les incidences sur le plan clinique d'une approche trop réductrice de la sexualité.

Evoquées toutefois, tout au long de ce travail, comme parties intégrantes de la mise en œuvre d'un nouveau paradigme pour l'étude de la sexualité, les différentes disciplines concernées par le thème sont, par ailleurs, considérées pour le moins de manière périphérique. Ce choix repose sur les arguments suivants:

a- **L'objet:** face à un vécu qui s'impose à l'examen dans une urgence sociale, le discours dominant qui s'exprime sur notre terrain, nous impose sa façon de résoudre telle situation pragmatique. Le discours médical s'est ainsi imposé comme repère incontournable dans les problèmes liés au viol. Ainsi, nous sommes conduit à centraliser la considération plus prégnante de la problématique du viol sur cette seule approche. De prime abord, donc, *on résout cela (soit, l'urgence axée sur le corps), et après, il peut y avoir une place pour la discussion portant sur l'importance du vécu (face à l'esprit souffrant)*. Devant cette logique d'imposition s'avère donc nécessaire, pour déployer notre question, de nous confronter directement à ce paradigme dominant ignorant de toute médiation d'une quelconque autre logique.

b- **Le terrain:** à Tucumán, comme ailleurs, la position d'autorité concédée aux professionnels médicaux et judiciaires s'impose massivement. Il y a là un état de fait qui ne se discute pas. Malgré un nombre élevé de psychologues, de psychanalystes et de thérapeutes du mental, le discours dominant, public, fait référence en premier au point de vue médical. Les autres disciplines ou manières de penser ne parviennent pas à faire le poids face à cette prédominance. Il est important de souligner pourtant que le

discours sur une sexualité élargie est bien présent dans la formation médicale aussi bien que juridique. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'un discours éliminé. Il est même très présent sur le terrain. Il est représenté par de nombreux professionnels qui promeuvent une position, dite *plus humaniste*. Cependant, c'est plutôt d'un discours intellectuel dont il s'agirait mais qui reste discours de salon face au défaut d'aval du discours *dominant* et *agissant*.

c- Notre position et/ou intérêt: bien que nous reconnaissons la contribution importante de la psychanalyse à «*l'étude franche de la sexualité*»³, nous n'avons pas voulu que notre étude soit lue à travers les concepts de la psychanalyse, parce qu'une telle lecture deviendrait rapidement un point de repère non négociable auprès d'autres sciences. La grille de lecture de la psychanalyse est, en effet, fortement structurée dans le cadre d'une relation ambivalente: d'un côté, assez souple pour permettre une réflexion théorique très large sur la sexualité, mais d'un autre côté, trop rigide pour ne pas gêner les processus transdisciplinaires⁴.

Par ailleurs, nous avons voulu interpeller la sexualité comme une problématique dont les multiples facettes vont se faire jour nécessairement et qu'il est impossible d'enfermer dans une seule pratique, dès lors qu'elle doit répondre, dans le même temps, de deux faces de la réalité de la victime: «*réalité des faits et réalité de la souffrance qu'ils provoquent*»⁵.

Pour pointer, tant que faire se peut, les critères qui devaient baliser notre étude, nous avons dû avoir recours à l'outil que Lévi-Strauss lui-même a introduit dans la recherche, une certaine technique de «*bricolage*»⁶. Nous avons, en effet, incorporé des concepts, les plus divers parfois, issus des disciplines différentes, afin d'avancer le plus loin possible dans notre travail qui est, avant tout, une réflexion épistémologique qui veut s'appuyer sur une recherche de terrain, convaincu que nous sommes qu'il est nécessaire d'entamer ce type de réflexion pour contribuer à développer, par la suite, la pragmatique thérapeutique qu'un paradigme plus éclairé et plus adéquat pourrait soutenir.

Pour exprimer la problématique sous la forme d'une assertion de caractère plus philosophique, considérons que cette thèse est un essai sous-tendu par un constat très préoccupant: «*malgré la grande richesse de nos langues, le penseur a, très fréquemment, des difficultés pour trouver le terme*

³ MALINOWSKI, B. (1980). *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*. Paris: Payot, p. 6.

⁴ Bien que largement critiquée, tant sur le plan conceptuel que sur le plan de sa méthodologie, la théorie psychanalytique constitue la référence majeure en matière de psychologie et de sexualité.

⁵ MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). *L'aide aux femmes victimes de viol*. France: L'esprit du temps, p. 110.

⁶ LEVI-STRAUSS, C. (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon, p. 30.

qui corresponde exactamente à son concept»⁷. Nous devrions signaler ici que, pour le traitement de cette difficulté, l'on pourrait s'incliner à la création de néologismes et à l'éclaircissement progressif de ces notions, comme en l'occurrence ce terme de *sexualogie* que nous introduisons.

Cette proposition vise à amorcer une discussion qui devra réaliser l'ouverture nécessaire, pro-active d'un questionnement, d'une écoute sans fin, qui s'impose comme la meilleure pratique préventive à toute méthodologie de violences.

Sans doute, cette thèse est le point d'arrivée d'un long parcours, mais, comme le dit un petit poème:

*He partido, he llegado,
sin saberlo. Sin saber
si lo primero es lo segundo
o lo segundo es lo primero*⁸.

⁷ KANT, I. (1978). *Crítica de la razón pura*. Madrid: Clásicos Alfaguara, p. 309.

⁸ Je suis parti, je suis arrivé,/ sans le savoir. Sans savoir/ si le premier est le deuxième/ ou si le deuxième est le premier.

Première partie

Chapitre I

Le début de cette petite histoire

«Una inclinación por el nomadismo, y con esto me refiero a mi deseo de eliminar todo apego a los discursos establecidos»¹.

«Lo que define el estado nómada es la subversion de las convenciones establecidas»².

Rosi Braidotti. Sujetos Nómades.

Introduction

Une investigation, ou une production quelconque, contient nécessairement des concepts clés qui décident de son orientation. Ils laissent voir les petites obsessions qui permettent de persister dans la recherche. Ces concepts essentiels signalent, d'un côté, le chemin de la pensée et, de l'autre, exigent la systématisation des raisonnements propres et la synthèse serrée des idées développées par les prédécesseurs. Tout cela afin de pouvoir canaliser les désirs dans des idées et de traduire celles-ci en un texte structuré.

Si l'investigation touche directement notre propre humanité (dans notre être *homme*), elle ajoute à ces concepts une histoire. Celle-ci explique le chemin particulier que le chercheur parcourt. La prise en compte de ce cheminement subjectif peut contribuer à définir les règles, à justifier les procédures utilisées et à attester d'une certaine façon les raisonnements employés. Donc, s'appuyer sur l'histoire personnelle qui a mené à la recherche sert à clarifier, à expliquer et à consolider le chemin parcouru et à mettre en place, ainsi, le premier niveau d'intelligibilité de cette recherche. En d'autres termes, étant donné que toute observation a un cadre de référence personnelle, que donc, il n'existe pas de production qui ne soit liée à une histoire personnelle, toute production s'insère, d'une manière ou l'autre, dans le quotidien du chercheur. Ce n'est pas nouveau, parce que déjà avec

¹ BRAIDOTTI, R. (2000). Sujetos nómades. Buenos Aires: Paidós, p. 52.

² Ibidem. p. 31.

«Montaigne, nous découvrons que le doute appartient à toute recherche et que le sujet doit s'insérer dans sa propre démarche intellectuelle»³. Considérer ce fondement subjectif dans la phase préliminaire de la recherche peut contribuer à la transparence de la démarche suivie.

Notre travail a donc une histoire personnelle. L'évoquer fournira des éléments explicatifs pour le raisonnement suivi, en même temps qu'il montrera ses limitations. En sachant que, «cette délimitation à laquelle on ne saurait échapper, peut conduire à des résultats inattendus»⁴.

Insistons d'emblée sur une évidence: dans la mesure où le travail de recherche s'éloigne de la *matière* et se rapproche de l'*essence*, il engagera davantage notre propre expérience. L'utilisation de *matière* et d'*essence*, comme allégorie, a une importance d'ordre philosophique dans le domaine de la sexualité. En effet, Aristote, un des piliers de la pensée occidentale, «démontre que la femme ne serait que matière, proliférant de manière anarchique et monstrueuse si cette matière n'était dominée et maîtrisée par la force du pneuma de la semence masculine»⁵.

Citer notre parcours personnel, dans ce travail, c'est une façon d'exposer la construction de notre objet. Nous pouvons reconnaître deux qualités à cette démarche. D'un côté, elle met en évidence les tâtonnements particuliers dont la construction de l'objet garde les traces. De l'autre, elle montre les limites et surtout les questions périphériques qui caractérisent cette recherche. Il s'agit donc d'expliquer un parcours *épistémologique* réalisé en vue d'une conceptualisation.

Dans cette voie nous sommes passé par plusieurs étapes. Ainsi, nous avons partagé les péchés des investigateurs débutants quand nous rêvions de devenir celui qui trouve la *pierre philosophale* de la sexologie: élaborer une clinique à partir d'une synthèse interdisciplinaire. Partant de là, nous avons choisi de ne pas prendre les chemins déjà tracés. Nous avons donc fait des incursions dans des sentiers, pas nécessairement nouveaux, mais assez inhabituels. Il est correct de dire que nous avons déambulé sur différents terrains, comme la philosophie et l'épistémologie: partir de la médecine et faire des incursions dans la sexologie clinique, examiner des idées issues de la pédagogie, s'appuyer sur la psychologie, emprunter des notions à la psychanalyse, lutter contre et, ensuite s'imprégner de la sociologie, consulter et se repérer dans l'anthropologie.

³ DESAN, Ph. (1987). *Naissance de la méthode*. Paris: Librairie A.-G. Nizet, p. 116.

⁴ PIAGET, J. (1966). Nécessité et signification des recherches comparatives en psychologie génétique. *Journal International de psychologie*, 1966, Vol. n° 1, pp. 3-13.

⁵ HERITIER, F. (2002). *Masculin/féminin II: Dissoudre la hiérarchie*. Paris: Odile Jacob, p. 20.

Nous avons dû renoncer à dogmatiser le propos. Maîtriser les doutes fut le principal défi pour construire la réalité dans laquelle ce travail s'est élaboré. Ce texte canalise dès lors les faiblesses et les certitudes auxquelles notre raisonnement c'est confronté.

Notre parcours

La Faculté de médecine: point de départ

La formation dans la Faculté de Médecine pousse les étudiants vers une tendance irrépressible à chercher dans l'objectivité la panacée de l'activité à laquelle tout professionnel de la santé doit aspirer⁶. Cette tendance, nous l'appellerons *logicophilie*. Par ce néologisme nous désignons une ambition permanente de développer un raisonnement logique devant conduire, pas à pas, à des réponses indiscutables⁷. La *médecine* l'exige comme principe fondateur de sa pratique technique.

Cette exigence se concrétise en permanence par plusieurs étapes. D'abord on interprète les symptômes et les signes avec une explication physiopathologique axée sur la sphère corporelle. Ensuite on donne un titre déterminé (syndrome ou maladie) aux différents ensembles de manifestations. Finalement on établit la pratique. Par ces étapes on est capable de définir et d'expliquer, *indubitablement*, le chemin que la *maladie* parcourra depuis l'interaction avec la personne jusqu'à la manifestation clinique de la douleur et, ensuite son pronostic et son évolution. La mise en évidence de ce chemin permet aux membres du système de santé, d'exposer une explication à ces manifestations, afin d'éliminer les agents pathogènes, de corriger les inconvénients et surtout, de *faire taire* les symptômes et d'*effacer* les signes. C'est l'apprentissage de «*la capacité de résoudre les problèmes des autres à leur place*»⁸.

Nombreuses sont les personnes qui veulent devenir médecin, qui partagent notre confusion initiale sur la vocation: être médecin pour guérir, avec un sens éthique que préconise le serment d'Hippocrate et que promeuvent les scènes héroïques des *hommes en blanc*. Scènes où ils

⁶ Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de FRIEISON, E. (1984). *La profession médicale*. Payot: Paris et de LAPLANTINE, F. (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot.

⁷ C'est le *panlogisme* des philosophes, c'est-à-dire la doctrine selon laquelle le réel est totalement intelligible. Il est possible de la représenter par l'affirmation de Hegel: «*tout le réel est rationnel et tout le rationnel est réel*», citée par FONTAN JUBERO, P. (1985). *Los existencialismo: claves para su comprensión*. Madrid: Editorial Cincel, p. 47.

⁸ STEICHEN, R. (1981) Ambivalence, résistance et panique du médecin généraliste en formation «sexologique». *Médecine et hygiène*, n° 1419. Genève, Suisse, pp. 1265-1273.

privilégient le bien-être de l'autre, en se donnant jusqu'au sacrifice. Ils exécutent des mesures avec la souplesse qui donne à voir l'objectivité comme le recours face à l'ignorance, aux tabous, à la peur et à l'inconnu⁹. Voici le terrain fertile pour qu'apparaisse le mythe de *l'œil clinique*. C'est-à-dire, la capacité, faite pour moitié de vocation, moitié de connaissance, et qui permet, à travers l'observation directe, de découvrir le début du fil qui nous conduira d'abord jusqu'au *Minotaure*¹⁰ de la maladie¹¹ et ensuite, pensions-nous, permettrait de faire sortir le malade de la *caverne* où il gisait, vers la *lumière* de la santé¹².

Cette recherche de l'objectivité, c'est aussi ce qui a permis à la médecine de se surpasser de façon constante pour sortir des époques d'obscurantisme, des confréries de sorciers, des ressources magiques et des châtiments divins. En interposant, entre les personnes et le monde, une dose d'objectivité, la médecine mène ses actes vers le piège de *l'usage de la vérité*. Il n'est pas étrange que l'*immunisation* contre l'idéologique soit considérée comme une réalité incontestable dans ce domaine. Cela veut dire que, étant donné que la médecine construisait son savoir sur l'étude systématique des faits, elle devait être à l'abri des distorsions que peut introduire une idéologie¹³.

Cette étude était bien représentée par les travaux de physiologie, de hémodynamique, de pharmacologie, d'imagerie et de génétique. Ceux-ci établissaient, et établissent encore, le cadre concret de cette logique d'une manière reconnue (ou presque).

Dans le domaine de la sexualité, la médecine prendra son temps pour introduire sa logique positiviste. Avant de le faire, elle aura des méditations,

⁹ La dualité du discours médical trouve sa première manifestation dans ce processus. Ces commentaires peuvent sembler naïfs. Pourtant, nous invitons à lire les discours des doyens et enseignants dans le cadre des événements académiques et, aussi, les biographies prolifiques de célèbres médecins et d'autres, dans lesquelles on insiste souvent sur certaines qualités qui sont liées au fait d'être médecin.

¹⁰ Cette allégorie du *Mythe du Minotaure* appartient à Danièle Levy: *Dans le labyrinthe, quel Minotaure?* en DURANDEAU, S. & VASSEUR-FAUCONNET, CH. (s. d.). (1990) *Sexualité, mythes et culture*. Paris: L'Harmattan.

¹¹ Cela serait une forme d'*intuition* selon la définition philosophique: «la vision directe et immédiate d'une réalité ou la compréhension directe et immédiate d'une vérité». FERRATER MORA, J. (1982). *Diccionario de filosofía*. Madrid: Alianza Editorial, p. 1751.

¹² Le concept de Santé fut défini après une série de consultations réalisées entre 1972 et 1974 par l'Organisation mondiale de la Santé comme: «l'intégration des aspects somatiques, affectifs, intellectuels et sociaux de l'être sexué pour achever un enrichissement et un développement de la personnalité humaine, de la communication et de l'amour». Ce concept est si ample que son application réelle a besoin d'une pléiade de connaissances interdisciplinaires opérationnelles, que les plans éducatifs suggèrent mais n'apprennent pas. À titre de référence, l'ouvrage de l'IEFS est très pertinent sur ce sujet: *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologique*, n° 10 paru en 1986. Louvain la Neuve.

¹³ La médecine est limitée par son pouvoir, «qui réside dans la faculté qu'elle possède d'imposer au groupe l'autorité de son jugement et la supériorité de son point de vue». MAURIAC, N. (1990). *Le mal entendu /le sida et les médias*. Paris: Plon, p. 72.

des allers et retours, des fausses idéologies, des exposés pseudo-scientifiques, etc. Après tout cela, la médecine assumera la sexualité comme quelque chose qui peut être soumis à son attention. Cela implique qu'elle cherchera à considérer la sexualité à partir des investigations qui peuvent la conduire vers l'objectivité nécessaire, un besoin impérieux d'articuler sa pratique à cette science¹⁴.

La recherche de l'objectivité assure, comme par constat *irréprochable*, à l'investigation de laboratoire le monopole pour fournir les éléments nécessaires pour fonder une véritable pratique: fiabilité des observations, exactitude des annotations et impartialité des analyses¹⁵.

Il existe, sans doute, une série d'antécédents historiques, particulièrement en Occident, que l'on pourrait mentionner à propos de cette recherche de l'objectivité en sexologie: depuis Tissot à Falopio, de Von-Ebbing jusqu'à Ellis. Ils ont tous essayé d'objectiver la sexualité dans le regard de la médecine. Ils ont fait des études en se basant sur des observations de laboratoire qui *prouvent* d'une certaine manière la réalité observée, et où ils ont voulu tenir un discours d'objectivité.

Ces essais n'ont pas convaincu. Il sera nécessaire d'attendre 1954, quand deux chercheurs des Etats-Unis délimitent le *champ de l'objectivité* en sexologie. William Masters et Virginia Johnson aboutissent à *emballer* le coït dans de minutieux travaux de laboratoire, où ils assurent ne pas perdre une miette des manifestations des corps face aux situations en relation avec le rapport sexuel des individus¹⁶.

Les médecins du monde seront bouleversés à partir de cette expérience et ils devront introduire des concepts nouveaux, lesquels vont transformer le scénario de la sexologie. «*Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on observait la sexualité in vivo et de façon scientifique, contrôlée*»¹⁷. Ce type d'expression est un exemple de l'euphorie dans laquelle la médecine est tombée d'avoir trouvé une base monolithique pour son travail, par ces observations de laboratoire.

¹⁴ Il faut rappeler ici que l'action médicale a toujours été un effort soutenu pour établir un rapport entre un «*complexe pathologique et un complexe thérapeutique*». LAPLANTINE, F. (1986) *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 181.

¹⁵ Acceptons qu'il y a pas mal de sciences qui essaient de chercher dans les choses mesurables leur certitude, comme par exemple, l'économie où, selon WIENER, «*ses acteurs ont pris l'habitude d'envelopper leurs idées plutôt précises dans le langage du calcul infinitésimal*». Cité par BARCELO, A; (1992). *Filosofia de la economía*. Barcelona: Icaria, p. 21. Mais aucune des sciences n'est si compromise avec le vécu que celles qui concernent la santé.

¹⁶ Paru sous le titre *Human sexual response* (1966). Boston.

¹⁷ BRENOT, Ph. (1994). *La sexologie*. Paris: PUF, p. 23.

Ces expériences de laboratoire (longues, coûteuses, difficiles, polémiques et contrôlées¹⁸), à travers des analyses *réussies*, ont rendu possible de définir quelques graphiques qui représentaient l'outil que les médecins demandaient: la réponse sexuelle humaine pouvait être représentée, objectivée, mesurée et donc était une *affaire médicale* avant tout, de sorte qu'on pouvait aspirer à faire une sexologie médicale qui tend vers «*la matérialité, la concrétion, l'efficacité*»¹⁹. Bien que tout cela soit souvent mis en question²⁰, cette sexologie, axée sur cette *réalité introduite* par Masters & Johnson, reste encore le modèle médical à prendre en compte.

Ces repères ne visent pas à retracer l'évolution historique de la sexologie. Nous les exposons comme indices du parcours de la sexologie et de l'étude de la sexualité en les situant sur les étapes que nous avons parcourues.

L'institut de Maternité: la première découverte cruciale

Après la formation, notre pratique médicale commence par la concrétisation de ce que nous croyons être *notre vocation*²¹, le séjour en Gynécologie et Obstétrique à l'Institut Maternité de *Nuestra Señora de las Mercedes* à San Miguel de Tucumán, Argentine²². En même temps que nous découvrons alors avec étonnement que notre activité serait surtout chirurgicale, nous réalisons les premiers rapprochements théoriques à la pratique de la sexologie, comme nous l'avons décrits plus haut²³.

C'est-à-dire que nous avons commencé notre étude de la sexualité par une sexologie médicale. Dès lors qu'il y avait, à Tucumán, une association sexologique qui forme des sexologues cliniciens, nous avons été amené à systématiser cette étude.

¹⁸ Il s'agit ici de l'observation de plus de 10.000 cas d'activité sexuelle observés pendant 11 ans. Avec des essais de sabotage, questionnements éthiques, moraux, l'utilisation d'une véritable *industrie de machines* pour pouvoir mesurer correctement les réactions physiologiques, etc.

¹⁹ NATHAN, T. (1988). *Le sperme du diable*. Paris: PUF.

²⁰ Nous citons les essais critiques de Leonor Tiefer, qui fait des analyses fort lucides et très exhaustives de ces travaux: TIEFER, L. (1996). *El sexo no es un acto natural y otros ensayos*. España: Edit. Thalassa. Voir aussi, MOYNIHAN, R. (2003). The making of a disease: female sexual dysfunction. *British Medical Journal*. Volume 326, pp. 45-47. (www.bmj.com).

²¹ Par les guillemets nous voulons distinguer la conception que nous avons à ce moment, où nous faisons une assimilation entre vocation et profession.

²² Les détails sur cette institution et le contexte socioculturel de la ville figurent au chapitre VI.

²³ Cette ignorance supposée souligne une question importante: la construction de la *chose* que nous faisons avant d'être avec la *chose*. Cette construction est cruciale pour tout travail orienté sur la pratique. Les personnes arrivent toujours avec une construction faite, laquelle est marquée par leurs besoins, leurs désirs, leurs peurs, leurs phantasmes, leurs préjugés, etc.

La formation était axée sur la sexologie clinique. Les autres contenus (anthropologiques, sociologiques, etc.) n'avaient pas d'autre fonction que d'être un support périphérique pour la proposition d'une sexologie clinique, d'orientation biomédicale. Dans ce schéma, les différences culturelles des comportements étaient seulement *ressources* pour dégager une sexologie clinique.

Nos premières leçons de sexologie incluaient des notions comme la *Réponse sexuelle humaine*, intronisée par les travaux de Masters et Johnson, et nuancées par les modifications cliniques que Kaplan allait introduire par son approche thérapeutique²⁴. Tout ceci correspondait à la médecine que nous avons apprise, et qui orientait la réflexion sur la visée d'objectivité comme notre formation l'exigeait. Des affirmations comme *après Masters et Johnson, on avait atteint l'objectivité que la médecine exige*, étaient inévitables à ce moment-là²⁵. Cette sexologie se présentait à nos yeux comme un modèle médical qui dispose d'instruments de mesure, de méthodes complémentaires d'analyse, et d'outils diagnostiques, aussi bien que d'une thérapeutique qui commençait à s'imposer (c'était bien avant la *révolution de la pilule bleue*).

Ce modèle, encore en vigueur, fait de la sexologie un cadre de référence, car il offre aux professionnels un lieu où se positionner avec l'autorité nécessaire pour résoudre des situations, par la classification des patients dans des complexes pathologiques définis pour pouvoir, de cette manière, leur appliquer des modèles thérapeutiques efficaces. C'était le moment des *diagrammes*, des organisations de l'information. Dans un diagramme, on parcourt le chemin depuis le constat des symptômes jusqu'à la résolution de la maladie, par des réponses simples (oui et non). La *clinique*²⁶ était à son apogée parce qu'on était sûr de détenir les «*enchaînements logiques suffisamment sûrs, avec un jeu relativement simple, entre expérience, théorie et concepts reçus*»²⁷.

Sans doute cette sexologie clinique prendra un essor surdimensionné avec l'arrivée sur le marché de drogues prescriptibles, qui offriraient des

²⁴ L'œuvre de Kaplan a rendu possible une approche plus clinique de la réponse *sexuelle*. Dès lors, il y a eu un changement dans la division de cette réponse, qui est passée des quatre étapes décrites par Masters et Johnson aux trois étapes considérées par Kaplan in (1983) *The evaluation of sexual disorders*. USA: Hardcover. (1974) *The new sex therapies: Active Treatment of sexual Dysfunctions*. USA: Hardcover.

²⁵ Nous les avons prononcées en 1992 dans quelques leçons de sexologie destinées à des gynécologues.

²⁶ C'est la clinique moderne, diront les anciens médecins, plus enclins à croire en l'existence du mytique œil clinique, et pour qui tout émerge du chemin, sans équivoque, délimité par l'observation et l'interrogatoire minutieux. Ils considèrent la clinique comme un Puzzle où chaque pièce a une place déterminée et non comme ce diagramme.

²⁷ HOLTON, G. (1982). *L'invention scientifique*. Paris: PUF, p. 13.

solutions concrètes dans le sens de la réponse physiologique intronisée comme le centre de la sexualité²⁸.

Le coït devenait définitivement synonyme indubitable de la sexualité, sans vouloir pour autant associer la sexologie à une *coïtologie* à travers l'essai tiède d'une érotologie²⁹.

Des lectures *biaisées* de Sigmund Freud³⁰, dans lesquelles on se servait de la simplicité de la réduction à une question génitale de toute la pathologie psychanalytique, rendaient possible l'autre subtilité qui appuyait le réductionnisme génital sur la pratique à travers un discours élargi de la sexualité.

Depuis ce premier contact avec la sexologie, où nous avons pu découvrir pour la première fois l'étude de la sexualité, le biais médical fournissait une structure épistémologique et méthodologique fondée sur l'objectivité maximale recherchée, et était déterminée principalement par les travaux de Masters et Johnson, lesquels offraient un cadre clair où pouvait se positionner le praticien dans le schème médical. Il y avait des choses à mesurer, des normes à diagnostiquer et des ordonnances à prescrire. Bien qu'il convienne de reconnaître à l'approche technologique de la médecine le mérite de la mesure et des méthodes complémentaires d'analyse, force est de constater qu'il s'agit là de ses seuls apports significatifs; les autres développements n'apportent rien d'essentiel à l'étude de la sexualité et *a fortiori*, à la pratique qui s'en inspire³¹.

L'IEFS: un pas, un schisme, une crise

Nous quittons la *Maternité* juste après avoir pratiqué une césarienne sur une fille âgée de 13 ans. Après avoir incisé son abdomen avec le bistouri, nous avons vu sortir le sang et la vie –un nouveau-né–, caché derrière le masque. L'expérience fut agréable, à cause du souhait professionnel

²⁸ Ce n'est pas un thème d'influence mineure. Nous soulignons que la sexologie clinique a reçu une grande impulsion par l'irruption sur le marché du Citrate de Sildenafil, qui a généré un grand nombre de recherches dans cette *coïtologie*.

²⁹ Nul doute que cette idée n'est pas nouvelle en soi. Soulignons cependant, que cette coïtologie ouvrirait davantage la voie à une sexologie dite clinique.

³⁰ Peut-être, devrait-on dire qu'il n'y a pas d'autre manière de lire Freud que par tâtonnements et entrée progressive dans ses concepts si complexes.

³¹ La classification des Dysfonctionnements sexuels marque cette réalité. La distinction entre pathologie physique et psychologique à l'origine des dysfonctionnements sexuels est un paramètre à prendre en compte. Cette distinction est présente d'entrée chez les gens dans la question essentielle qu'ils posent à propos des problèmes sexuels: la plupart d'entre eux sont-ils psychologiques? Mélange de peur et de besoin chez les personnes.

rencontré, mais teintée d'une certaine tristesse, peut-être à cause de la *vocation* ratée. Nous acceptions alors l'idée que nous préférions la *parole* au bistouri comme outil et, dans un ravissement de l'inspiration –étant donné qu'après des années de résistance nous allions l'accepter complètement– nous avons commencé à prendre parti pour une sexologie, en tant que pratique fondée sur la parole de l'autre³². De cette façon s'ouvrit le chemin pour envisager une formation en sexualité qui, selon les anciennes leçons paternelles, devait se dérouler à l'étranger, et de préférence, en Europe.

Notre choix pour l'Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité (IEFS)³³ a été déterminée par plusieurs facteurs, dont en premier lieu le niveau de l'Université Catholique de Louvain (UCL) comme *Université internationale*³⁴. Le deuxième facteur était la possibilité d'entamer une formation académique complète, c'est-à-dire licence et doctorat. Notre intention était de suivre une formation ouverte dans une clinique appropriée par rapport à la problématique de la *Réponse sexuelle humaine*: les thèmes comme *Thérapies sexuelles*, *Diagnostic de pathologies sexuelles*, parmi d'autres, déterminaient nos choix³⁵.

Au départ, nous avons intégré les informations issues de champs différents, sans mesurer l'importance de ces angles de vue que nous relèveront par la suite. Cela pouvait servir d'introduction pour la spécialisation recherchée, une *sexologie articulée à une clinique*. A côté des travaux de Masters et Johnson, les ouvrages de Mead³⁶, de Malinowski³⁷ et de Kinsey³⁸, parmi d'autres, ont ainsi donné un encadrement, plus anecdotique que conceptuel, à la formation clinique.

Cette partie de la formation à l'IEFS³⁹ nous a laissé devant beaucoup des questions ouvertes. Elle a accentué encore la discussion autour de ce

³² Sur ce concept est basée l'essence même de la sexualité, de sa définition, de sa conception et de sa problématisation. Pour cela, l'affirmation de Brigitte Dumas s'avère pertinente: «A l'instar de Freud, on constate que l'entrée de l'humain dans le langage est irréversible et que l'humain ne pourra jamais régresser à un état antérieur de nature». Les savoirs nomades. *Sociologies et sociétés*, vol XXXI, n° 1, printemps 1999, pp. 51-62.

³³ C'était fondamental pour nous que les études se passent en espagnol ou en français. C'était une première contingence à prendre en compte.

³⁴ Selon la référence des enseignants et académiciens qui ont fait leurs études dans cette université et qui travaillent à l'université de Tucumán.

³⁵ Soulignons que notre décision, à ce moment, n'impliquait pas une quelconque critique envers les autres formations envisagées (l'Ecole Parisienne de Sexologie, Maîtrise de Sexologie à Montréal, etc.). Le choix final est issu des appréciations personnelles selon un modèle d'évaluation qui comportait des représentations spécifiques d'une certaine sexologie.

³⁶ MEAD, M. (1935). *Mœurs et sexualité en Océanie*. Paris: Plon.

³⁷ MALINOWSKI, B. (1932). *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*. Paris: Payot.

³⁸ KINSEY, A. (1948). *Le comportement sexuel de l'homme*. Paris: Éditions du Pavois. et (1953). *Sexual behaviour in the human female*. Philadelphia: Saunders.

³⁹ Période entre 1994-1999.

qu'est la sexualité. Le tout inséré dans une ambiance théorique, une pratique clinique, une méthodologie éducative et un processus d'interrelation permanente. Des mots habituellement utilisés dans un autre temps, prenaient une dimension importante qui n'avait pas été considérée: représentation, discours, communication; des termes qui n'étaient plus des simples termes communs, mais qui devenaient des catalyseurs d'idées, des besoins et de la bibliographie.

La découverte, dans les ouvrages de Foucault⁴⁰, Bataille⁴¹ et Lacan⁴², de l'évolution historique de quelques concepts en relation avec la sexualité a ouvert de nouvelles pistes sur l'irréelle, voire impossible, *objectivité* face à la sexualité comme objet d'étude. La découverte du *genre* a été tardive. Elle a incité à prendre une position plus critique par rapport à l'emprise que la sexologie devrait avoir⁴³. La sociologie et l'anthropologie ont été, de toute évidence, la confrontation la plus virulente dans cette ouverture, dans une formation, vers d'autres disciplines. Du côté de la sociologie, un penchant s'est avéré très attrayant, celui de la sociologie compréhensive dans le sens que cette approche compréhensive privilégie la synthèse, ou plutôt la synergie, de toutes les caractéristiques d'un phénomène étudié (holisme), même si ces caractéristiques paraissent contradictoires entre elles (systémisme)⁴⁴.

Du côté de l'anthropologie, nous avons suivi la voie menant aux conceptions philosophiques de l'être humain sous-jacentes à l'anthropologie. Tout au début de cette démarche nous avons fait la découverte de Lévi-Strauss⁴⁵ et de Foucault. Avec le premier nous nous sommes initiés au structuralisme, avec le deuxième nous avons ouvert l'horizon sur l'anthropologie philosophique.

Ces diverses approches mettent plus clairement en évidence l'étendue de la problématique à cerner. La question est donc devenue évidente:

⁴⁰ Particulièrement (1976). Histoire de la sexualité. 1: La volonté de savoir; (1984). Histoire de la sexualité. 2: l'usage des plaisirs, et (1997). Histoire de la sexualité. 3: Le souci de soi. Les trois ouvrages sont édités à Paris par Gallimard.

⁴¹ BATAILLE, Georges, (1997). El Erotismo. España: Editorial Tusquets.

⁴² LACAN, J. (1973). Le Séminaire – Livre XI: Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. Paris: Seuil.

⁴³ La découverte de ce terme et son incorporation serait postérieure au IX Congrès latino-américain de Sexualité et Education sexuelle dans la ville de Mexique novembre 1998. A ce congrès, nous avons rencontré le professeur Dr. Fernando Barragán Medero de l'Université de La Laguna – Tenerife, Espagne. C'est avec lui que cette conception théorique est apparue; il nous a orientés sur ce point. Aussi, avons-nous observé à la lecture de ses ouvrages sur l'éducation sexuelle, l'importance du constructivisme dans le domaine de la sexualité. Nous tenons à remercier Mme Lic. María Isabel Guerra qui a été notre contact pour la rencontre avec le Prof. Barragán Medero.

⁴⁴ KAUFFMAN, J.-C. (1995). (1996). L'entretien compréhensif. Paris: Nathan Université.

⁴⁵ LEVI-STRAUSS, Cl. (1983). La Pensée Sauvage. Paris: Plon.

comment une pratique de la sexologie pouvait-elle être conçue sans définir préalablement la sexualité? Cependant, il semblait imprudent de vouloir la définir à nouveau, parce qu'il y avait déjà une incroyable prolifération de textes disponibles sur la sexualité qui devraient faire le point. La bibliographie s'avérait tout à fait incommensurable, relevant de trop de domaines: des textes de sociologie, d'anthropologie, de droit, de philosophie, de psychanalyse, de psychologie, de médecine (de moins en moins toutefois), des textes littéraires, biographiques, sexologiques, etc.

Nos premières participations à des Congrès Internationaux ont permis d'exposer nos premiers travaux sur la sexologie⁴⁶ et de les confronter aux autres chercheurs et à leur vision de la sexualité. Nous avons ainsi perçu le fait structurel (au sens de durable) du problème: dans la plupart des cas (surtout dans les interventions importantes, lisez *avec affiche*⁴⁷), l'idée de la sexualité faisait référence à la *coïtologie, réelle*⁴⁸ sinon *symbolique*⁴⁹.

Nous entendons par *coïtologie* l'ensemble des *discours* qui mettent en évidence l'implication des organes génitaux comme étant un point décisif et fondamental de la sexologie. Le privilège accordé à ces éléments néglige les autres dimensions de la personne. La sexologie reste pourtant génitocentrique. En effet, la plupart des communications scientifiques, des interventions et des recherches de la sexologie moderne, considèrent les organes génitaux comme objet central de la sexologie.

A ce stade de l'histoire nous avons dégagé intuitivement deux possibilités pour étudier la sexualité:

D'un côté, il y a cette science ancrée dans la médecine. Elle utilise son épistémologie, croit en l'objectivité et réaffirme la valeur du symptôme, la recherche de la pathologie et la nécessité de la thérapeutique. Le caractère réductionniste de cette vision est d'ordre métonymique dès lors qu'elle prend une partie pour le tout⁵⁰.

⁴⁶ Notre premier travail présenté à un Congrès a été, *Estudiar el sexo y/o estudiar la sexualidad. La «sexualología»: la búsqueda de una identidad*, IX Congreso Latinoamericano de Sexología y de Educación Sexual. México DF. Novembre 1998.

⁴⁷ Les affiches sont la manière de promouvoir quelque chose. Elles sont de couleurs, avec des lettres de tailles différentes et sont signées par les sponsors. Les laboratoires marquent les espaces et ils offrent en échange un grand nombre d'avantages aux auteurs, aux organisateurs, et aussi au public. Ils sont un *mal nécessaire*, peut-on dire, pour organiser les Congrès de grande envergure.

⁴⁸ L'ancienne *impuissance* re-classifiée dans le concept de *dysfonction érectile*.

⁴⁹ La référence au *symbolique* est ironique. Nous faisons référence non aux travaux qui sont restreints à la considération génitale, mais ceux qui font référence à une sexualité élargie.

⁵⁰ C'est le paradigme de la science biologique qui gouverne la sexologie sur le plan épistémologique et politique. Rappelons que «Freud mettait en doute que la formation médicale à son époque soit favorable à une écoute décollant suffisamment du symptôme et du besoin de catégoriser et de prescrire, pour entendre

De l'autre côté, il y a l'ensemble des productions littéraires et scientifiques⁵¹. Ces disciplines abordent tout autrement les questions de la sexualité que la *sexologie officielle*. Les aspects auxquelles cette dernière accorde un intérêt d'épiphénomène y sont centraux. Ces approches minimalisées voire combattues par les adeptes radicaux des sciences *dures*, se heurtent à des considérations épistémologiques inadéquates à leur objet. Or la sexologie justifie largement ces exigences de scientificité sous le modèle des sciences physiques, dès lors qu'elle porte sur son objet ce regard réducteur, si fécond dans le cas des sciences dures dont la visée est technologique.

Le séminaire ARAC: des repères.

Dès le début de notre présente étude nous nous sommes inscrits dans la logique de l'Atelier de Recherche en Anthropologie Clinique (ARAC)⁵² où nous avons reconnu les objectifs de formation propres à fournir «aux chercheurs nomades un réseau de référence transinstitutionnel et métauniversitaire».

Dans le parcours personnel que nous avons réalisé, ce séminaire nous a équipés des points de repères pour une pensée qui se présentait comme hétéroclite en naviguant de manière hésitante entre une «*épistémologie de type scientifique expérimental*», (exigence héritée de notre formation biomédicale) et une épistémologie de type plutôt existentialiste, «*phénoménologique*»⁵³ émergeant à partir de ces rencontres. En marge de cette tension essentielle des difficultés croissantes surgissaient pour, à la fois, organiser une pensée de façon méthodologique et avancer dans un langage d'ouverture aux diverses sciences côtoyées.

De la confrontation à plusieurs disciplines au cours d'un premier temps de formation est issue une constellation de concepts *nomades*. L'enseignement original que dispensait le séminaire ARAC ensuite, s'est avéré particulièrement stimulant, en soutenant l'expérience du débat critique sur des notions d'horizons divers, autour de la transmission problématique du

ce qui tente de s'exprimer à travers le symptôme» STEICHEN, R. (1980). La formation sexologique en médecine: Perspectives générales. *Cahiers Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 3, cot. 80, pp. 7-35.

⁵¹ C'est une vaste production à laquelle ont largement contribué la psychanalyse, l'anthropologie, la psychologie, parmi d'autres disciplines.

⁵² A ses débuts, l'atelier se positionnait à l'interface des unités de Recherches anthropologiques et pathoanalytiques en psychologie clinique (CLAP), de l'Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité (IEFS) de la Faculté de Psychologie et de l'Unité d'anthropologie sociale (ANSO) de la Faculté des Sciences Politiques et Sociales de l'UCL.

⁵³ CASSIERS, L. (1997). L'incomplétude comme structure du psychisme, in GESCHE, A. & SCOLAS, P. *La foi dans le temps du risque*. Paris: Editions du Cerf, p. 81.

savoir toujours en construction et indissociable de son terrain. Plutôt que comme piliers d'une formation bien délimitée, ces concepts se sont donc imposés comme les outils susceptibles de soutenir une approche *tout terrain* pour l'étude de la sexualité. A mesure que la formation avançait, il nous est devenu ainsi, de plus en plus difficile de nous réclamer d'une seule approche.

En ce sens le séminaire ARAC nous a permis des repérer des balises pour pouvoir nous laisser emporter par cette pensée hétéroclite sans perdre de vue la cohérence de la rationalité. Mais bien plus que comme un atout, le séminaire a été vécu comme un important défi dès lors que le chemin à baliser était sinueux.

Ce travail a ainsi été pensé, élaboré et mis en chantier, sans se dérober à quelques détours indispensables. L'esprit nomade qui a imprégné, ce travail s'est toutefois reconnu d'emblée canalisé par au moins deux bornes: d'un côté, la définition de la sexualité selon trois dimensions, anatomique, physiologique et comportementale, s'était avérée insuffisante de toute évidence. Mais aucune des approches issues des sciences psychosociales ne constituait une réponse probante aux courants de pensée et d'intervention qui tendent à l'objectivation sur base de la réduction du phénomène à sa seule dimension *génitale*.

D'autre part, la diversité des disciplines réunies autour d'une même table pouvait susciter un espoir de construction commune. Mais, les projets interdisciplinaires restaient des vœux pieux, les tables rondes se soldant plutôt par des échanges de déclarations de non-agression de chaque corporation à l'adresse des autres.

C'est dans le séminaire ARAC que notre pensée a pu questionner avec le plus de force quelques repères comme la métonymie, donnant la partie par le tout, et surtout celui de l'incapacité persistante à amorcer le travail interdisciplinaire.

Dès le début de notre thèse nous nous sommes trouvés devant un dilemme. Même si les sexologues, à l'instar d'autres professionnels concernés par l'étude de la sexualité (tels que les anthropologues, les sociologues, les psychologues, les psychanalystes) considèrent avoir abouti à une véritable intégration de toutes les dimensions, de tous les aspects de la sexualité force est de reconnaître que, dans les faits, cette intégration n'est nullement acquise. Plutôt qu'une réelle intégration, nous y trouvons un point de vue *multidisciplinaire*⁵⁴. Or, l'étude de la sexualité, appréhendée dans sa

⁵⁴ Déjà 1976, Jaspard, se référant à l'éducation sexuelle le montrait dans une évidence frappante: «le contraste entre l'inflation idéalisante du concept d'éducation sexuelle et les réductions de son

complexité irréductible de dimension fondamentale de l'être humain, ne peut se cantonner dans les seules limites de la perspective d'une *application technique*. Reconnaître l'importance capitale de cette réalité *humaine* que visent les sciences humaines sous divers angles, oblige donc à définir l'objet *sexualité* autrement que comme objet physique et à développer une épistémologie plus adéquate pour une science proprement humaine.

A la fin de ce parcours, trois positions se dégagent comme étant les plus importantes dans notre cheminement: d'abord, notre regard s'est nourri de la tradition de l'école dite phénoménologique de Louvain, à laquelle nous sommes redevables pour l'enseignement de ses professeurs. Ceci transparaît dans notre démarche à travers nos choix de lecture conséquents à ces enseignements. Ensuite, l'anthropologie d'orientation structurelle a élargi nos vues, avant tout grâce aux travaux de Lévi-Strauss, qui reste pour nous la référence principale dans ce domaine. Enfin, la capacité d'analyse critique de Foucault constitue la troisième référence privilégiée dans notre démarche théorique.

Cependant, c'est dans le constructivisme que nous trouvons les points de repère qui ont, d'une manière plus directe guidé notre démarche, une démarche qui veut se mettre en place, tout d'abord, comme critique épistémologique dans le sens où cette critique est «*instrument du progrès scientifique en tant qu'organisation intérieure des fondements...*»⁵⁵.

Coincée à son début dans une sexologie médicale, qui a volé en éclats lors du passage à la formation de l'IEFS, notre démarche, en devenant un parcours hétéroclite, est devenue, à la fin de ses processus de formation, une lutte entre la tentative d'*éclectisme*⁵⁶ impossible et celle, plus réelle, de s'associer au constructivisme déjà développé par les auteurs de référence dans ce domaine que sont Bachelard⁵⁷, Piaget⁵⁸ et Morin⁵⁹.

opérationnalisation». JASPARD, J.-M. (1976). L'évolution de la pédagogie sexuelle in Réflexion sur une sexologie pluridisciplinaire. Exposés d XVIII^e Colloque Centre Cardinal Mercier (IEFS), pp. 50-57.

⁵⁵ PIAGET, J. (s. d.) (1967). Logique et connaissance scientifique. Paris: Gallimard, p. 51.

⁵⁶ «*Ecole et méthode philosophique de Potamon d'Alexandrie, recommandant d'emprunter aux divers systèmes les thèses les meilleurs quand elles sont conciliables, plutôt que d'édifier un système nouveau*».

ROBERT, P. (1970). Dictionnaire Le petit Robert. Paris: Société de Nouveau Littre, p. 535.

⁵⁷ BACHELARD, G. (1975). La formation de l'esprit scientifique. Paris: Librairie philosophique J. Vrin.

⁵⁸ PIAGET, J. (s. d.) (1967). Logique et connaissance scientifique. Paris: Gallimard.

⁵⁹ MORIN, E. (1977). La méthode. 1, La nature de la nature. Paris: Seuil.

Les enjeux des disciplines: Panacée et labyrinthe

«Les savants prétendaient qu'ils avaient trouvé la panacée universelle». Balzac.

«Je m'y trouvai dans un labyrinthe d'embarras, de difficultés» Rousseau.

L'interdisciplinarité est comme un *slogan leitmotiv* dans l'étude de la sexualité. Il est devenu incontournable de réfléchir sur ce concept avant toute référence à d'autres études, recherches ou simples propos sur la sexualité⁶⁰. Cette exigence vaut pour les orientations possibles de la *sexologie*, celle dite médicale et celle relevant des sciences humaines.

Cette notion fondamentale d'interdisciplinarité appartient aux discours de l'étude, de l'analyse, et de la formation en sexualité. Nous l'avons entendue pour la première fois à Tucuman dès les premières leçons que nous avons reçues sur la sexologie; plus tard nous l'avons retrouvée avec opportunité à l'IEFS, où il est devenu le terme habituel pour évoquer tout ce qui touche à la sexualité. Sa simple évocation (orale ou écrite) semble suffire à elle seule pour conférer autorité à l'intégralité des contenus, ainsi qu'à l'épistémologie sous-jacente à cette forme d'interaction entre les diverses disciplines.

Mais pour fonder l'interdisciplinarité, il convient d'abord de définir ce qui fait d'une approche une discipline, et ce qui distingue les différents modes de mise en travail commun que l'on peut entendre par les préfixes *multi, inter, pluri ou trans*.

Les disciplines

Une discipline «*peut être définie comme une catégorie organisant la connaissance scientifique: elle y institue la division et la spécialisation du travail et elle répond à la diversité des domaines que recouvrent les sciences*»⁶¹. Cette définition de Morin peut être complétée par deux remarques:

⁶⁰ «Nos congrès mondiaux stimulent la création d'un réseau de contacts entre les personnes partageant la volonté de travailler dans le champ de la sexualité. Ils constituent une opportunité pour partager les connaissances et les expériences que vous avez, en apprenant celles des autres. Le tout dans une approche interculturelle et interdisciplinaire». Mots d'invitation de Marc Ganem, Président de l'Association Mondiale de Sexologie, au XVI Congrès Mondial de sexologie (Cuba –2003).

⁶¹ MORIN, E. (1997). Sur la transdisciplinarité. *Revue du MAUSS*, n° 10/ 2° Semestre, pp. 21-29.

«L'organisation disciplinaire s'est instituée au XIX^e siècle, notamment avec la formation des universités modernes»⁶². La création des disciplines constitue une production historique. La prédominance d'un courant de pensée donnée, au moment de la création des disciplines, imprime les marques de ce courant à ses produits.

Le Moigne (1997) explique que les sciences sont basées principalement, même aujourd'hui, sur la métaphore d'Auguste Comte (en 1828) de «l'arbre des sciences»⁶³ (on utilise actuellement aussi le modèle de «l'archipel scientifique» de Paul Weiss, 1974)⁶⁴.

Les disciplines sont construites à partir d'une idée prépondérante pour une personne ou un groupe de personnes à un moment particulier de l'histoire et ensuite cette construction induira un ordre de priorité selon le schéma personnel de l'auteur⁶⁵.

Pour Comte, selon Le Moigne, il s'agit de «la hiérarchie des sciences positives». Dans l'étude de la sexualité, cette hiérarchie a été dominée par les sciences médicales. En témoignent ses pratiques dominantes, même par la référence dans les discours sociaux et des sciences humaines de cette hiérarchie.

Dans cette lutte de prestige, les termes d'objectivité et de subjectivité ressortent avec force, souvent comme base de controverse. Admettant qu'il s'agit là de «concepts ambigus»⁶⁶, il devient nécessaire de les définir. Nous utiliserons objectivité dans le sens de la croyance, dans le contexte ici décrit, d'un *chercheur* ou *clinicien*, selon laquelle il existerait une position pour observer un objet indépendamment de l'idéologie, du désir et des limites de l'observateur. Par contre nous dirons que la notion de subjectivité renvoie à la croyance que toute saisie de l'objet «se trouve investie de bien d'éléments «subjectifs» de nature cognitive (des schèmes de «reconnaissance» engrammés dans la mémoire) ou affective (des désirs ou des craintes; des attentes ou des aversions)»⁶⁷.

⁶² MORIN, E. (1997). Sur la transdisciplinarité. Revue du MAUSS, n° 10/ 2° Semestre, pp. 21-29.

⁶³ «Conçue tout à la fois comme une clé du système des sciences et comme une grille des concepts scientifiques». KREMER- MARIETTI, A. (1999). Philosophie des sciences de la nature. Paris: PUF, p. 144.

⁶⁴ Le MOIGNE, J. -L. (1997). L'arbre ou l'archipel? Sur la connaissance disciplinaire. Revue du MAUSS, n° 10/ 2° Semestre, pp. 167-184.

⁶⁵ Dans cette orientation, c'est la définition de FOUREZ et al.: une discipline est «un ensemble de connaissances et de compétences construites et standardisées, par un groupe de personnes ayant des intérêts/objectifs communs, en fonction d'un paradigme, pour répondre à des questionnements». FOUREZ, G. (s. d.). (2002). Approches didactiques de l'interdisciplinarité. Bruxelles: De Boeck Université, p. 36.

⁶⁶ LESSARD-HEBERT, M. , GOYETTE, G. et BOUTIN, G. (1997). La Recherche qualitative. Fondements et pratiques. Bruxelles: De Boeck Université, p. 43.

⁶⁷ JASPARD, J. -M. (1995). Qu'est-ce que croire? Repères épistémologiques pour situer croyance et foi dans le contexte religieux, in Catéchèse, 2 (Dossier croire à nouveau), pp. 41-50

Cette notion de subjectivité fondamentale a produit des modèles d'exclusion, en se basant sur l'ancienne notion d'un pouvoir issu d'une unique réalité incontestable. Même si nous acceptons qu'aujourd'hui il soit commun de trouver des énoncés comme celui-ci «*une discipline, ce n'est pas la somme de tout ce qui peut être dit de vrai à propos de quelque chose*», ou aussi: qu'une discipline n'est «*pas l'ensemble de tout ce qui peut être, à propos d'une même donnée, accepté en vertu d'un principe de cohérence ou de systématité*»⁶⁸, nous croyons que *l'arbre des sciences* avec un pouvoir dominant continue à établir des bornes pour l'acceptabilité des disciplines qui règnent.

Les notions de multi, inter et trans disciplinarité.

D'après la proposition d'Ollivier, «*la discipline scientifique se prête aisément à la métaphore spatiale*»⁶⁹. Avec celle-ci, nous pouvons dire que, comme tout espace, une discipline aura des frontières, des points forts et des faiblesses; Ceux qui *habitent* dans cet espace utilisent un langage commun. Cette notion permet aussi d'inclure l'idée de pouvoir ou de domination toujours liée à la notion de territoire.

Chaque discipline est un ensemble de savoirs sur quelque chose de spécifique. Chacune a su établir une cohérence interne et un code pour communiquer son savoir, et surtout a su faire reconnaître son autorité en cette matière; faire que sa parole soit entendue en tant que savoir organisé. Même s'il y a plusieurs disciplines qui s'occupent d'un même objet, chacune d'entre elles présente une spécificité et requiert donc d'être reconnue par les autres.

Selon qu'elles sont reconnues socialement, mais qu'elles ne produisent pas d'échange entre elles, nous avons la *multi* ou la *pluri* disciplinarité. Plusieurs disciplines *réunies*, sans un véritable code d'échange, seulement la *politesse* ou la *tolérance*. Chaque discipline est construite sur la consistance de ses contenus et la validité de sa structure. Cadre propice à la formulation de questions *correctes* et de réponses *adéquates*⁷⁰, les disciplines définissent des objectifs spécifiques et délimitent leur terrain.

⁶⁸ FOUCAULT, M. (1971). L'ordre du discours. Paris: Gallimard, pp. 32-33. Cette mise en évidence de la limitation des sciences a été aussi travaillée dans les ouvrages de STENGERS, I. (1993). L'invention des sciences modernes. Paris: Editions La découverte et de LE MOIGNE, J. -L. (1994). Le constructivisme. Tome 1: des fondements. Paris: ESF Editeurs.

⁶⁹ OLLIVIER, B. (2001). Enjeux de l'interdiscipline. L'année sociologique, 51, n° 2, pp. 337-354.

⁷⁰ Ceci n'est pas une définition officielle de la notion de discipline, mais nous attirons l'attention sur le fait que toute discipline fonctionne ainsi, tandis qu'elle serait reconnue apte à donner des réponses aux interrogations qui existent et de produire de nouvelles questions, en refaisant la boucle questions-réponses-questions; système de feed-back sur ses contenus.

Dans un monde fondé sur une conception scientifique cartésienne et une philosophie positiviste, l'objectivité est conçue comme la vertu majeure des disciplines, lesquelles visent, à travers ses diverses limitations, d'atteindre une vérité imposable à tous. Exercices de *pouvoir* depuis toujours. Les disciplines sont contraintes, quelquefois, d'associer leurs efforts à celles d'autres disciplines pour donner des réponses. Evidemment, pas les disciplines elles-mêmes, mais leurs *porte-parole*, parce qu'en définitive, il ne s'agit pas des «*disciplines en tant que savoirs établis, mais bien des personnes qui s'y réfèrent. C'est entre personnes, avec leurs particularités propres, que cela se passerait*»⁷¹.

Mais la cohabitation ne produit pas nécessairement une synthèse. La somme des disciplines produit une **multidisciplinarité**, une ambiguïté, utile pour aborder des thèmes qui présentent divers axes d'analyse possibles. Cette multidisciplinarité n'implique pas le renoncement aux terrains de pouvoir propre à chaque discipline. Donc, la multidisciplinarité se transforme, inévitablement, en «*une lutte de prestige*»⁷², ou dans «*l'éclectisme*», comme le montre Steichen⁷³.

Dans cette ligne de pensée, Duchastel & Laberge considèrent que «*l'interdisciplinarité doit ainsi être comprise comme une réponse au problème posé à la fois par la fragmentation des objets de connaissance et par le fractionnement du processus de compréhension*»⁷⁴. Remarquons que l'interdisciplinaire, même dans cette conception abstraite, a actuellement un statut de discours nécessaire et acceptable⁷⁵. Mais la réalité nous montre que tout passage d'une discipline vers une autre est susceptible de produire des crises qui ne sont pas toujours prises en compte.

Or, toute crise relève d'un processus d'adaptation impliquant une reformulation des données objectives et subjectives, non comme des éléments circonstanciels, mais comme des attitudes fondamentales pour le développement d'un processus: la subjectivité et l'objectivité sont des attitudes concrètes face aux événements mais surtout face au discours de

⁷¹ STEICHEN, R. (1990). L'interdisciplinarité comme discours de l'«*autre*». *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 13, pp. 121-145.

⁷² Ididem.

⁷³ Ce type d'école est défini comme «*école qui sélectionne et elle est, très ancienne*». FERRATER MORA, J. (19). *Diccionario de filosofía*. Tomo 2. Madrid: Alianza Editorial, p. 888.

⁷⁴ DUCHASTEL, J. & LABERGE, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie et sociétés*, vol XXXI, n° 1, printemps, pp. 63-76.

⁷⁵ Citons, par exemple, le Colloque de 1997 au CIRET (Centre international de recherches et d'études transdisciplinaires), où l'on a recommandé à l'UNESCO «*la création d'une chaire itinérante transdisciplinaire [...] permettant d'informer sur les concepts et les méthodes de la transdisciplinarité [...], que tout soit mis en oeuvre par faire pénétrer le germe de la pensée complexe et de la transdisciplinarité*» (Déclaration de Locarno, 1997).

l'autre; c'est-à-dire, ce sont des façons de se présenter, d'établir des marges et surtout de préparer les armes pour une lutte idéologique, travestie en confrontation d'idées.

Généralement, l'interdisciplinarité est comprise comme un échange entre différentes disciplines. Une tentative de se rapprocher selon l'ancien désir d'arriver à un langage commun, voire un discours unique. Cependant, c'est plutôt une conséquence du processus mondial connu comme globalisation, dès lors que «*de Bacon à Leibniz en passant par Descartes, les savants se préoccupent de forger un nouveau langage leur permettant de formuler avec précision et d'échanger leurs découvertes*»⁷⁶.

Mais, si nous acceptons que le concept d'interdisciplinarité relève d'un effort très ancien, force est de reconnaître que cet effort n'a pas abouti à insérer l'interdisciplinarité dans les systèmes éducatifs, faute quelquefois de s'adapter aux nécessités pédagogiques et à la problématique particulière que pose chaque méthodologie. L'interdisciplinarité est un effort qui doit mettre en évidence les relations des disciplines avec des notions comme le pouvoir, la crise, l'autorité. Cela veut dire que ces concepts doivent être considérés plus ouvertement, si l'on veut aboutir au travail véritablement interdisciplinaire.

En définitive, nous devons distinguer entre l'engagement concret dans le travail interdisciplinaire, toujours risqué, et l'expression du désir de travailler de façon interdisciplinaire, plus fréquent et bien sûr avec moins de détresses. Ce désir est plutôt de l'ordre d'une assurance contre les choses qui, dans notre action, nous échappent, c'est-à-dire, *ce que nous ne faisons pas est dû au manque d'un travail interdisciplinaire*. C'est donc un alibi pour nos limitations.

L'abandon de la panacée, l'issue du labyrinthe

Comment sortir de cet alibi, sinon via l'introduction du quatrième concept disciplinaire: la **transdisciplinarité**. Le *trans* évoque un processus plus dynamique que la simple *mise en relation* des disciplines. Tout mouvement implique sélection, option et attitude. Le fait transdisciplinaire fait partie d'un processus plus complexe, que nous pouvons résumer en trois étapes:

- La mono-disciplinarité est pré requise.

⁷⁶ VERLET, L. (1993). La malle de Newton. Paris: Editions Gallimard, p. 33.

- La coexistence de mono-disciplines, appelée *multi* ou *pluri* disciplinarité
- L'interdisciplinarité est l'interaction étroite, dynamique et créative entre les disciplines, avec le partage d'un même objet d'étude et une collaboration sur le terrain de l'action sociale.

Dans ce schéma, quel rôle joue la *transdisciplinarité*, notion cruciale dans tout processus interdisciplinaire? Il s'agit de la nécessité d'un mouvement continu d'une discipline vers une autre et retour; il ne s'agit pas d'une structure consolidée mais de personnes. En définitive, la transdisciplinarité apparaît comme «*l'effet de l'ouverture d'esprit à l'altérité, la disponibilité au discours de l'autre, la tolérance à la différence*»⁷⁷. La transdisciplinarité, c'est-à-dire le processus de mouvement vers une autre discipline, est décisif pour une redéfinition des paradigmes de la sexologie. Ce n'est pas un mouvement opérant sur l'objet mais sur la discipline en elle-même; c'est pour cela que nous pouvons parler d'un processus pédagogique et épistémologique, dans la mesure même où il ne relève pas de l'éducation formelle, mais réalisé à partir des processus personnels.

Le mouvement à partir d'une discipline vers une autre n'implique pas seulement l'intégration de nouveaux concepts, mais la nécessité d'une articulation épistémologique, et celle-ci naît d'une nécessaire valorisation de la nouvelle discipline, non pas comme entité discursive constituée mais comme entité formatrice de discours.

En acceptant que *l'inter* soit différent du *multi*, nous disons que le *trans* est partie du processus médiateur réel qui permet à chacun, en partant d'une discipline déterminée, de structurer une interrelation dynamique, créative et productive avec les autres disciplines, moyennant une intégration.

La sexualité exige l'interdisciplinaire par définition, sauf quand elle est réduite à un des systèmes de référence: le sexe ou le genre, pour ne citer que les deux références les plus importantes véhiculées et canalisées par les disciplines *modèles*, que sont la médecine pour la première et l'anthropologie culturelle pour la deuxième.

Le sexe, le genre, la sexualité.

Confronté aux textes relatifs à la sexualité, le lecteur trouve quelquefois que la spécificité du terme *sexualité* est diffuse. Par exemple, à

⁷⁷ STEICHEN, R. (1990). L'interdisciplinarité comme discours de l'autre». Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n° 13, pp. 121-145.

plusieurs reprises il peut trouver la référence à la *sexualité humaine* comme pour la différencier d'une sexualité animale⁷⁸. Py dit sur cette difficulté que «le terme de «*sexe*» est toutefois polysémique dans la mesure où il désigne parfois un organe, parfois une fonction, voire une catégorie d'individus ou de comportements»⁷⁹.

Cette polysémie a permis, pendant des siècles, de contourner les débats. De cette façon, avec le terme *sexe*, on parlait de plusieurs choses, mais pas de toutes les choses. Les notions comme *amour* et *perversions*, pour ne mentionner que les extrêmes d'une série de nuances, ont subi cette logique: l'idée de sexualité y était présente, même si elle n'est pas nommée spécifiquement.

Au cours du siècle passé, divers travaux vont mettre en évidence un éventail de notions à partir de ce qu'on comprendra ensuite comme science sexologique. Freud, et le *malentendu* autour de son concept de pan-sexualisme, ou Kinsey et son important travail, pourtant biaisé. Parmi d'autres, ils ont ouvert la discussion non seulement sur ce qui est compris dans *le sexe* mais aussi, sur ce qui est dans l'autre partie, le *reste*, «le «*non-specialist's-land*» (domaine n'appartenant à aucun spécialiste)»⁸⁰.

En 1955 un chercheur des USA, le Dr John Money introduit le terme «*gender*» [Gender role]⁸¹ dans la littérature scientifique. Il a rencontré des difficultés pour ce faire, parce qu'il s'avère difficile de «*transposer le terme genre depuis la science du langage à la science sexuelle et de faire accepter le nouvel usage*»⁸². Il voulait pourtant l'inclure pour donner *un supplément précis au terme sexe*.

Nous évoquons ces trois auteurs comme exemples d'une époque très prolifique, qui amené la sexologie à identifier nombre d'éléments pouvant donner lieu à des investigations scientifiques. Mais par cet élargissement du champ d'action, il ouvrait la porte à plus de discours ambigus autour de la sexualité-sexe-genre.

Nombreuses sont les situations qui ne trouvaient pas de réponses adéquates, des groupes de personnes prises dans des situations qui

⁷⁸ Nous pensons et soutenons que la sexualité est une dimension exclusivement humaine.

⁷⁹ Cité par PY, B. (1999). *Le sexe et le droit*. Paris: PUF, p. 4.

⁸⁰ MALINOWSKI, B. (1980). *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*. Paris: Payot, p. 8.

⁸¹ Ce concept a été utilisé par John Money en 1955 et a été développé ensuite par des auteurs comme Robert Stoller dans les années 1960 à 1970.

⁸² MONEY, J. & EHRHARDT, A. (1982). *Desarrollo de la sexualidad humana*. Madrid: Editions Morta, p. 5.

interpellaient la *norme*. Ces groupes de *rebelles* représentatifs commencent à occuper un espace dans la réalité quotidienne: les dits ou nommés *homosexuels* qui refusent d'être qualifiés à nouveau de malades mentaux, les femmes qui prônent de faire la distinction entre procréation et plaisir, de nouvelles lectures de la perversion, des récits recueillis par les anthropologues montrant des valeurs culturelles différentes comme éléments distinctifs des sociétés, ou encore des sociologues qui interpellent les personnes sur les éléments des relations sexuelles. Tout cela a produit un clivage où la sexologie s'est trouvée soumise à un processus de lutte de pouvoir⁸³. L'homosexualité peut servir d'exemple; qu'on se rappelle le point de clivage qui a fait qu'elle ne soit pas incluse comme pathologie dans le DSM IV⁸⁴. Nous soulignons cette situation, non pour signaler le changement de la norme, mais pour montrer la flexibilité *non objective* de cette norme⁸⁵. Tout ce processus s'appuie sur une grande production littéraire de textes scientifiques ou réputés tels, de conférences et de débats, qui ne sont pas autre chose que l'écho d'une nécessité et d'un intérêt pour une autre sexologie. Nous pensons que cela aussi sera reflété dans les rééditions des ouvrages sur l'érotisme, traités de l'amour, etc.

La sexologie se trouve devant le dilemme: devenir assez *science humaine* (et faire disparaître ses limites précises, nuancer l'objectivité et abandonner un pouvoir concentré en son sein jusque là) ou, maintenir une tradition *biologiste*, avec l'accent maintenu sur les éléments dits *objectifs*.

Plusieurs exemples montrent les tentatives qui ont été entreprises pour résoudre ce dilemme: le fait de définir le statut de l'homosexualité par convention, l'essai de définition d'une science érotologique, d'établir le système sexe-genre⁸⁶, la promotion des études féministes (avec une base théorique dans les mouvements de libération/révolution sexuelle – décade 60-70⁸⁷), l'affirmation de la nécessité de l'éducation sexuelle⁸⁸, etc. Un grand

⁸³ Le concept de pouvoir est crucial dans l'étude de la sexualité. Nous le verrons plus spécifiquement dans le prochain chapitre.

⁸⁴ (1994). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* – Fourth Edition. Washington DC: American Psychiatric Association.

⁸⁵ Souvenons-nous de la donnée historique qu'est la pression exercée sur l'American Psychiatric Association pour introduire cette modification dans la classification.

⁸⁶ Introduit par GAYLE RUBIN en 1975 dans l'article *The traffic in women: Notes on the «Political Economy of sex»* paru in *Toward an Anthropology of women*. New York: Monthly Review Pres. Dans cet article, l'auteur définit le système sexe/genre comme l'ensemble des dispositions par lesquelles une société transforme la sexualité biologique en produit de l'activité humaine et par lesquelles elle satisfait ces nécessités humaines transformées.

⁸⁷ Voir par exemple, MILLET, K. (1971). *La politique du mâle*. Paris: Stock.

⁸⁸ Nous avons considéré ce thème dans un article intitulé *L'éducation sexuelle: paradoxe d'une nécessité postposée*, où nous faisons référence à la prévalence d'un système d'information coïtal (anatomo-physiologique) sur une éducation impliquant un questionnement, la construction et l'élaboration d'attitudes en relation aux attitudes personnelles, sociales et culturelles. L'éducation, en définitive, est sexuelle, non

nombre d'entre elles se confondent avec les courants du féminisme qui ont lutté et «*luttent pour changer les valeurs attribuées aux femmes et les représentations de celles-ci*»⁸⁹. Elles n'en constituent pas moins une tentative de changement concernant la sexualité. L'histoire de l'Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité (IEFS) témoigne de ces mouvements sociaux et épistémologiques⁹⁰. Notre réflexion s'enracine dans cet encadrement.

Tant d'exemples de cette lutte, de cette recherche de la conciliation comme recours face à la disjonction entre, d'une part, une sexologie, (qui se dit hâtivement clinique et qui s'efforce de se convaincre de «*l'idée fort dominante, que la causalité bio-médicale est immune de représentations*»⁹¹), et, d'autre part, l'objet d'un ensemble d'études en relation au *reste du sexe*, c'est-à-dire avec la personne prise dans l'altérité radicale des êtres humains. Une certaine conciliation a pu s'imposer, donnant lieu à une période de pacification caractérisée par un discours politiquement correct, qui a facilité ce «*marché de la sexologie*»⁹².

Cependant le processus s'est transformé en un piège, en attendant le moment de renaître. Cela veut dire que n'est pas assimilée la cohabitation des discours sans une véritable hiérarchie, mais que la discussion faisait *l'hibernation*. Avec l'apparition du SIDA est revenu l'intérêt d'exiger une médicalisation plus grande de la sexualité⁹³. Le *Viagra*®⁹⁴ a encore plus poussé à cette médicalisation de la sexualité, qui consiste pour l'essentiel à réduire la personne à la dimension génitale. Leonor Tiefer définit clairement cette situation en disant: «*il n'existe pas, dans le modèle médical de la sexualité, une place pour l'idée que l'érection et l'orgasme sont des constructions sociales qui reçoivent une signification à travers la personnalité, la relation, les valeurs, les attentes, l'expérience vitale ou la culture*»⁹⁵.

parce qu'elle parle du sexe, mais parce qu'elle permet de créer des espaces où il est possible que les individus s'expriment à propos de leurs vécus.

⁸⁹ BRAIDOTTI, R. (2000). *Sujetos nómades*. Buenos Aires: Paidós, p. 191.

⁹⁰ L'histoire de l'IEFS est rapportée dans les articles du Cahiers de l'Institut. Voir *Des Sciences familiales et sexologiques aux Etudes de la famille et de la sexualité: trente ans d'histoire* in *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 16, Louvain-la-Nueve, octobre 1992, pp. 7-11. et plus récemment rappelé lors du Colloque de 2001: L'objet des sciences de la famille, du couple et de la sexualité et la traversée du temps.

⁹¹ LAPLANTINE, F. (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 17.

⁹² Titre d'un article de STEICHEN, R. (1982). In *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 5, Louvain-la-neuve, pp. 195-247.

⁹³ Le SIDA a été utilisé comme un discours s'imposant à la société. Le rôle de la maladie a renouvelé la puissance du discours utilisant le versant bio-médical.

⁹⁴ L'utilisation du nom commercial du citrate de sildénafil est importante. C'est avec ce nom que la médicalisation de la sexualité s'est à nouveau imposée au sein de la société.

⁹⁵ TIEFER, L. (1996). *El sexo no es un acto natural y otros ensayos*. Talasa: Madrid, p. 268

Dans les pays en voie de développement, la *procréation responsable* a permis de faire pencher la balance en faveur de la nécessité impérieuse d'une éducation sexuelle, basée prioritairement, sinon exclusivement, sur l'information sexuelle comme moteur de la prévention du grand nombre de grossesses adolescentes qui secouent nos populations⁹⁶. Le débat a été réduit. La liberté de décider promue par les lois sur l'éducation sexuelle et sur la procréation responsable a été traduite en politique de prévention de la grossesse⁹⁷. Le problème organique a pris le pas sur la problématique des individus⁹⁸.

Avec cela, l'évidence devient confuse: se référer à la sexualité comme lieu d'expression du coït est une subtilité que la médecine non seulement a permise, mais favorisé et renforcée. Dès lors, la personne est réduite à un *sujet symptomatique* qui permet de focaliser sur le «*matériel, le concret et l'efficace*»⁹⁹ une pratique à visée médicale. Le terrain de la dimension génitale (fertile en censures, exhibitions, malentendus et nécessités) permet, et même exige, le développement d'une *scientia sexualis*¹⁰⁰.

Cependant, la question du *genre* se posait déjà avec les mouvements de défense de la femme, la reconnaissance des minorités sexuelles, les dénonciations sociales de certains comportements (la pédophilie, la violence intra familiale), la publicité internationale donnée à des événements vécus dans des cultures dites *lointaines* des personnes (le vécu de la femme sous le régime taliban, les mutilations féminines, les homosexuels en Egypte, etc.); tout cela a favorisé la discussion et empêché de refouler cette question.

⁹⁶ Les statistiques significantes donnent l'appui nécessaire pour établir cette nécessité. A Tucumán, par exemple, de 25 à 30 % des accouchements concernent des *mères-adolescentes*.

⁹⁷ «*Les droits fondamentaux des femmes comprennent leur droit à exercer un contrôle et à décider de façon libre et responsable dans les domaines qui concernent leur sexualité, y compris la santé sexuelle et reproductive, hors de toute coercition, discrimination et violence*» (paragraphe 97 de la Plate-forme d'action de la Conférence Mondiale sur les femmes de Pékin (1995). Voyons ici que la sexualité est comprise comme plus large que la question santé sexuelle et reproductive. Mais cela n'a pas tout à fait mené à l'action concrète des pratiques, politiques et actions sociales.

⁹⁸ Cette dichotomie est importante. D'un côté, le pôle *défendre les droit de décider*, de l'autre, *maintenir le droit patriarcal* (voir machiste). En posant le problème avec une telle dichotomie c'est facile de transformer pour qui ose questionner la dichotomie comme un inquisiteur. Foucault explique la conséquence d'une telle attitude: «*en bannissant avec vigueur les personnes qui évoquent les problèmes, on ne trouve pas de réelle solution*». FOUCAULT, M. (1994). *Dits et écrits. Tome IV*. Paris: Gallimard, p. 665.

Il est opportun d'éclairer le terme machisme. «*Il est en relation directe avec deux faits: * situation sociale de domination et privilège de l'homme sur la femme en divers aspects (économique, politique, culturel, etc.) et * présence des mythes de supériorité de l'homme sur un ou plusieurs aspects (biologique, sexuel, intellectuel, etc.)*. c'est-à-dire, le machisme est une situation sociale objective, et le vécu subjectif de telle situation apparaît comme naturel et légitime». Extraído de GISSI, J. (1978). Le machismo en los dos sexos. In *Mujer y sociedad*. Fondo de las Naciones Unidas: Chile, p. 549. Le machisme «*serait la caricature de l'homme qui devait prouver sa virilité*». STEICHEN (1997) l'identité du sujet: sa construction et ses nominations in STEICHEN, R. et SERVAIS, P. (dir.), (1997) *Individu, personne, sujet? Identification et identités dans les familles*, Louvain-la-Neuve: Ed. Academia-Bruylant, pp. 11-46.

⁹⁹ NATHAN, T. (1988). *Le sperme du diable*. Paris: PUF.

¹⁰⁰ Voir FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la sexualité. 1: La volonté de savoir*. Paris: Gallimard.

La sexologie a pris position face à la société comme une *science du sexe*. La sexologie comme telle se trouve dans une situation particulière: sans statut de spécialité, terrain de personne, pratique exposée aux blagues de double sens. Aussi, les sexologues se sont trouvés, soudain, devant un dilemme crucial: construire une science en faisant référence aux éléments objectifs qui peuvent permettre un statut acceptable ou, développer un système d'analyse des contenus pour élaborer une révision épistémologique.

D'un côté, exercer une pratique et de l'autre, poser un problème qui peut sembler s'accorder plus avec la philosophie qu'avec la clinique. Jamais n'a été plus adéquate l'affirmation d'Einstein selon laquelle: *«la science (lisez sexologie) en tant qu'existant et finie, est ce qu'il y a de plus objectif et de plus impersonnel que connaissent les humains; mais la science en tant que venant à l'être, en tant que dessein, est aussi subjective et psychologiquement conditionnée que n'importe quelle autre activité de l'homme»*¹⁰¹. La dualité du scientifique se présente inexorablement: il n'y a pas d'objectivité possible, dans la mesure où celui qui observe est un sujet et non un instrument et que ce qui est observé est aussi *sujet*.

Le choix est ainsi posé. Il reste à définir où nous conduit chaque chemin et quel chemin nous suivrons. Mais, surtout, la distinction est essentielle et incontournable. D'un côté, l'objectivité comme nécessité et de l'autre, la subjectivité qui s'impose.

Héritier nous rappelle que le *«support majeur des systèmes idéologiques, le rapport identique/différent est à la base des systèmes qui opposent deux à deux des valeurs abstraites ou concrètes (chaud/froid, sec/humide, haut/bas, inférieur/supérieur, clair/sombre, etc.), valeurs opposées telles qu'on les trouve dans les tableaux de classification du masculin et du féminin»*¹⁰². Cette distinction a été transformée en classification par le biais de l'organique, plus spécifiquement, par le sexe. L'on a pris la dimension génitale comme élément distinctif principal où s'appuyait le genre pour fixer un ordre sur les faits du quotidien¹⁰³. Cela veut dire que chaque groupe de personnes, avec des caractéristiques propres (appelé société), impose aux personnes d'un sexe ou de l'autre, des distinctions entre vertus et défauts qui seront fondées sur leur nature¹⁰⁴. Ces

¹⁰¹ Albert Einstein, cité par HOLTON, G. (1982). *L'invention scientifique*. Paris: PUF, p. 12.

¹⁰² HERITIER, F. (1996). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris: Editions Odile Jacob, p. 20.

¹⁰³ Voir COLE, G. (1996). Bases conceptuales en sexología: género y sexo: perspectiva constructivista.

Archivos hispanoamericanos de sexología. Vol. II, n° 1, pp. 53-66.

¹⁰⁴ Dans notre monde réel existent deux sexes, qui sont représentés par les organes génitaux externes et mis en évidence dans les rôles du genre. L'attraction érotique de ceux-ci avec les différentes tendances que chacun peut avoir, ne justifie ni ne permet d'autres types d'affirmation. Le mythe de l'androgynie, est comme tel un mythe.

distinctions, presque inévitables, introduisent l'établissement des conditions de valeur, parce qu'il «*est essentiel à tout, d'être positif ou négatif: il n'y a pas de terme moyen*»¹⁰⁵.

La plupart des regards panoramiques de la sexualité essaient d'élargir le concept de sexualité. Cependant ces essais semblent s'inscrire pour l'essentiel dans la dimension du sexe. Nous optons pour une discussion sur la sexualité considérée comme *ontologique*. C'est-à-dire que la différence sexuelle est à la base de la structure des personnes et qu'elle canalise les relations avec autrui. Autrement dit, encore pour modifier les relations de pouvoir qui existent entre les individus, favoriser la recherche du plaisir ou, potentialiser le désir, par exemple, il est impératif de partir d'une redécouverte de la sexualité comme structure de l'individu et du postulat que sa manifestation surgit de la communication¹⁰⁶.

La définition ontologique de la sexualité s'accorde à la tradition philosophique dans le sens de «*qui renvoie à une interrogation, à un discours sur l'être*»¹⁰⁷. Rappelons que «*le sujet du discours est toujours sexué; jamais il ne peut être pur, universel ou sans sexe*»¹⁰⁸, sauf en abstraction.

Donc, si le fait d'être sexualisé est ontologique, la déssexualisation devient un artifice obtenu par des processus constants de séparation, d'abstraction. Tel processus a permis le développement d'une logique de l'intervention, qui a limité l'altérité de l'être humain et par conséquent a limité sa manifestation, en générant à cette fin une herméneutique de la sexualité tout à fait restreinte. Cette herméneutique définit certains discours qui établissent, à leur tour, la loi et les pratiques sociales et médicales.

Cette déssexualisation devient une limite pour la réflexion, surtout, parce qu'il est difficile de *meta-discuter* sur ce propos. Nous nous trouvons face à une réalité dans laquelle c'est le sexe qui a établi les normes qui contrôlent les relations de genre. Pour Bourdieu, c'est le processus qui «*légitime une relation de domination en l'inscrivant dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée*»¹⁰⁹. Mais,

¹⁰⁵ ORTEGA et GASSET, J. (1956). *El tema de nuestro tiempo*. Madrid: Editorial le Arquero, p. 64.

¹⁰⁶ La question de la différence sexuelle comme *ontologique* a été considérée par Rosi Braidotti dans l'analyse qu'elle fait de l'ouvrage de Luce Irigaray. Voir *Sujetos Nómades*, op. cit.

¹⁰⁷ AUROUX, S. (s. d.). (1990). *Les notions philosophiques*. Paris: PUF, p. 1806.

¹⁰⁸ BRAIDOTTI, R. (2000). *Sujetos nómades*. Buenos Aires: Paidós, p. 158.

¹⁰⁹ BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Editions Seuil, p. 29.

comme le dit MacKinnon (1982), «*c'est la sexualité qui détermine le genre et non pas l'inverse*»¹¹⁰.

Penser la différence des sexes comme paradigme de la différence «*n'est pas une évidence*», nous dit Françoise Hurstel. «*Cette pensée semble avoir été proscrite de la pensée philosophique depuis l'origine*»¹¹¹.

La notion de paradigme

«*Porque ese cielo azul que todos vemos, ni es cielo, ni es azul. Lastima grande que no sea verdad tanta belleza!*»

Lupercio de Argensola (1559-1613)

Cette discussion soulève une question fondamentale pour nous, la question du paradigme qui gouverne la *logie* penchée sur sexe, le genre et/ou la sexualité. Combien de paradigmes sont possibles? Lequel est le plus complet? Et, surtout, lequel peut fournir les réponses aux questions fondamentales que pose la sexualité, à savoir l'autre, la rencontre, la différence, l'altérité?

L'étymologie, pour ouvrir le débat

La notion de *paradigme* est très ancienne et fortement controversée. Le terme est utilisé aujourd'hui pour donner un cadre solide à ce dont parle. Un paradigme implique une force de raisonnement. Le mot est employé dans l'œuvre de Platon pour traduire la notion d'*exemple*. En consultant Le grand Robert¹¹², nous découvrons que son utilisation moderne date de 1561. Ce dictionnaire établit aussi que le mot a deux origines différentes: la première, latine, «grammaticale», *paradigme*; la deuxième, grecque, «exemple», *paradeigma*.

De son côté, le Littré divise l'étymologie du mot en deux parties, le *para*, en regard, et le *deigma*, montrer¹¹³. Le Dictionnaire historique de Rey (1994) dit que «deigma» signifie «exemple» et qu'il est dérivé de «*deiknunai*» qui signifie montrer. Il ajoute une donnée curieuse et importante pour la suite: la racine «*deik*» implique *dire*¹¹⁴.

¹¹⁰ Citée par OSBORNE, R. *La discriminación social de la mujer en razón del sexo*. In MARQUES, J. V. & OSBORNE, R. (1991). *Sexualidad y sexismo*. Madrid: UNED, p. 139.

¹¹¹ HURSTEL, F. *Naissance du sujet et fonctions de la famille* in STEICHEN, R. & SERVAIS, P. (1998). *Identification et identités dans les familles*. Louvain-la-Neuve: Adademia Bruylant, p. 81.

¹¹² ROBERT, P; (1992). *Le Grand Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert, p. 69.

¹¹³ LITTRÉ, E. (1883). *Dictionnaire de la langue française*. Paris: Librairie Hachette, p. 936.

¹¹⁴ REY, A. (s. d.). (1994). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: France Loisirs, p. 1422.

En résumé, la notion de paradigme représente un ensemble de composantes qui sont manifestées par une chose ou un fait exemplaire, ainsi un «*mot-type qui est donné comme modèle pour une déclinaison, une conjugaison*»¹¹⁵. Aujourd'hui, il est admis que le paradigme «*est souvent un type d'explication qui est unanimement adopté tant qu'il paraît logiquement ou empiriquement satisfaisant*»¹¹⁶.

Premiers points de repère

Selon ces définitions, le mot est associé à trois sens qui doivent être pris en compte:

1° Le paradigme sert à **représenter** quelque chose. Il est une représentation et, comme tel, fait état de la présence d'une notion de structure. Dans ce contexte, *paradigme* représente la mise en évidence de quelque chose qui n'est pas clair en soi-même, et ce, en ayant recours à l'exemple pour éclairer. En ce sens, le paradigme est un modèle explicatif qui vise quelqu'un en particulier, un auditeur à qui s'adresse l'explication. Ce modèle est utilisé envers un tiers, dont il est présumé qu'il ne voit pas clair en la matière. Un exemple qui représente en soi des re-présentations bien précises de quelque chose qui s'avère plus grand et complexe.

2° Le mot paradigme appelle à notre esprit un **ensemble soudé** de concepts. C'est-à-dire que le terme a un poids spécifique. Il établit un tout cohérent et surtout défendable. Ici, il perd son côté *exemple* pour gagner du poids dans le versant autorité, pouvoir. Dans ce sens, qui fait référence à un paradigme, il renvoie vers un modèle explicatif, mais surtout à une *voix supérieure* qui justifie le raisonnement. Le mot paradigme prend un sens qui sera en relation directe avec un principe d'autorité. Voyons un *exemple*: le paradigme bio-médical implique nécessairement une chaîne de signifiants avec un poids déterminé, et surtout avec la nécessité de l'accepter comme le point de repère du niveau où l'on place la discussion.

3° Les deux points précédents font surgir la notion d'un **espace de pouvoir** ou d'un espace où la notion de pouvoir est implicite. Inévitablement, la question du pouvoir est sur la table.

¹¹⁵ ROBERT, P; (1992). *Le Grand Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert, p. 69

¹¹⁶ BLOCH, H. et autres (s. d.) (1991). *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris: Larousse, p. 696.

C'est dans cette voie que se situe la notion de paradigme dans les travaux de Thomas Kuhn¹¹⁷ : un système élaboré de relations entre concepts à partir d'un même champ de connaissance, qui sert à imposer un niveau de discussion. Nous comprenons niveau comme un cadre logique qui délimiterait un nombre restreint de concepts *acceptables*, de notions *acceptées* pour aborder une problématique: c'est-à-dire, une grille de lecture pour les phénomènes à observer. Le paradigme définit un certain cloisonnement du raisonnement, et il peut servir, tout à la fois, d'atout pour dépasser la problématique et d'alibi pour échapper à certaines crises.

L'importance du paradigme dans l'étude de la sexualité

Dans le cas de la sexualité, deux paradigmes dominant habituellement le regard porté sur la chose: le paradigme dit médical et le paradigme dit psychologique. Ils déterminent deux types également réducteurs quant à leur approche de la sexualité.

Nous parlons ici des termes par lesquels on a réduit l'ensemble du phénomène à son seul versant *sexe* ou à son seul versant *genre*, et ce à travers les paradigmes respectifs des sciences médicales et psychologiques. Cette réduction n'empêche pas que différentes recherches, discours, commentaires aient été entamés dans les principales disciplines du savoir comme dans les diverses possibilités créatrices de l'être humain.

Ainsi, un phénomène complexe s'est trouvé réduit et limité par rapport à ses potentialités plus larges. En fait, dans le domaine de la sexualité, le choix du paradigme importerait peu dans la mesure où celui-ci a pour objectif primordial de permettre la parole sur un vécu¹¹⁸. Mais les paradigmes sont aussi des perspectives déterminées de savoir et d'autorité,

¹¹⁷ «Ils avaient en commun deux caractéristiques essentielles: leurs accomplissements étaient suffisamment remarquables pour soustraire un groupe cohérent d'adeptes à d'autres formes d'activité scientifique concurrentes; d'autre part, ils ouvraient des perspectives suffisamment vastes pour fournir à ce nouveau groupe de chercheurs toutes sortes de problèmes à résoudre. Les performances qui ont en commun ces deux caractéristiques, je les appellerai désormais *paradigmes*...». KUHN, T. (1983). La structure des révolutions scientifiques. Paris: Flammarion, pp. 29-30.

¹¹⁸ Dans un congrès de Neurophysiologie de la sexualité, nous avons dit: «Y-a-t-il possibilité qu'un dysfonction érectile n'ait pas une cause d'origine de situation et socioculturelle incluse? Je crois que non. Bien sur cela n'implique pas de nier ce que nos collègues ont bien expliqué, démontré et constaté dans les travaux et présentations d'hier et d'aujourd'hui. C'est en définitive le Leitmotiv de ce congrès. J'affirme que toute dysfonction sexuelle a une cause de situation et socioculturelle, et que dans cette confrontation est la base de la dichotomie des êtres humains. La dichotomie essentielle des personnes et particulièrement des professionnels qui ont une relation avec le sujet. Je suis en train de me référer à la dichotomie entre le sexe et la sexualité». Exposé en la Mesa Panel: Disfunción eréctil de causa situacional et sociocultural. I congreso Argentino de Farmacología et neuropsiología en sexualidad humana. 17-19 de agosto de 2001. Tañi del Valle – Tucumán Argentina.

dans lesquels les discours de vérité sont permis via le paradigme. Mais ce sont des personnes qui parlent, et non pas le paradigme, même s'ils s'y réfèrent. Le fait que la personne soit sexuée, même face à l'autre et même en parlant à partir d'un paradigme, n'est pas un élément circonstanciel, mais au contraire si profond, qu'il devient structurel de toute recherche, de toute pratique clinique et de toute rencontre¹¹⁹.

Habituellement, les auteurs parlent de la sexualité comme étant l'élément fondamental, intégral et complet des personnes. Cette référence se trouve communément chez les intervenants dans le domaine de la sexualité: une vision de la sexualité, au sens le plus large du concept, mais appliquée seulement aux rencontres amoureuses, et plus particulièrement à la copulation. La dimension génitale s'impose au point de masquer tous les autres éléments. Le paradigme de la sexualité comme partie de l'être humain est restreint, absolument, dans la pratique quotidienne. Il l'est par le fait que, d'emblée, la sexualité se manifeste comme une vision inquiétante, réductionniste, réprimée et sectionnée. C'est-à-dire qu'en même temps qu'on en parle comme d'un phénomène intégral, on le réduit dans les discussions à un niveau superficiel comme, par exemple, la question de savoir si l'enfant peut ou non montrer ses organes génitaux *en toute innocence* ou, si les adolescentes doivent ou non utiliser des méthodes contraceptives pour pratiquer le *sexe sûr* ou encore, si certaines scènes de cinéma sont érotiques ou pornographiques.

Le développement humain doit se fonder sur ce paradigme initial du principe d'humanité, essence des individus. Voilà l'évidence que soulignait Freud quand il disait: «*Je suis destiné, je crois, à découvrir ce qui est évident*». La sexualité doit récupérer sa position cruciale: être contenant et contenu de toute activité humaine personnelle, sociale, spirituelle. En définitive, elle est le support réel de la diversité.

Mais cela ramène aussi à un fait complexe. Pour considérer la diversité, il est nécessaire d'échapper à la logique dominante, c'est-à-dire au paradigme existant. En d'autres termes, «*la diversité se construit sur la base d'une logique complexe, où chacun des éléments (lisez personnes) qui constituent le divers aurait sa propre structure, avec une plus grande reconnaissance des multiplicités existantes entre les signifiés comme un autre/une autre, non réductible à un seul élément*»¹²⁰.

¹¹⁹ Dans cette ligne de pensée, nous citons De Villers quand il dit qu'«*est clinique ce lieu où s'opère la mise en relation de la science à l'individu humain par le biais d'un rapport direct entre l'observé et l'observateur*». De VILLERS, G. (1993). L'histoire de vie comme méthode clinique. Cahiers de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, n° 72: Penser la formation, pp. 135-155.

¹²⁰ BURIN, M & MELER, I. (1998). Género y familia. Poder, amor y sexualité en la construcción de la subjetividad. Buenos Aires: Paidós, p. 419.

Voilà la réalité: *«chercher, c'est tout d'abord se rendre libre, à l'image de la réalité qui est elle-même une question. Les temps nouveaux changent précisément quand il n'est plus interdit de poser les justes questions»*¹²¹. Pour ce faire, un nouveau paradigme est demandé¹²².

La crise dans le travail scientifique

Les sciences et la négation de la crise

Depuis toujours, l'être humain a essayé d'expliquer les événements qui traversent sa vie, l'ensemble des faits vécus et des sentiments sont analysés et expliqués. Un éventail de moyens s'est développé pour y accrocher des explications. A partir de nombreuses sources, l'être humain a offert à l'autre des lois, des théories, des consignes de plaisir, des points de repère qui ont été des tentatives pour amorcer une objectivité. En comprenant ainsi ce qui est, finalement, une illusion d'appropriation de la vérité. La notion de pouvoir surgit nécessairement dans cette illusion. La recherche de la vérité a été travestie par la recherche de l'objectivité, produit de la croyance que nous ne construisons pas ce que nous voyons. La science a valorisé cette quête en postulant que les lois qu'elle a pu discerner de la nature étaient la panacée pour avoir l'autorité de parler d'une objectivité acquise.

A force de chercher l'objectivité, nous avons été obligés de renoncer à la subjectivité plus appréciée, celle de l'esprit. Ce renoncement nous a obligés aussi à une série de travestissements de cette subjectivité pour pouvoir lui reconnaître le critère d'existence, et la garder toujours présente pour pouvoir se construire à partir des crises nécessaires que tout individu doit traverser au cours de sa vie.

Sur le terrain scientifique, académique et existentiel, nous avons renoncé à la *crise* comme moment du présent pour la valider seulement comme situation du passé. Nous acceptons qu'elle existe et que nous pouvons en parler, seulement quand elle est présentée comme une anecdote racontée dans le crépuscule d'une histoire. A la notion de crise, inévitable, qu'une personne vit sur son chemin, l'on préfère celle *d'obstacle* qu'on est censé dépasser.

¹²¹ RANDON, M. (1987). «*L'esprit de Venise*» in La science face aux confins de la connaissance. Colloque international: La déclaration de Venise. Paris: Editions du félin, p. 21.

¹²² «*La mission de la science n'est plus de chasser le désordre de ses théories mais de le traiter. Elle n'est plus de dissoudre l'idée d'organisation mais de la concevoir et de l'introduire pour fédérer des disciplines parcellaires. Voilà pourquoi un nouveau paradigme est, peut-être, en train de naître...*». MORIN, E. (1997). Sur la transdisciplinarité. Revue du MAUSS, n° 10/ 2° Semestre, pp. 21-29.

Si toute recherche doit creuser les chemins de ce qu'on ne connaît pas encore, on part toujours de quelque part. Mais le but est de répondre à une question à laquelle on n'a pas encore trouvé de réponse, d'ajouter une bougie peut-on dire. Imaginons un terrain éclairé par de grandes lumières où il y a de nombreux objets qui, malgré la grande lumière, jettent des ombres les uns sur les autres. Dans ce cas, les petites bougies peuvent offrir de nouveaux éclairages pour mettre en valeur des objets cachés.

Un travail devient recherche dans la mesure où il essaie de répondre. Mais il prend son allure quand ce travail est transmis aux autres. Aussi, une investigation est surtout un espace où on exprime les idées en suivant un chemin particulier, balisé par des points de repères clairs, convaincants pour une certaine population. Donc, face à toute recherche, deux choses apparaissent: les obstacles et les crises¹²³.

Nous associons les premiers aux recherches où l'objectivité est privilégiée, et les deuxièmes, quand les travaux donnent l'espace principal à la subjectivité. Pour voir en images, nous avons pensé que le chemin des obstacles est celui des autoroutes. Il peut y avoir des obstacles mais aussi d'autres *voitures* qui vont toutes dans le même sens. On trouve également des postes de téléphone fixes pour pouvoir se dépanner face aux problèmes.

Pour les crises, l'on peut imaginer les chemins régionaux où il n'y a pas de téléphones ni de points de repère, seulement des signes *naturels*, *fictifs* et surtout *internes*. On peut croiser d'autres voitures ou des personnes, mais elles suivent leur propre parcours.

L'importance de la crise comme dépassement

Le fait de dépasser des obstacles est généralement valorisé comme principe de développement humain, intellectuel et surtout technologique. A cet effet, les conduites à tenir face aux situations qui sont devenues obstacles ont été largement *ritualisées*, dans le sens qu'un *véritable* obstacle doit être, aujourd'hui, présentable, mesurable et surtout descriptible. Néanmoins, cette automatisation, a transformé le processus de la découverte en une série d'étapes immunisées contre les doutes personnels. C'est le renoncement au moteur, que constitue la crise, qui est censé promouvoir le développement de l'humanité. Par *renoncement* à la prise en compte de la crise, nous entendons le processus par lequel les doutes sont transformés en vérités acquises et dès lors sont présentés comme des obstacles. Ils sont, donc restreints à un

¹²³ Bachelard parle «des obstacles épistémologiques». BACHELARD, G. (1975). La formation de l'esprit scientifique. Paris: Librairie philosophique J. Vrin, p. 13.

ensemble de sentiments, de vécus et de doutes, pour essayer d'être mis dans des modèles qui répondent aux principes mathématiques.

La connaissance de l'expérience est ancrée directement dans l'existence concrète, dans la manière de percevoir et d'être dans le monde. Elle est comme telle un produit de la crise qui, plus tard, s'exprime de façon plus ou moins élaborée, comme trajectoire rectiligne ou avec des détours contrôlés¹²⁴. Plusieurs années après qu'un auteur a concrétisé un chemin balisé par des obstacles dépassés, la société peut l'*autoriser* à exposer les *crises* comme une mémoire du lointain¹²⁵. Or, les crises sont *doute*, par excellence, mais aussi des moments critiques de changement et de clivages. S'ils ne sont autorisés à se présenter que comme une réflexion sûre qui concerne des points clairs, on renonce à une partie de la *crise* comme moteur du développement.

Actuellement s'exprime plus que jamais une nécessité de cohérence et une irrépressible obligation de certitude. De cette façon, la notion de culpabilité tend à s'effacer du langage ainsi que la notion de regret, de faute humaine, ou la possibilité de dire: *cela, je l'ai mal fait*. Ce chemin nous semble sans issue, car l'aspiration à la perfection a ainsi fait place à l'affirmation d'une pseudo-perfection acquise. En ne reconnaissant plus les erreurs par lesquelles pourtant nous pouvons trouver des issues, nous avons échangé notre force, qui passait par le doute, contre une certitude qui l'exclut. Or nier le doute revient à négliger la crise, qui pourtant constitue une opportunité unique pour dépasser les limites de l'immaturité de la pensée.

La crise et les paradigmes

Dès lors que nous comprenons la notion de paradigme comme un «*mythe fondateur*» (Morin) d'une science, nous voudrions proposer un paradigme de *crise* contre le paradigme des *obstacles*. Le paradigme des obstacles est utilisé, surtout, par les sciences dures: le positivisme moderne qui valorise exclusivement l'objectivité, comprise comme l'existence des points de référence totalement mesurables et qui apportent un modèle fixe du monde ou du moins avec des variables contrôlables. C'est un monde observable, descriptible. L'être humain s'exclut de ce monde en tant

¹²⁴ Nous pouvons utiliser ici le concept d'habitus de Bourdieu (1987) qui le définit «*comme des dispositions acquises, manières d'être ou de faire qui s'incarnent dans des corps*».

¹²⁵ Nous pensons, par exemple au livre de VERLET, L. (1993). *La malle de Newton*. Paris: Editions Gallimard.

qu'observateur et maintient un engagement basé sur l'extériorisation de variables communicables.

L'autre paradigme est utilisé surtout par les sciences humaines¹²⁶. Dans ce paradigme, la crise sert comme fondement. Faisons une parenthèse pour dire qu'on doit prendre la *crise* dans son sens étymologique. Ce mot vient du grec *Krísis*, c'est-à-dire *le moment décisif*. Cela implique «*un sens de discontinuité affectant le développement régulièrement progressif d'un processus dont le sens se voit par-là même altéré, compromis et risqué de façon décisive et significative*»¹²⁷.

Cela veut dire que la crise, en tant que moment de *décision*, véhicule un processus interne fondamental. Le paradigme de la crise ramène à une implication majeure, comme processus par lequel existe un compromis subjectif de l'individu avec la situation.

Quand nous parlons de ce *compromis subjectif*, nous plongeons directement dans un sujet plus large, que nous pouvons restreindre quelque peu en disant que nous entendons par là l'investissement du chercheur en tant que sujet face à une problématique. C'est la personne¹²⁸ en tant qu'elle n'est concernée «*que parce qu'il y a du sujet parlant*»¹²⁹. Le chercheur, donc, est le sujet du paradigme (l'ambiguïté sert, parce que, en même temps, il est concerné quand il exerce le paradigme et, que c'est lui qui fait le paradigme). Plus précisément les chercheurs/euses, dans le domaine des sciences qui s'occupent de la sexualité, sont des êtres sexués, humains, désirants; nous ne pouvons pas le nier¹³⁰.

¹²⁶ Nous avançons comme hypothèse supplémentaire que ce paradigme donnera son identité comme science, sa valeur comme connaissance, et orientera ses fonctions sur le développement humain.

¹²⁷ AUROIX, S. (s.d.) (1990). *Les notions philosophiques, dictionnaire. Tome I*. Paris: PUF., p. 509

¹²⁸ Nous rappelons avec Marcil-Lacoste «*qu'il faut reconnaître que le concept de personne n'est pas univoque, ni dans l'usage courant, ni dans l'usage philosophique [...] Le seul fait qu'il existe plusieurs définitions du concept de personne est sans contredit une source importante d'ambiguïtés*». MARCIL-LACOSTE, L. (1986). *La raison en procès*. Montréal: Houtubise HMH, pp. 105-106.

¹²⁹ STEICHEN, R. (1997). in STEICHEN, R. et SERVAIS, P. (dir.). *Individu, personne, sujet?: Identification et identités dans les familles*, Louvain la neuve: Ed. Academia-Bruylant, pp. 11-46.

¹³⁰ Nier dans le sens de l'exclure en tant qu'élément inévitable. Nous voulons faire une distinction entre exclure le fait d'être sexué et la nécessité du «*travail personnel sur sa propre sexualité, ou la «formation de base ou de sensibilisation constituant un relais souple entre l'information et la formation personnelle*», que dit STEICHEN, R. (1980). La formation sexologique en médecine: perspectives générales. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 3, pp. 7-35.

L'alternative: le paradigme de la crise/de l'obstacle

Si nous recensons les manières de faire de la recherche, dans un premier temps, nous pourrions inclure quatre options (l'idée d'extrémisme, nous devons bien l'accepter, est toujours là):

<i>La rigueur dans l'in-nécessaire</i> ¹³¹ (Viola)	<i>Objectivité</i>	<i>Subjectivité</i>	<i>La charlatanerie de l'Académie</i> ¹³² (Bunge)
---	--------------------	---------------------	--

Dans ce tableau, nous montrons la première approche que l'on peut avoir des choses, de l'*objet*. Mais nous devons insister sur le fait que toutes les recherches entreprises par un chercheur *«ont toutes été déclenchées par un événement singulier, imprévu ou inouï qui, dérangeant l'ordre des choses, dérange l'ordre de notre esprit et l'oblige à repenser»*¹³³.

Mais le premier regard sur cet événement a pris, depuis un certain temps, une structure particulière. C'est la discipline, considérée comme *«catégorie organisant la connaissance scientifique»*¹³⁴, qui sert comme interface active où ces deux approches sur l'objet vont se produire.

<i>«La rigueur dans l'in- nécessaire»</i> (Viola)	<i>Disciplinaire</i>	<i>Objectivité</i>	<i>Subjectivité</i>	<i>Inter-disciplinaire</i>	<i>«La charlatanerie de l'Académie»</i> (Bunge)
---	----------------------	--------------------	---------------------	----------------------------	---

Nous introduisons là les deux paradigmes qui s'appuient sur le dépassement des situations conflictuelles. D'un côté, les obstacles ou le **paradigme des obstacles**¹³⁵ et, de l'autre, le **paradigme de la crise**. La différence entre les deux paradigmes sera donnée par le rapport du chercheur aux difficultés et la place subjective accordée, dans la recherche, aux difficultés.

Nous considérons l'obstacle comme le rapport à des causes qui ne peuvent nullement être attribuées aux chercheurs. Elles sont plus objectivables, elles peuvent être partagées dans leur dimension tangible. Donc, la solution d'un obstacle peut être valable pour tous les obstacles du même type.

¹³³ MORIN, E. (1982). *Science avec conscience*. Paris: Fayard, p. 7.

¹³⁴ MORIN, E. (1997). Sur la transdisciplinarité in *Revue de MAUSS*, n° 10/ 2° semestre, pp. 21-29.

¹³⁵ Dans le sens premier dit par Bachelard: *«c'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique»*. BACHERLARD, G. (1989). *La formation de l'esprit scientifique* Paris: Librairie Philosophique J. Vrin, p.13.

La crise, par contre, est toujours personnelle, toujours partagée comme *vécue*, de ce fait elle est nettement subjective. Nous n'ignorons pas la possibilité de la crise chez tout être humain, non plus que chaque obstacle peut déclencher une crise personnelle. Nous voulons souligner ici que cette crise est à plusieurs reprises constitutive de la recherche en elle-même par le biais de l'investissement de la personne. Le rapport à la discipline est surtout orienté vers la méthode expérimentale positiviste. Le rapport à l'interdisciplinaire passe surtout par les méthodes fondées sur la rencontre.

Ce qui circule jusqu'ici, c'est le savoir, non les personnes. Nous avons considéré le rapprochement des concepts comme l'outil de l'interdisciplinarité. Le problème principal surgit ensuite de la migration des individus: que se passe-t-il quand les personnes, avec tout leur vécu, rejoignent le terrain des autres disciplines? Mais surtout, quand ce processus de mouvement, que nous avons mentionné dans la discussion sur les disciplines, produit-il une séparation entre le point de départ disciplinaire et le point d'arrivée, en passant par l'autre discipline? Le mouvement oscillatoire ou un nouvel équilibre. La notion de **Transdisciplinarité** commence à émerger à ce point.

«La rigueur dans l'in- nécessaire»	Obstacles	Objectivité	Subjectivité	Crises	«La charlatanerie de l'Académie»
Méthodologie			Réflexion épistémologique		
	Disciplinarité	Interdisciplinarité	Trans-disciplinarité		
PARADIGME DES OBSTACLES			PARADIGME DES CRISES		

A partir de ce schéma nous pouvons préciser l'importance que revêtent les *paradigmes des obstacles/crises* pour notre sujet, l'étude de la sexualité, l'existence d'une sexualité large, une sexualité ontologique.

Réassociation des concepts

Le paradigme de la sexologie

La sexologie comme science qui étudie les questions relatives au sexe (l'organe et ses fonctions), est née sous le *patronage* du paradigme médical, depuis Havelock Ellis jusqu'à Kraft-Ebbing, référents du début de l'histoire de la sexologie¹³⁶.

¹³⁶ Le concept de Sexologie *Sexualwissenschaft* a été introduit par le médecin allemand Iwan Bloch en 1907, et il a connu rapidement un grand succès parmi ses collègues. Ainsi, la première revue de Sexologie parut en 1908, la première Société de Sexologie a été organisée en 1913, le premier Institut de Sexologie fut fondé en 1919, et le premier Congrès sexologique international eut lieu en 1921.

Nous pouvons reconnaître dans l'histoire de la sexologie que retrace Brenot¹³⁷ les principaux points de son évolution au siècle passé. Deux éléments y sont facilement repérables: l'aspect médical et la place du coït. Nous les repérons dans la recherche, ou dans le choix des thèmes considérés comme majeurs: les enquêtes sur le comportement sexuel, la pilule contraceptive, l'investigation sur l'acte sexuel, la thérapie sexuelle, le SIDA, le Viagra, etc. Tous ces thèmes ont marqué l'évolution de la sexologie basée sur le paradigme médical. Du côté interrelationnel, le thème a été exploré dans les travaux de l'anthropologie, de la psychologie évolutive, de la psychologie différentielle, de la psychanalyse, de la sociologie, de la pédagogie, etc. Ces travaux ont été établis en relation prioritaire avec les thèmes de chaque discipline, et ont été plusieurs fois interpellés pour donner une nouvelle dimension aux problèmes médicaux. Cependant, cette association d'éléments, thèmes, formes de pensée, n'a pas généré un bloc méthodologique mais une situation de tolérance et de domination/soumission par rapport à des thématiques, des intérêts et des investigations. Le paradigme médical a l'avantage indéniable de compter avec *«le pouvoir qui réside à imposer au groupe l'autorité de son jugement et la supériorité de son point de vue»*¹³⁸.

Le paradigme de la sexologie, pour l'étude de la sexualité, subit l'empreinte médicale. Il peut être résumé par les caractéristiques suivantes:

1. Tendance vers l'idée d'objectivité, laquelle *«se construit par la sédimentation de pratiques sociales»*¹³⁹.
2. Orienté vers le dépassement des obstacles.
3. En relation avec les autres sciences, pour obtenir ou garder la reconnaissance de détenir quelque vérité. Plutôt penché vers la multidisciplinarité, appelé quelquefois interdisciplinarité. Migration des concepts ré-utilisés dans le nouveau cadre;
4. Echelle implicite de domination des concepts, sous-jacente aux pratiques. Cette échelle est dominée par la référence aux éléments tangibles.
5. La diversité est présentée comme une variante d'une normalité qui reste le modèle cherché ou à chercher¹⁴⁰.

¹³⁷ BRENOT, Ph. (1994). *La sexologie*. Paris: PUF.

¹³⁸ MAURIAC, N. (1990). *Le mal entendu. Le Sida et les médias*. Paris: Plon.

¹³⁹ DUMAS, B. (1999). Les savoirs nomades. Sociologies et sociétés, vol XXXI, n° 1, pp. 51-62

¹⁴⁰ C'est pertinent de dire que *«les sexualités contemporaines sont souvent l'objet de sondages, publiés régulièrement dans la presse. Les résultats sont interprétés comme normatifs – c'est-à-dire instaurant la norme, ce qui revient à dire que la nouvelle morale serait à présent définie par les sondages»*.

ANATRELLA, T. (1990). *Le sexe oublié*. France: Flammarion, p. 94.

Les différences entre les sexes peuvent être expliquées à partir d'un discours à caractère déssexualisé.

Une telle sexologie manifeste quelque manque de maturité. Face à des champs impossibles à maîtriser elle n'a pas su renoncer à la quête d'un certain prestige. La lutte des paradigmes a annulé toute possibilité de confronter les idées dans un dialogue ouvert. Nous synthétisons cet état, en évoquant les problèmes du même ordre que rencontrent les Sciences de la Communication selon Bougnoux, quand il dit: *«Cet insurmontable pluriel [...] se traduit sur le terrain par la cacophonie des méthodes, des sensibilités, des échelles d'analyse ou des langages utilisés. Faut-il la blâmer? Notre discipline est encore dans l'enfance. Elle a du mal à communiquer avec elle-même, donc à exister pleinement face aux autres, auxquelles elle emprunte»*¹⁴¹.

La sexologie rencontre les mêmes problèmes, bien qu'elle ne soit plus dans l'enfance. Elle a déjà un long passé. Syndrome de Peter Pan? négligence des responsables? Quoiqu'il en soit, la solution passe, sans doute, par l'introduction d'un nouveau paradigme.

Le postulat d'un nouveau paradigme

*«Mais il faut toujours débiter par des choses bien notoires et bien claires»*¹⁴².

Pour pouvoir proposer un paradigme, il sera nécessaire, de nous mettre d'accord sur ce qu'est la sexualité, et de voir si les pratiques existantes s'appliquent à toutes les situations où la sexualité se manifeste. C'est-à-dire que la question se pose, s'il existe un *reste, le non-specialist's-land* de Malinowski.

Définir la sexualité n'est pas chose aisée. Weiss, entre autres, l'a mis en évidence¹⁴³. Aucune tentative n'aboutit à une définition pleinement *satisfaisante*. Peut-être est-ce dû, comme le dit Weeks, au fait que *«la sexualité à voir avec les mots, les images, les rituels et les fantaisies comme avec le corps»*¹⁴⁴. A quoi nous ajoutons, aussi, avec l'esprit et les normes

¹⁴¹ Cité par OLLIVIER, B. (2001). Enjeux de l'interdiscipline. *L'année sociologique*, Vol. 51, n° 2, pp. 337-354.

¹⁴² ARISTOTE (1992); *Éthique à Nicomaque*. Paris: Le livre de poche, p. 41.

¹⁴³ David L. Weiss se réfère aux théories sexuelles, et il cite 25 théories différentes dans ce seul siècle. Voir WEISS, D. L. (1998). The use of theory in sexuality research. *Journal of sex research*. Vol n° 35 (1), pp. 1-9.

¹⁴⁴ WEEKS, J. (1993). *El malestar de la sexualidad. Significados, mitos y sexualidades modernas*. Madrid: Talasa, p. 20.

sociales, les pratiques et la loi, c'est-à-dire une relation artificielle créée par une herméneutique fort fermée¹⁴⁵.

Tenons compte que nous croyons que «*les supposés généraux qui gouvernent la production de la connaissance, se réfèrent tacitement à un sujet qui est mâle*»¹⁴⁶. Idée aussi exprimée par Steichen quand il dit: «*l'idéologie individualiste privilégie l'individualisme masculin*»¹⁴⁷. Le masculin comme la préférence d'une conception basée sur l'existence d'un homme qui représente l'être humain comme celui qui doit maîtriser le pouvoir¹⁴⁸.

Cependant, différentes approches de la sexualité ont produit des réponses à plusieurs questions restées dans le non-dit par des paradigmes médicaux. Il ne s'agit pas de nier l'intérêt de la volonté, des raccourcis, des tentatives, des réussites et des stratégies que les personnes, en tant que spectateur et en tant que protagoniste, ont prôné pour créer des points de repères dans les questionnements sur la sexualité. Il ne s'agit pas non plus de déprécier les nombreux discours qui ont revendiqué une approche plus large de la sexualité et qui ont dénoncé la limitation d'une approche qui exclut la parole comme expression du vécu. Mais il manque le cadre où le travail sur la sexualité pourra trouver des références incontournables pour les individus. C'est-à-dire, face à certaines problématiques de la sexualité, les personnes (clients et intervenants) tâtonnent encore à la recherche de réponses, en devant trop compter sur le hasard comme guide pour construire une réponse satisfaisante.

Quelques points de repères

Face à cette réalité, nous optons pour certains postulats à la base de la *science de la sexualité*, même si, aujourd'hui, d'autres postulats, opposés, sont admis comme étant les vérités de base. Nos postulats seront, dès lors, les suivants:

- La différence sexuelle est ontologique. Elle fonde et structure toute relation entre les individus.

¹⁴⁵ En le sens amplio del gr. *hermeneuein*, interpretar.

¹⁴⁶ BRAIDOTTI, R. (2000). *Sujetos nómades*. Buenos Aires: Paidós, p. 113.

¹⁴⁷ STEICHEN (1997) L'identité du sujet: sa construction et ses nominations in STEICHEN, R. et SERVAIS, P. (dir.), (1997) *Individu, personne, sujet?: Identification et identités dans les familles*, Louvain-la-Neuve: Ed. Academia-Bruylant, pp.11-46.

¹⁴⁸ L'*androcentrisme* de la science a été étudiée par divers auteurs, nous citons HARDING, S. (1986). *The Science Question in Feminism*. USA: Cornell University Press; DECERF, A (s. d.) (1990). *Les théories scientifiques ont-elles un sexe*. Belgique: Adademia-Erasme S.A. MARCIL-LACOSTE, L. (1986). *La raison en procès*. Montréal: Hurbise HMMH.

- La manifestation de la sexualité se réalise à partir des caractéristiques physiques, psychiques, sociales et spirituelles de l'individu¹⁴⁹.
- La structuration de ces manifestations se réalise à partir de la communication. C'est la *parole*¹⁵⁰ qui définit la différence sexuelle, et qui par conséquent *permet, autorise, facilite* la sexualité¹⁵¹.
- Le discours sert à instrumentaliser la *parole*, c'est-à-dire, qu'il établit les normes, définit la normalité et dispose les sanctions conséquentes, et intervient donc dans le désir.
- Tout discours est réalisé par l'articulation des représentations que l'individu construit.
- C'est le conflit entre ces systèmes de représentation qui établit la base et définit la problématique de la sexualité, représentations extériorisées par les discours et manifestées dans la communication entière.

Un nouveau paradigme: la sexualogie

Ces concepts désignent une sexualité englobante et intégrale qui sera différenciée de *l'ordre du sexe* réduit et non intégratif. Cependant, l'idée clé passera, non par la définition de ces objets, mais par la nécessité de les différencier comme types d'objets à étudier, afin d'établir à leur propos une pratique conséquente. Nous avançons donc qu'il sera indispensable de différencier une *sexo-logie* d'une *sexua-logie*. Cette ***sexua-logie*** devra être considérée à partir des points de vue suivants:

- comme science, comme terrain d'étude
- comme profession, comme pratique sociale
- comme apprentissage, comme modèle pédagogique
- comme expression méthodologique, comme méthode

En résumé, la *sexualogie* se fonde sur l'existence d'une problématique qui n'est pas palpable, et de plus impondérable. C'est-à-dire, la *sexualogie* se place au niveau où l'être humain comme sujet interpelle, en fonction de son

¹⁴⁹ Le terme *spirituel* présente plusieurs fois des problèmes d'être accepté. Nous voulons l'appuyer en utilisant les termes de Lorenz: «*Il n'est pas exagéré de dire que la vie spirituelle de l'homme est une nouvelle forme de vie*». LORENZ, K. (1975). *L'envers du miroir*. Paris: Flammarion, p. 233.

¹⁵⁰ Nous utilisons *parole* comme représentant de *communication*.

¹⁵¹ «Kierkegaard raconte qu'il ne pouvait lire sans une intense émotion ce texte de la Genèse où Adam, après avoir donné des noms à tous les animaux, comme l'Eternel lui avait enjoint de le faire, n'en trouve pas pour lui-même parce qu'il n'avait personne devant lui qui lui ressemblât pour le faire». FARAGO, F. (1999). *Le langage*. Paris: Armando Colin, p. 8.

vécu, les sciences et ne trouve là de réponse qu'en se morcelant comme individu pour repérer un accueil dans le discours.

Le travail de mise en évidence de cette situation que nous poursuivons est un plaidoyer pour un paradigme différent, afin de donner signification à la difficulté que rencontre toute personne, d'échanger du sens en parlant.

Conclusion

Dans ce **premier chapitre** nous avons abordé trois questions essentielles. La première question concerne la place que nous donnons à la subjectivité du chercheur. Nous avons expliqué comment nous sommes arrivés au fondement de notre thèse et nous avons donné un exemple de cette place fondamentale que le vécu prend nécessairement dans tout processus de construction d'une réalité: soit dans notre cas, la position du chercheur. En effet, nous avons voulu montrer que toute recherche est imbriquée dans la réalité vécue du chercheur, et ne peut qu'ordonner des données en fonction de son expérience particulière.

La deuxième question teste de fixer le statut épistémique accordé à la sexualité. Nous avons donc voulu montrer que la fonction du *sexe* (considéré comme simple *fonction* génitale) est erronément réduite face à la complexité d'une sexualité intégrée, comprise comme celle d'un sujet qui doit être défini, en outre, comme un être qui doit être considéré comme n'étant pas, tout simplement, sexuellement destiné. Dans ce sens, notre raisonnement se supporte de fonder l'essentiel de la sexualité sur le *besoin* de l'*existence* de l'*autre*. Adoptant une logique du sexe, vu essentiellement comme *organisateur des rapports/rerelations*, nous avons voulu mettre en valeur la dimension ontologique de la sexualité.

La troisième question, serait notre considération de voir ici la tentative d'avancement de notre raisonnement, ce par quoi la notion de *paradigme* pourrait être utile à l'étude de la sexualité. Cette sexualité conceptualisée serait vue comme étant une *fonction intégrale*, ontologique et structurelle de la personne humaine.

Nous déplorons de devoir tenir en compte du fait que le paradigme de la sexologie reste tout entier gouverné par l'empreinte médicale, et sa tendance à la rationalité objectivante. Un examen plus poussé des réalités vécues par le monde de la sexualité laisse pourtant apparaître qu'un autre paradigme peut surgir dans la mesure où l'on arrive à dégager un *reste* non négligeable, voire essentiel, qui pourtant n'est pas pris en compte par les

différentes disciplines concernées par l'étude de la sexualité. Ceci nous permettrait d'étayer l'opportunité d'un nouveau paradigme plus adéquat à cet objet d'étude et d'intervention qui voudra considérer une dynamique de la sexualité qui correspond vraiment à sa fonction ontologique.

Au déroulé de notre réflexion nous avons, par ailleurs, développé les concepts de multi-, inter-, transdisciplinarité comme concepts et outils à utiliser dans l'étude d'un objet à multiples facettes comme celui de la sexualité.

Nous avançons comme proposition d'appeler ce nouveau paradigme, une *sexualogie*, en pensant que cette donnée symbolique se place au niveau où l'être humain, comme sujet, interpelle, en fonction de son vécu, les sciences, et ne trouve là de réponse qu'en s'y morcelant comme individu, pour atteindre un accueil de sa parole. Le travail de mise en évidence de cette situation veut donner signification à la difficulté que rencontre toute personne, pour transmettre du sens en parlant.

Pour poursuivre notre travail, nous devons nous attarder sur certains concepts que nous considérons comme essentiels dans la dynamique de la sexualité, notamment celui de *communication*. En effet, si la sexualité est fondatrice de l'individu, elle se construit et surtout, *s'existentialise*, s'exprime dans la communication. Il devient donc nécessaire d'étayer le concept de communication pour pouvoir définir les points que nous insérons dans notre recherche.

Chapitre II

La communication – Le discours

«He venido a este mundo a expresarme...».
Henry Miller, *Trópico de Capricornio*.

«El abrazo del tango es sobre todo comunicación, y si hubiera que adjetivarla diría comunicación erótica...».
Mario Benedetti, *La borra del Café*.

A- La communication

Introduction

A la fin du chapitre précédent, nous avons mentionné l'importance que nous accordons à la communication dans l'étude de la sexualité. En effet, la communication est le processus qui définit la sexualité et surtout qui permet son *existencialisation*. Dans ce chapitre, nous définirons cette *communication* et nous considérerons son importance pour l'étude, la clinique et le quotidien de la sexualité.

Le concept d'altérité: «Je et l'autre»

Toute société est la somme de ses unités, lesquelles sont constituées par l'interaction entre deux individus¹. En effet, toute société est développée à travers la mise en relation des personnes, réalisée par la communication (pour le moment, nous en restons au concept large de communication)².

¹ «Prototype de l'acte social» dirait Moscovici (1984), cité par BEAUDICHON, J.(1999). La communication. Paris: Armand Colin, p. 8.

² Communication: «Le fait de communiquer, d'établir une relation avec (qqn., qqch.)// Action de communiquer qqch. à qqn. Résultat de cette action//La chose que l'on communique». *Communiquer: dérive du latin communicare et veut dire «être en relation avec»*. (1960). Petit Larousse. Paris: Librairie Larousse, p. 232.

De la *mise en relation* nous dégageons une notion cruciale: celle d'altérité, notion inhérente au fait même de la communication comme processus d'interaction: «*tu resteras toujours en dehors de moi. Mais, du fait que tu n'es pas moi, et que, pas davantage, tu n'es à moi, la parole devient possible, laquelle a besoin de nous*»³. Soulignons que nous utilisons, ici, le terme *parole* comme la synthèse symbolique de la communication, soit l'ensemble d'éléments verbaux et non verbaux qui réalisent une communication.

L'altérité est un concept étrange⁴. Prôné par l'anthropologie et ses écrits⁵, il ne figure pas (du moins, pas comme entrée spécifique) dans les principaux dictionnaires spécialisés de la discipline; pas même dans le dernier en date, le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*⁶. Dans le Dictionnaire des sciences humaines de Thinès et Lempereur, nous ne le trouvons pas non plus⁷.

Le concept est apparu en français, tout en restant encore inconnu pour nous, en espagnol. Le Petit Robert dit que le mot date de 1697. Il était associé au *changement*. Il provient du bas latin *alteritas*, de la racine *alter*, c'est-à-dire *autre*, et a un usage principalement philosophique: «*fait d'être un autre, caractère de ce qui est autre*». Le dictionnaire ajoute que l'antonyme est *identité*.

L'altérité semble être un de ces mots que nous connaissons *intuitivement*, à quoi nous nous référons mais, bien que nous avons du mal à le cerner. C'est pour cela que nous pouvons dire, par exemple, que «*le champ sémantique de l'altérité serait ainsi balisé par les notions de mesure, de comptage, de relation, de contradiction, de changement*»⁸. Si nous nous en tenons à ces notions, l'altérité est le résultat d'une sorte de comparaison, dans le sens «*d'envisager ensemble (deux ou plusieurs objets de pensée) pour en chercher les différences ou les ressemblances*»⁹. Mais elle est aussi

³ IRIGARAY, L. (1998). *Ser dos.*: Buenos Aires: Paidós, p. 30. Aussi in BALMARY, M. (1993). *La Divine Origine*. Paris: Grasset. Particulièrement le Chapitre III, *Où apparaissent l'homme et la femme et la seconde personne*.

⁴ BARIL, G  rald (1996). Repenser l'alt  rit  . *Alt  rit  s, Volume 1, num  ro 1*. Extrait du <http://www.fas.umontreal.ca/anthro/varia/alterites/vol1no1/baril.html>

⁵ Voir AFFERGAN F., (1987). *Exotisme et alt  rit  . Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*. Paris: PUF.

⁶ BONTE, P., IZARD, M. & ABELES, M. (1991). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris: PUF.

⁷ THIN  S, G. & LEMPEREUR, A. (1975). *Dictionnaire g  n  ral des sciences humaines*. Paris: Editions universitaires.

⁸ STEICHEN, R. (1998). Figures de l'alt  rit  : les autres et l'autre in PRESVELOU, CL. et STEICHEN, R. (dir). *La familier et l'  tranger: dialectiques de l'accueil et du rejet*. Louvain-la-Neuve: Ed. Academia-Bruylant.

⁹ ROBERT, P. (1970). *Dictionnaire Le petit Robert*. Paris: Soci  t   de Nouveau Litt  r  , p. 312.

l'exigence d'une relation, c'est-à-dire, que l'altérité exige de nous une certaine mise en jeu de l'autre pour nous associer ou nous écarter.

Quand l'autre apparaît, nous ne devons pas aller très loin dans l'élucubration théorique, pour aboutir à la notion de différence comme fait essentiel dans la rencontre avec l'autre, qui exigera à son tour une recherche pour la mise en code/indices/messages/signes de cette différence. Là, nous sommes dans le domaine de la pensée et nous partageons l'avis de Geneviève Fraise quand elle dit que *«l'origine réelle de la pensée serait née de l'altérité, l'altérité sexuelle première, source d'incompréhension, donc source de l'activité de comprendre»*¹⁰.

Dans cette ligne, nous pouvons dire que le mythe de la création de l'homme, dans la culture occidentale judéo-chrétienne, peut être considéré comme le point de référence symbolique de cette altérité. La Genèse nous dit que cette première expérience avec l'autre est réalisée après la création d'Eve par Dieu. C'est Adam qui prend la parole pour la nommer. Donner un nom est un processus assez complexe qui permet de désigner *«l'appartenance. Il permet à un sujet de se désigner, de se faire reconnaître. Il lui permet donc d'entrer dans la cité. Il constitue son premier pas dans l'univers de la langue et, plus largement dans l'univers du Symbolique [...] Le nom est aussi créateur et révélateur d'un lien»*¹¹. Mais pour nommer, il faut nécessairement l'altérité. Sans altérité il n'y a rien.

La nomination, telle que nous venons d'y faire référence, établit la relation avec, en faisant la différence et aussi en reconnaissant des points communs¹². Cette nomination surgit d'une altérité qui définit la différence avec soi même. Là commence l'autre. *Tu n'es pas moi; tu es l'autre*. Il est possible de nier ces différences, mais elles font toujours surface.

Selon le Robert, le concept d'altérité est opposé au concept d'identité (*«ce qui fait qu'une chose est la même que l'autre»*¹³). Cette relation d'opposition est en même temps fondamentale pour l'identification¹⁴.

¹⁰ Cité par HURSTEL, F. *Naissance du sujet et fonctions de la famille* in STEICHEN, R. & SERVAIS, P. (1998). *Identification et identités dans les familles*. Louvain-la-Neuve: Adademia Bruylant.

¹¹ Ces fonctions de la nomination sont extraites de la conférence de Patrick de Neuter au 33^e Colloque de l'IEFS: "Fonctions paternelles, Choix du patronyme et Nom-du-Père". La conférence était intitulée Nom-du-père, patronyme et malaise dans la paternité". Louvain-la-Neuve, avril 2002.

¹² Selon Lévi-Strauss nommer est différencier et classer. *«Dans un cas, le nom est une marque d'identification, qui confirme, par application d'une règle, l'appartenance de l'individu qu'on nomme à une classe pré ordonnée (...); dans l'autre cas, le nom est une libre création de l'individu qui nomme, un état transitoire de sa propre subjectivité»*. (1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon, p. 24.

¹³ ROBERT, P. (1970). *Dictionnaire Le petit Robert*. Paris: Société de Nouveau Littre, p. 865.

¹⁴ La question de l'identité est un sujet de grande importance. Elle a été travaillée par de nombreux auteurs. Nous citerons seulement deux ouvrages: STEICHEN, R. & SERVAIS, P. (1998). *Identification et identités*

Donc, la notion de différence est fondamentale dans la conceptualisation d'altérité. L'altérité est l'unique issue pour la survie d'une société, mais en même temps c'est l'identité qui fait sa construction. La relation entre altérité et identité devient incontournable pour que n'importe quelle société puisse exister. En d'autres termes, *«la pensée de la différence est la condition de toute pensée»*¹⁵ et, en suivant la logique de Descartes, de toute existence. Castoriadis dit: *«une société est inconcevable si elle ne crée pas la possibilité d'imputation à quelqu'un des dires et des actes»*¹⁶.

Au-delà des efforts réalisés par une grande partie de la philosophie pour *«abolir»*¹⁷ ou *«dénier»*¹⁸ cette différence, celle-ci nous oblige, depuis la fondation mythique de l'humanité, à chercher toujours l'autre. Le début de l'humanité résulte de l'altérité, mais son développement aussi. C'est cette présence de l'autre qui a permis l'interaction, le fait d'*«être en relation avec»*. La communication devient donc le processus fondamental de cette interaction. En d'autres termes: *«en réponse aux comportements de l'autre, chaque personne peut communiquer dans un lexique d'émotions codifiées et dans un jeu de processus intellectuels normalisés, pour assurer à l'expression verbale, dans une culture déterminée, un pouvoir de démontrer et de convaincre»*¹⁹.

Imaginons les deux premiers êtres humains, au sein d'un monde inconnu dans lequel ils ont dû, par besoin, désir ou nécessité, *être en relation*. Ils ont dû faire face au silence et pour le briser utiliser tous les moyens pour que leurs messages soient perçus par l'autre. L'utilisation de la parole est comme *«la mise en œuvre de ce code par les sujets parlants»*²⁰. Nous pouvons envisager que dès cette origine mythique, la communication a pris une place prépondérante et s'est manifestée comme le lien d'interactions permanentes entre individus sexués, nécessairement (voir le chapitre précédent).

Cependant, beaucoup d'eau a coulé depuis ce début mythique synthétisé par la phrase *«tu es ma femme»*. Un long parcours a été effectué

dans les familles. Adademia Bruylant: Louvain-la-Neuve. Et STEICHEN, R. & de VILLERS, G. (dir) (1996). *La famille et les familles: quelle identité aujourd'hui?* Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant.

¹⁵ HURSTEL, F. *Naissance du sujet et fonctions de la famille* in STEICHEN, R. & SERVAIS, P. (1998).

Identification et identités dans les familles. Louvain-la-Neuve: Adademia Bruylant, p. 82.

¹⁶ CASTORIADIS, C. (1986). L'état du sujet aujourd'hui. *Topique; Revue Freudienne*, n° 38 - Novembre 1986, pp. 7-39.

¹⁷ Selon CIXOUS, H. (1992). *La Jeune née*. Paris: 10/18.

¹⁸ Selon FRAISSE, G. (1996). *La différence des sexes*. Paris: PUF.

¹⁹ Cité par BENSA, A. (1988). Individu, structure, immanence in *Colloque de Cerisy: Bateson: premier état d'un héritage*. (b.d. de Ives Winkin). Paris: Editions du Seuil, p. 161.

²⁰ DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (s.d.) (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Editions du Seuil, p. 245.

où la parole est devenue un produit *individuel* selon la terminologie saussurienne et où la langue (langage) a pris place, parce que, nécessairement, depuis le début, les messages ont dû «*s'associer au système langagier, à l'environnement et à la culture des groupes sociaux*»²¹.

Dans ce parcours la communication a subi une série de conceptualisations qui ont fait qu'elle est la réponse à une variété de questions possibles. Mais malgré les nombreuses écoles différentes qui ont traité de la communication, des éléments communs très concrets sont-ils repérables? Nous pouvons les définir par des questions suivantes: Qui peut communiquer (être un *émetteur*, c'est-à-dire quelqu'un qui initie la communication)?; Avec qui peut-on communiquer? (être un *récepteur* qui reçoit la communication; peut-être, pas toujours, vers qui la communication est dirigée). Que communique-t-on? (la chose qui se communique²²). Tout cela peut, d'une certaine façon, se résumer par la question: quels sont les sujets de la communication?

Nous avons soulevé la question de l'altérité. Retenons deux conclusions importantes:

L'altérité est la notion qui permet l'unité sociale minimale que nous avons mentionnée: Je et l'autre. Nous pensons que cette unité est à la base de toute réflexion à propos de la sexualité, une «*unité structurelle de sexualité*», peut-on dire. Attirons l'attention sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un couple masculin/féminin exclusif, mais d'un couple de personnes avec une sexualité (un homme face à une femme, mais aussi, un homme face à un autre homme, etc.). La communication est nécessaire comme support de la constitution de cette altérité, et donc de la sexualité, entendu comme rapport d'altérités.

Voyons dans la suite quelques questions guides se référant à la communication.

Nos points de repères

Etrange époque que celle où nous vivons. D'un côté nous sommes à une époque où l'on communique tout le temps. L'augmentation du mouvement des personnes, la circulation des messages, la facilité des moyens de transport des personnes et des messages, l'apprentissage

²¹ KALAMPALIKIS, N. (2002). Des noms et des représentations. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*. N° 53, pp. 20-31.

²² On comprend qu'«*une chose est le support existant de nombreuses propriétés qui lui sont propres et qui changent*». HEIDEGGER, M. (1975). *La pregunta por la cosa*. Buenos Aires: Editorial Alfa Argentina, p. 36.

nécessaire d'une autre langue, l'incorporation de plusieurs moyens de communication ont débarqué sur la scène du quotidien. D'autre part l'on dénonce un individualisme croissant avec des problèmes de communication avec l'autre, en donnant comme preuve de cette affirmation l'utilisation sans limite de certains de ces moyens de communication (téléphones mobiles, Internet, répondeurs électroniques) qui coupent le contact direct. Cette ambiguïté nous plonge dans un dilemme. D'une certaine façon on a amélioré la transmission, on a universalisé les codes en les rendant consensuels, et pourtant, on a produit un malaise dans la communication et une incompréhension majeure, ou encore la mise en évidence de cette incompréhension ancienne²³. Il semble que la communication se déploie sur le terrain du paradoxe. Voyons comment nous pouvons l'expliquer de la meilleure façon et dépasser ce paradoxe.

Sperber et Wilson proposent deux modèles pour expliquer la communication: *«d'Aristote aux sémioticiens modernes, toutes les théories de la communication ont été fondées sur un seul et même modèle, que nous appellerons modèle du code. Selon ce modèle, communiquer, c'est coder et décoder des messages. [...] un modèle tout à fait différent, que nous appellerons le modèle inférentiel. Selon le modèle inférentiel, communiquer, c'est produire et interpréter des indices»*²⁴. Mais, même si la notion de code est indiscutable, la communication continue d'être un sujet controversé.

Beaudichon (1999) dit que *«le concept de communication est si souvent invoqué dans des champs et des acceptions tellement diverses qu'il est devenu le prototype du concept flou»*²⁵, mais nécessaire, ajouterons-nous. L'être humain a considéré depuis toujours, par plusieurs voies et avec des intérêts variables, l'importance de communiquer, importance reflétée par l'idée de la théoriser, quelquefois, au delà du quotidien où elle se passe.

Peut-être, y a-t-il là l'origine du dilemme, le fait qu'on donne différents sens à la *communication*. Wolton (1997) propose trois sens qui nous semblent pertinents pour étayer une différence quand on parle de communication. Ces trois sens sont:

- La communication est d'abord une expérience anthropologique fondamentale.

²³ Wolton l'exprime assez crûment: *«La communication qui devait rapprocher les hommes devient en réalité le révélateur de ce qui les éloigne»*. WOLTON, D. (1997). Penser la communication. Paris: Flammarion, p. 20.

²⁴ SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). La pertinence. Communication et Cognition. Paris: Les Editions de Minuit, p. 13.

²⁵ BEAUDICHON, J. (1999). La communication. Paris: Armand Colin, p. 7.

- La communication est aussi l'ensemble des techniques qui, en un siècle, a brisé les conditions ancestrales de la communication directe, pour lui substituer le règne de la communication à distance.
- Enfin, la communication est devenue une nécessité sociale fonctionnelle pour des économies interdépendantes²⁶.

Ces trois sens mettent en évidence les trois questions que nous avons déjà mentionnées avant, qui nous semblent très importantes: qui communique? avec quoi communique-t-on? et pourquoi communique-t-on?

Nous ne prendrons pas la place des chercheurs et des étudiants en communication. Nous voulons seulement comprendre cette question de la communication, ce fait d'«être en relation avec quelqu'un». Cette définition du dictionnaire met en évidence deux éléments: le premier est l'idée de partage, et le deuxième, l'idée de *transmission, diffusion*. Nous remarquons qu'est toujours implicite la notion de l'autre, l'altérité que nous avons mentionnée plus haut.

Voyons ensuite les deux points de repère que nous avons pris pour la question de la communication:

1. Le modèle de Shannon et Weaver
2. Le premier axiome de la pragmatique de la communication (Palo Alto).

Le modèle de Shannon et Weaver

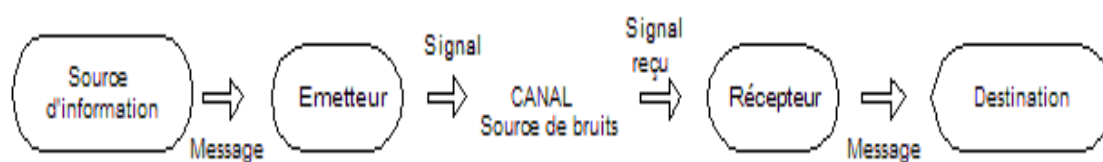
Aujourd'hui nous connaissons sous ce nom un modèle proposé par deux auteurs américains Weaver (professeur) et Shannon (ancien élève de Weaver au Massachusetts Institute of Technology et à l'époque ingénieur travaillant pour *Bell Telephone Laboratories*).

Ce modèle, devenu universel, essaie de mettre en évidence des problèmes en relation avec une notion d'information particulière «à ne pas confondre avec son usage courant»²⁷.

Le schéma qu'ils utilisent pour symboliser la communication est le suivant²⁸:

²⁶ WOLTON, D. (1997). *Penser la communication*. Paris: Flammarion, pp. 15-16.

²⁷ WEAVER, W. & SHANNON, Cl. E. (1975). *Théorie mathématique de la communication*. Paris: C.E.P.L., p. 37.



Deux choses nous semblent fort pertinentes dans le travail de Shannon et Weaver. D'abord, l'essai qu'ils font de délimiter leur champ, en sachant qu'il est plus large. Ils savent que leur théorie n'est pas généralisable à l'ensemble des phénomènes appelés *communication*. Ensuite, comment ils divisent les problèmes de la communication en trois niveaux très précis, une façon d'établir des marges, des champs et de permettre une suite:

- Niveau A: avec quelle exactitude les symboles de la communication peuvent-ils être transmis? (problème technique)
- Niveau B: avec quelle précision les symboles transmis véhiculent-ils la signification désirée? (problème sémantique).
- Niveau C: avec quelle efficacité la signification reçue influence-t-elle la conduite dans le sens désiré? (problème de l'efficacité)²⁹.

Bien que cette théorie ne réponde pas à la totalité de la problématique de la communication, elle est devenue incontournable pour étudier la communication³⁰. Nous pensons qu'elle reprend une notion très présente dans les relations humaines: le message transmis. Sans doute, ce modèle est limité et ne peut pas expliquer le tout, comme le disent les auteurs penchés sur les sciences de la communication.

Nous croyons qu'on peut prendre ce modèle comme base et y introduire d'autres éléments comme l'a fait W. Schramm (1970), qui ajoute une certaine nécessité «*de maîtriser, tout au moins partiellement, le code*» et aussi en «*rompant avec la linéarité du modèle de Shannon, introduit la notion de rétroaction (feed-back)*»³¹. Ce modèle ajoute en définitive la dimension de l'expérience personnelle de la communication, qui sert à différencier divers niveaux en relation avec le processus de la communication. Celle-ci ne peut pas se réduire à un modèle linéaire et il doit

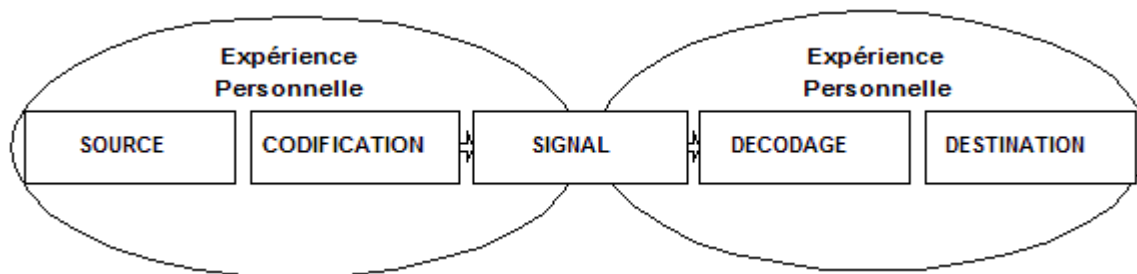
²⁸ WEAVER, W. & SHANNON, C. E. (1975). Théorie mathématique de la communication. Paris: C.E.P.L., p. 35.

²⁹ Ibidm, p. 32.

³⁰ «Il est clair que la définition classiquement retenue par les psychologues, que l'on retrouve aussi avec une prégnance moindre, dans les autres sciences humaines, est calquée sur la modélisation des télétransmissions». BEAUDICHON, J. (1999). La communication. Paris: Armand Colin, p. 32.

³¹ MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D. (1993). Introduction aux théories de la communication. Bruxelles: De Boeck Université, p. 31.

se dimensionner directement en relation avec ce qu'on attend de l'autre, c'est-à-dire qu'il est en train de se redéfinir en permanence par la possibilité d'action de l'autre. Voyons ce modèle³²:



Ces modèles sont, sans doute, des métaphores, c'est-à-dire, «des îlots d'imaginaire, qui motivent la recherche et créent des zones d'attraction pour les concepts»³³. Ces métaphores servent à mettre en place une explication pour le fait complexe de la communication. Cette complexité est établie par ses deux caractéristiques: d'un côté elle a plusieurs niveaux différents, et de l'autre elle est enracinée dans le quotidien.

Ce qui nous apparaît comme évident dans ces niveaux et dans cette quotidienneté est le fait que la communication est un affaire humaine. De plus, nous dirons, en paraphrasant Benveniste, que «appliquée au monde animal et à d'autres mondes aussi, la notion de communication n'a cours que par un abus de termes»³⁴. Les éthologues et les informaticiens, parmi d'autres professionnels, résistent à cette idée. Ils considèrent les codes des signaux chez les animaux comme un système de communication³⁵, de même aussi que le modèle de Shannon et Weaver qui est basé sur l'étude du télégraphe. Nous pouvons dire que ce modèle «est si profondément enraciné dans notre culture occidentale qu'on a tendance à oublier qu'il s'agit là après tout d'une hypothèse et pas d'un fait»³⁶. Benveniste a déjà signalé l'insuffisance du code de signaux par rapport aux avantages du langage humain. La différence n'implique pas le mépris d'un système qui s'avère utile pour les différentes espèces. Elle constitue toujours une explication sur ce système de signaux qui prend de la valeur par la voie de la verbalisation.

Le fait que la communication est un affaire humaine est mis en évidence par la double affirmation qu'actuellement existe un problème de

³² Extrait de MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D. (1993). Introduction aux théories de la communication. Bruxelles: De Boeck Univesité, p. 31

³³ SFEZ, L. (1988). Critique de la Communication. Paris: Seuil, p. 23.

³⁴ BENVENISTE, E. (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris: Gallimard, p. 56.

³⁵ Voir les travaux de Von Frisch sur les abeilles et leur code de communication.

³⁶ SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). La pertinence. Communication et Cognition. Paris: Les Editions de Minuit, p. 17.

communication en même temps que «*les techniques de communication sont partout présentes*»³⁷. Nous pensons qu'il faut faire la différence pour arriver à comprendre le rôle de la communication comme un fait humain. Souvenons-nous que, quand les personnes parlent de communiquer, elles font référence au fait de passer un message vers une autre personne en utilisant les moyens dont elles disposent. Elles pensent que la clarté du message est en relation directe avec leur capacité de pouvoir entraîner l'autre vers une considération de ce qu'elles essaient de transmettre. Il y a une volonté de transmission en utilisant certains moyens³⁸. La complexité de ce phénomène de communication s'amplifie si nous prenons en compte que l'éventail d'options part de l'unité minimale (deux personnes) jusqu'à la communication de masse par les médias, et que les moyens utilisés vont des plus limités au niveau du support (la voix) aux plus développés (la conférence via Internet, par exemple). Au niveau des symboles, il peut y avoir également un éventail très large, qui va de l'utilisation de la langue maternelle dans le même contexte³⁹ jusqu'à l'utilisation des langues différentes ou d'origines variées. Voilà d'autres questions qui nous semblent négligées dans le modèle de Shannon et Weaver et qui ont été abordées par le biais de la linguistique. Les questions posées par De Saussure seront reprises par plusieurs auteurs: par coïncidence, dissidence et aussi par un travail qui suit son propre chemin (nous pensons particulièrement aux travaux de Freud et de Lacan). En définitive, il s'agit de la place de la langue et de la parole dans ce processus de la communication, de l'ensemble des mots pour parler (le système langagier) et du rôle de la parole, du discours, du texte, et de l'incontournable ensemble *signe-signifié et signifiant*.

Il y a encore un problème à considérer. La notion d'efficacité met en évidence le rôle du pouvoir: quel code utilisera-t-on par priorité? Quel sens auront les messages? Face aux messages contradictoires, auquel donnera-t-on la priorité? Quels filtres utilisera-t-on pour faire l'encodage et le décodage des messages? Nous voulons attirer l'attention sur cette notion de pouvoir, que nous développerons plus tard, mais que nous avançons comme la capacité d'imposer ou de disposer les conditions pour les encodages et les décodages des messages. Nous poussons un peu plus loin en disant que cette question de pouvoir n'implique pas l'idée unique de force, mais aussi des

³⁷ BRETON, Ph. & PROULX, S. (1989). L'expression de la communication. Paris: La Découverte/Boréal, p. 9.

³⁸ Nous rejoignons les problèmes auxquels pensaient en SHANNON et WEABER: des problèmes techniques, sémantiques et d'efficacité.

³⁹ Le terme contexte est une clé pour la suite. Nous reprenons à notre compte la définition de SPERBER et WILSON: «*Un contexte est une construction psychologique, un sous-ensemble des hypothèses de l'auditeur sur le monde. Bien entendu, ce sont ces hypothèses, et non l'état réel du monde, qui affectent l'interprétation d'un énoncé*».

stratégies pour réduire l'expression de l'autre, rendre indicibles certaines choses et taire leur parole.

Maintenant, reprenons notre parcours avec la question de l'interrelation entre deux individus comme point de départ de la communication. Ici, il nous semble pertinent et exact de parler du premier axiome de Palo Alto.

Le premier axiome de Palo Alto

Au moment où l'on parle de la communication comme ressortissant à la relation interpersonnelle, avec toute la problématique qui se dégage de cette situation, nous parlons de ce qu'on a appelé *la pragmatique de la communication*.

Quand nous avons commencé à parler de la communication, nous nous référions à une action, motivée par l'échange des messages. Mais les messages entre les êtres humains sont loin d'être totalement consensuels. Peut-être peut-on utiliser le même langage, les mêmes mots, mais l'on sait bien depuis Aristote que «*les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme*»⁴⁰. En d'autres termes, on ne dit pas toujours ce que l'on veut dire, on n'entend pas toujours ce qui a été dit, on n'explique pas toujours ce que l'on pense expliquer.

Ce jeu permanent entre messages transmis consciemment, messages reçus consciemment et messages transmis et reçus par la voie de l'inconscient, est à prendre en compte. Souvenons-nous des nombreux travaux de psychanalystes, sociologues et anthropologues qui ont souligné la place de ces messages et leur système particulier de décodage. En ce sens, l'on peut dire que la somme des messages d'un individu peut se diviser, nécessairement, en intelligibles ou non pour l'autre. L'effort, l'intérêt ou la formation peuvent accroître l'efficacité de la transmission. Cependant, il est important de reconnaître qu'on ne peut pas construire une grille d'interprétation universelle.

Le niveau relationnel de la communication nous conduit, inévitablement, à ce que nous connaissons comme «*pragmatique de la communication*». Et là, nous devons faire référence à Palo Alto, à "The Palo Alto Medical Research Foundation", créée en 1950. Dans cette fondation, en

⁴⁰ ARISTOTE (1936). *Organon*. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin, pp. 77-78.

1959, Jackson, Bateson, Satir et d'autres ont développé la théorie du *double bind* comme étant l'origine de la schizophrénie⁴¹.

En 1960, le jeune Watzlawick fera un bref séjour dans cette Fondation. Il y fit la connaissance de Bateson. Par la suite, ce fut Jackson qui influença beaucoup sa pensée. Selon Watzlawick, l'histoire s'est déroulée comme suit: *«Ensuite il y eut Milton Erickson: Jay Haley et John Weakland se déplaçaient régulièrement à Phoenix pour le rencontrer et le voir travailler. C'est à travers eux que j'ai eu connaissance de ces travaux. Je dois souligner ici le fait que le groupe qui s'était constitué autour de Bateson et le Mental Research Institute que Don Jackson avait créé en 1959, n'a jamais été une unité: parler de l'Ecole de Palo Alto, comme c'est souvent le cas, est tout à fait fictif et imaginaire. Ce furent deux groupes qui ont beaucoup collaboré ensemble, mais différents. Le groupe de Bateson s'est dissout en 1962: Bateson est parti pour poursuivre des études sur la communication des dauphins. Dix ans après, c'est Heinz von Foerster qui nous a rejoints: j'avais fait sa connaissance quelque temps auparavant et j'avais acquis la conviction qu'il s'agissait d'un scientifique d'une compétence exceptionnelle. Professeur à Chicago, il est venu vivre près de chez nous et nous avons pu faire évoluer notre théorie en incluant la cybernétique du 2ème ordre, l'observation de l'observateur, l'idée qu'il n'existe pas de neutralité de l'observateur, même et surtout pas dans les sciences humaines»*⁴².

Le point qui nous intéresse dans le travail de Watzlawick est ce qu'on appelle le premier axiome de la pragmatique de la communication. Celui-ci dit: **«l'on ne peut pas ne pas communiquer»**⁴³. Cet axiome donne à la communication le statut d'une unité de comportement. Pour que cela prenne de la valeur, il fait la différence entre la communication dite *digitale* et celle dite *analogique*. Nous voulons attirer l'attention sur le fait que toutes les théorisations sur la communication ont toujours mis en valeur la distinction entre deux formes de communication: digital/analogique (Watzlawick), communication représentative/ communication expressive (Sfez), modèle code/modèle inférentiel (Sperber et Wilson), linéarité/ feedback (Shannon et Weaver/Schramm), communication normative/ communication fonctionnelle (Wolton), communication individuelle-boule de billard/sociale-orchestrale (Winkin et Sfez) ou même signifiant/signifié (De Saussure). Il ne nous paraît

⁴¹ Cette Fondation existe dans le sein de *The Mental Research Institute* (MRI). Cet Institut est une corporation indépendante, multidisciplinaire, sans but lucratif, orientée vers la recherche, l'éducation et le service. Son objectif spécifique est de «conduire et encourager la recherche scientifique et la découverte en relation avec la conduite humaine pour le bénéfice de toute la communauté». Extrait page Web de la MRI (<http://www.mri.org>).

⁴² Entretien réalisé par Gilbert Pregno dans le contexte d'une invitation de la Fondation Kannerschlass Suessem 17 et 18 octobre 1995. V. <http://www.kannerschlass.lu/watzlawick.htm>. Souligné par nous.

⁴³ WATZLAWICK, P et al. (1972). *Une logique de la communication*. Paris: Editions du Seuil, p. 46.

pas important de définir la valeur de chaque relation face aux autres dualités, mais d'insister sur l'existence permanente de la dualité elle-même. En définitive dans toute communication existe cette notion du reste, laquelle est toujours reprise par une autre notion qui devient un contrepoids toujours nécessaire.

La communication et la sexualité

Il n'y a pas de fait sexuel sans l'admission de l'autre dans notre réalité. En d'autres termes, la société peut exister parce qu'il existe deux personnes qui peuvent se nommer. Chaque personne, depuis l'énoncé mythique *«il n'est pas bon que l'homme soit seul»*⁴⁴, échange en permanence des messages. C'est-à-dire que l'être humain produit des messages pour être entendu, parce qu'il existe par la communication⁴⁵.

Dans le chapitre précédent, nous avons fait état d'une sexualité qui concerne l'être humain dans toutes ses manifestations, c'est-à-dire, dans toutes les options qu'il peut faire pour produire des messages. A son tour, la société devient une grille de lecture et aussi d'expression. Elle canalise les messages selon un code qui est processus. La spirale de l'échange permanent de messages devient un acte défini depuis longtemps quand nous arrivons sur la scène de la communication. *«La vie sociale est avant tout un échange, c'est-à-dire réciprocité», «... parce que les hommes échangent des mots, des biens, mais aussi des femmes»...*⁴⁶. Nous ne pouvons pas en faire abstraction et la notion de communication prend en considération tous les rapports possibles. Mais si ceux qui communiquent sont des humains (pas d'autre option possible), il ne peut pas être évité que cette communication soit sexualisée. Il n'est pas toujours question de sexe, mais toujours de sexualité.

C'est-à-dire que tous les êtres humains tendent à produire des messages (interrogatifs ou en réponse). Une production en continu n'est pas toujours traduisible en mots. Cela implique que toute conduite humaine a une valeur potentielle de message. Il n'est pas question seulement de l'école systémique, même la psychanalyse nous l'a appris. Lacan dirait: *«le symptôme est parole adressée à l'autre»*, énonciation clairement fondée sur les affirmations de Freud, que toute personne cherche à communiquer ses sensations intra psychiques.

⁴⁴ La reprise de l'affirmation biblique n'implique pas une prise de position sur une sous-jacente soumission féminine. Elle est seulement un point de départ pour le débat.

⁴⁵ Les concepts d'*intentionnalité* ou de *pertinence* sont utilisés à ce propos. Nous voulons souligner que l'intention de produire un message et même l'intention d'entendre un message n'impliquent pas qu'on puisse aboutir à le faire.

⁴⁶ DELIEGE, R. (1996). *Anthropologie de la parenté*. Paris: Armand Colin, p. 99.

Ajoutons que le concept de message désigne un ensemble de processus d'énonciations/énoncés. Il faut prendre en compte qu'il ne s'agit pas seulement d'un ensemble de mots, mais aussi d'un ensemble de communication non-verbale. Selon les termes de Watzlawick que nous faisons nôtres, *«il faut y englober posture, gestuelle, mimique, inflexions de la voix, succession, rythme et intonation des mots, et toute autre manifestation non-verbale dont est susceptible l'organisme, ainsi que les indices ayant valeur de communication qui ne manquent jamais dans tout contexte qui est le théâtre d'une interaction»*⁴⁷.

La communication est la transmission, à travers cet ensemble d'options possibles, des messages qui expriment tant bien que mal ce que nous voulons, ce que nous savons, en retirant de ces messages ce que nous voulons cacher (des efforts que nous ferons souvent sans succès). Cette communication est encadrée par des variables cognitives et par des variables sociales. Nous avons appelé ce groupe de variables des filtres, qui sont des grilles d'expression ou de lecture des messages dans l'interrelation avec l'autre. Nous ne communiquons pas tout, mais nous ne pouvons pas éviter de communiquer. Dans ce processus, les grilles (d'expression et de lecture) sont connues. Parmi elles, il y aura des codes mieux acceptés, plus clairs (lisez plus consensuels), avec des interprètes ou traducteurs capables de décoder avec plus de facilité certains messages (nous incluons volontiers ici les médecins qui savent décoder avec plus d'accessibilité quelques-uns des messages du corps, les psychothérapeutes qui savent décoder des messages paradoxaux, les psychanalystes qui entreprennent une traduction des messages mis dans les rêves, etc.)⁴⁸.

Dans cette logique, deux courants de transmission sont présents: une transmission interne, (celle qui met en relation le conscient et l'inconscient), et une transmission externe, *maîtrisée* par les filtres et conditionnée par le code⁴⁹, par la traduction et par le récepteur, parce que *«toute communication s'appuie ou produit un système de contrôle, de transformation, de filtrage ou de sélection de l'information qui peut, certainement, être délibéré, mais qui dans la plupart des cas, est inconscient»*⁵⁰.

⁴⁷ WATZLAWICK, P., HELMICK BEAVIN & JACKSON, D. (1972). Une logique de la communication. Paris: Editions du Seuil, p. 60.

⁴⁸ Paul Davies disait: *«Ainsi Newton, voyant tomber la pomme en tire les lois de la gravité. Les lois de la nature sont occultées. Déchiffrer ce code, c'est la tâche de la science: les informations sont là, à nous de les décrypter»*. Congrès UIP - l'Unesco (Paris) - Avril 2002.

⁴⁹ Abric signale que la *«polysémie du code, son ambiguïté, sont toujours source de difficultés de communication»* ABRIC, J.-C. (1996). Psychologie de la communication. Méthodes et théories. Paris: Armand Colin, p. 18.

⁵⁰ ABRIC, J.-C. (1996). Psychologie de la communication. Méthodes et théories. Paris: Armand Colin, p. 13.

Quelques pistes

La communication est le produit de l'existence de l'autre. Avec celui-ci, on fait des échanges provoqués par une obligation, un besoin et/ou un désir. Une communication est comprise comme une production de l'être humain, avec ses quatre composants: le corps, la psyché, l'individu social et en quatrième lieu, la spiritualité, selon notre définition⁵¹, ou le sujet, selon le découpage de Castoriadis⁵². Une communication est sociale parce que les filtres naissent d'une culture déterminée, ou encore elle est contrôlée par des normes qui fixent des paramètres de lecture et d'expression, des limites, etc. Mais, en même temps, il existe un point de rencontre avec l'autre, ce point où l'on cherche l'espace pour pouvoir dire ou ne pas dire, mais avec ses propres *mots*.

Dans cette situation, le fait d'être sexué est incontournable et nous oblige à nous exprimer ou à nous taire en termes de cette sexualité masculine ou féminine. L'on ne peut pas y échapper, et pour cela on renforce l'autocensure. Nous pensons à ce propos au célèbre Serment d'Hippocrate: *«dans quelque maison que j'entre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves»*⁵³; mais nous pouvons évoquer aussi une morale qui voyait, et qui voit encore, dans la communication avec l'autre sexe, le risque du péché, c'est-à-dire une attitude orientée sur le sexe selon les termes courants⁵⁴.

La communication est une tentative d'exprimer, par quelque moyen, notre représentation d'une situation. Elle est fondée sur notre perception d'une réalité déterminée en relation à un schéma de symboles qu'on traduit en fonction d'un imaginaire assumé comme personnel.

L'émetteur et le récepteur sont des personnes qui veulent entrer en relation à travers un processus d'échange, à partir d'un message qui n'est pas autre chose que l'encodage d'un ensemble d'éléments, que l'émetteur produit à partir de sa propre réalité et qu'il essaie de transmettre selon ses besoins. Ce qu'on transmet, on l'appelle message, il vise un autre en tant que

⁵¹ VIOLA, F. (1997) La représentation de la sexualité: tentative d'une définition intégrative et opérationnelle. Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de Licencié de l'IEFS Louvain-la-Neuve. Promoteur STEICHEN. R.

⁵² CASTORIADIS, C. (1986). L'état du sujet aujourd'hui. Topique. Revue Freudienne, n° 38, pp. 7-39.

⁵³ Extrait de la traduction de Littré 1884. Source:
http://www.bmlweb.org/serments_medicaux.html

⁵⁴ Il est très pertinent de se souvenir de la différence quant à la communication prêtée à *Emile* et à *Sophie* par Jean Jacques Rousseau dans son ouvrage classique: Emile ou de l'éducation. (1876). Paris: Baudouin.

récepteur. C'est un processus dynamique où le rôle de l'émetteur et du récepteur sont échangeables.

Dans ce processus de production de messages, on utilise une série d'éléments qui doivent traduire la réalité d'une personne en termes intelligibles pour l'autre. Ce processus d'intelligibilité auquel nous faisons référence n'est pas toujours issu du consensus, mais de la croyance en une construction claire de ce qu'on croit dire, une construction qui est basée sur ce qu'on croit savoir et aussi sur la supposition que l'autre personne fait de notre background.

Ce processus, par lequel on échange des messages avec l'autre est *permanent* et *continu*. Nous comprenons *permanent*, comme la capacité innée de tout individu de produire des messages en toute situation et à tout moment, en acceptant que plusieurs d'entre eux peuvent se *perdre* dans *l'immensité de l'espace*, et que d'autres *ne soient pas considérés comme messages*. Nous comprenons *continu* dans le sens d'irréversibilité de la production des messages. La pause n'existe pas dans cette production. Il est nécessaire de souligner que tout message a besoin d'un récepteur, mais aussi que celui-ci, prenne, accepte, traduise, dé-codifie et/ou interprète ce message.

Cette communication, bien sûr, est prise dans différents types de relation et à chaque fois les intervenants *utilisent* dans une mesure plus ou moins grande, les différents composantes de l'individu: le corporel, le psychologique, le social et le spirituel.

Dans une situation idéale de communication, c'est-à-dire le mythe de la sphère d'Aristophane, ces quatre composantes d'une personne seront directement en relation avec les composantes de l'autre. Néanmoins, cette sphère mythique, que nous appelons *unité idéale de sexualité*, n'est pas ce avec quoi nous sommes confrontés dans la réalité. Il y a des systèmes de communication entre les personnes qui vont mettre en jeu quelques-unes de ces composantes et qui sont reçus par l'autre, non pas de la manière que nous voulons, mais de la manière que l'autre peut ou de la façon qu'il croit devoir accepter le message.

La communication, habituellement, utilise une de ces composantes pour l'émission du message, et elle est reçue par l'autre par une composante «x», qui n'est pas nécessairement attendue par l'émetteur, parce qu'elle est mise en place par le récepteur. Cela peut générer des inconvénients, bien sûr, parce qu'il peut y avoir de l'incompatibilité entre les composantes demandées pour l'écoute (par l'émetteur) et celles qui sont offertes pour l'écoute (par le récepteur).

Cette difficulté est générée quand il n'y a pas de marge pour ces deux processus: la flexibilité du système (émetteur-code-récepteur) et la possibilité de méta-communiquer sur ce système. Le principal empêchement pour résoudre ces deux problématiques est le recours au pouvoir. Nous avançons l'idée que le pouvoir est la capacité d'imposer la composante sur laquelle le récepteur doit recevoir le message, de déterminer le code à utiliser et de délimiter les réponses à donner. Le pouvoir existe en relation avec l'autre, et il a un poids social très grand.

Il est important de remarquer que toute relation tend à établir une asymétrie. Celle-ci peut être dynamique ou statique. Une asymétrie dynamique est celle qui ne permet pas une certaine élasticité dans les relations quotidiennes, pour que l'autre puisse aussi mettre en place un code pour faire que ses messages soient entendus avec l'une ou l'autre composante selon la préférence. Cette asymétrie dynamique sera la source des états de santé dans les relations avec autrui. Par contre il y a asymétrie statique quand ce pouvoir fige les conditions de l'asymétrie. Ce faisant, il rend difficile la récupération du dynamisme. Dans ces cas, le pouvoir cherche un deuxième processus de validation, qui est externe. Nous faisons référence au processus par lequel un tiers devient le témoin de l'asymétrie statique. Le pouvoir, quand il se sociabilise (devient partagé et partageant), doit réaffirmer ou dénier, nécessairement, les asymétries existantes.

Pour nous, les discours sont les manifestations de pouvoir les plus consensuelles qui soient. Ils sont la construction d'un message à travers la somme des savoirs établis sur une toile sociale particulière. Dans les discours, il est habituel de trouver des idées qui sont constituées par le vécu d'autrui, en dépendance avec les idéologies dominantes à ce moment. La construction de ces discours a été transformée en un fait social. Dans cette mesure, les discours respectent les normes de ce *qu'il est autorisé de dire*. Une sorte de catalogue des catégories, jamais exhaustif comme le rêvent les ethnologues. Cette sorte de catalogue des catégories donne l'autorisation d'utiliser tel ou tel discours. Mais aussi il met un cachet sur ce qu'on peut dire, quand et comment, mais il peut aussi servir pour disposer les codes à utiliser pour la lecture des messages⁵⁵.

⁵⁵ La catégorisation est comprise comme le processus par lequel les individus classent les éléments de leur environnement semblables entre eux dans des ensembles cohérents. Cette catégorisation nous semble très importante dans le domaine de la sexualité. Ce processus peut produire l'effet de désignation concomitante dans les cas des victimes-environnement.

Types de communication

Quand nous parlons de communication, nous parlons d'un ensemble de façons de transmettre les messages. Nous pouvons classer les types d'organisation des échanges interpersonnels comme suit:

- la prédominance langagière (code digital – prédominance verbale);
- les vecteurs non-langagiers (code analogique – prédominance non-verbale).

Notons que ces catégories ne sont pas exclusives l'une de l'autre. *«Suivant Scherrer (1984), nous désignons par verbal les signes répertoriés dans le lexique de la langue, et par non verbal, ceux qui ne le sont pas»*⁵⁶.

Ce qui nous intéresse, c'est le système à prédominance verbale. Dans celui-ci, nous pouvons distinguer:

1)- Le dialogue: *«désigne l'interaction prolongée et renvoie à l'épisode organisé de communication où les prises de parole se succèdent de manière relativement équilibrée et entretiennent entre elles des relations d'implication»*⁵⁷.

2)- La conversation: *«sa définition est pour le moins vaste. [...] désigne des productions relativement moins contraignantes chez des individus pouvant être considérés comme des pairs»*⁵⁸.

3)- Le débat: est une interlocution ou une partie d'interlocution qui se caractérise par une énonciation initiale – contestée par une autre énonciation – l'une imposant son point de vue.

4)- Le discours: au sens large, le discours est défini en ces termes: *«il s'agit de toute expression de la pensée qui passe par des mots et des proposition qui s'enchaînent»*⁵⁹.

Ces modes d'être en communication peuvent, par ailleurs, se regrouper selon que, d'une part, le message peut s'exprimer ou être tu (dans le dialogue, la conversation ou le débat), ou, d'autre part, qu'un message s'impose face à un autre (dans le cas du discours). Donc, dans une communication, la parole relève de l'expression individuelle et le discours de l'expression collective.

⁵⁶ BEAUDICHON, J. (1999). La communication. Paris: Armand Colin, p. 41.

⁵⁷ Ibidem., p. 35.

⁵⁸ Ibidem., p. 36.

⁵⁹ PIRET, A., NIZET, J. & BOURGEOIS, E. (1996). L'analyse structurale. Bruxelles: De Boeck Université, p. 7.

B- Le discours

«De que estan hechas las palabras
que nos pesan tanto...»
José Larralde⁶⁰.

Introduction

Rappelons que la sexualité est considérée par nous comme une relation à l'autre, fondée par l'altérité. Nous avons tenté de mettre en évidence dans la première partie de ce chapitre que, selon nous, la communication sert à structurer la sexualité. Nous croyons que cette réalité est, à la fois, indéniable et négligée. Parce que l'analyse de la sexualité n'est pas toujours faite sur l'axe de la communication, même en acceptant que cet axe soit crucial.

Au-delà de tout, la communication est une transmission de messages multi-codifiés qu'un individu réalise, avec ou sans l'intention de produire une réponse. Le caractère inévitable du message est confronté à la disponibilité des récepteurs, mais aussi de traducteurs/décodeurs qui sont issus des grilles de lecture que la société met en place à partir de certains détenteurs des messages.

S'il n'est pas suffisant de dire des choses, c'est parce que ces choses doivent être entendues, comprises et surtout considérées comme des manifestations intentionnelles des messages. Rappelons que *dire des choses* ne se passe pas seulement au niveau conscient. Il est question de l'ensemble de la personne, prise dans cette masse de choses qui dépassent notre capacité de dire, c'est-à-dire de langage.

Sans doute nous disons plus que ce que nous pensons consciemment, nous disons plus que ce que nous réalisons dire, nous disons plus que ce que nous voulons, nous disons autant que notre désir pousse à dire ou à taire. En définitive, toute intervention sur l'autre est un processus continu pour produire et décoder des messages que chacun communique à l'autre (un autre pas toujours défini, clair et évident), à travers le corps (niveau gestuel, positionnel, aussi moléculaire et/ou métabolique, etc.), la psyché (lapses, silences, jeux de mots, etc.), l'interaction sociale, (réactions face aux manifestations sociales, système de compromis, etc.).

Sans doute, cet ensemble de messages utilise différentes codifications; néanmoins, nous pouvons percevoir un système comme référentiel: la langue. C'est-à-dire que, parmi les nombreux systèmes de communication

⁶⁰ Chanteur du folklore argentin. Chanson *Masticando silencios*.

qu'une personne peut utiliser, c'est par la langue, considérée comme un ensemble de mots, qu'il existe un consensus, ou au moins une référence permanente⁶¹.

Etant le plus consensuel des langages possibles au niveau universel (il est le plus codifié partout), la langue permet une intelligibilité majeure pour dire les choses (il est clair que cela n'aboutit pas toujours). L'utilisation de ces sons, appelés mots, comme code pour produire des messages a un poids important dans tout processus normatif de la réalité.

Ce poids est donné, dans une société quelconque ou dans une interaction sociale déterminée, par le fait que les mots ont les caractéristiques suivantes:

- Ils sont assujettis à une référence commune. Nous parlons ici du niveau de langage commun d'une société⁶². Nous partageons l'idée d' Appleby et al. (1998) que «*l'expérience partagée fait un langage partagé*»⁶³.
- Ils s'organisent (correctement ou incorrectement) selon des règles grammaticales.
- Ils stimulent et produisent la présence d'images «*acoustiques*»⁶⁴.
- Ils favorisent les processus de méta-communication. Nous comprenons par là, l'utilisation des mots pour générer une capacité de parler de ce dont on parle, en ajustant les mots à un savoir partagé. Un processus de méta-communication, que nous connaissons après les travaux de Watzalwick et al., n'est pas toujours utilisé.

Ces mots sont manifestés par des messages. Ceux-ci prennent diverses caractéristiques. A partir d'un bagage culturel déterminé, une relation sociale établie et un processus d'intercommunication que les personnes constituent, on élabore avec ces mots, des messages qui seront transmis de différentes façons, avec diverses intentions, et à leur tour seront considérés par le

⁶¹ «*La langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes*». DE SAUSSURE, F. (1995). Cours de linguistique générale. Paris: Payot, p. 33.

⁶² Newton, après d'avoir lu l'ouvrage de l'Ecosais Dalgarno, dont *l'Ars Signorum* (1661), entreprend l'élaboration d'un «*langage universel dont il consigne le schéma dans un des carnets retrouvés dans la malle*». VERLET, L. (1993). La malle de Newton. Paris: Editions Gallimard.

⁶³ Cité par VARGAS-THIS, M. (2002). Une approche biographique de la construction identitaire. Les cas de femmes péruviennes ayant migré de la campagne vers la grande ville. Thèse doctorale en Sciences psychologiques. Promoteur: M. Legrand. Louvain-la-Neuve, p. 89.

⁶⁴ Le terme emprunté à De Saussure est un hommage à sa préoccupation sur ce sujet. SAUSSURE, F. de (1995). Cours de linguistique générale. Paris: Payot, p. 98.

récepteur (élu ou arbitraire) avec une clarté variée, une intelligibilité non-déterminée *a priori*. Tout cela générera à son tour de nouveaux messages.

Nous pouvons dire que le langage des mots permet que les personnes s'expriment par deux mécanismes: oral et écrit. Les supports qu'on utilisera, les techniques et l'étude de ces techniques ne sont pas notre sujet. Nous dirons que ces mécanismes de transmission des messages sont porteurs d'une logique interne qui se met en évidence à plusieurs reprises. En résumant:

Communication ———> Langage ———> Oral ou Ecrit

Qu'est-ce que le discours?

D'abord nous rappelons au lecteur que le terme *discours* a des ancrages insérés dans des courants de pensée différents: psychanalyse, sociolinguistique, rhétorique, etc. Ensuite, nous devons préciser que, que ce qui importe pour notre étude, ce n'est pas la langue en tant qu'ensemble organisé d'un code mettant en correspondance des images acoustiques et des concepts, mais la langue en tant qu'elle est parlée, en tant que son utilisation, dans une parole, peut servir à mettre en évidence la personne dans ses désirs, ses besoins et ses demandes.

Dans ce sens, notre première approche du discours sera celle de son sens courant, sera donc discours «*toute production verbale, écrite ou orale, rapportée au contexte dans lequel elle est produite*»⁶⁵. Mais la divergence surgit en tant que le discours, à la différence de la *parole*, constitue la base où se consolident les systèmes normatifs⁶⁶. Nous disons donc que le discours «*désigne la fonction de lien social par le langage et qu'il représente la structure logique du langage actualisé par la parole*»⁶⁷. C'est-à-dire qu'un discours est un ensemble élaboré d'expressions qui sont en relation directe avec des idées, des valeurs, des choix, des connaissances et des vécus. C'est la façon de considérer, de construire ou de questionner à propos de la réalité. Le discours est élaboré à partir ou autour d'une structure de pouvoir⁶⁸.

⁶⁵ Moeschler cité par BEAUDICHON, J. (1999). La communication. Paris: Armand Colin, p. 38.

⁶⁶ «*Le discours fait autorité et supporte le jugement de vérité sociale, et notamment les jugements de valeur qui différencient le normal du déviant*». STEICHEN, R. (1994, 1999). Le désir et ses représentations. Séminaire de questions approfondies en psychologie sexuelle. Institut d'études de la famille et de la sexualité. (Inédit).

⁶⁷ STEICHEN, R. (1990). L'interdisciplinarité comme discours de l'«autre». Cahiers des sciences Familiales et sexologiques, n° 13, pp. 121-145.

⁶⁸ «*Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer*». FOUCAULT, M. (1971). L'ordre de discours. Paris: Gallimard, p. 12.

Nous considérons que le discours structure les relations entre les individus et qu'il essaie d'imposer, d'une certaine façon, un schéma relationnel basé sur le fait de donner une priorité à une représentation de la réalité, laquelle est encadrée par une idéologie⁶⁹. Ce faisant, il implique l'enchaînement de signes (compris comme le lien entre systèmes de signifiants et de signifiés), selon la poussée du désir et la coordination avec et /ou la subordination à un pouvoir⁷⁰.

En effet, le discours a une relation directe avec la réalité dans laquelle se fait la construction du sujet. Pour cela, le discours est toujours soumis à une conception de valeurs sur des faits auxquels on se réfère, soit par l'acceptation des faits ou par la critique des faits⁷¹. Le discours ne peut pas être objectif bien qu'il essaie de l'être⁷². Il s'appuie sur une conception de la réalité mais pas sur une réalité⁷³.

Le discours est un véhicule des systèmes de représentation de l'individu. Il permet d'utiliser des unités communicatives, consensuelles par un groupe déterminé qui peut interpréter cet ensemble d'unités. L'illusion de la compatibilité exacte entre le consensus et l'interprétation est celle qui permet d'établir une société comme telle. Pour cela, nous pouvons dire que la réalité est centrée sur deux axes plus ou moins rigides en eux-mêmes (le temporel et le spatial). Néanmoins, ce qui délimite la surface du triangle, et ainsi la possibilité de compatibilité, c'est le vécu de la personne; c'est ce vécu qui permet la coïncidence du discours de l'un avec celui de l'autre.

Pourquoi utiliser le terme discours?

Si le sujet d'un travail est la sexualité, il n'y a pas d'autre possibilité que de recourir à ce terme. C'est tout à fait pertinent de le dire, depuis les travaux de Foucault. L'exclusion de l'autre, via trois grands systèmes d'exclusion, est clairement présent dans le domaine de la sexualité: qui peut

⁶⁹ «Le terme idéologie permet une multitude de définitions qui ont cependant, pour la plupart, deux éléments en commun. D'abord, le présupposé qu'un système de pensée (la «doctrine») explique le monde tel qu'il est; ensuite, le caractère fondamental, totalisant (et, de ce fait, généralement contraignant) de l'idéologie». WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). L'invention de la réalité. Paris: Editions Seuil, p. 223.

⁷⁰ «Le discours – la psychanalyse nous l'a montré -, ce n'est pas simplement ce qui manifeste (ou cache) le désir; c'est aussi ce qui est l'objet du désir». FOUCAULT, M. (1971). L'ordre de discours. Paris: Gallimard, p. 12.

⁷¹ «Si les faits ne s'accordent pas avec la théorie, alors tant pis pour les faits» disait Hegel, cité par Marcuse.

⁷² Nous renvoyons le lecteur au premier chapitre, où nous avons développé plus largement cette dualité objectivité/subjectivité.

⁷³ Dans le prochain chapitre, nous parlerons un peu plus de cette notion de réalité. Pour le moment, disons que la réalité est comprise comme cet espace de construction qui surgit par «l'interaction entre l'individu et quelqu'un ou quelque chose». C'est-à-dire la réalité est une interface qui exige un certain consensus pour l'échange. Consensus défini par deux voies: personnelle et sociale. La première balisée par le désir, la deuxième par le pouvoir et les deux en échange permanent.

parler de ce dont il veut parler, et quelle valeur a ce dont il parle. Que devient directement la contrepartie de l'exclusion de:

- celui qui ne peut pas parler (c'est-à-dire quelle parole *«est tenue pour nulle et non avenue, n'ayant ni vérité ni importance, ne pouvant pas faire foi en justice...»*⁷⁴),
- ce dont on ne peut pas parler (le tabou, la parole interdite),
- ce dont on parle n'a pas de valeur (ici nous revenons à la dualité objectivité/subjectivité; dans notre cas, elle peut aussi se dire scientifique/non scientifique).

Différentes conceptions du discours

Quand on parle de discours, la première idée qui vient à l'esprit est le *«développement oratoire fait devant une réunion de personnes»*⁷⁵. En partant de cette première notion, nous pourrions faire appel à la philosophie pour avoir une classification du discours. Mais retenons que les diverses conceptions concernant le discours servent seulement à montrer l'intérêt que les êtres humains portent au fait de structurer leurs paroles individuelles autour de certains consensus. Mais, cela implique des règles d'appartenance et par là même, des raisons pour exclure l'autre comme créateur potentiel de discours, voire même comme auteur de paroles.

Les constituants du discours

Ce qui nous intéresse ici, c'est le discours comme manifestation du social par les individus. Dans ce cas, nous nous référerons à quatre éléments: le signe (dans l'optique de Saussure = union du signifiant=image acoustique/signifié=concept), le pouvoir, la relation, les matériaux.

Signifiant/signifié

En bref, nous pouvons dire qu'un discours est un ensemble de mots organisés que l'on utilise pour transmettre des messages. Ils sont issus d'une langue prédéterminée comme fait social, selon la notion de Saussure⁷⁶. Par message, nous comprenons la manifestation *linguistique* de l'expression des idées, de l'établissement des points de repère, de l'altérité, des désirs, mais également la manifestation *linguistique* de l'ensevelissement partiel de ces

⁷⁴ FOUCAULT, M. (1971). *L'ordre de discours*. Paris: Gallimard, pp. 12-13.

⁷⁵ ROBERT, P. (1970). *Dictionnaire Le petit Robert*. Paris: Société de Nouveau Littre, p. 490.

⁷⁶ Nous pensons que la langue comme système supra individuel existe comme telle. Elle est subordonnée à certaines pulsions individuelles qui, depuis toujours, poussent les signes à se transformer, soit à muter, soit à disparaître.

structures. Le discours utilise le code le plus consensuel pour expliquer/montrer à un autre, par ce code, une réalité déterminée.

En fait, il n'existe pas de discours sans l'autre⁷⁷. Dans ce sens, il nous semble établi qu'il n'y a pas d'arbitraire dans l'élection du signe pour construire son discours. Nous acceptons que «*le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire*»⁷⁸, mais l'élection du signe par la personne n'est pas arbitraire. Ce choix est constitué par un rapport non arbitraire, même s'il n'est pas conscient pour l'individu⁷⁹.

Si le choix que la personne fait des signes (dans notre cas, des mots) pour exprimer des concepts n'est pas arbitraire, il y aura des buts dans le fait de les transmettre, des buts pas toujours connus directement. Mais nous avançons comme hypothèse que tout discours essaie de mettre en place la participation du sujet qui parle dans la réalité, soit la plus consensuelle, soit celle qui l'arrange le mieux. C'est-à-dire que le discours met en évidence la relation de la personne avec la réalité. Mais aussi, il nous semble clair qu'il n'est pas possible que tous les discours soient dits, entendus, parlés. Dès lors, ceci implique deux issues: l'inscription du discours dans le silence, l'inscription du discours dans un discours de l'autre. Pour nous, ces deux issues sont reliées au pouvoir, compris comme ce qui rend possible les discours. C'est le pouvoir qui autorise une parole ou impose un silence. Rappelons qu'une autorisation à parler peut être toutefois une contrainte de silence. Donc, une autorisation à parler doit être accompagné d'un espace pour parler, sans quoi elle devient une autre contrainte. Une contrainte qui rend à la personne incapable «*d'attribuer un nom aux choses, et en ce nom de nommer leur être*»⁸⁰.

Voyons maintenant le pouvoir comme expression nécessaire dans cette démarche du discours.

⁷⁷ «*La place d'où le sujet énonce sa parole, instaure, par là même, la position dans laquelle est tenue l'autre. Lacan ajoute ici, que cette parole est donnée comme tirant sa vérité de cet autre; toute parole se donnant en quelque sorte pour être une réponse*». VAN VAERENBERGH, Ch. (1997). Au fondement de trois modes d'organisation psychique, un principe d'incomplétude. Mémoire en Psychologie - Promoteur Robert Steichen. PS – UCL. Louvain-la-Neuve, pp. 71-72.

⁷⁸ DE SAUSSURE, F. (1995). Cours de linguistique générale. Paris: Payot, p. 100.

⁷⁹ «*Le discours consiste en une suite de choix par lesquels certaines significations sont élues et d'autres exclues*». VAN DE WIELE, J, p. (1982). Ricoeur et M. Foucault. Le concept du discours in Qu'est-ce que l'homme? Bruxelles: Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, p. 208.

⁸⁰ FOUCAULT, M. (1990). Les mots et les choses. Paris: Gallimard, p. 136.

Pouvoir

Même si «*la question du pouvoir est au cœur de la réflexion contemporaine*»⁸¹, il reste un concept ambigu. Il est suffisamment clair pour être reconnu à plusieurs reprises, mais il reste dans l'ombre en maintes occasions. Peut-être parce qu'il est nécessaire de distinguer différentes formes:

- la capacité de faire quelque chose;
- la domination, qui se reflète surtout dans le fait d'enlever à quelqu'un la capacité de faire quelque chose.

La première forme est une manifestation du choix potentiel dont nous disposons. Cette capacité est contrôlée par un ensemble de contraintes sociales et personnelles, qui mettent en évidence que cette capacité est orientée par le désir; c'est le désir, en définitive, qui met en mouvement cette capacité pour obtenir les fins poursuivies. Il est important de distinguer «*les formes de pouvoir acceptables des inacceptables*»⁸².

Acceptable ou non, la notion de pouvoir s'impose comme pertinente pour être considérée dans tout rapport entre personnes. Nous rejoignons la thèse de Foucault, «*que les relations sociales sont forcément et inévitablement des relations de pouvoir. Selon lui, il n'existe aucun champ social possible en dehors ou au-delà du pouvoir, ni aucune forme d'interaction interpersonnelle qui ne soit en même temps une relation de pouvoir*»⁸³. Disons donc qu'aucune interaction sociale n'est à l'abri du pouvoir comme fait présent. Sans doute cela implique-t-il plusieurs éléments:

1- Le pouvoir s'exerce dans toute relation⁸⁴. Cela implique une asymétrie présente. C'est-à-dire que le pouvoir est toujours défini par une dualité entre deux modèles opposés.

2- Cependant l'exercice du pouvoir «*ne se réfère pas (nécessairement⁸⁵) à une action accomplie au détriment des intérêts de l'autre partie*»⁸⁶.

⁸¹ PERROT, M. (1998). Les femmes ou les silences de l'histoire. Paris: Flammarion, p. 213.

⁸² Ce point est quelque peu critiqué par FRASER, Nancy (1989). Foucault on Modern Power: Empirical Insights and Normative Confusion. Unruly Practices. Minneapolis: University of Minnesota Press, pp. 32-33.

⁸³ PATTON, P. (1992). Le sujet du pouvoir chez Foucault. Sociologies et Sociétés, Vol XXIV, n° 1, pp. 91-102.

⁸⁴ Vincent le définit clairement en disant qu'il est une «*évidence due à l'indéniable constat que les relations entre les sexes, comme d'ailleurs entre l'ensemble des individus, sont loin d'être exemptes d'effets de domination, d'emprise et de pouvoir*». VINCENT, T. (2002). L'indifférence des sexes. Critique psychanalytique de Bourdieu et de l'idée de domination masculine. France: Éditions Eres, p. 10.

⁸⁵ C'est nous qui ajoutons.

3- L'utilisation du pouvoir «*n'implique pas toujours une modification réelle des actions des autres*»⁸⁷.

Voyons ces points:

Le pouvoir est issu d'une relation avec l'autre. La définition du sujet, capable d'exercer ou de *résister*, est capitale. Trois notions apparaissent dans la conception du sujet: le corps, la psyché et l'aspect social. Sur ces éléments chaque individu se permettrait d'établir les liens sur lesquels va s'exercer, s'appuyer et s'orienter le pouvoir.

Dans cette perspective, chaque société à son tour définira les relations de subordination nécessaires pour que la société comme telle puisse survivre. Par exemple, Macpherson définit la dualité entre «*pouvoir d'extraction/pouvoir de développement*»⁸⁸ comme un pilier d'une société réellement démocratique. Mais nous le savons tous, le pouvoir s'exerce dans une relation entre deux personnes⁸⁹.

Nous pensons que c'est sur ce point que l'asymétrie, à laquelle nous faisons référence, est fondée. Mais aussi que c'est une question pertinente dans la discussion sur le pouvoir, de savoir si cette asymétrie est statique ou dynamique. C'est-à-dire qu'on ne peut pas échapper, dans toute interaction sociale, à une sorte de pouvoir exercé, mais que la société peut et doit s'auto-contrôler de telle façon que l'exercice du pouvoir n'affecte pas l'autre de façon accablante au point de le rendre malade.

Il est donc question ici du pouvoir en tant que domination sur l'autre, de façon à interférer avec le choix de l'autre. Le pouvoir subi devient une contrainte, de se référer à certains discours, comme issus d'une force originaire à laquelle on est incapable de s'opposer, mythique dans le sens d'être expliqué par la force de l'instinct ou la force de la raison. La force de l'instinct fait appel aux systèmes de théorisation qui mettent du côté du naturel une explication de subordination. Une logique qui induit une stabilité de l'asymétrie, basée sur des argumentations d'ordre biologique, par exemple. D'autre part, nous appelons forces de la raison, les théorisations qui visent l'objectivité pour montrer la validité d'une certaine domination.

⁸⁶ PATTON, P. (1992). Le sujet du pouvoir chez Foucault. *Sociologies et Sociétés*, Vol XXIV, n° 1, pp. 91-102.

⁸⁷ Op. cit.

⁸⁸ Le pouvoir d'extraction est la capacité acquise par certains d'employer ou d'utiliser les capacités des autres. Le pouvoir de développement est l'aptitude d'un individu à utiliser et à développer ses *capacités essentiellement humaines*. Voir MACPHERSON, C. B. (1973). *Democratic Theory: Essays in Retrieval*. Oxford: Clarendon Press.

⁸⁹ Nous revenons ici à cette notion de deux personnes comme unité de la société.

Souvenons-nous que quand les occidentaux placent *«l'homme à la base de leurs jugements moraux et politiques, ils ne font appel qu'à leur propres concepts de la nature humaine, ou qu'aux concepts des autres; et ces concepts sont eux-mêmes les produits de régimes de vérité spécifiques constitués au cours de l'histoire»*⁹⁰.

Relation

Reprenons la question de la relation. La relation est le nom qu'on utilise pour la rencontre avec l'autre. Nous avons dit déjà que c'est sur base de cette rencontre que la sexualité existe, non pas comme fait physique, mais comme réalité de l'être. Dans ce sens, tout discours tire sa valeur primordiale de la consistance de la relation. C'est là que le discours prend son poids, le poids de la parole comme un ensemble de signes qui font la communication; et c'est avec elle que le discours s'offre place pour que le pouvoir puisse se manifester avec le plus de clarté. C'est bien pour cela que même si *«le discours est une manifestation concrète de la langue, il se produit nécessairement dans un contexte particulier, où entrent en ligne de compte non seulement les éléments linguistiques mais aussi les circonstances de leur production: interlocuteurs, temps et lieu, rapports existant entre ces éléments extralinguistiques. On n'a plus affaire à des phrases, mais à des phrases énoncés, ou, plus brièvement, à des énoncés»*⁹¹. Donc tout discours est la manifestation d'un ensemble d'énoncés que le sujet produit à propos de quelque chose qui va être adressé à un autre. Il sera assemblé par une série de choix qu'il réalise en utilisant des représentations de la réalité. Il mettra en place un essai d'utilisation du pouvoir comme la forme de laisser les autres se grouper autour de son système discursif. Mais ce choix devra prendre en compte l'autre comme partenaire, public ou protagoniste, de cette communication du discours.

Composants

En laissant de côté l'aspect purement formel du discours de la discussion sémantique, nous réduisons les composants du discours à deux types:

1°-. Les composants dits *anecdotiques*, c'est-à-dire l'ensemble des situations qui sont en relation avec un moment déterminé par des variables temps et espace. Ils ne sont pas des structures de l'individu.

⁹⁰ PATTON, P. (1992). Le sujet du pouvoir chez Foucault. *Sociologies et Sociétés*, Vol XXIV, n° 1, pp. 91-102.

⁹¹ TODOROV, T. (1978). *Symbolisme et interprétation*. Paris: Editions du Seuil, p. 9.

2°-. Les composants dits *importants*, que nous définirons comme l'ensemble des éléments qui définissent la structure de l'individu.

Le premier groupe d'éléments permet une interaction basée sur l'échange de possibilités négociables entre manières de construire la réalité. Selon nous, ce groupe d'éléments utilisera le *code restreint* de Bernstein, qui «se caractérise par le fait que ceux qui l'utilisent supposent qu'ils partagent les mêmes présuppositions de base sur le sujet dont ils parlent»⁹².

Le deuxième groupe sont l'ensemble d'éléments basés en compartiments plus rigides, basés sur la décision personnelle de céder à un système, soit pour que le système ait plus de pouvoir, soit parce que l'on assume comme plus nécessaire pour le sujet. Dans ce cas on utilise ce que Bernstein a appelé un «*code élaboré*»⁹³.

Conclusion

Ce chapitre partait du sentiment essentiel marquant la différence interpersonnelle, représenté par le «*je ne suis pas toi et tu n'es pas moi*», qui fonde la dynamique des relations entre les personnes. Cette fonction est la base d'une société. Cette unité est basée sur l'altérité et la relation des unités par le voie de la communication. Ce chapitre a, d'emblée, tenté de définir les deux éléments que nous considérons comme essentiels dans la communication: la transmission des messages et la continuité de la communication comme procédure définie de l'expression de l'individu.

Ces deux concepts sont représentés plus clairement par l'utilisation du modèle de Shannon et Weaver, pour la transmission des messages, et par le premier axiome de l'école de Palo Alto, pour le modèle de la continuité. Le modèle et l'axiome utilisés visent à démontrer l'importance accordée à la communication comme fondement dynamique de la sexualité par sa composante d'ouverture à l'autre.

Dans la seconde partie de ce chapitre nous avons esquissé la notion de discours. Nous la définissons comme l'expression des énoncés qui peuvent s'imposer à l'individu en protagoniste d'un processus de communication. Nous pensons qu'un discours quelconque implique l'utilisation d'un réseau de signes organisés pour *dire* à l'autre (dire comme synthèse symbolique du processus de communication). Nous ajoutons deux éléments à cette

⁹² Cité par FOUREZ, G. (1988). La construction des Sciences. Bruxelles: De Boeck Université, p. 12.

⁹³ FOUREZ, G. (1988). La construction des Sciences. Bruxelles: De Boeck Université, p. 13.

description du discours: la première, que tout discours est toujours placé dans un présent temporel et que, par ailleurs, tout discours est inséré dans un espace où il trouve ses représentations.

En ce sens, ces quatre éléments (l'individu comme protagoniste dans la communication, le réseau de signes utilisés, la réalité temporelle de l'expression du discours et le contexte du monde réel) feront que la sexualité trouvera toujours son importance comme événement dans les discours, un événement comme coupure dans l'axe temporel de la vie. La sexualité traverse l'axe de la vie de toutes les personnes, et dans ce parcours, elle produit des points de coupure, dans le sens d'«*événementiel*», comme le dit Bastide. C'est dans les discours que peuvent se trouver la manifestation de ces points de coupure.

Prenons en compte le fait que le discours «*se définit, dans l'ensemble des événements discursifs, par les caractères de profondeur, de discontinuité et de globalité supra individuelle*»⁹⁴. Mais ces caractères seront mis en évidence dans leur constitution par les matériaux offerts dans les représentations. Ce n'est pas l'objet qu'on appelle sexualité qui conforme les discours, mais ses représentations, visant la sexualité comme expérience vécue.

En définitive, ce sont les personnes qui vont utiliser les représentations dont ils disposent pour construire les discours. C'est en ce sens que nous rappelons au lecteur l'énoncé de Derrida⁹⁵ «*que tout discours est bricoleur*» dans le sens que Lévi-Strauss donne à ce mot⁹⁶.

Nous considérons, pour continuer, si nous pouvons clarifier le concept de représentation, sachant qu'il s'agit d'un composant essentiel de l'individu qui va permettre que sa parole soit reconnu dans les discours.

⁹⁴ VAN DE WIELE, J. P. (1982). Ricoeur et M. Foucault. Le concept du discours in *Qu'est-ce que l'homme?* Bruxelles: Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, p. 222.

⁹⁵ DERRIDA, J. (1967). *L'écriture et la différence*. Paris: Editions du Seuil, p. 418.

⁹⁶ C'est-à-dire, que le fait d'utiliser «*les moyens du bord*» pour pouvoir construire ce que le sujet veut dire sera nommé *bricolage*. Nous verrons dans le chapitre méthodologique que le bricolage est une technique et que pour nous, le résultat est le *collage*.

Chapitre III

La représentation

«Par ma foi! il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela...». Scène IV- Acte II - Le Bourgeois Gentilhomme - Molière

Introduction

La vie, la mort, la sexualité. Nous pouvons prendre ces trois événements comme les phares qui sont à l'origine de la pensée et en conséquence comme le *substratum* de son activité. Si nous pensons qu'une représentation est *«ce qui forme le contenu concret d'un acte de pensée»*¹, nous pouvons dire que cette notion de représentation sera à la source des réactions des individus dans leur *écologie*². C'est-à-dire que la représentation, soit comme processus soit comme outil, est ce que nous utilisons depuis toujours pour *penser* donc, pour *exister*.

Ajoutons que la psychologie nous a appris que nous réagissons face aux événements selon notre perception de la réalité et notre capacité de recevoir et de dé-codifier les stimulus que nous recevons du monde, et aussi de produire des *stimulus* pour les autres³. Dans cette production, les représentations sont un outil pour rendre sensible une idée, un phénomène ou autre chose. Ceux-ci seront construits par l'individu et ils seront *«médiatisés par le langage»*⁴. Chaque être humain les construira, chaque homme et chaque femme va produire

¹ CHEMENA, R (s. d.).(1993). Dictionnaire de la psychanalyse. Paris: Larousse, p. 248.

² La notion d'écologie est devenue une clé dans notre monde. Il se soucie de l'interaction permanente de plusieurs facteurs où l'homme est plongé. La théorie écologique du développement humain construite par Urie Bronfenbrenner a une place importante dans l'application de ce concept à l'étude des faits humains.

³ Nous reverrons cette question plus tard, mais nous gardons une définition de la représentation comme *«un sous-ensemble de «cognèmes» interdépendants au sein de l'univers cognitif»* CODOL J.-P. Bulletin de Psychologie, n° 279, pp. 63-69.

⁴ C. Herzlich cité par MAISONNEUVE, J. (1973). Introduction à la psychosociologie. Paris: PUF, p. 146.

sans cesse des représentations. Pour ce faire, ils utiliseront des figures, des symboles, des signes, des images, d'autres créations et avec eux ils essaieront d'exprimer leurs vécus, les phénomènes qu'ils ont besoin d'expliquer et de signifier, les événements qui leur arrivent. Ces représentations seront toujours déterminées par un «*univers culturel et linguistique dans lequel ils insèrent leurs projets individuels et collectifs*»⁵. Ces représentations seront un effort pour traduire leur *regard* dans un langage approprié aux autres. Traduction qui porte en elle-même l'ambition de la «*fidélité à travers le changement*» (...) *que la représentation (...) opère*»⁶.

Ce processus de traduction est logique, parce que l'individu est plongé dans un tissu social⁷ depuis sa naissance par l'intermédiaire de la famille, de l'école et des interrelations permanentes avec d'autres⁸. C'est une *écologie* particulière de relations et d'interactions, une écologie qui sert aux gens à échanger des représentations. Cet échange devient une assimilation permanente qui fera que les représentations, loin d'être isolées, seront comme dans un tissu. Celui-ci sera «*réalisé à partir des interactions*»⁹ *entre les représentations, et avec ces interactions, ces échanges, les personnes vont définir des «systèmes»*¹⁰. Ces Systèmes de Représentation (SR) vont être à la source de l'interaction des individus, des comportements des personnes et de l'attitude du sujet¹¹.

⁵Prirogine et Stenger, (1980) cités par FOUREZ, G. (1988). La construction des Sciences. Bruxelles: De Boeck Université, p. 34.

⁶DE MIJOLLA, A. & DE MIJOLLA, S. (1996). Psychanalyse. Paris: PUF.

⁷Il n'est pas étrange que le concept de représentation ait été développé par la sociologie, Durkheim, au siècle passé, introduit le concept de représentation et Moscovici, dans les dernières décades, ajoute l'ampleur de son utilisation.

⁸Le philosophe espagnol José Ortega y Gasset dira: «*l'homme est lui et sa circonstance*». Voir Meditaciones del Quijote. (1984). Madrid: Cátedra.

⁹Ces interactions prennent, selon les auteurs, divers noms; par exemple, selon les analystes des Représentations sociales, le terme utilisé est celui d'opérateur. GUIMELLI, C. & ROUQUETTE, M.-L. Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. Bulletin de Psychologie. Tome XLV, n° 405, pp. 196-202.

¹⁰Le système est «*une entité relativement individualisable, qui se détache de son contexte ou de son milieu tout en procédant à des échanges avec son environnement*». WALLISER, B. (1977). Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes. Editions du Seuil: Paris, p. 13.

¹¹La qualification d'individu, sujet et personne n'est pas un hasard. Nous renvoyons au lecteur à STEICHEN, R. & SERVAIS, P. (1998) (s.d.) Identification et identités dans les familles: individu? personne? sujet? Academia Bruylant: Louvain-la-Neuve (Belgique).

Pourquoi utiliser la représentation?

Pourquoi utiliser le terme de représentation «à la fois très familier et énigmatique»¹²? Steichen nous fournit une première réponse, en notant les différents avantages qu'il offre: «c'est un terme courant qui, par sa polysémie, permet à la pensée de s'aventurer dans différentes directions. C'est un mot qui permet de «s'entendre», même si on y entend des choses très différentes. L'usage de «représentation», en tant que concept, est un outil pratique dans un échange interdisciplinaire»¹³. Malgré ces multiples avantages, nous sommes obligé d'établir des bornes pour l'emploi de ce terme, pour essayer de parler un même langage qui facilite l'échange. Nous ne devons pas oublier que la représentation comme concept est passée par diverses sciences qui ont utilisé ce concept¹⁴. Alors, quel sens lui donnons-nous? Quel aspect utiliserons-nous? Quelle limite assignerons-nous à ce mot? Le besoin d'éclaircissement est une tâche indéniable à remplir.

Pour ce faire, nous comptons faire trois pas fondamentaux:

1. Le premier est d'essayer de définir un concept de réalité, parce que la représentation est un moyen de s'approprier la réalité en la construisant.
2. Le deuxième sera d'établir une conception de la représentation, avec ses contenus, ses structures et ses types. Définir les bornes qu'implique nécessairement le fait d'établir un modèle de représentation. C'est-à-dire comment faire le *bricolage* entre les *représentations* que nous offrent les différentes sciences concernées.
3. La troisième étape sera d'établir comment ce concept peut servir dans notre recherche. En définitive, nous parlons d'établir le concept de *représentation* qui nous sera utile.

¹² LAUPIES, F. (2001). Leçon philosophique sur la représentation. Paris: PUF, p. 3.

¹³ STEICHEN R., VILLERS G. (1996). La Famille, les familles: quelle identité aujourd'hui? Louvain-la-Neuve: Academia- Bruylant, p. 68.

¹⁴ La mathématique, l'esthétique, l'épistémologie, la sociologie, la psychanalyse, la politique et la linguistique vont s'approprier ce concept pour l'utiliser dans chaque domaine.

«L'expérience seule peut décider de la vérité»¹⁵.

La science a toujours essayé de montrer l'unicité de la réalité, et dans cette voie la recherche de l'objectivité a conduit les efforts des savants, des autorités, des hommes. Le pouvoir a imposé, par plusieurs mécanismes, une objectivation de la réalité et, par diverses modalités, ce pouvoir dominant s'est imposé comme la *boussole* de ceux qui ont dévié leur pensée et leurs actes d'une supposée objectivation établie d'avance. L'envie éternelle de l'homme de fixer une norme qui sert pour entamer un parcours pour les autres. Sans doute la philosophie a-t-elle questionné cette tendance, en expliquant avec diverses écoles la multiplicité des regards¹⁶. Malgré ce questionnement, les sciences, soi-disant dures (dites les sciences de la nature), ont dû chercher des lois universelles pour régir la fonctionnalité du monde. Bien sûr, nous ne nions pas que cette recherche des lois universelles ait été faite avec une capacité propre de se re-questionner sur ces normes, mais nous affirmons que les observations dites objectives ont toujours des temps de rigidité suffisants pour permettre au pouvoir de fixer des normes de comportement pour l'autrui¹⁷.

La clinique, parmi d'autres systématisations des interventions sur l'autrui, a utilisé cette tentative d'objectivation. Souvenons-nous que clinique veut dire «*observer directement (au lit des malades) les manifestations de la maladie*»¹⁸; c'est un mot qui pendant des siècles a été associé exclusivement à la médecine. La clinique, dans ce sens, a toujours essayé de montrer des lois significatives qui serviront, à leur tour, à délimiter les représentations potentiellement acceptées¹⁹. Elle a été un effort permanent des *hommes de la santé* pour établir la gnoséologie des maladies, pour définir les étapes à suivre dans la clinique. Nous sommes arrivés au *paradigme* de ce cheminement avec la réalisation des actuels diagnogrammes qui font que le parcours du malade devient un arbre de décisions entre *oui* et *non*.

¹⁵ EINSTEIN, A. (1990). *Conceptions scientifiques*. Paris: Flammarion, p. 151.

¹⁶ Exemples classiques: le mythe de la caverne décrit par Platon au livre VII de la République, ou le conte cambodgien sur les aveugles et l'éléphant, dans la version écrite par d'Adhémar Leclère (1912).

¹⁷ La géo-centrisme de l'ancienne astronomie, la sorcellerie comme explication de l'inconnu, et la Sainte Inquisition, sont des exemples très connus pour expliquer cette quête de l'objectivation.

¹⁸ Petit Robert, p. 293.

¹⁹ La lèpre, la tuberculose, le Sida, entre autres, ont fixé des stigmates sur les personnes et sont devenus, par l'art de la science, des motifs d'exclusion.

Cette tentative d'objectivation, parmi d'autres réalisées par les hommes, a impliqué, pendant des siècles, que la réalité subisse des procédures, plutôt alchimistes, pour la ramener à être unique. Unique mais pas pour tout le monde, seulement pour la conception qu'on devrait accepter. La réalité a été définie en fonction de la possibilité d'interaction du sujet avec une situation. Sans doute *«les réalités humaines sont avant tout l'effet d'une expérience vécue et d'une tentative de représentation non scientifique»*²⁰. C'est-à-dire que cette réalité sera la conséquence d'une situation que le sujet peut percevoir et, en conséquence, représenter. La réalité semblait quelque chose qui existait indépendamment du sujet, et où le sujet plongeait pour jouer le rôle qui lui était attribué ou qu'il prenait. Dans ce sens, il y avait quatre niveaux d'interactions possibles:

Les niveaux

*** Niveau A: réalité consensuelle**

Nous appellerons ainsi l'accord pré-existant pour contempler certaines situations d'une même façon. Ce consensus est lié à une certaine pratique du pouvoir considéré comme *«le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société donnée»*²¹. Ce pouvoir, dont nous avons traité dans le chapitre précédent, est fondamental dans l'instauration de cette réalité et pour les relations directes des réalités suivantes. Le pouvoir opère un choix sur les limites qui vont signaler les points d'accord, et aussi jusqu'où vont se déterminer les comportements acceptés et permis, et en conséquence punis ou non.

Ce pouvoir est très concret, même si l'on est incapable de l'identifier aux personnes. L'autorité peut faire preuve de ce pouvoir, mais elle n'est pas le pouvoir. Il existe aussi les *porte-parole* de cette réalité, qui tendent à mettre en évidence cette réalité. Dans ce sens, la notion de normalité ressort comme clé. Ce concept, fortement associé au concept de norme, est sujet de plusieurs interventions. Mialet établit cinq types de normalité: la statistique, la santé, l'équilibre, l'utopie et le fonctionnel²².

²⁰ STEICHEN, R. in STEICHEN, R & SERVAIS, P., (dir.). (1998). *Identification et identités dans les familles. Individu? Personne? Sujet?* Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, p. 15.

²¹ FOUCAULT, M. (1976). *Histoire de la Sexualité. Tome I: La volonté de savoir*. Paris: Gallimard, p. 123

²² Ver MIALET, J.-P., (1989). Normalité, normative et marginalité. *American medical psychology*, 138, N° 9, pp. 1079-1093.

La sexualité, et le sexe particulièrement, a été toujours contrôlée par des normes, comme l'a bien montré Foucault. L'opinion de certains auteurs sur les limites pour définir le consensus, a été mise en valeur par les diverses autorités: les représentants de la foi, de la médecine, de l'éducation ont fixé le périmètre de cette réalité. Une réalité consensuelle qui est omniprésente. Aujourd'hui, on continue à faire référence à une réalité comme étant imposable aux autres²³.

*** Niveau B: réalité non-acceptée**

On le sait bien, toute limite implique deux côtés. S'il existe des choses qu'on peut faire, il existe de choses qu'on ne peut pas faire. Donc, il y a des choses qui sont susceptibles de traitement, de correction ou de mise à l'écart. C'est le niveau dans lequel se situe l'extériorisation des conduites appelées par certains déviantes, par d'autres perverses. Ici, une certaine autorité devient cruciale pour produire les effets nécessaires. On renforce la notion de pouvoir comme étant capable de punir, pour ne pas permettre que la plupart soient dans cette réalité. Une *société* impose nécessaire de définir ces limites, et pour ce faire établit les codes, définit les catégories, et avec cela les différents modèles pour contrôler ce niveau.

*** Niveau C: réalité tolérée**

Entre les deux réalités existe une troisième. La société autorise certaines situations et certains comportements. Elle accepte que certains vivent selon une lecture différente de la réalité. Pour ce faire, on leur donne des statuts particuliers: artistes, chercheurs, bouffons, pythonisses, etc. Ils sont tolérés par la plus grande partie de la société, dans le but de permettre certaines *libertés*. Les personnes qui se situent à ce niveau sont susceptibles de critiques, de jugements. Ce niveau peut produire des marginaux, qui donnent à la société une certaine capacité de contrôle sur ce groupe. En même temps que ce niveau peut pousser à l'acceptation des nouvelles réalités, il servira aussi à produire l'exclusion. Celle-ci est comprise comme *«la rupture qui s'opère, par un processus de disqualification, entre un individu (ou un groupe*

²³ «La morale sexuelle exige encore et toujours que l'individu s'assujettisse à un certain art de vivre qui définit les critères esthétiques et éthiques de l'existence; mais cet art se réfère de plus en plus à des principes universels de la nature ou de la raison, auxquels tous doivent se plier de la même façon, quel que soit leur statut» FOUCAULT, M. (1984). Histoire de la sexualité 3 – Le souci de soi. Paris: Gallimard, p. 85.

d'individus) et la communauté»²⁴. Il est nécessaire de reconnaître que cette tolérance, offerte aux membres de ce groupe, est basée sur des relations directes avec le premier niveau. De cette façon, nous pouvons dire que les comportements sont acceptés, mais aussi la personne qui a le comportement. En définitive, toujours, c'est pour un tel qu'on accepte mieux ce comportement que pour un tel.

*** Niveau D: réalité péri-marginale**

A notre avis, c'est le niveau le plus important. Ceux qui ne trouvent pas encore dans leur esprit une appartenance aux catégories pré-définies par la société. Ces personnes doivent faire un processus, plutôt interne, pour concilier le fait de ne pas être reconnues. Elles sont dans cet espace de réalité, où elles ne peuvent pas être nommées. Un exemple de ce groupe est ce qu'on connaît comme le *coming out* des homosexuels. Cela devient l'unique façon d'avoir un statut particulier. En sexualité, ce groupe nous semble fondamental à considérer. Les gens doivent prendre un parti pour avoir un statut, et à plusieurs reprises les groupes déjà constitués mettent les personnes sous pression par un certain manichéisme draconien.

Les axes

Ces quatre niveaux évoluent et changent en fonction de deux axes: le temporel (diachronique) et le spatial (synchronique). Nous représentons ces deux axes comme des lignes perpendiculaires qui produisent un espace où le sujet va évoluer. Pour cela la surface de l'espace sera déterminée par un troisième axe: l'individuel.

Cette réalité à laquelle nous venons de faire référence avec ses quatre niveaux, est en fait la représentation que nous nous faisons du monde qui nous entoure. Pour cela, les réactions (consensus, non-acceptabilité, tolérance ou doute) sont liées à la représentation, manifestée et interprétée, que nous avons à un moment donné²⁵.

Le réel de chacun s'empare de la réalité et il marque la façon d'agir et de réagir face aux événements. Nous voulons dire que ce n'est

²⁴ LUCRECE, A. (1997). Exclusion et lien social dans la société martiniquaise. Recherches sociologiques, n° 2, pp. 39-55.

²⁵ Il se pose un problème que nous voulons laisser de côté pour le moment; ce sont les diverses situations qui apparaissent: les opinions, les stéréotypes, entre autres, qui ont un rôle particulier et que nous considérerons plus tard.

pas la réalité qui sera en jeu. C'est notre représentation de la réalité apprise et recomposée par nous. C'est une réalité assimilée, réinterprétée, modifiée et acceptée, parce que *«ce sont des faits humains, c'est-à-dire toujours marqués d'une signification»*²⁶, qui font cette réalité.

C'est la signification, qui *«peut prendre forme dans un contexte d'interaction»*²⁷, qui, évidemment, changera et fera changer la représentation que nous avons de chaque réalité où nous sommes plongés. Changements qui se produisent comme mouvement constant d'*«une culture à une autre, d'une culture à elle-même dans le temps, d'un individu à un autre mais aussi à lui-même»*²⁸.

Nous sommes nécessairement en présence des trois axes de compréhension ou *d'évolution* de la réalité: le spatial, le temporel et l'individuel.

Axe temporel

«Ce qui frappe l'historien, c'est le chemin parcouru en quelques siècles, non seulement en termes de réalités concrètes, mais bien plus encore en termes de problématique», nous dit un historien²⁹. C'est dans ce cheminement que nous situons cet axe temporel. Un parcours qui est la succession des systèmes de représentations, qui vont apparaître, disparaître, être acceptés, ignorés, remplacés selon différents mécanismes. Selon F. Laplantine³⁰, ces mécanismes sont mis en place par deux systèmes: l'un d'alternance, l'autre de coexistence conflictuelle.

Le premier système sera résumé par la question anthropologique: *«pourquoi à telle époque l'un des modèles prend-il le dessus sur les autres qui ne sont pas pour autant absents, mais marginalisés ou refoulés?»*³¹. Le deuxième aura son cadre dans la question suivante: *«comment un même ensemble social arrive-t-il à se doter au même moment (et pourquoi à ce moment-là et non à un autre) de plusieurs systèmes d'interprétation?»*³².

²⁶DE LOCHT, P. (1976) Morale et «déviations» sexuelles. *Acta Psychiatrica Belgica* n° 76, pp. 882-892.

²⁷BATESON, G. et al. (1981). *La nouvelle communication*. Paris: Seuil, p. 24.

²⁸LAPLANTINE, F (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 51.

²⁹SERVAIS, P in STEICHEN, R. SERVAIS, P. (1998). *Identification et identités dans les familles: Individu?, Personne?, Sujet?* Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant.

³⁰voir LAPLANTINE, F (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot.

³¹Ibidem., p. 51

³²LAPLANTINE, F (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 52.

Notons que ces modèles alternants ou de cohabitation conflictuelle seront à la source de l'établissement des niveaux de la réalité. Si nous parlons de *sexualité*, les questions sont incontournables.

Historiquement on peut dire qu'il y a eu des changements sur les représentations de la sexualité. Depuis le début de l'histoire de l'humanité on a produit des modèles qui ont servi pour mettre en place une façon de considérer, d'autoriser et de promouvoir les relations entre les sexes. Mais nous le savons, ce n'est pas le changement des politiques, des codes juridiques qui fait changer les habitudes et les abus de force auxquels les relations entre personnes sont soumises. Les changements historiques passent nécessairement par un processus plus lent, que les idées utilisent pour changer. C'est la raison pour laquelle, encore aujourd'hui, on continue à rencontrer partout des situations où des faits qui semblent historiques se répètent toujours. La violence contre la femme continue à être sujet de discussion; même s'elle n'est pas acceptée aujourd'hui, elle continue à être enracinée dans certaines formes de contrôle, des blagues et des manifestations sociales.

L'attachement aux mœurs qui représentent des temps anciens, certaines façons de considérer les rapports entre les sexes, sont encore actuelles dans certaines situations, basés sur des conceptions dites culturelles, mais qui servent à maintenir un rapport pré-déterminé, la plupart du temps au détriment des femmes.

Axe Spatial

Partout, les hommes ont représenté de plusieurs façons la vie, la mort et la sexualité, événements qui ont généré plusieurs questions auxquelles l'homme a essayé de répondre. L'anthropologie a permis de confronter l'homme occidental avec la diversité de l'être humain et d'essayer de comprendre la pluralité des représentations qui peuvent exister dans notre monde. Mais dans cette diversité, il existe aussi la question de l'universalité de la quête des réponses (question qui a été soulevée par Lévi-Strauss, dans ses études sur le mythe et la création des mythes).

L'anthropologie culturelle met en lumière cette confrontation de plusieurs réponses pour des questions qui deviennent, d'une façon ou l'autre, une même question. Il n'y a pas une réponse universelle, mais il existe, par contre, des questions universelles. L'être humain, à travers le temps et l'espace, a questionné sa vie, sa mort et sa sexualité. Il a

reconstruit des réponses, sans arriver à *La Réponse*. Dans les termes de Kluchkoln, «*l'anthropologie est en train de construire un modèle de nature humaine «brute», une conception générale de l'homme, de ses potentialités et de ses limites....Les variantes reflètent une partie des possibilités de réponses de notre espèce à ces invariants*»³³.

Le voyage anthropologique a prétendu faire cette quête, mais il a toujours risqué de devenir une façon de construire une incrimination de la société occidentale à travers le regard de l'homme lointain. Cette attitude a été condamnée et critiquée par plusieurs auteurs. Margaret Mead³⁴ est présentée parfois comme la conceptrice du stéréotype d'un monde sauvage «*clair, bien ordonné, bien équilibré, tout entier tourné vers l'homogénéité sociale*»³⁵. C'est d'une certaine façon la même critique que Malinowski et Spiro font de l'ouvrage *Totem et tabou* de Sigmund Freud.

Nous croyons que la différence entre les systèmes autoritaires et non-autoritaires est basée, avant tout, sur la valeur qu'on donne à l'altérité comme clé fondamentale pour comprendre la diversité de l'être humain. Dans ce sens, nous ne pouvons pas ignorer que ces voyageurs-auteurs, qui ont essayé de comprendre la diversité culturelle du monde à travers le regard de l'autre, nous ont donné la possibilité d'élargir notre compréhension, en assimilant la différence au mécanisme permettant de nous montrer des cultures tout à fait éloignées. Pour ce faire, ils ont utilisé les systèmes de représentations du monde lointain, en se référant aux questions fondamentales de l'homme, c'est-à-dire, les événements qui partout mobilisent l'esprit, la pensée et la croyance. Et nous ne craignons pas de nous tromper en disant que ces événements sont la vie, la mort et la sexualité.

Sans doute faudra-t-il revoir cet axe avec le processus connu sous le nom de *globalisation*. Une tendance généralisée à faire croire que la notion de liberté sexuelle est la seule et doit aboutir à un comportement standard. Il est vrai qu'aujourd'hui il semble que certaines préoccupations sont partout. Le monde occidental avec les mass-médias (particulièrement le cinéma) a généré une culture avec une certaine visée universelle. C'est dans ce sens que nous attirons l'attention sur le dernier paragraphe du livre de BOZON. Il dit: «*Enfin même si les*

³³Cité par MAISONNEUVE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF, p. 24.

³⁴MEAD, M. (1963) *Moeurs et sexualité en Océanie*. Paris: Plon.

³⁵DELIEGE, R (1995). *Anthropologie culturelle de la famille et de la sexualité*. Notes de cours. Ciac: Louvain-la-Neuve.

injures sexuelles ne sont pas universelles, le fait d'accuser les hommes de se prêter à l'homosexualité passive ou d'être impuissants (de ne pas être des hommes) et les femmes d'être «faciles» ou «vénales» est si commun dans toutes les cultures, même dans les pays réputés libéraux, qu'il faut y voir une des grandes constantes de l'inconscient social de la sexualité: il rappelle à chacun sa place dans l'ordre des sexes»³⁶.

Axe Individuel

Mais, même si, dans ce processus de globalisation³⁷, les représentations se manifestent socialement, elles se reproduisent et se génèrent chez *l'individu*. C'est lui, dans une société quelconque, qui devient la source des systèmes de représentation (SR), soit parce qu'il est à la base de la création des SR, soit parce c'est lui qui adhère à un SR. Malgré le poids des facteurs socioculturels, c'est l'individu, à travers son psychisme, qui vient *«s'intercaler comme variable intermédiaire entre les conditionnements objectifs et la conduite du ou des sujets»³⁸*. Freud, dans ses travaux, établit un lien entre la représentation et la notion linguistique de signifié/signifiant. Il relie aussi la perception de la réalité avec l'inscription mnésique, en établissant de cette manière la conception de sa *Vorstellung* (représentation). Nous sommes face à la création de la représentation, comme structure et comme point de repère de notre activité mentale. C'est dans ce sens que la représentation est considérée comme *«le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu (...) reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique»³⁹*. Chaque individu, en conséquence, va réaliser le processus par lequel il construit, structure et communique sa représentation.

Les personnes communiquent des représentations; les personnes construisent des représentations; et aussi, les personnes construisent des représentations en les communiquant. *«C'est dans l'intercommunication avec autrui, l'ouverture à autrui, dans l'identification et l'opposition, dans l'imitation différée et le simulacre, par l'émergence progressive des fictions et l'apprentissage du langage, que peuvent se construire les*

³⁶ BOZON, M. (2002). *Sociologie de la sexualité*. Paris: Nathan Université, p. 125.

³⁷ Nous comprenons comme globalisation un système international qui fait qu'aujourd'hui les gens autour du globe sont plus reliés entre eux que jamais. Ce n'est pas un phénomène mais une politique interne et aussi des relations étrangères de pratiquement chaque pays.

³⁸ MAISONNEUVE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF.

³⁹ ABRIC, J.-C. (1996). *Psychologie de la Communication. Méthodes et théories*. Paris: Colin, p. 13.

*représentations»*⁴⁰. Cela semble une sorte de lutte entre les représentations que chacun peut faire et celles des autres: une lutte où ne vont pas survivre toutes les représentations. Malgré l'existence de plusieurs représentations, seules certaines auront *carte de citoyenneté*. C'est dans ce sens, que nous lisons dans Freud: «...c'est une des injustices flagrantes de la société que le standard culturel exige de tout le monde la même conduite sexuelle, les uns y parvenant sans effort grâce à leur organisation, tandis que les autres se voient imposer pour cela les plus lourds sacrifices psychiques: c'est là une injustice que l'on déjoue le plus souvent en ne suivant pas les préceptes moraux...»⁴¹.

Mais aussi, en considérant la représentation comme un processus de traduction, nous prenons l'idée d'un codage, avec des éléments conventionnels et d'autres. Le processus mental de production de la représentation sera en même temps un ensemble de codes connus et acceptés, mais aussi un chemin particulier à partir d'un élément représentatif d'un autre, que nous cherchons à montrer ou à cacher. La représentation sera, d'un côté, un effort d'être avec le monde en utilisant ces représentations connues, et de l'autre côté, un essai de *filtrer* l'accès à notre personne, en interposant avec les autres nos SR, pour faire que les autres les prennent en compte pour nous interpeller, même si quelquefois le système de filtre ne fonctionne pas.

Ce sont deux manières d'utiliser les représentations qui, loin de s'écarter, s'associent. L'individu, créateur de la représentation comme tissu pour montrer des émotions, des affects, des pensées, des peurs, des angoisses, etc., et, de l'autre côté, l'individu qui doit se modeler en communication pour cerner sa fonction de représentation et à plusieurs reprises renoncer à sa représentation ou même se résigner à une autre représentation⁴². Cette logique de somme entre la représentation et la communication est coupée par des situations qui obéissent à ce standard culturel, que cite Freud: la valeur de la représentation socialement et culturellement, et surtout l'acceptation dans une société déterminée à un moment donné, d'une représentation.

⁴⁰ cité par VAN DEN BOSSCHE, D. (1994). Les représentations de la sexualité des trisomiques. Mémoire de IEFS. Promoteur M. STEICHEN, p. 61.

⁴¹ FREUD, S. (1969). La vie sexuelle. Paris: PUF, p. 37.

⁴² Renoncer à sa propre représentation implique un fait volontaire, se résigner à accepter une autre représentation implique un *non-consentement*.

Il existera plusieurs éléments qui commanderont l'existence de modèles de représentations acceptées et conseillées⁴³. Par exemple, les sciences qui sont concernées par l'étude de la sexualité donnent un ensemble de représentations, et aussi des pratiques qui s'y rapportent et des institutions qui prennent en charge ces représentations. Cet éventail de représentations, pratiques de représentations et institutions chargées de celles-ci, permettent plus aisément à certaines personnes de trouver un écho à leur cadre de représentation⁴⁴.

Nous pouvons aussi ajouter que les mass-médias (le dit quatrième pouvoir) produisent que certains personnes ont le poids d'autorités publiques⁴⁵. Cela n'est pas nuisible en soi-même. Nous voulons seulement remarquer, que ces autorités vont transmettre un monde de représentations. Cela entraîne que chez les gens, la représentation *«est un vaste ensemble dans lequel on trouve aussi bien des théories scientifiques que des informations brutes ou des notions floues, voire inconscientes»*⁴⁶. Moscovici (1961), dans son étude sur la psychanalyse, et Herzlich (1969), dans son étude sur la maladie mentale, entre autres auteurs, nous servent d'exemples pour cette situation⁴⁷.

Il existe aussi les représentations fondées sur un regard particulier donné par le social, à travers des mécanismes de transmission informels ou formels. Les médias transportent des représentations; les mythes et les stéréotypes emportent aussi des représentations. Les mythes vont manifester la *sagesse* populaire, avec les explications d'un certain inexplicable, en circulant dans le symbolique.

De leur côté, les stéréotypes⁴⁸ *«sont par nature des images publiques»*⁴⁹. Ce sont des images publiques ébranlée par diverses

⁴³ «...il est extrêmement difficile, voire impossible, de regarder la réalité sans un a priori, conditionné par son option personnelle et celle de son milieu (...surtout lorsqu'on se croit non concerné)». DE LOCHT, P. (1976) Morale et «déviations» sexuelles. *Acta Psychiatrica Belgica*, n° 76, pp 882-892.

⁴⁴ L'identité des personnes qui travaillent dans le domaine de la sexualité est en relation avec cette représentation qu'il se font de leur tâche comme aussi de la représentation que la société a de leur activité. Il nous semble pertinent de rappeler l'expression *médecins de l'amour* sous laquelle ont été connus les premiers sexologues en France.

⁴⁵ L'opinion dans les relations directes de la société traditionnelle a été remplacée par les mass media, qui sont devenues son remplaçant naturel pour relier des situations différentes en les rapprochant, via une pression sociale, un consensus.

⁴⁶ LAVERGNE, J.P. (séminaire) (1983). *La décision: psychologie et méthodologie. Connaissance du problème*. Paris: ESF.

⁴⁷ MOSCOVICI, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: PUF. HERZLICH, C. (1969). *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*. Paris: Mouton.

⁴⁸ Bogardus définit les stéréotypes comme des *«généralisations non scientifiques et auxquelles on ne peut se fier, que les personnes font sur d'autres personnes, soit comme personne, soit comme*

influences qui font que «*le stéréotype s'est très vite trouvé retourné en «contretype» à valeur négative: le «paria»*⁵⁰. Toutes ces images données par les représentations, les mythes, les stéréotypes (disons aussi les contretypes) se confondent, se recoupent et s'assimilent entre elles.

Coexistence des systèmes de représentation

Dans cette marée de situations, nous acceptons sans trop d'effort qu'il y a des SR qui prédominent. Pour expliquer cette prédominance, Dan Sperber⁵¹ fait référence à une perspective épidémiologique. Avec cette perspective, il explique la persistance d'une représentation, de sa construction et surtout sa distribution⁵². Ce problème est d'importance dans la mesure où il existe d'autres perspectives, différentes de la plus *exposée socialement*.

La question est donc: qu'arrive-t-il lorsqu'un groupe ne trouve pas un cadre pour sa représentation? Par exemple, il existe, depuis toujours, un chiffre non connu, nommé *chiffre noir*, concernant le crime d'abus sexuel; pour l'expliquer, la société a utilisé plusieurs argumentations. Nous voulons avancer l'hypothèse que les personnes qui ont souffert d'abus sexuel et qui ne les dénoncent pas, ne le font pas parce que leur système de représentation n'est pas *reflété* par les SR qui sont mis en place par la société sur l'abus ou sur la sexualité. Cela implique que, pour celles, leurs vécus sont pris dans un réseau de signifiants différents de celui qui a servi à construire leur SR⁵³. En d'autres termes, le traumatisme produit par un abus sexuel constitue surtout «*un apport massif d'information qui ne peut être assimilé instantanément aux schémas cognitifs antérieurs au trauma*»⁵⁴. Aussi, le traumatisme

groupe». cité par ROCHEBLAVE-SPENLE, A-M. (1970). Les rôles masculins et féminins. Paris: Editions Universitaires.

⁴⁹MOSSE, G. L. (1996). L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne. Paris: Editions Abbeville

⁵⁰Ibidem,

⁵¹SPERBER, D. L'étude anthropologique des représentations: problèmes et perspectives. in JODELET, D. (s.d.)(1989). Les représentations sociales. Paris: PUF, pp. 115-130.

⁵²Malgré la relativité du concept de norme dans la société, dénoncé à plusieurs reprises, nous rappelons que «*ce sont les normes qui guident la majorité des gens, déterminent leur vision de la société et la façon dont ils se situent en son sein*». MOSSE, G. L. (1996). L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne. Paris: Editions Abbeville.

⁵³Freidson souligne l'importance des types de systèmes référentiels, qui produit une approche particulière à l'égard de la maladie, (nous ajoutons) de la souffrance. En d'autres termes, tous les systèmes référentiels ne permettent pas à la personne de «*prendre des décisions contraires à celles de leurs pairs, sans avoir à souffrir leur moqueries ou leurs mépris*». FREIDSON, E. (1984). La profession médicale. Paris: Payot, p. 291.

⁵⁴BRILLON, P MARCHAND, A. & STEPHENSON, R. (1996). Conceptualisations étiologiques du trouble de stress post-traumatique: description et analyse critique. RFCCC. Vol I, n°1 pp. 1-13.

touche la relation entre l'individu et son entourage, et il génère dans cette situation une interpellation à son milieu. Un individu qui récupère *l'individualité* par l'isolation de son vécu. C'est lui/elle, la personne violée, pas l'autre. Sa réalité se confronte directement avec les idées que l'entourage peut avoir, qu'elle/lui connaît bien, parce que, dans de nombreux cas, ces idées étaient les siennes. La personne, par exemple, doute que les autres croient à sa version et préfère parfois se taire ou devenir méfiante vis-à-vis de tout le monde.

Nous avons mentionné aussi l'interpellation. Nous comprenons cela comme la série des questions/réponses que l'individu reçoit (directement ou indirectement) de son milieu aux questionnements que l'abus sexuel a généré. Si les réponses qu'on lui donne ne satisfont pas les besoins de la personne, il/elle peut utiliser deux issues:

La première, s'adapter au plus proche des SR disponibles; c'est-à-dire taire ses propres SR au *bénéfice* de l'ajustement au système général; s'adapter à une situation pas idéale, mais qui permet à travers une mise en parole prédéterminée de trouver des solutions partielles aux problèmes. La réponse est disponible avant la question, et on arrange les questions en fonction de cela.

La deuxième, s'évader à travers des SR disponibles. Pour cette évasion, l'individu prend l'issue la plus proche et pas toujours la plus convenable. On fait semblant que les réponses servent, mais on sait bien que ce n'est pas le cas, et aussi qu'on ne peut rien faire contre. Les symptômes d'excitation, comme les somatisations, les obsessions compulsives, l'anxiété, l'hostilité, répondent, peut-être, à la première possibilité; ils canalisent l'essai d'adaptation. Néanmoins, les symptômes de fuite se manifestent après des expériences traumatiques (comme la dépression, la paranoïa et la psychose).

C'est-à-dire que les événements traumatiques sont considérés par plusieurs SR, qui essayent de reproduire et de suivre les changements qui s'établissent à partir de ces événements. Les SR des victimes sont produits par l'interpellation aux membres et surtout aux groupes de la société, qui sont censés pouvoir offrir des SR capables de répondre le plus adéquatement. Dans ce cas, le côté médical est interpellé davantage. Peut-être, parce que la médecine est conçue comme ce qui doit marquer la *normes* sur la question de la santé. Dans les cas d'abus sexuels, elle n'a pas résolu la question, parce qu'elle est ligotée par le fait de ne pas réussir à trouver une représentation médicale capable

d'établir ce lien, vital pour les médecins, entre «... *un complexe pathologique*» et «*un complexe thérapeutique*»⁵⁵. Sans doute peut-on expliquer cette difficulté par le fait que la médecine, dans la démarche pour y arriver, a été confrontée à la sexualité, véritable nœud de paradoxes. C'est-à-dire qu'elle se trouve face à face avec le paradoxe même de l'homme (dans son sens général), et de l'homme (dans son sens particulier) avec la femme. Paradoxes⁵⁶ qui se situent comme confrontation: le corps ou l'esprit, la nature ou la culture, la raison ou le sentiment, le manque ou la satisfaction, la vérité ou le mensonge, la vertu ou le péché.

La sexualité met les professionnels de la santé face à ces dilemmes. Dans ce sens, les deux grandes tendances dont parle Laplantine seront observées: «*les médecines centrées sur la maladie et dont les systèmes de représentations sont commandés par un modèle ontologique de nature le plus souvent physique; les médecines centrées sur l'homme malade et dont les systèmes de représentations sont commandés par un modèle relationnel qui peut être pensé en termes physiologiques, psychologiques, cosmologiques ou sociaux*»⁵⁷.

Ces deux tendances ont fait tomber les praticiens dans le piège «*de la médicalisation, comme dans celui de la psychologisation, qui sont deux façons de catégoriser les sujets et de les objectiver, en leur faisant dire ce qu'ils ne veulent pas dire, en des termes qui ne sont pas les leurs*»⁵⁸. La lutte annoncée entre les deux systèmes de représentation a été tranchée avec la division des domaines. D'un côté la question organique est restée appelée par elle-même scientifique, et de l'autre le côté psychologique, caractérisé par des systèmes de représentations, des résistances et des pulsions.

Cette division a fait que l'étude de la sexualité et de ses manifestations dites *pathologiques* ou dites *problématiques* a répondu, principalement, à deux discours: celui porté par la médecine et celui porté par la psychologie. Et l'individu a dû s'adapter à ces discours ou se

⁵⁵LAPLANTINE, F. (1986) *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 181

⁵⁶Nous voulons définir le paradoxe en utilisant le texte de Watzlawick: il «*est une contradiction qui vient au terme d'une déduction correcte à partir de prémisses «consistantes» [...] la division entre paradoxes véritables et faux paradoxes est relative. Il n'est pas absurde de penser que les prémisses «consistantes» d'aujourd'hui seront les erreurs et les sophismes de demain*». (WATZLAWICK, P. et al. (1972). *Une logique de la communication* Paris: Editions du Seuil, p. 188.

⁵⁷LAPLANTINE, F. (1986). *Anthropologie de la maladie*. Paris: Payot, p. 56.

⁵⁸STEICHEN, R. (1980). La Formation sexologique en Médecine. *Cahiers des Sciences Familiales et sexologiques*, n° 3. Louvain-la-Neuve, pp. 7-35.

maintenir en marge d'eux⁵⁹. La sociologie et ses nombreuses enquêtes sur des sujets auparavant considérés comme tabous, n'ont pas réduit les différences. Elles ont contribué à maintenir ces deux blocs épistémologiques. Mais elles n'ont pas réussi à cerner la question de la sexualité quand la question/problématique dépasse la sphère de la discipline, de l'interdiscipline, pour devenir une question transdisciplinaire. Là, la réussite est plutôt individuelle, par une certaine disponibilité engagée sur des attitudes particulières. La sexologie, fille non-reconnue officiellement, n'a pas été capable de produire des SR suffisamment larges pour convenir à ceux qui ne se retrouvent pas dans les SR proposés.

De la réponse personnelle à l'expérience vécue

Cet éventail de SR en relation à la sexualité, par le biais de la santé, gouverne les représentations personnelles. En fait, ils sont à la base de la représentation de la réalité par la société. Ces SR deviennent des moules pour tout le monde. Les personnes peuvent adopter, avec des risques contrôlés, ces SR, qui *a priori*, bénéficient de l'approbation de notre entourage. En d'autres termes, il est facile, *a prima facie*, de s'adapter à cette représentation imaginée, manifestée et mise en place par les autres, surtout dans un vécu comme la sexualité. Janoff-Bulman (1992) offre une conception de la façon dont les êtres humains considèrent leur réalité et qui, selon nous, servira pour expliquer ce que nous voulons dire. Ces trois conceptions sont⁶⁰:

- 1* la croyance en la bienveillance du monde et des autres;
- 2* la perception du monde comme étant logique, intelligible, contrôlable et juste;
- 3* la perception de soi-même comme une personne de valeur, aimable et compétente.

Dans ces conceptions, nous trouvons la façon dont notre société est régie. Et là, il existe un modèle de sexualité qui doit s'établir pour répondre à ces croyances; évidemment, c'est dans notre discours que notre sexualité va se montrer. Nous agissons comme des êtres sexués qui montrent leur sexualité à travers leurs actes, leurs paroles, leurs

⁵⁹ Cette question, nous l'avons considérée dans l'article *Estudiar el sexo y/o estudiar la sexualidad. La sexualogia: la búsqueda de una identidad (la sexualidad humana: el mito de la ciencia o la ciencia del mito)*.

⁶⁰ cité par BRILLON, P MARCHAND, A. & STEPHENSON, R. (1996). Conceptualisations étiologiques du trouble de stress post-traumatique: description et analyse critique. *RFCCC. Vol I, n°1, pp. 1-13.*

attitudes. Notre monde occidental actuel, exige de nous un discours sexualisé. Surtout chez la femme. La sexualité n'est plus pour la femme une question de décision venant de l'homme ou du chemin de la maternité ou du vice, la sexualité est une question de décision sur la façon dont elle se montre dans notre monde. Un modèle de femme *sexué* est mis en place.

Mais ce modèle, accepté comme tel, est bouleversé par un traumatisme, cet «*événement inassimilable pour le sujet*»⁶¹, dans le cas que nous considérons, le traumatisme sexuel. Celui-ci donne à une personne un vécu qu'elle n'est pas censée éprouver. Il bouleverse ainsi les SR en ajoutant à la réalité consensuelle ce vécu si personnel. C'est une marque, un stigmate, qui nous différencie de l'autre. Et là devient importante la structure de notre SR pour expliquer comment il va s'organiser et comment il va s'adapter à la nouvelle situation. Une situation où le discours s'inscrit dans notre corps comme support de notre discours et pas seulement dans notre parole, comme responsable de notre discours. L'expérience vécue remplace nos croyances fondamentales sur le monde, et pour cela devient la source de nos discours, la cause de nos désirs, l'origine de notre peur et l'objet de notre manque.

Structure des systèmes de représentation

Nous comprenons comme S.R. un ensemble cohérent pour chacun, créé «*à la jointure de l'individuel et du social*»⁶², qui implique un savoir ou une connaissance qui lui permet de se situer face à la réalité, de classer des événements et d'établir des actions à réaliser, éviter ou supporter.

Chaque individu a un système de représentations qui comporte une structure déterminée, une constitution définie (même dans les cas où il ne semble pas défini). A partir de cette constitution, création et structure des SR, divers auteurs ont essayé d'établir des théories pour les expliquer. Abric (1994) émet l'hypothèse que les SR s'organisent autour d'un noyau central, avec des éléments périphériques; dans cette structure les SR intègrent les caractéristiques objectives et des expériences subjectives, à savoir la culture, l'expérience personnelle, etc. Selon cet

⁶¹CHEMAMA, R. (s.d.) (1993). Dictionnaire de la psychanalyse. Paris: Larousse.

⁶² LAPLANTINE, F. (1989). Anthropologie des systèmes de représentations de la maladie, in JODELET, D. Les représentations sociales. Paris: PUF, pp. 277-298.

auteur la représentation aura donc deux parties: un noyau central⁶³ et des éléments périphériques.

Le noyau central, toujours selon Abric, est, d'une certaine manière, fixe, disons plutôt stable, et il est caractérisé par deux fonctions essentielles: «*la signification et l'organisation de la représentation*» (Abric⁶⁴). Ce noyau central est en relation avec des éléments périphériques par des interrelations qui ont été aussi objet de recherches⁶⁵. Ce noyau central est si important que c'est lui qui va marquer quatre principes basiques:

- Toute modification du noyau central entraîne une transformation complète de la représentation.
- C'est le repérage de ce noyau central qui permet l'étude comparative des représentations.
- Pour que deux représentations soient différentes, elles doivent être organisées autour de deux noyaux centraux différents.
- C'est l'organisation du contenu de la représentation qui est essentielle.

Les éléments périphériques sont «*plus instables et moins prégnants*»⁶⁶ et, par là, ils permettent une certaine mobilité pour s'adapter aux nouveaux événements qui surviennent en permanence. Ils ont surtout une fonction de protection. Ces éléments correspondent aux informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances, et ils constituent le *lieu* à partir duquel notre discours va se manifester. Un discours qui n'aura pas, à plusieurs reprises, comme fondement l'expérience vécue. C'est-à-dire que dans de nombreux cas, nous parlons d'après l'idée élaborée sur le sujet et non d'après le travail sur l'expérience vécue de l'événement.

L'expérience qui touche à la personne s'inscrit dans le noyau central, par l'intermédiaire de la mémoire déclarative (explicite) qui va

⁶³Freud parlait d'un noyau, dans le contexte de l'inconscient, et considérait que ce noyau est constitué par «*l'héritage archaïque de l'homme*». FREUD, S. (1933). On bat un enfant. Revue française de psychanalyse. Tome 6, n° 3-4, pp. 274-297.

⁶⁴Cité par GUIMELLI, C. (1993). Locating the central core of social representations: towards a method. European Journal of social Psychology, Vol. 23, pp. 555-559.

⁶⁵Par exemple, voir, GUIMELLI, C. & ROUQUETTE, M.-L. Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. Bulletin de psychologie, Tome XLV, n° 405, pp. 196-202.

⁶⁶Ibidem.

garder des traces mnésiques des faits et des événements vécus par la personne. Le manque de cette expérience personnelle est remplacé par les constituants des éléments périphériques qui sont capables de générer les discours. C'est-à-dire que l'existence d'un vécu nous oblige à faire une démarche au sein de notre noyau central. La personne comprend que ce noyau central, responsable de sa stabilité, doit être protégé davantage que d'autres choses; dès lors, elle peut ressentir le besoin de se refermer d'elle-même, pour permettre de rétablir la stabilité du noyau central face à une expérience traumatisante, nouvelle et consciente.

Revenons à Abric⁶⁷ pour voir les fonctions essentielles de la représentation:

a- **Fonctions de savoir:** elles permettent de comprendre et d'expliquer la réalité.

b- **Fonctions identitaires:** elles définissent l'identité et permettent la sauvegarde de la spécificité des groupes.

c- **Fonctions d'orientations:** elles guident les comportements et les pratiques. Elles résultent de trois facteurs essentiels:

- elles interviennent directement dans la définition de la finalité de la situation,
- elles produisent également un système d'anticipation et d'attentes,
- enfin, la représentation est prescriptive de comportements ou de pratiques obligées.

d- **Fonctions justificatrices:** elles permettent a posteriori de justifier les prises de position et les comportements.

Ces quatre fonctions sont présentes dans la manifestation de la sexualité chez l'humain. Parce que l'être humain constitue des représentations de sa sexualité pour établir ses conduites, ses comportements dans ses relations sexuelles, à plusieurs reprises il est amené à prendre position face à sa sexualité ou à la sexualité. Pour ce faire, il utilise ses éléments périphériques capables de se camoufler avec le milieu, la société ou les autres, en fait, de s'identifier avec les autres, parce que dans la mesure où c'est au niveau des discours, on peut emprunter les éléments des autres. Et à ce niveau du discours, la personne est capable de trouver des éléments capables de justifier et d'ordonner ses comportements. Mais quand nous parlons de SR, nous

⁶⁷ABRIC, J.-C.(1994). Pratiques sociales et représentation. Paris: Payot.

ne parlons pas d'un seul type de représentations. Voyons ces types possibles.

Les types de représentation

Nous avons dit au début de ce chapitre que le terme représentation a été utilisé par plusieurs sciences. Sans doute dans la psychologie le terme a acquis une importance fondamentale pour considérer toute activité humaine. Mais entre la psychologie cognitive, la psychologie sociale, celle du développement et même dans la psychanalyse, le concept a eu multiples connotations. Il en résulte que ce terme a une «*conception multicompatible*»⁶⁸ qui lui permet d'avoir une valeur pour le travail interdisciplinaire.

Mais si la notion de représentation est différente selon chaque discipline concernée, il est aussi vrai qu'une classification nous sera utile. Les types ou niveaux de représentations possibles sont: matériels, intellectuels et mentaux.

** Représentations matérielles*

Le premier niveau des représentations, les matérielles, est donné par «*toute image concrète et descriptive de la réalité*»⁶⁹. C'est la représentation véhiculée par les éléments matériels qu'elle semble emprunter. Ce type de représentation, «*semble emprunter ses caractéristiques à la vision. On voit*»⁷⁰. Dans la psychologie cognitive, il s'agit des représentations appelées «*analogiques*»⁷¹ ou «*artificielles*»⁷². Les mass-médias offrent un arsenal d'images à ce propos.

Dans le cas de la sexualité, les mass-médias proposent un modèle de comment un homme doit agir et comment une femme doit réagir.

⁶⁸ LE NY, J.-F. (1985). Comment (se) représenter les représentations. *Psychologie Française*, 3/4, Vol. 30, pp. 231-238.

⁶⁹ LAVERGNE, J.-P. (1983) *La décision: psychologie et méthodologie. Connaissance du problème*. Paris: ESF.

⁷⁰ JOLY, M. (1993). *Introduction à l'analyse de l'image*. Paris: Nathan Université.

⁷¹ BERNOUSSI, M. & FLORIN, A. (1995). La notion de représentation: de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement. *Enfance*, n° 1, pp. 71-87.

⁷² LE NY, J.-F. (1985). Comment (se) représenter les représentations. *Psychologie Française*, 3/4, vol. 30, pp. 231-238.

L'image sert à véhiculer un comportement, lisez *une conduite concrète*, face aux événements quotidiens⁷³.

Linz, Wilson et Donnerstein⁷⁴ et Mazur⁷⁵, entre autres, ont souligné l'importance des mass-médias comme facteur d'influence sexuelle. C'est, en définitive, le véhicule des autres représentations. Nathalie Burnet, en se référant à la publicité, dit que «*la publicité va développer certaines représentations de la femme, en livrant certaines valeurs, croyances, attitudes, qui transparaissent dans ses images et qui incitent à la consommation, à l'imitation, à l'identification*»⁷⁶.

Nous insistons donc sur l'importance de considérer quel est le point de vue social et personnel qui existe sur l'image mise en place par les mass-médias: comment une femme doit assumer sa féminité, sa sexualité, sa séduction, sa sensualité et son érotisme⁷⁷. Parce qu'avec cela ils donnent les images qui serviront à construire des SR, qui peuvent pousser à la résignation de la femme quelquefois incapable d'atteindre ce niveau de *féminité*.

* Représentations intellectuelles

Il s'agit de l'ensemble des représentations forgées à partir de l'observation du fait féminin ou masculin, dans notre cas. Il s'agit des discours des spécialistes, qui essayent de clarifier, en apportant une abstraction, une rigueur, une clarté sur le fait particulier. C'est là qu'on essaye d'établir un SR soigneusement préparé. Cette représentation est intellectuelle, parce qu'elle essaye de se dégager à partir d'un système de compréhension méthodologique de la réalité.

⁷³Il est pertinent rappeler que c'est dans ce sens qu'aujourd'hui l'U.E essaie d'avoir «*une politique générale pour lutter contre la violence qui comprend des mesures portant sur l'image de la femme dans les médias, pour améliorer l'image caricaturale de la femme dans les médias*».

BRUYNOOGHE, R., HINNEKINT, B. CARMEN, I. et autres. (1991). Rapport Violence physique et sexuelle à l'égard des femmes. Cabinet du secrétaire d'état à l'environnement et à l'émancipation sociale, M. Smet, Bruxelles.

⁷⁴LINZ, D., WILSON, B. J. & DONNERSTEIN, E. (1992). Sexual violence in the mass media: legal solutions, warnings, and mitigation through education. Journal of social issues. Vol. n° 48 (1) pp. 145-171.

⁷⁵MAZUR, A. (1986). U.S. trends in feminine Beauty and over adaptation. The journal of sex Research. Vol 22, n° 3. pp 281-303.

⁷⁶BURNET, N. (1994). La femme et son corps: de l'image publique à l'image inconsciente. Mémoire de Psychologie, UCL. Louvain-la-Neuve: Promoteur P. ROBINSON, B.

⁷⁷C'est avec préméditation que nous utilisons tous ces mots de manière qu'ils s'entrecoupent, pour souligner le fait qu'ils sont utilisés de manière échangeables dans notre monde occidental.

L'histoire de la sexualité nous offre pas mal d'exemples de ces systèmes de représentations: Tissot⁷⁸, Krafft Ebing⁷⁹, Havelok Ellis⁸⁰, Kinsey⁸¹, Freud⁸² ou Masters & Johnson⁸³ offrent des représentations diverses sur le fait sexuel, en l'abordant d'un point de vue, soi-disant, scientifique. Foucault l'a expliqué en disant que *«la médecine n'était pas conçue simplement comme une technique d'intervention, faisant appel, dans les cas de maladie, aux remèdes ou aux opérations. Elle devait aussi, sous la forme d'un corpus de savoir et de règles, définir une manière de vivre, un mode de rapport réfléchi à soi, à son corps, à la nourriture, à la veille et au sommeil, aux différentes activités et à l'environnement. La médecine avait à proposer, sous la forme du régime, une structure volontaire et rationnelle de conduite»*⁸⁴.

Ce point de vue *scientifique* sera important, parce qu'il va nous servir pour marquer notre approche de la problématique. Par exemple, au XVIII^e siècle, Tissot a établi un point de vue qui a marqué toute l'éducation d'une époque⁸⁵. Un autre exemple peut être le point de vue de Masters & Johnson. Ces deux chercheurs américains ont donné à la médecine les outils pour établir sur l'étude du sexe le *pragmatisme scientifique* propre à la profession médicale⁸⁶. Ce *pragmatisme* fondé sur *l'objectivité* que la médecine soit à nouveau souveraine; parce que *«notre monde occidental a été établi de telle façon que la position médicale est détentrice d'un savoir indiscutable. Elle a commencé la conquête du terrain de la sexualité, mais indiscutablement elle se trouve confrontée en ce domaine à plusieurs discours»*⁸⁷.

Les discours énoncés comme savants, repris par les gens comme porteurs d'une connaissance, produisent un certain cadre de référence en matière de représentation du sexe/sexualité. Après la recherche de Masters & Johnson, la médecine a gagné en autorité. Mais toutes les

⁷⁸TISSOT, (). L'onanisme, essai sur les maladies produites par la masturbation.

⁷⁹von KRAFFT-EBING, R. (1882) (1963). *Psychopathia Sexualis*. Paris: Payot.

⁸⁰ELLIS, H. (1964). *Etudes de Psychologie Sexuelle*. Paris: Les grandes Etudes de Sexologie.

⁸¹KINSEY, A.C., POMEROY, W. & MARTIN, C (1948). *Sexual behavior in the human male*. Saunders: Philadelphie.

⁸²FREUD, S. (1987). Trois Essais sur la Théorie de la sexualité. Paris: Gallimard.

⁸³MASTERS, W. & JOHNSON, V. (1968). *Les réactions sexuelles*. Paris: Robert Laffond.

⁸⁴FOUCAULT, M. (1984). *Histoire de la sexualité 3 – Le souci de soi*. Paris: Gallimard, p. 122.

⁸⁵cfr. VIOLA, F. (1995) La masturbation: la lutte continue. Travail présenté dans le cadre du cours de M. SERVAIS: Histoire de la famille et de la sexualité. IEFS (UCL)

⁸⁶Le modèle de Master & Johnson a subi diverses critiques, nous soulignons très particulièrement les travaux de Leonor Tiefer. Voir TIEFER, L. (1996). *El sexo no es un acto natural y otros ensayos*. Madrid: Talasa.

⁸⁷VIOLA, F. (1997) *La représentation de la sexualité: tentative d'une définition intégrative et opérationnelle*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de Licencié de l'I.E.F.S. Louvain-La-Neuve. Promoteur STEICHEN. R.

sciences et professions peuvent offrir un cadre de référence savant, porteur d'un SR. Par exemple, dans l'actualité, ce qu'on connaît comme *l'affaire Lewinski*⁸⁸. Cette affaire a mis en place une conception de la sexualité et de la relation sexuelle selon la vision des gens et selon la vision des juges. La relation sexuelle de type oral est devenue une relation non-sexuelle; une définition établie par certains professionnels (avocats) pour trouver une issue à une affaire politique assez complexe. Cela comporte une définition des notions d'atteinte sexuelle et d'abus sexuel⁸⁹.

* *Représentations individuelles*

Il s'agit de la représentation purement personnelle. Ici, la réalité se confronte avec la personne. Evidemment dans le cas où l'expérience particulière existerait, cette représentation va l'emporter sur les autres S.R. Elle sera à la genèse des SR propres de la personne. Ces SR de la personne sont produits par l'influence des facteurs individuels (le vécu), par l'influence des informations reçues (le SR intellectuel) et par l'influence du SR matériel, lisez *public*, où selon l'optique de Dan Sperber, se situent les représentations nommées *culturelles*.

Cette troisième niveau est celui qui nous préoccupe, parce que c'est à l'intérieur de celui-ci que le conflit peut survenir, en confrontation avec les autres niveaux établis par la science ou le grand public. C'est au niveau de la personne qu'il est possible que se produise le croisement des SR. C'est-à-dire que celui-ci naît à partir du vécu individuel, (surtout celui inscrit dans le corps); d'un autre côté celui-ci est généré par le discours que chacun peut maintenir hors de son expérience, et finalement le discours matérialisé par la voix *scientifique* de la société (lisez aussi, autorité). Ce croisement de SR peut engendrer des conflits entre ces Systèmes.

Dans la sexualité il s'agit de ce niveau des représentations. Quand Fraisse (2001, p. 38) dit que «*le sexe est un mot qui marque les êtres quand la sexualité raconte déjà une histoire*»⁹⁰, elle rejoint la thèse que la sexualité est plus que le sexe, mais aussi que c'est dans ce plus que se passe la différence essentielle entre être/existence, qui est la question

⁸⁸ Affaire politique et publique concernant un ancien président des USA, Bill Clinton, et une stagiaire à la Maison Blanche, Monica Lewinski.

⁸⁹ Dans le chapitre IV, sur *Définition du viol*, nous approfondirons le thème.

⁹⁰ FRAISSE, G. (2001). *La controverse des sexes*. Paris: Quadrige/PUF.

qui nous semble la plus pertinente pour définir une pratique sur ce propos.

Donc, c'est ce niveau de représentations, où deviennent secondaire les axes temporel et spatial face à la question personnelle. En définitive, comment agissons-nous quand l'expérience frappe la construction que nous avons faite sur le vécu que nous n'avions pas? Une expérience qui va secouer, bouleverser et transformer nos représentations construites par une réalité externe.

Dès lors, il sera nécessaire de s'interroger sur la manière dont la société, à travers ses intervenants, est capable de générer et, après d'assumer, une possible confrontation entre les SR matériels et intellectuels mis en place et les représentations individuelles surgit par l'expérience que chaque intégrante de la société peut avoir. Nous affirmons que la représentation est *«la rencontre d'une expérience individuelle et des modèles sociaux dans un mode d'appréhension particulier du réel: celui de l'image-croyance qui, contrairement au concept et à la théorie qui en est la rationalisation seconde, a toujours une tonalité affective et une charge irrationnelle»*⁹¹.

Si nous acceptons que cette notion de représentation est valable, nous devons reconnaître la prévalence d'une notion individuelle dans la construction, et là, la sexualité se montre comme assez pertinente pour devenir un territoire d'étude très large et au même temps très complexe. Parce que la sexualité devient la conséquence d'un ensemble d'éléments (corporels, mentaux, sociaux et spirituels) qui prennent une valeur différente à chaque moment. C'est-à-dire que la sexualité, expression de l'être humain, produite par l'éducation formelle et non-formelle reçue, se manifeste dans nos relations quotidiennes. Ici, le brassage permanent entre les idées, les instincts, la communication et les sentiments va produire un éventail des représentations, nous insistons, qui vont à jouer ce double face d'être outil et processus.

Conclusion

Retenons l'idée que la sexualité a un double visage: d'un côté, elle fait partie de notre structure comme sujet et, de l'autre, elle peut être considérée comme un objet d'étude. Cette double contrainte d'un

⁹¹ LAPLANTINE, F. in JODELET, D. (s.d.). (1989). Les représentations sociales. Paris: PUF, p. 278.

sujet toujours sexué, faisant de sa propre situation celle d'un objet (sexualisé) à des fins d'étude, ne peut produire autre chose qu'un discours sexualisé, nécessairement rationalisé. Et ce discours quelconque n'est d'ailleurs pas autre chose qu'un ensemble de représentations qui sont utilisées pour simplement le *produire*. Quand nous parlons de représentations, nous parlons d'un ensemble de productions de l'individu, mais aussi de la société par le travers de ses intervenants.

Quand il existe plusieurs systèmes de représentation, il est possible que naissent des oppositions. Toute opposition peut entraîner plusieurs réactions. Celles qui attirent le plus notre attention sont les réactions qui surgissent du fait d'une confrontation entre le vécu d'une personne et la représentation que la société peut avoir de ce vécu.

Pour nous, c'est dans cette confrontation que l'on doit évaluer et considérer la problématique de la sexualité. Il nous semble que la sexualité est le terrain où chaque personne est censée trouver des réponses à partir de son vécu, mais aussi où chaque personne est confrontée à un univers de stimuli qui se proposent en permanence à sa perception.

Nous insistons sur le fait que la sexualité est fondée sur l'interrelation des êtres humains. Ce n'est pas le sexe qui établit et définit la sexualité, c'est la *communication*. Cette communication se manifeste de différentes manières. Parmi ces modalités, il y a les paroles et les discours. Ces paroles et discours sont construits à partir des représentations disponibles par les individus.

Malgré cette présence dominante du langage et des figures de la communication, c'est le sexe, comme processus de relation s'exprimant par le corps, qui mobilise la sexualité de multiples manières, mais surtout qui conditionne les discours sur sa propre contingence.

Nous pouvons nous accorder pour dire que la sexualité déborde bien l'aspect génital, soit le sexe comme tel, mais, pour dire toutefois que c'est sur base des concepts et éléments touchant la génitalité, que la sexualité a été exhibée avec le plus d'insistance. Ainsi, nous pourrions trouver l'accord pour considérer que ce sont essentiellement les données touchant la génitalité (anatomie, physiologie et comportemental) qui ont défini le point de départ de la domination, du contrôle, et de la peur. Prendre en compte cette considération est important pour comprendre le

chemin de notre choix. Nous étions convaincus de la nécessité de traiter un objet de recherche qui pourrait, en même temps, toucher clairement le côté du *génital*, sans toutefois le réduire à ce niveau seulement.

Toute société, même la plus complexe, comporte, comme unité centrale de fonctionnement dynamique, la relation entre deux personnes (le *je* et *l'autre*). C'est sur cette réalité que se sont fondées et développées les sociétés. Malgré l'ensemble des manifestations externes qui vont se répercuter sur les personnes, la succession des relations possibles et des interactions potentielles, il s'agira toujours de cette disparité dynamisante: moi, je ne suis pas toi... et toi tu n'es pas moi. Cette division (ou distinction), s'instaure dans n'importe quelle rencontre. Le jeu des différences et des ressemblances se renouvelle éternellement. Dès lors, nous pouvons dire que toute analyse de la sexualité part nécessairement de l'étude d'un processus de relation, compris comme *«interrelation entre des êtres humains sexués au travers de l'interaction communicative établie au moyen des règles du pouvoir, stables ou dynamiques»*. Si donc, **toute société a comme unité de fonctionnement l'interaction entre deux personnes**, ce sera sur cette interaction que seront fondés tous les rapports que la société, à travers divers mécanismes, oriente dans diverses directions. Mais, nous revenons toujours à cette unité de fonctionnement par laquelle est produite la circulation des messages, d'un auteur vers un récepteur (même si plusieurs de ces messages ne sont pas reconnus, entendus ou produits par la conscience), des messages qui seront codés et qui utiliseront les divers systèmes de représentation disponibles dans le chef des interlocuteurs.

Rappelons au lecteur que nous essayons de poursuivre une recherche sur les modalités vécues de la sexualité. Cette recherche semble présenter quatre particularités concrètes:

En premier, la notion de sexualité est considérée comme englobant la totalité de l'être humain. Nous avons considéré cette notion dès le premier chapitre et nous voudrions que cette conception donne direction à toute la lecture de ce travail.

Nous accordons, par ailleurs, une place fondatrice à la *parole* dans toute la problématique de la sexualité, soit comme formant synthèse de la transmission des messages, soit comme outil de formation discursive.

Ensuite, que l'outil préférentiel, en termes de comparaison et d'opérationnalisation de la problématique, passe par la *représentation* comme matériel d'exploration.

Enfin, que l'objet de notre recherche a un rapport avec plusieurs pratiques. Cela nous permettra de réfléchir sur la problématique disciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire. Cela nous permettra, par ailleurs, de tenter d'identifier les diverses représentations possibles.

Sur l'examen de ce matériel, nous pouvons mettre à l'épreuve la considération de la nécessité ou de l'utilité d'un nouveau paradigme. Nous croyons que pour ce faire, il sera nécessaire de prendre comme objet d'étude un rapport entre personnes qui se prêtent à des représentations diverses, soit donc de différentes personnes qui seraient confrontées à différents *énoncés produits*.

Nous verrons comment mettre en place un parcours de recherche avec les concepts considérés: la sexualité, la parole, le discours et la représentation. Il conviendra, évidemment, et au préalable, de définir l'objet d'étude particulier sur la base duquel nous pourrions décrire notre méthodologie de recherche.

Chapitre IV

L'objet de la recherche

«The discovery of a pervasive androcentrism in the definition of intellectual problems as well as in specific theories, concepts, methods and interpretations of research fuels efforts to distinguish between knowledge and prejudice»

Prudence Allen¹

Introduction

Depuis le début de ce travail nous avons insisté sur la notion de l'autre, comme un constituant essentiel de la sexualité. L'altérité est en effet la véritable source, inépuisable, de la rencontre. Nous avons explicité le rôle qu'il convient de lui reconnaître dans la communication, dans cette rencontre où les personnes produisent et reçoivent des messages dans les deux sens. Dans l'examen des différentes formes que l'expression d'un message peut prendre, une attention particulière a été accordée au discours, entendu comme ce processus par lequel l'individu peut faire état de sa personne. La constitution de ces messages résulte de l'assemblage des représentations que chacun trouve les plus adéquates pour exprimer lui-même ses désirs ou ses besoins, mais avec la contrainte imposée par le contexte, où la personne essaye de construire son discours, c'est-à-dire, la société où elle vit, issue elle-même d'une culture particulière qui la distingue d'autres sociétés.

Dans ce sens, nous avons abordé la difficulté pour la sexologie, d'apporter des réponses à certaines questions. Cette difficulté explique, du moins partiellement, une certaine incapacité à faire prévaloir l'une ou l'autre pratique déterminée, quand la sexualité prend toute son ampleur parce qu'*«il ne saurait être question de la réduire au seul*

¹ ALLEN, P. (1985). The concept of woman. Classical to Current Concepts 750 BC – AD 1250. Montreal: Eden Press.

fonctionnement du plaisir érotique et des organes génitaux»². Pour pouvoir mettre cette proposition à l'épreuve il importe qu'un objet soit sélectionné pour faire une étude minutieuse. Même s'il est admis de considérer que «*la recherche scientifique commence quand on se rend compte que les contenus disponibles de la connaissance sont insuffisants pour traiter certains problèmes*»³, le choix du thème quant à lui est en relation avec le désir du chercheur et avec l'enjeu à partir duquel celui-ci entame sa recherche. Il s'agira là, pour Barbier, de «*la dimension libidinale et la dimension systémique*»⁴.

En simplifiant quelque peu l'on peut dire que le **désir** du chercheur est à l'œuvre dans le choix du propos de la recherche; choix qui s'opère sous l'impulsion de la croyance en l'importance de la question qui interpelle le chercheur, fût-ce sous la forme de l'importance présumée de la réponse qu'il y a lieu de trouver. «*Le désir est le mouvement intérieur*»⁵. L'**enjeu** de la recherche nécessite la reconnaissance du propos comme important dans le contexte social où se situe cette démarche. Distinguer les deux moteurs du choix, désir et enjeu, n'implique pas leur indépendance. En effet, le choix, dans lequel sont pris en compte des éléments «*objectifs et subjectifs*»⁶, établit l'interaction entre désir (subjectif) et enjeu (objectif). La sélection de l'angle d'approche particulier, des termes particuliers qui formulent le thème précis d'une recherche, repose sur ces deux moteurs. Ainsi convient-il de reconnaître que «*la motivation originelle est tout aussi égoïste que violente*»⁷.

Dans le domaine de la recherche sur la sexualité, il apparaît d'emblée que si la sexualité semble claire comme vécu, il n'est pas évident de centrer une recherche sur cette réalité prise comme un tout. *Tout comportement, conduite, attitude et/ou réponse en relation avec le fait d'être sexué/sexualisé*, peut faire l'objet d'une *investigation comme étude sur la sexualité*. Etant donné que tout ne peut pas être investigué,

² KEMPENEERS, Ph. & MORMONT, Ch. (2000). Situation de l'enseignements de la sexologie clinique en Belgique francophone. (Conférence).

³ «*Scientific research starts with the realization that the available fund of knowledge is insufficient to handle certain problems*» BUNGE, M. (1967). Scientific Research. The search for system. New York: Springer-Verlag, p. 3.

⁴ BARBIER, R. (1977). La recherche-action dans l'institution éducative. Paris: Gauthier-Villars, p. 65.

⁵ STEICHEN, R. (1999) Le désir et ses représentations. (Inédit).

⁶ GARCIA DE LA FUENTE, O. (1994). Metodología de la investigación científica. Madrid: Ediciones CEES: Ch. 6.

⁷ LE GUEN, C. Sexualisation de la pensée in DECERF, A (s.d.) (1990). Les théories scientifiques ont-elle un sexe. Belgique: Adademia-Erasme s.a., p. 55.

en même temps, le choix premier devrait s'orienter vers un objet qui soit *paradigmatique* de la sexualité et d'une pratique dite *sexologique*.

Choix de l'objet de recherche

Dès lors, pour faire ce choix, nous avons pris en compte trois groupes d'aspects principaux.

Nature de l'objet:

* Il est incontestablement interdisciplinaire: en effet, aucune discipline concernée ne peut à elle seule fournir des réponses valables, si d'autres disciplines ne cernent pas la problématique conjointement;

* Il doit présenter un versant pragmatique dès lors qu'il importe que l'objet soit en relation avec les pratiques⁸, où:
s'exécutent, se traduisent et s'interprètent les discours;
se produit l'interface active entre le *vécu* et le *savoir*;
des subjectivités se confrontent avec d'autres subjectivités.

Préalables nécessaires:

La position épistémologique qui soutient ce travail situe la sexualité comme fonction déterminée par la réalité globale du sujet et toujours relative à l'altérité. L'approche intégrale de la sexualité vise la prise en compte de tous les aspects de la personne: le corporel, le mental, le spirituel et le social⁹. Dans cette perspective, la sexualité est mise en discours à travers divers systèmes de représentations.

Les aspects contextuels:

L'expérience d'un travail clinique médical avec des femmes¹⁰;

La réflexion théorique et l'application pratique sous la forme de l'intervention sur le terrain, qui constituent les deux versants d'égale importance;

⁸ «...où s'opère la mise en relation de la science à l'individu humain par le biais d'un rapport direct entre l'observé et l'observateur». De VILLERS, G. (1993). L'histoire de vie comme méthode clinique. Cahiers de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, n° 72: Penser la formation, pp. 135-155.

⁹ Voir VIOLA, F. La représentation de la sexualité: tentative d'une définition intégrative et opérationnelle. Mémoire IEFS (UCL). Louvain la neuve. Promoteur STEICHEN, R. (1997).

¹⁰ Nous avons travaillé à l'Hôpital de Maternité *Nuestra Señora de las Mercedes* à San Miguel de Tucumán, Argentina.

La lecture d'un article qui a soulevé la question¹¹ ainsi que la préparation d'un travail sur le sujet¹², lesquelles ont déterminé les situations circonstanciées à l'origine de la délimitation de l'objet de cette étude.

Nous avons donc, d'un côté, la sexualité comme l'interrelation permanente entre les êtres sexués¹³, de l'autre, la technique de la recherche avec ses outils et sa méthodologie élaborés pour expliquer, comprendre et transformer une réalité; interventions sur le réel qui appellent un cadre éthique accepté¹⁴.

Partant de ces aspects (nature de l'objet, préalables et aspects contextuels) il est apparu que **le viol**, comme situation de terrain, pouvait répondre adéquatement à notre recherche. Ce choix est étayé dans le présent chapitre, ainsi que les raisons pour lesquelles le viol comme fait social semble l'objet le plus représentatif à étudier pour répondre à la question que nous soulevons: *l'étude de la sexualité a-t-elle besoin d'un nouveau paradigme?*

Schéma du chapitre

Le plan sera le suivant:

Le viol: définition du viol selon une approche élargie; mise en évidence des éléments majeurs à considérer sur le propos et des consensus obtenus sur cette réalité; formulation des questions principales que posent la pratique en la matière et son étude.

Le contexte: description du cadre où cette recherche a été réalisée, à savoir Tucuman – Argentine. Nous esquissons la spécificité de cette société, la question de la loi sur le viol et sa modification

¹¹ STREIT-FOREST, U. & GOULET, M. Les effets du viol six mois après l'agression et les facteurs associés au rétablissement. Revue Canadienne de psychiatrie, vol 32, février, 1987, pp. 43-56.

¹² Travail de révision bibliographique: *Le viol: aperçu général*, dans le cadre du cours de M. Meulders-Klein. Aspects Juridiques de la sexualité et de la Procréation. LLN- 1996.

¹³ Pour expliquer davantage ce concept, nous disons, en suivant Julián Marías, que «la vie humaine apparaît réalisée sous deux formes bien distinctes; dès le début il y a deux réalités somatiques et psychophysiques bien différentes: hommes et femmes». MARIAS, J. (2000). Antropología Metafísica. Madrid: Alianza Editorial.

¹⁴ La question éthique est cruciale dans toute recherche. Nous comprenons «éthique» comme ce qui naît de la «tension entre l'idéal et la réalité». SNOEK, J. (1991). Ensayo de ética sexual. Colombia: Ediciones Paulinas, p. 11. Il est important de remarquer que la question éthique a été considérée dans toutes les Organisations qui travaillent sur la sexualité: Organisation Mondiale de la santé (OMS), World Association of Sexology (WAS), Fédération latino-américaine des sociétés de sexologie et éducation sexuelle (FLASSES) et Société des sexologues universitaires de Belgique (SSUB), entre autres. Nous évoquons comme point de départ Foucault, quand il dit que «l'éthique est l'exercice de la liberté».

récente ainsi que le fonctionnement du système médical et légal dans ce contexte précis.

Le résumé: développement des arguments pourquoi le viol constitue un objet crucial pour l'étude de la sexualité.

A- Le viol

Définir le viol

Définir implique un premier effort pour donner «un argument basé sur la nature des termes»¹⁵. Ceci permet de fixer des limites pour *«poser que quand ce terme est utilisé on le comprend et on lui donne une même signification»*¹⁶. Toute notre démarche repose sur la clarification par la définition des notions clés dans le domaine étudié¹⁷.

Dans le cas précis du viol, il y a d'emblée une *«difficulté sémantique»*¹⁸ et une ambiguïté qui *«commence au niveau même de sa définition»*¹⁹.

Cette difficulté est directement liée au fait qu'il touche la sexualité, lieu de rencontre de l'être humain dans son altérité, mais aussi lieu que la science investit dans un effort de formaliser, selon les normes de la scientificité, la dimension fondamentale de l'être humain, être sexué et sexualisé, un vécu qui était resté dans la sphère de la morale pendant des siècles, et écarté de l'étude scientifique.

De plus, le viol touche, de façon particulière et principalement, la sexualité féminine. En effet, historiquement qualifié comme *affaire de la femme*, unique victime possible du viol, le Droit international reste marqué de ce regard sélectif²⁰. Sa définition s'avère, dès lors, aussi fondamentale que compliquée.

¹⁵TROISFONTAINES, C. (1994). Théorie de la connaissance. Syllabus du cours: UCL, Louvain la Neuve, p. 108.

¹⁶SEGU, F. (1992) Sexología básica. Buenos Aires: Planeta, p. 23.

¹⁷«Toute science doit préciser sa terminologie et aussi ses critères de vérité». MARINA, J. A. (1996). El laberinto sentimental. Barcelona: Anagrama, p. 33.

¹⁸LOPEZ, G. & PIFFAUT FILIZZOLA, G. (1991). Le viol. Paris: PUF, p. 1.

¹⁹TORDJMAN, G. (19??) Le sexe, la violence... l'amour. Paris: Laffont, p. 215

²⁰«Le viol est ce que les juristes appellent une infraction de droit naturel. Il n'est pratiquement aucun peuple qui ne le punisse» TISSOT, O. (1984). La liberté sexuelle et la loi. Paris: Balland, p. 337.

La notion du viol est, en effet, le résultat d'une équation, non arithmétique, qui comprend «... *un sujet très délicat, entouré de mythes et de malentendus...*»²¹, une portée morale (le viol comme conséquence de la provocation face à l'instinct irrépressible de l'homme), une ancienne répression et le rôle de la femme comme être capable de jouir de sa sexualité.

D'une certaine façon, à savoir sous un regard purement mécanique, et encore, dans une *prise de vue* statique, *l'image du viol* peut apparaître comme *l'image d'une relation*, disons, comme l'image d'un rapport, bien que *particulière* entre deux personnes. En effet, s'y exécutent des gestes qui, en d'autres circonstances, donnent forme à la pulsion amoureuse. Qu'il s'agit, dans le cas du viol, de l'expression la plus pure de la *passion de détruire*, personne ne s'y trompe. Il n'est que la mauvaise foi pour soutenir la confusion des dimensions physiologique et psychosociale en jeu, comme cela se produit encore très largement face au phénomène du viol.

Le comportement sexuel du violeur, mettant en scène érection et éjaculation avec la même efficacité physiologique que dans un coït amoureux, ne peut être comparé à ce dernier que dans l'étroitesse excessive d'une théorisation telle que l'applique le modèle médical. Dans un tel cadre, l'on peut dire, en effet, que face à une même situation (l'acte), avec les mêmes personnes (auteur et victime), il pourrait être, en d'autres circonstances, un acte désiré, cherché et attendu. Nous devons remarquer que nous parlons de l'acte sexuel comme acte désiré en soi même, nous ne parlons pas du phantasme de viol²².

La différence entre l'acte sexuel et le viol réside dans la négation de la parole avec la suppression de la capacité de décider. C'est donc toute la dimension par laquelle une approche sexuelle relève de la *rencontre* particulière de deux intimités, qui se trouve exclue à travers cette violence, toujours extrême, avec laquelle le violeur impose à la victime de subir *la force éjaculatoire* de sa volonté de puissance. L'essence de cette monstration consiste à maximaliser la perception de cette *puissance* - qui se voudrait totale (*toute-puissance*) - en réduisant l'autre (la victime) à rien, du point de vue de ce qui la spécifie comme *être humain*, *être de langage*, et en s'adressant à elle comme à un *témoin de son exploit* par la seule faculté de spectateur qui lui est laissée.

²¹MASTERS, W, JOHNSON, V, (1987) *Amour et sexualité*, Paris: Interéditions, p. 404.

²² Le phantasme de viol est un sujet fort controversé qui n'a rien à voir avec une expérience concrète de viol.

Ce qu'il convient de souligner ici, c'est le lieu particulièrement ténu qui s'opère dans ce contexte entre la violence et le refus de la parole de l'autre. Les choses se jouent d'emblée *à la mort*. La parole refusée réalise un *meurtre psychique*, la brutalité dite physique est de l'ordre de la menace crédible de mort, et relève proprement de la terreur.

L'affirmation selon laquelle «*le viol implique un acte – des rapports sexuels – qui, en soi, n'est ni criminel ni illégal et qui peut, par ailleurs, être à la fois désirable et agréable*»²³ est donc à situer comme confusion idéologiquement soutenue à la manière d'un véritable sophisme. Glisser d'une ressemblance au niveau de l'image (le fonctionnement physiologique de l'organe sexuel) à une métonymie signifiante est pour le moins un raisonnement abusif. Extrapoler du fait que éjaculation et orgasme signifient jouissance sexuelle lors d'un coït amoureux, que de telles manifestations physiologiques survenant dans le cadre du viol permettrait d'établir une ressemblance entre les deux événements n'est cohérent qu'en partant de l'hypothèse que l'organe sexuel est l'essence même de la sexualité, que l'expression physiologique recouvre la totalité du champ et donc du vécu sexuel. Tel postulat n'est pas défendable dans le cadre d'une science humaine.

Ces limites sont alors quelquefois évidentes, quelquefois subtiles, quelquefois diffuses, quelquefois claires et nettes. Il s'agit, entre autres, des limites suivantes:

- **Physiques:** quel type de rapport est compris dans la définition du viol et quel type n'y entre pas?
- **Psychologiques:** comment comprendre le consentement et le non-consentement de la femme, l'auto-déterminisme sexuel en définitive?
- **Sociales:** qui est susceptible d'être auteur et qui victime de viol: viol dans le mariage? viol homosexuel? contrainte pour avoir des relations?
- **Médicales:** le viol est-il une question de droit ou de santé?
- **Morales:** dans quelles conditions, une femme est-elle susceptible d'être reconnue avoir été abusée et dans quelles conditions une femme peut-elle être dite responsable de provocation?

²³ Juge Dickson, cité par SHCABAS, W. (1995). Les infractions d'ordre sexuel. Canada: Editions Yvon Blais Inc., p. 126.

Une discussion sur la délimitation de la notion de viol remonte loin dans le temps. Ces limites que cerne la définition qu'on utilise, deviennent, donc, la clé pour considérer les situations vécues par une personne comme un outrage, entre autres, et qui, par ailleurs, peuvent servir à établir un *objet d'étude*. Parce que, même si l'évolution de certains éléments qui permettent aujourd'hui d'assumer comme actuelles et universelles certaines définitions admises dans le monde occidental, en ce qui concerne le viol des discussions persistent sur les limites, qui font que ce problème, indéniable, reste difficile à cerner. Voyons donc, de plus près, un peu le mot en lui-même.

Les racines du mot

Les mots ont une histoire. C'est-à-dire qu'il vient un moment où une société déterminée considère comme nécessaire de nommer quelque chose et utilise pour introduire dans la société cette notion l'ensemble des racines, et des idées déjà nommées ou des *néologismes*. Une introduction qui sera liée à l'époque et au contexte dans lesquels le mot surgit charge celui-ci de significations implicites. Le sens d'un mot évolue au fur et à mesure que la société change. Le siècle passé a été marqué par l'apparition de mots nouveaux dont les générations précédentes n'ont pas eu besoin. Il est important de signaler cela, parce que la notion de viol est liée à une évolution historique et culturelle importante dans les dernières décennies du XX^e siècle. Voyons les traces historiques et linguistiques du mot *viol*.

Prenons d'abord la famille des mots dans *Le Grand Robert*²⁴. Le mot français le plus ancien est *violier* et il remonte à 1080, dans la Chanson de Roland. L'évolution va fournir les sens dérivés: violent/violente -1213, violence -1215, violateur/violatrice -1360, violenter -1375, violable -1380, violation -1586, violemment -1538, viol -1647. L'étymologie remonte au terme latin *uīs*, *uim* f.; pl. *uīrēs*, -*ium*, qui signifie 1° *force (en action, ce qui explique le genre «animé» du mot) en particulier force exercée contre quelqu'un, uim afferre alicuī, etc., d'où «violence» (sens ancien) et même «viol»*²⁵. Il nous semble important de souligner le deuxième sens apporté par ce dictionnaire: 2° *«quantité, nombre»*. Le pluriel *uīrēs*, au sens concret, désigne *«les forces» (physiques) et par là «les parties sexuelles de l'homme», comme uirilia, les ressources mises à la disposition d'un corps pour exercer sa uīs*». La notion de viol, dont il est question dans

²⁴ REY, A. (1996). *Le grand Robert de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.

²⁵ ERNOUT, A. & MEILLET, A. (1967). *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoires des mots*. Paris: Librairie C. Klincksieck, p. 740.

ce travail, apparaît en français particulièrement, en 1647, chez Vaugelas dans le sens de «*violence faite à une femme*»²⁶.

D'autre part, en anglais, viol correspond au mot *rape*, qui est un diminutif de *rapers* et *rapine*, qui signifient prendre ouvertement la propriété personnelle de quelqu'un par la violence et contre la volonté de la personne.

En espagnol, selon le Dictionnaire Coraminas²⁷, le terme *violación* (viol en espagnol) n'apparaît pas dans l'édition de 1984. L'unique relation avec la racine latine *uīs* est rencontré dans la définition étymologique de *violento* (violent) qui est associé au «*latin violentus, dérivé de force, pouvoir, violence. Dérivé de violenter, principes du Siècle XVIII, Nuremberg, Aut, Paravicino, violencia (Berceo), de violentia id violar (Berceo, mil) pris de vōlare, id violación, violador*»²⁸.

Après ce bref survol étymologique, nous pouvons avancer quelques traits qui ont caractérisé, et caractérisent encore la notion de viol dans la plupart des occurrences de ce terme:

- La violence, surtout la violence physique, définie en termes de force.
- Les organes génitaux masculins, en jeu comme source de la force.
- L'appropriation d'une personne.
- La personne qui reçoit l'intromission est associée à la femme.

La construction de la définition

Construire une définition devient nécessaire quand les éléments constituants sont multiples et qu'ils n'ont pas un sens unique. Préciser la définition sur laquelle on s'appuie importe d'autant plus que le vécu des personnes concernées subit le poids des nuances qu'elle véhicule²⁹. Muehlenhard et al. ont montré les implications politiques qu'ont les définitions du viol, et ils confirment la nécessité de critiquer les

²⁶ Vaug. p. 413, selon *Trésor de la langue française. Tome XVI*. Paris: Gallimard. p. 1167. et aussi BLOCH, O. & VON WARTURG, W. (1986). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: PUF, p. 974. DAUZAT, A. (1938). *Dictionnaire étymologique*. Paris: Librairie Larousse.

²⁷ COROMINAS, J. & PASCUAL, J. A. (1984). *Diccionario crítico etimológico*. Madrid: Ed. Gredos.

²⁸ Ibidem. p. 823.

²⁹ Sont en jeu des termes comme pouvoir et coercition, sexualité et genre.

définitions qui servent à établir des paramètres en fonction de la «*scientific authority*»³⁰. Bateson utilisait ce système, si cher aux pédagogues: «*redéfinir un terme permet à la fois de garder son aspect frappant et de lui donner un enracinement conceptuel ce qui le rend apte à la fois au discours général et à des sujets de plus grande envergure*»³¹.

Pour aboutir à une définition satisfaisante, nous séparerons et analyserons, dans un premier temps, les trois éléments qui sont concernés par le viol, c'est-à-dire: Qui réalise l'acte? L'auteur; Avec qui réalise-t-on l'acte? La victime; et qu'est-ce qu'on fait? L'acte. Ensuite, nous pourrions synthétiser ces trois éléments pour cerner une définition adéquate.

L'auteur du viol

Pour situer dans le discours social la personne qui réalise l'acte, nous devrions regarder l'évolution de la place de l'auteur et des explications données par la littérature. Il ne relève pas de notre propos de parler des typologies, des diagnostics ou des traitements des abuseurs sexuels. Avançons, toutefois, les points suivants sur ce propos.

Dans l'évolution historique de la perception sociale de l'auteur du viol nous pouvons relever trois constats:

- La perception de l'auteur de viol comme étant responsable de délit ou de crime a connu un changement important dans la loi lors des dernières décennies;
- cette évolution de la loi n'a pas été accompagnée d'un changement harmonieux dans l'application de l'esprit de la loi;
- Il n'est pas rare de constater la co-habitation de perceptions divergentes d'un auteur de viol.

Quant à la question de savoir qui est l'auteur du viol, nous pouvons signaler deux changements vraiment importants dans l'évolution de la perception sociale: la *dégénitalisation* de l'auteur et surtout la *décriminalisation* de l'auteur. Par *dégénitalisation* l'on désigne d'identifier l'auteur du viol comme étant le porteur d'un *phallus* et non plus comme le *porteur du pénis*. La symbolisation sert, mais sans

³⁰ MUEHLENHARD, CH. L., POWCH, I. G., PHELPS, J. L. & GIUSTI, L. M. (1992). Definitions of Rape: Scientific and political implications. *Journal of Social Issues*, vol. 48, n° 1, pp. 23-44.

³¹ BATESON, G. & BATESON, M.C. (1989) *La peur des anges*. Paris: Seuil, p 21

entrer dans la discussion psychanalytique, nous pouvons dire que le pénis est l'organe sexuel masculin qui peut être utilisé pour le viol, et que donc, dans ce cas, l'auteur est nécessairement de sexe masculin; mais étant donné que l'auteur d'un viol pourrait aussi utiliser d'autres *objets* pour effectuer une pénétration d'apparence sexuelle, l'auteur d'un viol peut être masculin mais également féminin. Le *phallus* représente, en effet le pouvoir qui est clé dans le viol: il s'agit de la domination de l'autre par une pénétration à caractère sexuel dans la négation de la parole de l'autre.

La notion de *décriminalisation* de l'auteur de viol renvoie à cette évolution du droit qui consiste à ne plus considérer que seul un délinquant avéré peut avoir commis un viol. De cette façon on peut accepter que même certaines personnes dites normales, et qui sont considérées comme des membres loyaux de la société puissent être inculpées de viol: notamment un mari, les parents, des professionnels, etc. Il convient toutefois de remarquer que cette modification de la loi n'implique pas le changement de mœurs qui devrait y correspondre ni que les personnes puissent vraiment faire face à ce que la loi interdit. Pour que ces changements se réalisent la société devrait agir en conséquence pour soutenir le discours légal.

Or, actuellement, malgré cette évolution de la lettre de la loi, il reste encore des situations dans lesquelles il y a *co-habitation de type filtrage*, soit la prédominance de la présomption contre les délinquants comme auteur probable de viol et envers d'autres catégories de la population comme *ne pouvant aucunement être l'auteur d'un viol*. Donc, face à un auteur possible la parole de la victime ne sera d'aucun poids dès lors que les préjugés, effectuent un premier filtrage pour savoir d'abord si la personne incriminée entre dans la configuration d'un *violeur potentiel* mais seulement après avoir éliminé l'hypothèse qu'il réponde au profil d'un *sûrement pas violeur*.

Ce qui nous intéresse particulièrement ce n'est pas tant de connaître les motifs, mais avant tout, de savoir qui peut commettre un tel acte. Pendant longtemps, la question de l'auteur a été définie par le sexe. L'auteur ne pouvait être qu'un homme selon le *raisonnement* suivant: la seule conséquence importante possible à un viol, c'est la procréation; seule la femme peut être fécondée, donc la femme seule peut être violée. Et donc, seul un homme peut être violeur. L'importance du viol était définie par le fait que cette procréation pourrait engendrer des bâtards. Or, le mari d'une femme, lui donne des enfants légitimes; donc, l'auteur d'un viol ne peut pas être le mari de la

femme, mais seulement un inconnu ou une connaissance extraconjugale. La morale devait avoir le dernier mot et la loi rester en harmonie avec cette morale: une logique sophistiquée au mépris de la femme lui déniait la possibilité de se faire reconnaître comme victime. Dans ce schéma l'auteur d'un viol dispose de plusieurs *arguments* pour se tirer d'affaire³².

Le fait que la législation a évolué dans plusieurs pays, a permis quand même d'élargir la liste des auteurs possibles de viol; de cette façon il devient également possible de suspecter une femme de commettre un viol. D'autre part, le statut de l'homme ou la nature de sa relation à la femme ne constituent plus des éléments pour soustraire quelqu'un de la possibilité d'être soupçonné d'un crime selon la loi.

Cette évolution a entraîné aussi la distinction dans les rapports tant juridiques que thérapeutiques, entre l'auteur des faits et la victime de l'acte criminel. Dans les cas où le viol est commis par une personne connue de sa victime, le type de relation entre l'auteur et la victime prend de l'importance; il conviendra alors de différencier les cas selon que les relations sont parentales, d'amitié, professionnelles, ou de couple. Chaque type de relation que nous venons de mentionner implique, en effet, une problématique tout à fait différente. La première concerne l'inceste, la deuxième l'ébranlement de la confiance, la troisième l'abus de pouvoir, et la dernière constitue un problème majeur, qui divise encore les juristes de par le monde: le mari a-t-il ou non le droit *d'utiliser* sa femme?

Rappelons que la notion que l'auteur du viol peut être un homme ou une femme, résulte en partie du fait que le viol est une des formes de violence. Celle-ci est le produit de l'être humain en tant qu'il est producteur et vecteur de transmission des messages vers un autre. La violence a été étudiée par divers auteurs de courants théoriques différents, de l'éthologie à la psychologie; de la sociologie jusqu'à la biologie on a tenté d'expliquer ses causes et avec cela quelquefois d'agencer des données, d'autre fois de conseiller des attitudes et aussi d'esquisser/produire des outils pour y faire face.

Toute classification ne peut pas être complète, mais nous pensons que celle-ci offre un très bon regroupement des théories explicatives de

³² Voir VIGARELLO, G. (1998). *Histoire du viol - XVI°-XX° siècle*. Paris: Seuil.

la violence. Il y aura trois catégories de base: théories traditionnelles ou classiques, théories multifactorielles et théories de genre³³.

Chaque théorie a ses défenseurs, comme toujours, et chacune donne des explications plausibles et, en plus, chacune peut trouver des exemples cliniques très représentatifs. Il nous semble que cela met en évidence un constat indéniable: la violence est issue de la rencontre avec l'autre où plusieurs éléments sont mis en jeu avec une importance très variable selon chaque cas. Dans ce sens nous pensons que la violence est la conséquence d'un jeu de forces chez chaque individu. Ce jeu de forces qui poussent, évitent, contrôlent et canalisent différemment les réactions est issu des combinaisons que l'individu peut ou non utiliser.

Plusieurs travaux tentent d'expliquer la violence dans les rapports humains en général, et dans les rapports sexuels en particulier en postulant l'existence d'un *instinct de violence*³⁴. Ce recours à une notion générique reste toutefois très insuffisant sur le plan explicatif. Chaque acte concret de violence se produit dans un contexte particulier de *relation*. Si, par exemple dans le cas du viol, certains facteurs peuvent se retrouver dans presque tous les cas, tels que le stéréotype mâle d'agressivité, le rôle plutôt actif que l'homme doit avoir, une éducation tournée vers le rapport dominant de l'homme et la soumission inculquée à la femme, les chroniques mentionnent de nombreuses situations où l'auteur de viol ne se reconnaît pas responsable de l'acte, non par négation de l'acte lui-même mais par conviction que dans son cas il ne s'agit pas d'un viol, la violence faisant partie de la relation sexuelle *normale*³⁵. Les mythes, les représentations sociales, les stéréotypes, les facteurs sociaux et culturels en définitive, jouent dans ces cas un rôle non négligeable³⁶. C'est pour cela qu'il est fondamental de comprendre comment le traumatisme sexuel produit par un viol devient un événement personnalisé dans lequel l'auteur du viol recourt à la violence

³³ Extraits de BARRAGÁN, F., DE LA CRUZ, J.M., DOBLAS, J.J. et al (2000). *Violencia de Género y Currículum*. Archidona (Málaga): Aljibe.

³⁴Notamment, LUDDY, J. G. THOMPSON, E. H. (1997). Masculinities and violence: A father-son comparison of gender traditionality and perceptions of heterosexual rape. *Journal of family psychology*, 11 (4), pp. 462-477. Voir L'agressivité dans la famille. (1991). *Cahiers des Sciences Familiales et sexologiques*, n° 15. Institut d'études de la famille et de la sexualité: Louvain-la-Neuve. et aussi HIJAR-MEDINA, M., LOPEZ-LOPEZ, M.V. & BLANCO-MUÑOZ, J. (1997). La violencia y sus repercusiones en la salud: reflexiones teóricas y magnitud del problema en México. *Salud publica de Mexico*, Vol 39 (6), pp. 565-572.

³⁵Sont restées classiques dans la mémoire collective, les images de Clark Gable et Vivien Leigh dans *Autant en emporte le vent* lorsqu'il l'emmène dans la chambre pour avoir des relations sexuelles. Un exemple *anthologique* de viol.

³⁶Voir, par exemple: LOTTES, IL; WEINBERG, MS. (1997). Sexual coercion among university students: A comparison of the United States and Sweden. *Journal of sex research*, 34 (1), pp. 67-76.

comme expression de pouvoir, comme outil, comme conscience, comme limitation et comme atout. Comprendre l'essence de cette action basée sur la violence nécessite de faire un pas dans le sens de la compréhension du violeur comme personne qui agit³⁷; cela n'implique aucune justification de tels actes.

La victime

Toute activité pose celui qui la réalise face à un autre, qui la reçoit (subit), qui participe, qui réagit. Cette *participation* n'implique pas pour autant un consentement. Dans le cas de viol, par exemple, il s'agit d'une situation à laquelle, la victime ne peut pas échapper. L'activité est décidée en dehors de cette personne, bien qu'elle devienne protagoniste par la force de l'autre.

Participant depuis toujours à l'acte, malgré elle, cette personne devient *victime reconnue* seulement après la 2° guerre mondiale. A cette époque la criminologie va connaître une phase décisive dans son évolution historique, avec la naissance de la victimologie. Elle «*aurait été introduite pour la première fois dans le langage scientifique criminologiste en 1949 par l'américain F. Wetham dans son livre «The show of violence» (certains attribuent le terme à Mendelssohn)*»³⁸. La naissance de la victimologie comme partie importante du droit a produit des espaces où la victime pouvait espérer retrouver ses droits.

Même si on pouvait s'accorder pour accepter que la victime: «*c'est la partie lésée, celle qui a subi un dommage ou un préjudice matériel, physique ou moral*», on aura du mal à accepter certaines situations comme victimisantes.

L'élargissement du droit, avec la prise en considération de crimes qui pendant des siècles sont restés dans l'ombre, a permis *d'augmenter* la protection en tant qu'être humain (Charte internationale des droits de l'homme, par ex.), en tant que femme (Convention sur toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, par ex.), en tant qu'enfant (Convention relative aux droits de l'enfant, par ex.). Ces types de déclarations universelles, avec les Tribunaux ou Cours internationaux, ont permis de faire état de certaines situations, et de présenter la victime non plus seulement comme une personne qui souffre mais aussi comme

³⁷ Aujourd'hui les recherches sur les violeurs s'orientent quelquefois vers la compréhension du lien qu'ils font entre les représentations de la sexualité et celles de la violence.

³⁸ BENOIT, G, BARDET-GIRAUDON, C.(1983). Viol et crédibilité. Paris: Masson, p. 20

un sujet juridique, même si cette ouverture théorique n'implique pas automatiquement que ces possibilités soient traduites dans les faits.

Dans le viol, la victime subit un acte d'agression touchant sa personne dans son intégrité sexuelle. Le sexe de la victime cesse d'être important dans la théorie délictuelle pour certains, bien que la différence de sexe comporte d'autres éléments aggravants que chaque code juridique essaye de considérer à son tour.

L'important c'est l'intégrité sexuelle de la victime, c'est-à-dire sa sexualité et non simplement l'organe sexuel. Une sexualité que nous définissons comme *«l'énergie qui se manifeste à partir de données inhérentes à l'être humain et qui s'exprime comme un ensemble d'éléments internes qui sont modelés par une éducation formelle et informelle. La sexualité utilise pour se manifester l'ensemble des qualités physiques, psychologiques, sociologiques et spirituelles dont l'être humain dispose ou que les circonstances lui permettent d'utiliser»*³⁹. Cette sexualité est touchée et affectée et c'est dans cette optique que nous devons la considérer.

Aujourd'hui la personne est potentiellement considérée comme victime plus qu'auparavant. Mais il est important de distinguer la victime du viol, comme pénétration sans consentement, et la victime d'abus sexuel, comprenant d'autres activités sexuelles⁴⁰. Il existe des situations, comme celle que décrit Evans (1993) à partir de son étude à l'Université du Texas, réalisée sur 507 étudiants et membres du personnel de sexe masculin, où 93 % *«ont déclaré avoir déjà été contraints à une forme d'activité sexuelle»*⁴¹. Pour être clair il est fait référence ici au viol sur des hommes, il s'agit de l'homme victime de pénétration de type anal ou oral, de viol homosexuel, mais aussi de l'homme hétérosexuel contraint à ce type de relation. Plusieurs auteurs partagent, aujourd'hui l'idée que le viol de l'homme est issu de la prison, lieu considéré davantage dans la pensée populaire (et cinématographique), pour devenir une affaire publique. N'oublions pas que *«l'agression sexuelle sur les hommes avec pénétration forcée, a de nombreuses similitudes avec le viol des femmes quant aux circonstances*

³⁹ VIOLA, F. (1997) Représentation de la sexualité. Tentative d'une définition intégrative et opérationnelle. Mémoire de l'IEFS. Promoteur: STEICHEN, R. UCL: Louvain-la-Neuve. (mis à jour).

⁴⁰ Plusieurs hommes font allusion à leurs fantasmes d'être violés par des femmes. Mais il font référence à la fantaisie à propos des femmes qui veulent profiter de leur pénis et pas de leur anus.

⁴¹ EVANS, G. (1996). Rapports Sexuels non souhaités chez l'homme, Cahiers de Sexologie Clinique, Vol. 22, n° 130, p. 16.

de l'offense et aux réactions des victimes»⁴². Sans nier l'importance croissante de cette activité sexuelle, l'agression sexuelle chez la femme continue à être, de loin, plus importante dans ses conséquences. Ce type de viol correspond, d'un côté, à un fait historique, mais aussi aux cas les plus nombreux, selon les statistiques. Sans minimiser l'importance des autres victimes, - et chacun à son tour exprimera ses arguments pour prendre en considération une population déterminée - nous avons explicité dans notre motivation initiale les raisons qui ont conduit à sélectionner pour cette étude-ci la population de *femmes victimes de viol*.

Ce qui importe dans le concept de victime, c'est qu'il établit un accord préalable sur la personne qui fait l'objet de l'acte; le *mot victime* a une connotation particulière, qui empêche certaines personnes de s'associer à cette qualification. La victime est celle qui souffre. Mais, rappelons-nous que, selon certaines conceptions, cette souffrance pousse soit à la résignation comme unique recours soit à la conviction que c'est le prix à payer pour une rédemption souhaitable. Ces deux réactions, d'acceptation et de résignation, jouent un rôle dans le silence des victimes. Ajoutons que ces réponses ont été soutenues dans l'histoire, parfois par le droit et par la médecine⁴³.

Pour résumer, disons que nous avons deux victimes. D'un côté, la victime, figure du monde occidental développé, comme demandeur de droit avec une conscience juridique et une place sociale, et, de l'autre, la figure de victime dans le monde dit *en voie de développement* sans aucun statut de droit, mais simple figure de la faiblesse, dont la souffrance est considérée comme un fait inévitable de la personne⁴⁴. La résignation, face à la condition de faiblesse, est devenue dans certains cas un alibi pour les auteurs des outrages. Il existerait une raison pour croire à la normalité de certains maux qui *arrivent*. Donc, pour que la

⁴²KING, M.B. (1996). L'homme violé. *Cahiers Sexologie Clinique*, Vol 22, n° 130, p. 14. Voir aussi KING, M. & WOOLLETT, E. (1997). Sexually assaulted males: 115 men consulting a counselling service. *Archives-of-sexual-behaviour*, 26 (6), pp. 579-588.

⁴³A titre d'exemple citons le viol entre époux, question toujours débattue, «...qu'à juste titre, le juge d'instruction a estimé que le mariage a pour effet de légitimer les rapports sexuels et que l'épouse ne peut invoquer son absence de consentement ou l'agressivité qui a accompagné des actes sexuels normaux pour soutenir avoir été victime de viols...». Cass. Crim., 11 juin 1992, Proc. Gén. Prés La Cour de Cassation (Pourvoi c. Rennes, Ch. acc. 7 mars 1991) *Revue de Droit Pénal*, 4^o Année, n° 10, octobre 1992. En définitive il est pertinent de se poser la question: «qui d'entre nous, qui a dû se livrer à la compétence d'un juriste ou d'un médecin, n'a pas été furieux d'être dépossédé du savoir de sa cause ou état de santé par l'hermétisme de son jargon?» STEICHEN, R. (1992). Réalités du père et des pères: contribution psychanalytique à une réflexion pluridisciplinaire in *Le Père: figures et fonctions*, mars 1992, *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 16, Louvain-la-Neuve, novembre 1992, 7-48.

⁴⁴Ici, incontestablement nous revenons à la question de la civilisation occidentale judéo-chrétienne, où la conception de la souffrance est, d'une certaine façon une bénédiction au nom du Dieu.

femme puisse invoquer comme un outrage ce qu'elle a subi, elle doit avoir tiré au clair, pour elle-même, la question inquisitoire: *suis-je responsable?*

L'acte

La sexualité peut se manifester à travers plusieurs situations, comme nous l'avons souligné auparavant. De sa manifestation on peut dégager les divers crimes sexuels qui peuvent porter atteinte à cette sexualité. L'abus sexuel comprend un éventail de crimes qui touchent à la génitalité et/ou à la sexualité.

L'abus sexuel touche à deux éléments fondamentaux de l'être humain. D'un côté, la sexualité, de l'autre, la violence. La sexualité constitue un système de repérage des représentations sur le fait d'être sexué et le fait d'avoir une génitalité. La notion de *violence* peut couvrir différents concepts. Pour simplifier quelque peu, nous définissons la violence dont il est question dans le cas de viol en termes d'une «(menace de) violation de l'intégrité physique et sexuelle de la personne»⁴⁵. C'est-à-dire que par cette notion de violence nous soulignons en quoi elle est issue de la *rencontre*, et du déni de l'autre, en exerçant des droits à sa place⁴⁶. La violence implique le déni de la parole, la réduction de l'autre: donc l'altérité a disparu comme terrain de rencontre.

La question de l'abus sexuel regroupe plusieurs situations dont la littérature moderne a dressé les listes⁴⁷. Ces listes montrent l'éventail des représentations qui circulent sur le sujet de l'abus sexuel. Même incomplètes, elles fournissent un échantillon représentatif des cas de figure d'abus sur la sexualité. L'analyse factorielle des actes de violence sexuelle divise les situations possibles en quatre groupes: violence très grave, violence modérément grave, violence moins grave, pas de contact de violence⁴⁸.

⁴⁵Rapport Violence physique et sexuelle à l'égard des femmes: Situation en Belgique. 1991.

⁴⁶Il existe plusieurs livres qui retracent le lien étroit entre la violence et l'homme dans l'histoire; la violence est un phénomène qui fait basculer les sociétés depuis l'aube de l'humanité. Citons, à titre d'exemple dans la bibliographie sur le sujet, l'ouvrage de HERITIER, F. (1996). (Séminaire). De la violence. Paris: Editions Odile Jacob.

⁴⁷Citons le Rapport Violence physique et sexuelle à l'égard des femmes. Bruxelles: Cabinet du secrétaire d'Etat à l'Environnement et à l'Emancipation sociale, M. Smet.

⁴⁸Expérience de femmes confrontées à la violence physique et sexuelle: fréquence et effets. BRUYNOOGHE, R. (Centre Universitaire de Limbourg) in BRUYNOOGHE, R., HINNEKINT, B. CARMEN, I. et autres. (1991). Rapport Violence physique et sexuelle à l'égard des femmes. Cabinet du secrétaire d'état à l'environnement et à l'émancipation sociale, M. Smet: Bruxelles.

Autrement dit, il n'est pas possible de faire une classification ou liste universelle. Pour notre propos, nous adoptons la classification suivante⁴⁹:

1. Les abus sexuels sans contact corporel: appels téléphoniques, présentations de photos pornographiques, proposition de relations sexuelles, exhibitionnisme, etc.
2. Les abus sexuels avec contact corporel: attouchements, caresses, masturbation de l'agresseur, participation à des scènes à visée érotique.
3. Les abus sexuels avec viol ou tentative de viol: pénétration ou tentative de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale) et par l'intermédiaire d'un organe sexuel ou de tout autre objet.

A cette classification nous ajoutons au troisième point la classification du viol en trois points proposée par Bardet-Giraudon, Benoît et Locquet⁵⁰:

- a- L'agression primaire, effectuée dans des conditions brutales, sous menace, excluant tout dialogue ou le rendant vain, que ce soit de manière individuelle ou en réunion et quel que soit le lieu.
- b- L'agression secondaire, effectuée après l'établissement d'un dialogue parfois trompeur ou après une offre d'aide, impliquant une connaissance préalable.
- c- L'agression tertiaire, effectuée par un familier ou un personnage de la parenté, à l'exclusion du père, en usant non de la menace mais de l'autorité.

Signalons que le but d'une classification est d'ordonner des données. La valorisation de ces données est postérieure à leur classification. En même temps nous renforçons l'idée de la spécificité et de l'individualité du vécu dans ces situations. La victime a besoin de revêtir une importance selon ce vécu et pas selon une comparaison avec les autres catégories.

Dans toutes ces classifications il est question de relation à caractère sexuel et non de rapport sexuel. La relation est basée sur les

⁴⁹ DARVES-BORNOZ, J. M. (1996). Syndromes traumatiques du viol et de l'inceste. Paris: Masson.

⁵⁰ BARDET-GIRAUDON, C., BENOÎT, G. & LOCQUET, D. (1983). Viol et crédibilité. Rapport de Médecine légale à la LXXXIème session (Poitiers) du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française. Paris: Masson.

organes génitaux; c'est fondamental pour la suite, pour comprendre que dans le viol la relation qui existe comme telle est réduite à la négation d'un rapport possible⁵¹.

Une explication s'impose quant à la différence que nous soulignons entre les termes *rapport* et *relation*. Nous avons en effet, rencontré une certaine complication dans cette question en consultant les Dictionnaires de Psychologie. Dans le cadre de ce travail, le rapport sera considéré comme le contact sexuel réduit et la relation comme le processus de lien. Dans cette acception donc, toute relation peut comprendre un rapport mais tout rapport n'inclut pas nécessairement une relation.

Le rapport sexuel avec pénétration constitue, comme tel, un acte considéré comme la manifestation la plus importante de la sexualité dite génitale⁵², avec un ensemble d'éléments physiologiques, psychologiques et sociaux sur cet acte en lui-même; cet acte est l'une des voies d'accès possibles pour parler de la sexualité dans son sens le plus large, parce que le coït est inscrit dans l'être sexué et dans le fait d'assumer une certaine masculinité ou une certaine féminité. La différence entre le coït (dans toutes ses occurrences, dont le rapport sexuel), et l'acte infligé dans le viol, se marque principalement par la négation dans le coït-viol de la capacité de l'autre à se faire reconnaître grâce à la *parole*, habituel vecteur d'une relation consentie. La reconnaissance de l'autre, comme différent de nous, avec la capacité de décider de son corps, est fondamental pour penser à un rapport et/ou relation autre que le viol.

Le viol implique la négation de cette différence et la négation de la *parole* comme instrument de lien avec notre réalité. Le rapport sexuel dans le viol devient l'ancrage de cette contrainte double, de la négation de la parole comme manifestation du sujet et la néantisation de sa différence comme individu. Il est important de noter qu'aujourd'hui le terme viol a une connotation de lourdeur sociale très importante dans la société civile, à la différence du terme *d'attentat à la pudeur* retenu

⁵¹Certains violeurs expriment leur innocence, en faisant référence aux éléments qui ont permis d'établir un type de rapport: parler, avant ou après l'acte sexuel, laisser le numéro de téléphone à la victime, entre autres attitudes, que la littérature nous offre. Une relation sexuelle ne nous assure pas qu'il y ait rapport effectif à l'autre.

⁵² Sur le coït, particulièrement hétérosexuel, et en le considérant comme pénétration «on peut dire deux choses: il constitue la forme prédominante du comportement sexuel chez la plupart des adultes de toutes les sociétés connues, et il constitue rarement, sinon pas du tout, le seul type d'activité sexuelle. [...] toutes les cultures connues favorisent très fortement la copulation entre hommes et femmes par rapport aux autres formes possibles d'expression sexuelle». FORD, Cl. S & BEACH, F. A. (1970). Le comportement sexuel chez l'homme et l'animal. Paris: Editions Rober Laffont, p. 34.

comme expression juridique dans la même société pour d'autres situations en relation aux délits sexuels.

Après cet événement, la victime doit reprendre la parole, relancer ses mots dans une société pas toujours prête à lui rendre ce qui lui a été nié dans ce rapport traumatique. La société devient donc, à plusieurs reprises, le juge de la négation de la parole et quelquefois aussi l'auteur de cette négation. Les mythes sur le viol ont ce double rôle de fonder des attitudes et de donner des symboles aux actes.

La personne est confrontée à la société en ayant conscience d'avoir été niée dans sa subjectivité, dans son individualité. La conscience de cette négation lui reste, même si elle arrive à la cacher aux autres. Dans la ligne de cette idée, Simone Iff, présidente du Collectif féministe contre le viol, souligne que, dans la reconstruction de la victime, il est primordial pour elle de «*retrouver la parole*»⁵³.

Dans le langage juridique le viol comprend d'abord un contact avec la peau, et/ou la muqueuse de la victime; un contact qui peut avoir des caractéristiques d'un coït désiré, ce qui implique un contact génitalisé, avec une intention sexuelle. La façon la plus habituelle, mais pas l'unique possible pour effectuer ce type de contact, est le coït génital: l'introduction du pénis dans le vagin. Historiquement, le viol est défini seulement de cette façon⁵⁴, mais toujours, en y inscrivant une notion de non-consentement comme facteur *sine qua non*.

La conjonction du pénis avec une quelconque cavité naturelle (vagin, bouche ou anus⁵⁵) est un acte accepté, toléré et reconnu comme rapport sexuel⁵⁶. Toutes les enquêtes sérieuses menées sur les activités

⁵³ Actes du colloque: Le viol un crime, vivre après. (1995). Collectif féministe contre le viol, p. 6.

⁵⁴ Il a été défini avant, comme l'accès charnel et nous remarquons son importance capitale dans l'idéologie qui mobilise cette conception d'accès charnel. Pour ce faire nous citons Alfredo Achaval qui explique comment l'accès charnel est associé à l'accès à la chair de la femme, c'est-à-dire, l'utérus, où un enfant peut s'incarner. Cette question est aussi importante, parce qu'elle mobilise l'idée du viol comme seulement importante pour le péril de la conception.

⁵⁵ A l'heure actuelle il a été établi que «*des faits de sodomie sont ressentis par la personne qui en est victime, tant sur le plan physique que moral, comme une atteinte personnelle douloureuse et humiliante, et plus, que celle du viol entendu au sens classique et restreint, tel qu'il fut défini par les auteurs de la doctrine et la jurisprudence antérieure*». (1989). Sexo-criminologie: Questions d'actualité. Bruxelles: E. Story-Scientia, p. 7.

⁵⁶ «*Que les seules définitions physiologiques des parties du corps considérées, ou les seules définitions fonctionnelles, en relation avec la procréation, ne peuvent suffire, isolément, à déterminer le caractère sexuel, ou non, de ces parties; qu'en revanche, tant le sens commun que les connaissances physiologiques ou médicales actuelles reconnaissent un rôle sexuel, distinct du rôle génital stricto sensu, de certains organes, dans des relations dont le caractère sexuel est patent (...)*», NIVOSE, L.-M., Les éléments constitutifs du viol. Rapport sur l'arrêt de la Chambre criminelle, du 9 décembre 1993, Ed. Techniques, Droit Pénal Belge, Avril 1994.

sexuelles du couple, enquêtes officielles ou non officielles, (comme d'ailleurs tous les soit-disant *Rapports sur la sexualité*, les enquêtes produites par les magazines indépendants, avec peu de rigueur scientifique), mentionnent le coït génital, le coït anal et le coït oral comme faisant partie de la vie sexuelle possible d'un être humain, ainsi, par exemple, le rapport Kinsey⁵⁷, le rapport Hite⁵⁸ ou Simon⁵⁹. Dans ces rapports il n'y a aucune discussion pour savoir s'il s'agit d'activités à connotation sexuelle, même si chacun leur donne une connotation morale différente. La fantaisie sociale, à travers des images vendues par les mass-médias (cinéma, magazines, TV, etc.), a élargi l'éventail possible et acceptable des activités à connotation sexuelle, ainsi, par exemple, le coït par instruments ou par des parties du corps différentes de l'organe sexuel.

Enfin, tout type de contact du pénis qui mime le coït sur la peau nue d'une personne doit être considéré comme sexuel et par conséquent peut être considéré comme viol; par exemple, le coït périnéal, le coït pectoral, le coït axillaire, etc. Il est nécessaire de considérer la valeur de la connotation sexuelle potentielle qu'entraîne le fait de ressentir un coït pour la victime.

Plusieurs auteurs établissent à ce niveau la discussion entre le viol et les autres sévices sexuels. Sans ignorer le poids traumatique d'un quelconque coït forcé, la *nudité* de la peau ou de la muqueuse de la victime, qui sera en contact avec ce qu'on utilise pour envahir, est une condition nécessaire pour que l'on puisse parler de viol, comme effraction de l'intimité de la personne⁶⁰.

Frappier donne une définition du viol qui parle concrètement de ce rapport; elle s'avère utile pour expliquer correctement cette notion de coït forcé dans le viol: *«toute activité sexuelle à laquelle une victime est incitée ou contrainte de participer par un agresseur, sur lui-même, sur elle-même ou sur une tierce personne, contre son gré, par manipulation affective, physique, matérielle ou usage d'autorité, de manière évidente ou non, que l'abuseur soit connu ou non, et qu'il y ait ou non évidence*

⁵⁷KINSEY, A. et al. (1948). *Le comportement sexuel de l'homme*. Paris: Pavois. et KINSEY, A et al. (1953). *Sexual behavior in the human female*. Philadelphia: Saunders.

⁵⁸HITE, S. (1977). (trad. de l'anglais par Théo Carlier). *Le rapport Hite*. Paris: Laffont.

⁵⁹SIMON, P. et al. (1972). *Rapport sur le comportement sexuel des Français*. Paris: Julliard.

⁶⁰Ici il est important de faire référence à l'utilisation du préservatif; il ne résout pas la question du consentement, qui reste le mot-clé dans le viol, avec le rôle fondamental de la parole comme instrument décisif du rapport. Pour éviter la confusion il convient de noter que le consentement à l'utilisation du préservatif dans la situation d'un viol considéré comme inévitable, ne signifiera jamais un consentement à l'acte lui-même.

de lésion ou traumatisme physique ou émotionnel, peu importe le sexe des personnes impliquées»⁶¹.

Les définitions données par la littérature

La littérature offre quelques réponses à la question: Qu'est-ce que le viol? Ces réponses vont de la description physique jusqu'à la page de publicité.

«Un acte de violence et d'humiliation dans lequel la victime ressent une écrasante terreur de perdre la vie, ainsi qu'une profonde impression d'impuissance et de faiblesse qu'on ne trouve que dans peu d'autres circonstances de la vie» (American Journal of Psychiatry). Cette définition est basée sur le critère A1 de la définition du Syndrome de Stress post-traumatique selon le DSM-IV.

«Le viol est un crime contre la personne, pas contre l'hymen», également extraite de l'A.J.P., ceci souligne deux éléments qui méritent une attention particulière: le premier, l'envie de pousser la définition à inclure l'intégralité de la personne; le deuxième, la mise en évidence de la réduction du viol à la victime féminine par le biais d'une référence anatomique, fondée dans l'inconscient collectif.

«Vous devez cesser d'être une victime du viol. La personne qui vous a violée ne l'a pas fait pour le plaisir sexuel; elle l'a fait pour établir son pouvoir sur vous. Et si vous lui permettez d'avoir pouvoir sur vous pendant le reste de votre vie, elle aura gagné. Beaucoup de femmes sont des victimes jusqu'à la fin de leur vie»⁶². Il n'y a pas ici de définition dans le sens strict. Il y a une conception avec des constituants et surtout une déclaration des droits pour produire un effet chez les femmes qui l'entendent. La femme y est présentée comme dépositaire de l'action et la féminité comme terrain de lutte contre le délit.

«Le viol, c'est quand un homme a la connaissance charnelle d'une femme pour la forcer et aller à l'encontre de son désir»⁶³. Dans cette réplique de Coke, nous voyons une ellipse pour se référer au rapport sexuel dans le but d'introduire le désir dans la définition. Nous

⁶¹FRAPPIER, J-H. (1990) Le médecin face aux abus sexuels. Aspects cliniques, psychologiques, judiciaires et criminologiques. Québec: Presses Universitaires de Montréal.

⁶²Déposition d'une victime anonyme de viol, citée dans le journal Saint Louis Globe-Democrat, le 20 mars 1983, in MASTERS, W, JOHNSON, V, (1987) Amour et sexualité. Paris: Interéditions, p. 411.

⁶³Selon Coke, extraits de SCHABAS, W, (1995) Les Infractions d'ordre sexuel. Canada: Editons Yvon Blais Inc.

avons déjà mentionné le problème que pose l'expression *connaissance charnelle* dans une définition du viol.

«*Le viol est la connaissance charnelle de quelque femme d'environ 10 ans d'âge, contre son désir et d'une fille de moins de 10 ans avec ou contre son désir*» (Hale)⁶⁴. Cette définition se fonde directement dans la norme, parce qu'elle exploite la subtilité du droit, pour replonger dans la considération du viol, comme une affaire de consentement seulement.

«*Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque que nature qu'il soit (..), par violence, contrainte ou surprise, constitue un viol*»⁶⁵ constitue la définition juridique du moment, qui cherche à s'imposer dans la plupart des pays développés comme loi en soi-même, ou comme projet de loi dans le pire des cas. Cette définition ouvre l'éventail des situations de crime. Elle aussi augmente les possibilités de réponse aussi bien dans les mesures envers la victime que dans les mesures envers l'auteur et l'acte criminel. Cette définition a permis de considérer comme relevant du viol plusieurs situations qui, avant, échappaient à ce statut.

Notre définition et ses enjeux

Toutes les définitions que nous venons de citer mettent en évidence la valeur de délit de ce rapport sexuel. Il ne doit pas être considéré comme une question médicale ou psychologique et surtout pas *sexologique*, il doit être considéré du côté du délit. Pour cela plusieurs auteurs considèrent que la notion fondamentale est le non-consentement de la personne. C'est la notion qui fait changer un rapport de plaisir en un rapport construit sur la peur.

Dans ces cas, le viol ne devient un problème de santé qu'au seul moment où le rapport touche, de manière *circonstancielle*, le physique; nous savons bien qu'à cet endroit, la valeur médicale de l'atteinte s'imposera à l'examen de prospection de la personne.

Le délit devient la pierre fondamentale dans la considération du rapport, le filtre pour considérer la personne, dans le cadre d'un viol. Disons donc que l'évidence logique et incontestable, même sans s'attacher à l'étiquette de délit (reconnaissance publique et juridique du rapport ou démarche dans ce sens) le viol constitue, d'abord et toujours,

⁶⁴SCHABAS, W, (1995). *Les Infractions d'ordre sexuel*. Canada: Editons Yvon Blais Inc.

⁶⁵LOPEZ, G., PIFFAUT FILIZZOLA, G. (1991). *Le viol*. Paris: PUF, p. 3.

une fracture de l'intimité, de cet univers donc qui ne devrait que servir à générer ou à atteindre le plaisir.

Nous ne voulons évidemment pas négliger la valeur délictuelle de ce comportement, mais nous croyons important d'insister sur les effets corollaires que la personne peut ressentir au niveau de sa sexualité, parce qu'elle n'est pas seulement victime, dans le sens pénal du droit, mais très affectée par un choc extrême qui va être capable de bouleverser sa propre sexualité. Ainsi, nous ne voulons pas uniquement mettre en relief le côté médical du vécu parce que nous sommes convaincu, en sus, que le viol implique un bouleversement qui va toucher toute la structure de la sexualité du sujet, directement ou indirectement, dans ses aspects physiques, psychiques et sociaux.

Le viol donc, va s'attaquer à la santé sexuelle, telle qu'elle a été définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1972; *«la santé sexuelle est la capacité de jouir et de contrôler le comportement sexuel et reproductif en accord avec l'éthique personnelle et sociale. La délivrance de la peur, la honte, la culpabilité, les fausses croyances et les autres facteurs psychologiques pouvant inhiber la réponse sexuelle et interférer sur les relations sexuelles et l'absence de troubles, de disjonctions organiques, de maladies ou d'insuffisance interférant avec la fonction sexuelle et reproductive»*⁶⁶.

Pour résumer nos idées, nous définissons le viol comme un rapport sexuel de type coïtal (lisez pénétration à caractère sexuel, lisez avec le pénis ou n'importe quel objet ou partie anatomique) imposé à des personnes de n'importe quel type sexuel, par la peau ou la muqueuse d'une personne considérée dès lors comme une victime. Ce rapport se caractérise donc par la présence simultanée d'un non-consentement et d'une invasion de l'intimité.

Le non-consentement est la clé de voûte de l'interprétation du viol, la définition de la composante symbolique qui porte atteinte à la structure de la personne. Le non-consentement envahit en effet l'intimité et affecte ainsi la liberté dans sa composante d'intégrité. Gortais l'exprime en disant: *«...le viol constitue un briseur de l'intimité psychique et corporelle, mais il risque d'exposer la victime à des questionnements intrusifs sur l'histoire de cette même intimité»*⁶⁷. La personne devient le témoin d'une expérience qui combine «une

⁶⁶in ABRAHAM, G. & PASINI, W, (1974). Introduction à la sexologie médicale. Paris: Payot.

⁶⁷GORTAIS, J. Le viol: du déni d'altérité à l'exil du désir, pp. 92-109 in M. Dayan (s. d.), Trauma et devenir psychique. Paris: PUF, pp. 91-111.

représentation cognitive de soi à une perception intéroceptive de soi»⁶⁸. Nous voyons donc, qu'il y aura une relation étroite avec le milieu qui jouera, en cette situation, un rôle capital.

La définition du viol que nous avons donnée plus haut, reconnaît les personnes des deux sexes comme pouvant être soit l'auteur, soit la victime. Ainsi, une telle définition prend en considération les deux versants de l'acte, mis en présence: le délictuel d'un acteur et celui, d'autre part, de l'attente psychophysique et sociale d'une victime. Malgré leur relation étroite, il est important de souligner chaque particularité de ces deux versants. L'importance capitale qu'a la liaison entre ces deux versants est indéniable, puisque, certainement, ils s'influencent mutuellement. Mais on ne doit pas, même dans ces conditions, proposer de considérer l'importance collective d'un vécu qui doit s'examiner seulement dans son écho individuel.

Le viol devient, de cette manière, le paradigme de la violence et de la sexualité, de la jouissance et de la mort, du plaisir et du refoulement, du silence et de la parole. Il résume les deux visages de notre considération sur le sexe et la sexualité, dans sa limitation génitale et dans son intégralité anthropologique.

Le viol implique la négation de l'être humain dans la négation de la parole⁶⁹, où le *non-consentement* implique l'utilisation d'un corps comme objet. A partir de cela se propage le nouveau départ: l'après viol. Un après viol qui, pour la victime, devient un essai pour *«élaborer l'inélaborable, reconstruire ou retrouver une identité impliquant à la fois un travail de deuil, une ré-habitation de soi et de sa propre parole et la restauration des pôles masculin-féminin»*⁷⁰.

Regarder jusqu'où le viol peut être commis n'est pas une tentative de concevoir un tableau récapitulatif général mais un essai pour considérer le viol comme une intrusion dans tous les sens, et donner ainsi une priorité, non à notre axe symbolique personnel mais, à l'axe symbolique d'autrui. Savoir jusqu'où va cette intrusion, d'un point de vue médical, psychologique et social, loin d'être une classification, est un effort pour identifier les chemins extrêmes parcourus par une

⁶⁸STEICHEN R. (1998). *L'identité du sujet: sa construction et ses nominations*. in STEICHEN, R & SERVAIS, P., (dir.). (1998). *Identification et identités dans les familles. Individu? Personne? Sujet?*. Louvain la neuve: Academia Bruylant.

⁶⁹Si l'être humain devient présent dans le monde «à travers la médiation du langage» (Léandre Nshimirimana, exposé du 14/3/98, ARAC) notre position rejoindra ce postulat/réalité.

⁷⁰GORTAIS, J. Le viol: du déni d'altérité à l'exil du désir. pp. 92-109 in M. Dayan (s. d.), *Trauma et devenir psychique*. Paris: PUF, pp. 91-111.

victime⁷¹. Et ce faisant, nous essayons de trouver des issues et surtout un *lieu* qui remplacerait le non-lieu de l'événement, un lieu, où la parole de la victime désignée, prendrait l'avantage sur l'autre. Le parcours de la victime, peut rejoindre ou non le parcours que la Justice ou les modalités médicales peuvent considérer comme nécessaires, mais il est fondamental de comprendre que ce parcours ne peut que se superposer et qu'en aucun cas il n'est possible de le voir comme simplement interchangeable.

En résumé

Le terme *viol* est devenu synonyme de *traumatisme*. Plusieurs auteurs tentent ainsi d'expliquer le phénomène du viol par sa portée *traumatique* sur la personne qui le subit. Freud et Ferenczi ont utilisé les premiers le mot traumatisme (*das Trauma*) pour considérer ce fait comme un événement qui produirait chez la personne violée «*un clivage dans l'identité*»⁷². Tobie Nathan, quant à lui, distingue trois formes de traumatisme⁷³:

1. Le traumatisme classiquement décrit par la théorie psychanalytique, qui pourrait se définir comme un soudain afflux pulsionnel non élaborable, et non susceptible d'être refoulé, du fait de l'absence d'angoisse au moment de sa survenue.
2. Le traumatisme intellectuel, ou traumatisme du non-sens (connu sous le nom de *double bind*, double contrainte)-, dont le modèle a été fourni par G. Bateson. Ce n'est plus le traumatisme du choc affectif, mais plutôt celui du versant intellectuel dont il s'agit ici (c'est l'incompréhension du message qui bouleverse l'équilibre psychique du sujet).
3. Le traumatisme de la perte de *cadre culturel interne*, à partir duquel était décodée la réalité externe.

Le viol peut relever de chacun de ces trois traumatismes séparément. L'imprévu de son aboutissement, l'incompréhension de son vécu, l'intolérable de son atteinte, sont à la source des manifestations liées à ce traumatisme. Chaque situation peut être en place à chaque

⁷¹Claude Lévi-Strauss souligne la «*complémentarité dynamique du psychique et du social. Toute interprétation valable doit-elle faire coïncider l'objectivité de l'analyse historique ou comparative avec la subjectivité de l'expérience vécue*». cité par MAISONNEUVE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF.

⁷²ROISIN, J. (1995). Considérations sur le traumatisme. *Le bulletin freudien*, n° 25. Juin 1995, pp. 1-14.

⁷³NATHAN, T. (1988). *Le sperme du diable. Eléments d'ethno psychothérapie*. Paris: PUF.

moment, ainsi donc le viol, en tant que traumatisme pourrait être pris comme symbole de tous les traumatismes.

La parole tue, inhibée (communication), la peur (les sentiments), la représentation d'être méprisée par l'autre (symbole de notre réalité) sont les composantes du viol, comme entité traumatique. Cette situation réelle va s'inscrire dans le vécu de la personne.

Nous parlons du viol comme une expérience vécue qui est le fruit de l'impuissance face à l'autre, un événement qui n'a pas eu le temps d'être refoulé dans le silence criant de l'inconscient, et qui est inscrit dans le corps qui se reconnaît brisé. La déchirure physique, la peur des Maladies sexuellement transmissibles, la crainte de la grossesse, peuvent être à la base d'une consultation médicale. La rencontre postérieure avec n'importe quel membre de la société, comme entité avec laquelle la victime se confrontera dans le post-viol, pourra essayer de trouver écho de sa réalité.

Nous pensons que dans la *construction* du viol que nous avons esquissé, il y a une place importante occupée par les mythes qui entourent le viol vu comme une *activité* issue de la rencontre, comme des synthèses des représentations sur l'événement qui, même caricaturales, mettent en évidence les bornes très concrètes qui expriment le vécu et montrent aussi le filtrage certain que cette parole doit subir. Nous les considérons comme des ressorts importants parce que la plupart d'entre eux parlent plutôt, et même essentiellement de la relation entre homme et femme. Voyons donc, pour suivre, quelques considérations à propos des mythes, dans la mesure où ils sont issus de la pratique quotidienne, et d'une manière ou l'autre ils sont identifiables un peu partout.

Les mythes sur le viol

Preliminaires

Dans sa quête pour décrire, semble-t-il, les phénomènes d'une manière claire et objective, l'homme a eu recours au mythe tout au long de l'histoire⁷⁴.

⁷⁴ Claude Lévi-Strauss dit à ce propos: «le propre de la pensée mythique est de s'exprimer à l'aide d'un répertoire dont la composition est hétéroclite et qui, bien qu'étendu, reste tout de même limité...» in (1983). *La Pensée Sauvage*. Paris: Edit Plon, p. 26.

Définir le mythe comme *«une construction de l'esprit sans relation avec la réalité»*⁷⁵, ne reprend pas l'importance du caractère fondateur et symbolique que les ethnologues ont voulu y mettre.

La perspective évolutionniste des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, fait du mythe *«la tentative maladroite d'une humanité encore ignorante pour expliquer la nature»*⁷⁶. Selon les théories fonctionnalistes, le rôle du mythe n'était pas tant d'expliquer mais plutôt de codifier et d'imposer des croyances visant à perpétuer l'ordre social. Ces deux points de vue, malgré leurs différences, ont en commun d'enlever au mythe une *signification* propre. Les études structurales comparatives des mythologies ont pu montrer que la pensée mythique met en jeu un nombre limité de processus logiques, communs à toute l'humanité.

Ces mythes sont dispersés dans l'humanité qui subira, d'autre part, une série de changements et demouvements sociaux basés sur une évolution des mœurs. Ces changements pourront servir, avec les progrès, à ce que ces mythes soient éclaircis postérieurement, mais d'aucuns resteront considérés, par certains, comme des vérités absolues. Pourtant, l'universalité des mythes sera mise en évidence nonobstant cette évolution décalée entre les divers moments de la société. Il existera toujours un besoin de mythe qui se présentera comme un modèle comportemental.

Le mythe se révèle être une nécessité persistante pour expliquer certaines situations, événements ou phénomènes. La simplicité de l'élaboration constitue un cadre de croyances, une *«sorte de rationalisation cristallisatrice de nos désirs et de nos craintes»*⁷⁷.

En d'autres termes, les axes diachronique et synchronique permettront de situer l'évolution de certains mythes. Cette évolution logique pourra montrer comment certains mythes mettent en scène plutôt le masculin ou plutôt le féminin en ajoutant une prédominance du côté masculin à plusieurs reprises. Par exemple, Cherler a avancé l'hypothèse d'une position spécifiquement masculine sur la folie et la santé mentale. Il pose un regard sceptique sur les intervenants, en ce sens qu'il estime qu'ils exercent une *«action sur les mythes*

⁷⁵Le Robert, (1995). *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Société du nouveau livre.

⁷⁶GERAUD, M.-O., LESERVOISIER, O. & POTTIER, R. (1998). *Les notions clés de l'ethnologie: Analyses et textes*. Paris: Armand Colin.

⁷⁷MAISONNEUVE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF.

traditionnels concernant «l'anormalité», les stéréotypes des rôles sexuels et l'infériorité de la femme»⁷⁸.

Le viol: le terrain du mythe, l'espace de la réalité.

La mythologie fondatrice du monde et des rapports entre les êtres humains rapporte les premières scènes de viol. Les divinités (dieux et déesses) abusent des êtres humains à leur gré et ne peuvent en être empêchées que par la présence d'autres dieux ou déesses. Ainsi, la création de Rome, selon la mythologie, se base sur l'enlèvement des Sabines et leur viol (cet événement a captivé l'imagination des artistes au cours des derniers siècles)⁷⁹; l'enlèvement d'Hélène est aussi un autre exemple, que nous pouvons citer dans la mythologie.

L'observation du viol effectif permet, par ailleurs, de confronter différents regards sur ce fait. Vu *du côté de l'homme* ou *du côté de la femme*, ce n'est pas du tout la même chose. Au cours de l'histoire de l'humanité le point de vue de la femme a été souvent négligé. La femme s'est vu imposé pour vrai un ensemble d'affirmations stéréotypées, de mythes élaborés par et pour les hommes.

En réunissant dans une même scène violence et sexe, le viol a pu rassembler un ensemble «... *de mythes et de malentendus*...»⁸⁰. Ceux-ci peuvent être interrogés pour comprendre la réalité de ce *pseudo-rapport* à travers la grille d'interprétation qu'élaborent les mythes concernant les fonctionnements humains et surtout la communication non-verbale.

Freymeyer-Rh.⁸¹, Demare, D, Lips, H.M. & Briere, J.⁸², Margolin, L. Miller, M & Moran, P.B.⁸³ & Burt, M.R.⁸⁴, parmi d'autres,

⁷⁸CHERLER, P (1979) Les femmes et la folie. Paris: Payot, p. 70.

⁷⁹«...Les Sabines ont peut-être eu tort de refuser leurs filles quand on les leur demandait, mais combien plus de tort ont eu les Romains de les ravir quand elles s'étaient refusées! Il aurait été plus juste de faire la guerre à ce peuple, parce qu'il avait refusé de donner ses filles en mariage à des hommes du même pays, à des voisins qui les avaient demandées, plutôt que de se battre avec lui, parce qu'il réclamait ses filles à leurs ravisseurs. Oui, voilà ce qu'il eût mieux valu faire; en ce cas, Mars aurait aidé son fils à combattre pour venger par les armes les injures des hymens refusés et parvenir ainsi à ces femmes qu'il désirait. Peut être, en vertu de quelque droit de guerre, le vainqueur peut-il justement enlever les jeunes filles injustement refusées; mais il n'y a aucun droit de paix justifiant le rapt de jeunes filles non accordées, et c'est une guerre injuste qu'on a faite à leurs parents justement irrités». Cité par BROWNMILLER, S., Le Viol. Paris: Stock, 1976, p. 46.

⁸⁰MASTERS, W, JOHNSON, V, (1987) Amour et sexualité, Paris: Interéditions, p. 404.

⁸¹Rape myths and religiosity. Sociological-spectrum. oct-dec 1997; 17 (4), pp. 473-489.

⁸²Sexually violent pornography, anti-women attitudes, and sexual aggression: a structural equation model. Journal of research in personality vol. 27, pp. 285-300.

⁸³MARGOLIN, L. MILLER, M & MORAN, P. B. (1989). When a kiss is not just a kiss: relating violations of consenting in kissing to rape myth acceptance. Sex-roles. 20, pp. 231-243.

ont mis en évidence le rôle crucial des mythes, dans la société occidentale pour entretenir une complaisance face au viol, perçu comme un rapport, qui serait *valable* entre l'homme et la femme.

Les mythes principaux

Les mythes reflètent les représentations d'une société déterminée. Repérer dans ces mythes les stéréotypes de comportements devrait élargir le cadre de l'approche possible des rapports entre les hommes et les femmes en tant qu'êtres sexués.

Cinq gradations peuvent être distinguées dans l'idéologie qui s'exprime à travers la littérature.

•I - Toutes les femmes aiment être *prises de force*⁸⁵. Le rapport de l'homme à la femme est représenté par la relation entre des forces physiques différentes et l'existence présumée d'un fantasme universel de la femme⁸⁶. Dans les discours persiste la croyance que la femme n'est pas capable d'utiliser les mots adéquats pour *demande*r la chose qu'elle est présumée désirer en toute circonstance (de manière inconditionnelle). Ici, intervient, par exemple, le mythe de l'excitation produite par la taille du pénis, ancré dans la culture de la domination masculine⁸⁷.

•II- L'inconsistance du non. Même quand les femmes disent non, elles pensent oui. Selon l'adage populaire: «*Quand une femme dit non, c'est peut-être, quand elle dit peut-être, c'est oui*». L'autre doit devenir l'interprète du désir de la femme, incapable de traduire, dans ses mots, son envie de jouissance; mythe repris d'ailleurs dans un autre énoncé: dans la plupart des cas, quand une femme se fait violer, c'est qu'elle l'a

⁸⁴BURT, J. (1980). Cultural myths and supports for rape. *Journal of personality and Social psychology*. Vol. 38, n° 2, pp. 217-230.

⁸⁵«...La sexualité de la femme, pour eux, c'est recevoir et non pas désirer (ou alors, c'est une «salope», et raison de plus pour en profiter). Le refus de la femme est perçu comme normal et faisant partie du jeu amoureux». Cité par MOSSUZ-LAVAU, J (1991). *Les lois de l'amour: les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours*. Paris: Payot, p. 199.

⁸⁶Des rapports sur la violence sexuelle nous disent que 9 femmes sur 10 affectées ont un vécu dégoûtant, répugnant, ou assez désagréable. Rapport de Violence physique ou sexuelle.

⁸⁷Mario Vargas Llosa, en analysant l'ouvrage de Gabriel Garcia Marquez, est suffisamment explicite quand il nous dit, en se référant aux mythes et préjugés sexuels: «*le plaisir sexuel de la femme est à la mesure du phallus du mâle que la pénétre et le coït exemplaire est celui, où le mâle domine, rend l'esclavage et détruit et où la femme est dominée, esclave et détruite, c'est-à-dire, que le coït reproduit la situation de servitude et de dépendance dans laquelle la femme se trouve en relation avec l'homme dans la société*». (n.b.p. p. 119 in GARCIA MARQUEZ, G. (1991). *Cien años de soledad*. Madrid: Cátedra).

demandé. L'homme unique porteur du *phallus* est capable de donner cette jouissance.

•III- La demande *indicible* des femmes. Les femmes provoquent le viol par leur apparence ou leur comportement⁸⁸. Une femme qui sort seule le soir se met elle-même en position d'être violée.

•IV- Une femme peut toujours éviter le viol: aucune femme ne peut être violée contre sa volonté. Ce mythe, repris dans la sagesse populaire dit: «*Femmes jupes relevées court plus vite qu'homme culottes baissées*» ou dans la sentence pseudo-scientifique: *Une femme en bonne santé peut résister avec succès à son violeur, si elle le veut vraiment.* C'est ici la négation même du viol. Si la femme peut *ne pas consentir*, le viol n'est jamais qu'une simple tentative, puisque, que dans tous les autres cas, il n'y a pas de *non-consentement*. Ce mythe soulève un autre problème: chez la femme, la peur de mourir l'emporte sur la peur de la pénétration sexuelle et, dans ce cas, «*elle a parfois le sentiment qu'elle était «consentante», qu'elle n'a pas fait ce qu'il fallait pour se débattre*»⁸⁹. Il est difficile de ne pas prendre ce mythe comme le plus historique et comme la pierre angulaire sur laquelle s'appuie le silence de la femme dans une affaire de viol. La Bible parle déjà, dans les sentences du Deutéronome, de cette volonté de la femme⁹⁰. Et pendant plusieurs siècles (c'est dommage, et ce n'est pas encore du passé, dans certaines mentalités) s'est maintenue la tradition qui dit: «*le viol tenté par un homme seul sur une femme résolue est impossible pour de simples principes physiques. Les juriste de l'Ancien Régime y voient une quasi-vérité*»⁹¹.

⁸⁸ Le juge McLachlin, disait dans l'affaire Seaboyer c. Gayme que: «*Ces inférences étaient fondées non pas sur des faits mais sur le mythe selon lequel il est plus probable qu'une femme de mœurs faciles consente à des rapports sexuels et qu'elle est, de toute façon, moins digne de foi. Ce mythe double a maintenant disparu. Le fait qu'une femme ait eu des rapports sexuels à d'autres occasions n'accroît pas en soi la probabilité logique qu'elle ait consenti aux rapports sexuels avec l'accusé*». SCHABAS, W, (1995). *Les Infractions d'ordre Sexuel*. Canada: Editons Yvon Blais Inc, p. 189.

Nous ajoutons que le fait d'autoriser un rapport avec quelqu'un, n'implique pas une carte de crédit sans limites, cette idée est valable surtout pour les rapports dans les couples (mariage)

⁸⁹ Catherine Bonnet in Collectif féministe contre le viol. (1995). *Le viol: un crime, vivre après. Actes du Colloque*.

⁹⁰ «*Si un homme commet l'adultère avec une femme mariée, parce qu'il commet l'adultère avec la femme de son prochain, ils seront mis à mort, l'homme et la femme adultères*» (Deutéronome, 22, 22) ou surtout la législation se montre plus particulière dans le cas de la jeune fille: «*Vous les lapiderez et ils mourront: la jeune fille pour n'avoir pas crié et l'homme pour avoir déshonoré la femme de son prochain*». (Deutéronome 22-23) ou «*Car c'est dans la campagne qu'il l'a rencontrée, la jeune fiancée a crié, mais il n'y avait personne pour la secourir*». (Deutéronome 22-27). *La Sainte Bible*. Bruxelles: Brepols, 1975, p. 255.

⁹¹ VIGARELLO, G. (1998). *Histoire du viol*. Paris: Seuil, p. 53.

•V– Même cette inévitabilité peut être profitable: si vraiment vous ne pouvez y échapper, alors «... *relax and enjoy...*»⁹². L'homme unique porteur du *phallus*, est seul capable de donner cette jouissance et la femme doit s'incliner face à ce fait incontournable. Ce mythe est retranscrit quelquefois par la sentence suivante: cela fait du bien, à certaines femmes, d'être violées.

L'universalité du mythe

Evidemment, certaines personnes peuvent dire, et ce sera tout à fait vrai, que tout le monde n'accepte pas ces réalités. Toutefois, ce qui est important, c'est la persistance d'un système d'explication et/ou de justification du viol. Le rôle fondamental de la contrainte est présent dans le viol, qui implique la négation du sujet parlant, de l'individu et de la personne. Le corps est nié et aussi la parole. Le mythe contribue à prétendre expliquer une situation et son universalité définit les termes de ce que nous pourrions croire comme réel.

Quand nous rencontrons diverses positions sur une question, quand la confrontation aux réalités devient quotidienne, par la rencontre avec des représentations différentes et vues, en dépit de tout, comme tout à fait logiques, la réalité, disparue, devient un simple mythe. On a, en effet, besoin de penser qu'il existe quelque part une certitude qui définit la réalité et à laquelle nous devons tous accorder notre crédit.

Le mythe s'écarte des représentations, comme système créé pour devenir la loi. du devoir être de la réalité. La validité actuelle attribuée aux mythes fait que beaucoup de femmes hésitent ou décident de ne rien faire lorsqu'elles sont en situation. Les victimes assurent qu'elles ne veulent rien faire pour les raisons qui servent par ailleurs, selon les divers auteurs, à maintenir les mythes:

1. Par peur de la vengeance du violeur, après qu'il ait purgé sa peine.
2. Par découragement: la police ne le retrouvera probablement jamais et même s'il était arrêté, il s'en tirerait sûrement.
3. Par peur de la publicité.
4. Par peur d'être malmenée par la police ou les avocats.

⁹²Le candidat gouverneur du Texas, en 1990, dans sa campagne pré-électorale fit une déclaration intempestive: «*Le temps pluvieux est comme une femme qui se fait violer, c'est inévitable et il suffit de se relaxer et d'en profiter*». in ALLISON, J., WRIGHISTSMAN, L.(1993). Rape: The Misunderstood Crime London: Sage publications.

5. Par pression d'un membre de la famille l'enjoignant de ne pas porter plainte.
6. Quelquefois, par désir de ne pas gâcher la vie d'un ami ou d'un parent en l'envoyant en prison.
7. Par méconnaissance du processus judiciaire et des représentations liées à celui-ci.

Ces raisons ont comme facteur commun, même s'il est mal défini, le fait d'estimer qu'il s'agirait d'une femme provocante, non pas victime, mais coupable et l'homme serait victime de la faiblesse de son instinct. Ces facteurs sont exprimés par la prétendue voie de la raison, en ayant en réalité comme source, le mythe, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une confrontation d'un système de représentation avec un autre. Il faut prendre en compte que ces mythes servent d'excuse à l'homme qui trouve, dans ces contenus, les clés justificatives pour le viol, et pour la femme deviennent les contraintes qui rendent difficile la qualification du fait.

Nous avons introduit la question des mythes relatifs au viol dans notre recherche dans le but d'attirer l'attention sur leur importance cruciale dans la mesure où ils peuvent être introduits par les intervenants en cas de situation vécue. Les mythes s'écartent des représentations comme un système créé, pour devenir la *loi* du devoir être de la réalité. La validité actuelle attribuée aux mythes fait que beaucoup de femmes hésitent ou décident de ne rien faire en cas d'agression.

En d'autres termes, les énoncés que nous avons considérés comme mythe accomplissent une double fonction: d'une part ils servent à tolérer la réalisation d'un viol, mais d'autre part, ils poussent les victimes à rencontrer les problèmes fondamentaux qui vont pouvoir *nommer* les faits et à sentir qu'elles peuvent obtenir une procédure plus adéquate.

Les mythes qui entourent le viol ont un rôle fondamental dans tout le système d'intervention sur ce vécu, qui est basé sur la conception unique du *délict*. Ceci parce que les intervenants dans toute la procédure sont conditionnés par ces mythes qui se transforment en vérités pseudo-scientifiques, sociologiques et/ou biologiques.

Les mythes permettent de citer une prétendue nature qui donnerait des raisons pour soutenir un système qui nuit à la victime, ce que Bourdieu explique dans l'opération concrète de légitimer «une

relation de domination en l'inscrivant dans une nature biologique qui est elle-même une construction sociale naturalisée»⁹³.

Nous devons, pour notre projet, signaler deux concepts complémentaires. Il faut, en effet, attirer l'attention du lecteur sur deux faits: le premier la complexité du fait clinique du viol, notamment en ce qu'il déclenche un syndrome post-viol, le deuxième par l'évident processus de victimisation secondaire comme ressortant de la rencontre de ce vécu avec le système social.

Le syndrome post-viol

En 1974, Burgess et Halmstroon décriront le syndrome post-viol, reconnaissant une série de perturbations psychologiques que ressent la personne après un viol. De nombreux auteurs ont décrit ce syndrome et cela a permis de le préciser. Dans ce syndrome il y a trois phases: une phase aiguë, une phase post-traumatique et un état final. Il est possible de discerner, à partir de la bibliographie sur l'étude du viol, des symptômes physiques du viol, des symptômes psychiques corollaires, des motifs de consultation juridique ou éthique sur l'acte de viol, des motifs de dénonciation et des symptômes de stress post-traumatique⁹⁴.

La victimisation secondaire

Dans le viol, le thème de la *victimisation* secondaire est fondamental. Cette question est le point de clivage qui décidera de la poursuite d'une dénonciation. Il est pour la femme, le point d'arrêt de la possible recherche dans l'action judiciaire face à la question de l'atteinte à l'intégrité de sa personne. La notion de *victimisation* secondaire surgit dans la littérature en faisant référence à toute «une série de violations successives que le droit, le juge, l'expert, le médecin, la police, le psychanalyste, le psychiatre réalisent et qu'ils ajoutent au viol initial»⁹⁵. Il existe plusieurs recherches qui ont permis de souligner le fait traumatique de ce processus et la nécessité d'agir contre ce système de *victimisation* secondaire, qui se trouve ainsi établi comme *officiel*.

⁹³ BOURDIEU, P. (1998). La domination masculine. Paris: Editions du Seuil, p. 29.

⁹⁴ BURGESS, A. W. & HOMSTROM, L. L. (1974). Rape Trauma Syndrome. American Journal of psychiatry 131, pp. 981-986. et BURGESS, A. W. & HOMSTROM, L. L. (1979). Adaptive Strategies and Recovery from Rape. American Journal of psychiatry 136, pp. 1278-1282.

⁹⁵ HALIMII cité par BARDET-GIRAUDON, C. & BENOIT, G. (1983). Viol et crédibilité. Paris: Masson, p. 57.

Il est évident que les expériences avec la police, la Cour, les autorités médicales, les agences de services sociaux, les amis et familles peuvent affecter la récupération psychologique de la victime. L'évidence est établie par le fait que ce sont des expériences qui touchent directement la valorisation des victimes. De fait, ces professionnels sont responsables d'augmenter ou de limiter les sources perçues par un support social et l'aide d'influence apportée pour victimes, de l'auto perception et des attributions qu'elles définiront de la situation.

En définitive la victimisation secondaire apparaît quand «*la personne est non seulement victime de son agresseur mais en plus victime de la manière dont le système judiciaire fonctionne*»⁹⁶.

Dans cet aperçu du viol, nous avons voulu attirer l'attention sur une double évidence: en premier, le viol est un vécu qu'une personne subit; elle sera sans doute bouleversée ou, au minimum, devra faire face à un univers de données diverses. La deuxième évidence doit prendre en compte un *pool des choses* qui entourent le viol, c'est-à-dire, qui représentent, socialement, la construction d'une interaction dans une société quelconque d'un savoir social, d'une intervention de personnes (professionnelles et autres) qui vont élargir ou réduire la conception du viol et vont, par là, établir des conséquences sur la manifestation du vécu.

Dans cette logique, le terrain dans lequel cette recherche a été plongée, devient plus important pour montrer les éléments qui ont un poids spécifique dans cette construction de la réalité. Voyons donc la prolongation d'un tel terrain de recherche.

⁹⁶ Considérations sur les victimes d'agression sexuelle. Document réalisé par l'équipe de l'Asbl SOS VIOL. (1996).

B- Le terrain: San Miguel de Tucumán (Argentine)

«C'est ainsi que l'organisation des sentiments, avec les conflits et les inadaptations qu'elle implique, dépend en grande partie de la nature et de la qualité des mécanismes sociologiques qui fonctionnent dans une société donnée»¹.

Cette partie décrit les spécificités du terrain. Les caractéristiques les plus relevantes se regroupent en cinq groupes:

- La situation socio démographique de Tucumán
- Les repères politiques majeurs
- Les systèmes sanitaire, judiciaire et d'accueil.
- La loi sur le viol et sa modification récente.
- La démarche propre au système judiciaire.

1. La situation socio-démographique de Tucumán

Tucumán est l'une des 23 provinces qui composent le territoire de la République Argentine. Ce pays, s'étend sur plus de 3,7 millions km² au sud de l'Equateur.

Le Tucumán se situe dans la région Nord-Ouest du pays. Cette province est la plus petite avec ses 22.524 km², qui représentent 0,8 % de la superficie de l'Argentine. Selon le dernier recensement réalisé en 1991 la population compte plus de 1,1 millions d'habitants soit 3,5% de la population nationale. Sa densité de population est la plus élevée du pays avec un peu plus de 50 habitants par km². Cette population est distribuée sur 17 départements, dont la capitale de la Province, San Miguel de Tucumán, qui compte 41 % des habitants de la province. L'urbanisation de la province est en hausse rapide et semblable au reste du pays. *«La croissance extraordinaire de la ville capitale a porté son extension au-delà de la limite administrative de la cité originelle; cela implique qu'actuellement, une partie de la superficie de cinq départements voisins forment l'agglomération urbaine du Grand San Miguel de Tucumán»².*

¹ MALINOWSKI, B. (1980). La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives. Paris: Payot, p. 226.

² Argentina, Instituto Nacional de Estadística y Censo (INDEC), Censo Nacional de Population y Vivienda 1991. Tucumán. Serie B N° 24 (Buenos Aires, INDEC, 1993), p. 29

Tucumán est une des juridictions qui connaît le plus faible taux de migration de toutes les provinces. En 1991, 90 % de ses habitants étaient nés dans la province. Le nombre d'étrangers est resté insignifiant (0,8 %). Actuellement, il y a une redistribution de la population de Tucumán à l'intérieur de la province. Depuis le recensement de 1980, il s'est produit un mouvement de population entre les départements de la province. Ce mouvement est surtout mis en évidence dans les départements de Capital, Tañi Viejo et Yerba Buena – dont ils font partie de l'agglomération de San Miguel de Tucumán – lesquels ont accueilli des immigrants d'autres départements.

Avec 35 % de personnes en dessous de 14 ans, et un taux de natalité très élevé, Tucumán a une population jeune. Par ailleurs, 97 % de la population réside dans des foyers particuliers, au foyers multipersonnels familiaux, c'est-à-dire de familles nucléaires et élargies.

Tucumán suit la tendance nationale quant aux indicateurs éducatifs en amélioration. On observe de même, la tendance à l'assistance aux établissements scolaires et une plus grande fréquentation des cours par les élèves, bien qu'il subsiste des carences éducatives. La proportion d'enfants, entre 10-14 ans, qui ont déserté le système scolaire reste particulièrement élevée.

D'autres indicateurs sociaux éloignent notablement Tucumán des niveaux enregistrés pour l'ensemble du pays, ainsi, les problèmes liés à l'état des logements. Même si la pénurie de logements a diminué fortement dans la période 1980-1991, et ce en raison d'importants investissements en infrastructure, qui ont augmenté la proportion de logements pourvus d'eau potable et le réseau de décharges des déchets dans toute la province, le niveau de ce déficit reste encore très élevé (43%). C'est-à-dire qu'il reste sur la superficie du Grand San Miguel de Tucumán, des logements pour lesquels l'infrastructure de base pose de très grands problèmes de construction.

La population qui ne bénéficie d'aucune couverture mutuelle pour les soins de santé représente 34% de la population totale de la province. Ce pourcentage est légèrement inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 36,4 %. Derrière ces pourcentages généraux la réalité révèle l'existence de plusieurs départements où plus de 50 % de la population vit sans couverture mutuelle. Ces personnes devraient être prises en charge par le système sanitaire provincial et public. Mais celui-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour répondre

adéquatement à l'ampleur de ce problème. De plus, la situation nationale, résultant de la crise socio-économique qui a explosé au 2001, a fait monter le nombre de personnes assistées par le système public qui offre la gratuité des soins.

Les analyses résultant de l'Enquête permanente de foyers (EPH)³ mettent en évidence une grande inégalité dans la distribution des salaires. Depuis 1993, cette inégalité augmente fortement, d'après les chiffres publiés en 2002, cette croissance apparaît encore clairement.

Le rapport de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (**CEPAL**), daté du 7 novembre 2002, dit «*qu'en 2001, 214 millions de personnes, presque 43% de la population latino-américaine, vivaient dans la pauvreté, et parmi eux, 92.8 millions (18.6%), dans l'indigence*». Selon les projections du rapport annuel **Panorama social de América Latina, 2001-2002**, les pronostics prévoient une augmentation de la pauvreté touchant jusqu'à 44%, et de l'indigence jusqu'à 20% de la population. Comme au cours de l'année 2001, cette augmentation se produira en Argentine»⁴.

La principale activité industrielle est la production de sucre. Cette industrie a subi une perte de valeur dans les dernières décades, par l'augmentation du coût de production et la chute des prix internationaux du produit; 90 % du sucre est commercialisé sur le marché interne. L'activité économique subit une récession très forte; la création d'emplois est faible mais surtout, il y a eu une diminution du travail des femmes.

Comme dans les autres provinces du pays, qui connaissent un faible développement industriel et une économie en crise, l'Etat est un des principaux employeurs face à la faible offre d'emploi dans le secteur privé. Mais si Tucumán a un taux d'emploi supérieur à la moyenne au niveau national, la moyenne des salaires est en-dessous du niveau national.

Tucumán a enregistré très tôt les conséquences de la crise économique, qui a soumis la population à une pauvreté structurelle. Les

³ *Encuesta permanente de hogares*, selon les données extraits d'Abril, Juan Carlos et al., "Estudio sobre la pobreza en Tucumán". Universidad del Norte Santo Tomás de Aquino, Facultad de Economía y Administración. Instituto de Investigación Socioeconómicas. Tucumán, 1993.

⁴ Extraits de la page Web du Centre d'information des Nations Unies pour l'Argentine et l'Uruguay. Site web: http://www.unic.org.ar/noticias/cp/cp122_2002.htm

indices des besoins de base insatisfaits, situent Tucumán parmi les 11 provinces les plus pauvres du pays.

L'agglomération de Grand San Miguel de Tucumán

Avec 766.998 habitants, l'agglomération du Grand San Miguel de Tucumán représente plus de deux tiers des habitants de la province. Elle regroupe les départements Capital, Cruz Alta, San Isidro de Lules, Tañ Viejo et Yerba Buena.

Dans cette agglomération sont concentrées la plupart des activités et services de la province. Aux extrémités Nord, Sud et Ouest sont localisées les zones industrielles. Selon le recensement de 1991 les besoins vitaux ne sont pas satisfaits pour 24,3 % de cette population (NBI).

Tableau 1
Population totale et population par département. Grand San Miguel de Tucumán – 1991

Départements	Population	Population NBI	% Population NBI
Total Province	1.142.105	307.829	27,1
Total Département Agglomération	766.998	179.818	23,4
Capital	467.785	93.212	19,9
Cruz Alta	131.700	44.068	33,5
San Isidro de Lules	44.697	13.422	30,00
Tañ Viejo	79.298	19.765	24,9
Yerba Buena	43.518	9.351	21,5

Sources: SIEMPRO – sur base des données du CNPV, 1991, INDEC.

En 1995, la distribution des ménages et de la population selon le type de pauvreté montrait que presque 50 % de la population de l'agglomération appartenait à l'une des catégories définies de la pauvreté. 21,7 % ne pouvaient pas satisfaire aux besoins fondamentaux et les salaires étaient en-dessous du seuil de la pauvreté. Le nombre de personnes qui n'ont pas de travail rémunéré a augmenté considérablement, selon les données officielles. Il est important de souligner que, dans l'agglomération capitale, les familles en état de pauvreté - dont certains ont des femmes comme chefs de ménage avec charge d'enfants de moins de 14 ans - constituent 31 %.

Si ces données reflètent une situation sociale mauvaise, les données actuelles sont plus sombres encore suite à la crise de 2001-2002. Cette crise politique et sociale avec des *syntômes* économiques a causé une chute très forte de tous les niveaux socio-économiques. La

crise a surtout mis en évidence la faiblesse des systèmes juridique, politique et de sécurité sociale.

Le 12 décembre 2002 ont été rendus publics les résultats de la recherche réalisée suivant les indications du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans un document intitulé *«Apports pour le développement humain de l'Argentine 2002»*. Ce document comporte une analyse de la situation de l'Argentine et met en évidence la nécessité impérieuse de reconstruire le tissu social et économique du pays⁵.

L'analyse exprime une grande méfiance à l'égard du Président, du Congrès, de la Justice et de chaque instance des Gouvernements national, provincial et municipal quant à leur travail et à la transparence de leurs actes. Nous croyons qu'il existe une difficulté pour s'exprimer due à:

1) l'impossibilité de présenter des demandes et d'obtenir des réponses précises.

2) l'impossibilité d'exiger des fonctionnaires des comptes concernant ce qu'ils ont fait et laissé faire durant leur mandat public.

Enfin, la population de Tucumán s'appuie sur un système de croyances basé sur la tradition judéo-chrétienne et ancré dans un schéma de valeurs qui favorise des rôles stéréotypés de genre⁶. Rappelons ici que les stéréotypes *«sont des constructions culturelles arbitraires et conventionnelles»*⁷ comme l'a montré l'anthropologie féministe.

A Tucumán, on définit la masculinité, pour l'essentiel, *«non seulement par l'autosuffisance économique mais aussi par la compétitivité, la tendance à des comportements, que nous pourrions définir par le risque, la haute consommation d'alcool et du tabac, et la violence comme expression de virilité»*⁸.

⁵ Le document complet est publié sur la page du Pnud argentin: <http://www.undp.org.ar>

⁶ Nous entendons par genre, un schéma de catégorisation sociale qui établit des caractéristiques pour le masculin et pour le féminin. Sans doute ce terme exige-t-il une plus grande précision, mais ceci dépasse la portée de ce travail.

⁷ BARRAGAN MEDERO, F (1996) El sistema sexo género y los procesos de discriminación. *Archivos Hispano Americanos de Sexología*, vol. 2, n° 1 pp. 37-51.

⁸ BARRAGAN MEDERO, F. et col. (2001). *Violencia de Genero et Curriculum*. España: Ediciones El Aljibe.

2. Quelques repères politiques

Ces données essayent de mettre en évidence une réalité. Nous relevons dans ce tableau social quatre faits concrets:

1975: Le 5 février, la présidente, Isabel M. De Peron signe le Décret N° 261, où le Pouvoir Exécutif déclare: *«Exécuter les opérations militaires qui sont nécessaires en vue de neutraliser et/ou d'exterminer les éléments subversifs qui agissent dans la province de Tucumán»*. Suite à quoi a débuté, à Tucumán, ce qu'on a appelé l'opération Independencia. Cette opération a été menée par Gral. Vilas jusqu'en décembre 1975, et est passée ensuite sous les ordres de Bussi. Cette opération militaire a provoqué la lutte dans les montagnes entre les forces militaires et ce qui s'appelait L'armée révolutionnaire du peuple (ERP); la lutte contre la Guerrilla a semé la mort et a créé un état d'exception. A la fin de ce processus a débuté la naissance de la dictature militaire sur le gouvernement pour les 8 années suivantes, jusqu'à la guerre de Las Malvinas⁹. Pour finir, un des chefs militaires de cette opération (Bussi) a été nommé gouverneur à Tucumán en 1977.

1983: un gouvernement démocratique est élu et avec lui renaissait un espoir. La situation de Tucumán était fort compliquée à cause de la pauvreté dans laquelle vivaient la plupart de ses habitants, mais il comptait un Centre Universitaire considéré comme un modèle pour son enseignement. Malheureusement l'orientation démocratique n'a pas été accompagnée du développement de la sécurité social; elle a plutôt donné lieu à un système politique sans le moindre contrôle, soit donc, une simple libéralisation.

1995: retour de Bussi comme gouverneur, suite à son élection démocratique. Les gouverneurs précédents avaient démontré leur incapacité à concrétiser les changements promis de quelque type que ce soit, et le système politique avait continué à générer la pauvreté. Le système d'achat de voix contre la nourriture était devenu une pratique incontestée.

2002: Les journaux du monde entier montrent des enfants mourant de faim à Tucumán¹⁰. Les journaux espagnols¹¹ présentent

⁹ Falklands Islands.

¹⁰ Le Figaro (France): *Argentine: drame humanitaire dans la province de Tucuman* (02.12.2002)

http://www.revue-politique.com/6_01_05583.htm

LE MONDE (France): *Des milliers d'enfants argentins souffrent de la faim* (20.11.02)

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3210--298905-,00.html>

Tucumán comme l’Ethiopie de l’Argentine. Une Commission d’eurodéputés s’est rendue à Tucumán. Rolf Linkhor, membre et président de la Délégation du Parlement Européen, concluait: *“Il est évident que l’Etat ne fonctionne pas. Cela est très notoire. Pour cela je crois que le moment est idéal pour repenser l’Etat, non seulement au niveau constitutionnel et au niveau des lois, mais fondamentalement en relation à sa gestion. Il n’est pas possible que, dans un pays qui produit tant de viande, tant de blé, il y ait de gens qui crèvent de faim”*¹².

3. Les systèmes en jeu

A- Système sanitaire

A Tucumán, comme dans toute l’Argentine, il y a concurrence entre deux systèmes de santé, que l’on peut décrire comme suit:

1- Le système public qui fonctionne avec un double régime:

Les urgences 24/24 heures et 7/7 jours;

Les soins ambulatoires avec cabinets de consultation, accessibles le matin de 7-12 h., et l’après midi de 14-18 h. Toutefois, il est à noter que:

dans les faits, cet horaire est respecté, Il est souvent plus réduit.

l’horaire de l’après-midi étant relativement nouveau, il est encore assez peu mis à profit.

De ce fait, le régime des urgences reste surchargé, et assume encore partiellement des soins ambulatoires. Ce système est en vigueur dans deux organisations:

* les hôpitaux;

* les C.A.P.S. (Centre de soins de santé primaires¹³).

2- Le système privé fonctionne aussi avec ce double régime des urgences et de bureaux de consultation. Deux autres types d’instances y recourent:

* les organisations sanitaires, cliniques et sanatoriums;

Le Courrier (Suisse): La malnutrition tue les enfants argentins. Occulté, ce scandale éclate au grand jour.

Argentine: un crime contre l’humanité? (02.12.2002)

http://www.lecourrier.ch/essai.htm?Selection/sel2002_858.htm

¹¹ El Pais, El mundo.

¹² La Gaceta, édition Internet décembre 2002.

¹³ Centro de Atención primaria de salud.

* les bureaux de consultation privés indépendants ou d'association de spécialistes.

Ainsi, le même système de santé est appliqué dans le cadre à la fois d'un service *public* et d'un service *privé*. Cela ne pose pas de problème majeur dès lors que les gens peuvent accéder aux mêmes professionnels dans les deux systèmes. Plusieurs professionnels cumulent le travail à l'hôpital et la fonction de professeurs d'université. C'est à l'hôpital que se développe la plus grande partie de la formation clinique médicale.

A San Miguel de Tucumán, plusieurs hôpitaux sont réunis, qui relèvent de quatre types:

Hôpitaux généraux: on soigne tous types de pathologies (en ambulatoire et en urgence). Dans ces hôpitaux se concentrent les soins des adultes;

Hôpital pédiatrique (un);

Hôpitaux psychiatriques (deux);

Gynécologie et obstétrique (un) Il s'appelle *Maternidad Nuestra Señora de las Mercedes*¹⁴.

L'Hôpital *Maternidad Nuestra Señora de las Mercedes* est appelé *hôpital de référence*, c'est-à-dire point de repère dans la province quant aux soins de santé offerts aux femmes. C'est, par le nombre des patientes, un des plus grands d'Amérique latine. Le nombre d'accouchements y est fort élevé, et 25 % de ceux-ci concernent des mères adolescentes. L'hôpital est proche du centre ville et est d'un accès facile. Il est organisé en sept étages:

Le rez-de-chaussée: abrite les bureaux de consultations et la partie administrative;

Le premier étage: comprend différentes salles d'accouchement et d'urgences, pour pratiquer la chirurgie, et la néonatalogie.

Le deuxième étage: est réservé aux soins intensifs.

Les troisième, quatrième et cinquième étages: comportent disposés les salles d'obstétrique (une partie du cinquième est réservée depuis quelques années aux soins des adolescentes)

Le sixième étage: est consacré principalement aux pathologies gynécologiques.

¹⁴ C'est le nom de la Vierge patronne de la province de Tucumán. Il convient de le souligner car cela implique une conceptualisation de la maternité et de l'attention des femmes.

Le système sanitaire public a dû faire face, durant cette dernière période, de 2001 à 2002, à une forte augmentation du nombre de patients. La crise a eu pour double conséquence l'augmentation du nombres d'assistés et la diminution des ressources.

B- Système judiciaire

L'Argentine développe un système judiciaire pyramidal, dont la Cour Suprême de Justice de la Nation est l'organe supérieur. Elle dispose de deux compétences, l'une originelle et l'autre dérivée. L'objectif principal de la Cour consiste à garantir le respect de la *Carta Magna*, c'est-à-dire la Constitution Nationale.

Celle-ci établit l'organisation du pays sous la forme gouvernementale d'une république représentative et fédérale.



C- Système d'accueil

A Tucumán, aucun système d'accueil n'est structuré pour les personnes qui ont subi un trauma, et en particulier, ce qui nous intéresse, pour des femmes ayant vécu un viol. Des efforts individuels improvisés suppléent au manque de système. C'est-à-dire, il n'existe pas de structure organisationnelle. Quatre types de mesures s'imposent pour répondre aux carences majeurs:

Sanitaires: l'absence de protocoles qui peuvent offrir un espace adéquat pour un accueil dans l'urgence.

Politiques: l'inexistence de mouvements qui prennent en considération la situation des femmes violées.

Policière: le bureau particulier dont dispose la police pour aborder la problématique des femmes est situé hors du centre de ville; il est d'un accès difficile, dépourvu du téléphone, ainsi que de personnel qualifié.

Sociales: bien qu'il existe de nombreuses ONG en Argentine, qui réalisent un travail exhaustif sur les problématiques sociales concernant les femmes, peu de dispositions sont prévues concernant spécifiquement les femmes violées. Elles consacrent, par contre, une grande attention aux thèmes touchant les femmes (tels que la contraception et la prévention du cancer), les situations familiales (les carences élémentaires et les violences familiales), et les enfants (les mauvais traitements, les abus des mineurs, les enfants de la rue, etc.).

La loi du viol et sa modification.

Le Code Pénal Argentin est copié en grande partie sur le Code Français. Très ancien dans sa conception et son style, il a subi des modifications au cours du XX^e siècle. Selon les principes républicains en vigueur en Argentine, on doit théoriquement accepter que ce *«n'est pas aux juges ni aux auteurs qu'il incombe de décider quelles sont les conduites qui sont incriminées pénalement, [...] mais c'est une prérogative du législateur»*¹⁵.

La loi est donc la lettre qui traduit la volonté du législateur. Dès lors nous pouvons comprendre l'affirmation *«que la première exégèse de la loi est sa lettre, et que quand celle-ci n'exige pas un effort d'interprétation, la norme doit être appliquée directement»*¹⁶; tout en sachant, cependant, que pour pouvoir interpréter la relation entre la lettre et la loi, à plusieurs reprises *«un grand effort herméneutique»*¹⁷ sera nécessaire.

A travers ces affirmations nous voulons signaler une présence très forte d'une subjectivité qui, indéniablement, sera présente dans la question légale, surtout parce qu'y sont en jeu des notions comme masculinité, féminité, normalité. Rappelons que *«la différence entre*

¹⁵ COMELLAS, E. M. (2001). *La fellatio in ore* y el "acceso carnal por cualquier vía" previsto por el art. 119, párr. 3° del CP. Actualización de una vieja polémica a raíz de un reciente fallo de la Cámara Nacional de Casación Penal. *El Derecho*, N° 10409, Año XXXIX, pp. 9-16.

¹⁶ COMELLAS, E. M. (2001). *La fellatio in ore* y el "acceso carnal por cualquier vía" previsto por el art. 119, párr. 3° del CP. Actualización de una vieja polémica a raíz de un reciente fallo de la Cámara Nacional de Casación Penal. *El Derecho*, n° 10409, Año XXXIX, pp. 9-16., p. 12.

¹⁷ *Ibm*, p. 15.

l'être homme ou l'être femme est une réalité qui a toujours surdéterminé les différentes dispositions juridiques»¹⁸.

Très concrètement, c'est en 1999 que le Code Pénal a été modifié et que cette modification a été sanctionnée par la loi 25087. Cette modification de la loi a produit certains changements que nous voulons mettre en évidence:

- Remplacement de l'expression *Attentats à la pudeur* par *Délits contre l'intégrité sexuelle*¹⁹ dans le titre d'un chapitre du Code Pénal de la Nation²⁰.
- L'article N° 119 qui s'y réfère a été modifié. Il dit:

«Sera puni de réclusion ou de la prison, de six mois à 4 ans, celui qui abuse sexuellement d'une personne de l'un ou l'autre sexe, quand celui-ci est un mineur de moins de 13 ans ou quand il est fait usage de violence, menace, abus coercitif ou d'intimidation, du fait d'une relation de dépendance, d'autorité, ou de pouvoir, entraînant la circonstance que la victime, pour une raison quelconque, n'a pas pu consentir librement à l'action.

La peine sera de 4 à 10 ans de réclusion ou de prison quand l'abus par sa durée ou par les circonstances de sa réalisation, impliquerait un asservissement sexuel gravement outrageant pour la victime.

La peine sera de 6 à 15 ans de réclusion ou de prison, quand les circonstances du premier paragraphe se réalisent par un contact charnel quelconque»²¹.

¹⁸ CAMPS MERLO, M. (2001). Aproximación a la problemática del “cambio de sexo”. El derecho, n° 10379. Año XXXIX, pp. 1-3.

¹⁹ C'est un changement fort important, mais dont l'efficacité dépend de la sensibilisation sociale à de tels changements de la *lettre*.

²⁰ Rappelons que le «Droit pénal est l'ensemble des préceptes juridiques de Droit Public régulateurs du pouvoir punitif de l'Etat et qui associe au délit -présupposé- des conséquences juridiques déterminées - peines et mesures de sécurité». Mezger 1996 cité par D'ALBORA, F. J. La corte Suprema y la morosidad del proceso penal. El Derecho. Diario de Jurisprudencia y Doctrina, n° 10049- 2001. P 1-8.

²¹ «Sera reprimido con reclusión o prisión de six mois a 4 ans le que abusare sexualmente de personas de uno u otro sexo cuando ésta fuera menor de 13 años o cuando mediare violence, amenaza, abuso coactivo o intimidatorio de una relación de dependencia, de autoridad, o de poder, o aprovechándose de que la víctima par cualquier causa no ha podido consentir libremente la acción.

La pena será de 4 a 10 años de reclusión o prisión cuando le abuse por su duración o circunstancias de su realización, hubiere configurado un sometimiento sexual gravemente ultrajante para la víctima.

La pena será de 6 a 15 años de reclusión o prisión cuando mediante las circunstancias del primer párrafo hubiere acceso carnal par cualquier vía».

Dans cet article se trouve la modification de la loi dont fait partie la définition nouvelle que les législateurs veulent donner au terme de viol. Nous voulons signaler quelques points que nous considérons comme importants:

- 1-. Une femme, aussi bien qu'un homme, peut être reconnue comme auteur d'un viol.
- 2-. Un homme, aussi bien qu'une femme, peut être reconnu comme victime d'un abus sexuel.
- 3-. Le viol et l'abus ne sont pas définis.
- 4-. Il est encore et toujours fait référence à un contact charnel intime, par le recours à l'expression accès charnel.

Nous pouvons comprendre la demande qu'a présentée un membre du pouvoir judiciaire, aux législateurs: «*s'il vous plaît, ne laissez pas aux juges autant de liberté face à des figures délictueuses aussi confuses*»²². Parce que le problème se pose: quand le texte ne définit pas certaines situations de façon précise, il laisse la porte ouverte à une lecture personnelle qui peut être partielle. Dans le cas du viol, l'élasticité de la norme a bénéficié à ceux qui, par idéologie, veulent faire retomber la faute et la culpabilité sur la victime plutôt que sur l'auteur de l'agression²³.

Voyons de plus près le concept tel qu'il est utilisé dans la loi pour spécifier le viol: *l'accès charnel*.

L'accès charnel

C'est un thème plus complexe qu'il n'y paraît. Avant de l'aborder il convient de le définir et de le conceptualiser. D'après le Petit Robert:

Accès *n. m.* (Donner accès, déb. XIII^e; lat. *accessus*, p. p. de *accedere*. V. Accéder).

1° Possibilité d'aller dans (un lieu); voie qui permet d'entrer. V. Abord, approche, entrée, ouverture. Donner accès. V. Conduire, introduire.

2° Possibilité d'approcher (qqn).

3° *Fig.* V. Chemin, voie²⁴.

²² Cité par Silvia Chejter in *Agresiones sexuales. Notas para un debate*. Buenos Aires: CECYM.

²³ Soulignons la prévalence dans les textes de la notion de *victime féminine* sur celle de *auteur masculin*. Nous remarquons que cette petite nuance sémantique a un poids au niveau de la morale qui tendrait plutôt à faire la réserve que la violence sexuelle naît surtout du fait de la femme.

²⁴ ROBERT, P. (1970). *Le petit Robert*. Paris: SNL, p. 11.

Charnel, elle *Adj.* (XI°; lat. carnalis, de *carno*, *carnis* «chair»).

1° Qui relève de la nature animale de la chair (opposée à l'esprit), qui a trait aux choses du corps. V. Corporel, naturel. – Par *est.* Du domaine de la matière. V. Matériel, sensible, tangible.

2° Relatif à la chair, aux instincts des sens (*spécialit.* à l'instinct sexuel). V. Animal, impur, lascif, libidineux, lubrique, luxurieux, sensuel²⁵.

Avec ces deux définitions nous construisons la notion d'accès charnel. En première approche, nous pouvons dire qu'il s'agit de l'entrée ou du passage de la chair. Cependant, la notion n'a pas été associée à la chair qui entre, mais à celle d'entrer dans la chair. Le concept charnel est relatif à la luxure, à l'instinct sexuel, mais c'est valable aussi bien pour celui qui reçoit que pour celui qui donne dans une situation relative à ce qui est connu comme instinct sexuel.

Deux significations ressortent de l'origine de cette expression. D'un côté, la relation directe entre l'accès charnel et la tradition occidentale affirmant que «*le Verbe s'est fait chair*». Une relation directe entre la copulation et la possibilité reproductive. C'est-à-dire que l'accès charnel est défini en tant qu'action d'arriver ou de s'approcher en vue d'incarner (compris comme acte qui fait la gestation). D'autre part, une seconde signification concerne «*la chair qui entre*», faisant directement allusion au *pénis*, élément *charnel* qui est capable de produire cet accès par son *intromission*.

Cela peut sembler une discussion byzantine. Toutefois ces considérations sont d'autant plus importantes que de telles implicites ont produit toute une jurisprudence qui, quelquefois, s'avère difficile à modifier. En définitive, la notion d'accès charnel a longtemps été réservée pour désigner l'introduction du *membre viril*, le pénis, dans la cavité vaginale. De cette manière étaient exclu et sont encore souvent exclues, toute une série de situations telles que: l'introduction du pénis dans l'anus ou dans la bouche, le coït inter mammaire, le coït axillaire, la pénétration avec la main, l'utilisation d'un objet quelconque, etc., la reconnaissance de ces cas de figure ne pouvant relever que d'une interprétation personnelle de la loi.

C'est pour éviter l'exclusion de ces cas, que les législateurs ont introduit les deux expressions spécifiques: *personne de l'un ou l'autre sexe*; et *une voie quelconque*. Théoriquement donc, ce dernier point,

²⁵ ROBERT, P. (1970). *Le petit Robert*. Paris: SNL, p. 261.

devrait inclure dans cette notion de délit, la bouche (voie orale) et l'anus (voie anale). Mais dans la pratique il y a encore des litiges et des discussions juridiques et qui donnent lieu à des décisions de la Cour réfutant la voie orale comme pouvant qualifier un viol²⁶. Par ailleurs, nous pouvons reconnaître des situations qui ne sont pas, de façon nette, explicitement prévues dans le texte de la loi, et qui sont laissées à l'appréciation du juge, par hypothèse:

- l'auteur peut être une femme qui parviendrait à imposer la pénétration;
- l'auteur peut être un homme qui serait en mesure de forcer un autre à le pénétrer;
- l'auteur peut être indifféremment un homme ou une femme, qui utilise une autre partie du corps pour la pénétration (main, pied);
- l'auteur peut être une femme ou un homme, qui utilise un objet accessoire pour la pénétration (vibrateur ou non, d'aspect phallique ou non);
- l'auteur peut être un homme qui utilise un autre orifice du corps pour simuler une pénétration (coït intra mammaire, intra crural, axillaire, etc.).

Il peut être objecté que ces situations sont examinées dans le premier paragraphe, sous la formule dite celui qui *abuserait sexuellement*. Cependant, le nom de viol revêt une force qui se répercute sur le vécu de la personne²⁷. Cette appellation peut être utile pour aller avec plus de sécurité vers une possible solution médicale, psychologique, sociale et légale. Nous insistons sur l'importance de nommer les situations avec justesse, particulièrement celle du viol qui nous occupe²⁸. Ainsi, par exemple, le terme juridique de *viol* définit un acte, une situation de violence, un délit et il détermine la présence d'une victime et d'un auteur, exécutant du mal²⁹.

L'importance du terme apparaît dans le conflit, terminologique et légal, qui a fait suite à la déclaration de l'ancien président des Etats

²⁶ Voir (2001). *El Derecho. Diario de Jurisprudencia y Doctrina*, n° 10049-, pp 1-16. *El Derecho. Diario de Jurisprudencia y Doctrina*, n° 10318, pp. 16-18. (Buenos Aires- Argentina).

²⁷ Le fait de nommer un vécu *viol*, mais de manière plus néfaste, le fait de refuser qu'un vécu soit appelé *viol* n'est pas indifférent quant aux possibilités dont dispose la personne victime pour se reconstruire comme membre de sa société.

²⁸ Remarquons que le mot **viol** établit un cadre fort concret. Il implique violence, délit, et il catégorise, définitivement la présence d'une victime et d'un agresseur.

²⁹ Il est intéressant, ici, de citer la discussion sur le viol, entre M. Foucault, D. Cooper, M. -O. Faye, J. -P. Faye et M. Zecca in *Enfermement, psychiatrie, prison* in FOUCAULT, M. (1994). *Dits et écrits (III)* Paris: Gallimard; pp. 332-360.

Unis, Bill Clinton, quand il a fait mention d'un type particulier d'échange sexuel, à savoir, la fellation, qui ne devrait pas être considéré comme étant une relation sexuelle³⁰.

Il y a donc une relation très étroite entre la désignation d'un acte comme viol et une façon d'interpréter la loi. En même temps, pour la victime, le problème se situe surtout au niveau de son vécu, le vécu de la violence sexuelle subie. Il est à signaler que le vécu de la violence par la victime est sans rapport avec l'évaluation de l'acte par le système pénal. Il s'agit bien de deux questions distinctes, même si elles portent sur les mêmes faits. D'un côté, le vécu, et de l'autre la question de savoir si la société, à travers la loi et ses juges reconnaîtra que ce vécu est issu d'un acte auquel la victime n'a pas consenti³¹.

L'âge de la victime

A côté de la notion d'accès charnel, un deuxième critère intervient dans la reconnaissance ou non d'un fait comme viol, à savoir l'âge à partir duquel le consentement est légalement possible. En effet, jusqu'à l'âge ultime où le consentement est réputé ne pas exister pour la loi un viol est qualifié d'office, sans discussion possible. Que dit la loi:

une personne mineure de 13 ans ne peut pas consentir à un acte sexuel.

au-delà de 13 ans, le consentement doit être libre.

l'article n° 3 sur les personnes mineures de 16 ans (par déduction entre 13-16 ans, parce que pour un mineur de 13 ans, il n'y a pas de consentement possible); loin de résoudre, cela complique la lecture de la loi et avec cela la typicité du délit.

Selon les professionnels du droit, à cet âge (13-16), il y a délit parce que l'auteur profite de l'immaturité sexuelle; donc le droit utilise alors le mot de *stupre*.

Pour la tradition, le stupre était une conséquence de la séduction: il y a un consentement obtenu au moyen de la tromperie. Cela implique

³⁰ Ce type de situations n'est pas anecdotique. Comme n'est pas anecdotique, non plus, le verdict d'un tribunal de Rome qui a prononcé une sentence avec sursis au bénéfice d'un violeur parce que la femme portait un jean et que cela impliquait, dans la logique du juge, qu'elle devait *nécessairement* avoir collaboré pour l'enlever, sinon au moins avoir consenti. Journal Clarin, Argentin, 12/02/99.

³¹ «...dans le viol, il y a le mépris de l'autre, le mépris de l'identité de l'autre, le mépris de sa volonté» HALIMI, G. (1979). Réflexions sur le viol. *Cahiers de sexologie clinique*. Vol 6 n° 35, pp. 341-345.

nécessairement que la personne *n'a pas pu consentir librement à l'acte*. Nous revenons donc au premier paragraphe. Si l'on voulait éviter toute confusion, il conviendrait au législateur de préciser que la tromperie, l'abus d'autorité, l'abus de confiance³² sont à considérer comme des circonstances aggravantes et ce, alors, indépendantes de l'âge de la victime.

Aujourd'hui, dans la pratique, le stupre est considéré par certains comme synonyme d'activité sexuelle sur mineurs, mais le terme est tombé en désuétude. Le terme utilisé est viol, aussi bien sur des enfants, que sur des adultes. Il n'y a pas de différentiation dans les mots pour ces deux situations. Nous savons aujourd'hui que chaque concept a une force propre, déterminée par le poids que chacun lui donne selon des échelles de valeurs personnelles (analysées, imposées, apprises ou même mises en question). En définitive, les concepts ne sont jamais dépourvus de connotation, ils ont leur poids propre pour les émettre et pour les utiliser³³.

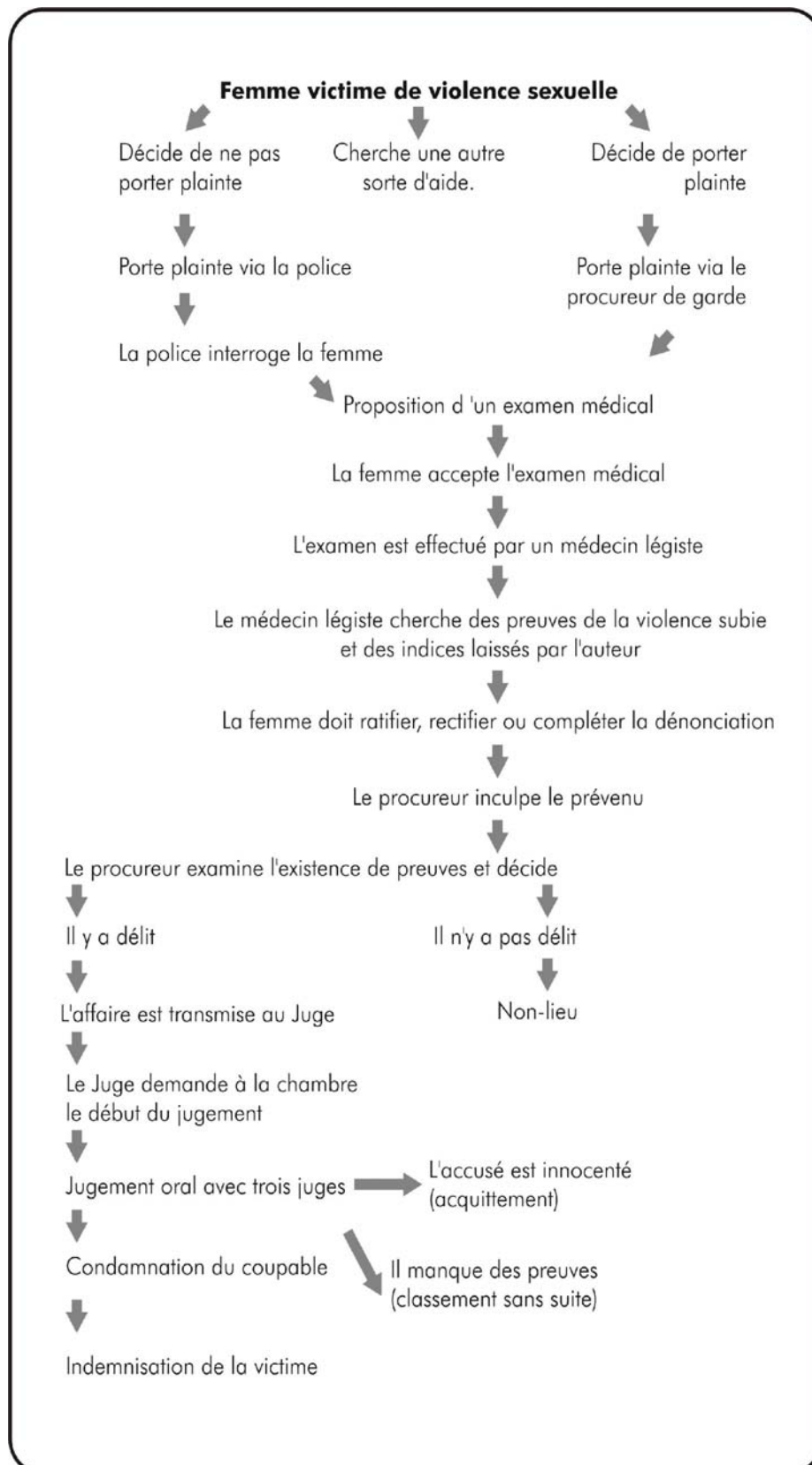
La démarche dans le système judiciaire³⁴.

La démarche qu'une femme violée doit suivre à Tucumán, selon notre système judiciaire, est exposée dans le schéma de la page suivante:

³² «L'abus de pouvoir ou de confiance est une forme de violence sexuelle et d'exploitation impliquant une transgression fondamentale de la confiance accordée à une personne à laquelle on s'adresse pour obtenir de l'aide». COMITE CANADIEN SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (Rapport) (1993). Un nouvel horizon: Eliminer la violence ~ Atteindre l'égalité. Canada: Ministre des Approvisionnements et Services, p. 58.

³³ L'existence de dogmes sur la base desquels on établit les catégorisations sur un thème déterminé est une constante tout au long de l'histoire en sexualité. Le SIDA nous offre un exemple précieux. L'épidémie a été rendue publique au moment de la mort de Rock Hudson, acteur fétiche d'Hollywood. Son homosexualité a été mentionnée comme facteur principal de son affection et donc de sa mort. A partir de ce moment, il est devenu capital de signaler, lors de chaque campagne publicitaire, que le SIDA est un problème pour tout le monde.

³⁴ Extrait (modifié) du travail présenté au XV Congrès Mondial de Sexologie. Paris – Juin 2000. VIOLA, F., BRIONES, F. & COHEN IMACH, S. (2001). La violación: análisis de aciertos y errores en un medio social particular.



Voyons les étapes significatives dans la démarche:

Présentation de la plainte via la police

La police n'a pas de formation spécifique et n'a pas été sensibilisée au propos. Cela se traduit par une approche plutôt bureaucratique, et par un intérêt plus ou moins marqué, selon l'intervenant.

Présentation de la plainte par le procureur

La femme sait qu'elle est prise dans la machine judiciaire. Elle y est exposée à une plus grande charge émotive. Rappelons que la Justice argentine a subi un important processus de questionnements publics sur sa pratique. Des questions sociales y ont été abordées révélant que de lourds soupçons pèsent sur la neutralité et la rigueur de la Justice.

Examen par un médecin légiste

L'acceptation d'un examen médical implique d'accepter l'intervention du médecin légiste, qui est seul autorisé à réaliser cet examen pour constituer des preuves. Le gynécologue peut le faire, mais il doit demander confirmation au médecin légiste. Soulignons qu'il n'est pas prévu officiellement que la femme soit assistée par d'autres professionnels. Elle peut bien sûr recourir aux services d'autres praticiens, mais leurs témoignages n'auront par valeur de preuve. L'appui de témoignages de professionnels familiers ou d'accompagnateurs n'est pas pris en considération au moment de la déclaration; il appartient au procureur d'en tenir compte ou non par la suite.

La production de preuves

Elle est indispensable pour poursuivre la dénonciation. Nous pouvons comprendre ici l'*injonction paradoxale* à laquelle aboutit le Collectif des femmes: faudrait-il, en effet, inciter le violeur à provoquer des blessures corporelles afin de pouvoir les présenter comme des preuves valables? Dès lors que la femme doit ratifier, amplifier ou rectifier la dénonciation elle est soumise une nouvelle fois à l'interrogatoire détaillé sur son vécu, ce qui est traumatisant et très douloureux pour elle.

Le procureur peut décider à ce moment s'il y a, oui ou non, des preuves suffisantes, selon son jugement, pour déterminer l'existence du délit et, le cas échéant, l'auteur de celui-ci.

Si le procureur tranche par la négative, la plainte va aux archives, sauf si la victime endosse le rôle de *plaignante*, auquel cas elle doit fournir de nouveaux éléments pour l'investigation du délit. Soulignons qu'il s'agit là de dispositions théoriques; dans la pratique seuls la police et le médecin légiste peuvent apporter des preuves. Dans cette partie du processus, aucun système n'est prévu pour entourer la victime supposée, sauf le conseil circonstanciel que le procureur peut suggérer *d'initiative*, c'est-à-dire qu'est associée au jugement la sensibilité ou la formation du procureur.

La femme, encore saisie par le vécu traumatique, se trouve confrontée à devoir s'exposer en public dans le cadre juridique, où ses dépositions prennent la forme d'une confession. En même temps, son entourage proche se pose face à elle en corps social blessé par l'événement qu'elle est soupçonnée d'avoir rendu possible. L'espace de parole étant saturé des interpellations, tant privées que publiques, rien n'est laissé à la femme pour qu'une parole de vérité subjective puisse émerger et fonder la reconstruction de sa personne sociale.

Le procureur convoque le prévenu

D'abord, il rassemble les éléments utiles pour conduire l'interrogatoire du prévenu. Après l'interrogatoire, le procureur doit décider soit, qu'il n'y a pas lieu de l'inculper, soit de déférer la cause au juge d'instruction. Dans ce cas, il sollicite de la Chambre un jugement oral avec trois juges. La femme doit alors revivre l'événement en se prêtant à une nouvelle interpellation, laquelle prévoit en outre, la confrontation avec l'accusé (le *careo*). Cette procédure peut être demandée par le tribunal, par l'avocat défenseur, ou par le procureur). Le *careo* consiste en la confrontation des parties, au cours d'un interrogatoire portant sur ce qui s'est passé. La finalité est de déterminer la véracité des faits et d'éclairer leur compréhension.

Après avoir entendu les parties et examiné les preuves, le tribunal prononce la sentence d'acquiescement ou de condamnation. S'il y a condamnation, il demande une indemnisation pour la victime. Tout le processus est surdéterminé par la question de la preuve du délit. Le système en vigueur ne prend en considération, ni l'assistance dont a besoin la plaignante, ni le témoignage que peuvent apporter les

structures de soutien qui ont pu intervenir pour encourager la démarche judiciaire. Il n'est pas concerné d'avantage par le souci d'épargner à la plaignante d'ajouter à sa détresse en la soumettant à de nouvelles situations pénibles. Ainsi, l'on ne lésine pas sur le nombre d'interrogations à mener, ni de confrontations à imposer.

Il s'ensuit que, si l'on voulait prévenir le processus de victimisation secondaire, il conviendrait d'agir sur différents plans à la fois:

Tous les médecins, et pas seulement les médecins légistes, devraient pouvoir intervenir utilement, y compris du point de vue légal, dans ce type de cas.

Les médecins légistes devraient développer un protocole élargi au-delà du simple prélèvement sur la personne agressée d'indices matériels pouvant constituer les éléments de preuve.

Il conviendrait de systématiser l'appui psychosocial et spirituel, tout au long du parcours de la procédure judiciaire, pour les personnes qui se présentent pour la dénonciation d'un viol subi, et ce, indépendamment de l'incertitude qui peut accompagner cette dénonciation dans certaines situations.

les acteurs des tribunaux, les agents de la police, ainsi que les prestataires des services médicaux devraient bénéficier d'une formation spécifique qui les préparait à orienter plus adéquatement les différentes étapes à respecter dans le traitement du problème en ce qui concerne la personne victime, et à savoir faire face au délit de manière plus appropriée quant à son incidence sur le tissu social.

En tenant compte du fait que le vécu prend une autre dimension avec l'exposition en public, il conviendrait que les personnes qui doivent intervenir soient préparées pour faire face à ce type de situations avec toute la circonspection qui s'impose.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié l'objet de notre recherche en essayant d'explicitier deux points essentiels: le viol dans une considération d'ordre général et le terrain sur lequel notre recherche sera entamée.

Dans un premier point, nous avons montré les raisons pour lesquelles nous avons choisi le viol comme thème de notre recherche. Nous avons donc décrit les éléments que nous considérons comme fondateurs du choix réalisé. Après cette mise en évidence des facteurs en relation avec le désir et l'enjeu, nous avons développé l'analyse des éléments constitutifs du viol. Nous avons épargné au lecteur la description clinique et thérapeutique du viol: comme nous l'avons dit au début de notre travail, cela n'est pas nécessaire du fait que nous n'avons pas eu d'approche personnelle de cette situation. Nous avons donc simplement esquissé quelques points sur le propos afin de ne pas alourdir le texte.

Nous avons voulu pourtant retenir certains éléments: d'abord, nous devons rappeler que la définition du viol a toujours un lien avec une manière de prendre en compte les relations entre les personnes. Pour cette considération nous avons insisté sur deux éléments qui nous paraissent importants: les éléments constitutifs de la définition, soit l'auteur, l'acte, la victime, et les mythes comme synthèses différentes des conceptualisations qui se construiront à partir de cette relation triadique.

Il faut noter par ailleurs que le point principal de la définition du viol passe par la notion *floue* de consentement. Nous la disons *floue* en ce sens que c'est une notion qui découlerait de plusieurs lectures: la victime qui la verbalise, le violeur qui prétend l'ignorer, les intervenants qui lui donnent valeur.

Dans un deuxième point, nous nous sommes limité aux commentaires qui nous semblaient les plus importants dans cette réalité de terrain. En ce sens, nous avons abordé la partie socio-politique très actuelle, qui met en évidence l'interrelation entre la société et la loi. En ce sens, et bien que la loi sur le viol ait été modifiée, il semble que persistent des restrictions très importantes qui permettent de ne pas fixer de limites claires à la réalité de l'acte de viol. La présentation conceptuelle et la pratique qui en découle, semblent dépendre de facteurs personnels, du vécu des intervenants et surtout des principes idéologiques. Sans doute, toute théorie qui essaie de mettre en évidence les vécus des personnes, le réalise en mobilisant une façon de conceptualiser, de théoriser et surtout de produire des idéologies. Et pourtant, les montrer ou permettre de les nommer, parler de leur existence, facilite sans doute la prévention en évitant l'exclusion de la parole par l'inclusion des idéologies.

Ceci nous amène à devoir souligner que nous soulignons que notre recherche a été accomplie sur un terrain particulier et dans une réalité très particulière. Nous devons donc rappeler ici que les organismes d'intervention en jeu sont crédités socialement d'un quota de valeur qui a une grande importance dans l'attitude prise face à l'examen des délits en cause.

Nous décrirons par la suite, la méthodologie que nous allons utiliser pour mettre en évidence le viol, en tant qu'il est essentiellement un point de confrontation entre la femme victime, les intervenants et la société.

Chapitre V

Le choix de la méthodologie¹

«Mas, junto a las cosas, halla el investigador los pensamientos de los demás, todo el pasado de meditaciones humanas, senderos innumerables de exploraciones previas, huellas de rutas ensayadas al través de la eterna selva problemática, que conserva su virginidad no obstante su reiterada violación»².

«La science en tant qu'existant et finie, est ce qu'il y a de plus objectif et de plus impersonnel que connaissent les humains; [mais] la science en tant que venant à l'être, en tant que dessein, est aussi subjective et psychologiquement conditionnée que n'importe quelle autre activité de l'homme»³.

Introduction

Aujourd'hui, il existe un certain consensus et aussi un peu de désaccord sur le fait que la recherche ne s'occupe pas seulement des faits mais qu'elle est aussi l'œuvre d'«êtres humains orientés par leurs motivations personnelles, leurs ambitions, leurs croyances, leurs préjugés et leur personnalité»⁴. Cette réalité, mise en évidence dans les écrits de quelques scientifiques⁵, est cruciale quand le thème de la recherche est si propre à l'être humain que l'est la sexualité⁶.

¹ Ce chapitre a été le document de base pour la publication suivante VIOLA, F. (2002). *La Investigación en Sexualidad* in *Iniciación en Metodologías de Investigación*. Tucuman- Argentina: Ediciones UNSTA, pp. 83-92.

² ORTEGA Y GASSET, J. (1956). *El tema de nuestro tiempo*. Madrid: El arquero, p. 3.

³ Albert Einstein cité par HOLTON, G. (1982). *L'invention scientifique*. Paris: PUF, p. 12.

⁴ MARKS (1993) Cité par JONES, R. A. (2000). *Méthodes de recherche en sciences humaines*. Belgique: De Boeck Université, p. 12.

⁵ BERGER, P. & LUCKMAN, T. (1998). *La construcción social de la realidad*. Buenos Aires: Amorrortu Editores. SEARLE, J. R. (1998). *La construcción de la realidad social*. Paris: Gallimard.

⁶ Grosz a déjà soulevé ce problème avec les sciences humaines en disant: «une discipline dont l'objet est l'homme est forcément incomplète, à moins qu'elle puisse intégrer sa propre production à titre de discipline dans les connaissances qu'elle produit». GROSZ, E. (1992). Le corps et les connaissances. Le féminisme et la crise de la raison. *Sociologies et sociétés*, vol. XXIV, n° 1, printemps, pp. 47-66.

L'investigation est question, doute, inquiétude. Question qui essaie de trouver réponse. Doute qui cherche à s'évacuer, inquiétude qui permet de nouvelles questions, qui sont à l'origine d'autres doutes. Un cycle qui se répète depuis des siècles et qu'il est nécessaire de réitérer pour permettre de cette façon le progrès de l'humanité.

Nous sommes stimulés en permanence par des doutes, qu'ils nous arrivent de façon constante ou aussi spontanée. Cependant, sur le même substratum, le passage de la curiosité simple, «*le besoin inné de connaître*»⁷, à la recherche est basé sur le *luxe* du doute. Nous appellerons ainsi le fait que le doute doit se plier aux *caprices* d'un certain ordre pour pouvoir être nommé recherche. C'est-à-dire que la *curiosité* se transforme (ou se travestit dans certains cas) en *investigation*, quand les étapes qu'on franchit pour la résoudre suivent une procédure formelle qu'on appelle méthodologie⁸.

La méthodologie étant un outil, est devenue une sorte de certification pour donner un statut à une procédure. Une série d'étapes qui mettent en évidence que le *doute* est passé par une série d'épreuves qui rassurent un public, dit scientifique, sur la validité du contenu du texte. Epreuves importantes pour pouvoir fonder un corpus consistant en données utilisables. Une discipline peut se montrer en public par le fait de compter avec ce corpus.

Empiriquement, on peut dire que la sexualité n'épargne à personne d'avoir des doutes. Pour l'affirmer, nous devons dire que la sexualité est comprise comme une forme d'interrelation entre les individus. Mais, même si tout le monde peut avoir des doutes sur la/sa sexualité, pour qu'ils soient transformés en investigation en sexualité, il devient nécessaire de suivre et d'ordonner une série d'étapes, en partant d'une question initiale, jusqu'à l'élaboration des conclusions, en passant de façon systématique par l'exploration (lectures, considérations exploratoires), la définition d'une problématique, la construction d'un modèle d'analyse, l'observation et l'analyse de l'information.

Un deuxième problème surgit si l'on prend en compte que notre objet est la sexualité que nous avons considérée comme étant un objet inter (trans) – disciplinaire. C'est-à-dire que plusieurs disciplines avec

⁷ De UNAMUNO, M. (1937). *Le sentiment tragique de la vie*. Paris: Gallimard, p. 36.

⁸ Popper disait: «*Toute science, et toute philosophie, n'est autre que du sens commun éclairé*». POPPER, K. R. (1972). *La connaissance objective*. Bruxelles: Editions complexe, p. 44.

leur propre épistémologie peuvent l'aborder et en conséquence utiliser des méthodes pré-définies⁹.

En fonction de ce que nous venons d'exposer, nous voudrions avec ce chapitre:

- 1)- établir les champs de l'investigation et quels types de recherche sont possibles dans le domaine de la sexualité;
- 2)- introduire les éléments de la méthodologie que nous avons suivie.

Les types d'investigation en sexualité

L'investigation¹⁰ en sexualité comprend de larges possibilités d'options, toutes en relation à la définition de sexualité qu'on adopte¹¹. Dans notre cas, nous avons pris une définition qui considère la sexualité comme l'ensemble dynamique de ses deux composants essentiels: d'un côté, le sexe et de l'autre côté, ce qu'aujourd'hui on comprend par genre. Dans le premier chapitre nous avons développé ces deux concepts. En résumé, nous reprenons les mots du Dr John Money (celui qui a utilisé pour la première fois le concept de genre avec cette orientation): *«sous le substantif **genre**, se groupent les aspects psychologiques, sociaux et culturels de la féminité-masculinité, en gardant le substantif **sexe** pour les composants biologiques, anatomiques et pour l'échange sexuel en soi-même»*¹².

En définissant la sexualité de cette manière, nous la présentons comme un objet avec plusieurs facettes. Cette présentation permet et exige, en même temps, que son étude soit interdisciplinaire. *«La définition de l'objet constitue de la sorte la première dimension de l'espace de médiation interdisciplinaire»*¹³. Donc si la définition envisage plusieurs facettes possibles, il est compréhensible qu'il y ait un

⁹ Nous prenons le concept de méthode comme un *«mode structuré et ordonné d'obtenir un résultat, de découvrir la vérité et de systématiser les connaissances»*. Source Internet/ www.diccionarios.com

¹⁰ Selon García de la Fuente, toute investigation est un travail scientifique. Mais cette affirmation implique que toute investigation doit remplir des conditions fondamentales. Voir. GARCIA DE LA FUENTE, O (1994). *Metodología de la Investigación científica*. Madrid: Ediciones CEES. Ch. 5.

¹¹ A titre d'exemple: *«la sexualité repose sur deux processus complémentaires: la méiose [...] et la fécondation»*. JOLY, J. & BOUJARD, D. (??) *Manuel de Biologie pour psychologues*. Paris: Dunod.

¹² Voir MONEY, J. & EHRHARDT, A. (1982). *Desarrollo de la sexualité humana*. Madrid: Ediciones Morata et MONEY, J. & MUSAPH, H. (ed.) (1977). *Handbook of sexology*. EEUU: Elsevier/North-Holland Biomedical Press. Cette définition nous semble plus large et complète, particulièrement au niveau du genre, que celle donnée par STOLLER dans son ouvrage classique déjà cité, p. 21: *«genre (identité de genre) est un état psychologique –masculinité et féminité»*.

¹³ DUCHASTEL, J. & LABERGE, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologies et sociétés*, vol XXXI, n° 1, pp. 63-76.

large éventail de méthodologies utilisables. Mais si chaque discipline adopte une méthodologie propre à son épistémologie, nous pouvons affirmer que, pour faire une recherche en sexualité, on peut utiliser les méthodes de chaque science concernée comme objet d'étude. Mais cela ouvre deux possibilités pour notre recherche: la première sera d'utiliser comme méthode une différenciation au niveau du choix des matériels à consulter. Le deuxième sera d'amalgamer une sorte de création *sui generis* pour atteindre les buts.

Le premier groupe de recherches sera défini par la discipline utilisée, sans oublier que toute recherche en sexualité a impliqué durant longtemps une confrontation avec des systèmes politiques, religieux et moraux qui empêcheront à plusieurs reprises d'entamer une investigation. Dans ce premier groupe il y a, par exemple:

Méthodes expérimentales: les travaux de William Masters et Virginia Johnson ont étudié en laboratoire plus de 10.000 coïts pendant onze années, et ils ont contrôlé les réponses physiologiques du corps. Avec ces mesures, ils ont construit ce qu'ils ont nommé «*Réponse sexuelle humaine*»¹⁴.

Méthodes d'investigation sociologique: les travaux de Kinsey¹⁵, bien qu'ils aient reçu plusieurs critiques pour des défauts méthodologiques importants, ont le mérite d'avoir représenté le premier *essai méthodologique* contre «*le tabou*»¹⁶ qui gouvernait le sexe.

Le deuxième groupe utilise le bricolage, compris comme l'action du chercheur qui «*utilise les instruments qu'il trouve à sa disposition autour de lui, qui sont déjà là, qui n'étaient pas spécialement conçus en vue de l'opération à laquelle on les fait servir, et à laquelle on essaie par tâtonnements de les adapter, n'hésitant pas à en changer chaque*

¹⁴Ces travaux ont été critiqués par d'autres chercheurs. Nous soulignons la critique fait par Leonor Tiefer (1996) en *El sexo no es un acto natural y otros ensayos*. Madrid: Editorial Thalassa.

¹⁵KINSEY, A. et al. (1948). *Le comportement sexuel de l'homme*. Paris: Pavois. et KINSEY, A et al. (1953). *Sexual behavior in the human female*, Philadelphia: Saunders.

¹⁶Le terme tabou a une relation directe avec le concept de sexe. Il apparaît en permanence dans les travaux ou enquêtes qui ont pour thème la sexualité, mais aussi dans le concept populaire de sexe. Le terme vient du polynésien tapu *interdit sacré*, dont dérive le terme anglais *taboo*, qui à son tour donne les termes correspondants du français et de l'espagnol. Evidement le sens qu'on donne se réfère aux écrits classiques de FREUD: le tabou est «*inquiétant; dangereux, interdit, impur*». Dans ce sens, l'auteur met en évidence pourquoi le terme *tabou* est si adéquat dans ces cas: «*les interdictions taboues sont dépourvues de toute justification; leur origine est inconnue; incompréhensibles pour nous, elles vont de soi pour ceux qui sont sous leur empire*». FREUD, S. (1993). *Totem et tabou*. Paris: Gallimard, p. 102.

fois que cela paraît nécessaire, à en essayer plusieurs à la fois, même si leur origine et leur forme sont hétérogènes, etc.»¹⁷.

Le résultat de cette technique de *bricolage*, mise en place par Lévi-Strauss dans son ouvrage *La pensée sauvage*, a comme résultat, selon nous, un *collage*¹⁸. Cette technique artistique consiste à composer l'objet en collant sur une surface des fragments de matériaux divers (généralement découpages de photographies ou de journaux, mais aussi de morceaux de tissus, verre, etc.) pour faire la suggestion de valeurs évocatrices ou simplement qualités de matériaux inédits. Pour nous et par analogie, ce groupe désignera l'ensemble des productions qui sont composées par divers matériaux, qui tentent de mettre en évidence une question inter-trans disciplinaire.

Dans ce groupe on peut trouver les recherches de Robert Stoller, qu'il appelle dans son livre des «*suggestions idiosyncrasiques*»¹⁹. Et aussi nous voudrions citer l'idée de l'école doctorale en Anthropologie Clinique qui est en train de se développer à Louvain-la-Neuve. Le Séminaire de l'ARAC, sous la direction de M. Steichen, est aussi une source d'exemples de différents types de recherches dans ce sens. Il s'agit de recherches basées sur le bricolage, dont le produit est, pour nous, un collage.

Notre recherche, qui a été entamée comme une suite d'un travail de mémoire qui portait sur la définition de la sexualité, est une recherche de type *collage*, où nous bricolons avec le but de produire un ensemble soudé de textes, c'est-à-dire des discours qui mettent en évidence des représentations. Ces textes proposeront des issues pour certains questions. Nous devons donc essayer de montrer le parcours méthodologique que nous avons voulu emprunter dans ces termes. Il sera question au dernier chapitre de constater jusqu'où nous sommes arrivés dans ce parcours.

Voyons donc maintenant les pas que nous avons posés pour traverser notre corpus théorique (sexualité, discours, représentations)

¹⁷ DERRIDA, J. (1967). *L'écriture et la différence*. Paris: Editions du Seuil, p. 418.

¹⁸ Dérivée d'une pratique d'origine populaire, la technique du collage a réussi l'exploit de dépasser d'un statut d'art mineur en une des expressions artistiques prédominantes dans le début du XX^{ème} siècle. Le premier usage pertinent du collage dans l'histoire de l'art moderne date de la période cubiste de Braque et de Picasso, alors préoccupés par la question de la création d'effets tridimensionnels par des moyens non sculpturaux. LECLERC, D. (1984-1985). Harold Town et l'art du collage: À propos de Musique à l'arrière, 1958-1959. *Bulletin Annuel 8. Musée des beaux-arts du Canada. Site Internet.*

¹⁹ STOLLER, R. J. (1989). *Masculin ou féminin?* Paris: PUF, p. 27. Nous citons particulièrement le point 3 de leurs prémisses méthodologiques, «*N'ayez pas de plan bien défini*».

d'une recherche qui peut nous conduire à la réflexion épistémologique requise pour parler de paradigme. C'est-à-dire que nous suivons le guide qui nous a servi pour construire notre recherche.

Notre guide pour la recherche²⁰

Une recherche scientifique commence quand on se rend compte «*que les fonds disponibles dans la connaissance sont insuffisants pour traiter certains problèmes*»²¹, dans n'importe quel domaine. Pour atteindre ce point, la recherche doit réaliser trois actes importants: *la rupture, la construction et la constatation*.

La rupture permet de nous écarter/différencier de la connaissance appelée *vulgaire (naïve)* pour nous avancer jusqu'à la connaissance, dite, *scientifique*. *La construction* permet la production d'un modèle qui met en évidence le cadre théorique défini dans la première partie et qui introduit le troisième acte, *la constatation*, c'est-à-dire l'essai de vérification. La particularité que nous devons citer, c'est que cette recherche reste issue d'une réflexion plus large sur la sexualité. Nous verrons dans ce chapitre que cela impliquera donc cette notion de collage que nous avons mentionnée.

Considérons les actes de cette recherche et ses étapes:

La rupture

Elle présente les étapes suivantes: choix du thème²², question initiale, exploration, problématique.

Le choix du thème

Nous avons expliqué, dans le chapitre précédent, pourquoi nous avons choisi de traiter la question du viol. En termes généraux, nous pouvons dire que le viol est défini comme se présentant sous la forme fondamentale d'une interaction de deux personnes. Bien que le concept de viol ait différentes acceptions dans la littérature et surtout pour chaque individu, il est universellement assez bien accepté que le viol soit «*un acte sexuel dans lequel le pénis pénètre le vagin, où il se*

²⁰ Nous nous sommes inspiré du modèle proposé par QUIVY, R. et Van CAMPENHOUDT, L. (1997). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod.

²¹ BUNGE, M. (ed.) (1967). *Scientific Research I. The Search for System*. New York: Springer-Verlag, p. 3.

²² Ce point n'est pas considéré par le texte de QUIVY et CAMPEHOUDT comme étant une autre point.

produit (ou non) une éjaculation et où pour des raisons physiologiques, la femme a ou non une réponse d'ordre physiologique. Il s'agit d'un acte dans lequel il n'y a pas de consentement»²³. Dans cet acte il y a :

- a- un auteur, qui agit un comportement et une personne qui le subit;
- b- un acte qui est en relation avec le génital;
- c- la parole de réponse d'une personne n'est ni permise, ni entendue, ni acceptée.

Nous avons vu aussi que cet acte est, en soi-même, très semblable à ce qui est considéré comme un acte sexuel, désiré, cherché, aimé, etc., mais en considérant clairement que «*le viol n'est en rien une relation sexuelle*»²⁴. La différence entre un acte et l'autre, ce qui transforme un acte désirable en un acte in-désirable, ce n'est pas la violence de l'acte²⁵, mais la *non-acceptation* de la parole de réponse de l'autre. Donc, l'essentiel réside dans le fait que le violeur ignore la parole de la victime, sinon qu'il l'interprète sans lui laisser la possibilité de donner un feed-back sur les signaux émis. En définitive, l'agresseur prend des décisions unilatérales qui touchent le corps de l'autre. C'est-à-dire que le viol est viol dans la mesure où, dans l'acte à connotation sexuelle (qui fait que, dans un tel vécu, même «*la victime peut éprouver des réactions mécaniques dans la zone génitale*»²⁶), la sexualité est déniée. Parce que c'est dans le corps divisé que le viol est souffert, alors que c'est dans la communication, comme ensemble de la personne, que l'acte *génital* peut se vivre dans un vécu de complétude. La dissociation corps/mental que la victime subit est un mécanisme de défense face à l'inévitable.

Selon nous, les points fondamentaux par lesquels le viol devient un objet de recherche sont les suivants :

- Le sexe est en jeu, comme manifestation ayant un rapport avec le génital. En effet, les gestes que l'on fait lors d'un viol peuvent être les mêmes que ceux accomplis dans un acte désiré.

²³ Soulignons que nous avons pris cet acte comme un *modèle représentatif* mais cette simplification n'implique pas d'éliminer une quelconque considération sur d'autres types d'actes que nous verrons opportunément, et qui sont inclus, dans notre considération du *viol*. Non plus de faire une réduction à ce type de délit exclusivement. L'unique chose que nous voulons souligner c'est que un acte défini dans ces termes, est un viol.

²⁴ MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). *L'aide aux femmes victimes de viol*. France: L'esprit du temps, p. 21.

²⁵ En comprenant en cela la simple violence physique, mais en sachant qu'on ne doit pas réduire cet acte au simple comportement violent.

²⁶ Ibidem, p. 25.

- Dans la circonstance d'un viol, la personne est complètement affectée, c'est-à-dire qu'elle est touchée dans son intégralité de sa personne;
- Il existe évidemment un consensus de réprobation de cet acte dans la société. La société définit ainsi le viol, mais a souvent des difficultés pour le reconnaître dans les faits. Cette *difficulté de décision de la société* se fonde sur le fait que la limite d'identification des comportements est devenue imprécise, parce que même en sachant et acceptant que **le viol** est un acte de violence intolérable, la société a du mal à délimiter où commence l'acte *d'un vécu accrédité pour tout le monde* et où commence *l'acte inacceptable pour tous*.
- Les praticiens, y compris les médecins, magistrats, policiers, etc. ne savent pas comment prendre en examen ce groupe de victimes, et ne savent pas davantage, quel groupe de praticiens doit les prendre en charge.

La question

Rappelons d'abord au lecteur que notre question part toujours sur le fait de savoir si cet objet d'étude, le viol, peut assister pour mettre en évidence l'impasse existante devant l'étude de la sexualité. Il faut comprendre que cette étude est une situation où les disciplines se confrontent à un événement vécu par une personne particulière, dont la parole individuelle doit faire face aux discours dominant, alors que, tant l'une que l'autre, comportent de nombreuses représentations.

Il est vrai que toute recherche débute par une question que le chercheur se pose, (même si elle n'est pas, nécessairement, la définitive)²⁷. Cette interrogation a ses caractéristiques propres: elle doit être une vraie question, précise, concise et univoque, réaliste et pertinente. Nous avouons les difficultés rencontrées à formuler la question de cette recherche. Elles sont liées à la dualité de notre préoccupation principale. Celle-ci, en effet, chevauche des questions

²⁷ Plus encore, selon Popper, le point de départ est le sens commun, qu'il n'est pas solide et qu'il sera critiqué (par cet auteur dans son livre «*La connaissance objective*»). Nous ajoutons que, à plusieurs reprises, la question n'a aucune relation avec l'investigation proprement dit mais avec la réalité du chercheur, les *circonstances* mentionnées par Ortega y Gasset dans ces célèbres *Memorias del Quijote*. Nous soulignons que toute investigation doit dépasser le plan personnel pour pouvoir se constituer en recherche véritablement.

épistémologiques (le paradigme d'étude de la sexualité) et des questions portant sur un objet très pragmatique, le viol.

Notre question nécessite trois étapes successives. D'abord, il s'agit de savoir si le cas du viol peut mettre en évidence l'existence d'une confrontation conflictuelle entre les différents systèmes de représentation mis en jeu par la parole de la victime, d'une part, et les discours des intervenants, d'autre part. Ensuite, se pose la question de savoir si cette confrontation peut expliquer le silence des victimes. Enfin, il convient d'examiner la pertinence de la promotion d'un nouveau paradigme propice à l'avènement de la parole des victimes sur la scène sociale.

L'exploration

Cette question initiale nous conduit et nous oriente vers l'étape suivante de l'investigation: l'exploration. Celle-ci comprend deux secteurs déterminants: les lectures et les interrogations. Cet ensemble interactif permet de générer un espace fertile pour l'activité d'investigation. A travers cet ensemble nous avons réalisé deux prospections: (1) une prospection conceptuelle et (2) une prospection fonctionnelle.

Le but primordial de cette prospection consiste à circonscrire les concepts que nous allons utiliser de manière à les rendre opératoires. Cette opération est réalisée sur base de savoir sur quoi nous pouvons compter, soit sur les recours disponibles. Dans le cas du viol sur des femmes adultes, il y a des problèmes pour la recherche des informations et des données. Même s'il existe une large littérature sur le sujet, elle a pourtant des limites très précises. Il existe plus d'informations concernant les abus sexuels sur enfants, plus de travaux sur les agresseurs sexuels et plus de travaux sur des femmes ayant subi des abus à l'âge infantile.

Par ailleurs, si nous abordons le chapitre de la sexologie, nous rencontrons de sérieuses difficultés pour trouver des sources bibliographiques. La sexologie semble prendre le sujet du viol comme quelque chose de périphérique à leur pratique. En plus, si le thème du viol touche des femmes adultes, le nombre de pages de références sexologiques diminue abruptement. Dans le tableau suivant nous reprenons les références tirées des sources suivantes:

1. Institut d'études de la Famille et de la sexualité (IEFS),
2. Résumés des articles présentés dans le XV Congrès Mondial de sexologie;
3. Articles parus dans The Journal of Sex Research
4. Articles parus in Gynécologie, Obstétrique, Fertilité – Ancienne contraception, fertilité, sexualité.

Tableau d'articles à propos de la Violence sexuelle

	IEFS ²⁸	XV Congrès ²⁹	JSR ³⁰	G, O & F ³¹
Période	01/2000-09/2002	Livre d'abstrait	1999-2001 ³²	2000 ³³
Total	132	945	183 ³⁴	119
Total spécifique	2 (1,51 %)	49 (5,18%)	11 (6 %)	0
Femme	0	3 (0,32 %) ³⁵	3 (1,65 %)	0
Mineur	1	11 (1,16 %)	3 (1,65 %)	0
Auteur	1	9 (0,95 %)	1 (0,55 %)	0
Inceste	0	11 (1,16 %)	0	0
Prévention	0	7 (0,75 %)	0	0
Autres ³⁶	0	8 (0,85 %)	4 (2,2 %)	0

La problématique

Le fait d'établir une problématique implique de réaliser «*le processus discursif qui redéfinit la réalité d'un phénomène en termes de problème, ainsi que l'ensemble des conséquences logiques et pragmatiques qui découlent de la nouvelle définition*»³⁷. C'est donc la problématique qui permet de traduire les idées que nous élaborons de manière à faire progresser la recherche.

²⁸ Il s'agit de tous les mémoires présentés dans l'Institut d'Etudes de la Famille et de la sexualité dans la période en considération. Nous avons considéré les titres pour faire ce tableau. Les deux titres sélectionnés sont Les représentations des cliniciens concernant le pédophile et son traitement. Etude de l'impact de l'affaire Dutroux sur le discours de neuf cliniciens et Le profiling des délinquants sexuels.

²⁹ XV Congrès International de Sexologie. Paris 24-28 juin 2001. Nous avons pris le livre des Résumés du Congrès en considérant les titres et les abstracts des articles.

³⁰ The Journal of Sex Research. Nous avons considéré les titres et les résumés des articles publiés.

³¹ Gynécologie, Obstétrique, Fertilité – Ancien contraception, fertilité, sexualité. Nous avons considéré les titres et les résumés des articles publiés.

³² Il s'agit des volumes 36, 37 et 39. Ils sont quatre numéros par volume.

³³ Ils sont 11 numéros parus dans cette année sous le Volume n° 28.

³⁴ Nous avons considéré la somme total de Introduction, Articles, Reviews and theory, Empirical studies, Book reviews et Special section.

³⁵ Les trois articles spécifiques sur femmes adultes sont: Sexual violence in women (de Marocco); Sexology and violence against women (France) et Rape: analysis about the juridic model in San Miguel de Tucumán, and its incidence in the secondary victimization (Argentina) Nous sommes co-auteurs de ce travail.

³⁶ Violence sexuelle, viol et drogues, viole en grossesse, etc.

³⁷ STEICHEN, R. (1992). La sexualité comme objet de discours universitaire. Cahiers de Sciences Familiales et Sexologiques, n° 16, Louvain la neuve, pp. 7-11.

Dans notre cas particulier, nous nous trouvons face à un cadre complexe, puisque le thème est large et qu'il existe une multiplicité d'interactions possibles. D'abord un phénomène, comprenant un auteur, avec une réalité bio-psycho-sociale-culturelle, enfin une victime avec une histoire déterminée, avec un vécu traumatique, et une interaction sociale postérieure à l'événement. Face à cette pluralité d'éléments, mis en évidence par la construction de la problématique, il était nécessaire de les synthétiser pour aboutir à construire un modèle d'analyse logique, et pouvoir atteindre la dernière étape du parcours d'une recherche, c'est-à-dire la *constatation*.

Le viol est un événement vécu par une personne très individualisé. La société offre, par la suite, une série des réponses, à travers une interaction de divers groupes capables d'agir (officiels ou extra-officiels) action pensée comme option ou non. Parmi ces groupes, il y a celui des victimes, celui des auteurs, celui des services sanitaires, celui des systèmes d'appui, celui des systèmes judiciaires, celui des systèmes policiers, voire d'autres, constitués par la société.

Pour montrer notre problématique, nous partirons de cette **conception binaire du réel**, comprise comme «*principe d'organisation de base de la perception et de l'entendement et, partant, comme principe possible d'analyse et de description des phénomènes de perception et d'entendement*»³⁸. C'est-à-dire que pour constituer notre problématique, nous dirons qu'il existe deux systèmes de représentation: d'un côté celui qui sort du vécu de la personne et de l'autre, celui offert par les systèmes sociaux³⁹.

Autrement dit, la société offre différentes réponses à une victime de viol, issues de sa problématique ou mises en évidence par elle. Face à cette situation, la femme peut se taire ou parler. Ce choix est en relation avec les systèmes de représentations véhiculés par chaque groupe d'intervenant. En d'autres termes, si nous arrivons à exposer les systèmes de représentation des groupes, nous pourrions savoir s'il existe une confrontation entre eux. Cette mise en évidence peut servir à offrir des pistes pour la prévention et la résolution de cette problématique particulière. D'autre part, nous croyons que la mise en évidence de cette *confrontation entre systèmes de représentation* servira à mettre en

³⁸ HIERNAUX, J.-P. (1992). La conception binaire du réel - Remarques en triade-. Intervention au Colloque *La conception binaire du réel – une mise en question à partir de la confrontation des cultures*. Louvain la neuve, 21-23/05/1992.

³⁹ Nous avons exclus de l'analyse le groupe d'auteurs du viol par suite de l'intérêt mesuré du chercheur et aussi pour limiter l'investigation.

évidence cette utilité dans la définition valide d'une pratique *sexuologique*.

Prenons en compte le fait que la sexualité a été soumise en permanence à la division manichéenne: le bien et le mal, le plaisir et la procréation, la jouissance et la souffrance. Tous ces couples sont essentiellement mis en évidence dans les discours sociaux, et même les discours professionnels (dans le sens où les professionnels font autorité pour parler des choses et que, dès lors, ils sont pris comme source des définitions repères). A partir de cela, deux positions sont établies, séparées par un entre-deux. Cela constitue une exigence de se soumettre rapidement l'une ou l'autre de ces deux catégories⁴⁰. Signalons que les deux discours professionnels auxquels nous faisons référence sont évidemment:

Le discours médical;
Le discours juridique.

Ces discours ont plusieurs particularités, dont deux nous semblent importantes: ils sont considérés comme normatifs et ils font naître des représentations. Nous considérerons en plus le discours de la presse comme une manifestation sociale des discours sur la sexualité, et plus particulièrement sur le thème du viol.

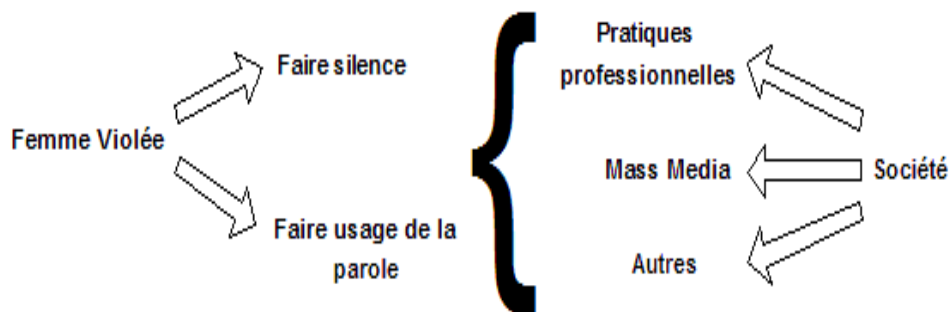
Pour parler des femmes choisies parmi les victimes, rappelons la place que nous avons donnée à la parole et au contact verbal, compris comme l'espace où la parole peut se déployer. Nous avons choisi d'étudier le cas des femmes adultes, comme un groupe particulier. Avec ce groupe, il est possible de définir davantage certaines nuances touchant la parole. Nous avons écarté l'étude du groupe d'enfants ayant subi un abus sexuel. Bien qu'il est nécessaire de traiter leur problème, il conviendrait de l'aborder séparément. Les enfants victimes de viol constituent, en effet, un groupe particulier, distincte de celui que forment les femmes adultes victimes de viol. Dans les chapitres suivants cette question trouvera quelque éclaircissement.

⁴⁰ «...c'est une des injustices flagrantes de la société que le standard culturel exige de tout le monde la même conduite sexuelle, les uns y parvenant sans effort grâce à leur organisation, tandis que les autres se voient imposer par cela les plus lourds sacrifices psychiques: c'est là une injustice que l'on déjoue le plus souvent en ne suivant pas les préceptes moraux...». FREUD, S. (1969). La vie sexuelle. Paris: PUF, p. 37.

La construction

Dans toute recherche, il est important de construire un modèle d'analyse. En définitive, à partir de la problématique définie dans le point précédent, il faut articuler les concepts de manière à pouvoir les rendre opérationnels, c'est-à-dire qu'il faut voir de quelle manière nous pouvons optimiser la recherche de réponses. La construction de notre modèle de comparaison des résultats sera expliquée dans le chapitre neuf.

Voyons maintenant, dans le graphique suivant le cadre de notre problématique:



Ce graphique nous montre comment nous voyons l'état de choses à propos de notre questionnement. Dans cette situation nous observons que les deux systèmes de représentations se posent en pleine confrontation, qui pourra se résoudre, soit par un renvoi au silence, soit par la parole. Nous formulons ici notre hypothèse que, dans notre milieu culturel, il y a plus de choses qui poussent au silence qu'à l'utilisation de la parole. C'est-à-dire que la femme violée se trouve confrontée à un ensemble de représentations qui la poussent davantage au silence.

Hypothèse de travail

Notre travail consistera à mettre en évidence la représentation des personnes qui interagissent dans le cas particulier de la situation vécue dans la période post-viol. Dans un premier temps il s'agit de **montrer l'existence d'une confrontation des systèmes de représentation, soit, d'une part, celui des femmes victimes de viol, et d'autre part, celui des agents sanitaires et judiciaires**. Notre **hypothèse conséquente de travail** prévoit que la confrontation de la parole du vécu aux discours d'intervention tendrait à soumettre la parole des victimes sous la prédominance des discours d'intervention, axés de toute évidence sur

une certaine objectivation de la situation. Dans la continuité, elle stipule qu'une approche correcte de ces situations, qui devrait assurer la reprise nécessaire de la parole authentique, requiert la construction d'un paradigme nouveau pour l'étude de la sexualité. Le paradigme en question devant alors répondre aux deux limitations habituelles: la métonymie qui prendre la partie (génitalité) pour le tout (sexualité), d'une part, et d'autre part, le réductionnisme disciplinaire, qui peut opérer quelquefois sous les traits de la multidisciplinarité ou de l'interdisciplinarité.

Voyons maintenant comment nous proposons de constater notre hypothèse.

La constatation

Le dernier acte de la recherche comprend trois étapes: l'observation, l'analyse des informations et les conclusions.

Observation

Nous pouvons définir cette étape d'observation comme *«l'ensemble d'opérations par lesquelles le modèle d'analyse est soumis à l'épreuve des faits, confronté aux données observables»*⁴¹. Cette étape est soumise à trois interrogations clés: Observer quoi? Sur qui? Comment?

Observer quoi?

Au-delà de la bonne volonté des manuels de méthodologie de la recherche, nous partageons l'affirmation qu'il *«n'existe aucune procédure technique qui permet de résoudre cette question de manière standardisée (...) chaque investigation est un cas particulier, que le chercheur ne peut résoudre qu'en recourant à sa propre réflexion et à son bon sens»*⁴².

La réponse à cette question sera définie par les considérations théoriques que nous avons exposées. Ce que nous voulons *observer*, ce sont les représentations issues des discours⁴³ des personnes confrontées

⁴¹ QUIVY, R. & Van CAMPENHOUDT, L. (1995). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod, p. 147.

⁴² Ibidem, p. 149.

⁴³ Dans le sens de *«s'exprimer oralement ou par écrit dans une langue naturelle, ce qui implique déjà que, dès qu'il y a prise de parole, il y a de sens»*. GRISE, J.-B. Logique naturelle et représentations sociales in JODELET, D. (1989). Les représentations sociales. Paris: PUF, pp. 152-168.

aux événements du viol. Soit de savoir comment les groupes déterminés veulent élaborer leurs discours et quels types de représentation on peut dégager de ces discours. Nous pensons à des représentations dites «*propositionnelles, c'est-à-dire exprimées dans et par le langage*»⁴⁴.

Sur qui?

La conformation du champ de l'analyse et des échantillons de réel que nous cherchons à observer implique des questions techniques pour préparer l'échantillon et suscite d'ailleurs des questions éthiques supplémentaires inévitables.

Dans notre cas, les difficultés ont été aggravées par la réalité vécue particulière du milieu, qui ne peut pas compter sur des mécanismes sanitaires sociaux pour le soutien spécifique de ce groupe de victimes. Ces observations et réserves étant faites, nous avons finalement formé quatre groupes, selon les points soulignés dans la formulation de la problématique:

- Les femmes victimes d'un viol,
- Les médecins gynécologues, qui potentiellement constituent un groupe sanitaire de référence,
- Les magistrats comme représentants du système légal,
- Les médecins légistes

Nous devons contacter les membres de chaque groupe et utiliser une technique de récolte de données qui permettra de mettre en évidence leurs *discours*, dans lequel soit repérable leur système de représentation. A partir de ces données et de leur analyse, nous chercherons des points de coïncidence et d'incompatibilité entre ces divers systèmes de représentations.

Nous avons cru nécessaire de compléter ces discours par l'ajout d'une analyse des discours sociaux manifestés dans les publications d'un journal de Tucumán, en essayant d'en extraire la définition prévalente du viol.

Comment?

Nous croyons Trognon et Larrue quand ils disent que «*les événements de discours appréhendés dans les enquêtes par*

⁴⁴ PIRET, A., NIZET, J. & BOURGEOIS, E. (1996). L'analyse structurale. Bruxelles: De Boeck Université, p. 7.

questionnaires, ou dans les analyses de contenu d'entretiens, méritent à juste titre d'être dénommés «représentations»⁴⁵. Nous utiliserons donc deux techniques pour mettre en évidence ces représentations: le Récit de vie et le questionnaire semi-dirigé. Nous avons développé le contenu méthodologique de chacune de ces techniques dans le chapitre correspondant. Dans le cas de la presse, nous avons composé un recueil des notices.

Analyse des informations

Avec l'ensemble des données recueillies dans notre travail dans le champ de l'analyse nous pouvons atteindre un travail des données. Dans notre cas nous, arrivons à une somme d'énoncés produits par les différents intégrants de chaque groupe. Ces énoncés doivent être mis dans une grille de lecture, qui permettra d'associer les réponses de chaque groupe à un modèle déterminé. Soulignons que ce que nous ferons sera surtout et en premier une analyse qualitative. Dans ce sens, deux préalables extraits de Delafosse & Rouan sont tout à fait indispensables à considérer: *«les analyses qualitatives reposent principalement sur la construction de catégories d'analyses théoriques permettant de repérer des énoncés significatifs même lorsque leur apparition dans un corpus est minimale, voire unique. On peut même rajouter que l'absence d'apparition d'un énoncé ou une «non-réponse» est un élément qui a un sens et qui mérite d'être analysé comme une réponse de plein droit. La fréquence d'apparition ne constitue donc pas le seul critère de sélection des énoncés»⁴⁶. C'est-à-dire que notre analyse consistera pour l'essentiel dans la division des nos recueils en thèmes et que ces thèmes seront notre *unité minimale de signification*.*

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons considéré des questions visant à démarquer la piste de développement de notre recherche. Nous sommes convaincu que, indépendamment des techniques utilisées, toute recherche en sexualité essaie d'expliquer, comprendre et transformer une réalité très déterminée.

⁴⁵ TROGNON, A. & LARRUE, J. (1988). Les représentations sociales dans la conversation. Connexions 51/1988-1, pp. 51-70.

⁴⁶ DELEFOSSE, M. S. & ROUAN, G. (s.d.), (2001). Les méthodes qualitatives en psychologie. Paris: Dunod, p. 105.

L'explication implique de prendre les données d'une réalité quelconque et établir une relation logique entre elles. Notre travail consistera à mettre en évidence la représentation des personnes qui interagissent dans le cas particulier de la situation du vécu dans la période de post-viol. Nous essayerons de montrer l'existence d'une confrontation des systèmes de représentation soit d'une part, celui exprimé par les **paroles** des femmes victimes de viol, soit, par ailleurs, celui extrait des **discours** des systèmes sanitaire et judiciaire.

La compréhension est la prétention de modéliser la relation logique de manière à l'associer directement avec la réalité. Pour nous, Il sera important de mettre en évidence quelques points de conflits qui peuvent relier une incitation au silence par la *voie* des discours des intervenants *couvrant* les paroles des victimes.

Nous notons que notre **hypothèse de travail** dit que la confrontation de la parole du vécu aux discours d'intervention tend à soumettre la parole des victimes à la prédominance des discours d'intervention, axés de toute évidence sur une certaine objectivation de la situation. et que pour une approche correcte de telles situations, la reprise nécessaire du réel de la parole pleine, requiert la construction d'un paradigme nouveau pour l'étude de la sexualité. Le paradigme en question devant alors répondre à deux limitations nécessaires: celle de la métonymie qui prend la partie (génital) pour le tout (sexualité), d'une part, et d'autre part, celle du réductionnisme disciplinaire, qui peut opérer quelquefois sous les traits du multidisciplinarité ou d'interdisciplinarité.

La transformation implique de traduire cette relation logique dans une réalité pour offrir des alternatives qui permettent de modifier cette relation par d'autres options pour les personnes. En définitive, elle est l'étape nécessaire pour nous convaincre que *«la science est la résultante d'une sélection mutuelle entre les idées et les faits purs»*⁴⁷. Dans notre cas particulier, il s'agira de se questionner sur une éventuelle interpellation de la valeur du paradigme actuel en usage dans l'étude de la sexualité. Pour ce faire nous prenons le fil conducteur de notre question principale, la sexualité comme question, objet d'étude et de pratique. Le fil utilisé sera la parole pratiquée autour du viol. Le viol comme nous l'avons considéré dans ce chapitre. Nous estimons que le fait de détailler ce thème nous permettra de faire des suggestions à

⁴⁷ ORTEGA Y GASSET, J. (1956). *El tema de nuestro tiempo*. Madrid: El arquero, p. 185.

propos d'une clinique, d'une pratiques; mais surtout que cela servira à faire interpellation sur l'étude de la sexualité.

Deuxième partie

Chapitre VI

Récit d'un événement: le viol

«Cada vida es un punto de vista sobre el universo»¹

«... me arrancaba la ropa y yo no podía hacer nada, ni gritar siquiera porque sabía que me iba a matar si gritaba y no quería que me mataran, cualquier cosa era mejor que eso, morir era la peor ofensa, la estupidez más completa. ¿Por qué me mirás con esa cara, Horacio? Le estoy contando cómo me violó el negro del conventillo...»².

Introduction

Le viol n'est exclu d'aucune civilisation. Il a toujours été considéré, soit dans sa propre histoire, soit par référence à quelque mythe fondateur. C'est un sujet très complexe parce que dans son contenu se trouvent les deux éléments qui ont été des constantes dans l'histoire de l'humanité depuis son aube: le sexe et la violence. Mais surtout, parce que l'existence du viol, est basée sur la parole³. N'oublions pas que c'est sa négation (le non-consentement) qui définit sa présence.

Nous avons mentionné dans les pages précédentes la valeur que nous accordons au viol comme un exemple de synthèse de l'atteinte de la sexualité dans toute sa dimension. Nous avons dit que l'acte corporel de la pénétration du pénis dans le vagin avec une éjaculation⁴ est en

¹ ORTEGA et GASSET, J. (1956). El tema de nuestro tiempo. Madrid: El arquero, p. 96.

² CORTAZAR, J. (2000). Rayuela. Madrid: Ediciones Catédra, p. 193.

³ Il est important de remarquer la valeur de la *parole* comme expression de synthèse d'une série possible de langages à utiliser pour transmettre des messages

⁴ Ce résumé de l'acte en question est simplement figuratif et il prétend, seulement, utiliser l'image pour favoriser la réflexion. Nous renvoyons le lecteur au chapitre sur le viol et sur la définition du viol.

même temps une relation établie par l'amour (comme métaphore des rapports possibles dans le choix) ou aussi, signe non-équivoque d'une relation qui est définie comme viol. C'est-à-dire, comme nous l'avons mentionné auparavant, ce n'est pas un acte corporel concret qui définit le viol. Ce n'est pas non plus la force utilisée⁵. Le point principal de sa définition est introduit par la *parole*, en la prenant comme représentative du consentement qui doit être donné pour qu'un acte déterminé soit réalisé ou non, pour qu'il continue à se faire ou, même pour qu'il cesse de se faire. Sous ce regard, il n'est pas étrange que le viol obéisse «aux même tabous que l'acte sexuel»⁶.

C'est la parole, le fait de pouvoir parler, de pouvoir dire, et pour cela le contraire, la non-parole (pas le silence), le ne pas pouvoir dire (pas l'indicible), le ne pas pouvoir parler (pas le fait d'être muet), qui marquent le viol. Cette absence comme facteur dé-humanisant, c'est ce qui change un acte, normalement mis en relation avec l'amour, avec le plaisir, et non seulement avec le génital, en un acte de violence inacceptable. Nous insistons: il ne s'agit pas de la force, thème important en soi, mais de l'absence du consentement⁷. Pour cela, on doit récupérer la parole comme partie du processus d'une victime pour sortir de l'effet du phénomène vécu.

Cependant, il y a des sociétés entières (anciennes et actuelles, proches et lointaines) qui ont passé le thème sous silence, pour empêcher qu'on parle, mais aussi pour nier la parole comme recours possible. Dans ces sociétés, subtilement ou explicitement, on a empêché la production d'une explication axée sur la parole de certaines personnes comme créatrice de l'individu. Nous devons remarquer qu'il ne s'agit pas seulement de ne pas pouvoir parler, mais de rendre un espace, sens et crédibilité à une parole pour qu'elle existe. Dans ce contexte, la parole est cruciale et essentielle.

⁵ Les maladresses dans la relation, la violence de l'inexpérience ou de l'association avec le plaisir chez un individu ne sont pas le thème. Insistons, c'est l'acceptation et surtout le consentement, par médiation de la parole, qui permet de passer d'une relation sexuelle à un viol.

⁶ BARDET-GIRAUDON, C., BENOIT, G. (1983). *Viol et crédibilité*. Paris: Masson.

⁷ La violence est définie en termes de l'utilisation du pouvoir sur l'autre contre sa décision ou sa capacité de choisir. Dans tout acte où l'autre personne est contrainte à réaliser quoi que ce soit contre son désir. Pour cela une révolte physique n'est pas nécessaire. C'est pourquoi nous disons qu'il est important de comprendre que ce qui marque le viol n'est pas le dommage physique (en comprenant comme tel peau et muqueuse) mais la négation de la capacité de décider.

Notre problématique et ses difficultés

Quand nous nous sommes confronté à ce travail de recherche, nous avons considéré comme très important de résoudre le problème de la *parole*; cependant nous nous sommes trouvé devant le silence. La nécessité d'entendre ces paroles, dans l'idée originale de cette recherche, a été limitée par les faits. Des chemins fermés, des organisations qui ne permettent pas de canaliser nos inquiétudes, un système qui se montrait incertain face aux doutes, une méconnaissance des cas. Tout cela rendait fort difficile d'*écouter* la parole de la femme violée. La disponibilité initiale face aux requérants et les excuses qui ont suivi quand les personnes prennent conscience du thème, ont été monnaie courante.

Dans ce contexte, trouver une femme violée oscillait entre une chimère et un résultat du hasard. Du moment que la femme refusait de parler, il n'était pas possible de lui poser la question. La situation était assez complexe pour la réalisation de l'investigation. La nécessité était impérieuse, et nous nous trouvions devant la difficulté très concrète.

Parmi les personnes qui sont en relation avec le thème, parce que le système leur a imposé de le faire: médecins, policiers, avocats, juges, magistrats, tous ont fermé l'accès à la population des femmes violées. Ce n'est pas leur protection qui les guidait, mais le fait de ne pas pouvoir se protéger eux-mêmes, dans un monde où la parole, tout en restant essentielle, était absente.

Les essais avec les avocats ont échoué. Les juges ont fait valoir le silence officiel et les médecins ne gardent pas contact avec ces patientes ou, dans les cas où ils avaient des patientes qui ont ce vécu et maintenaient le contact, ils préféraient ne pas re-toucher au thème pour répondre à la demande.

Les Organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur des thèmes en relation avec la femme, étaient inefficaces sur ce point. Surtout quand ils apprenaient que la recherche portait sur des femmes adultes victimes de viol et non sur des femmes battues par leurs conjoints, ni non plus sur des femmes abusées par leurs familiers quand elles étaient petites.

La police, avec une toute nouvelle *Section de la Femme*, n'a pas pu remplir la tâche non plus. D'abord un bon nombre d'excuses pour aboutir à concrétiser un rendez-vous, ensuite la policière en charge nous

disait que ce n'est pas le thème prioritaire pour son travail. La femme adulte violée ne trouvait pas son espace dans ces groupes. De plus, il n'y avait pas une *reconnaissance officielle* du thème, qui montre une préoccupation préventive quelconque, sociale, policière, sanitaire, etc.

Nous pouvons ajouter comme un handicap aussi, le manque d'encadrement social ou clinique de notre propre statut de chercheur; c'était une limite de plus pour ne pas pouvoir montrer un point de référence connu. Dans cette réalité, les deux femmes avec lesquelles nous avons pu faire les entretiens, ont été rencontrées à la suite de circonstances fortuites.

Nous avons commenté notre problème pour obtenir des entretiens, à une collègue médecin (Oto-rhino laryngologue). Elle nous a dit qu'elle avait une patiente qui, dans sa consultation, lui avait parlé de ce vécu; cette collègue pouvait lui demander si elle voulait parler avec moi. Voici la manière par laquelle nous avons eu accès au premier récit.

Le contact avec la deuxième femme a eu pour intermédiaire une avocate avec qui nous avons rédigé un article sur le thème du viol⁸. Cette avocate dirige un groupe d'auto aide pour des femmes battues à la Commune de San Miguel de Tucumán. Elle m'a dit que, dans le groupe, il y avait une femme qui avait été violée par son mari. Elle parlerait avec la femme pour savoir si elle était disposée à faire les entretiens.

Il est important de souligner que les deux femmes avaient vécu la situation traumatique il y a un certain temps. C'est-à-dire que les deux récits ont des processus internes et on peut dire via le silence. Nous voulons dire que les deux femmes ont été confrontées à une certaine imposition de silence, comme nous le verrons après.

⁸ Travail en collaboration présenté au le Congrès International de Sexologie – Juin 2001 – Paris. Nous remarquons qu' à ce moment, elle n'a pas fait mention du cas de viol dans ce groupe.

Parler: comment? Pourquoi?

*Y, hecho de consonantes y vocales,
Habrá un terrible Nombre, que la esencia
Cifra de Dios y que la Omnipotencia
Guarda en letras y sílabas cabales
El Golem⁹*

Au-delà de l'importance que la parole de la femme a en soi-même, dans une clinique et/ou une recherche sur le viol, il était nécessaire d'expliquer le sens spécifique de notre investigation. Nous l'avons fait dans le chapitre V sur la méthodologie.

Concrètement, nous avons interviewé deux femmes et nous avons obtenu deux récits¹⁰. Chaque récit a eu une durée de trois (3) heures à peu près, issues de trois rencontres de presque une heure chacune.

Nous avons associé ce type de rencontre et le processus narratifs avec le Récit de vie (RV). Cependant nous devons faire une distinction avec le Récit de vie proprement dit. En fait, nous avons fait un Récit de l'événement vécu et du post-événement (RE), bien que, quelque fois, soient mentionnés des faits précédents vécus par la personne, en relation, bien sûr avec sa vie.

Il est important aussi de différencier ce processus de rendre la parole à la femme, pour qu'elle puisse parler de ce qu'elle a subi, de ce processus connu sous le nom d'*histoire clinique*, qui est un entretien dirigé, que le médecin réalise pour pouvoir, à travers des questions précises, obtenir des réponses concises qui facilitent le diagnostic. Mais, comme le constate Granger, toujours «*prédomine assurément la visée du pathologique*»¹¹.

Pour faire cette distinction avec l'histoire clinique, nous avons considéré comme très important de ne pas réaliser la prise de notes, mais de laisser l'enregistreur prendre le récit et remplacer l'attitude de protection qu'est la prise des notes par un processus de disponibilité d'écoute.

Nous pensons que la prise des notes au moment où l'autre personne est en train de parler sur quelque chose de très intime casse

⁹ BORGES, J. L. (2001). *Antología Personal*. Buenos Aires: Biblioteca Clarin, p. 66.

¹⁰ Nous comprenons les Récits de vie dans le sens large donné à cette définition par Legrand quand il dit que c'est un «*genre discursif particulier dont le référentiel est l'histoire de la vie d'une personne réelle*». LEGRAND, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris: Hommes et perspectives, p. 179.

¹¹ GRANGER, G.-G. (1960). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris: Aubier, p. 188.

l'espace de *parler-écouter* par un troisième élément, *l'écrire*. La personne qui parle doit être attentive à ce processus visuel-gestuel de l'autre en train d'écrire, et celui-ci doit renoncer à la disponibilité *anatomique-gestuelle* d'écouter.

Nous considérons l'événement dans le sens «*restreint et concentré*» qui est «*improbable, accidentel, aléatoire, singulier, concret, historique*»¹². Dans ce sens, le viol a ses caractéristiques. Le viol est d'abord «*improbable*» dans le sens proposé par la troisième conception du modèle de Janoff-Bulman (1992), «*l'individu se considère en général avec un degré acceptable d'estime de soi et comme quelqu'un qui ne mérite pas un événement traumatisant*»¹³. En deuxième lieu, le viol comme expérience vécue est tout à fait *singulier* dans le sens clair que c'est quelque chose que la personne vit d'une manière propre, et qui produit un état personnel pour réagir. Le viol est *accidentel*, dans le sens d'occasionnel; la victime n'en est pas responsable, mais aussi certaines circonstances ont à voir avec le milieu où elle peut trouver des points de repère ou non¹⁴.

Dans le sens que nous allons considérer deux concepts que nous voudrions relier à l'utilisation d'événement, la «*coupure dans la discontinuité du temps*», comme dit Bastide, et le fait événement est important en tant qu'il est «*marqueur de l'existence*»¹⁵. Cela est, en définitive, le premier principe du récit, selon Todorov, «*le changement, la différence*»¹⁶.

Encadrement pour le Récit de l'événement (RE)

Pour réaliser le *RE*, nous avons suivi les indications de Legrand¹⁷ à propos des récits de vie: contact avec le narrateur potentiel, entretiens enregistrés, retranscription des entretiens, travail sur l'entretien.

¹² MORIN, E. (1982). *Science avec conscience*. Paris: Fayard, p. 135.

¹³ BRILLON, P. MARCHAND, A. & STEPENSON, R. (1996). Conceptualisations étiologiques du trouble de stress post-traumatique: description et analyse critique. *RFCCC, Vol I n° 1, pp. 1-13*.

¹⁴ Pour cela, nous insistons sur le fait que la véritable prévention contre le viol se fera par un ensemble de mesures par l'analyse sociale, questionnement des normes en vigueur, la production d'une éducation sexuelle dans le sens le plus large, et un effort pour éviter la *victimisation secondaire*. La distinction entre information et éducation sexuelle revient comme clé dans la prévention de toute problématique sexuelle.

¹⁵ VARGAS-THIS, M. (2002). *Une approche biographique de la construction identitaire. Les cas de femmes péruviennes ayant migré de la campagne vers la grande ville*. Thèse doctorale en C. Psychologiques. Promoteur: M. Legrand, p. 398.

¹⁶ TODOROV, T. (1978). *Les genres du discours*. Paris: Editions du Seuil, p. 64.

¹⁷ LEGRAND, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris: Hommes et perspectives, pp. 178-241.

Contact avec le narrateur potentiel

Le contact a été réalisé par l'intermédiaire des professionnels mentionnés. Nous avons parlé aux professionnels pour qu'ils demandent aux femmes la possibilité de faire les entretiens, en faisant attention à leur laisser le choix de dire non. Pour cela, nous avons précisé auprès des professionnels que leurs *non* n'avait besoin d'aucune explication ni justification. Si les femmes sont disposées, les intermédiaires établiront un Rendez-vous avec nous, sauf si elles préfèrent que nous prenions contact avec elles directement. Cette option a été préférée par les deux femmes. Elles se sont montrées disposées à réaliser l'entretien sans y mettre aucune autre difficulté. Nous avons suggéré aux professionnels d'offrir aux femmes de les accompagner au premier entretien.

Avec ce premier consentement, nous avons téléphoné aux femmes. Nous nous sommes présenté avec notre titre professionnel (médecin), en invoquant les professionnelles intermédiaires. Nous remarquons qu'utiliser le fait distinctif d'être médecin a produit dans les deux cas, une réaction positive.

Bertaux conseille, en racontant ses premières expériences, de *«présenter l'opération de recherche de telle sorte qu'elle apparaisse utile à certaines catégories de personnes; cela vous ouvrira leurs portes»*¹⁸. Dans ce sens nous avons consigné l'importance qu'avait l'investigation pour offrir des pistes aux autres, qui ne connaissent pas la situation autour du viol, y compris les professionnels et les universitaires qui ne savent pas grand chose sur le thème, et donc qui, quelquefois, ne savent comment agir. Après cela, nous leur avons demandé si elles étaient d'accord pour avoir une entretien avec nous. Nous remarquons qu'il n'existait aucun engagement et qu'elles pouvaient décider à tout moment de ne plus le faire, sans qu'elles doivent offrir aucune explication à personne. Aussi nous avons remarqué qu'il était déjà important qu'elles nous aient permis de leur téléphoner.

Il a été important de présenter une grande disponibilité d'horaire et une grande flexibilité de ces horaires. Cela permettra une grande adéquation au temps des femmes. Cela veut dire offrir une complète disponibilité des heures pour qu'elles puissent accommoder leurs obligations familiales et personnelles, pour avoir la *certitude* de n'est

¹⁸ BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan, p. 53.

pas être obligées de faire le récit, en disposant au maximum de leur temps et de leur décision. Cependant le temps entre chaque entretien n'a pas été optimal. La période entre le 1^{er} et le 2^{ème} entretien de la première femme a été de plus de 20 jours. Dans le deuxième cas, le délai a été plus réduit. Cinq jours entre le premier et le deuxième entretien et un jour entre le deuxième et le troisième. Dans ces conditions nous avons concrétisé les entretiens.

Nous avons suggéré de les faire dans notre bureau à l'université. Nous l'avons suggéré pour disposer des avantages suivants:

1. Il était d'accès facile. L'université est au centre ville, dans un lieu public.
2. Le bureau est suffisamment isolé pour pouvoir parler sans être interrompus.
3. Le fait que le bureau soit à l'université n'impliquait pas une connotation particulière. C'est-à-dire il n'était pas associable ni avec une maladie, ni avec un délit, ni avec une culpabilité.
4. La disponibilité d'horaire était totale.

Nous avons insisté sur le fait que les professionnelles intermédiaires pouvaient les accompagner. Dans le premier cas nous avons fait cela pour pouvoir être présenté. Dans le deuxième cas, cela n'a pas été considéré nécessaire par la femme. Nous croyons cette distinction importante, et nous considérons comme raisonnable de penser que la différence est due au fait que la deuxième femme était dans un groupe d'auto aide depuis quelques années.

Nous avons eu une double sensation, d'un côté, que quand l'entretien commencera, il ne s'arrêtera pas, et de l'autre côté, que le prochain entretien pourra ne pas avoir lieu. La sensation qu'il était plus facile d'arriver à une, on va appeler *saturation de la parole* de l'informateur, plutôt qu'à ce que les auteurs appellent une «*saturation du thème*»¹⁹. Pour cela, l'inquiétude entre le fait de poser des questions et de laisser parler.

Nous avons essayé de respecter les temps du Récit de vie, en laissant parler dans un premier temps et en stimulant le récit par une grande communication gestuelle d'approbation. Nous avons utilisé aussi

¹⁹ LEGRAND, M. (1993). L'approche biographique. Paris: Hommes et perspectives, p. 201.

un langage verbal avec des phrases pour réaffirmer l'importance de leur vécu, et souligner la conviction sur leur vécu comme une épreuve réelle.

Notre voix était sereine, essayant d'être posée sans changer les intonations. L'idée était d'apporter une sensation de relaxation par la voix et, même si nous choisissons les mots, de maintenir une fluidité dans nos interventions. Nous remarquons à nouveau l'importance de se démarquer d'une attitude professionnelle médicale, par le fait de ne pas faire la *prise de notes*. Cela facilitait énormément l'utilisation du langage non-verbal et verbal.

Nous considérons qu'il a été important d'évaluer que le thème sur lequel nous avons demandé de parler impliquait une situation fort intense, pas seulement par le vécu en lui-même, mais aussi par l'absence de points de repères sociaux. Le viol est un fait traumatisant, mais dans la mesure où il arrive chez des personnes dans une société qui offre une certaine prise en compte avec une reconnaissance pour en parler est un point important à considérer. L'absence de ces éléments joue un rôle crucial à prendre en compte. C'est-à-dire que le *temps recomposé* dans notre RE subit une pression énorme, motivée par ce manque de points de repères, qui produit une limitation interne où se compactent les trois *temps* de la biographie dont Legrand fait mention: *les temps long, moyen et court*²⁰.

Soulignons, aussi, qu'au-delà de la grande disponibilité montrée et surtout exprimée par téléphone, nous avons établi, au premier rendez-vous, un cadre contractuel dans lequel nous avons fixé la durée des entretiens, l'objectif de la recherche et l'autorisation d'être enregistrée. De plus, nous avons expliqué que notre intérêt était qu'elles parlent et que nous poserions certaines questions, surtout dans le but d'éclairer un point ou l'autre sur des aspects qui pourraient rester obscurs. Nous avons remarqué, l'importance du fait qu'elles pouvaient fixer l'arrêt de l'entretien au moment où elles considéraient que c'était mieux pour elles. Elles n'étaient pas obligées de suivre, parce qu'elles disposaient de la liberté suffisante pour parler de ce qu'elles voulaient. Nous indiquons aussi que, en cas de suspension d'un entretien pour quelque circonstance personnelle, nous ferions l'entretien à autre moment.

En suivant les suggestions de Bertaux²¹, nous avons terminé chaque séance d'entretien, en remarquant l'importance, le courage et la valeur que la femme avait pour parler de son vécu, et surtout en

²⁰ LEGRAND, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris: Hommes et perspectives, p. 193.

²¹ BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan.

réaffirmant qu'il n'y avait aucune justification ni acceptation possible à ce qu'elle avait éprouvé. Aussi nous signalons qu nous avons utilisé des questions comme *es-tu à l'aise?*, *veut-tu suivre?*, qui ont été d'une grande utilité dans la mesure où on essaie de décompresser les situations, en rendant de l'air, dans le sens de permettre un espace de recomposition dans le récit et surtout, de stimuler leur capacité de décider de poursuivre du récit.

Legrand déclare: *«l'avantage d'organiser une séance finale de bilan et de restitution est que celle-ci permet de marquer explicitement la clôture (qui est aussi séparation et deuil)»*²². Cette séance n'a pas eu lieu comme telle. Cependant, nous avons eu cette clôture à chaque fin de séance, pour rassurer la femme sur l'importance de la démarche qu'elle faisait.

Conditions générales des entretiens

Avec chaque femme nous avons fixé trois (3) entretiens. La première femme est seulement venue à deux, tandis que la deuxième est venue aux trois. Les entretiens ont été enregistrés. Mais une partie du premier enregistrement n'a pas été pris sur la cassette (problèmes techniques). Nous avons fixé, par accord mutuel, que chaque entretien serait de 40 minutes approximativement. Nous avons aussi fixé le lieu de l'entretien dans le bureau de l'université, avec une bonne climatisation et sans aucune interruption.

Nous avons donné des consignes générales et nous avons permis que la femme parle librement. Nous avons utilisé seulement des questions pour faciliter le développement de quelque idée ou sentiment ou pour compléter quelques vides dans le récit. Nous avons considéré les points suivants comme nécessaires:

- + l'événement
- + la sensation pendant et après l'événement
- + la réaction perçue dans l'entourage
- + la considération sur leur vécu de la part des professionnels (police, médecins, avocats, etc.)
- + les suggestions basées sur l'expérience

²² BERTAUX, D. (1997). Les récits de vie. Paris: Nathan., p. 201.

Retranscription des entretiens: La retranscription intégrale de ce qui a été enregistré. Ce travail a abouti à un total de presque 40 pages écrites. Celles-ci sont reproduites *in extenso* dans les annexes.

Les récits proprement dits:

Nous présentons les éléments suivants de chaque récit:

- Les conditions générales du premier entretien et la considération personnelle sur ceux-ci.
- La sélection des phrases qui mettent en évidence les points sur lesquels nous avons voulu que la personne parle.

Récit n° 1: "a"

L'interviewée est une femme jeune. Nous l'avons eu accès à son récit par intermédiaire d'une collègue comme nous avons dit. Nous attirons l'attention sur le fait que nous n'avons pas rencontré cette compréhension chez d'autres professionnels de la santé comme par exemple, spécifiquement les gynécologues que nous connaissons: ils n'ont pas dit avoir des patientes dans cette même situation.

Nous avons demandé à notre collègue si elle pouvait parler avec la patiente pour lui expliquer notre intérêt et lui demander s'il serait possible de faire un entretien. Nous nous sommes mis d'accord avec notre collègue sur la façon d'interpeller la femme. Nous avons procédé ainsi:

«"A", tu m'as raconté il y a quelque temps que tu es passée par une situation fort difficile. (nous avons considéré que cela pourrait être suffisant pour qu'elle se rende compte du fait que nous parlons. De toute façon, nous avons considéré qu'il n'aurait pas été efficace de mentionner directement le fait).

J'ai un collègue qui est en train de réaliser une investigation sur le thème. Il voudrait bien écouter ton récit et les sentiments que tu as éprouvés. Je veux te poser la question: serais-tu d'accord de le rencontrer. Si c'est le cas, je lui téléphonerai pour arranger un horaire et un lieu où peut se faire la rencontre. Il travaille à l'université catholique. Là, il y a un bureau où vous pourriez être à l'aise pour parler. Ce récit sera utilisé dans un travail d'investigation».

Le premier entretien a eu lieu dans notre bureau fermé et climatisé le 31 décembre 2001. La femme rencontrait ma collègue près de l'université et elles sont venues à mon bureau. Ma collègue a fait les présentations. Nous l'avons remerciée pour sa présence et nous lui avons demandé de nous attendre dehors.

La jeune femme a commencé directement à parler. Il a été difficile de lui expliquer comment nous pensions faire. C'était comme si elle avait préparé tout ce qui elle avait à dire. Quand elle a commencé à le faire, cela a été comme une cascade de mots, sans pause et avec une certaine assurance. La sensation que nous avons eue, c'est qu'elle voulait dire tout, tout de suite, avec une grande disponibilité d'esprit, sereine à tout moment. Elle était très loquace sur le thème, comme si c'était un récit à dire par cœur. L'entretien a duré 40 minutes.

Le deuxième entretien a aussi eu lieu dans le bureau. Il y a eut deux essais qui ont échoué pour des problèmes en relation avec ses enfants (collège et horaires) mais surtout pour des problèmes avec le mari. Il ne partageait pas l'idée qu'elle parle de toute cela. Il est important de signaler que, quand les entretiens ont été suspendus, c'est le mari qui a téléphoné pour dire qu'elle nous contacterait à nouveau. Finalement le deuxième entretien a eu lieu.

Elle n'est pas venue au troisième entretien. Face à cela nous avons laissé passer le temps parce que nous avons considéré que lui téléphoner serait une pression supplémentaire non nécessaire et pour respecter notre contrat initial. Finalement elle est passée à notre bureau pour fixer un nouveau rendez-vous et pour nous expliquer que cette absence (3 semaines approximativement) était la conséquence d'une situation familiale bien en relation avec son vécu. Sa nièce, selon ses dires, était en train d'être abusée par leur beau-père, et sa sœur, la mère de la nièce, n'acceptait pas le fait, donc, elle était mêlée à une situation familiale et policière. Elle s'est rendu compte du besoin de collaborer avec la nièce pour qu'elle *puisse parler* mais que cela avait produit un effet de revivre toute son expérience. Nous avons décidé d'une nouvelle date pour le troisième entretien. Celui-ci n'a pas eu lieu et à nouveau c'est le mari qui a téléphoné pour annuler la rencontre en disant qu'elle allait bien et qu'elle me re-contacterait. Cela n'est jamais arrivé.

La clôture s'est faite sur cette absence. Notre hypothèse est qu'elle a essayé de récupérer avec le mari le processus communicatif sur l'événement. Mais elle n'a pas abouti à le faire, donc, c'est le mari

qui a pris la parole pour effectuer la séparation. Voici le point où nous considérons nécessaires les *points de repères sociaux* qui n'existent pas.

Récit n° 2: "b"

La deuxième personne interviewée a été contactée par la médiation d'une avocate. Celle-ci dirige un Groupe d'auto aide sur des thèmes relatifs à la *Violence familiale*. Face à ma demande, l'avocate s'est souvenue d'une femme du groupe qui avait vécu ce type de violence dans son mariage et elle a accepté de parler avec cette femme pour lui demander si cela l'intéressait de faire un entretien avec nous. La femme a accepté et a donné à l'avocate l'autorisation de me donner son numéro de téléphone pour que nous puissions prendre contact. Quand nous l'avons contactée, elle a accepté sans hésitation de nous rencontrer; nous avons donc fixé un rendez-vous le lendemain.

Elle est arrivée exactement à l'heure. Elle avait l'air d'être très disposée à parler. Nous lui avons expliqué en détail tout ce que nous voulions faire et nous avons insisté sur sa libre décision. Nous lui avons dit que, si pour n'importe quelle raison, elle ne voulait pas réaliser cet entretien, il n'y avait aucun problème. Nous avons considéré cela comme important pour éviter toute ambiguïté possible sur le fait qu'elle avait accepté l'entretien par l'intermédiaire de la personne qui dirige le groupe d'auto-aide. Remarquons que ce groupe est surtout prévu pour des *femmes battues*, et que le viol est un thème secondaire qui peut apparaître dans le groupe, mais, n'est pas le motif du groupe.

Le deuxième entretien a eu lieu une semaine après. Elle revenait du tribunal pour son divorce. Elle était doublement mobilisée par le processus de parler et de concrétiser une situation juridique de séparation. La sensation à ce moment a surtout été d'avoir épanché les émotions au tribunal; son état d'esprit était donc en relation avec ce vécu récent du tribunal.

Le troisième entretien a eu lieu le lendemain du deuxième et s'est passé dans une situation spéciale, parce que, quand elle est rentrée chez elle, après la deuxième entretien, elle a reçu la nouvelle que sa mère était tombée et était entrée en clinique avec un diagnostic de fracture des hanches. Elle avait passé la nuit sans dormir, et avec toutes les complications de sa situation. Nous lui avons proposé de faire l'entretien à un autre moment. Elle a considéré comme important de le faire tout de suite, selon ce que nous avons établi. Etant donné la

situation, notre sensation était qu'elle avait une certaine anxiété pour finir l'entretien.

Le travail sur les récits

Le RE est fait de paroles qui se constituent en énoncés qui veulent témoigner du vécu de la personne. Il y a dans cet ensemble de mots, un processus de communication, et comme tel il contient des messages. Ces messages sont construits à partir d'un ensemble de représentations qu'on peut dégager de l'ensemble des mots transcrits. Cela implique, sans doute, un processus de sélection qui est accompagné d'un processus d'interprétation.

L'analyse de tout l'ensemble de ces récits est une mise en évidence des motivations personnelles et de l'intérêt sur ce que nous essayons d'investiguer. Nous nous sommes trouvé, donc, avec un ensemble de cassettes enregistrées avec la *voix* des personnes. Les femmes exposaient par ces mots le vécu d'un fait traumatique et les sentiments qui découlaient de ce vécu. Après transcription, nous avions un total de feuilles écrites où la parole des femmes mettait en évidence certaines certitudes de ce que nous voulons rechercher; elle confirmait quelques préoccupations et surtout, montrait des constats, des contradictions ou des similitudes avec les énoncés des professionnels, etc.

Cet ensemble de *mots* qui expriment des *messages* divers, nous l'avons nommé discours, en tant qu'il était «*un ensemble de performances linguistiques (ou verbales)*», en acceptant que cela soit la «*définition la plus générale et la plus indécise*»²³, surtout parce que cet ensemble de phrases n'est pas un bloc de marbre compact d'où il n'y a qu'à extraire la figure que nous voulons, mais au contraire, un *récit* où la femme, dans notre cas, fait état d'un *événement* qui laisse des marques sur la personne. Nous essayons donc, avec cet ensemble de *mots*, de discerner un fil cohérent et consistant pour montrer ficelées ces phrases, et par cet ordre, de faire un processus d'interprétation qui essaiera d'unir ces énoncés dans notre logique de recherche. Nous remarquons que cette union accomplit une double fonction, d'un côté, être un outil pour tester des hypothèses et de l'autre côté, un appui pour soutenir des idées.

²³ VAN DE WIELE, J, P. Ricoeur et M. Foucault. *Le concept du discours* in (1982). Qu'est-ce que l'homme? Bruxelles: Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, p. 221.

Récapitulons. Des femmes, qui ont vécu un événement traumatique qui laisse une empreinte, ont décidé de parler avec nous sur cet épisode et surtout sur ce qui l'entoure, tout cela dans le cadre d'une recherche. Avant de continuer nous devons signaler deux éléments de base que nous avons considérés pour l'analyse:

Une prise de position. Nous sommes parti d'une considération que ce qui avait été dit était la vérité²⁴. Quand nous avons décidé de ce thème et de pouvoir accéder aux deux récits de la femme comme récit de l'événement, nous avons pris position d'accepter ce récit comme faisant état de la vérité. Pour cela nous renonçons à relever de possibles *contradictions* dans le récit et surtout, étant donné la technique de recueil et le vécu traumatique raconté, à mettre en doute les dires de la femme, c'est-à-dire que nous décidons de prendre son récit comme un tout vrai.

Une unité. Nous avons donc pris comme unité d'analyse la phrase. Nous avons divisé, selon cette unité, chaque récit. Nous soulignons que nous nous sommes penché sur le contenu *manifeste* de l'énoncé pour le travail d'analyse, et cela implique que nous n'avons pas considéré le sens caché. Cette division a donné pour le premier RE un total de 127 phrases et dans le deuxième, 233 phrases. La différence est due au fait que le premier RE est le résultat de deux rencontres au lieu des trois que nous avions prévues initialement.

Normes de l'analyse

Rappelons que l'intention est, à partir des thèmes qui sont posés dans ces récits de vie, de pouvoir les comparer avec les autres données recueillies: les articles sur le viol parus dans les journaux et les entretiens recueillis avec les médecins et les magistrats.

Pour faire cette analyse, nous avons procédé en trois étapes: division selon l'axe diachronique des phrases, comparaison quantitative des récits et analyse des groupes thématiques. Les deux premières visent à montrer surtout quelques remarques sur les récits. La dernière est notre analyse.

²⁴ Même si ce n'est pas le cas d'une aide thérapeutique, nous avons admis que «le préalable à toute aide thérapeutique est l'assurance que la parole énoncée sera reçue comme vraie, que l'intervenant accordera foi à cette parole. Croire l'incroyable, croire l'impossible». MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). L'aide aux femmes victimes de viol. France: L'esprit du temps, p. 42.

Une division selon l'axe diachronique: pour considérer cet axe, nous avons établi les temps en fonction du viol comme événement, selon ce que nous avons dit précédemment. C'est-à-dire, les phrases seront divisées selon qu'elles parlent des trois moments suivants: avant l'événement, pendant le viol et après l'événement. Nous avons fait une subdivision dans le post-viol; voilà pourquoi nous ajoutons un quatrième moment: celui de la confrontation aux pratiques.

Le tableau suivant met en évidence les thèmes sélectionnés et aussi le fait que la phrase fait référence à la femme, aux autres, aux professionnels. Nous incluons dans chaque thème quatre sous-thèmes qui se répètent pour mieux comparer les résultats.

	AVANT LE VIOL	VIOL	POST-VIOL	
			AUTRES	PRATIQUES
1 ^o RV	3	18	53	51
2 ^o RV	25	39	113	56

La première lecture de ce tableau établit une différence importante en relation avec le nombre de phrases dans trois des quatre temps mentionnés. Au delà du fait que dans le deuxième cas il y a eu une rencontre de plus, nous pensons que cette différence est due aux circonstances très concrètes dans le premier cas de viol, tandis que dans le deuxième cas, c'est une séquence qui se répète dans un contexte de partage domestique (l'auteur est le mari); il y a donc un plus grand besoin d'établir ou de recomposer une *histoire de vie*, en essayant, comme dit Bertaux, «une reconstruction a posteriori d'une cohérence»²⁵. Voilà pourquoi nous avons plus de phrases dans le moment *avant le viol*.

Au niveau quantitatif, il y a dans le tableau quelques différences à prendre en compte. Il est important de les signaler et de les expliquer. La différence, au delà du style de chaque femme, est en relation avec l'histoire de chacune. La première a été violée à son domicile par un inconnu. Quand elle parle de son histoire, elle parle à partir de l'épisode. Cela peut expliquer qu'elle parle assez peu sur le pré-viol (nous avons trouvé trois phrases). Dans le deuxième cas, la femme a été violée par son mari; son récit est donc mêlé à un récit de son mariage et de leur partage domestique. Il y a donc, plus d'énoncés sur le pré-viol. Cette donnée est importante, parce qu'elle reflète cet essai de cohérence que Bourdieu appelait «*illusion biographique*»²⁶.

²⁵ BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris: Nathan, p. 34.

²⁶ BOURDIEU, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, pp. 64-72.

Nous pensons que cette différence entre les histoires a fait que dans le premier cas, il a été plus facile d'établir une classification diachronique: l'événement (le viol) a un rôle important dans la division du récit. Dans le deuxième cas, l'histoire a une valeur différente et le viol est nuancé face aux différents types de violence subie par la femme.

Une division quantitative: après une première lecture, nous avons établi différents tableaux qui visaient à faire une analyse comparative en mettant en comparaison les contenus des récits.

Ces tableaux différentiels de deux histoires répondent chacun à des profils distincts, mais nous pouvons trouver quelques éléments croisés. Pour ce faire, nous faisons l'analyse qualitative. Nous avons pris toutes les phrases qui ont une relation avec le viol et particulièrement avec les pratiques des intervenants. C'est-à-dire que, selon la perception des femmes, nous avons pris les phrases considérées comme positives et celles qui sont considérées comme négatives. Nous pensons que ce tableau pourrait être intéressant pour marquer des normes de comparaison avec les discours professionnels.

	PRATIQUES	
	POSITIVE	NEGATIVE
1 ^{er} RV	10	41
2 ^{ème} RV	0	56

Cependant, la somme de ces phrases ne permettait pas d'avancer dans aucun sens. Nous avons alors décidé de réaliser une nouvelle division quantitative des éléments. Nous avons fait les tableaux suivants pour mettre en évidence la présence de quelques éléments:

Caractéristiques	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Auteur du viol	Inconnu	Mari
Violence physique	NON	OUI
Nombre de fois	Une	Plusieurs
Menace physique	OUI	OUI
Menace avec arme	OUI	OUI
Menace psychologique	OUI	OUI
Types d'acte	Vaginal, anal et oral	Vaginal, anal et oral
Contact avec policier	OUI	OUI
Contact avec médecin gynécologue	OUI	OUI
Contact avec magistrats	NON	OUI
Contact avec d'autres	OUI	OUI

Viol	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Essai de défense ouverte	NON	NON
Essai d'évitement	OUI	OUI
D'abord, préoccupation personnelle	NON	NON
D'abord préoccupation des enfants	OUI	OUI
Sentiments de dissociation corps/esprit	OUI	OUI
Sensation de l'état du violeur	Tranquille	rage

Sentiment	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Rage	OUI	OUI
Angoisse	OUI	OUI
Peur	OUI	OUI
Culpabilité	OUI	OUI
Honte	OUI	OUI

Problèmes	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Physiques	OUI	OUI
Mentaux	OUI	OUI
Sociaux	OUI	OUI
Relationnels	OUI	OUI
Sentimentaux	OUI	OUI

Relation avec d'autres	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Mari	Silence/ attente	VIOLEUR
Père	Ne pas dire	Ne pas dire
Prêtre	NON	OUI
Mère	NON	OUI

Pratiques	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Protocole	NON	NON
Allo référence	NON	NON
Espace pour Parler au médecin	NON	NON
Espace pour parler au juge	-	+ ou -

Dialogue avec les médecins	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Ouvert	NON	NON
Sentiment de faute	OUI	OUI
Trop masculin	OUI	OUI

Relations post-viol	1 ^{er} Récit	2 ^{ème} Récit
Mari	OUI	NON
Autres	NON	NON
Orgasme	NON	NON

Nous verrons ci-dessous la division selon les groupes thématiques que nous avons considérés comme les plus pertinents pour notre analyse.

L'analyse des groupes thématiques

«...y entonces te parece que el maleficio está dentro de ti, que hay algo en ti mismo que te vuelve distinto a los otros, más vulnerable, peor que ellos, indigno de la vida normal que ellos disfrutan, y de la que tú tienes indicios sutiles pero también indudables para saber que te han excluido, aunque no puedas explicarte por qué razón, aunque te obstines en creer que sin duda se trata de un error, de un malentendido que se despejará a tiempo»²⁷.

Nos RE ont une richesse énorme dans leur contenu. Selon l'objectif de notre recherche, nous avons pris les phrases au niveau de leur énoncé, ce qui signifie que ces affirmations sont acceptées comme faisant état de la vérité. Nous ne discutons pas de la cohérence interne du récit, du fait que celui-ci surgit d'un vécu perturbant. De ce fait, nous avons pris pour l'analyse et la construction des groupes thématiques, le contenu sémantique des phrases, les énoncés.

Nous avons réalisé deux divisions: la première en temps et la deuxième en groupes thématiques. Il est important de remarquer que les tableaux complétés par la sélection de toutes les phrases sont présents dans leur version intégrale dans les annexes. Dans le tableau suivant, on peut avoir une vision des deux divisions. Quelquefois, nous avons fait un groupe à partir de la récurrence des éléments des autres groupes: par exemple, le sous-groupe *peur* malgré qu'il y ait un sous-groupe *sentiments*. Nous faisons cela quand nous considérons l'importance de ce groupe. Nous pensons que dans chaque groupe, ce choix est expliqué en détail.

Temps	Groupe	sous-groupe	Sous-sous groupe
Pendant le viol	L'événement	Peur	
		Inévitabilité	
		Négociation des conditions	
	Sensations	Dissociation	
		Sentiments	

Temps	Groupe	sous-groupe	Sous sous-groupe
Avant le viol	Concepts éducatifs		
	Violences reçues		
	Explications		

²⁷ MUÑOZ MOLINA, A. (2001). *Sefarad*. Madrid: Alfaguara, p. 81.

Temps	Groupe	Sous-groupe	Sous sous-groupe
Après le viol	Sentiments	Manifestation	Physique/tact
			Pleurs
			Parler
			Silence
		Connaissance	
		Ambiguïté des sensations	
		Nécessité	
	Réactions entourage		
	Pratiques	Silence	Transmission
			Culpabilisation
			Silence
		Besoins	
		Sentiments	
		Actions	
	Suggestions	Sentiments	
		Suggestions pratiques	Guide/espace
			Se sentir crue
			Parler
			Eviter
	Autres		

Voyons ci-dessous chaque groupe avec notre interprétation de ces groupes. Nous mettons les phrases qui peuvent par elles-mêmes donner un exemple du groupe dont nous parlons. Nous avons préféré mettre dans les textes les phrases traduites en français et en note de bas de page le texte original. Nous sommes conscients de la lourdeur que cela produit, mais il nous semble important de procéder de cette manière afin de donner de la force au récit, et aussi pour rendre hommage à ces femmes qui ont osé parler.

1. Pendant le viol

Ce moment est le temps du développement du viol. Là, nous considérons la partie du récit qui traite de la description de l'événement et des sensations décrites chez la femme pendant cette période. Nous avons divisé ce moment en deux groupes:

- 1.1. L'événement: Ici nous avons regroupé les phrases qui décrivaient le viol. Pour ce faire, on a divisé en trois groupes thématiques que nous avons appelés ***notions***, comme représentant d'«*une connaissance intuitive, synthétique et assez imprécise...*»²⁸. Nous avons dégagé trois notions: la peur, l'inévitabilité et le fait de négocier les conditions.

²⁸ ROBERT, P. (1970). Dictionnaire Le petit Robert. Paris: Société de Nouveau Littre, p. 1162.

- 1.2. Les sensations: dans ce groupe nous avons défini deux ensembles. Le premier établi par l'expression des sentiments autres que la peur, et le deuxième, la dissociation.

1. 1. L'événement

*** La notion de peur**

Les deux récits se structurent en laissant une place *privilegiée* à la peur comme sentiment sur lequel se déroule le vécu de l'événement. Cette peur apparaît depuis le début du vécu. Elle est générée par des attitudes, des menaces ou simplement par le contexte où les faits se sont produits. La peur est émergente de la situation vécue et à partir de cette émergence, elle surgit comme élément permanent dans le récit.

Souvenons-nous que *peur* est un concept cher à la psychologie. Depuis toujours ce concept a un ancrage profond chez les personnes, elle est essentiellement une émotion subjective. Cette émotion naît à partir d'une perception de l'anticipation du danger. Socialement, la peur est une émotion qui affecte l'évaluation des choses de sorte qu'on cherche à protéger les personnes ou les choses qui, selon nous, peuvent être les plus affectées par ce qui produit la peur. Cette peur produit une évaluation dynamique sur ce qui peut être affecté. Dans nos récits, le social est la préoccupation première (particulièrement le familial), mise en évidence par la notion de protection de la structure de la famille et surtout de la protection des enfants. Dans nos récits, c'est la peur pour le sort des enfants qui établit la dynamique suivante qui est *la notion d'inévitabilité*.

*** La notion d'inévitabilité**

Cette notion est un concept clé dans la production du récit. Le viol est la conséquence d'un acte décidé par l'autre et où la parole n'a pas d'espace déterminé et surtout pas d'espace déterminant, soit parce qu'elle est niée comme telle, soit parce qu'elle a été refusée par la violence, ou encore parce qu'elle a été disqualifiée par la menace. La place de la menace est importante. La menace est un sentiment qui est associé à une façon de reconnaître dans l'ambiance, dans l'autre, une capacité de nuire à la personne ou à l'entourage proche de la personne. Cette perception n'est pas tellement fondée sur la probabilité réelle de nuire, mais plutôt sur la perception de pouvoir le faire. L'utilisation de la violence physique, des armes, met en évidence le fait d'être détenteur d'un rôle de maître de la situation. Dans ce cas, c'est la confrontation

avec d'autres personnes qui ne réagissent pas face aux abuseurs qui est cruciale pour pouvoir générer cette sensation de menace («moi, je regardais le gendarme et je n'avais pas le courage de lui dire qu'il était en train de me piquer de l'argent»²⁹). Ce n'est pas ce qu'il fait, ni même ce qu'il peut faire qui produit la menace, mais la perception de la victime comme menace probable. Nous voulons compléter cette idée: bien sûr, il y a des éléments sur lesquels la victime peut appuyer cette menace (les coups, le couteau), mais nous ne devons pas oublier que la présence de la *peur* produit une lecture et une valorisation des stimuli mis en jeu.

Nous remarquons que cette *inévitabilité* n'implique ni le fait de *se résigner*, ni l'*acceptation*. Cette inévitabilité a son origine dans une évaluation qui en quelque sorte, apparaît par la peur mentionnée. Il est fondamental de ne pas confondre cette notion, qui surgit en pensant aux priorités face aux menaces (corporelles, familiales, etc.), avec le consentement ou l'absence d'un *non-consentement*³⁰. Remarquons aussi, que les défenseurs des violeurs, à plusieurs reprises, s'appuient sur l'argument que les femmes ont consenti. Nous croyons que cela est dû à une lecture incorrecte de cette notion d'inévitabilité. Celle-ci prend son amplitude et sa juste mesure dans la troisième notion, celle de *négozier les conditions*.

* La notion de négocier les conditions

Nous devons considérer cette négociation à partir de certains éléments importants: d'abord, le point de départ de la négociation est la perception de cette notion d'inévitabilité. Le deuxième élément est donné dans le contexte où nous fixons le départ de la négociation. Toute négociation cherche à préserver quelque chose que l'on considère comme important ou cher à nous-mêmes. Il est important d'insister que face à la situation inévitable, le bien apprécié n'est plus le corps, c'est-à-dire que ce n'est plus le corps violenté qui a la priorité, mais il prend la place de *monnaie de change exigée* pour éviter de nuire aux autres. Il ne faut ni confondre ceci avec l'acceptation d'une relation non-consentie, ni avec les sensations corporelles dont nous parlerons plus tard.

²⁹ «yo lo miraba al policia y no tenia valor para decirle que me robaba la plata».

³⁰ Mathieu dit que «céder n'est pas consentir» in MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). *L'aide aux femmes victimes de viol*. France: L'esprit du temps, p. 28. Ce sera plus clair quand nous verrons la notion de *dissociation*.

Le fait de négocier a un aspect négatif. Cet aspect est crucial pour la suite: *céder face à l'agression*. Ce fait de *céder* est lu, quelquefois, comme un *consentement*. Dans les situations idéales où l'on évalue le passé, cette notion de *cessation* est assimilée au consentement. Ceci est un thème d'utilisation juridique de la part de la défense du violeur, mais surtout, le point où le doute peut s'introduire chez la femme dans le post-viol. En effet, elle doit d'un côté, justifier et d'un autre côté, se convaincre que la priorité qu'elle avait prise est valable.

Il nous semble crucial de différencier une première instance où la victime croit accepter *l'inévitabilité du viol* et après, une deuxième partie où, elle doit interagir avec cette *inévitabilité*.

Ce processus, qui a un statut d'acte *non consenti* est difficile à apprécier en dehors de l'événement, pour elle-même et surtout pour les autres, selon elle. La notion de «*je ne sais expliquer à personne ce qui m'est arrivé*»³¹ va pour nous dans ce sens. A propos de ce sentiment pour elle-même, il est à la base de la production de faute et de peur. Nous croyons que ce sentiment à propos de la perception des autres, la limite entre le consentement et le non-consentement génère plus de difficulté pour produire des schémas mentaux et des modèles d'abordage. «*Pourquoi je lui dirais «non», pour qu'il soit plus violent, pour qu'il soit pire, non docteur, qu'il fasse et moi, je fermais les yeux et qu'il fasse sa volonté...*»³².

1.2. Sensations pendant

*** La dissociation**

Face à un trauma la dissociation est un élément défensif que les personnes peuvent utiliser³³. Il a été utilisé dans les cas de nos récits. D'abord nous disons qu'il y a des différences si l'auteur est connu ou inconnu.

Auteur inconnu: la dissociation est à effectuer entre l'aspect corporel et l'aspect sentimental: la notion d'un corps qui reste et d'un esprit qui vole se présente comme un mécanisme pour dépasser l'événement en soi même et non à posteriori. («*moi, pendant ce moment, on était en train de violer, mais c'était mon corps; mon esprit*

³¹ «*no se explicar a nadie que es lo que me paso*».

³² «*para que iba a decir no para que sea mas violento; para que sea peor; no doctor; que el haga y yo cerraba los ojos; que se haga su voluntad para que....*».

³³ Le concept de dissociation péri-marginale peut bien invoquer cette dissociation.

était ailleurs»³⁴). C'est-à-dire que nous posons cette dissociation comme facteur au moment du viol: nous avançons l'hypothèse que cela favorise le vécu du moment, pour qu'il soit dépassé le plus rapidement et pas transformé par le peu de temps de la durée de l'acte en un temps énorme. Nous devons remarquer que ces dissociations sont directement liées avec le moment du viol. Toute dissociation postérieure est mal considérée par la femme et produit des effets négatifs que nous verrons plus tard.

Auteur connu: dans ce cas la dissociation est surtout interne. La femme doit réaliser la dissociation entre celui qui fait l'acte et celui qui est censé l'aimer, et qui est la même personne (*«je ne pouvais pas comprendre comment cet homme qui était mon époux et le père de mes enfants»*³⁵). Cette dissociation est contraire à la précédente et produit un processus difficile à faire. Le deuil est mélangé avec une certaine codification de consignes apprises. Le mari représente une série de situations et en même temps, fait des choses qui sont contraires à ce type de consignes.

Nous croyons que les dissociations peuvent être divisées en deux groupes:

- Corps et esprit;
- Corps et sa relation avec l'entourage.

* Sentiments

Evidemment ce que la personne peut sentir dans ce moment a beaucoup d'importance. Nous avons mentionné *la peur* comme sentiment clé dans ce vécu. Nous l'avons mis dans le point précédent, mais ce sentiment parcourt tout le récit et surtout, est maintenu comme un élément constant dans l'histoire de la personne qui a souffert de ce type de violence.

Nous croyons que l'élaboration du récit des femmes prend en compte une plus grande quantité d'éléments. Il n'est pas linéaire dans sa façon de penser, mais circulaire et en cela, il ajoute un poids pour le besoin de produire *«l'idéologie biographique»*³⁶. Il est la conséquence d'une superposition de situations. Rappelons-nous que la femme doit faire une évaluation à un moment déterminé par la violence face à une

³⁴ «yo en ese momento a mi me estaban violando, pero estaban violando a mi cuerpo, mi mente estaba en otra parte».

³⁵ «yo no podía entender como ese hombre que era mi esposo y el padre de mis hijos».

³⁶ BERTAUX, D. (1997). Les récits de vie. Paris: Nathan.

situation, et qu'en même temps, cette situation répond à la manière d'être en relation avec son couple et avec l'acte violent. Nous insistons sur le fait que la pénétration est une forme de contact sexuel qui est accepté et même désiré et qui répond à certaines normes générales consensuelles: droit de l'homme, certaine résignation possible à certains moments, quelque chose de désiré ou quelquefois qui reçoit le désir de l'autre. La sensation d'être un récipient, surgit sans équivoque face à cette dernière image. Cela est mis en évidence, surtout, dans le cas du viol de la part du mari.

Dans le récit de la femme violée par le mari, il est nécessaire de remarquer que ce récit est encadré dans une situation de continuité, c'est-à-dire que le sentiment que la femme exprime pendant son récit est toujours encadré entre deux scènes du viol.

Le viol de la part du mari établit un stop progressif par la parole, depuis la recherche de l'espace de parole (changement) jusqu'à *«je me montre forte quand je passe près de lui, je fais comme s'il ne m'intéressait pas»*³⁷. Mais en même temps que le terrain de la parole est détruit à partir du début, la peur augmente proportionnellement. (*«mais j'ai peur qu'il se retourne et d'un coup, comme ça, me retourne et me viole à nouveau»*³⁸).

Elle attire l'attention sur le fait qu'il est présenté comme ambigu: Pour cela la notion que *«ces viols sont la chose la plus terrible qui peut arriver à une femme parce qu'elle aime cette personne et cette personne est en train de lui faire du mal»*³⁹ nous semble fondamentale pour pouvoir comprendre le récit. Cette dualité est présentée comme centrale dans la production du regard de la personne et de toute la société sur le viol. Accepter le fait que c'est le mari qui viole est la conséquence d'un processus qui doit se faire à partir d'un moment déterminé par la séparation ou par la fracture de la relation dans un élément symbolique. Il doit se passer quelque chose qui révèle l'indicible mais surtout l'impossibilité du changement. Le détail symbolique permet d'introduire un point de clivage pour pouvoir reconnaître un vécu qui va détruire leur monde de référence: *«Je suis allée prendre une glace et il me dit «donne-moi de l'argent pour les payer. Je me suis sentie mal mais je lui ai donné l'argent. C'était le 21 septembre»*⁴⁰, jamais je

³⁷ *«yo me hago la fuerte cuando pasa cerca de él, la que no le interesa».*

³⁸ *«pero tengo miedo que se de vuelta y de un réves, así, me de vuelta y me vuelva a violar».*

³⁹ *«esas violaciones son lo mas terrible que le puede suceder a una mujer porque una ama a esa persona y esa persona nos esta haciendo daño».*

⁴⁰ C'est le début du printemps à Tucuman. Date associé avec le réveil de l'amour.

n'oublierai. Je lui ai dit «achète-moi une rose, regarde toutes les filles ont une rose. Il m'a dit: crois-tu que je dépenserais deux pesos pour acheter une rose alors que je pourrais acheter deux bières? Ceci a été le détonateur; là j'ai senti que mon âme avait été cassée complètement, après tout ce qui s'était passé, je lui demandais s'il vous plaît de changer»⁴¹.

A partir de ce moment, plusieurs expressions (par exemple, *«comment j'allais raconter que mon propre mari m'obligeait, me violait»⁴²*) prennent une dimension de point de non-retour. Ajoutons à cela le fait que socialement, il existe une tendance à croire en certaines conditions innées, comme par exemple au fait d'avoir une personne de confiance. Nous affirmons que pour réaliser le travail du passage d'un *effort pour comprendre l'incompréhensible* à la *reconnaissance d'un acte comme le viol*, la femme doit effectuer un effort difficile. Ce travail produit une série de mutilations de l'ordre de la parole et surtout de l'articulation de cette parole dans son discours.

Pour ce point, nous avons considéré très important de reprendre ce que nous avons mentionné dans l'analyse de la nouvelle législation sur la circonstance aggravante en soi de la confiance comme élément constitutif de certains viols. Sa présence établit que pour pouvoir officialiser, faire état de leur vécu, ces personnes doivent investir trop d'elles-mêmes, c'est-à-dire passer du silence *«moi je me taisais, c'était mon devoir d'épouse»⁴³* à un *«quand je me suis rendu compte qu'il n'avait pas de droits sur moi»⁴⁴* ou passer de l'expression *«moi, tout ce temps je l'ai gardé»⁴⁵* vers: *«c'est productif, parce que c'est comme si j'étais en train de l'extraire»⁴⁶*. Ceci implique nécessairement un processus où l'on essaye de recomposer un monde et que pour ce faire, il faut des points de repères extérieurs qui ne paraissent pas être clairs et surtout parce que la femme est confrontée à deux situations: d'un côté, le vécu et d'un autre côté, la difficulté pour pouvoir amalgamer sentiments, réalité, réel, symbolique, imaginaire et déposer le tout d'une manière complètement cohérente, admissible et surtout crédible.

⁴¹ «Yo fui a tomar un helado y me dice «dame para que lo pagué», ahí me senti mal pero bueno le he dado plata. Era 21 de septiembre no me voy a olvidar nunca, le dije, jugate con una rosa, comprame una rosa, mira todas las chicas andan con una rosa. Y me dice «vos crees que voy a gastar dos pesos en una rosa cuando me puedo comprar dos cervezas? Eso ha sido el detonante yo ahí senti que se rompió mi alma por completo, después de todo lo que había pasado, yo le pedía que por favor cambie».

⁴² «como iba a contarles que mi propio marido me obligaba, me violaba».

⁴³ «yo calle era mi deber de esposa».

⁴⁴ «cuando yo me doy cuenta que no tenía derechos sobre mí».

⁴⁵ «yo todo este tiempo lo guardé».

⁴⁶ «es productivo, porque es como que lo estoy sacando».

D'un discours de sécurité, pour l'appeler d'une certaine façon, il ressort un événement qui secoue toute la réalité et transforme ce discours en un doute, qui se répercute sur tout le vécu de la personne. Pour l'extériorisation, on exige tacitement un discours cohérent, linéaire, évalué selon des valeurs extérieures, qui se prête à la cohérence de la connaissance de l'autre.

Cet effort important ne peut se réaliser sans blesser, de quelque façon que ce soit, encore plus la personne et il est normal que face à cela, à ce grand sacrifice, l'option la plus valable soit le silence.

Il faut se demander si face à la réponse donnée par la société, il n'y a pas d'autres possibilités que le silence? En d'autres termes, dans une évaluation rapide, le fait de garder le silence semblera l'option la plus raisonnable pour se préserver. On doit garder cette question pour la suite parce qu'elle sera confrontée ouvertement dans les comparaisons entre ce que les intervenants considèrent comme outil et les besoins mis en évidence par les récits.

Il est important de remarquer une différence que nous avons trouvée entre les récits. Cette différence est en relation avec le sentiment de mourir, vouloir mourir, détruire. Mais, nous signalons, nous remarquons et, permettez-nous, nous soulignons que cela ne va pas à l'encontre du sentiment de "vécu inacceptable" qui catégorise cet événement. Dans le cas de l'inconnu, la sensation est mineure face à la sensation en présence d'une personne connue qui fait quelque chose. Sans doute que cela obéit au principe d'incompréhensibilité sur «*je ne pouvais pas comprendre comment, cet homme qui était mon époux et le père de mes enfants*»⁴⁷. Malgré qu'il y ait toujours le principe que cela ne m'arrivera pas à moi, le viol par un inconnu produit un point de fracture qui permet de recomposer dorénavant, tandis que dans l'autre cas, un échec plus large est mis en évidence.

Etablir des priorités: point crucial où repose le doute, la faute et surtout la confrontation vis-à-vis des autres. Face à la situation on a réagi en considérant un modèle d'action déterminé. Dans ce modèle, sans le vouloir, on établit des priorités qui ont été traduites par ce que nous avons mentionné comme *négocier les conditions*. Cette évaluation *in situ* parcourt le récit et doit être tenue en compte pour l'accueil postérieur. La femme prend en considération les priorités les plus valables dans le choix restreint qu'elle a. Mais après, nécessairement, ce

⁴⁷ «yo no podía entender como ese hombre que era mi esposo y el padre de mis hijos».

choix est remis en question par elle-même (*«je ne sais pas si c'est une excuse, je crois que non, je ne l'ai pas fait pour mes enfants»*⁴⁸) et par les autres (*«me demander pourquoi je n'ai pas fait cela ou pourquoi je n'ai pas fait autrement»*⁴⁹).

Cette interrogation atteint un point crucial dans deux affirmations catégoriques extraites du récit: *«si, moi j'ai été violée, pourquoi selon elle (l'avocate) sommes-nous troublées?»* et *«est-ce un délit d'être violée?»*⁵⁰.

2. Expression d'avant

Les références avant le viol ont dans le récit deux modèles d'énoncé. Dans le premier récit, dû au fait que le violeur est un inconnu, les références explicatives basées dans le passé, sont presque nulles, c'est-à-dire que l'événement est montré comme un point de clivage important. Donc, il n'existe pas la nécessité du passé, sauf pour expliquer que le malheur éprouvé ne peut se décrire par l'événement vécu. Alors, la femme semble entrer dans la logique de l'autre qui est celle de *«mon mari disait que c'était fini»*⁵¹. Alors la référence passe par l'introduction de l'événement dans une histoire de malheur *«je te répète à nouveau, il m'est arrivé plusieurs choses depuis mon enfance jusqu'à maintenant qui ont pu aussi déclencher cela, ou peut-être c'est la conséquence de la somme de toutes ces choses»*⁵².

Dans le cas du récit n°2 (femme violée par le mari), il y a des éléments qui surgissent et on les divise en trois groupes:

* Concepts éducatifs

Les explications de la violence et de l'acceptation de la violence sont en relation directe avec des modèles éducatifs appris, ce qui met en évidence la relation directe avec des systèmes éducatifs. Certaines consignes associées avec ce qui est bien, ou avec ce qui correspond de faire sont présentées. Ces concepts éducatifs servent, à mon avis, à justifier et à expliquer le temps passé entre le vécu et la dénonciation.

⁴⁸ *«no se si es una excusa, creo que no, no lo hice por mis hijos».*

⁴⁹ *«decirme de porque no hiciste esto y porque no hiciste lo otro».*

⁵⁰ *«si yo he sido violada, porque segun ella (l'avocate) somos trastornadas?» et «que es un delito ser violada?».*

⁵¹ *«mi marido decía que ya estaba».*

⁵² *«te vuelvo a repetir, me han pasado muchas cosas desde mi niñez hasta ahora que pueden provocar tambien esta o quizas sea la suma de todas esas cosas».*

Le modèle est toujours rappelé par un double processus: des pressions internes à ces modèles et aussi par des pressions externes. Les consignes comme *«ma mère me disait: comment va- tu laisser tes enfants sans père»*⁵³ ou *«elle ne voulait pas que je me sépare: supporte, supporte, il va changer, il est ton époux, ton époux pour toute la vie»*⁵⁴ sont, sans doute, une façon d'exercer une pression pour rappeler ces modèles éducatifs centrés sur une relation de soumission (*«j'ai appris à être soumise, à ne pas répondre, à ne pas dire un mot, je me taisais»*⁵⁵) et d'une situation de service (*«vous devez chercher de l'aide pour lui, parce qu'il est malade»*⁵⁶) ou de changement possible (*«il va changer»*⁵⁷). Ces concepts éducatifs permettent l'existence du deuxième groupe en le rendant valable d'une certaine façon:

* Les violences reçues

Le fait de *«je me suis mariée très innocente, très naïve dans tous les aspects»*⁵⁸ implique la découverte d'un monde et d'un langage où elle arrive avec une série de préjugés (*«je croyais à l'amour, à la bonté»*⁵⁹). Là, le fait de se confronter avec une autre logique, celle de la violence reçue produit un impact. C'est le cas du récit du viol par le mari. La victime doit entrer dans ce jeu d'acceptation des situations violentes, donc, le viol se perd face aux d'autres situations de violence. C'est pour cela que l'existence d'un tiers prend une grande importance pour pouvoir lui rendre une spécificité en fait de violence. Dans notre cas, c'est le groupe d'aide aux victimes de violence familiale qui a la fonction de tiers. Par cela, malgré que la femme ait subi plusieurs types de violence, c'est la mise en parole du viol, qui rend son poids au vécu, et par cela, elle peut assumer que, malgré la gravité des violences endurées, *le viol* reste d'une importance cruciale, parce que pour elle, *«il aurait été mieux d'être violée par une patota»*⁶⁰.

* Explications

Dans ce groupe sont tous les phrases que la victime dit afin de trouver des explications à son vécu dans son histoire passée. Nous

⁵³ *«Mi mama me decía como le vas a dejar a tus hijos sin padre».*

⁵⁴ *«ella no quería que me separe, aguanta, aguanta, va a cambiar, es tu esposo, tu esposo para toda la vida».*

⁵⁵ *«yo aprendi a ser sumisa a no constestar a no decir una palabra, me callaba».*

⁵⁶ *«tiene que buscar ayuda para el porque esta enfermo».*

⁵⁷ *«va a cambiar».*

⁵⁸ *«me había casado Muy inocente, Muy ingenua en todos los aspectos».*

⁵⁹ *«y creía en el amor en la bondad».*

⁶⁰ *«hubiese sido preferible que la violé una patota».* Patota= Terme utilisé pour se référer à un groupe des personnes violents qui agissent ensemble.

faisons référence à ces explications dans des points précédents. Nous soulignons que ces explications sont fondamentales pour l'interprétation du processus de la violence que nous décrirons plus loin. Ces explications visent à récupérer un certain regard du monde qui fonctionnera comme quelque chose de logique, c'est-à-dire que la faute implique une punition, mais aussi faute + punition = dépassement.

3. *Après le viol*

3.1. *Sentiments après*

Le moment postérieur au viol connaît, sans doute, différentes étapes. Cependant, la reconstruction que nous faisons est donnée par le récit fait à une étape postérieure et pas selon l'évaluation périodique à ce moment-là, c'est-à-dire que les femmes parlent de ce qu'elles ont vécu il y a quelque temps. Nous avons considéré que les groupes que nous pouvons différencier dans les énoncés des femmes sont les suivants:

3.1.1. Manifestation

Nous comprenons les réactions concrètes de la femme après que le viol ait surgi. Quand l'espace se rétablit (un premier temps, peut on dire), le violeur sort de la scène; il y a des tas de manifestations qui apparaissent et qui concernent une interaction avec l'espace récupéré. Dans cet item nous séparons quatre éléments:

* Le physique/toucher

Il a une relation directe avec les manifestations relatives au corps, le côté dermique, sans doute. On peut dire que c'est un essai de continuer cette récupération de l'espace qui débute avec la séparation du violeur de la scène et qui prend une dimension différente puisqu'il permet une reconstitution des espaces. Le sentiment d'être *sale*, de «*je ne voulais pas qu'on me touche*»⁶¹ marque, pour moi, cette reconstitution de l'espace. Dans le cas du violeur/mari le processus paraît plus complexe. Cependant, nous croyons que ce n'est pas suffisant, mais qu'il se produit une augmentation notable de la dimension temps. C'est-à-dire que des notions comme l'inévitabilité n'apparaissent pas dans un moment déterminé, mais plutôt qu'elles parcourent un temps déterminé. On peut souligner que quand

⁶¹ «*no queria que me toquen*».

l'événement se termine, (dans notre cas la séparation physique et civile avec le violeur/mari se produit), le fait de se sentir «*très sale, très sale par dehors et très sale par dedans*»⁶² se manifeste aussi.

* Les pleurs

La deuxième manifestation importante est celle qui ressort de l'émotion et dans ce groupe-ci, le recours aux pleurs prendra un espace important. Il a une fonction de pouvoir extérioriser le *non-traduisible*.

Depuis toujours les *pleurs* servent à l'extériorisation des sentiments. Ils ont lieu face aux situations pleines d'émotion ou face aux situations difficiles à dire, à expliquer. C'est une façon de dire l'indicible. Les pleurs n'ont pas besoin, dans un premier temps, d'explications raisonnables. C'est le moment de pouvoir s'exprimer comme résultat d'une rencontre entre les sentiments, les pensées, les croyances dans une logique inexplicable pour les autres: les pleurs créent un espace où on parle en faisant en sorte que l'autre doive *entendre* ces messages, même s'ils ne lui donnent qu'une explication floue ou pas exacte.

* Le parler

Pour pouvoir parler, la femme réalise deux mécanismes. Le premier, nous l'appellerons: le problème de l'autre «*je le racontais comme si c'était quelque chose qui était arrivé à une autre personne, ou une autre femme, ou une amie*»⁶³ est le modèle qui permet d'épargner les réactions et de recevoir les réponses possibles, sous cet angle c'est un modèle de *testing* des réactions de l'autre.

Le deuxième est le modèle confessionnel: dans notre cas, c'est la confession avec un curé, mais nous voudrions élargir le concept: ce modèle est basé sur le fait de parler avec quelqu'un qui n'agira pas, qui parlera seulement avec moi et, en même temps, nous garantira une opinion que nous considérons plus du côté spirituel («*il y a un an que j'ai parlé avec deux curés et ils m'ont autorisé à ce que je commence les papiers parce qu'il avait frappé une de mes filles*»⁶⁴).

⁶² «*muy sucia, muy sucia por fuera y muy sucia por dentro*».

⁶³ «*lo contaba como que lo habia pasado a otra persona o a otra mujer o a una amiga*».

⁶⁴ «*hace un año que hable con dos sacerdotes y ellos me autorizaron a que inicie todos los papeles porque él le pegó a una de mis hijas*».

Face à ces deux façons d'être accueillie pour parler, la femme sait l'issue dont elle a besoin. Cette issue est représentée par *«parler comme ça, comme nous sommes en train de parler avec toi, c'est le prendre comme quelque chose qui est arrivé et qui arrive et pas comme quelque chose qui ne s'est pas passé, ou qu'on doit laisser de côté en disant «pauvre petite»⁶⁵*. C'est très frappant le fait de concevoir qu'un modèle d'intervention ou d'accueil permet à l'autre de laisser sa parole, en se reconnaissant. Le modèle que nous soulignons maintenant sera confronté plus tard avec les réponses des intervenants.

* Silence

La voie du silence semble un pas constitutif/concluant dans la démarche de la femme, c'est-à-dire que, socialement, elle est poussée vers ce silence par plusieurs attitudes. La femme est contrainte de croire que le silence est une issue valide pour ne pas déranger les autres, lisez, une expression de la sublimation comme incapacité de pouvoir sortir de son vécu (*«que ce qui est arrivé à moi, ne dérange pas les autres et pas moi non plus; et quand il me dérangeait, j'essayais de l'avaler»⁶⁶*).

* Connaissance

Nous devons partir de l'idée que la femme a quelques connaissances (*«Je savais, j'avais vu dans un film qu'on ne devait pas se baigner pour les preuves»⁶⁷*). Pas exact? Peut-être, mais elle part de cette connaissance, donc elle a besoin d'être accompagnée pour faire la démarche, il est évident qu'elle a besoin d'un guide (*«Je ne sais pas les pas à suivre, ce qui est le plus convenant» «je n'avais pas cette personne qui me guide»⁶⁸*) non de quelqu'un qui lui impose les choses à faire.

Nous distinguons le savoir comme brochure d'information et un processus de connaissance sociale; c'est-à-dire, même si l'information est là, on doit collaborer pour la découvrir. Dans les deux récits, les femmes plaident pour un manque de guide. Mais en même temps, elles plaident pour pouvoir décider des faits. L'information est un chemin tracé qu'on offre ou impose, peu importe, comme le chemin à faire. Les deux femmes ont exprimé leurs besoins de connaissance en termes

⁶⁵ *«hablar así como estamos hablando con vos, es, tomarlo como algo que pasa, que esta pasando y no como algo de que paso y no lo digamos no lo pongamos y pobrecita».*

⁶⁶ *«que lo que me paso no estorbe ni a los demas ni a mi y cuando me estorbaba a mi trataba de tragarmelas».*

⁶⁷ *«Yo sabía, había visto en una película, que no había que bañarse por las pruebas».*

⁶⁸ *«No se los pasos a seguir, no se lo que me conviene» «yo no tenia esa persona que me guie».*

d'une connaissance de ce qu'on doit faire comme construction à partir du vécu. Elles donnent une importance primordiale au fait de construire le savoir avec l'autre. Il n'est pas question de recevoir des renseignements dont elles n'ont pas besoin. Elles ont besoin d'être guidées en même temps qu'elles reprennent leur pouvoir de décider.

Nous aimerions attirer l'attention sur le fait que face à l'inconnu, la femme demande à savoir qui c'est. L'absence de visage produit l'angoisse de l'inconnu (*«même si l'auteur n'est pas en prison, c'est mieux pour moi de savoir qui il est, mais j'ai ce doute»*⁶⁹). Dans le cas de l'autre femme, chez qui l'agresseur est le mari, l'angoisse passe par la réaction (*«Je pensais, si maintenant il me frappe, si je le dénonçais, il me tue, me tue, me tue. C'était: il me tue ou il me tue»*⁷⁰).

* Ambiguïté des sensations

L'ambiguïté est un sentiment très important et omniprésent dans les récits. L'ambiguïté est définie comme ce *«qui présente deux ou plusieurs sens possibles, dont l'interprétation est incertaine»*⁷¹. Dans ce sens il marque toutes les paroles. Les femmes sont submergées entre le doute permanent, entre leur sentiment, leur besoin, ce qui est offert par les autres, le dualisme entre le monde et leur vécu est mis en évidence de manière permanente. L'ambiguïté est vécue avec un sentiment de paralysie. Les sentiments de *honte, faute, péché* sont présents en permanence. Les questions à ce sujet et des prises de positions reviennent de façon cyclique. *«Je ne dois pas sentir la honte, la culpabilité non plus mais, quelque fois je la sens»*; *«J'essaie de ne pas provoquer, je crois que jamais je ne le fais, c'est-à-dire jamais mon intention n'a été de provoquer quelqu'un»*⁷². L'ambiguïté se place aussi sur deux terrains que je considère très importants:

Les hommes: la relation avec eux comme l'autre partie de l'humanité est atteinte (*«Je ne suis pas féministe, et je ne suis pas contre les hommes, seulement que les hommes, même s'ils sont des gynécologues ne savent pas ce qu'on ressent»* *«les hommes sont*

⁶⁹ *«ponele que no este preso, pero que por lo menos supiese quien es esa persona, pero yo tengo esa duda».*

⁷⁰ *«Yo pensaba, si ahora me pega a si cuando, si yo lo denuncio, me mata, me mata, era me mata o me mata».*

⁷¹ ROBERT, P. (1970). *Dictionnaire Le petit Robert*. Paris: Société de Nouveau Littre, p. 50.

⁷² *«no tengo que sentir vergüenza, tampoco culpa, pero por ahí lo siento»*; *«Trato de no provocar, creo que nunca lo hice, o sea nunca fue mi intención provocar a nadie».*

machistes, je crois que cette société est machiste»⁷³). Ainsi, il existe avec l'homme dans le couple une relation ambiguë des sentiments: «je ne permettrai plus jamais d'être sous le pied d'un homme, plus jamais» ou «je ne sais pas s'il existe des hommes qui ne soient pas machistes», «je ne sais pas si je pourrai faire confiance à nouveau à un homme»; «aujourd'hui, j'ai des relations avec mon mari, mais je n'ai pas d'orgasme et cela, il ne le sait pas»⁷⁴.

La dichotomie corps/esprit: il est très frappant de constater un sentiment très fort associé aux commentaires des autres: «c'est vrai que j'ai quelques petites douleurs et certaines choses à soigner et que je dois les corriger, que j'ai à les traiter, oui, mais je ne suis pas folle à lier» «Parce que je ne suis pas, je ne suis pas une personne invalide, c'est-à-dire je ne suis pas invalide, je suis en bonne santé; mentalement, quelquefois, il peut arriver des choses qui m'empêchent de faire certains choses»⁷⁵.

Cette ambiguïté contribue fortement (cause ou conséquence) à revenir aux actes: «je me fais un peu des reproche, mais je ne me culpabilise» ou «Quand je me levais ces jours-là j'étais mal, mal, je ne peux pas tout culpabiliser à cause de cela»⁷⁶. Ce fait de revenir à l'événement produit une évaluation à posteriori. Dans cette évaluation on perd de vue la situation dans son intégralité: «Je voulais essayer d'éviter cela, mais maintenant si j'avais fait cela, les voisins m'auraient entendue ou si je l'avais mordu ou si je l'avais frappé, il y a plusieurs choses que je n'ai pas faites et je pense que quand tu es en danger, tu dois te défendre»⁷⁷. C'est le récit du viol par un inconnu. Nous sommes face à une évaluation sur la réaction surtout. Dans le cas de la femme violée par le mari, le sentiment est de changement potentiel travesti en un sentiment de pression sociale camouflé par une spiritualité: «on ne demande pas d'aide, on se rattache à ce qu'on a, et moi, ce que j'avais,

⁷³ «No soy feminista no estoy en contra de los hombres, solamente que los hombres a pesar de ser ginecólogo no saben lo que se siente» «los hombres son machistas, creo que la sociedad esta es machista».

⁷⁴ «no voy a permitir que nunca mas un hombre me ponga el pie encima, nunca mas» ou «no se si existen hombres que no sean machista», «no se si voy a poder volver a confiar en un hombre»; «hoy por hoy yo tengo relaciones con mi marido pero yo no tuve un orgasmo y eso el no lo sabe».

⁷⁵ «es verdad, si que tengo algunos dolorcitos y tengo algunas cositas que sanar y las que tengo que enmendar, que las tengo que curar, si, pero no por eso estoy loca de atar» «Porque no estoy, no soy una persona inválida o sea no estoy invalida estoy sana; mentalmente por ahí me pueden estar pasando cosas que me impidan a ciertas cosas».

⁷⁶ «Me hecho un poco de reproche, no de echarme la culpa» ou «Cuando me levantaba en esos dias estaba mal, mal, mal, no puedo echarle la culpa únicamente a esto».

⁷⁷ «Yo quería tratar de evitar eso, mais ahora pienso que no, si yo lo hubiera hecho me hubiesen escuchado o si lo hubiese mordido o si le hubiese pegado o son muchas cosas que yo no lo hice y que pienso que cuando estas en peligro te tenés que defender».

c'était Dieu et personne d'autre, et aussi la Vierge»⁷⁸. Dans notre cas, cette situation permet de s'accorder l'autorisation de sortir de la situation à partir de la parole du curé. Nous reviendrons plus tard sur cette question.

* Nécessité

Même en partant du fait que personne n'est préparé à vivre des événements pareils et surtout, qu'il existe un mélange entre les sentiments qui sont dégagés par un vécu insoutenable difficile à dépasser et les tâtonnements des besoins; c'est-à-dire qu'on ne sait pas bien de quoi on a besoin, mais ce qui est offert ne remplit pas les besoins, des sentiments comme *«J'avais besoin, je ne te dis pas qu'on me mimen, qu'est-ce que j'en sais, mais je n'avais pas non plus besoin qu'on me mimen»*⁷⁹. La contradiction dans ce cas est le produit, pour moi, d'une rigidité des paroles par ces tâtonnements. Mais dans le cas du mimo⁸⁰ (geste de tendresse non érotique – caresses, baisers, etc.), c'est avec l'expression de ce sentiment que l'on peut envisager ce résumé que nous avons fait dans d'autres paragraphes: il est question d'autre chose que le corporel qui joue contre le sentiment. Le viol, pris dans la peau par l'effraction de l'autre produit l'effet par la parole non-reconnue. Le corps est secondaire tout en restant important.

Il y a un non-dit, produit d'un manque d'espace pour parler, l'espace que la pratique, comme entité, doit produire. *«Si mon médecin m'avait posé des question, je crois que je lui aurais raconté, je crois que s'il m'avait mise sur la piste, j'aurais fait ce que je fais maintenant, il y a longtemps et cela ne serait pas arrivé tellement de fois»*⁸¹.

3.2. Réactions de l'entourage

L'entourage proche (mari, parents, amis) a une double importance. Ils sont les premières ressources de réactions et en même temps, ils doivent passer par un processus d'assimilation du vécu. D'abord, le silence naît comme mécanisme pour dépasser l'événement

⁷⁸ «uno no pide ayuda, uno se aferra a lo que tiene y yo lo que tenia era a Dios y nadie mas y a la Virgen».

⁷⁹ «Yo necesitaba, no te digo que me mimen, que me, que se yo, tampoco necesitaba que me mimen».

⁸⁰ Terme espagnol.

⁸¹ «Si mi médico me hubiese preguntado, yo creo que le hubiese contado, creo que si el me hubiese encaminado hubiese hecho lo que he hecho ahora, hace mucho tiempo y eso no hubiese pasado tantas veces».

(«*mon mari disait que c'était déjà passé*»⁸²), et ensuite la faute envers la femme, la faire sentir coupable. Soulignons que la femme est extrêmement réceptive aux stimuli et à cause de cela, elle perçoit les attitudes des autres par rapport à son vécu avec une plus grande susceptibilité.

Dans les deux récits, les femmes mentionnent le fait de ne pas vouloir raconter le viol à leur père afin de lui épargner la peine que le récit produirait. Ainsi, nous signalons l'absence de référence à la réaction postérieure des enfants, témoins des faits de violence dans les deux cas. Ce sont deux types de relations qu'on devrait étudier à l'avenir.

3.3. *Les pratiques*

Nous avons considéré qu'il y a un temps spécifique pour cette rencontre, dans le sens d'espace temporel. Mais c'est aussi la rencontre avec l'autre qui est censé aider, accompagner. La pratique, nous la comprenons comme la relation entre la femme et les intervenants. Les intervenants ne sont pas nécessairement ceux qui savent mais ceux qui sont en situation d'avoir le savoir faire. C'est sur cette notion de pratique qui nous avons dégagé des différents réactions/effets qui produisent cette rencontre sur la femme.

* Silence

Le silence est une des deux options que la femme a pour avancer sur son vécu. L'autre est parler, dans un processus d'interaction communicative verbale. Le silence est le produit d'une offre que les pratiques mettent en place, avec différentes réactions:

* Transmettre des sensations négatives

Dans les premiers chapitres, nous avons parlé du fait qu'il y a dans la rencontre avec l'autre une interaction dans laquelle se produisent des réactions de façon permanente. Ces réactions mobilisent chez l'autre, à son tour, de nouvelles réactions. Dans les récits des femmes, on peut constater qu'elles sont très perceptives des réactions négatives des praticiens. Ils font souvent référence à la manière dont les

⁸² «*mi marido decia que ya estaba, que ya estaba*».

interventions des praticiens amènent les femmes à se sentir en *faute* de manière permanente. Cette procédure met en évidence une logique dominante de non-acceptation et de non-inclusion du vécu de la femme.

* Culpabiliser

Donner la faute. Mettre en évidence directement ou indirectement une faute possible de sa part: *«le prêtre m'a dit: ta morale a toujours été sans tache, ta conduite sans tache, tu ne mérites pas cela» «elle donnait plus d'importance, pas au fait en soi de ce qui m'est arrivé, mais au fait de savoir pourquoi je ne l'ai pas frappé, pourquoi je n'ai pas fait cela et qu'est-ce que je sais, moi?»*⁸³. Le viol est un acte qui est établi par une relation non-consentie, mais il est toujours encadré par un acte concret que la femme peut avoir. La limite entre ce qu'elle a permis et ce qu'on lui a fait est un sujet délicat entouré de mythes et de pressions sociales. Les questions sur la culpabilité est une issue possible pour rendre compréhensible la situation: si je suis coupable, c'est que je suis arrivée à une explication. Donc, le doute propre aux situations, c'est comme une fissure dans laquelle le sentiment de culpabilisation peut être plus incisif, c'est-à-dire ce que l'autre, en position de savoir ou de pouvoir dire fera basculer les réponses qu'elle-même peut se poser sur son propre sentiment de ne pas avoir fait ce qu'elle aurait dû faire? *«peut-être que je n'aurais pas voulu parler à ce moment-là non plus des sentiments qu'ils me faisaient ressentir, la police, mon mari, comme ma culpabilité, ma honte»*⁸⁴.

* Le silence proprement dit

Nous avons dit que le silence est une des deux options de la femme. Le silence n'est pas l'absence de messages et de communication. Le silence dont nous avons parlé est le silence de la parole. Ne pas dire. Ne pas pouvoir dire. Ne pas être autorisé à dire parce que ça fait mal à entendre. La négation du dialogue. Le fait de *«je n'ai pas parlé avec mon gynécologue maintenant parce qu'aucune opportunité ne s'est présentée ou si elle s'est présentée, je ne l'ai pas vue ou je ne l'ai pas voulu la voir»*⁸⁵, c'est-à-dire pousser au silence comme alternative par le manque d'espace pour en parler ou le ce serait

⁸³ *«me dijo, su moral siempre ha sido intachable, su conducta intachable, no se merece» «le daba mas importancia, no al hecho en si de lo que me paso a mi, sino al que porque no le he pegado, porque no he hecho esto y que se yo».*

⁸⁴ *«quizas tampoco hubiese querido hablar en esos momentos por los sentimientos que me hacian sentir los demas tanto la policia, como mi marido, mi culpa de verguenza».*

⁸⁵ *«no hable con mi ginecologo ahora porque no se me ha presentado una oportunidad o si se me ha presentado no la he visto, o no la he querido ver».*

mieux ne pas parler de cela ou ce sera mieux d'en parler avec un psychologue, lisez ailleurs.

* Besoins

Une pratique est le produit d'une rencontre entre quelqu'un qui offre une aide et une demande d'aide. Le besoin de cette dernière est mis en évidence à partir des espaces faits pour cette question. L'hôpital, la clinique privée, les cabinets de consultations sont bien construits dans le sens d'avoir un lieu où on va pour chercher des choses qu'on n'a pas ailleurs. Dans ce sens, le besoin est canalisé à travers une interrelation où on demande et où on offre certaines choses. On fonctionne par demande dans les pratiques, si ce n'est que les situations qui apparaissent, ne répondent quelquefois pas aux besoins spécifiques.

Les femmes ont certains besoins. Elles sont capables d'en mettre quelques-uns en *mots* et de demander: «*Je suis allée chez le gynécologue, parce que j'avais peur d'être enceinte à partir du viol*»⁸⁶. Mais tous les besoins ne sont pas suffisamment clairs ou on ne peut pas facilement les nommer. Dans ces cas, l'autre donne des réponses aux questions non posées. C'est une forme de réduire ses besoins aux autres manières de les nommer, autrement dit les intervenants offrent des réponses et les femmes doivent quelquefois se contenter de celles-ci parce qu'elles n'ont pas la place pour y mettre leurs vrais besoins.

Le fait de reconnaître que «*ce n'est pas d'une réponse dont j'avais besoin à ce moment-là. J'avais besoin d'autre chose dans ce moment-là*»⁸⁷ ne veut pas dire qu'elles savent ce dont elles ont besoin, mais de savoir que certaines choses ne répondent pas à leurs besoins. Nous croyons qu'il est fort difficile, dans l'abondance des stimuli et des nombreuses situations qui sont produites par le viol, d'avoir des certitudes assez claires: le tâtonnement est inévitable mais on ne doit pas confondre ce tâtonnement avec une impossibilité d'évaluer la relation entre besoins personnels et offre de l'autre. L'arbitraire de l'événement, l'éventail des faits qui entrent en jeu avec celui-ci, tout cela fait en sorte que les nécessités soient les plus diverses. Acceptons que la limite entre chacune de ces nécessités soit mince, qu'on ne peut pas les démarquer avec facilité et surtout que toutes les priorités sur ces besoins vont être modifiées progressivement. Nous croyons qu'il est évident que ce dont cette femme a besoin est une collaboration quant à

⁸⁶ «yo fui al ginecologo, porque tenia miedo de haber quedado embarazado a partir de la violacion».

⁸⁷ «es una respuesta que yo en esos momentos necesitaba. Yo necesitaba otra cosa, en esos momentos».

l'espace pour pouvoir construire ce guide de besoins et de réponses potentielles.

Nous insisterons sur le fait qu'une clinique est un produit particulier d'une rencontre dans un espace déterminé, le lieu où chacun se permet de sentir, où il est autorisé à souffrir. Nous avons perdu le sens original du mot *clinique* c'est-à-dire, être au pied du lit du patient. De toute façon, on verra cela plus tard dans les suggestions de la femme et dans ce que nous avons pu extraire du récit.

* Sentiments

L'expérience a été forte. La personne est touchée sur la peau mais aussi dans son intégralité. Toute nudité postérieure *réelle ou symbolique* produit une émanation de sentiments. Voilà que l'expression utilisée est *à fleur de peau*. C'est la peau qui est l'interface avec l'émotion du vécu. Il n'est pas étrange qu'un sujet si sensible, qui fut un acte qui a secoué la personne, et qui face à n'importe quel type de pratique, ait une hypersensibilisation qui conduise directement à la réaction via le sentiment.

* Actions

Les pratiques impliquent surtout un processus d'intervention. Ce sont des actions concrètes que font les intervenants. Ces pratiques sont reçues, considérées et évaluées par la femme. A partir de celles-ci, elles font deux choses:

1. Elles critiquent les pratiques. Cette instance, nous l'appelons *actions*, parce que c'est le manque d'actions qui secoue la femme.
2. Elles font les suggestions que nous verrons plus tard. Elles sont la conséquence des critiques, mais par contre elles visent les *prochaines femmes* qui peuvent vivre cet événement.

En fait, c'est l'absence d'actions qui apparaît dans les récits, surtout au niveau médical. Bien sûr, il y a eu les examens gynécologiques. Les femmes y font référence. Cependant, cet espace n'a pas permis aux femmes de retrouver le *niveau de la parole*. Ce niveau est le niveau fondamental pour pouvoir dépasser le trauma. Rappelons-nous que nous avons laissé la femme parler librement. Nous

avons utilisé seulement des consignes générales. Voilà l'action qu'elles cherchent: l'espace de parole chez ceux qui étaient censés l'écouter.

3.4. Suggestions

3.4.1. Sentiments: sentiments à être tenus en compte. Les femmes mettent en évidence le fait que l'accueil des femmes dans ce type de situation doit considérer que la femme a mis en *état d'évaluation* tous les sentiments vis-à-vis des autres. Elle doit reconstruire un tissu relationnel, pas seulement comme la reconstruction du lien avec un couple actuel ou futur, mais aussi avec le milieu, l'entourage, toute la société.

Leur vécu donne à leur sensibilité une nouvelle capacité de décodage des messages dans les réactions des autres.

3.4.2. Suggestions pratiques: pour les femmes, il semblait impossible de faire des suggestions. D'un côté parce qu'elles ne reconnaissent pas leur situation parmi d'autres situations similaires mais surtout par le fait qu'elles ne trouvent pas de réponses chez les personnes sensées savoir. C'est pour cela qu'elles produisent deux réponses:

- *«Je crois que je ne suis pas en état de donner un conseil, de donner, c'est-à-dire, leur dire: tu dois faire cela ou cela et cela...»⁸⁸.*
- *«qu'aux autres femmes, ce qui m'est arrivé ne leur arrive pas, aidez-les»⁸⁹.*

Ces deux réponses ne représentent pas l'incapacité pour suggérer des actions, mais une incapacité de traduire des besoins en faits concrets. Nous constatons cela avec le fait que, malgré cette *incapacité de conseiller* elles sont capables de reconnaître les besoins nécessaires à tenir en compte.

3.4.2.1. La double nécessité de guide/espace

Elle est comme les deux faces d'une même monnaie. D'un côté, le besoin d'un guide *«c'est comme si je n'étais pas guidée, conseillée, je*

⁸⁸ *«Creo que no estoy en condiciones de dar un consejo, de dar o sea decirle tenes que hacer esto, esto y esto...».*

⁸⁹ *«que no les pase a otra lo que me ha pasado a mí, ayúdelas».*

ne le suis pas»⁹⁰ qui produirait une *économie de situations*⁹¹, c'est-à-dire que nous sommes au niveau de la prévention, c'est le praticien qui doit accompagner la construction d'un espace, mais pour ce faire, il doit être capable de le reconnaître comme un besoin réel. De l'autre, le besoin d'un espace pour choisir, c'est-à-dire le guide doit être construit avec la personne et pas imposé. On ne doit pas non plus laisser la femme sans le stimulus pour pouvoir construire sa propre grille.

3.4.2.2. Savoir que la personne a besoin de se sentir crue

Rappelons-nous: on est au niveau de l'intervention avec la femme qui souffre, de la confrontation d'une personne avec une situation de crise, pas au niveau des preuves. Cet interlocuteur doit offrir un espace dans lequel le message doit être clair: *je crois ce que tu es en train de me dire*. Dans ce premier récit, ce n'est pas le moment de questionner les narrations, ni de spéculer, ni de donner des opinions contraires. C'est le moment d'accepter la version qui est le fruit d'un vécu tourmenté. (*«le gynécologue me disait que ces hommes, on devrait les tuer que...ce n'est pas une réponse dont j'avais besoin à ce moment-là. J'avais besoin d'autre chose à ce moment-là»*⁹²).

3.4.2.3. Le parler

Le silence est une partie du processus, mais il n'est pas une décision. Il fait partie de la recherche d'espaces et il est aussi, la conséquence de la négation d'espaces. La femme a besoin de récupérer la *parole*. Ce besoin de parler apparaît en permanence. Par exemple dans le cas d'une double négation: *«Je crois que je **NE** suis pas en état de donner un conseil. [...] je ne peux pas **NON PLUS** dire fais ce que j'ai fait, garde-le, cache-le parce que malgré le fait que cela a été utile pour un certain temps, je ne crois pas que c'est bon»*⁹³. Aussi, ce besoin

⁹⁰ «*como que no estoy guiada, asesorada, no estoy*».

⁹¹ Nous allons comprendre comme *économie de situations* l'augmentation des situations motivées par les circonstances ignorées. C'est-à-dire que normalement il y a un tâtonnement de réactions et actions qui vont être réduites avec un bon guide. Nous signalons une différence entre l'*économie des situations* et une *privation des situations*. Pour différencier il est important d'éclaircir que plusieurs des situations difficiles vécues sont en relation avec les besoins de la personne et que après les avoir passées ils prennent du sens malgré leur inutilité concrète. C'est-à-dire un guide évite les obstacles, mais il ne peut pas épargner les crises comme processus de dépassement des problèmes.

⁹² «*el ginecologo me dijo que a estos hombres hay que matarlos que...es una respuesta que yo en esos momentos no necesitaba. Yo necesitaba otra cosa, en esos momentos*».

⁹³ «*Creo que **NO** estoy en dondiciones de dar un consejo [...]. **TAMPOCO** puedo decir que hacé lo que hice yo, guardartelo, escondelo porque a pesar de que a mi me srivio por un tiempo, creo que no esta bien*».

apparaît dans les suggestions: *«lui offrir un coup de main pour qu'elle puisse parler parce qu'on ne peut pas parler»*⁹⁴.

Le *parler* prend force dans deux commentaires qui s'orientent sur ce que nous avons fait dans nos réunions: parler. Le premier, marqué par l'affirmation *«c'est comme parler comme nous sommes en train de le faire; c'est le prendre comme quelque chose qui est en train de se passer et non comme quelque chose qui est passé et qu'on ne doit pas redire, ne le mettons plus... et pauvre petite»*⁹⁵; la deuxième affirmation est donnée par la demande que me fait une des femmes. Nous remarquons qu'on avait parlé seulement dans le cadre de la recherche, malgré cela elle dit: *«aidez-les, aidez-les, toutes celles qui ne peuvent pas, qui ne peuvent pas s'en sortir parce qu'on ne peut pas le faire, on ne demande pas de l'aide et chacune s'accroche à ce qu'elle a»*⁹⁶.

3.4.2.4. Eviter les supposés

C'est un thème essentiel dans la communication auquel on doit faire attention. Le fait d'assurer les concepts et de ne pas utiliser des communications parallèles ou supposées est décisif, selon ce qu'on peut dégager des récits. C'est-à-dire un langage pour la femme et un autre auquel on croit que la femme ne participe pas. *«je pense qu'ils croient qu'une femme a des relations sexuelles avec son mari et que ses relations sont normales et cela parce que c'est évident, lui, il est mon mari»* ou *«quand je l'ai commenté aux gynécologues qui m'ont reçue, j'ai regardé sur la fiche ce qu'ils y inscrivaient et ils ne m'ont rien dit, ils ont mis un signe d'interrogation et quelque chose comme faire attention»*⁹⁷.

3.5. Autres

Il existe une série d'éléments que nous n'avons pas pu placer dans ces divisions. Plusieurs sont des énoncés utilisés comme déclaratifs: *«oui, c'est comme s'ils voyaient comme quelque chose de tabou»*⁹⁸. La notion de l'indicible apparaît clairement dans cette affirmation et devient importante.

⁹⁴ *«tenderle una mano para que pueda hablar porque uno no puede hablar».*

⁹⁵ *«Pero es como que hablar así como estamos hablando con vos, es, tomarlo como algo que pasa, que esta pasando y no como algo que de paso esto y no lo digamos no lo pongamos y pobrecita».*

⁹⁶ *«ayudelas, ayudelas a todas aquellas que no pueden, que no pueden salir porque uno no puede, uno no pide ayuda uno se aferra a lo que tienen».*

⁹⁷ *«yo pienso que ellos creen que uno tiene relaciones sexuales con el marido y que sus relaciones son normales y porque es obvia la relación no es cierto porque es obvio, es mi marido»* o *«cuando yo les comenté a los ginecólogo que me atendieron, es como que yo me fije en la ficha que ellos ponen y no me dicen nada, ponene un signo de pregunta y algo de ojo».*

⁹⁸ *«sí, es como que lo ven como si fuese algo tabu».*

L' autorité de l'autre est la cause du problème sous-jacent. Celui qui décide, par exemple, c'est le juge qui *«l'a reçue dans les 15 minutes dont il disposait»*⁹⁹.

Nous soulignons que les femmes victimes considèrent que ce ne sont pas toutes les personnes qui peuvent être violées. Aussi, elles considèrent que le viol prend une dimension importante dans certains cas. Dans ces cas, ils seront pris en compte par les intervenants. Par exemple: il est indiscutable que le viol des enfants est grave. Mais, au même temps, le viol d'adultes est associé à quelque chose de douteux. Il arrive même, de l'associer au viol de prostituées. Ainsi existe la notion que la situation prédispose à créer une certaine culpabilité de la femme. Ce raisonnement est ce qui nous permet de mettre en évidence un tableau exposé au chapitre sur le viol, dans lequel nous faisons un état de la question sur les femmes qui sont susceptibles d'être *violées* dans la société (*le droit de se présenter comme violées sans le risque que leur parole soit mise en doute*). Nous renvoyons le lecteur à la question cruciale de l'inclusion des enfants dans le délit du viol, c'est-à-dire que le délit ne se distingue pas selon l'âge, mais en fait il le fait. Nous avons mentionné dans le chapitre VII notre opinion à ce sujet: nous soulignons encore la question idéologique, qu'il n'y a pas eu une analyse suffisante au niveau social.

Une lecture du processus de la violence

Nous avançons comme hypothèse que le parcours de la victime est une évolution en étapes. Nous avons dégagé, à partir des récits des femmes, une première tentative de penser ce processus. Le modèle de ce cycle n'est pas fermé; c'est-à-dire qu'on peut revenir aux étapes antérieures. D'autre part, on peut ajouter que le passage d'une étape à une autre n'est pas automatique. En dernier lieu, on doit dire que chaque étape aura des manifestations symptomatiques diverses. Ces manifestations ne servent pas à séparer les étapes, donc les étapes se divisent de façon empirique. Voici les étapes de ce modèle, pensé à partir des femmes:

L'incompréhensible: un état de confusion créé par la situation complètement différente de ce qu'on attendait. Ce processus, qui débute avec la première violence reçue, frappe directement l'idée de ce qui doit se passer¹⁰⁰. *«On se sent détruit, on ne sait pas la raison pour laquelle*

⁹⁹ *«la atendio en los 15 minutos que dispuso»*.

¹⁰⁰ Ce point est théorisé par le modèle de Janoff-Bullman (1992) selon lequel *«l'événement traumatique ébranle ou invalide profondément trois conceptions fondamentales de la victime: (1) sa*

on est venue ici, pourquoi on s'est mariée. Pour cela, je n'aurais pas signé; tout le monde peut le faire, mais pas l'époux»¹⁰¹.

La recherche des explications et l'échec de ces explications: ce premier processus débute avec un modèle provisionnel d'explications. On repose la force de l'explication sur des faits que nous avons appelés *anecdotiques*¹⁰². L'explication tombe à l'eau parce qu'on suit la logique de ce qu'on peut dire. L'indicible reste coincé. *«Pendant la Lune de miel, il m'a frappée pour la première fois. ça n'a pas été vraiment une raclée, ça a été deux ou trois gifles. Il était dérangé parce que je me réveillais très tôt» «A ce moment, moi-même je justifiais et je le justifiais, je me disais, comment je vais le dénoncer, c'est le père de mes enfants, moi oui, mais si c'est celui avec qui je me suis mariée, avec qui j'ai signé et devant Dieu j'avais dit oui et, comment je vais le dénoncer, je ne peux pas le dénoncer, moi-même je me justifiais» «je savais qu'il avait des droits par le fait d'être mon mari, de m'avoir prise pour sa femme, et il a été le premier homme avec lequel j'ai été»; «on ne peut pas, on ne peut pas demander de l'aide, on s'accroche à ce qu'on a et ce que j'avais était Dieu et personne de plus, et la Vierge»¹⁰³*

L'essai des stratagèmes pour réduire ou éliminer les agressions: ce point est important parce qu'il est possible d'appuyer le dépassement sur l'utilisation des stratagèmes. La personne essaye de reconnaître dans des stimuli externes qu'elle produit, les causes des réactions. Là, un large inventaire de conduites, gestes, attitudes à éviter de faire commence. Des *déclencheurs* de la violence. *«quelque fois la*

conception d'un monde bienveillant, (2) sa croyance en un monde juste et logique et (3) sa croyance en sa valeur personnelle. La résultant de ces trois conceptions influence une croyance fondamentale plus générale, c'est-à-dire la conception de la victime en son invulnérabilité personnelle».

BRILLON, P MARCHAND, A. & STEPHENSON, R. (1996). Conceptualisations étiologiques du troubles de stress post-traumatique: description et analyse critique. *RFCCC*. Vol., n° 1, pp. 1-13.

¹⁰¹ *«Uno se siente destruido, uno siente que para que ha venido aquí, para que se ha casado si era para esto no hubiera puesto a firma culaquier lo puede hacer, no el esposo de uno».*

¹⁰² Ce sujet nous l'avons défini dans le Chapitre II, sur la communication. Pour nous *anecdotique* est défini comme un ensemble d'instantanés passés où se produit un type d'interaction déterminé. Cet instantané est incapable de se reproduire dans les mêmes conditions. Pour cela, toute discussion sur ce type de groupe en terme d'*anecdotique*, implique des discussions sur des niveaux de non-résolution. Ex.: Tu m'as mal répondu hier. On aborde la discussion sur le ton exact de l'exclamation.

¹⁰³ *«en la luna de miel me pegó la primera paliza. No fue una paliza realmente, fueron dos o tres cachetadas se molestaba porque yo me despertaba muy temprano» «En ese momento yo misma me justificaba y lo justificaba decía como le voy a denunciar al padre de mis hijos yo si, pero si es con quien yo me he casado a quien yo he puesto la firma y ante Dios dije si y como lo voy a denunciar no puedo denunciarlo, yo misma me justificaba» como que yo sabia que el tenia derechos, por el solo hecho de ser mi marido, de haberme hecho su mujer; de haber estado por primera vez con un hombre ya tenia derechos». «uno no puede, una no pide ayuda, uno se aferra a lo que tiene y yo lo que tenia era a Dios y nadie mas y a la Virgen».*

peur qu'on a est si grande qu'on cache, on se dit à soi-même, non, il n'est pas comme ça, il ne m'a pas fait ceci ou cela»¹⁰⁴.

La culpabilisation comme modèle explicatif: l'explication par la faute commise. Il y a quelque chose à punir. *«Je me culpabilisais et je pensais et pensais que je méritais cela, parce que j'avais été fiancée auparavant avec un autre garçon qui est médecin, pendant presque cinq ans. Quand je suis allée à mon travail et que j'ai vu mon époux je me suis rendu compte que je n'aimais pas ce garçon, donc, je l'ai laissé, sans me préoccuper de lui. Je me culpabilisais par ce que j'étais en train de payer pour avoir fait du mal à l'autre garçon en le laissant comme je l'avais fait»¹⁰⁵.* Cette étape est complémentaire de la précédente, c'est-à-dire qu'elle revient à l'antérieur, il y a ici, donc, une espèce de boucle.

L'intervention du tiers comme autorité pour casser le cycle: même si c'est une question de décision personnelle à prendre, il existe un besoin d'un tiers qui joue le rôle de l'autorisation face au problème. Même si cette intervention n'est quelquefois pas très positive, elle est utile pour pouvoir commencer à dépasser le vécu. *«Il y a un an, j'ai parlé avec deux prêtres et ils m'ont autorisée à initier tous les papiers parce qu'il a frappé une de mes filles»¹⁰⁶.*

La verbalisation du dépassement de l'expérience vécue. L'autorisation introduit le processus d'aller à l'encontre du chemin fait jusqu'à ce moment. Ce chemin-contraire débute par des prises de décision: *«je ne vais jamais permettre, qu'un homme me mette le pied dessus, plus jamais»* et *«maintenant je le vois et je ne sens rien»¹⁰⁷.* Certains lecteurs peuvent considérer que ces phrases appartiennent à l'étape suivante. A notre avis, elles font encore partie de cette étape-ci, parce c'est à partir de l'énoncé de ces phrases et de les entendre dire, qu'on peut envisager de passer à la dernière étape. Il me semble nécessaire, de ce fait de nommer le viol pour ce qu'il est: *«c'était un*

¹⁰⁴ «a veces es tanto el miedo que se tiene que uno lo encubre dice «no, no ha sido así, no me ha hecho esto», no me ha hecho aquello».

¹⁰⁵ «Yo me culpaba y pensaba que yo me merecia esto, porque yo habia estado de novia antes con otro chico que es médico cinco años, casi cinco años, bueno llegue a mi trabajo y lo lo veia a mi esposo y me di cuenta que no lo habia querido a ese chico, y entonces lo dejé, sin ningun miramiento, yo me echaba la culpa por eso, que yo la estaba pagando por todo lo que el no me decia, que yo no podía hacerle dano al otro chico dejandlo como lo habia dejado».

¹⁰⁶ «hace un año hablé con dos sacerdotes y ellos me autorizaron a que inicie todos los papeles porque el le pego a una de mis hijas».

¹⁰⁷ «no voy a permitir que nunca mas un hombre me ponga el pie encima, nunca mas» «ahora lo veo y no siento nada».

viol, parce que je ne voulais pas, je ne le désirais pas»¹⁰⁸. Cette verbalisation implique nécessairement le besoin de pouvoir être reconnue par ces mots par l'entourage. Se donner la possibilité de la parole exige d'avoir quelqu'un pour l'entendre et l'accepter.

le dépassement: tout processus devrait finir par cette étape, mais on sait bien qu'à plusieurs reprises, le processus n'aboutit pas à ce dépassement mais aboutit par contre aux solutions partielles. Nous verrons plus tard que le silence devient une solution partielle qu'on doit prendre comme une partie de l'inefficacité des moyens de la pratique.

Nous disons que la présence de la crise est cruciale dans ce processus. La *crise* devient donc un outil assez important dans cette évolution. Nous avons associé deux autres figures qui apparaissent alternativement: les *cris*, représentation de l'extériorisation des états d'esprit et les *critères* qui sont, en fait, une quête de points de repères qui est faite par l'intervention directe ou indirecte d'un tiers, spécifique ou non. C'est-à-dire que cette intervention peut être directement liée à la question ou non.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons voulu écouter vraiment la parole des femmes, expliquer comment nous l'avons abordée et recueillie, exposer la technique que nous avons utilisée et l'analyse que nous lui avons accordé à cette parole. Leur parole est considérée comme un *propos que l'on tient* et non comme lien social soutenu pour une autorité quelconque. En ce sens, ces paroles, issues de témoignages, sont, dans la société, contraintes, par les limitations de leur expression publique dans le cadre des discours autorisés.

Si nous donnons la priorité à la parole, nous ne voulons pas seulement démontrer ainsi l'importance de sa manifestation, mais surtout attirer l'attention sur le fait que cette parole est au fondement de l'ordonnance de nos entretiens avec les teneurs de discours dominants, soit en somme avec les intervenants interviewés.

¹⁰⁸ «fue una violación, porque no lo quería, no lo deseaba».

Guide pour les entretiens

Nous avons établi, à partir des récits d'événements, un condensé des conclusions qui saient en relation avec les questions que nous aborderons dans les entretiens avec les intervenants. Voici ces considérations:

1° Pour les femmes, la perception de la sexualité qui se développe en conséquence du vécu d'un viol, marque une relation avec trois éléments principaux:

a – la perception du corps, non pas dans l'actualité de l'acte, mais sur la manière de le ressentir, après l'événement.

b – le traumatisme de l'esprit, soit la dichotomie des sentiments perçus (ou vécus).

c - le choc social, soit la réaction très vive du milieu et la prise de conscience de l'impossibilité de parler librement des faits.

2° Les femmes ne trouvent pas chez les médecins d'écoute suffisante pour pouvoir s'exprimer librement et complètement. La réaction médicale face à cette situation fait qu'elles se sentent, en réalité, interdites de parole. Cette limitation est l'évidente conséquence des préjugés concrets d'attitudes empruntés par les intervenants extérieurs.

3° Face au viol, la femme sent la profondeur de l'incompréhension à laquelle elle est exposée. L'extériorisation par les pleurs est une constante de leur comportement réactionnel. La sensation qui surgit n'est pas uniquement la douleur, ni l'émotion, mais la prise de conscience de l'absence d'un mécanisme adéquat pour se substituer à la parole absente du témoin. Etant donné que l'autre ne répond pas à la parole comme telle, les pleurs seuls tentent de mettre en évidence la nécessité de parler, bien qu'ils renforcent, simultanément, le fossé d'incompatibilité. Le spectateur (l'auditeur) accepte, presque irrémédiablement, que les pleurs servent de vecteur de remplacement à l'absence de dialogue pour la compréhension.

4° Les intervenants spectateurs ne mettent pas en place de procédures qui pourraient générer un espace où les femmes pourraient parler. Ce manque d'espace est la conséquence d'un jeu permanent

d'attitudes des intervenants qui tendent, avec persistance, à inhiber la possibilité d'écoute attentive¹⁰⁹.

5° La nécessité évidente pour la femme de pouvoir parler complètement du sujet est une constante. Le manque d'espace pour le faire est tout aussi constant. Il n'y a pas *d'ailleurs*, de Centre d'accueil spécifique. Il est entendu que le *manque* dont elles parlent, est surtout l'absence d'écoute positive des intervenants. Dans la lecture de leurs réactions de préjugé, c'est plutôt la honte qui trouve écho à se développer.

6° La perception qu'ont les femmes de ce que les autres ressentent pour ce qui touche leur vécu, est essentiellement négative. Les sentiment de culpabilité, de faiblesse et d'incapacité ressortent principalement, même dans leurs contacts avec les professionnels.

7° Non seulement la femme victime ne reçoit aucun protocole clair de ce qu'elle pourrait faire, mais elle est plutôt laissée dans une nébuleuse d'action où elle se sent uniquement paralysée par une zone d'inconnu. Ce manque de protocole ou simplement de guide sommaire, pousse les femmes à un silence encore plus oppressant.

8° La peur régit tout le vécu de la femme victime. Sa réaction ne passe pas par le social, mais par l'intime et le personnel. Ce n'est pas uniquement la notion de honte face à l'extérieur, mais aussi d'un sentiment de faiblesse extrême. La dichotomie corps/sentiment et corps/social est d'une grande importance et est une préoccupation qu'elles n'arrivent pas à maîtriser ni à lui donner sens.

9° Selon la perception qu'en ont les femmes, il n'existe pas, socialement, de stratégie adéquate face à ce type de problématique. Les étapes à réaliser, les manifestations des intervenants, la production discursive sur le sujet, tout laisse une invincible marge de doute, et amplifie la certitude que le silence est la meilleure option.

10° Dans le cas particulier des médecins, les femmes considèrent qu'ils ne favorisent en rien qu'elles puissent parler librement de leur sexualité.

¹⁰⁹ Il serait intéressant d'orienter une future recherche sur ces attitudes. Cependant, on se heurte au problème concret imposé par la négation de l'existence de telles attitudes. Nous le verrons plus avant dans l'analyse des réponses faites par certains intervenants.

Nous reprendrons ces dix points dans les questions posées aux intervenants. Avant de le faire, nous grouperons l'ensemble des énoncés que nous avons classifié selon nos critères, afin de pouvoir isoler des points forts de comparaison s'inspirant des paroles de femmes et non sur les bases conventionnelles des discours de professionnels. Nous pensons qu'il peut y avoir trois axes principaux d'identification de la réalité exprimée par les récits. Ils sont, bien sûr, en relation certaine avec nos préoccupations, et nous appellerons ces groupements, des *catégories*. Avant d'aller plus loin, nous dirons dire quelques mots sur ce concept de *catégories* en tant qu'elles représentent en fait des *structures méthodologiques*.

Par le terme de *catégorie*, nous désignons le «*concept fondamental de l'entendement*»¹¹⁰ et, comme tel, il nous servira à ranger les objets d'une même nature ou auxquels on attribue les mêmes «*qualités*»¹¹¹. En ce sens, nous pouvons établir des catégories dénoncés qui permettent de concentrer les données extraites des entretiens que nous réalisons, c'est-à-dire que la création de *catégories* devient appropriée pour pouvoir faire l'analyse de ces ensembles.

La création de *catégories* est une manière d'ordonner. Avec celles-ci, on pourra configurer une grille de lecture des différents éléments qui ressortent des entretiens. Cette description nous permettra de les mettre en tableau de lecture, de comparer les résultats et d'en faire l'analyse. La définition des catégories de questions est primordiale dans la mesure où elles visent à produire une définition qui donne la preuve que ces catégories sont bien reprises dans les discours cités.

Les catégories comme, telles doivent faire état de l'ensemble des considérations que nous considérons comme des constituants importants. Ce seront les points centraux par rapport auxquels nous situerons l'analyse des discours.

Nous les avons divisées en trois groupes qui sont en relation avec les différents angles de récits d'événement énoncés par les femmes qui nous ont parlé (de leur perception de la *sexualité*, de l'emprise du *protocole* sur leur vécu et de leur expérience de *victime*):

Sexualité: quelles sont les manifestations particulières à la conception de la sexualité pour chaque personne?

¹¹⁰ ROBERT, P. (1970). *Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris: S.N.L., p. 239.

¹¹¹ Ibidem, p. 239.

Protocole: Nous utilisons le mot *protocole* pour nous reporter à toute intervention possible d'autrui sur le vécu (réalisée, proposée ou omise). Quels sont les niveaux d'action proposés?

Victime: quelles sont les attentes et les options qu'elles anticipent et qui sont exprimées dans leur récit?

Nous reprendrons ces catégories pour l'analyse des discours des intervenants extérieurs mais aussi pour une analyse comparative entre les sentiments des victimes et ceux des intervenants. Avant d'*entendre* les discours de professionnels, pour les comparer plus tard avec les paroles de femmes, nous avons considéré comme approprié de *lire également les journaux* où cette réalité est incluse. Ceci nous aidera à délimiter davantage notre terrain de recherche, mais aussi à pointer très rapidement le contraste avec la réalité dans laquelle ces récits sont immergés.

Chapitre VII

Définition du viol dans la presse¹

*«Además, cuando se hizo la ley no se pidió
le consentimiento a ninguna mujer, por lo
que tal ley no debe ser válida»*

Narración 7° de la Jornada 6° del Decamerón
- Bocaccio²

«El nombre est arquetipo de la cosa».
El Golem - Borges³.

Introduction

Selon Alonso, cité par l'Association Pour les droits de l'homme, la *«ponctuation a une incidence sur la représentation de la violence ainsi que la combinaison et l'organisation des éléments du texte - ou «syntaxe»*⁴. Cela implique que dans tout récit (historique, social, de fiction, etc.) on construit une réalité. Les idées, les personnes et les attitudes sont promues, idéologisées ou censurées dans ce processus de construction. Ce processus sert pour obtenir une légitimation des concepts qui permettent en eux-mêmes, ou comme une étape intermédiaire, d'établir des normes que la société utilisera⁵. Cette utilisation implique un système de codification des normes et, surtout un ordre personnel pour les lire et pouvoir les appliquer. En définitive, il ne s'agit pas d'autre chose que d'une définition implicite de ce qu'on utilisera. Cette définition ne peut être ni objective ni aseptique parce

¹ Ce chapitre a été accepté pour être publié dans les *Archivos hispanoamericanos de sexología* sous le titre de *Violencia de género y prensa análisis sobre la violación*. Dans ce sens nous maintenons le schéma de la présentation fait dans l'article publié. Nous avons exclu la partie de la loi qui est décrite dans le chapitre V.

² BOCACCIO, G. (1977). *El Decamerón*. México: Bruguera.

³ BORGES, J. L. (2001). *Antología Personal*. Buenos Aires: Biblioteca Clarin.

⁴ ASOCIACIÓN PRO DERECHOS HUMANOS (1999). *La violencia familiar. Actitudes et representaciones sociales*. España: Fundamentos.

⁵ Nous comprenons à la légitimation *«comme processus, c'est-à-dire qui constitue une objectivation du signifié de «deuxième ordre»*. BERGER, P. & LUCKMAN, T. (1998) *La construcción social de la realidad*. Buenos Aires: Amorrortu editores, p. 120.

qu'elle est le résultat de l'interaction entre divers systèmes de représentations qui sont mis en jeu.

Rappelons que nous comprenons systèmes de représentations comme l'ensemble de *«ce qui forme le contenu concret d'un acte de pensée»*⁶; cela est déterminé par un *«univers culturel et linguistique dans lequel s'insèrent les projets individuels et collectifs»*⁷ et, surtout, les représentations seront *«médiatisées par le langage»*⁸. C'est-à-dire qu'avec la parole on permet l'extériorisation, potentiellement, des systèmes de représentations des différentes composantes d'une société déterminée.

Dans le cas de la violence l'extériorisation de cette définition est fondamentale, parce que cela servira pour ordonner la prévention. Rappelons que, selon Burin et Meler⁹, il y a deux exigences pour qu'une prévention puisse fonctionner. Ce sont:

- a)- que la conduite violente soit perçue comme telle;
- b)- que cette conduite mérite une sanction du groupe comme réponse, un châtiment social ou une condamnation quelconque vers ceux qui l'exercent.

L'origine des définitions possibles

Le fait de définir la violence en général ou un acte en particulier comme étant violent permet aux personnes qui ont ce vécu de se reconnaître dans cette définition, soit pour avoir subi cette violence, soit pour l'avoir exercée, soit pour en avoir été le témoin, etc.

Cette définition est le résultat d'un assemblage de plusieurs *discours*. Elle a aussi des variations selon l'axe temporel et l'axe spatial. Discours compris comme *«une manifestation concrète de la langue, et produit nécessairement dans un contexte particulier, où entrent en ligne de compte non seulement les éléments linguistiques mais aussi les circonstances de leur production: interlocuteurs, temps et lieu, rapports existants entre ces éléments extralinguistiques. On n'a plus affaire à des phrases, mais à des phrases énoncées ou, plus brièvement, à des*

⁶ CHEMENA, R (s. d.).(1993). *Dictionnaire de la psychanalyse*. Paris: Larousse, p. 248.

⁷ FOUREZ, G. (1988). *La construction des Sciences*. Bruxelles: De Boeck Université, p. 34.

⁸ MAISONNEUVE, J. (1973). *Introduction à la psychosociologie*. Paris: PUF, p. 146.

⁹ BURIN, M. & MELER, I. (1998). *Género y familia. Poder, amor et sexualidad en la construcción de la sexualidad*. Buenos Aires: Paidós, p. 399.

énoncés»¹⁰. Dans ce sens, nous signalons l'importance de quatre sources pour la définition que chacun et chacune peuvent utiliser:

- 1- les *spécialistes* qui se chargent des définitions;
- 2- la société même;
- 3- les personnes que n'ont pas eu l'expérience;
- 4- les personnes qu'ont eu l'expérience.

Ces quatre sources se mélangent et même se concurrencent parfois. Ce faisant, elles servent de base pour générer *la représentation* qui circulera plus à l'aise ou même celle qui aura une prédominance sur les autres représentations. En considérant que ces représentations, en tant que sociales, sont «un système de savoirs pratiques (*opinions, images, attitudes, préjugés, stéréotypes, croyances*), générés en partie dans des contextes d'interactions interindividuelles ou/et inter groupales»¹¹.

Voyons la différence entre ces quatre groupes. Le premier groupe est celui qui établit le savoir constitué. C'est le groupe qui définit les *représentations intellectuelles*. Ces systèmes de représentations sont forgés à partir des discours des spécialistes. Ce sont les discours qui, dans le domaine de la sexualité, essaient de clarifier le fait masculin ou féminin, en apportant de l'abstraction, de la rigueur et de la théorisation à l'observation des faits. Ce groupe produit de nouvelles connaissances sur base de ce qui est connu.

Les spécialistes construisent de nouveaux concepts qui vont à servir de soutien pour identifier le système sur lequel s'appuiera une série des références ; donc, chaque science établira, en fonction de sa réalité, la définition qu'elle considère comme plus adéquate. Cette définition prétend être objective, mais il nous semble important de remarquer que cette définition est insérée dans un tableau socioculturel qui établit des normes de discours et régule les comportements considérés comme acceptables ou corrects¹².

Le deuxième groupe est défini par les communicateurs sociaux. Ceux-ci traduisent, généralement à partir de l'information du premier groupe, les concepts dans une nouvelle représentation à la portée d'une

¹⁰ TODOROV, T. (1978). *Symbolisme et interprétation*. Paris: Editions du Seuil, p. 9.

¹¹ SECA, J.-M. (2001). *Les représentations sociales*. Paris: Armand Colin, p. 11.

¹² La connaissance scientifique n'est pas exclue d'une formation personnelle, culturelle et normative du monde, que possède le scientifique, parce que tout chercheur trouve, avec les choses, «les pensées des autres, tout le passé de méditations humaines, sentiers innombrables des explorations antérieures, layons de routes essayés à travers l'éternelle forêt problématique». ORTEGA et GASSET, J. (1956). *El tema de nuestro tiempo*. Madrid: El arquero, p. 3.

plus grande partie de la population et non, comme à une autre époque, à quelques *éclairés* seulement. Ce processus de vulgarisation de l'information dite scientifique implique nécessairement la simplification des concepts, la réduction des contenus et surtout, la possibilité de porter l'empreinte d'une idéologie déterminée¹³.

Linz, D., Wilson, B. J. & Donnerstein, E.¹⁴ Mazur¹⁵ parmi d'autres auteurs, ont souligné l'importance des mass médias comme facteur d'influence sur les comportements sexuels. Les mass-médias véhiculent des représentations. Burnet, en se référant à la publicité, dit que «*la publicité va développer certaines représentations de la femme, en livrant certaines valeurs, croyances, attitudes, qui transparaissent dans ses images et qui incitent à la consommation, à l'imitation, à l'identification*»¹⁶.

Le troisième groupe, c'est la partie de la société qui reçoit l'information de l'un et/ou l'autre groupe, de manière directe ou indirecte. A partir de cet ensemble d'informations reçues, chacun et chacune élaborent, selon ses nécessités, une lecture de la réalité en empruntant ces représentations pour construire les siennes propres, et avec cela construire son propre discours.

Le quatrième groupe est composé de par ces personnes qui ajoutent à l'information, l'expérience d'avoir été confrontées avec cette réalité¹⁷. Ces deux derniers groupes produisent les représentations appelées *mentales*. Nous nous référerons à ces systèmes de représentations comme étant le système *personnel* pour les représentations du troisième groupe et le *système du vécu* pour le quatrième groupe. Dans ces deux groupes, c'est la réalité qui est confrontée avec la personne. Evidemment, quand la personne a les repères de l'expérience particulière vécue, ces représentations auront un plus grand poids pour la construction des représentations que la personne utilisera dans ses relations. Donc, les S.R. d'une personne sont produits par l'influence des facteurs individuels (le vécu), par

¹³ Toute *traduction* implique un enjeu éthique et politique: un choix.

¹⁴ LINZ, D., WILSON, B. J. & DONNERSTEIN, E. (1992). Sexual violence in the mass media: legal solutions, warnings, and mitigation through education. *Journal of social issues* Vol. 48 (1) pp. 145-171.

¹⁵ MAZUR, A. (1986). U.S. trends in feminine Beauty and overadaptation. *The journal of sex Research*. Vol 22, N° 3. pp 281-303.

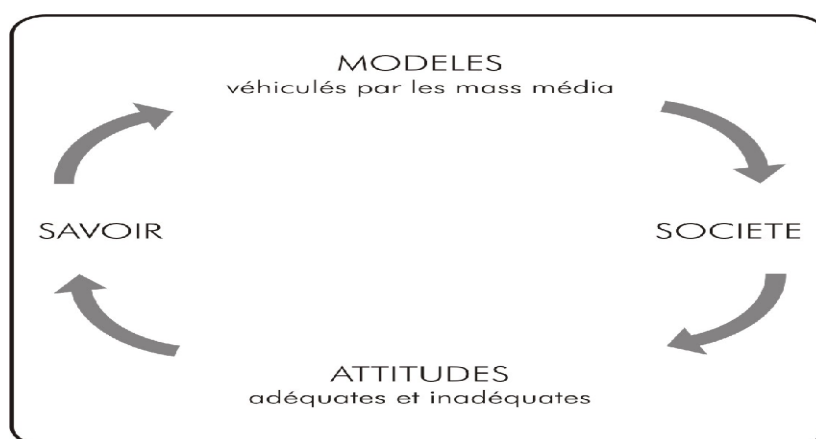
¹⁶ BURNET, N. (1994). *La femme et son corps: de l'image publique à l'image inconsciente*. Mémoire de Psychologie, UCL. Louvain-la-Neuve: Promoteur P. ROBINSON, B.

¹⁷ La confrontation d'une personne avec la réalité d'un fait qui produit un traumatisme, comme par exemple le viol, va toucher la notion d'identité et va produire un changement dans la perception de la réalité.

l'influence des informations reçues (les S.R. intellectuels) et par l'influence des S.R. matériels, dits *publics* ou, selon le regard de Dan Sperber, ce sont les représentations appelées *culturelles*.

Ces représentations qui circulent dans une société configurent un ensemble soudé de modèles sociaux et aussi culturels. Ces modèles influencent les conditions de vie des personnes, dans un lieu déterminé et en un moment déterminé. C'est dans ce sens qu'on comprend la culture, «*au sens le plus général, comme le résultat de l'activité des sociétés humaines*»¹⁸.

Nous pouvons synthétiser cette interaction à travers le modèle qui met en relations les éléments qui sont en jeu, modèle proposé par Steichen¹⁹. Voici le schéma:



Nous observons dans ce schéma, que la circulation des représentations est dépendante des vecteurs de communication utilisés. Parmi ces vecteurs, la presse écrite est un de ceux qui permettent une circulation massive des systèmes de représentations. En effet la presse a une grande distribution, une accessibilité facile et un langage adapté à la plus grande partie de la population.

Sur le thème de la violence et, particulièrement sur le thème du viol, nous croyons que la presse met en évidence un système de représentation qui engage la construction de définitions de ces phénomènes (explicitement ou implicitement). Nous croyons aussi que ces définitions sont restrictives et qu'elles peuvent être représentatives d'une considération idéologique de la violence et du viol en particulier.

¹⁸ FOULQUIÉ, P. (1978). *Vocabulaire des sciences sociales*. Paris: PUF, p. 88.

¹⁹ STEICHEN, R. (1986) Effets dans le langage du concept de santé. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n°10, février 1986, pp. 81-123.

Objectifs de ce travail

Nous avons considéré comme nécessaire, pour pouvoir parler du viol dans un lieu déterminé, d'identifier la *définition* du viol que nous pouvons extraire des nouvelles publiées sur la question dans un journal à San Miguel de Tucumán – Argentine. Nous avons donc pris la période entre janvier 2000 et décembre 2000 pour mettre en évidence la définition du viol utilisée; celle-ci configurera une sorte de typologie restreinte, sur ce délit.

Les données de l'année 2000

(Les tribunaux, la police et la presse)

Les Tribunaux: une enquête effectuée à San Miguel de Tucumán²⁰, a pu mettre à jour que, durant l'année 2000, soixante-six (66) jugements pour ont été rendus viol et douze (12) pour tentative de viol. Il est à préciser que les dossiers des tribunaux sont archivés sur base de l'issue de la procédure et non pas sur base de la plainte déposée initialement. Les archives dont nous avons extraits nos données se sont ainsi constituées à partir des seules dossiers qui ont abouti à la rédaction du jugement final d'un acte qualifié de viol par les instances judiciaires. Et donc nombre de plaintes pour viol se trouvent archivées dans d'autres catégories de crimes ou de délits, et ne sont plus repérables que dans ces catégories, sous l'étiquette, par exemple d'agression.

La police: les archives de la police se sont constitués de manière plus aléatoire encore; les données n'étant pas enregistrées systématiquement. L'année 2000, fait exception à cette règle, grâce au travail d'un groupe de femmes qui, pour les besoins de recherche, a réalisé l'enregistrement de ces informations²¹.

La presse: la province de Tucumán (Argentine), dispose de deux journaux de rédaction locale et de diffusion générale. *La Gaceta*²² est le journal le plus largement diffusé et constitue la référence générale sur tout le territoire de la province. C'est donc au centre de documentation de ce journal que les articles ont été recensés dans les éditions de 2000.

²⁰ Nous avons réalisé cette enquête avec l'aide de la lic. Alejandra Perinotti.

²¹ Le travail n'a pas été publié. La communication des données nous a été transférée par les auteurs: Lic. Silvina Cohen Imach et Dra. Lucía Briones. Tucumán- Argentina.

²² Jusqu'au moment de la rédaction finale de ce travail, il n'a pas été possible de connaître le nombre d'exemplaires que tire ce journal.

Bien que, pour les trois sources dont nous disposions, les résultats obtenus ne peuvent constituer qu'une approximation de la réalité, les chiffres relevés pour l'année 2000 concernant les cas de viol expriment quelques tendances stables.

Tableau N° 1: Les données de l'année 2000 à Tucumán

	1 Trimestre			2 Trimestre			3 Trimestre		
	*P	*Pr	*T	*P	*Pr	*T	*P	*Pr	*T
Viol	46		23	39		23	66	13	19
Tentative	27		2	22		4	26	0	6
Total	73		25	61		27	92	13	25
%	100		32.5	100		44.5	100	14	27

* P= Police; ** Pr. = Presse; * T= Tribunaux

	Police	Presse	Tribunaux
Total	230*	16**	77***
%	100 %	7 %	33.50 %

* Taux de dénonciations

** Taux de cas en justice

*** Taux des publications sur le thème

Ainsi, il apparaît qu sur 230 plaintes déposées à la police, seulement 77 ont abouti à un procès pour viol qualifié, soit 33.5 %. Ces chiffres concordent assez bien avec l'ensemble des publications sociologiques portant sur l'étendue du phénomène. La valeur des données relevées dans notre enquête étant limitée par la qualité médiocre du système local d'archivage, les chiffres sont à lire comme des minima établis. Le rapport révèle d'un tiers de cas reconnu sur l'ensemble de plaintes déposées fait, para ailleurs, abstraction des cas non dénoncés, donc non actés, et dès lors, indénombrables.

La même réserve est à formuler en ce qui concerne la presse. Le nombre de cas de viol relatés ne renseigne pas sur le nombre de cas réels, dès lors que la publication dépend de critères de sélection dont l'exhaustivité de l'information ne fait pas partie. Sans valeur statistique donc, les coupures de presse renseignent par contre sur ce qui caractérise les cas de viol qui retiennent l'attention publique, et ce, à travers des critères de sélection qui déterminent leur publication. Nous pourrions ainsi déceler quel type de viol est susceptible d'être relaté dans la presse.

Analyse des données sur le viol

(San Miguel de Tucumán- Période janvier 2000 – décembre 2000).

Considérations

Le rôle de la presse dans la formation des opinions²³ tient à ceci qu'informer ne consiste pas seulement à exposer des faits. Quelque manipulation de ces faits se produit par la mise en forme de la présentation par les connotations qu'y sont associées selon les circonstances.

Ainsi, dans le cas particulier du *viol*, les informations de la presse font référence aux éléments importants pour la construction sociale de la réalité des personnes: *qui fait ce qu'il fait sur qui?* Nous voulons donc, analyser et mettre en évidence les éléments clés dans les nouvelles parues.

D'emblée, nous remarquons que les nouvelles sur le viol apparaissent, dans tous nos cas, dans la rubrique policière²⁴. Cette page rassemble, normalement, deux types de nouvelles: celles des délits et celles des morts.

Pour analyser les nouvelles recensés quelques remarques, concernant la définition du viol, s'imposent.

Il existe depuis toujours une variété de définitions de ce concept en fonction des axes que l'on veut privilégier. Ce sont les connotations qui véhiculent les choix significatifs. Elles sont toujours en relation avec les personnes en jeu, avec la temporalité²⁵ et aussi avec l'espace²⁶.

²³ Citons, par exemple, BERNIS, N. (2000). Domestic Violence in the Popular Discourse: A Victim-Centred Problem. Dissertation Abstracts International, A: The Humanities and Social Sciences, Vol. 60, n° 11, pp. 41-88 ou SPLICHAL, SLAVKO. (2002). The Principle of Publicity, Public Use of Reason and Social Control. Media Culture and Society, Vol. 24, n° 1, pp. 5-26.

²⁴ Voir aussi CHETJER, S. (1995). El discurso periodístico de violación en la prensa escrita. Travesías, n° 4, Documentos CECYM, pp. 17-33.

²⁵ «L'existence du temps est un phénomène évident pour tout homme, quelle que soit la conception particulière qu'en a chaque culture». MARTINEZ CONTRERAS, J. (1980). Sartre la filosofía del hombre. México: Siglo Veintiuno Editores, p. 53.

²⁶ L'anthropologie culturelle a déjà démontré que la géographie, la culture de chaque région, ses mythes, ses coutumes, etc. produisent une structure qui établit des différences entre les diverses populations. Mais on ne peut nier que l'actuelle *globalisation* génère de nouvelles variables sur ce thème. Dans ce sens BOZON écrit qu'il sera nécessaire d'observer (dans quelques généralisations) «une des grandes constantes de l'inconscient social de la sexualité: il rappelle à chacun sa place dans l'ordre des sexes». BOZON, M. (2002). Sociologie de la sexualité. Paris: Nathan Université, p. 125.

Muehlenhard et al. ont recueilli pour les mettre en relation de 16 notions pour définir le viol tel qu'ils est mentionné dans la littérature²⁷.

De façon générale, il est observé que dans toutes les définitions, apparaissent les trois éléments suivants, qui répondent à différentes motivations, suscitent des considérations propres et relèvent d'une importance particulière:

**un auteur: celui qui réalise un acte;
un acte: quelque chose que l'on fait;
une victime²⁸: celui sur qui l'on exécute l'acte.**

Ces trois éléments, explicitement ou implicitement, sont inclus dans toute définition du viol. La relation qu'il y a entre eux et la valeur qu'on ajoute à chaque élément sur la considération de la définition permet de maintenir des mythes, développer des idéologies et fonder des modèles d'exclusion bien que l'information puisse, même s'appuie sur des faits.

Méthodologie

En fonction de cela, nous pourrions analyser les nouvelles dans la presse entre le 2 de janvier 2000 et le 31 décembre 2000 dans *La Gaceta* (un journal de la Province de Tucumán). Pour ce faire, nous avons fait la sélection des nouvelles dans la presse et l'analyse de celles-ci.

Les nouvelles de presse

1. Révision de tous les journaux de cette période, dans les archives de l'éditeur.
2. Sélection de toutes les nouvelles de la presse qui contenaient directement le terme *viol*, *violeur*, *violer* ou *violée* et qui étaient présentées dans la rubrique des nouvelles policières de la province.
3. Photocopies de toutes ces nouvelles, réalisées par un employé du journal²⁹.

²⁷ MUEHLENHARD, Ch., POWCH, I., PHELPS, J. And GIUSTI, L. (1992). Definitions of Rape: Scientific and Political implications. *Journal of Social Issues*, Vol 48, n° 1, pp 23-44.

²⁸ Le terme *victime* semble le plus pertinent, surtout depuis l'apparition de la victimologie (il apparaît comme concept dans le livre de F. Wetham, «*The Show of violence*»). Nous n'avons pas trouvé d'autre mot pouvant le remplacer, bien que nous pensions que le terme victime a deux limitations très concrètes: d'un côté, dans toutes les définitions utilisées on ne considère pas la personne qui a subi l'acte comme étant *victime*; de l'autre côté, toutes les personnes ne se sentent pas victimes.

4. Composition d'un tableau reprenant toutes les nouvelles.
5. Analyse des nouvelles.
6. Analyse quantitative.
7. Analyse qualitative des nouvelles.

Développement

Les nouvelles

Un premier dépouillement fournit les renseignements suivants:

- nombre d'éditions publiées en 2000³⁰: 363
- nombre total de cas de viol cités: 16
- nombre moyen de nouvelles par édition: 1/22

Le tableau suivant reprend toutes les nouvelles, détaillées selon les trois éléments qui composent un viol (auteur, acte et victime). La plupart des renseignements significatifs proviennent du titre de la nouvelle. En gras figurent des informations supplémentaires extraites du corps des textes.

	Date 2000	AUTEUR	AGE	ACTE	VICTIME	AGE	LIEU
1	1/2	Dangereux	40	Vexé et volé	Handicapée mentale	23	Terrain vague ³¹
2	20/2	Gangs	19	Menace avec un couteau	Elle marchait tranquillement	?	autoroute
3	26/3	Père	42	Violer	Filleadolescente	11-16	Sud de la province
4	30/9	Jeune	21	Viol	Enfant	5	
5	17/9	Trois violeurs		Agression sauvage	Une jeune	19	Terrain vague
6	3/10	Homme	36	Violer	Jeune femme	15	
7	15/10	Trois délinquants		Viol-brutale attaque	Adolescente	17	Dans un chemin
8	25/10	Homme	30	Violer	Une mineure	15	Terrain vague ³²
9	7/11	Evadé	22	Viol aggravé	Une mineure	?	
10	27/11	Echappé de prison		Viol	Une victime	17	
11	02/12	Echappé de prison		Abuser-Attaque terrible	Une jeune	17	Côté de la montagne
12	14/12	Homme	47	Violer	Une enfant	12	
13	21/12	Homme	26	Viol	Enfant	7	
14	30/12	Délinquant		Terrible attaque	Une adolescente	14	Terrain vague
15	23/12	Homme	45	Histoire d'abus	Plusieurs enfants	12 - 20	Salle de Video-game
16	28/10	Homme		Abus sexuel	Enfant	12	Culture de citrus

²⁹ Les photocopies figurent dans l'annexe.

³⁰ Il n'y a pas d'édition du journal le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

³¹ Baldío.

³² Descampado

Analyse des nouvelles

Les tableaux suivants présentent les informations qualitatives pour l'ensemble des nouvelles recueillies dans la presse. La colonne de gauche indique les proportions de nouvelles en cause. La colonne de droite indique les expressions utilisées pour caractériser les auteurs, les victimes, l'acte ou le lieu.

Auteurs

16/16	Ils sont de sexe mâle
6/16	C'est un homme (sans autre qualificatif)
1/16	C'est un jeune homme
1/16	C'est le père
5/16	Ils sont à plusieurs (bandes, évadés, trois délinquants, détenus, trois violeurs).
1/16	Il est dangereux
5/16	Ce sont des délinquants
6/16	Il n'y a pas d'âge mentionné
Age	La moyenne d'âge est de 32 ans (entre 19 et 47).

De la lecture du premier tableau nous dégageons les conclusions suivantes concernant l'auteur:

- a)- Il est toujours question d'un être mâle.
- b)- Il y a deux cas de figure possibles: il s'agit d'un inconnu, sinon il s'agit du père.
- c)- Il est déjà enregistré comme étant délinquant.
- d)- Il s'agit d'un homme adulte.

Victimes

14/16	Elles sont du sexe féminin
5/16	Ce sont des enfants
1/16	Elle est une handicapée mentale
4/16	Ce sont des adolescentes
4/16	L'âge n'est pas mentionné
2/16	Jeune
Age	La moyenne est 14 (entre 5 et 23)

De ce tableau nous dégageons les conclusions suivantes:

- a)- les victimes sont des femmes et des enfants;
- b)- On remarque la notion de personne sans défense: les victimes sont des enfants ou des handicapées mentales. En général il s'agit de mineurs d'âge.

Acte

4/16	Qualifié par le verbe <i>violer</i>
5/16	Qualifié par le terme <i>viol.</i>
3/16	Qualifié par le terme <i>abus.</i>
2/16	Agression
2/16	Attaque
1/16	Action combinée avec vexation et assaut
4/16	Brutale, terrible (2), sauvage: connotation introduite par un adjectif.
1/16	Il est fait mention d'une histoire (plus longue dans le temps)

Nous pouvons en déduire que

- a)- Il s'agit d'un acte isolé.
- b)- Il est associé à de la violence physique.
- c)- Il est associé à un acte auquel la victime n'a pu résister.
- d)- Les adjectifs qui sont utilisés se réfèrent à une action de force.

Dans ce sens, Chejter écrit que: «*ces adjectifs, plus qu'ils ne qualifient, ils sont signifiants. Leur énonciation suffit pour savoir de quel type de délit relève celui qu'on mentionne*»³³.

Lieu

10/16	Un lieu est précisé par son nom
9/16	Lieu isolé
1/16	Lieu central

Par rapport au lieu, nous pouvons seulement observer que dans la plupart des cas il s'agit d'un lieu isolé.

Résumé

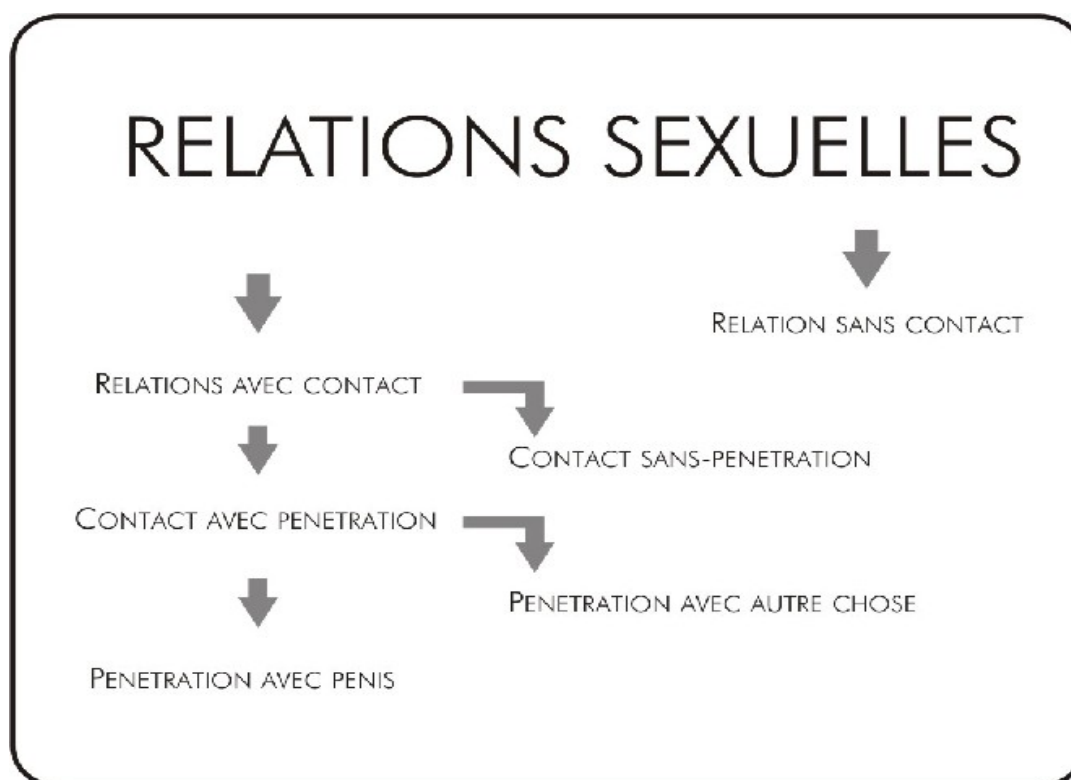
A partir des nouvelles sur le viol extraites de la presse, nous pouvons avancer en conclusion que la définition implicite du viol, pour la presse, pourrait se formuler ainsi:

«Un homme adulte, inconnu (généralement un délinquant) réalise un acte violent de pénétration sexuelle irrésistible pour la victime. L'acte est réalisé dans un lieu isolé et la victime est une jeune fille ou une adolescente, sans défense».

³³ CHEJTER, S. (1995). El discurso periodístico de violación en la prensa escrita. *Travesías*. Año 3, n° 4. Argentina. Pp 17-33

Discussion

Afin de clarifier l'importance de cette image dans la problématique du viol, analysons quelques caractéristiques qui sont en rapport avec les relations sexuelles.



Dans ce schéma, les relations sexuelles sont représentées de manière simplifiée, telle que le contexte de l'investigation a permis de dégager. Précisons d'emblée que les relations sans contact ne sont pas considérées ici comme relevant du viol, bien qu'elles soient d'une grande importance dans le contexte des abus sexuels. Néanmoins, nous nous sommes limité aux relations avec contact. Ceux-ci impliquent le fait de toucher directement une partie de l'anatomie de la personne qui subit le contact. Nous voulons remarquer que c'est l'anatomie de la victime qui définit ce type des relations, dans cette représentation sociale du viol.

Au deuxième niveau s'ajoute la considération de la pénétration. Il s'agit d'un acte concret effectué sur un autre de manière active ou passive. Nous ne pouvons pas définir cette pénétration par les termes coït ou accouplement, parce que l'origine de ces mots nous renvoie vers une relation de pénétration mâle hétérosexuelle³⁴.

³⁴ «Coït: (1380; lat coitus, de coire «aller ensemble»). Accouplement du mâle avec la femmelle». ROBERT, P. (1970). *Le petit Robert*. Paris: SNL, p. 299.

Il est nécessaire de mentionner ici la notion *d'érotisme* qui peut être introduite dans toute relation à caractère sexuel, particulièrement dans l'acte de la pénétration, parce qu'il mobilise une idée générale d'acte en relation avec le plaisir et la jouissance³⁵. Cette notion d'érotisme intervient nécessairement face au thème de la pénétration. L'idée de l'introduction de quelque chose qui est considérée comme potentiellement sexuée (ou à valeur érotique) dans un orifice (cavité) de l'autre personne, orifice réel ou qui semble un orifice (cavité) (coït intra mammaire, coït axillaire, etc.), peut évoquer les sensations de plaisir érotique.

Nous devons souligner la portée que nous donnons ici au terme érotisme. Notion complexe, comme nous l'a appris Bataille³⁶. Nous l'utilisons, ici, comme étant limité aux actes physiques dans lesquels on utilise l'appareil génital (dans une restriction abusive en quelque sorte), mais nous notons que l'érotisme, au sens plein du terme, ne peut surgir que dans un contexte de reconnaissance de l'autre. Ainsi, nous pouvons dire que l'acte devient authentiquement érotique par la médiation langagière de qui le reçoit: l'érotisme est définitivement interpersonnel.

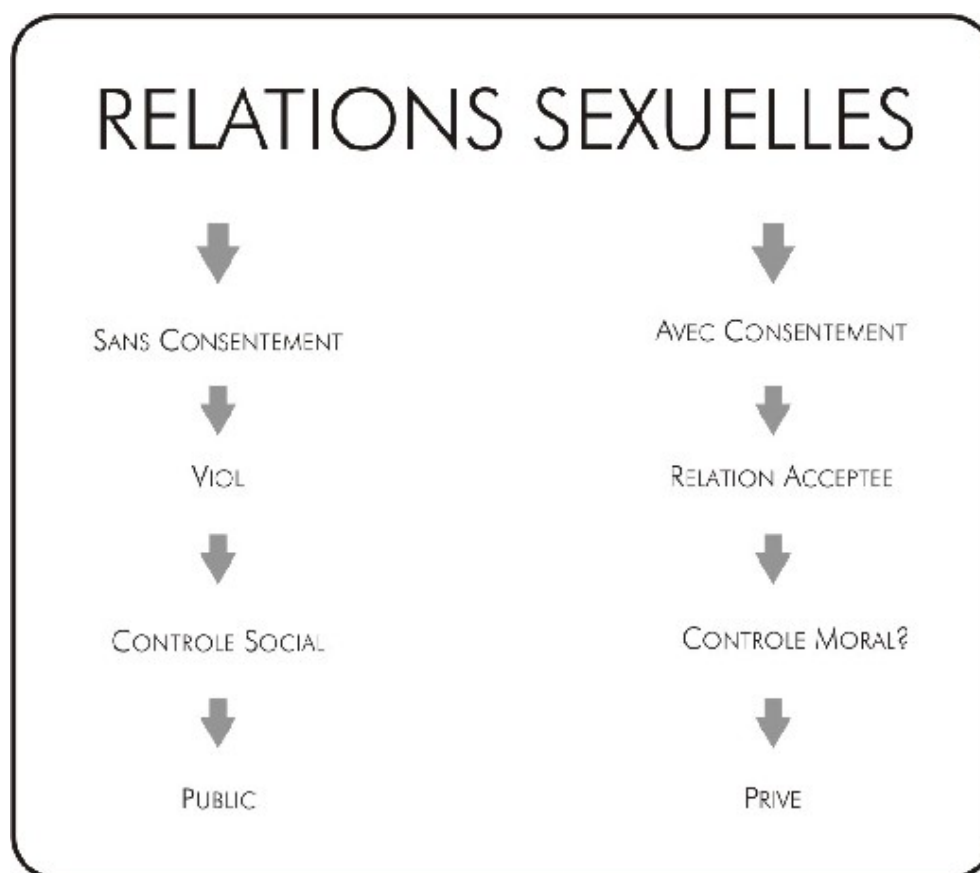
En effet, nous distinguons, dans une possible pénétration, le niveau d'excitation, réduit aux processus physiologiques de l'autre niveau de l'acte potentiellement érotique. Les actes en question varient en importance, et atteignent leur effet selon la qualité de la communication, parce que c'est la communication qui rend les actes possibles, qui peut les maintenir et les faire aboutir. C'est là, la question la plus relevante de cette dynamique.

En effet, toute relation sexuelle implique une série d'étapes anatomo- physiologiques et comportementales qui peuvent s'associer mais qui changent de valeur et de catégorisation, non par la façon de faire, non plus par la force ou la violence utilisée, mais par la relation dynamique qui s'établit dans la parole avec l'autre, en fonction de l'usage et de la place concédée à cette parole. C'est la parole de l'autre qui produit la distinctions, celle de l'altérité.

Dans le tableau suivant, qui analyse les relations sexuelles, nous introduisons la parole comme processus d'interrelation.

³⁵ La dissociation entre éjaculation et orgasme masculin est sujet de controverse. Nous pensons qu'on doit pousser la recherche dans ce sens pour pouvoir trouver des situations d'anorgasmie avec éjaculation chez les hommes. Cette question devrait avoir une place centrale dans l'avenir de la recherche en sexologie pour réduire l'androcentrisme qui caractérise encore la discipline.

³⁶ BATAILLE, Georges, (1997). *El Erotismo*. España: Editorial Tusquets.



Toute relation sexuelle est basée sur une notion de parole donnée, lisez de *consentement*, compris comme une dynamique par laquelle la parole devient motrice. Nous la considérons schématiquement comme vecteur de la triade-boucle:



Cela implique une relation acceptée. Cela ouvre sans doute tout un champ de problématiques particulières étudiées et développées dans les théories des couples.

Ce consentement dans la triade est géré par certains principes moraux qui règlent les lois de partage social qu'une société quelconque devrait chercher à satisfaire. Mais ceci concerne en fait les spécificités du domaine privé de la vie socialisée, voire du lit. La rigueur de cette simplification de raisonnement mérite un éclaircissement. Selon Bozon: *«l'idée que l'expérience sexuelle est devenue le lieu central de la construction morale de soi en Occident, avancée dans le second volume de l'Histoire de la Sexualité (Foucault, 1984), peut être prise à la fois*

comme un résultat, comme une hypothèse et comme un programme de recherche»³⁷.

Notre conviction réside dans cette division postulée qui repose à la base d'un consentement, compris comme une autorisation via la parole reconnue par la personne qui assure sa participation³⁸. L'absence de ce consentement remplace la triade inter-relationnelle par la dyade *interprétation-décision* individuelle, qui laisse le pouvoir comme axe central.

Le problème réside sans doute dans le fait de pouvoir déterminer la limite entre consentement et non-consentement. Limite que prétend contrôler le regard social, par respect des intérêts qu'une société quelconque a sur le sujet³⁹. En fonction de tels facteurs, chaque société établit des réponses à proposer à la personne qui a parcouru un tel vécu. Dans cette ligne d'examen nous en sommes à considérer l'aspect *public* des faits. Il est vrai que le délit de viol est reconnu comme relevant du secteur privé. En effet, il faut bien une initiative de plainte de la victime pour qu'on puisse procéder à la mise en exécution du droit. Et pourtant, c'est bien le fait public qui détermine la définition du viol dans nos sociétés, et on l'établit en fonction inverse d'un degré de consentement dans l'acte.

Cette notion de consentement est bien déterminée par la théorie de la loi, mais c'est la société qui impose des limites où ce consentement est accepté, défini et surtout autorisé. Ainsi, des nouvelles extraites du journal, nous pouvons dégager quelques conclusions qui devraient révéler des contrastes avec ce qui nous est connu, des *mots* exprimés par les autres *actants* (femmes et intervenants) et touchant ces dites limites, où on détermine quelles sont les assertions qui *consentent* vraiment et celles qui ne le font pas. Nous sommes en train d'affirmer que l'absence de *consentement* comme tel n'est pas en rapport direct avec son absence même, comme constituant actif nécessaire d'un protagoniste de l'acte, mais comme une négation de la possibilité même de son existence active.

Dans le tableau suivant, nous présentons les deux groupes de personnes qui sont impliquées dans une relation sexuelle et nous

³⁷ BOZON, M. (2001). Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité. *Sociétés Contemporaines*, N 41-42. pp. 11-40.

³⁸ Nous n'avons pas à faire ici à une question légale. C'est la place de la parole même comme acte de la volonté, du désir et du pouvoir.

³⁹ L'évolution historique du concept de viol montre ses intérêts sociaux, selon chaque société.

séparons les groupes de personnes désignées comme celles qui, par présomption, *ne consentent pas* et celles qui sont réputées *consentants*.

NON CONSENTANTS

- *Enfant
- *Malade mental
- *Femme adulte, avec blessures
- *Auteur homme, avec antécédent criminel

CONSENTANTS

- *Consentement clair
- *Relation formelle
- *Abus sans blessure
- *Femme malhonnête

Disons pour ce tableau que la notion de *consentement* est un *a priori* et qu'il reste nécessaire de définir les limites de sens. Etant donné que les personnes qui *ne consentent pas* sont les seules qui sont définies clairement. Reprenons donc les définitions de la colonne gauche du tableau:

D'entrée, il est reconnu juridiquement qu'un sujet mineur ou ayant des problèmes mentaux ne peut pas consentir, ou, par réalité, que son consentement n'a pas de valeur. Par ailleurs, dans le cas de blessures importantes et *audibles*⁴⁰, ce n'est pas la parole concrète de la victime qu'on entend, mais les preuves qu'elle présente à ceux qui font autorité pour définir l'existence du *non-consentement*. Dans le dernier cas, l'évidence du non-consentement est représenté par le fait que l'auteur a déjà commis le fait antérieurement: il est donc réputé malade ou criminel, et il est normal qu'il répète son comportement.

Dans la colonne de droite du tableau, dans tous les cas, on présume que les personnes consentent: quand le consentement est clair (la provocation, l'exhibition, etc.), quand il y a une relation formelle, quand il n'y a pas de blessures et quand la femme est soupçonnée de ne pas être *honnête*. Sans doute, ce n'est pas la loi qui donne une définition aussi claire, cependant, c'est ce que nous pouvons extraire des nouvelles citées dans la presse, et la définition qui peut s'en dégager. Il sera important d'identifier si ceux qui doivent veiller à l'application de la loi et offrir réponses au niveau de la santé, reconnaissent ou non cette évidente distinction.

⁴⁰ Le néologisme audible parle du seuil à partir duquel un symptôme peut être entendu par les intervenants.

Conclusion

Nous avons trouvé un angle de vue particulier de la définition du viol dans des journaux consultés. Cet angle d'étude, d'ailleurs biaisé, porte sur le type d'acte possible et d'autre part sur les acteurs intervenants dans les dits délits. Selon notre point de vue, cette vision particulière soulève trois problèmes concrets, qui doivent être examinés :

Le manque de prise en compte d'un statut particulier touchant spécifiquement la *femme adulte* violée. Nous croyons que cela devrait être corrigé, dans la lettre, comme d'ailleurs, dans les processus légaux, journalistiques, médicaux et de recherche. Le statut de femme violée semble être exclusivement réservé pour désigner une *personne réputée sans défense*.

Les faits sont présentés de façon très standardisée, voire rigide. Dans cette logique est évidente l'absence d'un espace de parole qui donnerait fondement à la négociation et à la valorisation de l'autrui d'une personne.

La notion de non-consentement n'est pas prise en considération, soit parce que les événements présentent cette réalité de fait comme trop évidente, soit parce que le comportement délictueuse est trop patent, soit parce que la personne est incapable (soit de par son âge, soit de par son incapacité mentale).

La notion de blessure physique ressort avec plus de force que la notion d'affectation intégrale de la personne⁴¹.

Nous croyons que cette vision représente une acception fort ancienne du délit de viol et qui met clairement, en évidence un de ces principes *androcentriques* qui n'est que biaisement de la réalité. Ces considérations, bien que d'une exposition publique, n'apportent aucune solution à notre problématique, malgré que la loi, dite plus actuelle, prétend y paraître plus claire et plus nette.

L'utilisation de la presse comme référence à prendre en compte est pourtant pertinente, parce que la presse est une «*source partagée d'informations, de savoir, de présentations et également comme parole*

⁴¹ La notion de traumatisme, comme défini dans le DSM, n'est pas utilisée ici pour permettre une distinction nette avec la notion de traumatisme populaire, qui s'appuie surtout sur la question physique.

aussi digne de foi que celle des informateurs sur le terrain»⁴². Nous pensons aller dans cette direction, en soulevant pourtant le fait que l'importance est donnée, non par le poids spécifique des énoncés, mais parce que ceux-ci sont considérés, en préalable, comme ayant valeur de vérité certaine, soit comme discours de valeur.

La question serait de savoir quel rapprochement il est possible de faire entre une définition de viol que nous aurions dégagé de la presse et qui délimiterait d'une certaine manière, les composantes d'un tel acte, et les discours des intervenants interviewés dans des situations de viol à Tucuman.

⁴² HERITIER, F. (2002). Masculin/féminin II Dissoudre la hiérarchie. Paris: Odile Jacob, p. 29.

Chapitre VIII

Les entretiens

«Les grandes personnes sont bien étranges»¹.

«Les grandes personnes sont décidément bien bizarres»².

«Les grandes personnes sont décidément tout à fait extraordinaires»³.

Introduction

Cette thèse est basée sur le fait de *faire parler*, de mettre en évidence les discours comme support des Systèmes de représentation. On doit souligner que les discours mettent en évidence, d'un côté les modèles de pensée et d'un autre côté la considération sur une pratique déterminée. Nous avons expliqué précédemment la grande difficulté qu'il y a à obtenir les Récits d'événements, c'est-à-dire, la mise en évidence de la parole des femmes. On peut comprendre la difficulté inhérente à cette entreprise. Le pas suivant n'a pas été facile non plus. *Faire parler* les professionnels concernés dans la pratique sans qu'ils soient concernés dans l'accueil spécifique est un obstacle à franchir. Nous sommes obligé de tisser des stratégies pour pouvoir aboutir à *faire parler*.

Nous rappelons que sur le terrain de notre recherche il n'existe pas un système d'accueil spécifique. On comprend comme système d'accueil spécifique une structure d'accueil organisée avec cet objectif et avec des protocoles spécifiques, analyses périodiques des cas, informations précises sur les cas (statistiques, dossiers, etc.) et aussi, une production sur le sujet (commentaires dans la presse, écrits personnels, communications ou rapports, etc.). Cette notion de *spécifique* est née par simple comparaison avec d'autres problématiques qui produisent ce type d'accueil chez nous. Par exemple, on peut

¹ de SAINT-EXUPERY, A. (1946). Le Petit Prince. France: Folio Junior, p. 41.

² Ibidem, p. 45.

³ Ibidem, p. 49.

mentionner la Fondation pour l'étude du cancer du sein. Là on peut trouver un personnel spécialisé avec une grande disponibilité pour répondre à ces sujets, qui ont organisé ou non des statistiques réelles sur des cas analysés, ont produit ou assimilé d'autres centres de divulgation scientifique et ont une considération spécifique sur le sujet en question.

Dans le cas de la violence, il existe dans notre milieu deux situations de violence qui ont été ou commencent à être prises en considération et pour lesquelles, la société offre des *réponses plus spécifiques*: la violence familiale et l'abus infantile. Il est important de tenir compte de cela parce qu'il existe un système d'association directe entre le fait de mentionner le terme *viol* et d'être orienté vers des sujets comme la violence familiale ou l'abus sexuel des enfants.

En partant de l'absence de centres d'accueil spécifique, nous avons cru utile de chercher les informations chez ceux qui devront canaliser les réponses qu'offre la société, directement ou indirectement face à cette problématique.

Etant donné le contenu d'un viol de femmes, ses atteintes et sa problématique, les populations concernées par une intervention potentielle étaient les suivantes:

En relation avec le milieu sanitaire: dans ce groupe il y avait deux grandes divisions: La première en relation avec la santé corporelle et la deuxième en relation avec la santé mentale. Le premier groupe inclut les médecins avec trois sous-groupes: gynécologues, généralistes et légistes. Dans le deuxième groupe, les psychologues, les psychiatres et les thérapeutes.

En relation avec le milieu judiciaire: Nous y avons inclus le côté légal des interventions: la police, les avocats et les magistrats.

Ces groupes ne servent pas à notre travail pour deux raisons:

- 1° Les groupes sont trop larges pour pouvoir les cerner⁴.
- 2° Le manque de spécificité de leur travail en relation avec la grande spécificité de l'intervention visée par l'étude: le viol.

Nous avons, donc, *à priori* neuf groupes pour travailler. Nous avons décidé de les réduire à trois groupes concrets. Pour ce faire, nous avons pris trois repères:

⁴ Une étude plus large peut être envisagée en utilisant des questionnaires fermés.

a)- Nous centrer sur l'orientation de cette investigation, c'est-à-dire, le viol des femmes adultes. En tenant compte de cela, on peut penser que le viol est un acte qui est centré au niveau physique sur les organes génitaux⁵. Le gynécologue est donc le médecin qui devrait avoir le plus de contacts et d'expérience. Les médecins légistes viennent en deuxième lieu parce qu'ils seront les professionnels confrontés avec le groupe des femmes violées qui avancent à l'autre instance, la dénonciation.

b)- Les généralistes n'ont pas été considérés parce qu'*à priori* ils n'ont pas l'expérience mentionnée mais surtout parce que c'est un groupe trop nombreux qui ferait un surdimensionnement des données. Sans doute qu'avec ces médecins on pourrait accéder à plusieurs cas de femmes ayant vécu l'expérience du viol (rappelons-nous que le premier récit que nous avons eu la possibilité d'entendre, l'a été via un médecin oto-rhino laryngologue). Ces éléments ont poussé à se pencher sur les gynécologues qui d'un côté sont plus en relation avec la santé des femmes et dont le nombre était plus restreint et concentré dans un lieu de travail pour pouvoir cerner cette population.

c)- Nous avons écarté les intervenants en santé mentale. Cette mise à l'écart est un *à priori* motivé surtout parce que ces intervenants sont un recours de deuxième intervention en cas de viol. Il implique un processus personnel de la victime.

d)- Dans le groupe policier nous avons trouvé des difficultés pour le prendre en considération. Difficultés liées à la structure policière mise en place chez nous. Nous avons essayé, à plusieurs reprises, de contacter le Commissariat de la femme⁶ mais nous avons échoué. Nous avons noté une plus grande résistance à partir du moment où nous avons exposé le thème de notre intérêt: le viol. L'intervention policière est centrée surtout sur le côté criminel et il est la manifestation surtout d'une politique centrée sur la faute/pénalité.

e)- Le groupe des avocats est vaste, pensons-nous, et difficile à cerner dans la mesure où il n'y a pas de registres particuliers sur le viol. Nous voulons dire qu'il n'y a pas de spécialisation particulière sur ce sujet.

⁵ A ce point du travail, il est, bien sûr, hors de discussion que le vécu du viol puisse être réduit à une question génitale.

⁶ Créé par décision du gouvernement de la province de Tucumán.

Conclusion: Nous nous sommes limité à ces trois groupes que nous avons considérés comme les plus importants pour être pris en compte dans l'analyse des discours qui traitent du sujet. Nous avons envisagé que ces discours sont ceux qui peuvent établir des paramètres, des normes et fonder des comportements; les trois groupes sont: médecins gynécologues, médecins légistes et magistrats. Nous avons considéré dans ces trois groupes les suivants:

a-. Médecins gynécologues qui travaillent à *l'Institut Maternité de Nuestra Señora de las Mercedes*. San Miguel de Tucumán. Argentina.

b-. Avocats qui travaillent auprès du pouvoir judiciaire de Tucumán (procureurs, juges et membres des cours d'assises).

c-. Médecins légistes qui travaillent à la cour de la province de San Miguel de Tucumán. Argentina.

Dans le chapitre sur le contexte de Tucumán nous avons offert des explications sur le lieu où travaillent ces trois groupes. Signalons que ces trois groupes reconnaissent avoir eu une expérience face aux femmes violées.

Dans le chapitre IV de la méthodologie, nous avons expliqué quelques éléments qui concernent le choix de cette technique. Rappelons que pour la recherche de données sur la population des intervenants nous avons choisi l'entretien. Nous avons fait ce choix parce que l'entretien *«est particulièrement pertinent lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs; lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent»*⁷.

Remarquons que l'entretien sera utilisé comme source principale de données. Ce type d'utilisation est important parce qu'*«à travers l'explicitation des représentations individuelles, un modèle socioculturel peut être tiré»*⁸.

Eléments généraux

Pour obtenir la possibilité de faire les entretiens, nous avons réalisé la démarche suivante:

⁷ BLANCHET, A. & GOTMAN, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Paris: Nathan Université, p. 27

⁸ Ibidem, p. 46

Demande des entretiens par lettre à la direction de chaque institution selon le modèle annexe avec un résumé de la recherche: L'Institut maternité a décidé, via son Comité de Recherche, si c'était possible, d'accepter que les entretiens se fassent dans l'Institution. Nous remarquons que cette autorisation n'impliquait pas l'accord des médecins. L'autorisation n'obligeait pas les médecins à accorder des entretiens. Pour le groupe "b" et "c" on a suivi la même procédure. Dans le cas des magistrats, les difficultés ont été plus importantes parce qu'étant un organisme surtout administratif il n'avait pas d'autorisation globale. Il est important de remarquer que ceux qui exigent une autorisation administrative sont ceux qui n'avaient pas accordé d'entretiens. C'est-à-dire que l'autorisation était une excuse bureaucratique pour ne pas donner l'entretien.

Après avoir reçu ces autorisations nous nous sommes adressé à chaque professionnel avec cette autorisation générale et avec une lettre dans laquelle nous demandions à faire l'entretien (modèle ci-annexe). Il est important de remarquer que les entretiens avec les représentants judiciaires ont été faits par une psychologue. Nous en expliquons les raisons plus loin. Dans le cas de certains représentants judiciaires nous avons dû ajouter une deuxième lettre en explicitant, à nouveau, des principes éthiques que nous considérons de base: les données seront utilisées pour la recherche et de façon anonyme.

Nous avons fait les entretiens en commençant avec une présentation et une consigne initiale, dit dans les papiers et repris verbalement en disant: *cet entretien a comme but un travail de recherche et dans ce sens nous voudrions connaître votre opinion et sentiments qui naissent à partir de faits en relation avec la sexualité et particulièrement avec la violence sexuelle.*

1. L'entretien a été enregistré dans sa totalité, sauf quand quelqu'un a demandé qu'on éteigne l'enregistreur.
2. On a fait la transcription des entretiens.
3. L'analyse a été faite sur les questions dans leur ensemble.

Elaboration des entretiens

Il y a trois processus à réaliser: savoir de quoi on veut parler, accéder à l'espace où on peut parler et faire parler. Chacun a ses particularités.

a)- De quoi parler

Sur ce dont nous avons voulu qu'ils parlent, il est important d'avoir en compte que l'objectif principal des entretiens était de mettre en évidence un discours du professionnel à propos de la sexualité, de la violence sexuelle, particulièrement du viol des femmes et la pratique qui découle de la mise en relation de ces deux concepts. A partir de la littérature sur le viol, des questions dégagées des entretiens, nous avons élaboré 10 questions ouvertes pour faire l'entretien.

b)- L'espace pour parler

Les entretiens étaient pensés pour trois groupes qu'on pouvait associer de deux façons différentes. D'un côté, les médecins (gynécologues et légistes) et de l'autre les magistrats. Nous pouvons séparer aussi les gynécologues et ceux du Pouvoir judiciaire (magistrats et légistes). Dans l'ensemble nous avons opté pour la distribution de l'entretien en fonction de la première séparation, c'est-à-dire qu'aux médecins, soit gynécologues, soit légistes, nous avons posé les mêmes dix (10) questions ouvertes. Pour les magistrats, nous avons utilisé un deuxième questionnaire adapté, aussi avec 10 questions ouvertes. Ces 10 questions sont les mêmes pour les deux groupes pour cinq d'elles, les autres cinq sont différentes à cause d'une certaine spécificité de chaque groupe.

c)- Faire parler

Pour faire parler nous avons pris appui sur nos relations personnelles. Pour le premier groupe, c'est nous qui avons réalisé personnellement les entretiens, étant donné qu'il y avait deux éléments qui facilitent un peu l'accès à ce groupe-là: d'un côté la faculté de nous présenter comme un égal face à eux, un collègue, de l'autre côté le contact *privilegié* que nous avons pour avoir travaillé dans l'Institution.

Pour le deuxième groupe, la question était sensiblement plus complexe. Les premiers contacts avec les membres du Pouvoir Judiciaire étaient plus tendus et dans la relation médecin/avocat, des difficultés défavorisaient l'accès aux réponses. Il fallait résoudre ce problème, et nous avons demandé l'aide d'une professionnelle pour accomplir cette tâche technique. La personne choisie a été une psychologue, ayant de l'expérience devant les tribunaux pour y avoir fait des stages professionnels⁹. Elle a réalisé les entretiens enregistrés avec ce deuxième groupe. Nous lui avons expliqué clairement l'objectif

⁹ Nous tenons à remercier très vivement la capacité professionnelle et humaine de la Lic. Alejandra Perinotti qui nous a aidé avec une énorme disponibilité de temps, d'effort et d'implication dans le travail.

des entretiens, la façon de les faire, les instructions à respecter et la fidélité de la prise de notes. Cette prise de notes par un tiers a permis une plus grande fluidité de l'information obtenue. Nous soulignons aussi le fait que la personne en question soit une psychologue, parce qu'il semble assez normal qu'elle questionne sur ces sujets, plutôt qu'un *docteur* qui interpelle les magistrats, ce qui pourrait être considéré comme un défi à l'égard de l'autorité et même temps une sorte de test d'évaluation. Comme constat *a posteriori*, nous avons parlé avec des interviewés après les entretiens et ils m'ont manifesté la clarté des questions et la bonne impression produite par la psychologue.

Paramètres de la situation de l'entretien

Les entretiens sont cadrés selon trois unités:

Unité de temps: maximum de 45 minutes. Selon l'horaire dont les professionnels disposent pour octroyer l'entretien. Sans compter introduction et conclusions.

Unité de lieu: bureau du professionnel ou de l'Institution (Maternité) isolée.

Unité d'action: le professionnel en tant que professionnel, l'enquêteur en tant que consultant. Nous essayons que le professionnel se place directement dans son rôle d'autorité pour élaborer le discours.

Cadre contractuel de la communication

L'introduction sera la suivante:

«L'entretien que je désire réaliser est en relation directe avec une recherche que j'ai faite dans le cadre d'une recherche plus large sur la sexualité et la violence sexuelle, particulièrement sur le viol. De ce fait, et en profitant du nombre des clients de cette Institution, il me semblait important de réaliser cet entretien avec le personnel médical de l'Institution.»

Pour des questions méthodologiques, il est important d'enregistrer ces entretiens. Ils auront une durée maximum de 45 minutes. Je veux vous dire que je ne poserai pas de questions spécifiques parce que le but est de connaître votre expérience et surtout votre point de vue sur le sujet».

* Interventions de l'enquêteur

En relation aux interventions à réaliser, nous éviterons la «*contradiction*»¹⁰ et nous utiliserons seulement les «*consignes*»¹¹ et la «*relance*»¹².

Les entretiens: caractéristiques générales

Nous avons deux types d'entretiens. On a essayé de conserver au maximum le même profil dans les deux. Il y a évidemment des différences mineures. Voyons les deux modèles:

Médecins gynécologues et médecins légistes:

Questions générales

- Sexe
- Age
- Etat civil
- Enfants
- Formation de licencié et de troisième cycle
- Expérience en gynécologie

1. Je voudrais savoir ce qu'est la sexualité pour vous?¹³
2. J'aimerais entendre votre opinion sur l'ingérence de la médecine dans la sexualité des personnes?¹⁴
3. J'aimerais savoir comment vous vous sentez en relation avec le thème du viol des femmes?¹⁵
4. Si vous croyez qu'une femme a été abusée ou violentée sexuellement et qu'elle ne vous parle pas de ce sujet, quels pas feriez-vous? Pouvez vous les expliquer et les justifier?¹⁶
5. Le viol est un vécu que plusieurs femmes n'osent pas raconter. Pourquoi croyez-vous qu'elles n'osent pas le faire?¹⁷

¹⁰ On appelle contradiction «l'intervention s'opposant au point de vue développé précédemment par l'interviewé», BLANCHET, A. & GOTMAN, A. L'enquête et ses méthodes: l'entretien. Paris: Nathan Université, p. 80.

¹¹ On appelle consigne ou question externe, «une intervention visant à définir le thème du discours de l'interviewé», Ibidem., p. 81.

¹² Les relances «prennent pour objet le dire antérieur de l'interviewé», sont «actes réactifs», Ibidem, p. 82.

¹³ ¿Quisiera saber que es la sexualité para usted?

¹⁴ ¿Me gustaría escuchar su opinión sobre la injerencia de la medicina en la sexualité de las personas?

¹⁵ ¿Me gustaría saber como se siente con respecto al tema de la violación de mujeres?

¹⁶ Si usted cree que una femme ha sido abusada o violentada sexualmente y ella no le habla de este tema, ¿cuáles son los pasos que usted realiza. Podría explicarlos y justificarlos

¹⁷ La violación es una vivencia que muchas femmes no osan contar, ¿a qué cree que se debe?

6. Qu'est ce que vous sentez face à une femme violée? Que lui suggérez-vous de faire?¹⁸
7. Quel est le protocole que vous donneriez comme suggestion face à une femme violée?¹⁹
8. En rapport à votre expérience, quelles sont les préoccupations, peurs ou besoins, d'une femme violée?²⁰
9. Quelles seront les suggestions sanitaires que vous conseillerez de mettre en oeuvre à propos du dossier viol?²¹
10. Face à une femme dans votre consultation, croyez-vous nécessaire de poser des questions sur sa sexualité? S'il vous plaît, justifiez votre réponse?²²

Membres du pouvoir judiciaire:

Questions générales

- Sexe
 - Age
 - Etat civil
 - Enfants
 - Formation de licencié et de troisième cycle
 - Expérience comme avocat
 - Nombre d'années dans la profession
1. Je voudrais savoir ce qu'est la sexualité pour vous?²³
 2. J'aimerais savoir comment vous vous sentez en relation avec le thème du viol des femmes?²⁴
 3. Le viol est un vécu que plusieurs femmes n'osent pas raconter. Pourquoi croyez-vous qu'elles n'osent pas le faire?²⁵
 4. Face à une femme violée, que lui suggérez-vous de faire?²⁶
 5. En rapport à votre expérience, quelles sont les préoccupations, peurs ou besoins d'une femme violée?²⁷
 6. Quelles seront les suggestions judiciaires que vous conseillerez de mettre en oeuvre à propos du dossier viol?²⁸

¹⁸ ¿Qué siente usted frente a una femme violada? ¿Qué sugiere hacer?

¹⁹ ¿Cuál es el protocolo que usted sugeriría frente a una femme violada?

²⁰ De acuerdo a su experiencia cuáles son las preocupaciones, miedos o necesidades de una femme violada?

²¹ ¿Qué sugerencias sanitarias recomendaría implementar con respecto al tema de la viol?

²² Usted, frente a una femme, cree necesario indagar sobre su sexualité? Por favor justifique su respuesta.

²³ ¿Quisiera saber que es la sexualidad para usted?

²⁴ Me gustaría saber como se siente con respecto al tema de la violación de mujeres?

²⁵ La violación es una vivencia que muchas mujeres no osan contar, a que cree que se debe?

²⁶ Frente a una mujer que dice haber sido violada, ¿Qué le sugiere hacer?

²⁷ De acuerdo a su experiencia ¿cuáles son las preocupaciones, miedos o necesidades de una mujer violada?

7. Selon vous, quelle est la stratégie la plus souvent utilisée lors de la défense d'une personne accusée de viol?²⁹
8. Que pensez-vous de cette stratégie?³⁰
9. Quelles sont les preuves auxquelles vous donnez plus de valeur dans la défense d'une femme violée?³¹
10. Quel type de preuves valorisez-vous le plus dans la défense chez un homme accusé de viol?³²

Nous remarquons qu'il y a cinq questions égales et une semblable (9 médecins/6 magistrats) pour les deux groupes et quatre questions spécifiques (médecins, questions 2, 4, 7 et 10; pour les magistrats: 7, 8, 9 et 10). Dans le tableau suivant on peut voir l'équivalence:

Tableau des corrélations entre les questions

Médecins	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Magistrats	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Comparaison	1=1	2=0	3	4=0	5=3	6	7	8=5	9=6	10=0

L'analyse d'entretiens

Données générales

Dans le tableau ci-joint, nous montrons l'ensemble des données de la population:

	N°	Sexe	Age	Marié	Filles/ garçons	Expérience en années
MAG.	1	Fem	45	oui		20
	2	masc.	45	Oui	4	23
	3	Fem.	52	oui	2G	26
	4	masc.	53	oui	3/1	36
	5	Fem.	36	div	3G	12
	6	masc.	51	oui	5	?
	7	masc.	52	oui	2	30
	8	masc.	59	oui	3	31
	9	masc.	56	oui	3	30
	10	Fem.	49	oui	5	30
	11	masc.	44	oui	4	28
	12	masc.	43	oui	3	18
	13	masc.	43	oui	3	?

²⁸ ¿Qué sugerencias jurídicas recomendaría implementar, socialmente, con respecto al tema de la violación?

²⁹ ¿Cuál es la estrategia que usted cree que se utiliza con mayor frecuencia en la defensa de un acusado de viol?

³⁰ ¿Qué cree de esa estrategia?

³¹ ¿qué tipos de prueba usted valoraría en la defensa de una mujer violada?

³² ¿qué tipos de prueba usted valoraría en la defensa de un hombre acusado de viol?

LEG.	1	masc.	55	oui	1/1	27
	2	masc.	45	oui	4	12
	3	Fem.	39	non	0	7
	4	Fem.	50	non	1	12

GYN.	1	Fem.	45	oui	1	17
	2	masc.	63	oui	2/2	30
	3	Fem.	37	non	0	14
	4	masc.	49	non	0	19
	5	Fem.	39	oui	3	13
	6	Fem.	41	non	1G	15
	7	masc.	35	oui	2	7
	8	masc.	64	?	1/2	30
	9	Fem.	52	oui	1/3	26
	10	masc.	48	div	1/2	15
	11	masc.	?	non	?	?

Nous signalons les données suivantes:

	Magistrats	Légistes	Gynécologues	TOTAL
Moyenne d'âge	48,30	47,25	47,3	47,80
Relation femme/homme	4/9	2/2	5/6	11/17
Moyenne d'expérience	25,82	14,5	18,6	21,12

Considérations sur les interviewés

* Réactions face au fait d'être interviewé

Chez les gynécologues et les magistrats, nous avons constaté trois réactions face à la possibilité de donner les entretiens:

La disponibilité: un groupe des médecins était complètement disponible pour les entretiens, des médecins qui collaboreront sans problèmes. Les plus nombreux de ce groupe étaient les médecins les plus âgés.

L'évitement: des médecins qui n'étaient pas à l'aise face au fait de donner des entretiens. Ils fixeront rendez-vous sans les tenir, demanderont des changements de date, de lieu.

L'indisponibilité: des médecins qui, sans ambages, ne voulaient pas donner des entretiens.

Chez les légistes: Etant donné qu'ils constituent un groupe peu nombreux (quatre au total), il a été plus facile de trouver des moments pour faire les entretiens.

*** Réactions face au fait d'être enregistrés**

A la différence des magistrats qui ont mis le procédé sérieusement en question, les médecins n'ont pas fait grande difficulté pour l'utilisation de l'enregistreur. L'objection de certains a obligé à présenter une lettre supplémentaire où on a spécifié les modèles éthiques à utiliser, tout à fait évidents: utilisation des données de façon anonyme pour l'investigation.

Pour les médecins, il y a eu deux situations concrètes qui ont causé des problèmes avec le fait d'enregistrer: le premier, quand l'un d'eux a exprimé une critique du Service de Santé et a demandé d'éteindre l'enregistreur (Une partie très concrète sur le côté politique de la Gestion du Système de Santé de la Province). Le deuxième cas était celui d'un médecin qui disait qu'il n'avait pas le temps pour l'entretien mais qu'il voulait me raconter deux cas de viol dont il avait eu connaissance à dans sa consultation.

La différence entre les professionnels de la santé et ceux du pouvoir judiciaire est l'impression que l'enregistreur mettait plus mal à l'aise le deuxième groupe. Il est facile de l'expliquer pour deux raisons. La première est sociale, car dans mon pays, il existe un fort questionnement social sur le travail de la justice. La deuxième est en relation directe avec le thème de l'entretien.

*** L'état des professionnels**

Les médecins et magistrats étaient interviewés sur leur lieu de travail. L'horaire a été fixé d'avance avec les magistrats. Il a été planifié avec une grande souplesse d'horaire, pour éliminer l'excuse de *problème d'horaire*. Les entretiens avec les magistrats ont été établis sur rendez-vous fixés par téléphone ou personnellement. Nous avons toujours laissé la possibilité de changer de date (téléphone disponible et nouveau contact pour fixer une autre date). Cet horaire fixé a permis que les magistrats aient eu le temps de mettre en route une certaine mise en scène. C'est-à-dire qu'il était commun trouver chez eux des références bibliographiques sur le sujet en question, et pour cela ils étaient plus étonnés que les médecins par la première question: qu'est-ce que la sexualité pour vous? Cette différence est notable. On pourrait donner une première explication à partir du fait que les réponses du gynécologue étaient plus proches du côté organique qu'ils contrôlaient davantage, car il n'existe pas de marge de doute en partant d'une définition organique.

Certains magistrats ont reçu l'interviewer avec le livre de Droit Pénal dans les mains: l'image d'un professeur en train de donner sa *leçon magistrale*. Parmi les gynécologues, la plupart ont été abordés à de leur travail (certains en salle d'urgence), c'est-à-dire que ceux qui ont accepté de passer l'entretien, l'ont pris comme une pause plus qu'une obligation. Ils n'ont été surpris par aucune question, et le ton de leur réponse était plus en relation avec une notion d'opinion que de savoir-faire. Chez les magistrats on a trouvé plus de références aux questions en relation avec un *savoir*.

Analyse du discours

Pour l'analyse du discours, on utilisera l'analyse thématique. C'est le moyen qui sert pour mettre en évidence «*les modèles explicatifs des pratiques ou des représentations*»³³. Nous utiliserons deux modèles d'analyse:

* Le premier sera l'analyse des réponses elles-mêmes (par fiches). Dans cette analyse et interprétation des réponses, nous utilisons un guide thématique qui reprend une valorisation générale des réponses et une interprétation personnelle des ensembles de réponses pour chaque question. Dans ce sens nous avons 14 fiches d'analyse:

5 pour chacune des questions similaires pour les trois populations.

1 pour la question identique.

3 pour les questions spécifiques des médecins (gynécologues et légistes).

2 pour les questions spécifiques des magistrats.

* Le deuxième analyse est un système par catégories. Pour ce faire, nous avons établi un groupe des catégories, que nous avons expliquées *grosso modo* dans le chapitre méthodologie.

Développement de l'analyse

a- Première analyse: fiches

Nous présenterons ci-dessous l'analyse des réponses des intervenants selon la lecture et les interprétations des réponses groupées

³³ BLANCHET, A. & GOTMAN, A. L'enquête et ses méthodes: l'entretien. Paris: Nathan Université, p. 98.

par questions. Pour ce faire, nous suivons l'ordre des questions des médecins. Les questions qui sont différentes pour les magistrats sont les dernières dans cette analyse.

Première question chez les intervenants

1- Je voudrais savoir ce qu'est la sexualité pour vous?

Nombre d'interviewés: vingt-huit (28) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-sept (27) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 10).

D'abord, nous devons dire que la plupart des réponses offrent une vision restreinte de la sexualité dans sa composante *génital/sexe* (25/26 réponses). La deuxième remarque est que les réponses parlent de quelque chose d'externe aux personnes, la plupart du temps. Elles ne sont pas concernées par le sujet.

Réactions face à la question

Avocats: ils sont les plus étonnés par la question. Ils essaient de prendre le point de vue légal pour répondre (*«A partir du point de vue légal?...à la vérité la question est...depuis le Droit Pénal où je travaille?»*³⁴). La sensation est qu'il s'agit d'un *speech* déjà préparé (*«D'après le Code Pénal dans l'art. 119, nous donnons les différentes formes de ce qu'on peut considérer comme abus malhonnête, stupre, viol, harcèlement sexuel, qui tous sont des formes juridiques»*³⁵). Ils se sentent mal à l'aise et la sensation de *possibilité d'évaluer ce qu'ils vont dire* est présente. Nous avons déjà mentionné le problème pour enregistrer les réponses. Un d'entre eux n'a pas voulu être enregistré. Un autre voulait les questions par écrit pour pouvoir répondre par le même moyen.

Légistes: Il existe un doute sur la manière de répondre; Cela est bien manifesté dans la réponse suivante: *«En fait, j'avais pensé que ce serait autre chose...vous me prenez par surprise...je vous répondrai à la fin»*³⁶.

³⁴ «desde el punto de vista legal?» «la verdad que la pregunta es...desde el Derecho Penal que es donde yo trabajo?»

³⁵ «En este sentido el Código Penal en el art. 119 nos da las diferentes figuras de lo que puede considerarse abuso deshonesto, estupro, violación, acoso sexual, que son las figuras jurídicas».

³⁶ «yo en realidad pensaba que era otra cosa...me agarra de sorpresa...se lo contestaré al final».

Gynécologues: la question est normale et ils y répondent rapidement. Cependant, ils ont des réponses qui cherchent à les concilier avec l'interlocuteur, qui sont *politiquement correctes*. Ils offrent des *opinions*. Nous avons le sentiment que la question les détend pour la suite de l'entretien.

Définition

Avocats: de la lecture des réponses ressort, surtout, la disparité des définitions. La sexualité est «*manifestation*», «*activité*», «*possibilité*», «*concept*», «*élément*».

Une charge de valeur est incluse, «*ils n'acceptent pas ces morales permissives*»³⁷, ainsi que la référence à une certaine normalité établie par la loi («*Tant que la sexualité se développe dans le champ normal, le droit n'intervient pas*»³⁸). Il y a, aussi, l'allusion à la sexualité comme fait naturel; la loi est seulement ce qui garantit la liberté sexuelle («*la nature donne des lois qu'on doit suivre, par exemple, la procréation*»³⁹).

Légistes: c'est le discours qui morcelle le plus la notion d'intégralité de l'être humain. Ils donnent des définitions ayant peu de liens avec l'être humain comme un tout. Mais cette coupure est faite selon divers mécanismes:

- la double référence anatomo-physiologique/intime. Relation étroite entre on ne peut pas donner un avis (il est objectif) et on ne peut pas en parler trop (il est subjectif).
- Relation professionnelle («*nous contrôlons seulement l'appareil génital*»⁴⁰)
- Réflexion nuancée entre science («*du point de vue chromosomique*»⁴¹) et philosophie («*si le sexe n'existait pas, je ne serais pas ici*»⁴²).
- Spirituel: référence directe à la Parole de Dieu, la Bible («*Bienheureux l'homme qui prend son plaisir dans la loi du Seigneurcomme ça commence le psaume 1*»⁴³).

³⁷ «no aceptan estas morales permisivas».

³⁸ «mientras la sexualidad se desarrolla en el campo normal, el derecho no interviene».

³⁹ «La naturaleza da leyes que hay que cumplir, por ej. La procreación».

⁴⁰ «nosotros revisamos solamente el aparato genital».

⁴¹ «desde el punto de vista cromosómico».

⁴² «si no existiera el sexo yo no estaría aquí».

⁴³ «dichoso el hombre que tiene al Señor...comienza el salmo 1».

Gynécologues: ils ont les réponses les plus axées sur la relativité des concepts en partant d'une vision personnelle (*«pour moi» «je crois» «peut être pas pour tout le monde mais pour moi»*⁴⁴). C'est-à-dire qu'il y a moins de définitions tranchantes. Les définitions sont plus en lien avec une définition *modèle écologique*. Ce modèle implique différents niveaux qui sont considérés *a priori* avec un même degré d'importance.

Contexte ou associations

Avocats: chez les avocats, les réponses sont les plus diverses. Mais, malgré l'essai de répondre sans être impliqués personnellement, ils ont des réponses qui peuvent faire penser à une relation directe avec ce qu'eux ressentent personnellement (la sexualité *«est un acte de violence»*, ou *«Je crois que certaines personnes ont des relations avec des chiens...je ne dis pas que moi j'ai des relations avec des chiens»*⁴⁵).

Légitistes: nous pouvons dégager un besoin de points de repères reconnus comme tels, avec une certaine intransigeance vis-à-vis des autres points de vue. Soit par référence à une certaine normalité, soit par cloisonnement de la victime, soit par le renvoi au *tiers divin et normatif*.

Gynécologues: ils n'en parlent pas en tant que savoir instauré. Ils donnent des exemples qui transmettent l'impression d'une certaine ouverture d'esprit, une certaine tolérance: ils évoquent l'idée qu'il s'agit d'un tabou social, de différences entre les générations; ils parlent de leur expérience dans le mariage; ils relient la sexualité aux rapports avec les autres. La relation avec l'autre est très présente dans leurs réponses.

Résumé en général

Les répondants font un effort pour donner des réponses avec un certain recul vis-à-vis d'eux-mêmes, avec l'intention de rester *neutre* au niveau du discours sur le sexe. Cette intention d'avoir un *discours asexué* pour se référer aux questions liées à la sexualité, nous la considérons comme cruciale dans toute pratique qui touche la personne dans sa sexualité.

La variable *être sexué* des intervenants est, pour nous, un élément qui doit structurer toute pratique en lien avec la sexualité.

⁴⁴ «para mi», «creo», «quizás no para todos pero para mi, si».

⁴⁵ «...es un acto de violencia» «yo creo que determinadas personas se relacionan con perros...no digo que yo me relacione con perros».

Questions 2 et 10 chez les médecins

2 - J'aimerais bien connaître votre opinion sur l'ingérence de la médecine dans la sexualité des personnes?

10 - Face à une femme dans votre consultation, croyez-vous nécessaire de poser des questions sur sa sexualité? S'il vous plaît, justifiez votre réponse

Nombre d'interviewés: quinze (15) (légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: quatorze (14) ((légistes 4; gynécologues 10).

Deux questions concernent les médecins de manière exclusive. Il s'agit des deuxième et dixième questions. Elles abordent l'influence de la médecine chez les personnes, en lien avec la sexualité, c'est-à-dire l'opinion générale (la 2^e) et comment l'interviewé agit face au sujet de la sexualité chez ses patients, c'est-à-dire le cas particulier (la 10^e).

Avec le fait de placer deux interrogations à différents moments de l'entretien, nous avons essayé de mettre en évidence:

- la cohérence des réponses à propos de la sexualité
- le rôle que le médecin assure face à la sexualité comme un tout intégré.

Comme élément fondamental surgit, à première vue, la relation étroite pour les interviewés entre la sexualité et les organes génitaux. L'acte sexuel, le coït, est considéré comme expression de la sexualité. Il est important de remarquer cela, parce que c'est ce point qui a un effet de neutralisation du caractère sexué de la personne, et qui implique nécessairement une réduction de la personne à un *symptôme* porté par un individu («*Non, nous ne nous intéressons pas à la sexualité ou à la vie sexuelle des personnes*» ou «*Non, pas de tout, non, non, non, moi ça ne m'intéresse pas. Elle.....en plus, je ne questionne non plus*» ou «*Généralement je ne questionne pas, je ne questionne pas parce que, en général, les motifs pour lesquelles elles consultent sont plutôt organiques*»⁴⁶).

⁴⁶ «*No nos interesamos sobre la sexualidad o la vida sexual de las personas*» o «*No para nada. No, no, no, a mi no me interesa en absoluto. Ella... es mas, ni le pregunto*» o «*Generalmente no pregunto yo, no es cierto, no pregunto porque, generalmente lo motivos que acuden a mi consulta, son mas bien orgánicos*».

Réactions face à la question

Légistes: Ils sont plus sur la défensive. Nous avons mis en évidence, dans l'analyse de la question n° 1, la tendance à se couper de la réalité. Il y a sûrement une relation directe avec le travail où ils doivent, jour après jour, se confronter avec la possibilité du délit et cette découpe.

Gynécologues: il y a d'abord une réponse rapide. Puis ils continuent sur un ton d'opinion, une certaine implication vis-à-vis du sujet, mais ils ne se sentent pas concernés. Cela est plus clair en comparant avec la dernière question, qui concerne leur attitude personnelle dans les consultations. Là, il y a plus de réponses défensives. Nous divisons les réponses des gynécologues en trois groupes:

1° Comme gynécologues: ils se sentent plus limités et ils réduisent leur action. D'une certaine façon, ils se savent incompetents pour traiter les problèmes et reconnaissent cette incompetence à partir de certaines limites. Le problème réside dans le fait que la limite n'est pas claire (réponses question 2: 3 et 6).

2° Comme médecins: des réponses plus générales: ce que la médecine doit faire. Cela me semble des réponses sans implication réelle avec la question. L'expression *la médecine doit faire* est davantage une expression de désir qu'une attitude active (réponses question 2: 1, 2, 7 et 8).

3° Comme membre d'une société. L'opinion du sens commun. (réponses question 2: 4, 5, 9 et 10).

Résumé en général

Légistes: le sentiment le plus important est la réaction défensive face à la question. Il semble qu'ils sont touchés par la question comme quelque chose dont on ne doit pas parler. On doit la taire. Le *sexué* est exclu comme élément à prendre en compte. La réaction est la même dans les deux questions.

Gynécologues: les gynécologues se montrent plus ouverts pour les réponses, mais avec la sensation qu'ils touchent quelque chose qu'on doit accepter, mais qu'ils ne maîtrisent pas. Il y a une différence entre les deux questions.

Questions 2/3 chez les intervenants

2- (*MAGISTRATS*) – 3 (*MEDECINS*) *J'aimerais savoir comment vous vous sentez par rapport au thème du viol des femmes*

Nombre d'interviewés: vingt-huit (28) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-six (26) (magistrats 12 légistes 4; gynécologues 10).

Nous avons dit dans la définition du viol qu'on peut prendre en considération trois axes d'étude de cette réalité: l'acte en soi-même, le violeur et la violée (dans notre cas). Nous ferons l'analyse selon cette division.

Avant cela, nous rappelons que la question vise le sentiment, c'est-à-dire la subjectivité de la personne interviewée. Mais, nous le savons, le sujet est très sensible. Cela nous donne à penser que la personne qui répond utilise le discours objectivant comme un recours de mise à distance, de protection.

Acte: il est tout à fait intéressant de lire dans les réponses des pôles de réactions (*«on se désensibilise un peu»* jusqu'à *«c'est un... sujet qui nous sensibilise»*⁴⁷). Cet éventail de réponses montré dans cet exemple montre pour moi l'origine de l'*«impuissance»*, face à l'incapacité de réagir. On peut le voir aussi dans la relation entre la valeur associée d'un côté (*«et bon, je pense que c'est un fait délictueux en plus»*⁴⁸) jusqu'à l'association, quand même faible, avec *«Les Droits de l'Homme»*. Signalons aussi la gravité externe de l'acte (*«donc, cela oblige la femme, après le viol (en cas de grossesse) à avoir un enfant non désiré, ce qui me semble aberrant»*⁴⁹).

Le Violeur: nous attirons l'attention sur deux faits: l'association directe avec une psychopathologie et le besoin de la re-socialisation comme recours théorique (on ne le fait pas pour une question d'argent).

La Victime: nous dégageons trois groupes de réponses:

Association directe victime-enfant: sept réponses ont attiré l'attention sur le fait de parler directement d'enfants face à la question.

⁴⁷ «uno se desensibiliza un poco» jusqu'à «es un...tema que a uno lo sensibiliza».

⁴⁸ «y mire...yo calculo que es un hecho delictivo más».

⁴⁹ «entonces obligaría a la mujer después de la violación (en caso de quedar embarazada) a tener un hijo no querido lo cual me parece aberrante».

Des «*en général, les viols sont sur des mineurs*»⁵⁰ (qui explique cette préoccupation parce que la plupart sont des mineurs), jusqu'à l'expression du ressentir pur «*celui qui viole un gosse, ... je ne comprends pas*»⁵¹.

Association directe avec la faiblesse de la femme: le viol est la conséquence directe de la faiblesse de la femme pour se défendre («*les délits contre l'intégrité sexuelle s'exercent contre les personnes qui sont en minorité physique, soit parce qu'ils sont des enfants, des femmes, ou qu'ils sont attaqués par une bande*»⁵²); association qui est manifestée clairement avec l'affirmation «*S'il y a viol, il y a des lésions*»⁵³. On doit remarquer que cette relation est présente surtout chez les légistes (4/4).

Doute sur le fait qu'elle est victime ou non: explicitement 7/26 réponses. Nous divisons ce groupe en deux attitudes, mises en évidence dans les réponses:

- a- la culpabilité directe de la femme: cette attitude est représentée par «*elles ont un type de problème de couple et utilisent le viol supposé comme une méthode d'agression*», ou «*la loi exige plusieurs éléments pour reconnaître un viol; la femme doit démontrer qu'il y a eu une résistance commune dans le viol*»⁵⁴.
- b- la carence d'une attitude personnelle: «*vraiment je ne suis pas passée par un viol, parce que j'ai été capable de mettre mes limites, mais je vois que d'autres personnes du sexe féminin ne savent pas répondre*»⁵⁵. Selon cette attitude, on suppose que les femmes sont dans l'incapacité de répondre à certaines situations, ce qui permet le viol dans quelques cas.

⁵⁰ «*generalmente las violaciones son de menores*».

⁵¹ «*sino el que viola a una creatura...no entiendo...*».

⁵² «*los delitos contra la integridad sexual se ejerecen contra personas que están en minoridad física, o sea porque son chicos, mujeres, o ataque en banda...*».

⁵³ «*si, hay violacion, hay lesiones*».

⁵⁴ «*tienen un tipo de de problemas de pareja y utilizan la supuesta violacion como un metodo de agresion*» ou «*la ley exige muchos requisitos par que halla alguna violacion, la mujer tiene que haber demostrado que hubo una resistencia comun en la violacion*».

⁵⁵ «*realmente no he pasado por una violacion porque supe poner mis limites pero veo en otras personas de sexo femenino que no saben responder*».

Question 4 chez les médecins

4- *Si vous croyez qu'une femme a été abusée ou violentée sexuellement et qu'elle ne vous en parle pas, quel pas feriez-vous? Pouvez-vous les expliquer et les justifier?*

Nombre d'interviewés: quinze (15) (légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: quatorze (14) ((légistes 4; gynécologues 10).

La première notion qui surgit est le manque de réponse spécifique à cette problématique. La plupart des réponses visent une problématique à laquelle ils doivent faire face pour deux motifs:

Une obligation: dans le cas de l'obligation, c'est considéré comme imposé par la justice («*nous faisons seulement ce que la justice ordonne*»⁵⁶). Dans ce cas ils recourent à la nécessaire objectivité, comme garantie: «*Maintenant avec l'ADN, on ne peut pas nier*» ou «*S'il existe des signes de viol, moi, je les ai écrits dans le rapport*» et «*Je traite cela d'un point de vue scientifique*»⁵⁷. Cette attitude est présente chez les légistes exclusivement.

Les circonstances: il s'agit des réponses qui mettent en évidence que la question n'est pas leur affaire, mais que, dans la clinique, ils sont obligés de donner une réponse. Nous dégageons cette attitude chez les gynécologues. «*Je m'éloigne de mon terrain, mais il me semble que ce détour est utile à la femme*» ou «*D'abord essayer que la cliente comprenne que nous avons une préoccupation pour sa totalité comme personne, pas seulement du point de vue médical*»⁵⁸.

En classifiant les actions concrètes qu'ils font, nous avons:

La recherche de l'objectivité: croire que la réduction aux faits objectifs est possible et nécessaire.

L'interrogatoire: chez les médecins, on utilise normalement le terme *anamnèse* ou *histoire clinique* pour se référer aux questions dans

⁵⁶ «*nosotros únicamente hacemos lo que ordena la justicia*».

⁵⁷ «*ahora con el ADN no se puede negar*», «*existen signos de violacion, lo hago constar si o si en el informe*» et «*trato esto del punto científico*».

⁵⁸ «*me desvío un poquito de mi campo, pero me parece que ese poquito que yo le dedico siento que le hace bien a la paciente*» ou «*tratar primero que la paciente entienda que nosotros tenemos una preocupación por su totalidad como persona no solamente desde el punto de vista medico*». Nous ferons référence avec G phrases des gynécologues, L pour légistes et M magistrats. Le nombre est le numéro d'entretiens. On peut les consulter dans les annexes.

la consultation. Donc, cela attire l'attention sur le fait qu'ils utilisent le terme *interrogatoire* (7/14 réponses – si on prend seulement ceux qui parlent de poser des questions: 7/9). Le terme me semble très oppressant. Ils l'utilisent en relation avec la notion de crime («*Je continue avec l'interrogatoire jusqu'à ce qu'elle avoue*» ou «*Je l'interroge et j'essaie qu'elle me dise la vérité*» (G1)⁵⁹.

L'aide psychologique: elle n'est pas considérée comme nécessaire mais comme le deuxième recours en général. «*Si je n'aboutis pas, je demande l'appui de la santé mentale ou du service social*» ou «*alors, là on dérive vers la psychologie*»⁶⁰.

L'attitude non-médicale: c'est-à-dire chercher à donner un cadre différent pour parler: «*Je commence à parler davantage de la position de la mère que du médecin*»(G9), ou «*Je crois que ce dialogue doit être en lui montrant, surtout, un chemin d'amitié*» (G10)⁶¹

L'impuissance: pour la manifester, il y a trois possibilités:

*- parler de l'impuissance directement («*eh bon, moi, c'est à dire que le gynécologue, dans ce sens, il se sent comme impuissant*»⁶²(G9)

*- suggérer que la femme prenne en main sa situation («*qu'elle dénonce, elle ne doit pas se taire, elle n'est pas la première ni la dernière personne à être violée*»⁶³(G2);

*- la plaidoirie de la problématique sociale: «*qu'on ne structure ni les moyens ni les manières de les contenir. C'est terrible et l'indifférence face à cette problématique aussi. C'est-à-dire que tout le monde la connaît mais personne ne s'en mêle*».⁶⁴(G3).

Questions 3/5 chez les intervenants

3- (MAGISTRATS) 5- (MEDECINS) *Le viol est un vécu que plusieurs femmes n'osent pas raconter. Pourquoi croyez vous qu'elles n'osent pas le faire?*

⁵⁹ «*sigo con el interrogatorio hasta que me confiese*» ou «*la interrogo y trato de que me diga la verdad*».

⁶⁰ «*si yo no lo conseguí solicito el apoyo de salud mental o servicio social*» «*y entonces medio que uno la deriva a la psicologa* ».

⁶¹ «*empiezo a hablarlo mas desde el punto de vista como madre mas que como medico*» ou «*yo creo que este dialogo tiene que ser, mas bien mostrandole un camino de amistad*».

⁶² «*bueno y uno, es decir el ginecologo en ese sentido, se siente como impotente*».

⁶³ «*que denuncie, no tiene que quedarse callada, no es la primera ni la ultima persona violada*».

⁶⁴ «*que no se estructuren métodos o formas, de contenerlas, es terrible y la indiferencia también frente a estos problemas es decir que todo el mundo tal vez lo sabe y nadie se mete*».

Nombre d'interviewés: vingt-huit (28) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-six (26) (magistrats 12, légistes 4; gynécologues 10).

La première impression qui apparaît est que la question est le problème des femmes. Bien que le viol soit l'interface entre une situation vécue et les réponses de la société, presque tous les intervenants font reposer sur la femme les solutions à cette problématique.

Les contradictions: il y a des contradictions entre l'idéal des tribunaux et le regard que les intervenants portent sur la réalité des tribunaux («*Dans l'expérience des tribunaux, on accorde une attention spéciale au traitement de la victime, quand il s'agit de délits de cette nature*» et «*se soumettre aux «manoseo»⁶⁵...elle doit être face à 10 ou 15 personnes minimum*»⁶⁶). Pour nous, cette contradiction s'exprime aussi dans le fait de souligner que le viol est un délit de dénonciation privée: que la femme doit faire («*le viol est un délit d'instance privée qui demande, inévitablement, la dénonciation de la victime*»⁶⁷).

Le temps du procès: la variable du délai du procès particulier n'est pas une chose que les personnes savent *a priori*. Nous partageons l'idée des magistrats que la notion d'un délai trop long dans la procédure fait que les femmes hésitent à faire la dénonciation. Mais, par contre, nous croyons que cela est dû aux conditions de notre pays. C'est-à-dire que dans le cas de l'Argentine, il existe un certain consensus sur la non- indépendance de la justice, la relation directe entre personnes de pouvoir et les délais de faveur. Les femmes doivent tenir compte d'une conception du Pouvoir Judiciaire avec des doutes sur son efficacité, son indépendance et sa rapidité d'action.

La place de l'éducation: il y a deux considérations à ce sujet. D'un côté, l'association avec une éducation basée sur *ce qu'on dira* et *le sexe comme tabou*, propre à la société toute entière. D'un autre côté, l'association avec une tranche sociale inférieure («*je crois que c'est un*

⁶⁵ *Manoseo*= terme populaire pour faire référence à prendre une personne comme un objet. Il exprime le manque d'attention à la protection de l'intimité de la personne.

⁶⁶ «*En la experiencia tribunalicia se tiene especial cuidado en el tratamiento a la víctima, cuando se trata de delitos de esta naturaleza*») et («*someter al manoseo [...] tiene que estar por lo menos frente a 10 o 15 personas*»).

⁶⁷ «*la violacion es un delito de instancia privada que requiere inexorablemente la denuncia de la victima*».

délit...où les dénonciations ... eh... mmm. le niveau ...ce n'est pas des universitaires, ni les victimes ni les accusés»⁶⁸).

Les sentiments: il y a la présence de trois sentiments: la pudeur, la honte et la peur. La pudeur est un «sentiment de honte, de gêne qu'une personne éprouve à faire, à envisager des choses de nature sexuelle»⁶⁹. De son côté, la honte est un «*déshonneur humiliant. Sentiment pénible de son infériorité, de son indignité ou de son humiliation devant autrui, de son abaissement dans l'opinion des autres*»⁷⁰. Dans les réponses, ces deux sentiments sont ancrés dans l'inévitable de la société («*dans une société, et dans les sociétés à venir, cela ne va pas changer*»⁷¹) et aussi dans la relation avec l'autre. De tout cela, il ressort l'intuition que les intervenants ne se sentent pas concernés dans la production de ces sentiments chez les femmes. Dans le cas de la peur, nous avons trouvé que les intervenants différencient quatre types de peur:

- la peur sociale («*en exposant son cas, elle sera exposée au jugement de la société*»⁷²).
- La peur économique («*elle a une grande peur que le mari continue à la maltraiter ou pire encore; en plus il y a le fait que si elle fait la dénonciation, elle n'ait pas un toit ou à manger après*»⁷³).
- La peur des représailles («*Peur de...par menaces*»⁷⁴).
- La peur familiale: elle est associée aux problèmes de mineurs abusés par les membres de la famille. Ce type d'abus est présenté comme le plus fréquent, par intuition «*parce que toujours le violeur, c'est plus commun pour moi, que ce soit quelqu'un de la famille*»; «*parce que ce sont des familiers, ce sont des familiers proches, parce que ceux qui violent sont des personnes qui vont fréquemment à la maison, c'est l'idée que j'ai*»⁷⁵).

⁶⁸ «*que creo que es un delito...donde las denuncias...eh...mm...el nivel...no es universitario ni de las víctimas ni de los acusados*».

⁶⁹ ROBERT, P. (1970). Le petit Robert. Paris: SNL, p. 1422.

⁷⁰ Ibidem, p. 848.

⁷¹ «*en una sociedad y posiblemente en las sociedades del futuro no va a cambiar*».

⁷² «*al exponer su caso se va a ver expuesto al juzgamiento de la sociedad*»

⁷³ «*gran temor a que el marido la siga maltratando o peor todavía y por otra parte al hecho de que si existe esta denuncia ella despues no tenga donde cobijarse ni que comer*».

⁷⁴ «*temor a...por amenazas*».

⁷⁵ «*porque siempre el violador, es más comun par mi, que sea uno de la familia*»; «*porque son familiares, son familiares cercanos, porque los que violan son personas que frecuentan la casa, es el concepto que yo tengo*».

Question 6 chez les médecins

6- (MEDECINS) *Qu'est ce que vous ressentez face à une femme violée? Que lui suggérez-vous de faire?*

Nombre d'interviewés: quinze (15) (légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: treize (13) (légistes 3; gynécologues 10).

Le sentiment qu'ils disent éprouver prioritairement est l'impuissance (5/13). Cela ressort aussi des réponses aux suggestions à apporter. La sensation est qu'ils ne savent pas quoi faire. Ils doivent tâtonner pour trouver les réponses à donner. Deux réponses types se dégagent:

La référence à l'objectivité: sur elle on peut faire le premier pas: (*«d'abord, j'essaie que mon client n'ait pas des conséquences organiques, je demande en premier lieu, toutes les analyses»*⁷⁶). L'objectivité n'est pas discutable, le sentiment nous expose. *«Rage et impuissance, parce que généralement....bon, maintenant avec l'ADN, on les attrape tous»*⁷⁷.

La deuxième à laquelle ils ne savent pas répondre: *«la première chose que je conseille est qu'elle cherche de l'aide»*⁷⁸. Nous revenons à la question de ne pas se sentir concerné par le sujet. C'est aussi une façon d'exprimer cette notion de *circonstanciel* dans la consultation. La femme ne vient pas chercher de l'aide pour ce vécu chez les médecins, donc ils ne doivent pas répondre à ce vécu.

Les suggestions des intervenants sont toujours en relation avec une distance existante entre eux et la problématique. Dans les réponses où la rage est manifestée comme sentiment, cette distance est plus explicite et ils veulent mettre plus de distance encore. Cette mise de distance est indiquée par quatre voies:

- a- Qu'elle fasse la dénonciation: *«Qu'elle fasse la dénonciation, elle ne doit pas rester sans parler»*⁷⁹. Une explication est nécessaire. Sans nier la nécessité de faire la dénonciation de ces délits, nous avançons que ces réponses sont une manière de s'écarter du problème.

⁷⁶ *«primero trato que organicamente mi paciente no tenga consecuencias, primero le pido todos los analisis».*

⁷⁷ *«rabia e impotencia, porque generalmente...bueno ahora con el ADN se los casos a todos».*

⁷⁸ *«lo que yo sugiero es que en primer lugar que busque ayuda».*

⁷⁹ *«Que denuncie, no tiene que quedarse callada».*

- b- Qu'elle fasse une thérapie de santé mentale, voire faire la dérivation: «*Thérapie, une thérapie de santé mentale, je fais la dérivation si elle me confirme le viol*»⁸⁰.
- c- Problème familial: «*et les mères sont un élément, un élément de grand secours*»⁸¹.
- d- L'idée de culpabilité tourne autour des discours: «*Non plus, je ne vois pas la femme comme quelqu'un qui soit celle qui provoque l'acte; il y en a d'autres qui veulent culpabiliser la femme de la situation de violence, la victime, quand je crois qu'elle est réellement victime*»⁸².

Les intervenants sont coincés entre le sentiment éprouvé et l'ignorance sur ce qu'on doit faire. La question qui met ensemble sentiment/pratiques produit cette réaction ambiguë. La comparaison avec la question sur le protocole que nous verrons maintenant est de grande importance.

Questions 4/7 chez les intervenants

4- (MAGISTRATS) *Face à une femme violée, que lui suggérez-vous de faire?*

7- (MEDECINS) *Quel est le protocole que vous donneriez comme suggestion face à une femme violée?*

Nombre d'interviewés: vingt-sept (27) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-six (26) (magistrats 12, légistes 4; gynécologues 10).

Les questions plus techniques, visent le *savoir-faire*. C'est une question pour laquelle il devrait y avoir plus de certitudes sur la procédure, même s'il n'y a pas de protocole officiel. Nous avons mis ensemble ces questions qui ont été formulées différemment.

Nous avons pensé que, dans le cas des magistrats, la notion de protocole (terme bien considéré chez les médecins⁸³) pourrait sembler

⁸⁰ «*Terapia, una terapia de salud mental, la derivo, si me confirma que es así*».

⁸¹ «*y las madres son un buen elemento, un elemento de mucha ayuda*».

⁸² «*tampoco la veo como alguien que sea la instigadora del acto, hay otros que quieren hecharle la culpa a la situación esta de violencia a la misma mujer, la víctima, cuando creo que realmente es víctima*».

⁸³ «*Protocole (angl. protocol) Plan de conduite d'une expérience et de recueil des résultats*». THINES, G. et LEMPEREUR, A. (1975). Dictionnaire général des sciences humaines. Paris: Editions universitaires, p. 606.

non connue. Donc nous avons utilisé la question sur ce qu'ils suggèrent, sans mettre ce qu'ils ressentent, comme nous l'avons fait dans la question 6 des gynécologues.

Dans les réponses, il ressort à nouveau trois éléments:

- la nécessité de la démarche de dénonciation comme acte de la femme.
- la contradiction sur le protocole inexistant/existant (chez les médecins)
- l'importance d'un groupe autre pour répondre à cette problématique.

Nous croyons que ces trois éléments insistent sur le fait que le viol est le problème de l'autre, voire de la femme. Nous insistons sur la notion *d'éventualité* qui lie la participation des intervenants dans les affaires de viol. S'ils sont là quand l'événement arrive, ils agissent mais ils ne sont pas concernés.

D'autre part, deux commentaires attirent notre attention: «*Quando on change l'ordre naturel*»⁸⁴ et «*Si la famille est bien constituée, il sera un père qui saura prendre soin des ses filles, parce qu'il va prévoir les dangers qui existent, parce qu'il a déjà vécu leur vie, comme homme il vit la vie différemment des femmes*»⁸⁵. Nous croyons qu'ils sont représentatifs d'une façon de mettre en évidence que la femme prend le risque de ne pas être crue, parce que le modèle idéologique ne laisse pas d'autres possibilités.

Magistrats: Pour la plupart des magistrats, la dénonciation est le premier pas à faire (8/12). C'est ce qu'ils considèrent comme méthode importante pour punir le violeur en protégeant d'autres femmes de ce violeur là.

Le fait de parler est la deuxième réponse en nombre. Elle est aussi considérée comme une question importante: 6/12. Mais ils varient sur l'interlocuteur et le but de la parole.

Le magistrat lui-même: la notion d'évaluation de la parole est présente. («*lui dire ce qui va arriver, l'avertir et qu'elle décide, si elle a*

⁸⁴ «*cuando se trastoca el orden natural*».

⁸⁵ «*Si la familia está bien constituida ve a ser un padre que sepa cuidar a sus hijas, porque va a preveer los peligros que existen porque ya vivió su vida, como varón que vive la vida medio diferente de las mujeres*» .

été vraiment violée» ou «cela dépend de qui c'est, cela dépend du cas, c'est-à-dire évaluer ce que la femme a à perdre»⁸⁶).

- Un avocat: la notion de défense ressort ici
- Un psychologue
- Les parents
- Un groupe idéal: le groupe interdisciplinaire.

En fonction du nombre de réponses, le troisième pas qu'ils signalent est la démarche personnelle comme processus de dépassement. Dans ces cas (2/12), elle est présentée comme secours exclusif face à l'événement. *«Je dirais cela, qu'elle fasse la dénonciation et après cherche à dépasser en laissant derrière elle l'événement»⁸⁷*, ou la formule *«Chacune est ce qu'elle veut être, se souvient de ce dont elle veut se souvenir, et dépasse ce qu'elle veut dépasser, et reste avec quoi elle veut rester»⁸⁸*.

Un dernier élément mis en évidence est de *donner des instructions*. Cette attitude donne à penser qu'ils ressentent un certain mépris pour la femme en raison de son niveau d'instruction.

Légistes: les légistes s'appuient sur l'examen médical. Ils reçoivent les femmes après dénonciation. En général, ils ne parlent pas d'appui psychologique comme un fait concret.

Gynécologues: même en parlant des protocoles, il n'existe pas une vue d'ensemble. Ils hésitent. (*«en regardant les réponses, tu te rendras compte que je ne vois pas si clair, le sentiment»⁸⁹*). Deux choses semblent claires:

l'exigence de l'examen médical comme démarche pour se protéger. Le sentiment que, plusieurs fois, ils ne veulent pas s'en mêler: *«plusieurs fois, il arrive aux médecins de ne pas vouloir se mêler avec la police ou avec les familiers»* ou *«absolument pas, jusqu'à ce point J'arrive. On ne doit pas se compromettre trop»⁹⁰*; mais aussi le fait d'avoir rapidement la vue du légiste comme moyen de s'assurer: *«les deux ensemble (gynécologue et légiste) font un résumé de ce qu'ils*

⁸⁶ *«decirle lo que va pasar advertirle y que ella decida, si realmente a sido violada»* ou *«depende de que sea, depende del caso, es decir evaluar que es lo que la mujer tenga para perder»*

⁸⁷ *«yo diria eso, que haga la denuncia y después busque superar dejando atrás».*

⁸⁸ *«una es la que quiere ser, recuerdo lo que quiero recordar y supero lo que quiero superar y me quedo con lo que me quiero quedar».*

⁸⁹ *«viendo las respuestas te vas a dar cuenta que no veo todo tan claro, el sentimiento»*

⁹⁰ *«a veces suele pasar a los medicos que para no involucrarse con la policia o con los familiares mismo»* ou *«en absoluto, hasta ahi llego, no hay que comprometerse mucho».*

voient pour que reste un écrit»⁹¹, «le médecin essaie de se protéger lui-même»⁹²).

La dérivation, via le psychologue ou la dénonciation: il me semble important de mettre en évidence l'expression du désir sur le travail interdisciplinaire, mais c'est présenté comme un travail contigu, pas continu ni enchaîné, et surtout pas comme quelque chose d'interrelationnel.

Conclusion

Il n'y a pas de protocole. Ni défini ni pensé comme quelque chose qui ressemble à un protocole. Des points sûrs existent, certes: l'examen médical, la dénonciation, l'appui par un tiers. Mais il n'y a pas de vue d'ensemble. Les actions proposées sont coupées de l'interaction.

En général, tous les intervenants reconnaissent le besoin d'un travail interdisciplinaire, mais il nous semble que c'est un modèle proposé pour réduire le sentiment de culpabilité pour *ce qui n'est fait*.

La question éducative est posée à plusieurs reprises (8/26). Nous séparons deux types de référence:

- a- comme besoin de prévention sociale
- b- comme cause pour que le viol ne puisse arriver; le bas niveau d'éducation des victimes est un point de repère.

Questions 5/8 chez les intervenants

5- (MAGISTRATS) et 8- (MEDECINS) Par rapport à votre expérience, quels sont les préoccupations, peurs ou besoins, d'une femme violée?

Nombre d'interviewés: vingt-huit (28) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-six (26) (magistrats 12, légistes 4; gynécologues 10).

Le rapport direct à la subjectivité est considéré comme un handicap dans cette réponse. (*«Moi je vais te répondre subjectivement parce, c'est dommage, mais je ne me suis pas penché sur le sujet», ou Jamais je n'ai pensé à cela, à la vérité jamais» ou «généralement je*

⁹¹ *«los dos juntos hacen un resumen de lo que estan viendo para que quede escrito».*

⁹² *«el médico trata de cubrirse a si mismo».*

crois que cela est d'un autre ordre, on doit l'aborder d'un autre point de vue»⁹³). Selon notre interprétation, cela reflète un sentiment de ne pas se sentir concerné par le sujet. Face à ce sentiment, trois attitudes sont exprimées:

1- Le problème, ce n'est pas leur problème: il concerne d'autres professionnels (santé mentale, groupes d'aide) *«Il sera question de parler avec un psychologue à ce propos»*⁹⁴.

2- Le problème est la nécessité de la rigueur des preuves: comme réponse à cette question, parler de la valeur des preuves. (*«par rapport à mon expérience juridique, il est important que la victime ne se lave pas, rien du tout, parce que, par ce qu'on trouve, on peut faire les analyse d'ADN»*⁹⁵).

3- Le rapport à l'expérience personnelle: le récit de cas pour lesquels ils peuvent mettre sur la table des réponses possibles basées sur l'expérience particulière. Ce n'est pas un problème en soi, sauf que nous croyons qu'ils l'utilisent comme un moyen de se protéger contre une question qui met en évidence des thèmes liés à leurs patientes, mais auxquels ils n'ont pas donné d'attention.

Sur les préoccupations, on les divise dans les groupes suivants:

1° relatives à la question psychique: 5/10 gynécologues signalent la préoccupation physique (grossesse et/ou ETS), qui n'est pas présente dans les autres réponses des intervenants.

2° relatives à la question relationnelle: le problème du couple est aussi présent. Seulement avec deux versants: le rejet du couple actuel et du couple futur (dans ce sens, il s'agit d'une préoccupation sur le thème de la relation sexuelle future).

3° relatives à la question de l'avenir: ces préoccupations surgissent à partir de la dépendance économique et de la peur de représailles, qu'on a pu déduire des réponses aux questions 5 gynécologues/3 magistrats (voir l'analyse correspondante). La préoccupation pour l'avenir ressort seulement chez les gynécologues.

⁹³ «yo te voy a responder subjetivamente porque lamentablemente no estoy muy enfocado en el tema», ou «nunca me puse a pensar eso, la verdad es que nunca» ou «generalmente yo creo que eso es de otro orden para abordar desde otra óptica».

⁹⁴ «sera cuestion de hablar con algun psicologo».

⁹⁵ «por la experiencia que tengo desde el punto de vista jurídico es importante que la víctima no lave nada de nada porque a través de eso se puede hacer análisis de ADN...» .

4° relatives au sentir: ces réponses ont été surtout celles du groupe des magistrats. Parmi eux, 7/12 ont exprimé la sensation de souffrance comme un sujet important. Souffrance que les femmes ressentent ou à laquelle elles doivent faire face. Il est étonnant que les médecins ne parlent pas dans cette question de la souffrance comme telle. Nous pouvons avancer l'hypothèse que dans le cas des magistrats, leur pratique n'est pas concernée par la souffrance des personnes. Ils sont à l'abri de la loi pour exercer leur métier. Par contre les médecins doivent agir parce que «leur identité professionnelle est centrée sur la souffrance»⁹⁶. Nous ne devons pas négliger cette absence de référence à la souffrance. Nous la reprenons lors de l'analyse de la sexologie/sexualogie.

Questions 6/9 chez les intervenants

6- (MAGISTRATS) *Quelles seront les suggestions sanitaires que vous conseillerez de mettre en oeuvre à propos du dossier viol?*⁹⁷

9- (MEDECINS) *Quelles seront les suggestions judiciaires que vous conseillerez de mettre en oeuvre à propos du dossier viol?*⁹⁸

Nombre d'interviewés:: vingt-huit (28) (magistrats 13, légistes 4; gynécologues 11).

Nombre de réponses: vingt-cinq (25) (magistrats 12, légistes 4; gynécologues 9).

Nous comprenons *suggestions* comme des éléments concrets qui devraient être pris en compte pour résoudre adéquatement un problème à partir d'une certaine connaissance. Dans ce sens nous pourrions attendre une certaine spécificité dans les réponses, mais aussi des éléments plutôt particuliers que généraux. Cependant nous trouvons qu'il existe deux principes qui se répètent au large des entretiens:

1- la question éducative (10/25): soit par des normes éducatives sociales⁹⁹, soit par des informations spécifiques¹⁰⁰, soit par des normes morales¹⁰¹.

⁹⁶ PASINI W. & ABRAHAM, G. (1978). Pourquoi le médecin a-t-il peur du sexe?, in Cahiers de Sexologie Clinique, n°2, p. 227.

⁹⁷ ¿Qué sugerencias jurídicas recomendaría implementar, socialmente, con respecto al tema de la violación?

⁹⁸ ¿Qué sugerencias sanitarias recomendaría implementar con respecto al tema de la violación?

⁹⁹ «améliorer le niveau socioculturel».

¹⁰⁰ «que les mass-media conseillent comment faire dans les cas».

¹⁰¹ «reconstruire la valeur famille et le valeur foyer».

2- le besoin d'une spécificité autre qu'eux (11/25): soit par la création d'un groupe interdisciplinaire¹⁰², soit par la disponibilité de personnes spécialisées¹⁰³, soit par d'autres organismes d'aide en cas de crise¹⁰⁴.

Il semble que ces principes seraient la base nécessaire du changement pour offrir des solutions plus adéquates à la problématique du viol chez les femmes. Il ressort comme sujet important dans cette question la référence à l'alcoolisme comme cause sociale de cette problématique.

- D'autres idées semblent plus générales qu'une préoccupation pour le sujet:
- utilisation de la statistique (*«la statistique est fondamentale en tout»*¹⁰⁵).
- soutien psychologique (*«et après l'appui psychologique»*¹⁰⁶).
- des concepts idéologiques (*«Je ne veux pas être prise pour une puritaine. Moi aussi j'étais jeune et je mettais des petits t-shirts sans soutien, mais je crois qu'aujourd'hui il y a un débordement»*¹⁰⁷).

La création d'un *Centre d'attention à la victime* peut sembler l'idée la plus pertinente. Mais, dans le contexte, nous la comprenons comme une manière d'excuser le système de son manque d'opérationnalisation du travail sur le thème.

Questions 7 et 8 chez les magistrats

7 - *Selon vous, quelle est la stratégie la plus souvent utilisée lors de la défense d'une personne accusée de viol?*

8 - *Que pensez-vous de cette stratégie?*

Nombre d'interviewés: treize (13).

¹⁰² «un équipe interdisciplinaire».

¹⁰³ «comme il existe un procureur contre la corruption il devrait y avoir un procureur exclusivement pour ces sujets»

¹⁰⁴ «des associations intermédiaires non gouvernementales».

¹⁰⁵ «la estadística es fundamental en todo». Il me semble pertinent souligner sur ce point la remarque que fait Markus Brauer sur la nécessité de faire non pas les statistiques mais l'analyse des données. Voir BRAUER, M. (2001). Les statistiques et les fours à chaleur tournante: un outil plutôt qu'une finalité en soi. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 51-52, pp. 103-112.

¹⁰⁶ «y despues apoyo psicológico».

¹⁰⁷ «No quiero pasar por puritana yo también he sido joven he usado remeritas sin corpiño pero creo que ahora hay un desborde».

Nombre de réponses: douze (12).

Selon les réponses, nous avons dégagé trois systèmes utilisés. Parmi eux, les deux premiers sont ce que la littérature sur le sujet reconnaît comme très commun.

1° Attaquer la femme: en définitive faire valoir l'existence des mythes pertinents dans la culture (2/12). Laisser entendre qu'elle a une moralité douteuse. (*«juger la victime, faire référence à ses antécédents, conduites, sa façon de s'habiller, etc.»*(Q7R3M)¹⁰⁸). Aussi parler de la provocation de la femme. (*«dire qu'il a été provoqué par la victime»*(Q7R5M); *«une fille sort avec un jeune homme, habillé légèrement, ils vont danser ensemble et après elle dit qu'elle a été violée...étant donné les circonstances et la relation entre eux, il est sûr que cela n'a pas été un viol»*. (Q7R6M)¹⁰⁹).

2° Mettre en évidence le consentement: pour cela on utilise le manque de résistance de la femme. Ici nous rejoignons ce que nous avons exposé dans les Récits de femmes: la notion d'inévitabilité. (*«parce qu'elle n'avait pas la possibilité de décider s'il y aura ou non une relation sexuelle»*¹¹⁰).

3° Refuser de témoigner (4/12): personne ne peut être obligé à témoigner contre soi, dit notre Constitution Nationale. Cette stratégie établit le problème majeur des victimes. Le viol est un délit privé, mais surtout un délit où la femme doit apporter les preuves (*«la victime est celle qui doit apporter les preuves à la salle du procureur»*¹¹¹).

Le point le plus intéressant, à notre avis, dans les réponses à la question 8, réside dans le non questionnement sur la situation d'*inverser*¹¹² la preuve dans le délit de viol. Ce non-questionnement nous semble tout à fait important. La victime doit faire une démarche pour mettre en évidence le délit subi. Sur ce fait repose en grande partie de ce qu'on connaît comme *victimisation secondaire* dans la procédure. Malgré cela, aucun des interviewés ne fait référence à cette question.

¹⁰⁸ *«enjuiciar a la victima, hacer referencia a sus antecedentes, conductas, su forma de vestir, etc.»*.

¹⁰⁹ *«decir que fue provocado por la victima»; «una chica sale con un joven, ligera de ropa, que van a bailar juntos y despues sale que ha sido violada... dada las circunstancias y la relation entre ambos es muy segura que no sea violacion»*.

¹¹⁰ *«porque no tenian posibilidad de decidir si iba o no iba a haber relacion sexual»*(Q7R1M).

¹¹¹ *Question 4 aux magistrats, Interviewé N° 12: «la victima es la que debe arrimar las pruebas a la fiscalia»*.

¹¹² Cette inversion fait référence au fait que dans le viol c'est la victime qui doit apporter la preuve. Cela n'est pas le cas dans d'autres délits.

Questions 9/10 chez les magistrats

9- *Quelles sont les preuves auxquelles vous donnez le plus de valeur dans la défense d'une femme violée?*

10 - *Quel type de preuves valorisez-vous le plus dans la défense d'un homme accusé de viol?*

Nombre d'interviewés: treize (13).

Nombre de réponses: douze (12).

La défense est le processus par lequel on utilise des recours/stratégies pour préserver et surtout épargner un dommage plus grand contre celui qui est défendu: on devrait donc partir des points faibles de la personne pour pouvoir lui épargner plus de dommages. Cette notion est contraire à l'idée de défense dans une procédure judiciaire où on cherche à avoir raison dans une confrontation avec un autre.

La personne défendue n'est pas un objet sur lequel on doit avoir raison, mais qui a vécu une expérience. Cette expérience fait qu'elle plonge dans une réalité de caractère judiciaire, qui exige une série de preuves pour pouvoir résoudre la question. Nous attirons l'attention que face à cette question des preuves dans le cas de la femme, on part de la recherche de l'objectivité (l'examen médical -10/12 réponses-comme preuve incontestable: lésion, semence, données dites objectives). Seulement trois réponses font mention du besoin de preuves psychologiques. Deux font référence à une certaine capacité de savoir si elles mentent ou pas. Il existe une contradiction sur l'importance des dits des femmes (*«Les témoignages, quelquefois, sont importants à considérer»* et *«d'abord le récit de la femme»*; *«les dits...ce qu'elle dit, l'accusation, ce que la femme raconte, parce que à partir de la parole de la femme, on croit plus la femme que l'homme»*¹¹³).

Par contre, dans le cas de l'homme accusé, les réponses sont plus floues. La procédure est plus passive en ce sens qu'elle repose sur la parole de l'homme. La deuxième chose qui ressort en comparant la question, c'est que chez les femmes on cherche l'objectivité des preuves tandis que chez les accusés de viol on cherche plutôt l'objectivité de la justice, *«l'inculpé aura toutes les garanties nécessaires, les droits que*

¹¹³ *«Los testimonios pocas veces son elementos importantes de considerar»; «Primero el relato de la víctima» «Los dichos... lo que dice, la acusación, lo que cuenta la mujer, por eso le digo en base a la palabra de la mujer le creen mas a la mujer que al hombre».*

la loi établit en faveur des inculpés»¹¹⁴. Cette objectivité est aussi mise en évidence par leur absence. Un magistrat qui avoue (en relation à la défense d'un violeur) qu'il «*ne le ferait pas*»¹¹⁵ par leur incapacité d'être objective dans ces cas.

Synthèse de la première analyse

Suivent ici quelques conclusions qui nous semblent pertinentes:

1. Parler de la sexualité comme d'un vécu qui peut se retrouver affecté par la question du viol, semble assez bizarre.
2. Il n'y a pas de protocole instauré, ni légal, ni médical.
3. On appuie trop sur le fait que leur situation de victime est leur seule réalité, soit en tant que victime d'un délit privé, soit qu'elle en subit une limitation socio-culturelle.
4. Concrètement, il existe pourtant une tendance à faire un travail de recherche pluridisciplinaire qui se manifeste dans la pratique comme une succession d'études du cas. Chaque discipline semble pourtant cloisonnée vis-à-vis de l'autre.
5. Le silence est interprété comme étant dû, essentiellement, à *l'autre*: police, niveau socio-économique, dérivation, spécification de la tâche, entourage proche, choix de la victime, macro-système.

b- Deuxième analyse: selon trois catégories

Dans le chapitre sur les récits de vie nous avons décrits les éléments qui forment les catégories principales pour notre recherche. Elles sont définies selon trois groupements extraits à partir de notre interprétation de la parole des femmes: la *sexualité*, le *protocole d'intervention* et la *victime*. Nous savons que ces catégories ne reprennent pas toujours l'ensemble des réponses d'intervenants. Deux raisons peuvent expliquer cette limitation. La première réside dans le fait qu'un objet peut-être vraiment à contenu multiple et l'on ne sait lequel choisir prioritairement, parce que l'un des trois composants (auteur, victime et acte) pourrait ou non être pris comme l'axe principal.

¹¹⁴ «*El imputado tendra todas las garantías necesarias, los derechos que la ley establece a favor a los imputados*». Il nous semble important de remarquer que nous mettons en relief la comparaison sur les deux façon d'agir et que nous ne les opposons pas.

¹¹⁵ «*yo no lo haría*».

Cela est constaté clairement par suite du manque évident de protocole formel, bien que soit présenté, comme préalables, un véritable manuel de bonnes intentions. Autrement dit, il est assez clair que, la plupart du temps, ne fait pas ou qu'on devrait faire. La deuxième cause est le choix nécessaire d'une réduction pour pouvoir nous focaliser sur les catégories que nous avons déduites des récits particularisés des femmes. En fonction de cette considération, on voudra répondre aux questions suivantes:

1° Comment les intervenants extérieurs définissent-ils la sexualité?

2° Quel protocole est-il offert aux victimes du viol? Et particulièrement:

Comment les intervenants acceptent-ils la problématique concrète de savoir s'il s'impose ou non de parler vraiment avec les femmes?

Quel place donnent-ils, à la victime, dans la pratique de contact?

3° Quel place est vraiment laissé à la victime, dans la question du viol?

Nous avons pris les réponses des intervenants et nous les avons divisées en quatre catégories. Dans les annexes on peut examiner toutes les réponses énoncées. Voyons ici, par ailleurs, chaque catégorie particulière et la distribution que nous avons réalisée par tableau.

La première catégorie: la sexualité

Elle a deux axes: le premier axe, horizontal, prend en considération la portée de la sexualité. Cet axe a deux pôles: soit d'une part, la sexualité prise comme *dissociée*, soit, d'autre part, la sexualité prise comme *intégrée*. Nous considérons comme étant *dissociée*, toutes les définitions qui prendront en compte la sexualité comme quelque chose de *détachable*. On sait que la sexualité a été considérée comme dissociée, depuis toujours. Depuis la négation de la sexualité des enfants jusqu'à la négation de la sexualité des vieux, on l'a toujours considérée comme susceptible d'être séparée selon des critères externes. Nous assumons pourtant, de manière personnelle, la position de Grosz¹¹⁶ quant au poids qu'elle donne au corps *sexué* comme étant nié par la pensée occidentale, en même temps qu'il est pourtant incontestablement présent¹¹⁷. La paradoxe est le suivant: la sexualité est omniprésente dans

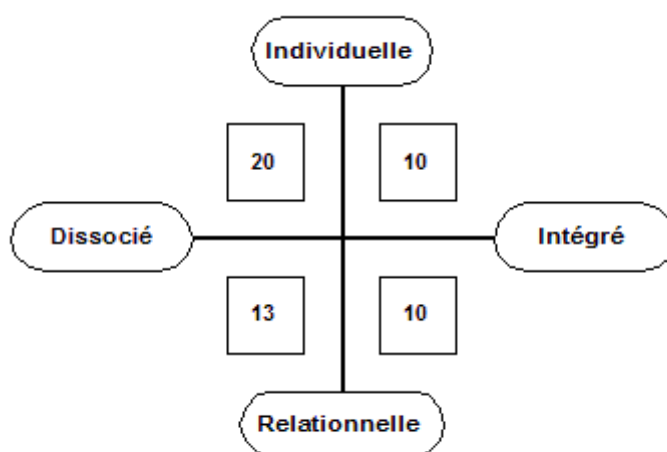
¹¹⁶ GROSZ, E. (1992). Le corps et les connaissances. Le féminisme et la crise de la raison. *Sociologies et sociétés*, vol. XXIV, N° 1, pp. 47-66.

¹¹⁷ Voir aussi MARCIL-LACOSTE, L. (1986). *La raison en procès*. Montréal: Houtburise HMH.

notre regard sur le monde mais elle est aussi dissociée au point qu'on peut arriver à l'écarter.

Le deuxième axe, vertical, est représenté par la considération de la sexualité comme pratique *individuelle*, dans le sens où l'on peut la voir comme quelque chose qui dépend exclusivement de la personne, considérant ainsi qu'il peut même y avoir sexualité sans l'autre. Le côté *relationnel*, soit l'autre pôle, fait référence à l'évidence que la sexualité est construite dans l'altérité, c'est-à-dire, elle qu'elle se constitue par la relation avec l'univers de l'autre.

Avec ce schéma des catégories, le croisement d'axes nous montre que la plupart des intervenants porte un regard sur la sexualité, individuelle et dissociée.



Le tableau suivant nous montre les quatre catégories qui découlent du croisement d'axes en relation avec chaque groupe d'intervenants.

Sexualité	Dissociée				Intégrée			
	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL
Individuelle	8	3	9	20	2	2	6	10
Relationnelle	5	2	6	20	2	2	6	10

De ces données nous pouvons déduire que la position qui apparaît comme la plus représentée dans les réponses des intervenants est celle qui considère que la sexualité est dissociée dans les personnes.

La deuxième catégorie: le protocole

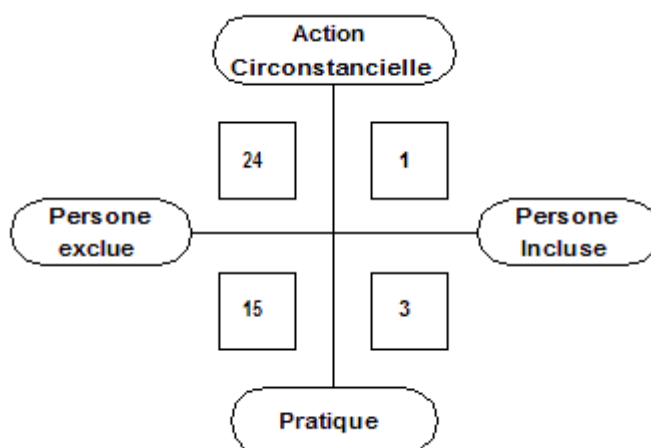
Cette catégorie fait référence à la relation entre la pratique et la personne qui a subi l'événement. Nous avons pris deux sous-catégories:

l'une concernant la place de la personne dans la considération du protocole (sous-catégorie protocole/Personne) et la deuxième concernant la cause du silence des femmes (protocole/Silence).

Protocole/Personne: Nous partons ici de l'axe horizontal où se reflète le fait que, dans la démarche entreprise par les intervenants, la victime est *incluse* à la réalisation de l'événement, ou qu'elle est considérée comme *exclue* et victime pure. Cet axe est croisé d'un autre qui comporte deux extrêmes: le premier représenté par le protocole (ou plutôt comme une tendance au protocole) présenté en une série d'étapes plutôt organisées pour protéger l'agir des praticiens. C'est un guide d'orientation où les étapes ont plutôt la forme de suggestions à faire, qui se conditionnent selon les circonstances où s'est concrétisée la consultation.

Ce pôle donne place à la réalité de la femme victime, comme étant protagoniste de son vécu, et celui-ci est considéré comme quelque chose de central dans la consultation. Dans ce sens, le premier axe considère le pôle vécu comme sous-catégorie (+) et la situation, comme sous-catégorie (-). Le *vécu* (l'allo-référence) donc, sera la place que la femme, l'entourage ou le praticien donnent au vécu et l'essai de rendre central le vécu comme étant une construction nécessaire à réaliser. Le côté *situation* (l'auto-référence) implique, par ailleurs, une valeur attribuée à certains facteurs comme étant capables de désarticuler le vécu de la vie.

De cette façon le schéma suivant met en évidence les quatre catégories définies au niveau du protocole. Le croisement d'axes sera le suivant.

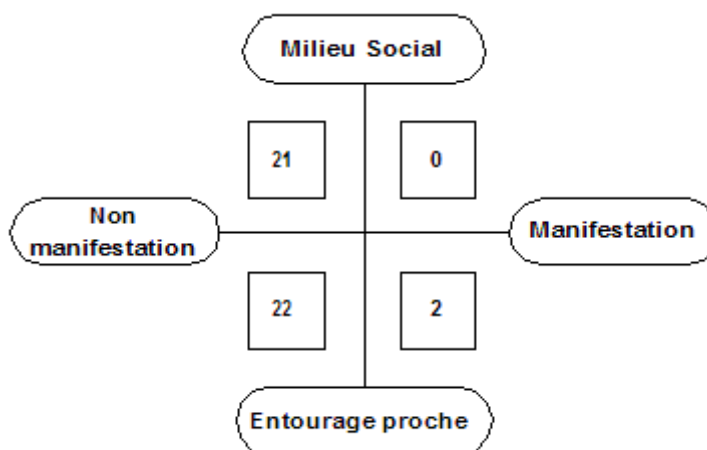


Le tableau suivant nous montre les quatre sub-catégories qui découlent de ce croisement d'axes en relation avec chaque groupe d'intervenants.

	Action circonstancielle				Pratique			
	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL
Persone exclue	11	4	9	24	0	0	1	1
Persone Include	5	3	7	15	1	0	3	3

La sous-catégorie *protocole/Silence*, nous montre la relation directe d'association que les intervenants font avec le milieu social et l'entourage proche comme cause originaire du silence observé. Ces observations sont issues des réponses des intervenants.

En un sens, le milieu social de la victime, compris comme un ensemble de situations socio-économiques et culturelles, conditionne le silence maintenu. La relation qui ressort que la non-manifestation de la plainte, est directement associée aux carences dans ce niveau. L'axe se complète par la pression exercée par la manifestation, ou la non-manifestation de l'entourage proche qui n'a d'ailleurs rien à voir avec les intervenants extérieurs. Voyons le schéma de croisement des axes:



Le tableau suivant nous montre les quatre catégories qui découlent de ce croisement d'axes en relation avec chaque groupe d'intervenants.

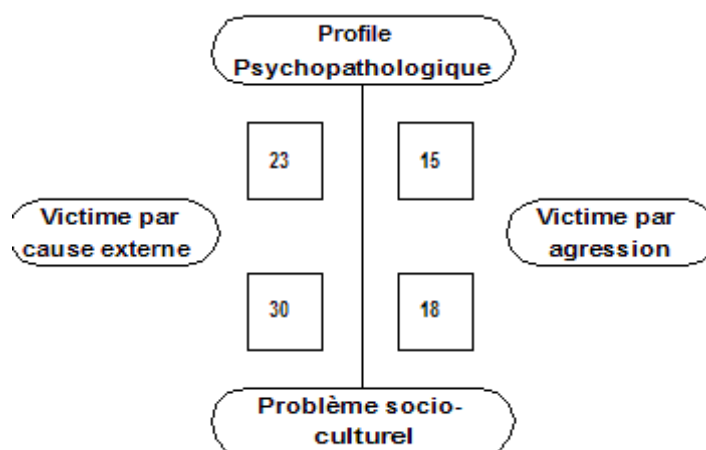
	Non-manifestation				Manifestation			
	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL
Milieu Social	10	1	10	21	0	0	0	0
Entourage Proche	8	4	10	22	0	2	0	2

La troisième catégorie: la victime

Elle donne place à la réalité de la femme comme étant protagoniste externe de l'événement, c'est-à-dire qu'elle tombe dans la catégorie des victimes. Nous avons pris en considération l'examen de deux axes, très hétérogènes, qui sont issus des réponses des intervenants et qui mettent en évidence le fait que la notion de responsabilité est, d'une certaine façon, externe à la victime. Dans cette considération, le premier axe met en évidence la place que l'on donne aux comportements caractéristiques de l'auteur comme éléments déterminants susceptibles de pouvoir définir la victime: la personne est à considérer comme victime, non pas pour avoir subi une agression, mais parce que l'agresseur a bien fait preuve de ce qu'il peut être violent, et donc de présenter un profil psychopathologique, qui le fait voir comme responsable, non pas de son action, mais de l'inévitabilité de son comportement. L'autre pôle ne considère pas le délit comme la cause essentielle qui pousse au comportement déviant mais accuse plutôt les carences éducatives qui auraient amené leur comportement¹¹⁸. Cette distinction qui divise encore dans les discours d'intervenants motive encore la presse, où les nouvelles que nous avons analysées dans le chapitre VII mettent en évidence le fait que cette double contrainte de profil psychopathologique et de problèmes éducatifs est très présente dans les représentations. Si nous acceptons le fait que le viol n'est jamais autre chose qu'une *attaque* à examiner selon des visions normatives des relations avec autrui, des conceptions spéculatives sur la valeur exclusive du profil psychopathologique ou des problèmes éducatifs ne font que nous empêcher de voir la victime dans la réalité de son drame personnel.

Le deuxième axe définit la réalité de la victime comme une suite d'éléments externes à sa personne, vus comme les joints définitions que la loi permet. Ces points nous les avons considérés dans le schéma sur les consentants et non consentants, dans le chapitre précédent. Selon ce schéma trois groupes de personnes pouvaient être vus comme des victimes, sans discussion: le mineur, l'handicapé mentale ou la femme avec blessures. C'est l'autre extrême de l'axe, soit celui où la victime est vue comme telle parce qu'elle a été agressée sans qu'il soit patent de devoir mettre en question son état physique ou mental.

¹¹⁸ Une remarque s'impose: les carences éducatives sont citées en fonction de la difficulté à exprimer les sentiments, à accepter la dissension et aussi comme l'incapacité à s'adapter aux situations de relations conflictuelles dans une question ou l'autre.



Le tableau suivant nous montre les quatre catégories qui découlent de ce croisement d'axes en relation à chaque groupe d'intervenant.

Categorie N° 3 Victimes

	Victime par cause externe				Victime par agression			
	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL	MAG.	LEG.	GYN.	TOTAL
Profil psychopathologique	20	1	12	33	0	0	0	2
Problème socioculturel	25	3	22	50	3	0	0	

La catégorie de victime est assez complexe à analyser. Ceci tient au fait qu'elle exprime une *contrainte externe exercée sur la femme*, sur la seule base de laquelle celle-ci sera autorisée à se présenter comme victime. Dans ce cadre, l'évocation d'un profil psychopathologique pour l'auteur, comme étant quelqu'un qui, par définition, rend victimes les autres, sert à expliquer que la femme qui s'y est trouvée confrontée n'aurait, effectivement, pas pu éviter de devenir victime. De cette manière est maintenue la responsabilité de la femme dans tous les cas, sauf, dans le cas où elle peut *attester de son statut de victime*.

Dans la plupart des réponses des intervenants l'on trouve de telles représentations de la victime fondée sur une réalité extérieure et objectivable par des situations subjectives, mais, qui ne correspondent pas à la subjectivité de la femme adulte. Le raisonnement implicite qui est à l'œuvre ici prolonge en fait l'argument concernant le non-consentement dont seul peut attester le statut d'incapacité légale (pour la mineure d'âge et la personne handicapée mentale) sinon la délinquance (établie sur base d'autres faits antérieurs, quant à l'auteur). En effet, si la femme adulte a du mal à établir l'effectivité de son refus de

consentement, c'est parce qu'elle est confrontée à la résistance de son environnement envers lequel elle est réputée *capable* (de donner ou de refuser son consentement). Capable, donc responsable. Et, responsable, donc coupable. Capable de consentir, la femme est responsable, le cas échéant, de faire valoir son refus. Si elle échoue à le faire admettre, elle est coupable devant son environnement de *s'être mise* dans une telle situation. Si l'environnement lui demande des comptes à ce propos, sans trop d'égard pour ses souffrances personnelles, c'est qu'en tant qu'*objet autonome* elle est avant tout responsable de l'état dans lequel elle a ainsi mis ce *bien de la famille* qu'elle représente.

Les intervenants recourent au cas exemplaire de l'inceste, comme synthèse de l'agression non-verbale ou de la violence physique intrafamiliale, pour illustrer la notion de victime et les situations dans lesquelles la souffrance est, de manière évidente, due à des circonstances extérieures à la personne, au point que la question ne se pose même pas de reconnaître ou non cette souffrance, sans pour autant devoir ouvrir la discussion sur la vérité des faits qui en sont à l'origine.

Donc, le problème persiste pour les situations où la victime n'est pas objectivable comme telle à partir du statut évident de délinquance de l'agresseur, soit à partir d'une situation sociale ou familiale qui peut faire présumer que la violence peut y surgir. A la lumière de notre interprétation des réponses fournies par les intervenants concernant les victimes, il apparaît que pour l'intervention, en cas de viol d'une femme adulte, le risque d'exclusion augmente, en ce sens que ces femmes rencontrent un préjugé de la part des intervenants. Soit parce que les magistrats se réfugient derrière la conviction qu'il y a plus de risques à condamner un homme innocent qu'à croire erronément les déclarations d'une femme. Les intervenants médicaux semblent éviter la notion de victime, sauf quand elle s'impose par des faits qui peuvent sembler objectivables ou qui rendent possibles un recours à la justice qui pourra trancher la question.

La parole des victimes n'est pas représentée dans les réponses des intervenants. Ceci peut être dû à l'impact d'un discours exprimant le caractère inacceptable des faits, trop terribles, mais également à la tendance d'objectiver pour éviter les décisions subjectives. Pour se faire entendre, la parole de la victime doit s'appuyer sur l'évocation d'une série de situations qui sont plus facilement acceptées pour vraies (telle que l'agresseur avec un profil psychopathologique). Sinon, résignée au silence, une atmosphère oppressante s'installe, plutôt gênante, dans laquelle chacun de son côté, les intervenants et la femme réalisent un

tour de force pour distinguer ce de quoi on ne peut pas parler, ce de quoi il est préférable de ne pas parler, et surtout, dans quelles conditions il est possible de parler. Donc, la victime doit identifier, mais non dans son vécu actuel, la possibilité de se présenter comme victime et d'ainsi lancer sa parole dans concernant cette actualité. Mais, par ailleurs, identifier l'enjeu du discours des professionnels et de leur histoire propre, peut produire un écho plus favorable.

Conclusion

Pour étudier les discours des intervenants nous avons pratiqué deux niveaux d'examen. Le premier, nous l'avons fait en adoptant une lecture particulière à chaque question, amenée par la proposition de question semi ouverts susceptibles d'activer la mobilité des discours.

Venait ensuite une double répartition permettant, d'une part l'analyse de chaque question particulière, d'autre part le regroupement en trois aspects d'une trilogie liée: à la sexualité, le protocole d'intervention et la personne de la victime.

Dans ce analyse des constats peuvent se rencontrer dans toute le parcours des réponses:

1. Parler de la sexualité comme d'un vécu affecté par la question du viol semble assez bizarre.
2. Il n'y a pas un seul protocole, ni légal, ni médical.
3. On appuie trop sur le fait que la situation de victime est leur seule réalité, soit en tant que victime d'un délit privé, soit qu'elle en subit une limitation socio-culturelle.
4. Concrètement, il existe pourtant une tendance à faire un travail de recherche pluri-disciplinaire qui se manifeste, dans la pratique, comme une succession d'études du cas. Chaque discipline semble pourtant cloisonnée vis-à-vis de l'autre.
5. Le silence est interprété comme étant dû, essentiellement, à *l'autre*: police, niveau socio-économique, dérivation, spécification de la tâche, entourage proche, choix de la victime, macro-système, etc.

La deuxième analyse a été fait en utilisant les catégories dégagés de notre analyse des récits des femmes. En effet, nous avons partis des paroles des femmes pour pouvoir mettre plus en évidence les carences

que le système d'intervention présente comme points de conflits, où il peut se mettre en évidence de façon clair et nette des conflits. Nous gardons ces trois catégories comme essentiels:

Sexualité: Il existe une dichotomie dans l'approche que les intervenants font à propos de la sexualité. Une ambiguïté est présente dans les interventions pragmatiques et dans les énoncé qu'ils expriment.

Protocole: L'intention d'avoir un protocole est un à priori par le besoin des points de repère. Il n'est pas apparue comme conséquence d'une pratique. La plupart des intervenants se sent compromis par une situation circonstancielle et la plupart ne considère par le vécu des femmes comme point de départ pour la construction d'un protocole. Cela n'implique pas la sensibilité qu'ils peuvent avoir face à la détresse de la situation.

Victime: la victime qui est conséquence d'une agression est exclue dans les termes qu'il semble que ce n'est pas le vécu de l'agression qui a plus d'importance, mais la considération des ce que nous avons appelé *causes externes*. La victime apparaît dans le scénario dans la mesure que des faits objectives peuvent être invoqués. Une catégorie difficile à cerner parce que les concepts utilisés il nous semble fort mélangés. De cette manière nous rejoignons le schéma de division des consentants que nous avons avancé dans le chapitre antérieur. Le consentement est du au fait de l'incapacité pour consentir, plutôt qu'au fait de ne pas avoir consenti.

Nous insistons que ces discours utilisent des représentations basé sur une division entre ce qui est mieux pour l'autre. A partir de cela les discours statueront une façon d'agir selon un paradigme considéré comme central. L'analyse des représentations nous l'avons réduits à des images visuels que peuvent se présenter comme clairs et nettes, sans doute que l'analyse que nous avons réalisé est extensive mais non intensive. Nous avons pris comme importants tous les éléments que nous trouvons comme ceux qui offrent des points de collision entre le regard des femmes et des intervenants (d'une certaine façon, la société): c'est-à-dire, nos trois catégories: protocole, victime et sexualité.

Dans le prochain chapitre nous essayerons de réduire cette analyse extensive sur les points de contacts plus forts en signalant les points de comparaison possible les trois types de données que nous avons eu: récits des femmes, réponses des intervenants et le cadre social avec les nouvelles de presse.

Troisième partie

Chapitre IX

Comparaison des représentations

«No intentes enterrar el dolor: se extenderá a través de la tierra, bajo tus pies; se filtrará en el agua que hayas de beber y te envenenará la sangre»¹.

Introduction

Arrivés à ce point, nous disposons de données qui mettent en évidence les caractéristiques des *représentations* sous-jacentes aux paroles des femmes et celles qui sous-tendent les discours des intervenants. La parole et le discours qui véhiculent des représentations sont composés d'énoncés. Ainsi la problématique très concrète du viol fait l'objet de représentations particulières, que nous avons repérées dans trois types de matériaux recueillis, à savoir, les récits d'événement (la parole des femmes), les entretiens et les articles de presse (les discours). Ils nécessitent chacun une texture différente.

Dans ce sens, ce chapitre essayera de mettre en évidence le contour qui délimite la figure que nous présentons. De cette manière, nous pourrons, dans le prochain chapitre, soumettre à la discussion la démonstration de l'impasse où se trouvent les intervenants face au viol, autrement-dit, leur incapacité de cerner un objet interdisciplinaire reflétant clairement tous les aspects de la sexualité. Tout ceci nous fera rencontrer la question posée au premier chapitre: *l'étude de la sexualité a-t-il besoin d'un nouveau paradigme?*, question à laquelle nous tenterons de répondre dans le prochain chapitre.

Tout d'abord, soulignons que notre analyse va se baser sur un point de la confrontation entre ces trois énoncés; ce qui nous intéresse, en effet, sont les différents points de contact, où peut s'appuyer notre paradigme d'étude de la sexualité.

¹ ETXEBERRIA, L. (2002). *Beatriz y los cuerpos celestes*. Barcelona: Ediciones Destino.

Voyons donc notre collage, en considérant quelques points des regards croisés sur l'événement des intervenants et des femmes. Pour ce faire, nous prenons comme point de départ le Récit des femmes qui dessinera les premières limites du contour du collage.

Le contour pour le collage

Nous avons repéré, dans le chapitre VI, les 10 points suivants dans les paroles des femmes interviewées comme faisant état d'une représentation de leur vécue:

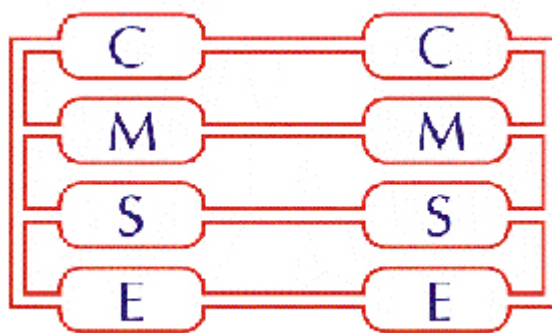
1. La notion de sexualité n'était pas axée sur la dimension génitale. L'événement retombe sur le corps, sur le mental et sur le social.
2. La réceptivité rencontrée chez les médecins, pour permettre de parler, n'est pas clairement perçue.
3. L'extériorisation du vécu passe par la parole.
4. Il n'y a pas production d'espaces pour que les femmes puissent parler.
5. Les femmes essayent de mettre en évidence la nécessité qu'elles ont de parler.
6. Les femmes perçoivent que leur vécu est considéré avec suspicion.
7. Il y a une absence de protocole.
8. C'est autour de la peur que s'ordonne tout le vécu de la femme.
9. Il n'existe pas une stratégie officielle d'accueil.
10. Les médecins nient ou refoulent la sexualité.

Ces dix points nous l'avons regroupées en trois catégories pertinentes pour le *collage*: la sexualité, le protocole et la victime.

La sexualité

Dans le premier chapitre nous avons développé une conception de la sexualité comme étant constituée de quatre composants (l'aspect corporel, le mental, le social et le spirituel). Voyons maintenant le schéma que nous avons développé à ce propos dans notre mémoire de licence pour représenter ces composants. Nous l'appellerons schéma représentatif de la sexualité. Ce schéma veut mettre en évidence que chaque personne a ces quatre composants qui seront en relation avec les composants de l'autre. Dans une situation idéale il y aura une correspondance entre les composants de chacun. Nous représentons dans ce schéma cette situation idéale:

Schéma représentatif de la sexualité²



Dans ce schéma, le «c» est le corps; le «m» est la psyché; le «s» est le social et le «e» est le spirituel.

Pour notre analyse, nous avons réduit à deux pôles les considérations que rapportent les participants de notre recherche: une sexualité fractionnaire, limitée à une partie, ou une sexualité intégrale. Dans la mesure où nous prenons le viol comme un exemple où la sexualité est secouée, il faut savoir si, quand on prend en considération l'événement, on fait attention à une partie ou à toute la personne. Nous posons comme un point positif quant à notre objectif principal, que la prise en considération de l'intégralité de la sexualité reste le but à atteindre.

Les femmes qui ont parlé manifestent une problématique que nous pouvons situer à partir d'un acte très concret considéré comme sexuel, à savoir, la pénétration par le pénis d'un acteur masculin. Ce début de témoignage sur la problématique spécifique met en évidence un ensemble complexe de choses: l'éducation reçue, les relations conjugales, les relations familiales, les relations avec l'autre sexe, la relation avec les professionnels, l'entourage, la notion du corps comme espace du vécu, etc. En définitive, toute une problématique est ainsi mise en évidence dans et par la rencontre avec l'autre. L'autre compris comme toute personne avec laquelle la femme doit se confronter dans l'après-coup: un autre, qui veut se montrer, face à la femme, comme étant un être non-sexualisé.

Dans les réponses de femmes, nous distinguons les réponses qui parlent d'une partie de la personne (point concret où le mal s'est produit), et les autres réponses, qui considèrent l'ensemble de la personne (sans spécifier un point concret de sa réalité).

² Extrait de VIOLA, F. (1997) La représentation de la sexualité: tentative d'une définition intégrative et opérationnelle. Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de Licencié de l'IEFS Louvain-la-Neuve. Promoteur STEICHEN, R.

Le corps est sexué. Le viol s'effectue sur ce corps sexué. Il y a dans l'acte du viol l'existence d'éléments propres aux corps sexués. Les orifices anatomiques, des gestes nettement en relation au sexe. Mais, il n'est pas possible de réduire à la seule dimension génitale le vécu que le corps a subi. La coïncidence est évidente dans les récits d'événements des femmes et dans les entretiens des professionnels. Bien que la motivation soit tout à fait différente.

D'abord, reprenons notre tableau avec les quatre sous-catégories considérées. Les femmes ne font pas référence uniquement à la question du sexe comme point de repère fondamental. Il y a une implication directe au niveau relationnel. Tout le vécu concerne la relation à l'autre. C'est dans l'interaction avec l'autre, en relation avec la parole/silence, que tout se joue avant, pendant et après l'agression.

Du côté des praticiens, cette réalité devient un handicap dans la démarche, de ne pas pouvoir réduire la question à un problème de l'organe sexuel. Il n'existe pas, dans les réponses recueillies, un seul critère qui permettrait de dégager une catégorie dominante. Selon notre aperçu, les praticiens manifestent un besoin de trouver des repères dans les différentes disciplines concernées plutôt qu'imposés par l'expérience vécue de la femme. Dans ce cas, le cloisonnement d'une nouvelle discipline semble l'unique issue pour cette situation véritablement irréductible à un point de vue exclusif ou préférentiel.

Quelles situations favorisent, pour la personne, une présentation intégrale de sa sexualité?

La réponse nous semble claire. Toute non-réduction. Il y a une différence entre centrer la sexualité sur le génital et focaliser la sexualité sur un des composants, par exemple, le génital. Cette nuance, qui peut sembler mineure, est la clé dans une approche qui se veut intégrale. Centrer la sexualité sur le génital équivaut à faire passer toujours la question de la sexualité par une approche *génitale*. Focaliser, c'est laisser place à l'intérêt porté à la demande. Nous revenons ici aux quatre composantes auxquelles nous faisons référence plus haut.

Le corps sexué détermine une façon de concevoir le monde de la communication selon des empreintes socioculturelles dans des modèles de

genre. Ici, la description de Connell met en valeur les principales structures que comporte le genre: le travail, le pouvoir et la *cathexis*³.

Les intervenants considèrent la sexualité comme étant dissociée de la parole. Leur discours semble ne pas inclure leur sexualité; comme si c'était un fait acquis qu'elle soit une réalité séparée de leur position discursive. Face à une problématique à multiples facettes, il existe une limitation discursive qui tente d'exclure la donnée sexuelle. Le viol est un problème multidisciplinaire, parce qu'il ne peut pas s'accommoder de la juxtaposition de réponses partielles trop cloisonnées. Par contre, les femmes violées interviewées maintiennent une parole qui exprime combien il est important de pouvoir parler. Elles ont conscience de leur existence sexuée comme traversant les faits. L'arrêt sur un point ou l'autre se fait au fur et à mesure qu'elles développent leurs énoncés, et selon les besoins de ceux-ci. Elles ont du mal à se retrouver, pour la construction de leurs énoncés, face à un intervenant qui se débat lui-même avec ce que leur question très personnelle à d'inconnu pour lui, et aussi avec le principe fondamental d'une discipline qui ne parvient pas à prendre en main la situation.

Le protocole

Pour aborder ce thème, nous devons marquer une toute première différence entre ce que nous appellerons le protocole-circonstanciel et ce que nous désignerons comme le protocole-pratique. Précisons d'abord: nous prenons en compte que le protocole est un «*plan de conduite d'une expérience et de recueil des résultats*»⁴. Il est censé comporter une série d'étapes d'une démarche de pensée en termes de chercheur/clinicien, et non à partir de la personne. Un protocole sert à guider le praticien pour qu'il puisse ordonner la pratique en tant qu'aboutissement du diagnostic et cheminement thérapeutique. Tout protocole tend à donner des assurances sur *que faire*, mais du côté du thérapeute prioritairement. Il peut servir, en ce sens, à offrir au praticien un atout pour gérer des situations difficiles. Mais il nécessite que les besoins du patient s'accommodent au protocole et, donc, il laisse peu d'espace pour la construction de la problématique par la personne.

Dans les situations où le composant physique est bien tangible, c'est-à-dire où le plan corporel montre des lésions qui sont reconnaissables pour les personnes elles-mêmes et pour les praticiens, les personnes peuvent se laisser

³ La cathexis est la «*dimension émotionnelle, et aussi la dimension érotique dans tout rapport social*». CONNELL, R. W. (1987). *Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics*. Stanford University Press: Stanford, California, p. 111.

⁴ THINES, G. & LEMPEREUR, A. (1975). *Dictionnaire Général des Sciences humaines*. Paris: Editions Universitaires, p. 606.

aller plus facilement au *savoir-faire* du praticien. Mais, une expérience comme le viol est irréductible pour la femme au seul plan corporel. Donc, étant difficile à cerner sur un point limité, c'est une expérience très particulière. Une expérience qui frappe l'ensemble de la personne; elle ne trouve pas un corpus de connaissances pour garantir qu'il y a une défense certaine contre ce mal qui lui tombe dessous.

Un moment, nous avons cru possible de suggérer un protocole qui rassemblerait toutes les vertus et éviterait les défauts des autres protocoles. Nous en avons consulté plusieurs sur Internet portant sur *quoi faire* et *comment le faire*. Citons quelques documents parmi les plus intéressants:

- Le praticien face aux violences sexuelles. Document réalisé en 2000 et validé par le Conseil National de l'Ordre des Médecins, la Chancellerie, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Défense (France).
- (<http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/conf&rm/conf/confagrsex/EPE/default.html>).
- Le protocole d'aide aux victimes d'agression sexuelle d'Ottawa-Carleton.
- Les documents exposés par l'organisation SOS femmes; (http://www.sosfemmes.com/violences/viol_menu.htm).
- La brochure réalisée par le Collectif féministe contre le viol, avec le concours de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France.
- MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F.(2002). L'aide aux femmes victimes de viol. L'esprit du temps: France.

Tous sont des exemples qui peuvent, moyennant traduction, servir à donner un protocole aux praticiens de notre province. Les praticiens locaux pourraient ajouter à ce document les conseils issus de leur pratique propre, afin de trouver un consensus. Mais ce n'est pas notre propos ici; en fait nous laissons ce travail pour plus tard, étant donné qu'il ne peut pas être élaboré de manière isolée d'une pratique sur le terrain.

Les protocoles, nécessaires comme le montrent bien les pays où ils sont mis à la disposition des praticiens, sont une succession d'étapes à parcourir pour ne pas oublier l'un ou l'autre *détail*, important dans un but de prévention de dommages *collatéraux*, et aussi en vue de produire une procédure plus sereine et plus acceptable pour la victime. *Grosso modo*, tous les protocoles nécessitent une procédure d'accueil avec des conditions

spécifiques («*l'environnement médico-social*»⁵), des considérations légales pour le recueil des preuves, et des conduites cliniques de prévention pour les MST et les grossesses non désirées.

Mais le protocole semble paradoxal: son avantage peut, quelquefois, devenir un inconvénient. Un protocole, particulièrement quand il est complètement formel, comme la Trousse de prévention (Canada) ou le Set d'agression sexuelle (Belgique), sert d'intermédiaire pour la victime. Ce protocole a un rôle de tiers qui peut être mis au service d'un accueil qui pousse à la parole. Mais il peut aussi devenir, dans certains cas, un mécanisme défensif pour le praticien, qui ne voudrait pas se mêler de questions liées au viol. Cette question est fondamentale à considérer, quand les outils du savoir et les techniques deviennent l'alibi pour éviter l'accueil. L'inexistence de protocole chez les praticiens, dans nos données, est remplacée par un essai de recourir aux points de repère plutôt légaux, physiques ou même psychologiques. La pratique portant sur le viol semble être, selon notre aperçu, une rencontre non pensée entre, d'une part, une personne qui cherche à retrouver la parole et ses points de repère, enlevés par un vécu inattendu, et d'autre part une personne qui ne sait pas comment répondre à cette demande. Le praticien est plongé dans un univers dans lequel il semble trouver comme unique solution la recherche de points de repère externes à la victime, qui ne la concernent pas pleinement.

La pratique, pour faire face au viol, rencontre des difficultés de communication dans les limites même de chaque discipline. Chaque discipline a la certitude d'être inefficace pour cerner la question. Elle sait, plus que jamais, qu'il y a des questions auxquelles elle ne peut pas répondre, mais, de plus, aucune discipline ne sait bien quelle serait la priorité pour agir, comme si l'objet percutant du viol avait un dynamisme incapable d'être envisagé par un regard d'observateur statique.

En définitive, l'utilité du protocole répond avant tout aux besoins du praticien. La technicité des sciences cliniques a converti le protocole en une recommandation difficilement négligeable dans le monde occidental par l'unification des directives internationales, et aussi par le progrès des méthodes technologiques de diagnostic et d'approche thérapeutique. Le protocole est présent partout dans l'approche thérapeutique. DSM⁶, Normes des laboratoires de spécialités pharmaceutiques, Documents de consensus de

⁵ SOUTOL, J. H., BERTRAND, J. & PIERRE, F. (1988). Le médecin praticien face aux violences sexuelles. *Cahiers de sexologie Clinique*, Vol. 14, n° 83, pp. 46-55.

⁶ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux publié par l'American Psychiatric Association.

professionnels⁷ et l'unification des procédures légales, qui ont mis les professionnels dans la position incertaine de pouvoir être soumis à une procédure judiciaire (mauvaise praxis); tout cela fait que le professionnel désire disposer de points de repère clairs avec un protocole satisfaisant. Mais pour le chercher, le demander, il est nécessaire, voire indispensable, que le problème soit dans leur champ de vision. Le viol ne répond pas à ce critère essentiel.

La victime

Du côté de la **victime**, nous devons avant tout rappeler qu'elle est «*toute personne qui subit un dommage dont l'existence est reconnue par autrui et dont elle n'est pas toujours consciente*»⁸. Cette définition nous met en face d'une réalité incontestable: la victime a besoin de nous en tant que tiers. Mais elle n'est pas seulement celle qui reçoit, elle a déjà une vision sur ce qui peut arriver, et une perception des faits. Les femmes se montrent capables de se rendre compte de certaines choses, en faisant une lecture de la situation plus complète qu'on pourrait le penser. Créer un espace où elles peuvent s'exprimer, implique de se mettre dans une situation d'incertitude quant à la réponse à donner. Les praticiens s'exposent à être interpellés en tant qu'actants positifs ou négatifs.

Un autre point important est le caractère subjectif du vécu. Les femmes ne peuvent pas, dans un premier moment, partager la sensation d'être un cas parmi d'autres. Elles ont la certitude d'avoir des caractéristiques propres, qui marquent la différence avec les autres situations. Ne pas prendre en compte cette spécificité du vécu pousse au sentiment de culpabilité, qui est toujours présent. Ce sentiment est induit par la situation, mais, nourri par l'autre, il peut se montrer dans toute son ampleur. Quelque fois, ce n'est pas l'accusation directe qui met en relief ce sentiment, mais des énoncés indirects. Chaque femme a besoin de sentir la possibilité d'être entendue en tant que personne qui a souffert un vécu particulier. Nous soulignons cette subjectivité du vécu, qui n'empêche pas la participation à des groupes de victimes ayant vécu des situations pareilles, et où elles découvrent *ces petites similitudes*. Là, elles peuvent «*partager et modifier, à leur rythme, leurs blocages et leurs contraintes*»⁹. Nous disons que chaque femme doit d'abord apprendre à se reconnaître dans son récit afin de pouvoir

⁷ Par exemple Documento de Consenso sobre Disfunción Eréctil. Elaborado por 12 Entidades científicas. Publié par Pfizer.

⁸ AUDET, J. & KATZ, J.-F. (1999). *Précis de victimologie générale*. Paris: Dunod, p. 7.

⁹ MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). *L'aide aux femmes victimes de viol*. L'esprit du temps: France, p. 45.

se rappeler de «*tout ce qu'elle a fait, dit, mis en œuvre pour manifester son refus*»¹⁰.

Cela veut dire que donner aux femmes la possibilité de parler, s'avère être positif. Certaines conditions favorisent cela. Ce sont, entre autres:

- donner l'espace;
- donner le temps;
- ne pas culpabiliser;
- accompagner dans la re-construction du vécu et la construction de la suite;
- accommoder les interventions selon les préoccupations prioritaires de la victime.

Ces cinq étapes n'existent pas à Tucuman. Le manque de moyens financiers est la raison invoquée pour cette inexistence. Les cas où les praticiens agissent différemment dans leurs interventions, en tant qu'adjuvants, semblent un détournement de leur pratique quotidienne. L'intervention n'est pas censée accorder un statut autre que celui de victime sans défense, face au système d'attention plongé dans une réalité qui est toujours dépassée par les événements. La femme doit devenir encore plus victime pour entrer dans la logique des intervenants.

La justice offre plus d'échappatoires encore pour les intervenants: l'application des lois, des procédures, ainsi que les mécanismes de défense de l'agression. La responsabilité passe par les victimes, qui doivent faire face à une lecture élargie de tout ce qu'elles doivent subir. Le système favorise la re-victimisation comme quelque chose d'inévitable. Entrer dans la logique des victimes impliquerait de mettre en évidence des questions inopportunes. Les praticiens semblent là interpellés sur un terrain inconnu. La victime a besoin, par définition, de la «*reconnaissance d'autrui*»¹¹ pour pouvoir revendiquer sa situation. Pour obtenir cette reconnaissance, elle doit apporter les preuves de ses dits. Pourtant, mieux que le praticien, elle sait que cette démarche lui coûtera de faire face à la honte, la peur, la publicité de l'événement. La plupart des intervenants reconnaissent que c'est là une véritable épreuve supplémentaire pour les femmes victimes.

Les intervenants ont des attitudes que les victimes perçoivent. Certaines d'entre elles ne favorisent pas le fait de parler. Il nous semble que, parmi ces attitudes, certaines proviennent de la méprise quant à la perception de la victime. Ces attitudes témoignent chez les praticiens de la présomption

¹⁰ Ibidem, p. 48.

¹¹ AUDET, J. & KATZ, J.-F. (1999). *Précis de victimologie générale*. Paris: Dunod, p. 7.

d'absence: ils s'attendent à ce que la femme, toute entière à sa souffrance, ne pourra être attentive aux signes d'estime ou de mépris que véhicule le comportement du praticien, et que donc, les maladroites n'auront pas d'effet sur elle, n'ont pas d'importance.

La victime a besoin d'une reconnaissance, et celle-là semble dépendre de la preuve que la femme doit apporter, comme quelque chose de tangible. La femme doit évaluer si elle peut recomposer son vécu dans un récit qui passe le filtre, lequel sépare une histoire croyable pour le tiers et un phantasme, douteux quant à la valeur de vérité. Le viol est une affaire publique, dans le sens où il est défini par son procès public. Pour ce faire, la victime doit se présenter dans une situation d'exposition, avant de pouvoir aller vers la reconnaissance. Son vécu est d'abord interpellé en tant que construction et non pas comme histoire. La victime doit soumettre ses mots à la traduction usuelle, trouver les mots pour exprimer son vécu.

Il nous semble important de souligner que le viol, même étant une expérience individuelle, a un versant social qui traverse l'espace clinique en le dotant de composants, de contenus et de stigmates en permanence. La victime peut toujours osciller entre l'acceptation de sa culpabilité comme responsabilité exclusive, et son immolation comme souffrance inévitable à sa nature.

C'est pour nous le paradoxe représenté par les deux schémas extrêmes cités par les magistrats pour défendre un violeur ou faire le procès en faveur de la victime. Pour la victime, un des magistrats¹² disait que, pour faire la défense il demandera d'abord toutes les analyses médicales, psychologiques, tests, etc. Recueillir toutes les preuves, (le linge, la peau, les cheveux), ensuite faire les analyses nécessaires de tout; elle *«devrait investir argent et temps pour qu'il n'y ait pas de question libre»...et «après je me jugaría»¹³ que l'on peut croire mon client*. Ici, les paroles de la victime ne sont pas utilisées comme support principal de la défense, mais d'autres éléments. Pour la défense de l'homme violeur par contre, le schéma se réduit à n'utiliser que sa parole, son discours. Pour défendre un homme inculpé de viol, on doit *«nier le fait et si ce n'est pas possible, dire qu'il a été provoqué par la victime»*¹⁴.

La victime a besoin de la parole, comme fait d'existence, comme structure d'aide et surtout comme processus thérapeutique. La société ne

¹² Question 9, réponse 2M.

¹³ Nous tenons à garder le mot en espagnol. Argot de notre pays pour signifier faire un pari avec un investissement personnel. C'est une implication dans laquelle celui qui joue n'est pas vraiment mêlé.

¹⁴ Réponse 7, 8M.

semble pas prête à la lui accorder. Les solutions partielles qui surgissent n'accomplissent pas la tâche, parce qu'on doit faire face à la limitation évidente de la formation disciplinaire des professionnels concernés. Ce n'est pas un guide de lecture de l'événement, ni un processus d'action qui changera les choses. Tout cela permettra de produire des solutions très concrètes, mais la victime a besoin de plus que ça. Les victimes ont besoin d'une sorte d'espace issu d'une considération épistémologique sérieuse, et non comme le résultat d'une réponse forcée par la circonstance et guidée par la peine.

La fiabilité de notre analyse

Dans notre analyse nous n'avons pas insisté sur les interprétations des énoncées à la lumière des constats expérimentaux internationaux, dans les cas où il est possible de trouver des références, et qui soient valides. Nous avons essayé de mettre en parallèle des *énoncés* différents: l'un, issue de la parole de deux femmes; l'autre, qui ressort des intervenants qui ont accepté de parler et de répondre aux questions posées. Comme toute comparaison, nous avons des pôles que nous considérons plus positifs ou plus négatifs. A partir des données obtenues les points suivants doivent être considérés comme positifs dans une démarche vis-à-vis des femmes violées:

- leur offrir un espace où elles peuvent parler;
- prendre en compte leurs perceptions et leur temps d'expression;
- leur fournir un guide en le construisant avec elle;
- leur épargner la culpabilité.

Tout cela peut fonctionner plus ou moins efficacement; autrement-dit, tout ceci doit être mis à l'épreuve. Nous voudrions mettre à l'épreuve ces quatre points pour faire parler davantage les femmes, plus qu'elles n'ont pu le faire jusque maintenant. Chaque point est falsifiable; voilà donc, nous avons rejoint Popper avec cette question que tout ce que nous disons peut se révéler faux par le test. Cela revient à dire qu'on doit davantage investir dans cette question, le chemin de la parole de la femme ne peut être parcouru que si les moyens sont mis à sa disposition. La recherche ne montre pas autre chose que des besoins non satisfaits, des questions prioritaires qui n'ont pas encore de réponses, des nécessités essentielles qui ne sont pas satisfaites. Nous débouchons donc sur une question politique. Mais, on ne peut nier que la question essentielle de toute politique est de considérer les relations entre le pouvoir et les personnes; il n'y a pas d'autre question qui ressort si fort dans le viol même, mais, aussi dans ce qui se passe durant la période avant et après le viol.

Conclusion

Nous avons voulu mettre en évidence comment les divers constituants de la sexualité sont mis à l'épreuve dans l'expérience du viol vécu.

Le corps, sur lequel se commet l'acte, se trouve dépossédé. Les organes génitaux touchés dont les réactions physiologiques, volontaires et/ou involontaires, semblent figurer un processus, étudié seulement dans sa réalité de *réponse sexuelle*.

La psyché, au prise avec des sentiments de peur, d'angoisse, de méfiance, de culpabilité se heurte à des processus nouveaux d'ordre cognitifs, inconscients, mentaux, de refoulement, ... et qui s'entremêlent, tant pour les victimes elles-mêmes que pour les praticiens, qui ne savent pas par quel bout prendre cet ébranlement existentiel.

Le social, théâtre des actions publiques, redouble souvent l'agression par les exigences douteuses des démarches légales à entreprendre, ainsi que, dans le champ relationnel, par des manifestations sociales et familiales culpabilisantes.

Le spirituel ouvre de nouvelles questions éthiques interpellant la limite entre les réponses permises et celles à prohiber, concernant par ailleurs enjeux vitaux, tel que l'avortement, la preuve d'innocence à établir ou encore l'intimité à préserver.

Le vécu d'une telle situation s'initie à partir d'une pénétration sexuelle impliquant deux personnes (un agresseur et une victime). Le viol cristallise ainsi tous les questionnements sur la sexualité. Il déclenche l'entrée en scène de la sexualité dans tous ses aspects, la soumettant à une épreuve, impossible à fractionner. Ceci a pu être montré à partir des problèmes qui ont surgi dans la pratique des consultations cliniques. L'ensemble des constituants de la sexualité étant bouleversé, sans qu'aucune question ne puisse relever d'une discipline précise où situer une pratique, se posent dès lors des problèmes très concrets pour la démarche d'intervention à prescrire. Autrement dit, quand la question n'est pas vraiment abordable par une discipline, les praticiens ne parviennent pas à offrir de réponses qui peuvent être considérées comme adéquates pour atténuer le malheur vécu des personnes.

Certaines questions relatives à cette incapacité d'offrir un encadrement approprié dans cette problématique n'ont pas pu être suffisamment éclaircies. Du moins pourtant, avons-nous pu dégager des suggestions à partir de notre travail d'analyse sur les discours recueillis. Dans la recherche-action

postérieure à cette étude, ces thèmes devront être repris pour les approfondir. Notre recherche aura toutefois permis, nous l'espérons, d'introduire les questions fondamentales qu'il convient de garder à l'esprit concernant la sexualité et son étude dans une nécessaire modélisation élargie.

Il conviendra pour espérances de tracer les lignes de force d'un paradigme neuf qui nous est apparu comme d'évidente opportunité, et qui, dans le cas du viol, constitue même plus rigoureusement, une exigence de la pratique: c'est un paradigme qui surgit de l'interpellation d'une problématique restée sans réponse satisfaisante et qui, surtout, se noie dans l'examen, des faits que personne n'est professionnellement obligé d'y répondre. Autrement-dit, les questions que des adultes victimes de viol, et qui, posent sans relâche des questions, ne trouvent pas d'interlocuteur valable. Il est peut-être vrai que des interlocuteurs, disponibles dans ce type de situation, ne sont peut-être pas préparés à les entendre. Mais, cela est une explication, sans doute pas une justification.

Si la «*problématisation [...] c'est l'ensemble des pratiques discursives ou non discursives qui fait entrer quelque chose dans le jeu du vrai et du faux et le constitue comme objet pour la pensée (que ce soit sous la forme de la réflexion morale, de la connaissance scientifique, de l'analyse politique, etc.)*»¹⁵, l'étude de la sexualité doit refaire un chemin pour re-considérer ce type de situation. Elle doit faire face à ce qu'elle a trop souvent tendance à négliger, aussi bien qu'à la conscience de ses limites... Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre chapitre, il conviendra d'en repenser les contenus, de réfléchir sur leur approche et surtout d'évaluer l'incidence de la négligence sur sa pratique.

¹⁵ FOUCAULT, M. (1994). *Dits et écrits. Tome IV*. Paris: Gallimard, p.670.

Chapitre X

Le paradigme

«Vous voyez et vous n'observez pas. La distinction est claire. Tenez, vous avez fréquemment vu les marches qui conduisent à cet appartement, n'est-ce pas? - Fréquemment - Combien de fois? - Je ne sais pas: des centaines de fois. - Bon. Combien y en a-t-il? - Combien de marches? Je ne sais pas. - Exactement, vous n'avez pas observé. Et cependant, vous avez vu. Toute la question est là. Moi, je sais qu'il y a dix sept marches, parce que à la fois, j'ai vu et observé».

Sherlock Holmes - Un Scandale en Bohème

«Toute la question est là. Ce n'est pas exclu, après tout, que l'hirondelle lise la tempête, mais ce n'est pas sûr non plus»¹.

Introduction

La rationalité de la recherche entreprise ici ne répond pas, sans doute et sans regret, aux exigences de la scientificité développés par Karl Popper, c'est-à-dire que cette recherche ne peut s'encadrer dans les principes: *«anti-subjectivistes («epistemology without a knowing subject»)* et *anti-inductivistes (contre l'empirisme logique)»²*. Mais, nous soutenons que cette investigation est orientée dans le sens d'approfondir un subjectivisme issu d'une façon d'entreprendre l'objet d'étude.

Considérons avec Hermann³, que les sciences peuvent saisir la réalité à partir de différents niveaux. Ainsi, une science peut être un ensemble des *problèmes, concepts, faits, théories, sujets, paradigmes, disciplines*. L'ensemble de propositions ordonnées auquel aboutit notre recherche relève de cette conception étayée de la science.

¹ LACAN, J. (1975). Livre XX, Encore. Paris: Editions du Seuil, p. 38.

² Selon HERMAN, J. (1978). L'articulation des sciences et l'organisation de la recherche. (Dissertation doctorale/ Promoteur De Bruyne), Louvain-la-Neuve, p. 37.

³ Ibidem,

Les questions que nous avons mis en évidence se sont ordonnées autour de la question centrale du paradigme abordée dès le premier chapitre.

Suivant le principe d'Andler, qui distingue problèmes fondateurs et problème moteurs, le fait de trouver un problème fondateur «*devient sans doute le cœur de ce que Kuhn appelle un paradigme*»⁴. Un paradigme compris comme ce «*noyau de quelques notions très peu nombreuses (parfois même une seule) qui finalement contrôle ou commande toutes les théories et tous les énoncés qui se font au sein de ces théories*»⁵.

Pour continuer avec nos propos, voyons d'abord quelques points de repères que nous considérons comme essentiel dans notre démarche intellectuelle.

Nos quatre points de repères

Jusqu'où les développements des précédents chapitres (l'analyse des données, l'exposition d'un objet particulier) soutiennent-ils la question fondamentale d'étude de la sexualité, soit la question de la possibilité d'un nouveau paradigme?

Premier point de repère: la non-intégralité de la sexualité

La sexualité se réalise par la rencontre, et comme telle sa problématique est issue d'une rencontre avec autrui dans une interaction permanente. Ainsi, toute situation qui met en évidence cette rencontre pourra être objet d'étude pour la *sexualogie*.

Deuxième point de repère: la place de la communication

Il n'y a pas de sexualité sans communication. Donc, cette communication, comme manifestation de son contenu, est cruciale pour sa construction. La manifestation continue dans une production de messages qui ne sont pas considérés en continu par les autres est la source principale des problèmes autour de la sexualité.

Troisième point de repère: la valeur du vécu

Dans la construction de la sexualité comme fait continu, chacun et chacune passe, non seulement, par des points de repère extérieurs mais surtout par des expériences vécues. Les points de repère extérieurs sont la série de représentations issues des discours que nous recevons et qui nous

⁴ Andler, D. *Problème. Une clé universelle?* in STENGERS, I. (s.d.). (1987). D'une science à l'autre. Des concepts nomades. Paris: Editions du Seuil, pp. 127-128.

⁵ Définition proposée par Edgar Morin cité par LE MOIGNE, J.-L. (1994). Le constructivisme. Tome 1: des fondements. Paris: ESF Editeur, p. 39.

permettent à chacun et chacune de vivre dans le réel quotidien. Les expériences vécues, soit vont à l'encontre, soit vont à la rencontre de ce réel en ajoutant des éléments facilement maîtrisables ou, au contraire, d'élaboration difficile comme, par exemple, le trauma.

Quatrième point de repère: le piège du protocole

Toute pratique est basée sur la spécialisation d'une approche qui prend un symptôme concret dans sa propre grille de lecture, où le praticien construira l'espace de transfert/contre-transfert. Dans ce sens, le praticien a le contrôle d'une situation donnée par les limites connues. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de place pour la construction du vécu, mais, dans le meilleur des cas, pour l'extériorisation du vécu. Ainsi, par exemple, un praticien gynécologue peut laisser parler la femme violée dans une relation construite en fonction d'empathies et des axes temps/espace. Mais il a toujours le repère du symptôme ou le contrôle génital. Le protocole est le bois qui peut sauver du naufrage, non pas la femme, mais le médecin. Toujours, celui-ci pourra recourir à ceci pour se tirer d'une situation pensée désavantageuse.

La limitation du paradigme de la sexologie

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a établi en 1977 les principes pour la formation en *sexologie*⁶. Pour cet organisme, la sexologie sera l'encadrement type pour classer les pratiques face aux troubles en relation avec la sexualité. Toujours selon l'OMS, toute pratique sexologique doit prendre en compte les modèles d'interventions suivants:

- Attitudes positives vis-à-vis de la sexualité, avec acceptation des valeurs et comportements d'autrui;
- Savoirs de connaissances scientifiques exactes;
- Savoir-faire tel que communiquer et écouter.

Mais, entre ces énoncés et la pratique qui en découle, il y a une grande impasse. La sexologie, malgré le grand chemin fait, se trouve incapable d'assumer des situations complexes et de devenir le référent dans ces situations. Non seulement elle n'a pas le monopole des situations en relation à la sexualité, mais le plus grave, dans notre raisonnement, c'est qu'elle n'a pas la priorité non plus dans le schéma relatif aux consultations pour les troubles de la fonction sexuelle. Donc, au lieu de discuter sur sa maîtrise quant à la capacité de résoudre certains problèmes, il conviendrait de discuter d'abord jusqu'à quel point elle fournit des outils pour faire face à la

⁶ Principes extraits "Médecine et Hygiène", n° 1247, Genève, juin 1977. cité par MEEUS, A. (1980). La formation en sexologie médicale: recherche sociologique. Cahiers Sciences Familiales et Sexologiques, n° 3, pp. 37-52.

problématique de la sexualité. La sexologie se prévaut d'une maîtrise alors qu'elle n'a pas encore fait admettre qu'elle dispose de cette maîtrise.

Notre hypothèse initiale disait que si la sexologie ne répondait pas à certaines questions centrales dans la problématique de la sexualité, il serait nécessaire de penser, de proposer et de construire un nouveau paradigme pour l'étude de la sexualité. Avec le viol comme modèle de la problématique de la sexualité, nous avons voulu interpeller indirectement la sexologie, à partir d'un exemple, véritablement paradigmatique de la problématique de la sexualité.

Plus loin nous pourrions esquisser les principes qu'il conviendra de suivre pour réaliser ce paradigme *sexualogie*.

Qu'est-ce que la *sexualogie*?

La *sexualogie* serait une discipline axée sur l'étude de la sexualité. Celle-ci est définie comme relative à l'intégralité de l'être humain. Dans la sexualité existent plusieurs éléments constitutifs dont le sexe (compris comme la génitalité) et le genre. La sexualité est l'interrelation dynamique de ces éléments, manifestée par la personne dans son interrelation permanente avec l'autre. Nous avons pu montrer que la notion de sexualité est liée, intimement, à la notion d'identité et d'altérité.

Sa spécificité relève trois défis, ignorés de la sexologie actuelle, comme trois impossibilités⁷:

1° L'incapacité de pertinence: nous comprenons par là, la limitation actuelle de la sexologie (dite clinique, médicale, comportementale ou fonctionnelle) de répondre aux questions de la sexualité quand il n'y a pas de médiation/passage par les symptômes à caractère médical (par inclusion directe du symptôme ou par exclusion du symptôme en tant que centre de la discussion).

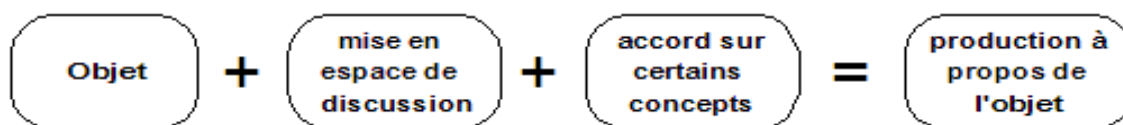
2° L'incapacité de globalité: des situations comme le viol (si représentatives soient-elles de la problématique de la sexualité) ne trouvent pas, dans les différentes disciplines concernées, de réponses adéquates aux questions posées par des situations tout à fait dynamiques dans leur façon d'être exposées.

⁷ Idée adaptée à partir de FOUREZ, G. (s.d.). (2002). Approches didactiques de l'interdisciplinarité. Bruxelles: De Boeck Université, p. 21.

3° L'incapacité de finalité: la nécessité, pour les personnes qui consultent, d'obtenir des réponses qui soient construites à partir de leurs besoins et de leurs désirs. C'est-à-dire, la nécessité de maintenir leur unité de personne face à une problématique traitée comme des faits multi/interdisciplinaires. C'est la pratique qui est en jeu. Une pratique qui toujours «s'exerce au contact de l'individu»⁸. Une pratique qui se trouve confrontée à l'incapacité de résoudre les effets de «l'événement»⁹, sauf par une réduction vers un système d'encodage extérieur à la personne qui consulte.

D'où viendrait la sexualogie?

Rappelons que la multidisciplinarité institutionnelle (lisez juxtaposition des disciplines), quelquefois convertie en interdisciplinarité satisfaisante (voire une certaine intégration), permet l'analyse intellectuelle d'une problématique déterminée avec l'équation:



La sexualité se prête à ce type de travail intellectuel. L'Institut d'études de la famille et de la sexualité (IEFS/UCL) en fournit une preuve, officiellement depuis 1961. En témoignent, les actes des colloques ainsi qu'une présence comme point de repère académique. La dynamique de travail qui y opère est représentée dans le schéma sphérique, nourri de différentes disciplines¹⁰.

Ce travail théorique interdisciplinaire aborde encore une autre facette quand le thème de la sexualité fait l'objet de discussion portant sur les pratiques, «... où s'opère la mise en relation de la science à l'individu humain par le biais d'un rapport direct entre l'observé et l'observateur»¹¹. Il s'agit de la pratique en tant que rencontre clinique, c'est-à-dire où:

- s'exécutent, se traduisent et s'interprètent les discours;
- se produit l'interface active entre le vécu et le *savoir*;
- une subjectivité se confronte avec une autre subjectivité;

⁸ GRANGER, G.-G. (1960). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris: Aubier, p. 199.

⁹ Ibidem, p. 200.

¹⁰ (1983). *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 7, Louvain la neuve, pp. 113-132.

¹¹ «...où s'opère la mise en relation de la science à l'individu humain par le biais d'un rapport direct entre l'observé et l'observateur». De VILLERS, G. (1993). L'histoire de vie comme méthode clinique. *Cahiers de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève*, n° 72: Penser la formation, pp. 135-155.

- se fait la traduction des messages produits, dans le langage plus consensuel ou le plus facile à partager avec les autres.

Dans cette situation, les dits sexologues, ou tous ceux qui font face à une problématique à caractère clinique, peuvent répondre de deux manières, soit:

1. ils s'accordent sur un système de réponses pre-existantes (par exemple via la logique «*entité pathologique-recours thérapeutique*»). Dans ce cas, nous disons que les termes de la problématisation sont axés sur les problèmes dits objectifs et que les solutions pré-existent aux problèmes.
2. Ils entrent dans un projet transdisciplinaire orienté vers la construction d'une représentation d'une *normalité* individuelle rapportée à la réalité du sujet concerné. Dans ce cas, «*le problème est [...] subjectif, il est d'emblée problème pour moi*» et «*le problème appelle une solution, qui n'est solution que si elle vient après*»¹².

La sexologie moderne suit le premier modèle. Elle confronte l'individu à l'obligation d'ordonner ses besoins et désirs en fonction d'une construction étrangère à lui-même et de faire coïncider sa question avec les réponses pré-organisées selon les différents courants de pensées existants¹³. L'idée selon laquelle la sexualité serait une fonction isolable est pertinente dans ce contexte. L'intervenant prend une position dans laquelle il se *déssexualise* face à l'autre. La *pathologisation* des problèmes sexuels, soutenue par le progrès de la pharmacologie, fournit à ce modèle des réponses pré-fabriquées. Une telle discipline s'avère utile, dans la mesure où elle donne des réponses très concrètes aux problèmes bien définis dans le cadre du premier modèle¹⁴.

Le deuxième modèle a été mis en place à plusieurs reprises par une série de chercheurs et de cliniciens qui veulent faire une approche plus holistique de la réalité humaine. Il s'agit d'une approche qui n'est pas seulement une question discursive, mais un effort pour l'appliquer dans la

¹² Andler, D. *Problème. Une clé universelle?* in STENGERS, I. (s.d.). (1987). *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*. Paris: Editions du Seuil, p. 122.

¹³ «...sexologie médicale, psychologie humaniste, socio pédagogie sexuelle, thérapies de famille, conseil conjugal, psychothérapie phénoménologique structurales, psychothérapie psychanalytique» STEICHEN, R. (1982). Le marché de la sexologie. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques* n° 5, pp. 199-247.

¹⁴ Voir par exemple BAJOS, N. & BOZON, M. (1999). La sexualité à l'épreuve de la médicalisation: Le Viagra. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 128, pp. 34-37. et aussi BOZON, M. (2002). *Sociologie de la sexualité*. Paris: Nathan Université, pp. 113-122.

pratique. Ce groupe part du postulat que la sexualité «est un nom donné à des constructions sociales, désignant des constellations très diverses de pratiques, d'interactions, d'émotions et de représentations»¹⁵, mais pas seulement comme une définition élargie, telle que veut l'étudier l'OMS, les Congrès de sexologie, les Chartes de fondation d'organisations, les institutions, etc. penchés sur la question de la sexualité. Cette notion élargie de la sexualité devrait introduire une pratique. Dans ce sens, des exemples d'autres disciplines peuvent nous y apporter leur savoir: l'anthropologie clinique (définie «comme l'étude pluridisciplinaire des représentations et des pratiques cliniques»¹⁶); les chercheurs qui sont penchés sur l'analyse culturelle (Bourdieu¹⁷, Héritier¹⁸) ou encore sur le modèle écologique¹⁹, entre autres, constituent des partenaires précieux.

Dès lors, quand l'objet d'étude est la sexualité, nous proposons d'appeler ce modèle *sexualogie*. Notre objectif principal n'est pas d'établir une différence, signifiée par un nom différent. Tout au contraire, la ressemblance maintenue avec le mot *sexologie*²⁰ répond à une double intention:

La petite différence «*ua*» en remplaçant «*o*» signifie qu'il y a des points communs à traiter dans cette discussion. Tout en étant proche, la petite différence existe.

Nous ne nous arrêtons pas sur la valeur de ce mot proposé, comme quelque chose de décisif. Le problème principal n'est pas de changer le mot sous lequel on fera une pratique, mais de différencier les pratiques qui, ensuite, sont nommées différemment.

Notre intention est seulement d'attirer l'attention sur une discussion qu'il convient de prolonger et qui étant essentiellement épistémologique, s'appuie sur une donnée pratique. Cela contribuera à trouver dans l'avenir, un nom plus net, clair et nécessaire.

Dans ce sens, nous avançons que cette *sexualogie* devra prendre en compte la nécessité d'un processus transdisciplinaire de construction des représentations, des modèles d'analyse, des discours et surtout du fait que la

¹⁵ BOZON, M. (2001). Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité *Sociétés contemporaines*, n°41/42, pp. 11-40.

¹⁶ STEICHEN, R. (2001). L'attitude prospective en anthropologie: le point de vue d'une anthropologie clinique d'inspiration psychanalytique. *Recherches Sociologiques*. Vol XXXII, n° 1, pp. 55-75.

¹⁷ BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*. Paris: Editions Seuil.

¹⁸ HERITIER, F. (1994). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris: Editions Odile Jacob.

¹⁹ Ce modèle connu comme *Théorie de Bronfenbrenner* pensé pour étudier et expliquer le développement de l'enfant et qui est utilisé pour expliquer le problème de la violence actuellement.

²⁰ Tenant en compte que la sexo-logie est l'étude du sexe, la sexua-logie serait l'étude la sexualité

sexualité est ontologique, ou en d'autres termes, «*n'est pas une fonction isolable de l'être humain*»²¹; mais qu'elle traverse toute ses activités vitales. La *sexualologie* devrait ainsi tenir compte de toutes les réponses alternatives à propos du sujet, y compris les plus subjectives.

Application?

La nécessité d'un paradigme, c'est l'hypothèse que nous avons posée au départ. Nous avons développé ensuite les arguments majeurs à l'appui de cette idée. Pour convaincre de la nécessité d'une *sexualologie*, il convient maintenant de répondre à trois questions:

1° Sens d'un nouveau modèle?

Quel sens aurait la proposition d'implémenter un modèle, si celui-ci, en principe, était déjà considéré par les autres disciplines existant dans l'actualité?

La réponse à cette question est assez évidente. Nous avons constaté que ce qui est mis en place ne répond pas aux besoins exprimés chez et par les personnes sur la sexualité comme expérience subjective.

En termes généraux, cela se manifeste particulièrement quand ces besoins ne peuvent pas être séparés de leur composante génitale. Il y a une tendance prépondérante à centraliser les réponses dans des situations concrètes qui ont une relation directe avec:

- a- un arsenal diagnostic - thérapeutique: par ex., troubles de l'érection.
- b- une focalisation sur une pathologie médicale: par ex. SIDA.
- c- une structuration à travers un modèle de prévention médicale: par ex., grossesse chez les adolescentes.

Dans ce sens, les paradigmes principalement utilisés jusqu'ici (en relation avec une focalisation médicale et avec une approche multidisciplinaire (ou interdisciplinaire), se présentent comme incapables de prendre en compte les réalités qui sont en relation avec des thèmes comme le viol (notre sujet de recherche) entre autres. Les paradigmes existants montrent leurs limitations dans la mesure où ils n'arrivent pas à générer des

²¹ STEICHEN, R. communication personnelle.

espaces propices à la *parole*²². Cela se manifeste dans le fait que les intervenants sont confrontés directement à l'ignorance, d'ailleurs *inavouable*, car reflet de l'attitude dans laquelle, pour les médecins, «*le patient est perçu et pensé comme malade*»²³, comme un être soumis à un discours déjà établi avant qu'il ne fasse état de son vécu. Bien que l'attention avait déjà été attirée sur le besoin «*d'échapper au piège de la médicalisation comme à celui de la psychologisation, qui sont deux façons de catégoriser les sujets et de les objectiver, en leur faisant dire ce qu'ils ne veulent pas dire en des termes qui ne sont pas les leurs*»²⁴, dans la pratique on n'a pas répondu à cela. Le constat de ces faits est donné dans les Congrès qui abordent la spécialité, et où ce débat est entretenu²⁵.

D'autre part, l'enquête ENVEFF en France a fourni des résultats qui rejoignent nos conclusions quant à la façon d'agir de la Justice: «*très inscrites dans la défense de l'orientation conjugale, des institutions comme la Justice ou la Police ont beaucoup de mal à aborder la violence sexuelle dans le couple, et les femmes, qui en sont les premières victimes*»²⁶.

2° Quels déterminants spécifient le paradigme sexualogie?

Au terme de notre étude de la sexualité se profilent les grands axes de ce que constitue la spécificité d'une *sexualogie* comme pratique holistique. De nouvelles investigations devront permettre d'en affirmer la description. Voyons chaque élément du paradigme proposé, à partir du schéma qui est présenté à la page suivante:

A- L'objet d'étude.

L'approche pragmatique expose d'emblée les problèmes en termes pluridimensionnels exigeant une théorisation qui prend en compte les diverses dynamiques en jeu, tant sur le plan de l'individuel (le particulier dans le général), du social (le soi face à l'autre, singulier et pluriel), que du psychophysiologique (la clinique). Ces trois dimensions sont où s'élaborent des réponses à la problématique de la sexualité bien que les situations se

²² La psychanalyse et la théorie de la pragmatique de la communication ont réalisé des apports significatifs dans cette direction. Ces apports sont utiles en deux sens: d'un côté ils donnent un cadre théorique *inépuisable* pour considérer plusieurs de ces questions, et d'un autre côté, ils apportent une expérience clinique qui témoigne de l'éventail de réponses à utiliser.

²³ GRANGER, G.-G. (1960). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris: Aubier, p. 188.

²⁴ STEICHEN, R. (1980). La formation sexologique en médecine: Perspectives générales. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 3, pp. 7-35.

²⁵ Nous faisons référence au Congrès Mondiale de Sexologie (organisés par la WAS) et au Congrès latino-américain (organisés par la FLASSES).

²⁶ JASPARD, M. et groupe ENVEFF (2001). Nommer et compter les violences envers les femmes: une première enquête nationale en France. *Population & Sociétés*, n° 364, pp. 4-8.

déroulent pour l'essentiel à l'intersection de ses composants. Ils se définissent de la manière suivante:

* L'individuel: chaque vécu est particulier. Le relativisme culturel introduit par les anthropologues tend à démontrer qu'il existe plus d'une façon de dire le vécu. Cela nous semble une résistance à se laisser prendre dans le vécu de l'autre. Notre histoire est unique dans la mesure où elle ne peut être réduite aux faits objectifs. Chaque personne ordonnera les significations qu'il donne à son vécu selon des priorités qui, quelquefois, peuvent sembler aléatoires, mais qui sont relatives au réel dans lequel elle est plongée.

* Le social: dans la mesure où la sexualité, c'est dans la rencontre avec l'autre (autre réel, imaginaire et/ou même symbolique), les normes auxquelles sont soumis les individus, non seulement créent les situations concrètes de rencontre, elles impriment aux individus qui s'y trouvent plongés, un style culturellement surdéterminé.

* La clinique: en tant qu'elle «*a comme but d'avoir une prise sur le malheur*»²⁷, elle contribue à reconstruire un code d'interprétation des signes avec lesquels l'autre exprime ce malheur. Par là, la clinique occupe un «*lieu sui generis de contrôle des théories scientifiques*»²⁸, interpellée toujours en même temps par ces individualités en présence (le patient et le clinicien).

B- La construction de la réalité sexuelle.

Ainsi que nous l'avons vu au premier chapitre il s'agit des axes diachronique et synchronique. Ils fixent des limites générales spatio-temporelles. Cette paire d'axes sera délimitée particulièrement par l'axe individuel qui donne une grande variabilité à cette construction de la réalité. Celle-ci dépend de l'interrelation permanente avec l'autre. En effet, la grande diversité des réponses que l'on peut attendre des patients s'ajoute à celle, non moins grande, des soignants qui agissent à partir de leur propre perception de la situation, laquelle peut varier au gré des aléas de leur propre vie.

A moins de schématiser à outrance la réalité en cause, l'élaboration d'un protocole d'accueil s'avère une tâche tellement difficile que, souvent, les intervenants y renoncent. Alors on finit bien par proposer des *choses à faire*, sans disposer d'un schéma de prise en charge systématique, ni seulement d'un espace spécifique de construction de réponse pour la personne.

²⁷ STEICHEN, R. (2001). L'attitude prospective en anthropologie: le point de vue d'une anthropologie clinique d'inspiration psychanalytique. *Recherches Sociologiques*, Vol XXXII, n° 1, pp. 55-75.

²⁸ De VILLERS, G. (1993). L'histoire de vie comme méthode clinique. *Cahiers de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève*, n° 72: *Penser la formation*, pp. 135-155.



C- Les positions en jeu.

Il nous semble pertinent de mettre en évidence, comme préoccupation théorique, mais aussi comme souci pratique, la séparation, apparemment inexistante mais en fait irréductible, entre le discours théorique intégrateur de la sexualité (que propose l'OMS par exemple) et la pratique dominante²⁹ autour de la *sexualité/sexe/génitalité*³⁰.

D- L'inexistence du discours neutre (asexué / a-sexualisé).

Historiquement, il s'agirait du discours de la philosophie et des sciences, soit celui d'un sujet universel qui représenterait l'être humain comme tel. Une telle croyance se manifeste, au niveau du discours, dans la réduction des situations par l'exclusion du subjectif.

Il y a un discours dominant qui est associé au masculin, (quelquefois *machiste*), qui se manifeste, semble-t-il, à la lecture suivie de l'histoire³¹. Notre civilisation est fondée, en effet, sur une philosophie construite par les hommes.

Nous avançons que cette croyance est le quatrième système d'exclusion du discours³². Nous trouvons très présent, dans le domaine de l'étude, de la clinique et de la recherche en sexualité, cet essai de neutralisation de l'être sexué/sexualisé³³ pour parler du sujet.

E- La fécondité de la crise personnelle.

Nous considérons la *crise* comme processus potentiellement inévitable, avec une *discontinuité permanente* et comme conséquence

²⁹ Actuellement nous sommes «dans un contexte bien particulier de médicalisation des comportements humains, et en particulier de la sexualité...». BAJOS, N. & BOZON, M. (1999). La sexualité à l'épreuve de la médicalisation: Le Viagra. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 128, pp. 34-37. voir aussi MOYNIHAN, R. (2003). The making of a disease: female sexual dysfunction. *British Medical Journal*. Volume 326, pp. 45-47. (www.bmj.com).

³⁰ Dans notre recherche cela est mis en évidence dans deux situations: d'un côté les réponses N° 2 et N° 10 des intervenants, et d'un autre côté, chez les femmes, qui se rendent compte de l'incapacité des médecins à les faire parler sur le sujet.

³¹ «Depuis le début de l'histoire patriarcale de l'Occident, la "femme" n'est que la matière passive à laquelle "l'homme" a pu donner forme grâce à la spirale toujours plus vertigineuse d'universalité abstraite: Dieu, Argent, Phallus -l'infinité de la substitution». JARDINE, A. (1991). *Gynésis. Configurations de la femme et de la modernité*. Paris: PUF, p. 32.

³² «Il y a "(...) trois grands systèmes d'exclusion qui frappent le discours: la parole interdite, le partage de la folie et la volonté de vérité». FOUCAULT, M. (1971). *L'ordre du discours*. Paris: Gallimard, p. 21.

³³ Voir LAQUEUR, Th. (1992). *La fabrique du sexe: essai sur le corps et le genre en Occident*. Paris: Gallimard.

nécessaire de la rencontre avec l'autre³⁴. Si la sexualité est fondée sur la rencontre de l'autre, dans la communication, son étude doit considérer la *crise* comme situation structurante. Nous soutenons qu'il est nuisible pour la compréhension du phénomène de négliger la théorisation de la crise, issue de toute rencontre. Dans le premier chapitre, nous avons opposé le paradigme de la crise au paradigme des obstacles. On peut reconnaître que, dans tout travail qui touche la sexualité comme processus d'interrelation, il y a un processus de crise. Celui-ci est travesti dans des recours méthodologiques, sublimations, production littéraire, etc., Tout ceci sont des exemples catégoriques des situations de crise. Chacune d'entre elles nécessite une reconnaissance particulière, pas toujours négociable pour autant.

Ici nous différencions, d'une part, le besoin d'une formation personnelle des professionnels qui se penchent sur la sexologie, et, d'autre part, celui d'un processus personnel permanent du professionnel qui doit faire face à la construction continuelle avec l'autre. Quant au premier point, nous renvoyons le lecteur à l'article de Robert Steichen sur la formation sexologique en médecine³⁵. Pour le deuxième point nous rejoignons l'intention de créer une école doctorale en Sciences humaines cliniques de l'Université Catholique de Louvain³⁶.

F- La création des espaces de parole.

Des espaces pour une *parole* adéquate sur la sexualité, non en tant qu'acte de parole privé, mais dans son expression publique³⁷. Pour aborder les thèmes qui touchent la sexualité, et ce, en produisant un mouvement sur l'intégralité de l'être humain, il n'existe pas d'espaces préparés pour offrir des réponses et encore moins pour construire des réponses. Dans notre recherche, deux éléments cruciaux soutiennent ce point: d'un côté, la réaction des médecins légistes qui ne considèrent pas comme pertinentes les questions sur la sexualité. En deuxième lieu, l'absence d'espaces et d'une

³⁴ «Admettons donc que les crises sont une condition préalable et nécessaire de l'apparition des nouvelles théories et demandons-nous maintenant comment les scientifiques réagissent en leur présence». KUHN, T. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion: Paris, p. 114.

³⁵ STEICHEN, R. (1980). La formation sexologique en médecine: Perspectives générales. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 3, pp. 7-35.

³⁶ Il nous paraît que les interpellations qui surgissent dans le Séminaire ARAC (Atelier de recherche en Anthropologie Clinique. Séminaire à Louvain-la-Neuve) ils essayent de montrer les difficultés que les chercheurs vivent dans une interpellation avec un objet qui résiste au réductionnisme disciplinaire et pourtant cet objet génère au chercheur-clinicien une réaction qui l'oblige à passer par des crises. Nous pensons que ce Séminaire permet un espace de construction pour cette crise. Nous plaçons par l'existence de ce type de Séminaire dans la formation au long terme pour ceux qui se consacreront à la sexualité..

³⁷ Nous pensons aux thèmes suivants: éducation sexuelle, sexisme dans la formation intellectuelle et professionnelle, les thèmes en relation avec l'orgasme et surtout son absence, les abus sexuels, la pornographie, le désir, l'interrelation entre les sexes, le langage et l'organisation des discours, la normative sexuelle, la normalité, la mutilation génitale, la double morale sexuelle, la violence interpersonnelle, etc.

préoccupation particulière, dans la réponse des médecins, sur le thème du viol. Nous revenons ici à une question fort importante depuis l'année 2000 dans l'Institut d'études de la famille et de la sexualité: la place des Institutions dites savantes dans la problématisation des vécus³⁸. La sexualité est basée sur la rencontre avec l'autre, et tous les problèmes découlent de cette réalité multi-axiale. Les professionnels se sont employés à nommer les situations en des termes qui leur sont propres, en ne laissant pas d'espace pour la construction de l'individu. C'est pourtant en un tel espace concret que peut se déployer la dimension symbolique de la rencontre avec l'autre, propice à la reconstruction de la personne.

G- L'identité professionnelle.

Les personnes qui se consacrent à l'étude de la sexualité ont besoin, comme tous les professionnels d'établir autour d'elles *«par leur pratique, une zone de sécurité sous forme d'incompatibilités symboliques»*³⁹.

Paradoxalement, les sexologues qui se reconnaissent exclusivement comme tels, sont souvent ceux qui n'exercent pas exclusivement comme tels⁴⁰. Notre recherche n'a récolté aucune suggestion d'intervention de la part d'un sexologue spécifique pour ce type de problématique⁴¹. Dans notre mémoire, nous avons utilisé les concepts de *paria*⁴² et *bâtard*⁴³ pour signifier une absence de reconnaissance officielle pour ceux qui veulent étudier la sexualité comme processus de rencontre avec l'autre. Déjà Clavreul⁴⁴ a signalé le processus que suivent des médecins pour construire leur reconnaissance officielle. On peut citer aussi des exemples en psychologie et en sociologie. La sexologie se bat contre les Etats et les pouvoirs pour imposer son Ordre. Cette lutte réunit des professionnels issus des disciplines les plus variées. Il ne semble pas que cela soit dû à une transdisciplinarité. Leur but n'est pas de mettre en place une pratique particulière, mais d'avoir un nom pour pouvoir pratiquer.

Mais trouver un nom ne suffit pas. Nous pensons que la lutte pour une reconnaissance légale ne résoudra pas le problème essentiel de ce manque

³⁸ Préoccupation académique dès 2000 et qui sera l'objet des deux prochains Colloques de l'Institut d'études de la famille et de la sexualité (2003-2004).

³⁹ MARTUCELLI, D. (2002). *Grammaires de l'individu*. Paris: Folio essais, p. 414.

⁴⁰ GIAMI, A. & de COLOMBY, P. (2001). Profession sexologue? *Sociétés Contemporaines*, n°41/42, pp. 41-64.

⁴¹ Pertinente en tant que la recherche a été présentée dans le terrain de la sexualité.

⁴² «*Homme mis au ban d'une société, d'un groupe. Exclu, réprouvé*». REY, A. (1996). *Le grand Robert de la Langue Française. Tome VII*. Paris: Dictionnaires Le Robert, p. 100.

⁴³ «*Qui n'est pas de race, d'espèce pure. Hybride, mélangé, métis, métissé*». REY, A. (1996). *Le grand Robert de la Langue Française. Tome I*. Paris: Dictionnaires Le Robert, p. 884.

⁴⁴ CLAVREUL, J. (1978). *L'ordre médical*. Paris: Seuil.

d'identité. Pour résoudre cette question, il est nécessaire savoir comment traiter des problématiques exclues de la sexologie, et quelles sont les autres situations véritablement paradigmatiques des problèmes de la sexualité, comme le viol. C'est-à-dire des situations comme celle du viol, où il est question d'agir par la prévention, l'accueil, le traitement, la considération sociale, les protocoles d'intervention, etc. avec un véritable arsenal de pratiques, conduites et révisions des questions en relation aux quatre composants que nous avons mentionnés: le corps, le mental, le social et le spirituel.

3° Les axes de travail

Pour approfondir la description de la spécificité d'une *sexualologie* par opposition aux paradigmes déjà reconnus

La «*formalisation*»⁴⁵ d'une *sexualologie* comme approche distincte des pratiques en vigueur, bien que s'appuyant sur un ensemble de théories et de modèles d'explication reconnus, pourra se construire autour des quatre interrogations suivantes:

1. Quel est l'objet spécifique de cette approche, son thème d'étude?
2. A quels critères doit répondre la méthodologie qui soutiendra son étude?
3. Quelles exigences particulières seront posées à l'apprentissage de cette pratique?
4. Quel sera le champ d'application possible, de fait et dans la pratique professionnelle?

Trouver des réponses valables à ces quatre questions nous permettra de parler d'un *paradigme* au sens plein du terme. Un tel questionnement a eu lieu, dans le passé, à propos de la sexologie. Notre recherche se situe dans le prolongement des interrogations suscitées à son origine. Nous souscrirons «à l'idée de Morin lorsque celui-ci dit que toute structuration nécessite à un certain moment une subversion et ce mouvement subversif devenu puissant à son tour réclame, lui aussi, une subversion»⁴⁶.

⁴⁵ Dans le sens de «finir avec le flou, le vague, les frontières mal tracées...». BOURDIEU, P.(1986). *Habitus, Code et Codification*. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 64, pp. 40-44. France: Editions de Minuit.

⁴⁶ STEICHEN, R. (1982). Le marché de la sexologie. *Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques*, n° 5, pp. 199-247.

Notre investigation a mis en évidence que, dans la mesure où la sexualité est considérée à partir du vécu de la personne et non des symptômes qu'elle présente, une approche intégrale est nécessaire. Celle-ci ne peut se résumer en la juxtaposition des dimensions séparées artificiellement pour la cause scientifique mais devra être appréhendée en tant qu'unité en construction perpétuelle. Non comme des considérations continues des parties séparées, mais comme une unité qui se construit.

Cela reste un défi. Nous l'avons constaté chez les femmes qui ont vécu l'expérience du viol; mais aussi dans d'autres situations comme l'éducation sexuelle ou la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Tant l'intervenant, que la patiente et même le chercheur, personne ne semble trouver les mots adéquats pour poser son *savoir* d'expérience dans le cadre d'un des modèles de réponses pré-établis par les diverses *sciences appliquées* (médicale, juridique, sociale, psychologique). Les personnes (en tant qu'intervenant, en tant que patient, en tant que chercheur) ne parviennent pas à encadrer leur propos dans les modèles de réponses pré-fabriquées. Il s'agit pourtant de modèles, généralement reconnus officiellement, voire même promus.

Imposer l'information sexuelle, là où il s'agit d'assurer une éducation sexuelle, fait partie de cette *résistance* à considérer l'impondérable, le non maîtrisable et de la volonté d'imposer un cadre plus facile à contrôler.

Certes, la discussion, tant sur le plan théorique que sur le terrain des pratiques, n'a pas été arrêtée. Et notre recherche n'a d'original que l'apport d'arguments propres à relancer la dynamique des recherches-actions en soulignant l'urgence qu'il y a, à créer les conditions présumées favorables à l'expression d'une parole à peine audible afin de pouvoir apprendre d'elle comment panser les blessures des mauvaises rencontres.

A ce stade de la réflexion il est nécessaire d'ouvrir notre travail sur un débat qui permettrait de répondre avec plus de clarté à ces quatre questions.

a- Quel est le thème d'étude spécifique?

Pour y répondre, il est nécessaire d'entamer la discussion épistémologique⁴⁷.

⁴⁷ «Il est rare qu'une science à l'état naissant ne soit pas obligée de philosopher pour se tailler sa place: elle se pose en se distinguant. Elle invite les esprits à réfléchir sur les rapports des sciences entre elles, sur les différences des méthodes, sur la hiérarchie des formes de l'être: toutes questions qui impliquent une philosophie», Préface de C Bouclé: Durkheim, E. (1924) *Sociologie et philosophie*. Paris: Librairie Félix Alcan, p. VII

La sexologie actuelle est basée sur des notions de sexe/sexualité/sexuation/genre qui s'associent/se dissocient/se recoupent. On peut difficilement fonder une pratique sur une telle absence de consensus/dissentiment. Ce qui existe, ce sont des disciplines concernées qui esquissent des espaces de collaboration. Pour nous, cette discussion doit prendre en compte la nécessité de *re-sexualisation* des concepts utilisés. C'est-à-dire, le processus par lequel on réorganise les concepts et on les introduit dans une pratique en tenant compte des termes masculins/féminins d'un côté⁴⁸, et d'un autre, de l'incapacité de réduire au sexe/génital la question de la sexualité. Cela s'oppose au double discours qui règne actuellement dans la pratique dominante de la sexologie et des pratiques en relation avec la sexualité (chez les gynécologues ou légistes dans notre recherche). L'on oublie, la plupart du temps, que «*le sujet du discours est toujours sexué*»⁴⁹.

Même en acceptant comme une évidence que «*les épistémologies, les métaphysiques, les éthiques et les politiques caractéristiques des courants scientifiques dominants sont androcentriques*»⁵⁰, la solution ne pourra pas être attendue du remplacement d'une pensée dite a(sexualisée) en vigueur depuis de nombreux siècles, mais en introduisant la notion de discours sexualisé comme inévitable dans la construction de toutes les connaissances⁵¹.

b- A quels critères doit répondre la méthodologie qui soutiendra son étude?

C'est un défi. Pour le moment, chaque discipline a utilisé ses propres méthodologies, appuyées sur sa façon d'observer les problèmes. Sans doute, une méthodologie propre à la *sexualologie* sera créée à partir des divers apports méthodologiques des autres sciences, permettant de produire un savoir nouveau (comme ont fait l'anthropologie, la sociologie, la psychologie).

Nous pensons que pour aboutir à construire une méthodologie spécifique de travail, trois étapes fondamentales sont à considérer:

⁴⁸ «*La différence entre les sexes est radicale et elle est constitutive de l'expérience humaine; elle devrait s'inscrire avec la mortalité comme la marque inéluctable de référence de l'être humain*». BRAIDOTTI, R. (2000). *Sujetos nómades*. Paidós: Buenos Aires, p. 159.

⁴⁹ Ibidem, p. 158.

⁵⁰ BERTRAND, M.-A. *Cette science qui n'est pas une* in DECERF, A (s.d.) (1990). *Les théories scientifiques ont-elle un sexe?* Adademia-Erasme s.a.: Belgique. Voir aussi MARCIL-LACOSTE, L. (1986). *La raison en procès*. Hachette HMH: Montréal.

⁵¹ Voir GROSZ, E. (1992). Le corps et les connaissances. Le féminisme et la crise de la raison. *Sociologies et sociétés*, vol. XXIV, n° 1, pp. 47-66, largement inspiré des travaux de Luce Irigaray.

- **La définition de la spécificité de l'objet d'étude *sexualité*, différent du *sexe*.**

Au long de ces pages, nous avons tenté de mieux cerner une différence tout à fait acceptée en théorie, mais qui ne trouve pas de concrétisation dans la pratique. Plutôt qu'une impossibilité, il s'agit ici d'une mise en œuvre de situations dans lesquelles ne sont retenus que les aspects appréhendables par les mono-disciplines concernées.

- **La théorisation de la *crise* comme étant partie du processus d'approche de la *sexualité*.**

Il ne s'agit pas de l'effort nécessaire pour que les personnes travaillant sur la sexualité fassent leur propre cure thérapeutique. Cette question est déjà bien soutenue par tous les principes thérapeutiques des sciences humaines cliniques. Nous ne nous référons donc pas à la question du transfert et du contre-transfert. Ici, nous voulons prôner une mise au travail de la crise via son extériorisation, en tant que connaissance et savoir en élaboration, en acceptant l'impossibilité de l'a-sexualisation de la personne qui parle. Cela implique que l'occurrence d'un processus de crise au cours d'un travail théorique est inévitable. Le refoulement et la négation de la crise ont été considérés comme nécessaires pour faire de la science. Nous croyons que cette crise peut être moteur de découverte dans les situations où on ne peut pas s'épargner d'être impliqué, et que la problématisation de la sexualité nous interpelle toujours sur la possibilité d'être pris dans le discours.

- **L'impossibilité de faire la construction du terrain/objet au-delà du terrain/objet.**

La construction du texte sur le terrain a une tendance au statisme. Ce qui lui donne vie et l'application consécutive sur un nouveau terrain. Les praticiens le savent: la vieille discussion sur l'opposition théorie/pratique reflète les résistances et l'angoisse que l'on éprouve face aux limites. L'action recherche participative peut être une issue. Mais pour pouvoir accomplir la tâche, cette question doit être incluse dans le processus de formation, même si cela implique le renoncement à une certitude car celle-ci, exclut le terrain.

c- Quelles exigences particulières seront posées à l'apprentissage de cette pratique?

Au début de ce travail, nous avons mentionné que l'étude de la sexualité, que nous avons appelée *sexualogie*, se base sur un projet

transdisciplinaire. Plusieurs chercheurs et cliniciens ont connu un tel projet sous la forme d'un processus personnel. Peu nombreux sont ceux qui ont consenti à un effort officiel dans ce sens. Pour obtenir sa propre *identité professionnelle*, il sera nécessaire d'intégrer, comme une partie du processus éducatif/formatif, une éducation à/dans la transdisciplinarité.

La transdisciplinarité

Voici le terme clé pour envisager le paradigme nouveau. Nous avons des difficultés à en trouver l'origine, selon André Bourguignon, qui réfère à une intervention de Jean Piaget en 1970 à l'occasion d'un colloque sur l'interdisciplinarité. Il prête à Piaget les mots suivants: *«Enfin, à l'étape des relations interdisciplinaires, on peut espérer voir succéder une étape supérieure qui serait «transdisciplinaire», qui ne se contenterait pas d'atteindre des interactions ou réciprocitys entre recherches spécialisées, mais situerait ces liaisons à l'intérieur d'un système total sans frontières stables entre les disciplines»⁵².*

Nous pouvons reconnaître que le concept **trans** renvoie à une notion de mouvement. Mouvement accordé à un choix personnel. Une personne suivrait ce processus *trans* entre une discipline et l'autre. Par ces mouvements personnels, on essaierait de répondre aux questions concernant des objets difficiles à saisir dans un seul regard. Mais ce processus personnel n'aboutit pas à construire un savoir transdisciplinaire.

La question transdisciplinaire a pour nous deux versants qu'on peut identifier, en termes généraux, par un cadre théorique et un cadre éthique.

Un cadre théorique: Les travaux de Basarab Nicolescu au Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires (CIRET) fondé en 1987 en France.

Prenons, tout d'abord, les principes que Nicolescu a décrits, dans une conférence à Montréal en 1999. Selon lui, la transdisciplinarité est basée sur les points suivants:

- Elle se développe *in vivo*.
- Elle nécessite qu'on reconnaisse les différents niveaux de réalité.
- Elle introduit la logique du tiers inclu.

⁵² BOURGUIGNON, A. De la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité. <http://perso.club-internet.fr/nicol/ciret/locarno/loca5c1.htm>

- Ils sont certainement importants, mais secondaires, les autres points, comme le lien monde extérieur (objet) - monde intérieur (sujet), la place du savoir/compréhension; l'essai d'un nouveau type d'intelligence prenant en compte de manière équilibrée le mental, les sentiments et le corps; l'intention d'être axé sur la compassion et l'inclusion des valeurs.

Mais, dans cette question, deux pôles d'action sont à prendre en compte. Le premier: comment instituer, dans un projet de formation universitaire, le paradigme transdisciplinaire qui donne des outils plus *performants* pour agir face à la problématique de la sexualité? Le deuxième: comment cela se traduit-il-il dans la pratique?

Dans le premier cas, on doit suivre quelques points de la Déclaration et Recommandations du Congrès International: Quelle Université pour demain? Vers une évolution transdisciplinaire de l'Université - Locarno, Suisse (30 avril - 2 mai 1997), pris dans le contexte de la finalité du projet CIRET-UNESCO: *«faire évoluer l'Université vers l'étude de l'universel dans le contexte d'une accélération sans précédent des savoirs parcellaires. Cette évolution est inséparable de la recherche transdisciplinaire, c'est-à-dire de ce qu'il y a entre, à travers et au-delà de toutes les disciplines»*⁵³. Dans cette déclaration, il y a des points qui peuvent rejoindre aisément notre souhait:

- Développement de la responsabilité sur l'existence d'une *sexualogie*.
- Diffusion des expériences transdisciplinaires innovatrices.
- Formation des formateurs et éducation permanente.
- Création de centres d'orientation, d'ateliers de recherche et d'espaces transdisciplinaires
- La relation entre la transdisciplinarité, le développement social et l'éthique qui doit en découler.
- L'importance de développer des innovations pédagogiques à propos de cette transdisciplinarité.

Dans le deuxième cas, le chemin est plus court. Chaque pédagogue ou clinicien sait bien que, quand on ne peut pas renoncer à faire face à la problématique complexe des objets multifonctionnels, on doit faire de la transdisciplinarité, souvent sans aucune garantie d'aboutir. Donc la pratique portant sur la sexualité pousse le praticien à la transdisciplinarité, mais il n'y arrive pas parce qu'il est démuné d'outils pertinents pour la tâche.

⁵³ Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études Transdisciplinaires (Ciret). Web: <http://perso.club-internet.fr/nicol/ciret/bulletin/b9et10.htm>

Un cadre éthique: La *Charte de la Transdisciplinarité*, rédigée par Lima de Freitas, Edgar Morin et Basarab Nicolescu et adoptée au Premier Congrès Mondial de la Transdisciplinarité, *Convento da Arrábida*, Portugal, le 6 novembre 1994.

La déclaration de principes que contient cette charte est un peu utopique dans le monde où se déroule l'activité académique aujourd'hui. Mais en même temps, certains de ces concepts sont considérés comme indispensables pour le monde de l'avenir. De cette façon on peut se reconnaître volontiers dans les propos formulés dans cette Charte de la transdisciplinarité. Voyons un peu:

Eviter la tentative de réduire l'être humain à une définition et de le dissoudre dans des structures formelles (Art. 1). La reconnaissance de l'existence de différents niveaux de réalité, régis par des logiques différentes (Art. 2). Il n'y a pas un lieu culturel privilégié d'où l'on puisse juger les autres cultures (Art. 10). Une éducation authentique ne peut privilégier l'abstraction dans la connaissance (Art. 11). **Rigueur, ouverture et tolérance** sont les caractéristiques fondamentales (Art. 14). C'est-à-dire que, même en restant utopique, il faut agir comme si on peut y arriver. Il sera donc nécessaire de continuer la tâche dans cette voie.

d- Quel sera le champ d'application possible, de fait et dans la pratique professionnelle?

La discussion épistémologique permettra d'y voir plus clair, car elle viserait à produire une séparation dans la confusion où la sexologie se noie actuellement. Redéfinir l'objet conduira à de nouvelles catégorisations. Nous pensons que cela se répercutera directement sur deux points concrets:

1- Identité propre

Partout où les sexologues ou les dits sexologues ont une place, il existe une discussion sur la reconnaissance d'une *identité* propre, définie «*comme la particularité d'être soi, d'être spécifique par rapport à d'autres (référents) et d'être reconnu comme tel par ces derniers [...] L'identité se définit comme une manière d'être particulière qui se spécifie d'une certaine délimitation dans l'espace et d'une certaine permanence dans le temps*»⁵⁴. Partout dans les réunions de ces professionnels se manifeste l'envie de cesser d'être un *carrefour* pour devenir un espace concret et sujet. Dans tout

⁵⁴ STEICHEN, R. L'identité du sujet: sa construction et ses nominations in STEICHEN, R & SERVAIS, P., (dir.). (1998). *Identification et identités dans les familles. Individu? Personne? Sujet?* Academia Bruylant: Louvain-la-Neuve, p. 17.

congrès de la spécialité, la question qui somme-nous? où allons nous? se pose explicitement ou implicitement.

Ainsi, nous pensons que la discussion approfondie de la question épistémologique, conduit à une *identité*, utile surtout pour être reconnaissable par les uns et les autres. Nous suggérons que cette identité propre exigera la constitution d'une déontologie spécifique. Les conséquences tangibles de cela seront, d'un côté, une recherche spécifique (avec le recours méthodologique à d'autres sciences), et d'un autre côté, une notion de la pratique qui constituera un bagage de possibilités⁵⁵ d'intervention. Ceci ne diminue en rien l'importance de la valeur accordée aux pratiques médicales et psychothérapeutiques en la matière. Toutefois, cette valeur serait secondaire par rapport à une considération intégrale de la sexualité. C'est-à-dire qu'elle serait une conséquence de la construction, avec le sujet, du récit de son malheur, sa notion de normalité, son adéquation à l'environnement individuel.

2- La clinique

Si nous acceptons que l'étude de la sexualité est une question autant de vécu que de pensée scientifique, si nous acceptons aussi que la pensée scientifique *«ne s'authentifie que parce qu'elle est, à chaque instant, susceptible de s'achever dans une pratique»*⁵⁶, il existe un besoin concret d'établir une pratique. C'est dans ce sens que nous croyons que la clinique est nécessairement anthropologique, dans la mesure où son objet est le sujet humain.

Autrement dit, dans le cas d'une clinique de la sexualité, il sera nécessaire de considérer que *l'observé* et *l'observateur*, ont un continent (corps) sexué et une réalité (ensemble d'autres éléments de leur constitution) sexualisée⁵⁷, qui seront en interrelation permanente.

⁵⁵ L'OMS dirait: *«attitudes positives vis-à-vis de la sexualité avec acceptation des valeurs et comportements d'autrui, savoirs des connaissances scientifiques exactes et savoir faire en tant que «communiquer et écouter».*

⁵⁶ GRANGER, G.-G. (1960). *Pensée formelle et sciences de l'homme*. Paris: Aubier, p. 187.

⁵⁷ Selon l'OMS, la sexualité *«c'est à la fois un besoin essentiel et un aspect de la personnalité humaine qui ne peuvent être séparés des autres aspects de la vie».* (Source, Santé Canada – site web).

Discussion

«Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit»⁵⁸

*«Marcheur ce sont tes traces
ce chemin, et rien de plus;
marcheur, il n'y a pas de chemin,
Le chemin se construit en marchant...»⁵⁹*

Ces citations évoquent, d'abord, la part de solitude qu'affronte tout chercheur, dès lors que sa démarche s'origine dans un étonnement inquiet devant une réalité qu'il ne perçoit plus comme une évidence. Elles soulignent, ensuite, la nature *engageante* de la démarche, qui produit déjà, *chemin faisant*, un effet de réel. Elles disent enfin, que la construction naissante entreprise s'initie dans un environnement déjà opérant, et toujours en chantier, soit en reconstruction incessante.

Ainsi, les questionnements qu'inspire la sexualité, ont donné lieu aux théorisations les plus diverses, selon l'angle d'approche de la discipline dans laquelle ces questionnements ont pu trouver leur formulation. Depuis l'approche spiritualiste des langages religieux, jusqu'à l'approche physiologique du langage technologique médical, en passant par les diverses sciences humaines et leur approche tantôt mentaliste, tantôt expérimentaliste, sinon spéculative ou encore logico-déductive, De ces différentes théorisations émerge une image très nuancée du phénomène de la sexualité. Face à la richesse de ces discours, scientifiques, philosophiques et littéraires, il ne peut être soutenu raisonnablement que, de façon générale, la sexualité serait, en fait, dans la réalité sociale, réduite à la seule dimension bio-physiologique et comportementale, voire éthologique.

Si notre travail n'a pu s'offrir le détour par le recueil systématique de ces richesses, ce n'est donc pas faute de reconnaître leur importance. Toutefois, notre questionnement est parti d'une réalité concrète, très particulière, qui interpelle la notion de sexualité d'une manière globale. En effet, l'impossibilité pour les femmes adultes ayant subi un viol, à Tucuman en Argentine, à faire reconnaître ce fait comme réel par la société qui les entoure questionne le hiatus entre la richesse des discours qui s'y pratiquent et la réalité clinique ignorée dans les faits. D'une part, la pratique est marquée de l'absence de *réponse* quant à l'ébranlement de la position subjective de la personne qui consulte. D'autre part, la réponse pluridimensionnelle qui lui est proposée par la juxtaposition de plusieurs disciplines, accentue la sensation

⁵⁸ BACHELARD, G. (1989). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris: Vrin, p. 14.

⁵⁹ MACHADO, A. (1917). *Proverbes et chansons*. Chant XXIX.

de dissociation, chaque discipline fonctionnant dans son espace-temps propre sans lien aux autres, du moins du point de vue des intérêts spécifiques de la personne concernée. Face à cette carence nous avons été amené à focaliser cette recherche sur la pertinence prioritaire de pouvoir définir un nouveau paradigme éclairant la notion de sexualité et son conséquent traitement clinique.

En effet, dès lors que le discours médico-juridique domine sans partage l'espace public clinique, s'y opère la réduction à la fonction physiologique des thèmes portant sur la sexualité. Le grand respect dont bénéficient les approches psychosociologiques, en marge de ces disciplines majeures, est du même ordre que l'accueil que reçoivent les soins palliatifs: là où la médecine ne peut (plus) rien faire (d'efficace), l'accompagnement psychosocial est invité à limiter les éclaboussures sur l'espace public, qui doit rester, en toutes circonstances, *gérable*, sous contrôle. Il conviendra donc mieux de parler d'antagonisme radical entre eux, plutôt que de coexistence ou de collaboration.

La médecine impose ses réussites *contre* les approches psycho-socio-anthropologiques, dès lors qu'elle s'inscrit dans la fascination des promesses émanant des techniques et des technologies, appelées à renforcer l'idée générale de la maîtrise dont voudraient se prévaloir tous les domaines de l'activité humaine.

De leur côté, c'est dans la révolte contre l'exclusion de l'humain en l'homme que se développent les approches *alternatives* à la médecine, contre l'exclusion de l'expression du vécu par un processus d'objectivation inadéquat à l'étude sur, et au travail avec, l'individu social. Leur pragmatisme a donné lieu à des réponses construites dans l'urgence du terrain, avec les limites que ce terrain impose. Dans le cas présent, à Tucuman, ces réponses participent de la réduction qui caractérise le discours dominant. Nous avons donc conclu à l'existence d'un paradigme clinique, pragmatique, essentiellement réductionniste.

Comme illustration de ces différences nous pouvons lire chez Ford et Beach, *«les résultats de notre analyse interculturelle démontrent qu'il ne faut considérer aucun membre d'aucune société comme «le» représentant de toute l'espèce. Bien qu'il y ait de nombreuses similitudes entre les sociétés, il existe également de nombreuses différences. Il est nécessaire de considérer les unes et les autres et de les interpréter, avant qu'il ne soit possible de formuler une description valable et compréhensible de la sexualité*

humaine»⁶⁰. Les mêmes auteurs, ailleurs, déniaient par contre, l'ampleur de la sexualité dans son aspect essentiel pour l'être humain, à savoir, la dimension langagière, lorsqu'ils affirment que *«l'homme est loin d'être unique en ce qui concerne les formes de sa sexualité. Bien des formes de comportement des différentes sociétés humaines se retrouvent également chez les anthropoïdes et les singes, et même chez les mammifères inférieurs»*⁶¹. Citées ensemble, ces affirmations contradictoires montrent l'ambivalence qui caractérise les champs d'étude de la sexualité: une position discursive première ouvre des perspectives d'élargissement de la notion de sexualité, qui, par ailleurs, s'efface devant le traditionnel réductionnisme, dans les attitudes pratiques⁶².

L'hypothèse s'est ainsi renforcée de la nécessité d'élaborer un nouveau paradigme pour faire le poids contre le paradigme réducteur et ouvrir la question du sujet dans la clinique avec une énergie renouvelée. Ce paradigme, non seulement, se nourrit nécessairement des savoirs et des savoirs-faire acquis selon les divers angles d'approche existants, mais, plus fondamentalement, consiste à mettre au travail dans une construction commune, les diverses disciplines engagées autour du même *objet*, la sexualité comme vécu subjectif. Cet objet particulier n'étant pas reconnu actuellement dans les disciplines spécifiques, dès lors qu'il reste acceptable dans les discours de réintroduire la réduction par le biais de l'analogie admise avec l'expression animalière de l'instinct reproductif, d'une part et, d'autre part, par le biais de la représentativité admise de la parole de l'homme (masculin) pour l'ensemble de l'humanité, composée d'hommes et de femmes. En effet, *«les critères permettant d'établir l'identité ou la différence sont créés et choisis par le sujet qui fait des expériences, qui juge, et (...) on ne peut en aucun cas les attribuer à un monde indépendant du sujet»*⁶³.

La première urgence a donc été de montrer la nécessité d'un nouveau paradigme, non par négation des disciplines existantes, mais pour palier leur perte de capacité interdisciplinaire. Au fur et à mesure qu'une discipline s'affirme avec succès dans la communauté intellectuelle, elle accroît, en effet, le prestige de l'outil de pensée qu'elle s'est forgé et avec lui l'attention que les spécialistes y accordent, quelquefois plus qu'à l'objet lui-même. Ainsi, chacune de ces *sciences* finit-elle par être installée dans une discussion

⁶⁰ FORD, Cl. S & BEACH, F. A. (1970). Le comportement sexuel chez l'homme et l'animal. Paris: Editions Rober Laffont, p. 319.

⁶¹ Ibidem, p. 319.

⁶² Un bel exemple de cette dichotomie impossible est exprimé par Remi Hess dans ses Récits de vie: *«j'ai envie de traiter de mon rapport aux femmes sous un angle différent de celui de la sexualité»*. DELORY-MOMBERGER, Ch. & HESS, R. (2001). Le sens de l'histoire. Moments d'une biographie. Paris: Ed. Economica, p. 155.

⁶³ Von Glasersfeld, H. *Introduction à un constructivisme radical* in WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). L'invention de la réalité. Paris: Seuil, p. 38.

où la critique de l'une menace la spécificité de l'autre, et où est freiné tout véritable processus interdisciplinaire et éliminée la possibilité du processus transdisciplinaire; cela parce que ces processus peuvent seulement se réaliser dans la rencontre avec l'autre et son regard différent.

Le nouveau paradigme qui a été esquissé dans le présent chapitre, est appelé à dépasser le paradigme de la sexologie, dont le cadre théorique exclut d'emblée la rationalisation du subjectif et ainsi n'offre pas même l'ébauche d'une réponse quant à l'essence subjective d'un vécu traumatique. Toutefois, ici apparaît la limite de notre propre démarche. En effet, la proposition du nouveau paradigme, bien que logiquement fondée, ne pourra trouver un début de réalisation qu'en ayant été, au préalable, mise à l'épreuve dans une pratique concrète, à savoir, simultanément dans la sphère clinique, éducative et de la recherche⁶⁴.

Deux positions théoriques se montrent particulièrement adéquates pour soutenir, ensemble, les réflexions devant aboutir à l'élaboration du nouveau paradigme:

1. ***Le constructivisme*** en tant que cette position «*mène inévitablement à l'affirmation que l'être humain – et l'être humain seulement – est responsable de sa pensée, de sa connaissance, et donc de ce qu'il fait*»⁶⁵. A quoi nous ajoutons que cet être humain est sexué, et que ce fait est incontournable⁶⁶.
2. ***L'anthropologie clinique***, comprise comme un système de questionnements touchant l'essence de l'humain en considérant celle-ci comme exprimant la relation à l'autre. Comme l'affirme Steichen⁶⁷, l'objectif commun pour l'anthropologie clinique est de «*rendre compte de la réalité clinique à partir des représentations individuelles et sociales de cette réalité*» (laquelle n'est autre que celle qui ressort des récits «*qui évoquent les joies et peines quotidiennes*» des êtres sexués).

Ainsi, ce travail préliminaire est appelé à se poursuivre dans une orientation constructiviste du raisonnement, dans son fondement

⁶⁴ Point «G» de notre paradigme.

⁶⁵ Von Glasersfeld, H. *Introduction à un constructivisme radical* in WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). *L'invention de la réalité*. Paris: Seuil, p. 20.

⁶⁶ Le constructivisme, comme voie pour l'étude de la sexualité, est déjà développé par plusieurs auteurs. Il est pertinent de rappeler que nous avons avancé dans cet approche avec la découverte du travail du professeur Barragán Medero dans le *Département de Didactique et recherche éducative et du comportement* (Université de La Laguna –Tenerife, España) développe ses recherches et son enseignement sur cet axe.

⁶⁷ STEICHEN, R. (2001). L'attitude prospective en anthropologie: le point de vue d'une anthropologie clinique d'inspiration psychanalytique. *Recherches sociologiques*, Vol. XXXII, n°1, pp. 55-75.

épistémologique. Le **constructivisme**, en effet, offre un éventail d'issues méthodologiques et théoriques. Ce faisant nous le reprenons à notre compte, non dans son acception initiale appartenant au champ mathématique de Brouwer, mais dans le sens du *constructivisme dialectique* selon Piaget⁶⁸.

Par ailleurs, s'il est admis que tout objet est construit par et dans son étude, la qualité de scientificité est atteinte par le respect de la double contrainte, d'abord, d'une certaine homogénéité dans la construction comme conséquence de l'indépendance postulée des variables de temps et d'espace. Ensuite, l'exigence d'obtenir une seule liaison possible et acceptable entre les données et les interprétations, pour des observateurs réputés libres et indépendants⁶⁹.

Dans le domaine de la sexualité, par contre, la construction de l'objet dans et par son étude est irréalisable selon le critère de l'indépendance de l'observateur. L'interférence de la subjectivité observante est inévitable et prend de l'ampleur, au point que sa prise en compte explicite est requise pour maintenir la rationalité de la démarche, dès lors que le silence fait autour d'elle contribue, au contraire, à biaiser les raisonnements. La subjectivité reconnue de l'observateur est, dans ce domaine, constitutif du savoir possible et des discours potentiels⁷⁰. **L'anthropologie clinique**, deuxième pilier pour l'élaboration du nouveau paradigme, offre un cadre clinique pluridimensionnel. Elle se situe au centre, par rapport aux autres sciences humaines, dès lors que l'objet de l'anthropologie peut se définir comme *un être bio-psycho-social*, ... et **sexué** dans tous les cas!

L'anthropologie à laquelle se rattache notre démarche n'est pas celle, originaire, marquée par l'exotisme des horizons lointains. Il s'agit ici de l'anthropologie au sens étymologique premier, *anthropos*- (être humain) et -*logie* (étude), étude de l'être humain, à travers toutes les conditions dans lesquelles il peut se révéler. Le terme d'anthropologie, ainsi, fait directement référence à la notion de clinique. En effet, les manifestations dites pathologiques, les expressions de *folie*, sont autant de figures possibles, autant de situations dans lesquelles peut être rencontré l'*anthropos*, Il n'est

⁶⁸ Suivant Le Moigne, le chemin sera long; il débute par Protagoras et Aristote, il passe par De Vinci, puis par Giambattista Vico et Montaigne, Valéry et Bachelard jusqu'à la cybernétique de Wiener, Bateson et von Foerster. LE MOIGNE, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*. Paris: PUF.

⁶⁹ Il s'avère pertinent de rappeler ici la question posée par Lacan: «*faut-il dire que nous avons à connaître d'autres savoirs que de celui de la science, quand nous avons à traiter de la pulsion épistémologique?*» LACAN, J. (1971). *Ecrits 2*. Paris: Editions du Seuil, p. 234.

⁷⁰ Nous rejoignons sur ce point Schotte quand il précise que l'anthropologie clinique sera particulièrement utile pour ceux «*qui s'intéressent tout particulièrement à des troubles qui semblent être le privilège des humains, comme «les maladies de l'âme»*». SCHOTTE, J.-C. (1997). *La raison éclatée. Pour une dissection de la connaissance*. Bruxelles: De Boeck Université, p. 151.

donc pas question d'une spécificité due à l'étrangeté exotique mais de celle, à la fois plus banale et plus inquiétante, liée à l'altérité.

Nous devons donc envisager la construction du *paradigme* proposé en partant tout d'abord du fait, «*si évident*» à en croire Freud, que l'humain est un être *biologiquement marqué d'un organe sexuel (mâle ou femelle), mais surtout, inscrit dans une sexualité*⁷¹. Ensuite, il convient d'associer à notre démarche la position définie par Piaget dans son modèle cyclique des sciences. Dans ce modèle les systèmes des sciences décrivent une boucle en passant par quatre couches concentriques: le *domaine matériel* (objet), le *domaine conceptuel* (l'ensemble de ses connaissances et de ses théories), le *domaine épistémologique interne* (rôle du sujet, critique des théories, etc.) et le *domaine épistémologique dérivé*, qui dégage la portée épistémologique générale des résultats⁷². Dans cette démarche une place non négligeable revient à la notion du *pensé complexe* développée par Edgar Morin dans le sens où celui-ci «*est animé par une tension permanente entre l'aspiration à un savoir non parcellaire, non cloisonné, non réducteur, et la reconnaissance de l'inachèvement et de l'incomplétude de toute connaissance*»⁷³.

C'est en ce sens que le recours au constructivisme peut être préconisé, dans la mesure où «*il rompt avec la convention, et développe une théorie de la connaissance dans laquelle la connaissance ne reflète pas une réalité ontologique «objective», mais concerne exclusivement la mise en ordre et l'organisation d'un monde constitué par notre expérience*»⁷⁴. Dans ce sens, nous rejoignons Le Moigne quand il promeut que «*la re-connaissance du rôle premier du sujet connaissant dans l'acte de construction de la connaissance*»⁷⁵.

En ce qui concerne l'anthropologie clinique considérée comme pilier du nouveau paradigme, le pari s'appuie sur la fécondité manifeste de son cadre théorique au sein de l'école doctorale en Psychiatrie, Sciences humaines cliniques et santé mentale (PSHCSM)⁷⁶, tel qu'ont pu l'éprouver divers chercheurs rattachés à l'université de Louvain-la-Neuve. Cette démarche s'avère des plus prometteuses quant à l'hypothèse de générer l'espace de collaboration qui peuvent permettre la démarche

⁷¹ «*de notre position de sujet, nous sommes toujours responsable*» LACAN, J. (1971). *Ecrits 2*. Paris: Editions du Seuil, p. 223.

⁷² Voir PIAGET, J. *Le système et la classification des sciences* in PIAGET, J. (s.d.) (1967). *Logique et connaissance scientifique*. Paris: Gallimard, pp. 1151-1241.

⁷³ MORIN, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris: ESF Editeur, pp. 11-12.

⁷⁴ Von Glasersfeld, H. *Introduction à un constructivisme radical* in WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). *L'invention de la réalité*. Paris: Seuil, p. 20.

⁷⁵ LE MOIGNE, J.-L. (1995). *Les épistémologies constructivistes*. Paris: PUF, p. 97.

⁷⁶ Ecole doctorale, en voie de reconnaissance, enracinée dans la tradition interdisciplinaire de l'Université.

transdisciplinaire et la créativité nécessaire pour façonner des outils adéquats à l'étude de la sexualité, dans sa spécificité redéfinie de manière plus appropriée à la subjectivité de l'être sexué⁷⁷.

Si, comme l'affirmait Popper, «*toute science, et toute philosophie, n'est autre que du sens commun éclairé*»⁷⁸ la proposition du paradigme de la *sexualogie* participe quelque peu de l'effort de rationalisation qui peut être situé entre la volonté de *faire science* et l'incessant questionnement éthico-philosophique. Elle part, en effet, du sens commun qui reconnaît que la fonction sexuelle organique ne résume pas l'ensemble des éléments constitutifs de la sexualité. Dès lors, il peut s'avérer nécessaire de créer un paradigme nouveau, se rapportant spécifiquement au phénomène de la sexualité, et différencié du paradigme se rapportant à l'aspect anatomique, physiologique et comportementale, à l'expression organique de la dimension sexuelle. La notion de *sexualogie* est proposée dans le cadre de ce *sens commun*.

Or, s'il existe un large éventail de réponses offertes aux personnes en détresse psychologique comme autant d'issues possibles, il convient de souligner que, depuis toujours, ces réponses relèvent de la logique: à chaque complexe pathologique (bien défini) correspond un complexe thérapeutique (spécifique) mais nulle part il ne peut être question d'un vécu de la personne, ni dans la définition de la pathologie, ni, à plus forte raison, dans la recette thérapeutique.

Beaucoup d'efforts ont pourtant été réalisés pour permettre à l'individu de construire ou de reconstruire sa réalité de telle sorte qu'il puisse l'assumer. Ainsi, plusieurs auteurs ont développé des thèses de nature à faire «*comprendre que la connaissance, c'est-à-dire ce qui est «connu», ne peut être le résultat d'une réception passive, mais constitue au contraire le produit de l'activité d'un sujet*»⁷⁹.

L'un des systèmes majeurs, sinon la théorisation la plus élaborée en la matière, est représenté par le courant psychanalytique, auquel, sans nulle doute, nous devons faire référence par la suite.

⁷⁷ Nous continuerons à soutenir et à promouvoir la spécificité qui caractérise l'Institut d'études de la famille et de la sexualité, pour lequel nous préconisons un développement renforçant sa consistance, au-delà d'un simple lieu de passage, carrefour de diverses sciences.

⁷⁸ POPPER, K. R. (1972). *La connaissance objective*. Bruxelles: Editions complexe, p. 44. mais l'on peut dire également que «*toute la science n'est rien de plus qu'un raffinement de la pensée de tous les jours*». EINSTEIN, A. (1990). *Conceptions scientifiques*. Paris: Flammarion, p. 21.

⁷⁹ Von Glasersfeld, H. *Introduction à un constructivisme radical* in WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). *L'invention de la réalité*. Paris: Seuil, p. 34.

Ainsi que le signale Desprats-Péquignot, dans L'apport freudien⁸⁰, les travaux de Freud ont, par ailleurs, largement contribué aux premiers développements de la sexologie. Du fait qu'il était question de sexualité dans les deux cas, une certaine confusion a pu se nourrir, définissant la psychanalyse comme *une sexologie*⁸¹.

Toutefois, sexologie et psychanalyse ne partagent pas la même définition de la sexualité, au point que l'objet de l'une et de l'autre, bien que désigné par le même terme, ne recouvre pas la même réalité. D'emblée, la théorie freudienne remet en cause la notion d'instinct génital sur laquelle s'élabore la sexologie, entre autres.

D'abord, dans la théorie psychanalytique, la notion de sexualité intègre la dimension de l'inconscient. L'on parlera donc plutôt de *la vie libidinale* que de la sexualité, qui réfère à une activité consciente. La sexologie, par contre, se fonde sur les seules réalités observables par les expérimentations scientifiques, tant psychologiques que biologiques, et ne peut donc s'embarrasser de notions telles que l'inconscient.

Par ailleurs, la sexualité ne peut être considérée comme *objet de la psychanalyse*, que par le biais de sa formalisation à travers les concepts fondamentaux que sont l'inconscient, la pulsion, le transfert et la répétition.

Comme le souligne Desprats-Péquignot, par rapport à la notion sexologique d'une sexualité essentiellement génitale, il s'agit chez Freud déjà d'une définition *élargie* de la sexualité, en ce sens que, le terme *sexuel* y renvoie à un ensemble d'activités sans rapport avec les organes génitaux et que le but de la sexualité relève de la *jouissance*, elle-même sans rapport à la copulation et la finalité de reproduction.

La théorisation de l'imbrication du sexuel (pulsionnel) et du langagier (symbolique), constitue sans conteste la contribution la plus novatrice en matière d'étude de la sexualité, et la plus féconde, que la psychanalyse seule introduit dans le champ de la réflexion. Ainsi, dans une première approximation, nous avons retenu en ces termes l'idée de cette articulation.

Très schématiquement, la pulsion peut être décrite comme cette poussée fondamentale qui soutient la vie (et elle est appelée alors *pulsion de*

⁸⁰ DESPRATS-PÉQUIGNOT, C. *Psychanalyse et sexologie* in KAUFMANN, P. (s.d.). (1993). *L'apport freudien. Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Paris: Bordas, p 594-596.

⁸¹ Il nous semble pertinent de faire référence à ABRAHAM, G. & PORTO, R. (1978). *Psychanalyse et thérapies sexologiques*. Paris: Payot, ainsi qu'à l'article de BEJIN, A. (1982). *Crépuscules des psychanalystes, matin des sexologues*. *Communication*, n° 35, pp. 159-177.

vie) avec une force infatigable, conduisant peut-être à la dernière extrémité (ce qui lui vaut dès lors d'être appelée *pulsion de mort*). La pulsion se caractérise, en effet, par le défaut de mécanisme interne de régulation. Ce défaut d'autorégulation met l'accent sur l'immatérialité de cette énergie. Car, s'il s'agissait d'une simple poussée de la matière biologique vers un quelconque destin de vie, elle connaîtrait, à l'instar de l'orgasme, un apaisement spontané après avoir atteint un degré maximum de tension.

Si donc la pulsion ne relève pas de l'énergie biologique, c'est qu'il s'agit là d'une première conséquence pour le corps humain de sa saisie dans le langage. Freud, parlant en termes de *libido*, la définissait comme étant le *plaisir psychique*. La notion lacanienne de pulsion, qui s'y enracine, éclaire davantage l'incidence du langage sur l'être corporel de l'humain. Elle est liée, en effet, à la notion de *jouissance*, laquelle se distingue de la notion de plaisir, et d'abord par l'absence d'apaisement, faute de principe interne de régulation. Ainsi, la jouissance relève plutôt de la pulsion en tant qu'elle tend au dépassement illimité.

La notion de *désir*, par contre, introduit le plaisir pulsionnel en tant que force qui entretient le mouvement de la vie. Pour reprendre la formulation de Gilbert Diatkine, il ne s'agit plus de «*ce que les pulsions sexuelles cherchent à satisfaire, mais [de] ce qui persiste du mouvement du sujet vers l'Autre, [soit] de sa demande, une fois que les besoins sont satisfaits*»⁸².

Ainsi qu'il apparaît dès ce premier regard sur ces quelques notions élémentaires, la théorie psychanalytique développe un système conceptuel d'une grande richesse dans l'analyse de la complexité de la condition spécifique de l'humain. Elle ne peut, dès lors, être marginalisée dans la phase d'élaboration du paradigme spécifique dont ce travail croit pouvoir établir l'opportunité.

Toutefois, l'approche psychanalytique, ne se prête pas à des *applications* hors du cadre spécifique de la cure individuelle⁸³. Or, au niveau de l'intervention urgente où notre observation a mis en évidence le manque, par exclusion, d'un espace spécifique de parole, l'attitude psychanalytique ne répond pas aux besoins. En effet, la grille d'interprétation qui s'est vulgarisée à partir de ses concepts et notions n'offre pas davantage que les autres approches cette ouverture à une parole inattendue (au sens où elle ne répond

⁸² DIATKINE, G. (1997). *Jacques Lacan*, Paris: PUF, p. 45.

⁸³ La cure individuelle reste le point de repère essentiel de la psychanalyse où se développe ce processus dans lequel s'organise la démarche thérapeutique.

à aucun questionnement professionnel, à aucune possibilité d'intervention efficace).

En outre, des confusions nouvelles menacent la personne victime quand la théorie psychanalytique s'aventure sur l'espace public. Aveuglé que l'on est par la notion de fantasme, il devient quelquefois difficile de maintenir séparé le champ de la pratique psychanalytique (où le fantasme de viol est légitimement abordé dans le cadre stricte d'une cure analytique) et le champ social (où l'action judiciaire ne peut prononcer un jugement que sur base des concepts qui lui sont propres, où l'inconscient n'a pas de consistance possible, et où donc, l'évocation d'un éventuel fantasme de viol chez une femme victime est radicalement déplacée, tant sur la plan de l'argumentation que sur le plan éthique).

Nous reconnaissons donc dans la théorie psychanalytique une référence majeure pour l'étude à approfondir quant à la notion de sexualité dans son acception la plus large. Toutefois, elle ne semble pas devoir intervenir, sur le terrain de la consultation clinique, avant que la personne n'ait pu se reconstruire à suffisance pour passer à l'acte de formuler une demande de cure analytique.

Enfin, par rapport au projet transdisciplinaire, les représentants de la psychanalyse manifestent généralement une assez grande réticence et bien peu de prédisposition à partager l'espace de réflexion pour une commune construction. Telle attitude institutionnalisée ne favorise pas le travail en partenariat transdisciplinaire⁸⁴.

D'autre part, il nous est apparu que, pour la construction du paradigme, une place importante doit revenir aux études des femmes et de genre⁸⁵ qui ont constitué *«une pensée critique capable de questionner les connaissances établies, en introduisant de nouvelles formes de percevoir le sujet»*⁸⁶. La perspective de genre a permis de générer une discussion plus

⁸⁴ L'ouvrage collectif, La psychanalyse à l'université: l'expérience de Louvain, peut nous contredire à ce propos. Nous tenons à souligner que l'effort consenti pour la mise en commun d'une pensée partagée n'implique pas, d'emblée, que soit partagé l'effort nécessaire pour accéder à l'expérience d'un travail commun. Malgré l'effort individuel ou même collégial qui peut être fait pour dépasser les limites de chaque discipline, restent opérant des mécanismes institutionnels de défense face à l'intrusion de l'autre comme concurant sur le terrain du pouvoir et du savoir. FLORENCE, J. (Coord.). (2002). La psychanalyse à l'université: l'expérience de Louvain. Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant.

⁸⁵ «Les études des femmes et de genre regroupent un mouvement transdisciplinaire et interdisciplinaire, intellectuel et éducatif, qui a affecté de manière irréversible ce que nous savons, ce que nous croyons savoir et notre manière de penser». STIMPSON, C. R. (1998). ¿Qué estoy haciendo cuando hago los estudios de mujeres en los años noventa? in NAVARRO, M. & STIMPSON, C. R. ¿Qué son los estudios de mujeres? Argentina: Fondo de la cultura económica, p. 129.

⁸⁶ MARTINEZ BENLLOCH, I. & BONILLA CAMPOS, A. (2000). Sistemas sexo/género, identidades y construcción de la subjetividad. España: Universitat de Valencia, p. 45.

large sur la place de la construction de la notion de sexualité, sur les hiérarchies comme fait social construit ainsi que sur . les diverses stratégies possibles pour faire face aux situations conséquentes de discrimination sexuelle.

L'étude que nous avons entreprise s'est concentrée sur l'étayage de l'opportunité d'un nouveau paradigme pour l'étude de la sexualité dans un cadre théorique qui se situerait au-delà des limitations inhérentes aux formations disciplinaires, ainsi que la nécessité conséquente de développer ce cadre dans la transdisciplinarité. De ce point de vue, ces différentes approches nous offrent des outils, indispensables pour la suite de cette recherche.

Conclusion

Au fur et à mesure que se sont accumulées les arguments en faveur de l'élaboration de ce nouveau paradigme, sa systématisation s'est retardée, nécessitant un trop grand travail complémentaire. Deux chemins entrecroisés s'ouvrent ici, pour la suite, chacun d'eux conduisant nécessairement à l'autre:

Prolonger cette étude en situant notre démarche dans une discussion plus large. En effet nous ne sommes pas dans l'isolement total face au vide, il y a toute une théorisation variée déjà réalisée par plusieurs courants de pensée. La spécificité du présent travail est, quant à elle, basée sur le fait d'avoir pu dégager l'ampleur du besoin d'un nouveau paradigme pour étudier la sexualité et d'avoir pu signaler les éléments structuraux qu'il devra prendre en compte, à savoir, la *transdisciplinarité* et la *crise*.

Prévoir l'intégration de cette nouvelle théorisation, en construction permanente, dans la pratique en cours, de manière à prendre dorénavant pour son *terrain*, la problématique dans sa complexité et non telle ou telle fraction de la personne en demande.

Nous pouvons évoquer ici, Lucien Israël chez qui nous trouvons l'expression des bases pour la suite que nous pensons devoir réserver à cette étude: comprendre que *«le prix de l'amour est plus élevé que le prix du sexe, c'est le prix de la rencontre avec l'autre, dans sa radicalité, dans son altérité absolue...»*⁸⁷.

⁸⁷ in DURANDEAU, A. & VASSEUR-FAUCONNET. (s.d.) (1990). *Sexualité, mythes et culture*. Paris: Harmattan.

Conclusion générale

«Ça me fait toujours une sainte peur, la peur justement d'avoir dit des bêtises, c'est-à-dire quelque chose qu'en raison de ce que j'avance maintenant, je pourrais considérer comme ne tenant pas le coup»¹.

«L'intelligence (...) organise le monde en s'organisant elle-même»².

«La recherche scientifique commence quand on se rend compte que les contenus disponibles de la connaissance sont insuffisants pour traiter certains problèmes»³. Notre recherche a véritablement débuté quand il nous est apparu qu'en Argentine des interventions publiques touchant la problématique de la sexualité étaient excessivement centrées sur la dimension physiologique, comme s'il était possible de saisir toute la sexualité dans une approche purement biologique, en négligeant les aspects langagiers ou psychosociologiques qui sont primordiaux chez l'être humain. Trop souvent en Argentine, nous assistons à des interventions pratiques et des discours qui témoignent d'une tendance au réductionnisme, que ce soit dans des livres, des conférences, des congrès, et des articles de revues, aussi bien scientifiques que journalistiques abordant des situations relatives à la problématique de la sexualité. Quelquefois, cette tendance reste voilée derrière des références faites à une perspective plus large.

Interpeller cette métonymie scientifique constituait, dès lors, le premier objectif d'une recherche théorique, préliminaire à la mise en œuvre d'une pratique clinique véritablement pluridimensionnelle, plus adéquate à la réalité de son terrain. Ainsi, la question devait porter sur la notion de *sexualité* et, donc, sur les conditions qui permettent de l'appréhender comme objet d'étude. Notre recherche prenait forme, dès lors, avec cette question

¹ LACAN, J. (1975). Livre XX, Encore. Paris: Editions du Seuil, p. 30.

² PIAGET, J. (1937). La construction du réel chez l'enfant. Suisse: Delachaux et Niestlé Editeurs, p. 311.

³ «Scientific research starts with the realization that the available fund of knowledge is insufficient to handle certain problems». BUNGE, M. (1967). Scientific Research I. The search for system. New York: Springer-Verlag, p. 3.

préliminaire: *l'étude de la sexualité a-t-elle besoin d'un nouveau paradigme?*

Pour évaluer la pertinence de la question nous avons interrogé des acteurs sur le terrain de notre pratique, à Tucumán en Argentine. Là, nous avons cherché à déceler l'atteinte à la sexualité, à l'œuvre de manière implicite et/ou explicite dans le cadre clinique des consultations après un viol, de femmes adultes. Les données récoltées auprès de trois populations distinctes, parties prenantes dans la consultation après viol, ont permis de dégager les conclusions suivantes:

a- Le viol constitue un événement type illustrant de manière particulièrement claire le caractère multidimensionnel de la sexualité

La sexologie ne s'attarde pas volontiers sur la question du viol des femmes adultes, que ce soit dans sa pratique ou dans ses développements théoriques. Pourtant, lorsque l'on veut interroger ce fait, surtout dans ses conséquences, il se révèle rapidement que, pour répondre adéquatement à la demande clinique qui s'exprime dans ce cadre, une approche **interdisciplinaire** s'impose. La consultation après un viol réclame, en effet, la *collaboration* de plusieurs disciplines, chacune étant trop délimitée pour pouvoir cerner la question sans trahir la réalité du vécu. Chaque discipline est littéralement dépassée par l'événement.

En ce qui concerne la sexologie comme discipline médicale, l'objet de son étude, même appréhendé sous l'angle physiologique, se devait d'être redéfini dans la spécificité de la biologie humaine; la dimension langagière affecte la biologie humaine structurellement. Le corps parle, la parole prend corps. Ainsi, au terme de la première partie de ce travail, la sexualité s'est définie fondamentalement comme la dimension de l'altérité et de la rencontre, comme le fait d'être *l'un* par rapport à un *autre*. Plus précisément, la sexualité est de l'ordre du *devoir faire avec* la présence de l'autre. Ainsi analysé, le phénomène sexuel intègre, à ce niveau de base, l'unité minimale de société, le ***moi et toi***.

C'est dans le cadre du viol que la sexualité, fût-ce sous la forme la plus problématique, exhibe les multiples facettes qui la caractérisent. S'y mêlent ainsi, les réponses physiologiques génitales (dont l'orgasme), la différence des sexes, la place de la jouissance subjective, la loi, l'éducation, la parole, l'agression, la violence, le pouvoir,... Par ailleurs, les données recueillies sur le terrain révèlent la transversalité des questions ouvertes dans ce cas de figure. Les résistances sociales qui entourent le phénomène ainsi que l'insuffisance manifeste du modèle médical d'intervention, et de la

juxtaposition, sous forme d'entités séparées, du physiologique, du mental et du social, témoignent de la nécessité d'une approche transversale du viol. Les différents aspects de la dimension sexuelle traversent l'être de part en part, et se recoupent inextricablement.

Sous cet angle d'événement témoin, le viol constitue une synthèse des problématiques concernant la sexualité. En outre, la persistance du phénomène à travers l'évolution des mœurs et la modification de la loi, comme il a été montré pour l'Argentine, accentue sa représentativité comme cas de figure.

Pour illustrer la logique sur laquelle est fondé notre choix du terrain, évoquons une analogie dans le domaine de la physiologie: si un organisme ne peut développer une hépatite que s'il est pourvu de l'organe du foie, le fait qu'il existe différentes formes d'hépatite relève du fait qu'un même système organique peut dysfonctionner d'autant de manières que d'éléments fonctionnels dont il est composé. Dans cette optique, le viol ne constitue pas seulement l'une des formes de dysfonctionnement de la sexualité, mais il s'est révélé un exemple paradigmatique de la *problématique* de la sexualité, dès lors que tous les aspects relatifs à la sexualité s'y manifestent sous des traits *pathologiques*.

Nous avons pris un objet d'étude, le viol, en le considérant comme étant un vécu destructeur d'une personne, et qui pouvait être retenu comme cas de figure dans l'étude de la sexualité par la valeur didactique de la figure pathologique. Un tel postulat n'implique donc en rien que le viol serait *inévitabile* ou seulement *tolérable* dès lors que la sexualité en tant que telle le rendrait possible. Bien au contraire, le viol fait figure d'exemple dans la mise en lumière de la sexualité parce qu'il touche le point essentiel de la dimension sexuelle, à savoir, le lieu de l'identification, où s'institue pour chacun le *je ne suis pas toi*, et, *tu n'es pas moi*.

En marge de notre questionnement, le contexte argentin a mis en évidence le fait que le viol de femmes adultes se heurte toujours au scepticisme, sinon au déni social, contrairement au viol d'enfants ou de personnes handicapées mentales. Cette différence est due au seul fait que les personnes handicapées mentales et les enfants sont réputés non consentants, d'office et pour la loi, contrairement aux femmes adultes. Celles-ci ont la charge de *prouver* l'authenticité du non consentement qu'elles invoquent en se disant violées.

Ce constat est d'autant plus interpellant que «*le rapport à la loi fonde l'intervention thérapeutique. Le travail thérapeutique nécessite un contexte*

d'organisation politique où les droits de la personne humaine, en tant qu'individualité, soient reconnus et défendus; en fonction de quoi il n'est de possibilité de travail thérapeutique que dans un Etat de droit»⁴.

Or, les notions d'identité et de reconnaissance se trouvent au centre de la sexualité. Pour que la personne puisse traiter dans sa propre dynamique subjective le crime qu'elle a subi, il lui faut impérativement acquérir la reconnaissance du crime, et donc être reconnue, légitimée, comme *plaignante et/ou comme souffrante*.

Dans la réalité sociale de l'Argentine, la question du viol de la femme adulte se déploie dans l'opposition entre une loi dont la lettre promeut le respect de la femme, et une réalité sociale dans laquelle règne un esprit qui l'ignore largement. Le mépris effectif de la loi entretient le vide qui se crée au cœur du vécu traumatique à la place de la reconnaissance du fait, qui est indispensable pour que la réalité vécue puisse acquérir le statut de réalité sociale reconnue.

Confrontées d'une part, à une corruption tangible⁵ et à un système judiciaire qui pratique ouvertement l'injustice et, d'autre part, à la responsabilité niée du pouvoir, les femmes adultes, dans le cas de Tucumán, ne peuvent saisir que le hasard pour forcer leur reconnaissance en tant que victime de viol, si l'agresseur appartient à une catégorie sociale pour laquelle l'idéologie accepte que le viol fasse partie des comportements *possibles*.

A côté de la distorsion liée aux classes sociales des protagonistes, une deuxième réalité sociale fait obstacle au faire valoir du viol de femmes adultes. L'idéologie locale cultive un idéal de la femme comme étant une personne profondément sensible, dévouée avant tout à la cause des autres (enfants, malades, souffrants). Tout particulièrement, la misère bien réelle dont sont victimes les enfants actuellement⁶ dessert toutes les femmes qui pourraient avoir l'idée de se plaindre pour elles-mêmes.

L'ordre judiciaire, en Argentine, met à l'abri les enfants et les personnes handicapées mentales, victimes de viol, de devoir fournir la preuve de leur innocence, dès lors qu'ils sont réputés juridiquement

⁴ MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). L'aide aux femmes victimes de viol. France: L'esprit du temps, pp. 31-32.

⁵ Selon le Rapport de Transparency International le Score IPC (Indice de Perceptions de la Corruption) en Argentine s'est aggravé en 2002 en comparaison de la mesure du 2001 (Source: <http://www.transparency.org>)

⁶ La réalité implacable d'enfants mourant de faim et d'épuisement au travail se dresse devant ces femmes adultes comme un obstacle moral à l'expression de leur propre détresse: l'enfance châtiée de la pire façon s'impose à elles comme prévalant sur toutes les détresses des différents âges de la vie.

incapables, soit donc, incapables de donner un consentement *valable* aux yeux de la société. L'incapacité juridique constitue alors la preuve d'innocence de ces personnes en cas de viol. Et de cette preuve d'innocence découle de fait la condamnation du violeur.

Les femmes adultes, par contre, disposant de la capacité juridique de consentir, ou non, à un acte public ou privé, ne peuvent bénéficier d'une semblable présomption d'innocence. Non protégées par la loi en tant que catégorie juridique particulière, elle sont livrées aux divers abus de langage des parties adverses, lesquelles exploitent ce silence juridique en inversant la situation: si de la réputation (juridique) d'innocence de certaines victimes découle la culpabilité d'un agresseur, en l'absence de preuve formelle ou factuelle irréfutable d'innocence des autres victimes, prévaut, par défaut, la présomption d'innocence de l'agresseur dénoncé.

Il conviendra donc, pour contrer de tels abus de langage, d'établir un statut juridique spécifique pour les femmes adultes, les protégeant dans leurs rapports aux hommes. Il importe, effectivement, d'annuler formellement la présomption de responsabilité des femmes dans l'agression par viol dont elles ont fait l'objet. Prévoir une catégorie spécifique pour le crime de viol sur toute femme, autre que mineure ou handicapée mentale, contribue avant tout à poser la reconnaissance du viol de femmes adultes comme une réalité.

Nous avançons l'hypothèse que les femmes adultes violées pourraient, pour s'imposer comme locutrices *crédibles*, évoquer d'éventuels abus sexuels subis durant l'enfance, puisqu'il leur est quasiment impossible de faire reconnaître le crime dont elles viennent de faire les frais dans le présent. Pourtant, le recours à ce stratagème pèserait, à son tour, d'un poids non négligeable dans l'économie psychique des femmes en question.

Là, se repose la question de l'identité, de la reconnaissance des faits et de l'intérêt à épargner aux femmes la dénégation de leur vécu, afin qu'elles ne doivent pas en plus payer le prix de la construction d'une histoire irréaliste.

Toutefois, l'identité et la reconnaissance ne peuvent s'acquérir dans l'opposition aux autres. Ainsi que la situation à Tucumán le montre, les enjeux sont plus importants. Il y va du statut de toute femme dans une société, du statut de victime dans un système, du statut de la souffrance en tant qu'indicible.

En ce qui concerne le processus thérapeutique, le procès qui est fait à la femme adulte, victime méconnue d'un viol, nourrit deux types de culpabilisation qu'il convient de différencier: d'une part, un processus

entamé par soi-même pour sortir d'un mécanisme personnel d'infantilisation et/ou de victimisation, tels que décrit par Bruckner⁷ et, d'autre part, un état de culpabilité produit par la société quand elle applique sur la victime l'étiquette de coupable puisque responsable, dont la personne se débarrasse avec beaucoup de difficultés.

b- La désexualisation constitue l'un des systèmes d'exclusion du discours

Foucault attire l'attention sur le fait qu'il y a «(...) *trois grands systèmes d'exclusion qui frappent le discours: la parole interdite, le partage de la folie et la volonté de vérité*»⁸.

D'une part, **la parole interdite** fournit, dans le cas du viol, une clé pour comprendre les difficultés qui font obstacle à la conception d'outils adéquats pour observer cette violence directe sur le terrain de la sexualité. En effet, dès lors que l'a priori social définit certaines situations comme naturelles, de l'ordre de l'inné, il se crée un consensus qui exige de les accepter sous peine de se confronter à la loi ou à la médecine (le procès ou l'examen psychiatrique). La parole est réduite au discours de l'autre, c'est-à-dire à l'inter-dit (soit ce qui se dit par l'entremise de l'autre, détenteur du pouvoir).

Donc, la victime touchée dans sa sexualité, dans son *être femme*, doit se confronter au discours dominant, qui relève, soit du domaine biologique, soit du droit. Mais, ces discours de maîtres sont toujours masculins, du *côté de l'homme mâle* (souvent machiste), à en croire la lecture suivie de l'histoire⁹. Notre civilisation est fondée, en effet, sur une philosophie construite essentiellement par les hommes (la contribution de femmes étant restée exceptionnelle pendant longtemps). Autrement dit, «*en banalisant le terme «homme» pour dire «être humain», on valorise implicitement le sexe masculin, qui devient le modèle du bien, l'image de la raison, de la morale*»¹⁰. Bien rares sont, en effet, les personnes dont l'enseignement poussé de leur langue, a pu les rendre conscientes de la subtilité d'un *genre grammatical*, lequel, dans nombre de langues, prévoit d'ailleurs le neutre.

⁷ BRUCKNER, P. (1995). La tentation de l'innocence. Paris: Grasset.

⁸ FOUCAULT, M. (1971). L'ordre du discours. Paris: Gallimard, p. 21.

⁹ «Depuis le début de l'histoire patriarcale de l'Occident, la "femme" n'est que la matière passive à laquelle "l'homme" a pu donner forme grâce à la spirale toujours plus vertigineuse d'universalité abstraite: Dieu, Argent, Phallus -l'infinité de la substitution». JARDINE, A. (1991). Gynésis, Configurations de la femme et de la modernité. Paris: PUF, p. 2.

¹⁰ DEMICHEL, F. (1994). Concepts juridiques et différence sexuelle in Lectures de la différence sexuelle. Paris: Des femmes, 155.

D'autre part, il y a **la volonté de vérité**, comprise comme une recherche de l'objectivité, dans le sens précis de l'approche de la connaissance comme observation indiscutable, ou, pour le dire autrement, comme fait de vérité, rationnel, pur et clair. Cette recherche de la vérité détermine, dans le système universel de division des valeurs, le point qui sera considéré comme positif, et celui qui sera dit négatif. L'objectivité est valorisée dans ce cadre; la subjectivité y est négativement connotée. Les faits dits objectifs parlent d'eux-mêmes sans qu'il y ait lieu de considérer la subjectivité de celui qui parle.

Dans les discours sur la sexualité se conjuguent ces deux tendances de la parole interdite et de la volonté de vérité. Cela est clairement repérable dans le cas de l'accueil qui est fait aux femmes consultant après un viol. L'exclusion de la parole de la vérité subjective, soit de la parole des personnes sur leur vécu particulier dans sa dynamique existentielle, ne trouve pas de place pour se poser comme discours public.

Nous identifions là un quatrième système d'exclusion du discours, à savoir, **la neutralisation de l'être sexué**. Ce mouvement s'observe le plus nettement là où cette exclusion fait véritablement carence, comme dans le domaine de l'étude, de la clinique et de la recherche en sexualité.

Cette exclusion de l'être sexué repose sur une croyance ancestrale selon laquelle un discours pourrait être asexualisé. Il s'agirait d'un discours énoncé depuis la place subjective d'un *être humain hors sexe*, représentation de l'être humain comme tel.

Or, le neutre grammatical n'a pas de correspondance sur le plan de la réalité subjective. La place de l'énonciation relève donc nécessairement d'une identification à l'un ou l'autre sexe selon la division fondamentale du monde humain¹¹. Ici, le paradoxe apparaît. Il consiste à reconnaître cette division essentielle et de construire pourtant des discours asexualisés, dans lesquels certaines données sont promues comme constituant les valeurs privilégiées, soit les valeurs nécessaires, vers lesquelles on doit tendre et que l'on doit accepter. Le paradoxe est ici défini par la neutralisation de la sexualité d'un être reconnu comme sexué. Cette neutralisation conduit vers un sujet qui prend une place dans laquelle sa parole est remplacée par l'énonciation des discours dominants sans que celui qui l'énonce ne se réfère, dans l'allégation, à l'altérité fondamentale. C'est d'un discours qui se

¹¹ Le monde est divisé depuis l'aube de sa création par des catégories binaires qui sont issues de la différence sexuelle (masculin/féminin) et de la différence cosmologique (jour/nuit) selon l'approche de Héritier. Voir HERITIER, F. (1994). Masculin/Féminin. La pensée de la différence. Paris: Editions Odile Jacob.

pose comme unique qu'il s'agit dans cette dominance, non pas de la domination sur une *autre parole possible*.

Or, ce qui se fait passer pour un *neutre*, représentatif aussi bien de l'énonciation de la femme que de celle de l'homme, c'est le discours masculin. La position dite *asexualisée*, promeut le sujet homme comme représentant susceptible de résumer l'humanité. De ce point de vue, l'étude de la sexualité est biaisée, dans la mesure où il ne s'y produit pas la construction de l'objet dans une connaissance commune avec un autre, à partir des réalités marquées de perceptions sexualisées¹².

c- L'élaboration d'un nouveau paradigme s'avère nécessaire pour favoriser l'émergence d'une pratique clinique plus pertinente

L'intérêt d'un nouveau paradigme pour l'étude de la sexualité est apparu au constat de la prévalence de l'orientation médicale dans le champ de la recherche en sexologie actuelle, et de manière plus pressante, dans le cadre pratique de consultations après viol, observées à Tucumán (Argentine). En effet, l'inadéquation s'est avérée considérable entre, d'une part, les fondements théoriques (politico-sociologiques, médicaux, juridiques et psychologiques), qui délimitent le champ de l'intervention, et les besoins thérapeutiques subjectifs, d'autre part, lesquels, selon notre analyse, ne disposent pas de véritable espace d'expression.

L'étude des pratiques médicales, juridiques et sociales en relation au viol a permis de mettre en évidence, dans le domaine de la sexualité, un **reste** qui n'est pas cerné adéquatement par les disciplines concernées. Ce *reste* relève d'un domaine n'appartenant à aucun spécialiste, un genre de "*non-specialist's-land*" (*domaine n'appartenant à aucun spécialiste*)¹³. C'est en considérant ce *reste* que nous avons examiné la nécessité d'un nouveau paradigme pour ordonner les faits observés sous un nouvel angle de vue, et donc, pour expliquer les processus en jeu et concevoir des interventions plus adéquates à la problématique pluridimensionnelle.

Le paradigme conventionnel de la sexologie reste actuellement concentré sur la lecture médicale des faits observés. Ses limitations se mesurent à son incapacité d'instaurer un espace propice à l'émergence de la parole de l'insoutenable, de l'expression impossible de la perte. Les intervenants, confrontés aux limites de leur savoir, limites inavouables,

¹² DOLTO, F. (1996). *Sexualité féminine: la libido génitale et son destin féminin*. Paris: Gallimard.

¹³ MALINOWSKI, B. (1980). *La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives*. Paris: Payot, p. 8.

s'empressent d'appliquer leurs techniques *pro-actives*, s'abritant derrière une épistémologie dans laquelle «*le patient est perçu et pensé comme malade*»¹⁴, comme un être soumis à un discours déjà figé avant qu'il ne fasse état de son vécu.

Au terme de l'examen théorique de la définition par la sexologie de son objet d'étude, il est apparu comme fondé d'avancer le postulat selon lequel il y a lieu d'élaborer un modèle théorique explicitant le type de savoir qu'il est possible de construire sur la sexualité, dans la mesure où, cet objet ne peut être cerné, comme vécu, par les paradigmes classiques. Par ailleurs, au niveau de la pratique clinique, et essentiellement au moment de la première urgence, se pose la question de l'accueil de la personne en souffrance, qui se superpose aux simples interventions médicales. En effet, la qualité de l'accueil s'est avérée déterminante pour le pronostic favorable du processus thérapeutique. A ce niveau, la prise en compte de la dimension existentielle est d'une importance capitale.

La proposition d'un néologisme, *sexua-logie*, pour désigner une science (logie) de la sexualité (sexua) s'est justifiée, ici, comme un raccourci linguistique: nous avons introduit le terme pour en faire le représentant d'un ensemble de questionnements visant à ré-interroger ce qui est déjà en place pour l'étude de la sexualité. L'objectif ne vise pas à *fonder quelque chose à partir de rien*, mais plutôt d'œuvrer à rechercher, dans une dynamique constante, des éléments épars pouvant soutenir la construction d'une réponse philosophique et d'une herméneutique de l'action adéquate dans ce domaine.

S'engager dans un chemin ne garantit pas que le but sera atteint. Notre démarche n'a pu que plaider, d'une manière la plus raisonnée possible, en faveur de l'opportunité de l'élaboration d'une **sexualogie** comme nouvelle manière de penser. Notre travail en constituerait l'esquisse (première étape, précédant l'avant-projet en termes de construction). La nécessité de prendre des distances par rapport à un réductionnisme de la sexualité, telle qu'elle opère à Tucumán, s'est vérifiée tout au long de ce travail. Reste donc à repérer les chemins qui nous mèneront à reconnaître les outils existants qui pourront soutenir cette approche rationnelle, voire, si nécessaire, à en concevoir de nouveaux.

¹⁴ GRANGER, G.-G. (1960). Pensée formelle et sciences de l'homme. Paris: Aubier, p. 188.

Du particulier au général

Le nouveau paradigme qu'il conviendrait d'élaborer pour étudier la sexualité fera contrepoids au réductionnisme qui tend à escamoter la problématique de la sexualité dans un regard centralisé sur le sexe en tant que fonction génitale.

«*Suivez-moi bien. Il va falloir remettre en cause une ou deux idées qui sont universellement acceptées ou presque [...] – Je n'ai pas l'intention de vous demander d'accepter quoi que ce soit sans argument raisonnable*»¹⁵. Cette invitation de Wells reste la nôtre au terme de cette première investigation.

Dans un premier temps, nous avons fait état d'une certaine confusion qui se maintient concernant la nature du discours social. En effet, il est généralement admis que l'humanité s'organise fondamentalement selon les axes spatio-temporels qui déterminent la place de l'individu au sein de la société, d'une part, sur l'arbre généalogique, et d'autre part, d'un côté ou de l'autre de la différence des sexes. *Homme* et *femme*, désignent d'abord les membres du groupe dit masculin (pour lequel il est normal -au sens statistique - qu'y prédominent des humains de sexe *mâle*) et du groupe dit féminin (où le nombre d'humains de sexe *femelle* est le plus important). Cette réalité humaine est fondatrice de culture. Dès lors, la déssexualisation du discours public opère le maintien des structures sociales de domination, dans lesquelles la parole du masculin, se faisant vecteur du discours social¹⁶, s'autorise d'elle-même et réduit au silence une parole du féminin (L'on *prend* la parole, sinon, on la convoque, on la provoque, ou on l'extrait ..., rarement on est simplement présent pour accueillir une parole *autre*). Il est raisonnable de postuler qu'une révision épistémologique de la définition de l'objet *sexualité*, contribuera à faire avancer les réflexions sur cette question.

Dans la mesure où nous ne serions pas capables de remettre en question notre conception organiciste de la sexualité, il sera impossible d'inclure dans notre pratique clinique le *reste* qui n'est pas pris en compte par les pratiques disciplinaires en vigueur. Mais, cette remise en question de la conception dite *scientifique* qui gouverne notre approche clinique en ce qui concerne le sexe et la sexualité n'implique pas le renoncement à la mise en œuvre d'une pratique qui prendra en compte le regard critique de l'autre.

¹⁵ «*I Shall have to controvert one or two ideas that are almost universally accepted*». WELLS, H.G., (1992). *La machine à explorer le temps*. Paris: Gallimard, p. 16.

¹⁶ Dans ce point nous insistons sur le fait que «*le discours fait autorité et supporte le jugement de vérité sociale, et notamment les jugements de valeur qui différencient le normal du déviant*». STEICHEN, R. (1994, 1999). Le désir et ses représentations. *Séminaire de questions approfondies en psychologie sexuelle*. Institut d'études de la famille et de la sexualité. (Inédit).

Toute activité scientifique étant «*essentiellement collective*»¹⁷, le contrôle extérieur reste le fondement épistémologique le plus valable.

La remise en question d'un certain réductionnisme imposé à la réalité sociale par l'organisation de la pensée en disciplines ne signifie pas, par ailleurs, qu'il conviendrait de méconnaître toute opportunité d'interventions disciplinaires. Celles-ci, au contraire, se montrent efficaces à des moments précis de la prise en charge d'une problématique relative à la sexualité ou concernant ponctuellement l'un des aspects fonctionnels de cette discussion.

Il convient par contre, d'insister sur la limitation des vues qui semble structurellement inhérente à l'ensemble des disciplines. Et, dès lors, pour instaurer un espace-temps pragmatique intégratif, il s'agira d'élargir le discours au delà d'une ouverture factice aux disciplines complémentaires, sinon concurrentes.

Se limiter à faire référence, en marge du débat de fond, aux démarches para et extra-disciplinaires relève de ce que Shakespeare affirmait en ces mots: «*O Dieu! Je pourrais être enfermé dans une coquille de noix, et me regarder comme le roi d'un espace infini, si je n'avais pas de mauvais rêves*»¹⁸.

Jusqu'à ce jour, l'étude de la sexualité a privilégié le paradigme médical-comportemental comme ressource essentielle pour la résolution des problèmes relatifs à la sexualité; ceci à cause, d'une part, de la réduction de la sexualité au fonctionnement des organes sexuels et, d'autre part, de la centralisation préférentielle sur la fonctionnalité organique, en tant qu'elle rend le problème plus tangible et repérable dans la pratique. Si donc, ce réductionnisme est efficace pour la résolution de certains problèmes concrets, une partie des problèmes actuellement négligés ne peut être pris en compte que par une clinique de la sexualité qui se développe dans le cadre théorique des sciences humaines où la notion de sexualité peut s'enrichir d'une théorisation de la subjectivité.

Au niveau de l'étude de la sexualité, la volonté d'objectivité se trouve coupée, interpellée et traversée de manière problématique par la subjectivité de l'individu, tant du chercheur que de la personne observée. Or, comme le souligne un postulat de Woolf: «*quand un sujet prête à de nombreuses controverses – ce qui est le cas pour toute question qui, d'une façon ou d'une*

¹⁷ STENGERS, I. (1992). *La volonté de faire science. A propos de la psychanalyse*. Paris: Laboratoires Delagrang/Synthélabo, p. 14.

¹⁸ Hamlet, prince de Danemark. Scène VII. SHAKESPEARE, W. (1976). *Macbeth Hamlet*. Paris: Librairie Gründ, p. 147.

autre a trait au «sexe» - on ne peut espérer dire la vérité, on doit se contenter de montrer comment on est parvenu à l'opinion qu'on soutient»¹⁹. Ce relativisme n'exclut pas la formalisation d'un savoir du subjectif. Il permet plutôt de ré-introduire la *personne* (comme entité bio-psycho-sociale) dans les sciences humaines.

La construction d'un savoir-faire en matière de sexualité est une chose complexe dans laquelle interviennent avec le plus d'insistance nombre de circonstances nécessitant des constructions intersubjectives de la connaissance et la prise en compte du vécu des diverses parties. L'étude de la sexualité ne peut conduire à des résultats satisfaisants que dans la mesure où elle pourra préalablement théoriser la crise de l'observateur-intervenant et ensuite instaurer la transdisciplinarité dans la pratique du terrain. Fixer une telle position oriente la pratique vers la scientificité nécessaire pour fonder les réponses qui sont toujours à élaborer sur le tas. Notre questionnement ne passe pas, dès lors, par la certitude que peut donner une connaissance figée, mais par l'inquiétude que peut produire une recherche permanente, par l'intérêt qu'offre une pratique et par la valeur ajoutée à une clinique élaborée sur la rencontre.

Les piliers d'un nouveau paradigme pour étudier la sexualité

a- Inclure une théorisation de la crise du chercheur. En tant qu'objet d'étude, la sexualité expose le chercheur continuellement à la crise. En effet, observateur, il est interpellé par le style selon lequel l'autre, en face de lui, est homme ou femme, à travers cet ensemble de vécus, de relations, d'expressions non-verbales, etc., qu'il perçoit, non à distance, mais dans le choc de la rencontre. Le risque, même une certaine inévitabilité, presque une nécessité d'irruption d'une crise personnelle ne peut pas être négligé. C'est pourquoi, théoriser la crise personnelle relève d'une démarche épistémologique fondée pour contrer le biaisement possible de l'observation par l'infiltration de considérations non identifiées. Dans ce sens, le traitement de ce processus particulier peut enrichir en l'approfondissant la construction de l'objet transdisciplinaire, fût-ce en minimalisant les confusions entre le discours explicite et les implicites qu'il véhicule.

b- Instaurer un espace de transdisciplinarité. Pour situer l'altérité au cœur de la notion de sexualité dans le nouveau paradigme, la transdisciplinarité s'impose comme méthode de travail. Contrairement à l'échange interdisciplinaire, où se juxtaposent des réponses aux caractéristiques peu *comparables*, la démarche transdisciplinaire réalise une

¹⁹ WOOLF, V. (1966). Une chambre à soi. Paris: Gontier, p. 8.

construction coordonnée d'une réponse spécifique pluridimensionnelle à une question particulière, au moyen de concepts et d'outils relevant de plusieurs disciplines distinctes.

Enfin, la mise en forme théorique de la sexualité comme notion académique et clinique, que ce travail propose, a été entreprise sous la contrainte de l'urgence du réel, à Tucumán en Argentine. Elle marque une pause, le silence d'un demi-soupir, avant le retour sur le terrain, pour y poursuivre le processus de construction d'un savoir et d'un meilleur savoir faire sur des bases plus réfléchies, élaborées avec des *outils* exposés dans notre discussion dans le chapitre X. Nous pouvons nous référer ici à la Déclaration de Bologne qui souligne: «*l'importance primordiale de l'éducation et de la coopération dans l'enseignement pour développer et renforcer la stabilité, la paix et la démocratie*», non comme une déclaration d'utopie, mais comme la conviction que seule la discussion théorique qui s'appuie sur la pratique du quotidien permettra de «*recupérer tout ce que nous avons perdu d'humanité*»²⁰.

Dans cette dernière injonction, nous pouvons lire la nécessité de concevoir un nouveau paradigme, *peut-être perdu*²¹, pour étudier l'humain. Le présent travail s'inscrit dans cette ligne d'idées, dans la mesure où il vise à resituer la sexualité au niveau primordial où la nature humaine se fonde, ontologiquement, soit donc qu'elle est basée sur le principe de l'*altérité* et de la *communication*, sur le fait que l'autre existe au-delà de moi, et que sans l'autre il n'y a pas d'existence possible, et *vice-versa*.

²⁰ SABATO, E. (1998). *Antes del Fin*. Grupo Editorial Planeta. Argentina.

²¹ MORIN, E. (1973). *La paradigme perdu: la nature humaine*. Paris: Editions du Seuil.

Bibliographie

Livres

- ABRAHAM, G. & PASINI, W. (1974). Introduction à la sexologie médicale. Paris: Payot.
- ABRAHAM, G. & PORTO, R. (1978). Psychanalyse et thérapies sexologiques. Paris: Payot.
- ABRIC, J.-C. (1999). Psychologie de la communication. Théories et méthodes. Paris: Armand Colin.
- (1994). Pratiques sociales et représentation. Paris: Payot.
- ACHARD, P., CHAUVENET, A., LAGE, E., LENTIN, F., NEVE, P. & VIGANUX, G. (1977). Discours biologique et ordre social. Paris: Seuil.
- ADAM, J.-M., BOREL, M.-J., CALAME, C. & KILANI, M. (1995). Le discours anthropologique. France: Editions Payot.
- AFFERGAN, F. (1987). Exotisme et altérité. Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie. Paris: PUF.
- (s.d.). (1999). Construire le savoir anthropologique. Paris: PUF.
- AGAZZI, E. (ed.) (1988). L'objectivité dans les différentes sciences. Suisse: Editions Universitaires Fribourg.
- AGETON, S.S. (1983). Sexual Assault among adolescents. Lexington: Lexington Books.
- AÏACH, P. & DELANOË, D. (s.d.). (1998). L'ère de la médicalisation. Ecce homo sanitas. Paris: Ed. Economica.
- ALLER ATUCHA, L. M. (1998). Sexualidad humana: una aproximación ideológica y metodológica. Lima: Editorial Gráfica Labor.
- ALLGEIER, A. R. & ALLGEIER, E. R. (1992). Sexualité humaine. Bruxelles: De Boeck Université.
- ALLISON, J., WRIGHISTSMAN, L. (1993). Rape: The Misunderstood Crime. London: Sage publications.
- ALLOUCH, J. (1998). La Psychanalyse: une érotologie de passage. France: EPEL.
- (1998). Le Sexe de la Vérité: érotologie analytique II. France: EPEL.
- AMZALLAG, G. N. (2002). La raison malmenée. Paris: CNRS Editions.
- ANATRELLA, T. (1990). Le sexe oublié. France: Flammarion.

- ANDER-EGG, E. (2000). Cómo elaborar un proyecto Argentina: Lumen/HV.Manitas.
- ANDERSON, B. (1968). El método científico: estructura de un experimento psicológico. Valencia, España: Edit. Marfil.
- ANDRE, J. (s.d.) (1999). La féminité autrement. Paris: P.U.F.
- & JURANVILLE, A. (s.d.) (2002). Fatalités du féminin. Paris: PUF.
- APPLEBY, J., HUNT, H. & JACOB, M. (1994). Telling the truth about history. New York: WW Norton & Company.
- ARBORIO, A.M. (1999). L'enquête et ses Méthodes: l'observation Directe. E. Nathan: Paris.
- ARISTOTE (1936). Organon. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin.
- (1992). Éthique à Nicomaque. Paris: Le livre de poche.
- ASOCIACION PRO DERECHOS HUMANOS (1999). La violencia familiar. Actitudes y representaciones sociales. España: Fundamentos.
- ASSIS SILVA, I. Y col. (1996). Corpo e sentido. Brasil: Editora UNESP.
- AUDET, J. & KATZ, J.-F. (1999). Précis de victimologie générale. Paris: Dunod.
- AUROUX, S. (s.d.). (1990). Les notions philosophiques. Dictionnaire. Paris: PUF.
- BACHERLARD, G. (1975). La formation de l'esprit scientifique. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin.
- BALMORY, M. (1993). La divine origine. Dieu n'a pas créé l'homme. Paris: Grasset.
- BANCO INTERAMERICANO DE DESARROLLO (1996). La mujer en las Américas. Cómo cerrar la brecha entre los géneros. Washington D.C.
- BARBIER, R. (1977). La recherche-action dans l'institution éducative. Paris: Gaulhier-villars.
- BARDET-GIRAUDON, C., BENOÎT, G. & LOCQUET, D. (1983). Viol et crédibilité. Rapport de Médecine Légale à la LXXXI^{ème} session (Poitiers) du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de Langue Française. Paris: Masson.
- BARRAGAN MEDERO, F. (1994). La educación sexual. España: Paidós.
- (1996). La educación afectiva y sexual en Andalucía: La evaluación cualitativa de programas. España: Tecnographic S.L.
 - (coord.) (2000). Violencia de Género y curriculum. Málaga. España: Ediciones Aljibe.
 - & DOMINGUEZ LLERA, B. (1996). Niños, Niñas, Maestros, Maestras - Educación Sexual. España: Díada Ed.
- BARREAU, Hervé. (1990). L'épistémologie. Paris: PUF.
- BATAILLE, G. (1997). El Erotismo. España: Editorial Tusquets.
- BATESON, G. Et al. (1981). La nouvelle communication. Paris: Seuil.
- BAUDRILLARD, J. (1972). Pour une critique de l'économie du signe. Paris: Gallimard.

- BAUDRILLARD, J. & GUILLAUME, M. (1994). Figures de l'altérité. Paris: Descartes & cie.
- BEAUREGARD, N., GRAVEL, S., LINDSAY, J. & SAVARD, A. (s.d.) (1997). Intervenir en violence conjugale. Approche systémique et approche féministe: opposition ou complémentarité? Canada: Collections Réflexions, n° 7. CRI-VIFF.
- BEAUVOIR, S. De, (2000). Le deuxième sexe. France: Gallimard.
- BEERBAYER, D. & REYES ARAMIS, L. (1998). Manual de Resolución de problemas en el trabajo con familias. Univ. Católica Blas Cañas: Chile.
- BELLIL, S. (2002). Dans l'enfer des tournantes. Paris: Denoël.
- BENVENISTE, E. (1966). Problèmes de linguistique générale. Paris: Gallimard.
- BERGER, P. & LUCKMAN, T. (1998) La construcción social de la realidad. Buenos Aires: Amorrortu editores.
- BERGERET, J. (1984). La violence fondamentale. L'inépuisable Oedipe. Paris: Dunod.
- BERGSON, H. (1984). Introducción a la metafísica. Argentina: Ed. Siglo XX.
- BERTAUX, D. (1997). Les récits de vie. Paris: Nathan.
- BIGOURDAN, P. (1989). Viol à domicile, la loi du silence. Paris: Delachaux et Niestle.
- BLANCHET, A. & GOTMAN, A. (1992). L'enquête et ses méthodes: l'entretien. Paris: Nathan Université.
- (1991). Dire et faire dire: l'entretien. Paris: Armand Colin.
- BLOCH, H. & autres (s.d.) (1991). Grand dictionnaire de la psychologie. Paris: Larousse.
- BOBBIO, N. (1996). Teoría general del derecho. España: Debate.
- BOLOGNE, J.C. (1998). Histoire du sentiment amoureux. France: Flammarion.
- BONNET, C. (1995). Le viol: un crime, vivre après. Actes du Colloque. Collectif féministe contre le viol
- BONTE, P., IZARD, M. (s.d.). (2000). Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie. Paris: PUF.
- BOUDEAUX, M., HAZO, B. & LORVELLEC, S. (1990). Qualifié viol. Genève: Médecine & Hygiène.
- BOUGNOUX, D., LE MOIGNE, J.-L. & PROULX, S. (s.d.) (1990). Colloque de Cerisy: Arguments pour une méthode (autour d'Edgar Morin). Paris: Editions du Seuil.
- BOURDIEU, P. (1986). (1998). La domination masculine. Paris: Editions du Seuil.
- (1999). ¿Qué significa hablar? Economía de los intercambios lingüísticos. Madrid: Alkal Universitaria.

- (2000). Los usos sociales de la ciencia. Argentina: Ed. Nueva Visión SAIE.
- BOUVERESSE, J. (1999). Prodiges et vertiges de l'analogie. Paris: Editions Raisons d'agir.
- BOZON, M. (2002). Sociologie de la sexualité. Paris: Nathan.
- BRACKELAIRE, J.-L. (1995). La personne et la société. Bruxelles: De Boeck Université.
- BRAIDOTTI, R. (2000). Sujetos nómades. Argentina: Paidós.
- BREMOND, C. (1973). Logique du récit. Paris: Editions du Seuil.
- BRENOT, Ph. (1994). La Sexologie. Paris: PUF.
- BRETON, Ph. & PROULX, S. (1989). L'explosion de la communication. Paris: La Découverte/Boréal.
- BRISON, S. (2003). Après le viol. Nîmes: Ed. Jacqueline Chambon (Essai).
- BROWNMILLER, S. (1975) Against our Will: Men, Women and Rape. New York: E. Stock.
- BROWNMILLER, S. (1976). Le Viol. Paris: Stock.
- BRUCKNER, P. (1995). La tentation de l'innocence. Paris: Grasset.
- BRUSSET, B. (1986) Communication et représentation. France: PUF.
- BRUYNNOOGHE, R., HINNEKINT, B., CARMEN, I. & al. (1991). Rapport Violence physique et sexuelle à l'égard des femmes. Cabinet du secrétaire d'état à l'environnement et à l'émancipation sociale, M. Smet: Bruxelles.
- BUNGE, M. (1967). Scientific Research. The search for system. New York: Springer-Verlag.
- (1983). Epistémologie. Paris: Maloine s.a. Éditeur.
- BURIN, M. & MELER, I. (1998). Género y familia. Poder, amor y sexualidad en la construcción de la subjetividad. Buenos Aires: Paidós.
- BURT, J. & col. (1973). Education for sexuality. Montréal: Presse Montréal.
- CÁCERES, J. (1942). Diccionario Ideológico de la Lengua Española. Barcelona: Ed. Gustavo Gili.
- CAILLE, A. (2000). Anthropologie du don. Le tiers paradigme. Paris: Desclée de Brouwer.
- CANGUILHEM, G. (1966). Le normal et le pathologique. Paris: Quadrige/PUF.
- CASSIERS, L. (1997). L'incomplétude comme structure du psychisme, in GESCHE, A. & SCOLAS, P. La foi dans le temps du risque. Paris: Editions du Cerf.
- CHEMAMA, R. (s.d.) (1993). Dictionnaire de la psychanalyse. Paris: Larousse.
- CHERLER, P (1979) Les femmes et la folie. Paris: Payot.
- CIXOUS, H. (1992). La Jeune née. Paris: 10/18.
- CLARK, L. M. G. Rape: the price of coercive sexuality. Toronto: The women's press.

- CLAVREUL, J. (1978). L'ordre médical. Paris: Seuil.
- COLLECTIF FEMINISTE CONTRE LE VIOL. (1995). Actes du colloque: Le viol un crime, vivre après.
- COMITE CANADIEN SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (Rapport) (1993). Un nouvel horizon: Eliminer la violence ~ Atteindre l'égalité. Canada: Ministre des Approvisionnements et Services.
- CONNELL, R. W. (1987). Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics. California: Stanford University Press.
- CONTRERAS, J. M. (1980). SARTRE: La filosofía del hombre. Mexico: Siglo XXI.
- COPANS, J. (1998). L'enquête Etymologique le Terrain. Paris: E. Nathan.
- COROMINAS, J. & PASCUAL, J. A. (1984). Diccionario crítico etimológico. Madrid: Ed. Gredos.
- CREPAULT, C. & TREMPE, J.-P. (s.d.) (1989). Nouvelles avenues en Sexologie Clinique. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- CYSSAU, C. (s.d.).(1998). L'entretien clinique. Paris: Press Editions.
- D'UNRUG, M.-C. (1974). Analyse de contenu. Paris: Editions Universitaires.
- DALIGAND, L. & GONIN, D. (2000). Violence et victimes. France: Meditions.
- DAMANT, D. & CANTIN, S. (s.d.) (1997). Les Violences sexuelles. Canada: Collections Réflexions, n° 6. CRI-VIFF.
- DARVES-BORNOZ, J.M. (1996). Syndromes traumatiques du viol et de l'Inceste. Paris: Masson.
- DAUZAT, A. (1938). Dictionnaire étymologique. Paris: Librairie Larousse.
- DE MIJOLLA, A. & DE MIJOLLA, S. (1996). Psychanalyse. Paris: PUF.
- De SAUSSURE, F. (1967). Cours de linguistique générale. Paris: Payot.
- DECERF, A. (s.d.) (1990). Les théories scientifiques ont-elle un sexe? Belgique: Adademia-Erasme s.a.
- DELEFOSSE, M. S., ROUAN, G. (s.d.), (2001). Les méthodes qualitatives en psychologie. Paris: Dunod.
- DELORY-MOMBERGER, Ch. & HESS, R. (2001). Le sens de l'histoire. Moments d'une biographie. Paris: Ed. Economica.
- DELPHY, C. (2001). L'ennemi principal. Penser le genre. Paris: Editions Syllepse.
- DELIEGE, R. (1995). Anthropologie culturelle de la famille et de la sexualité. Louvain la neuve: Notes de cours. Ciac.
- DERRIDA, J. (1967). L'écriture et la différence. Paris: Editions du Seuil.
- DESAN, Ph. (1987). Naissance de la méthode. Paris: Librairie A.-G. Nizet.
- DESCARTES (1971). Las pasiones del alma. Argentina: Aguilar.
- (1999). Le discours de la Méthode. Paris: Lilvio.
- DESPRATS- PEQUIGNOT, C. (1992). La Psychopathologie de la vie sexuelle. PUF: Paris.

- (1993). Sexualité in KAUFMANN, P. L'apport freudien. Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse. Paris: Bordas.
 - (1993). Psychanalyse & Sexologie. in KAUFMANN, P. L'apport freudien. Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse. Paris: Bordas.
- DEVEREUX, G. (1980). De l'angoisse à la méthode. Paris: Flammarion.
- DOLTO, F. (1996). Sexualité féminine: la libido génitale et son destin féminin. Paris: Gallimard.
- DUCROT, O. & SCHAEFFER, J.-M. (s.d.) (1995). Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris: Editions du Seuil.
- DURANDEAU, S. & VASSEUR-FAUCONNET, CH. (s.d.). (1990) Sexualité, mythes et culture. Paris: L'Harmattan.
- DURKHEIM, E. (1924) Sociologie et philosophie. Paris: Librairie Félix Alcan.
- DURRANT, M. & WHITE, CH. (1993). Terapia del Abuso Sexual, Barcelona: Gedias.
- DURUZ, N. & GEMART, M. (s.d.) (2002). Traité de psychothérapie comparée. Genève: Editions Médecine & Hygiène.
- EINSTEIN, A. (1990). Conceptions scientifiques. Paris: Flammarion.
- ELLIS, H. (1964). Etudes de Psychologie Sexuelle. Paris: Les grandes Etudes de Sexologie.
- ERNOUT, A. & MEILLET, A. (1967). Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots. Paris: Librairie C. Klincksieck.
- EVERSTINE, D., EVERSTINE, L. (1997). El sexo que se calla. Ed. Pex México S.A., Mexico.
- FARGIER, M.-O. (1976). Le viol. Paris: Grasset.
- FARAGO, F. 1999). Le langage. Paris: Armando Colin.
- FEROE, F. (2002). De l'inconvénient d'avoir été violée. Paris: Albin Michel.
- FERRATER MORA, J. (19). Diccionario de filosofía. Tomo 2. Madrid: Alianza Editorial.
- FLORENCE J. (s.d.) (2002). Psychanalyse et université. L'expérience de Louvain. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- FONTAN JUBERO, P. (1985). Los existencialismos: claves para su comprensión. Madrid: Editorial Cincel.
- FORD, Cl. S. & BEACH, F. A. (1970). Le comportement sexuel chez l'homme et l'animal. Paris: Editions Rober Laffont.
- FORO POR LOS DERECHOS DE LAS MUJERES. (?). Presentación de 9 casos de Violación a los derechos de las mujeres en juicio público. Argentina.
- FOUCAULT, M. (1966, 2001). Les mots et les choses. Paris: Gallimard.
- (1969). L'archéologie du savoir. Paris: Gallimard.
 - (1971). L'ordre de discours. Paris: Gallimard.

- (1972). Naissance de la clinique: une archéologie du regard médical. France: PUF.
 - (1973). Ceci n'est pas une pipe. Foucault, Michel; deux lettres et quatre dessins de René Magritte. Montpellier: Fata Morgana.
 - (1976). Histoire de la sexualité. 1: La volonté de savoir. Paris: Gallimard.
 - (1984). Histoire de la sexualité. 2: l'usage des plaisirs. Paris: Gallimard.
 - (1986). Historia de la sexualidad - 2 El uso de los placeres. México: Siglo XXI editores.
 - (1990). Les mots et les choses. Paris: Gallimard.
 - (1997). Histoire de la sexualité. 3: Le souci de soi. Paris: Gallimard.
- FOULQUIÉ, P. (1978). Vocabulaire des sciences sociales. France: PUF.
- FOUREZ, G. (1988). La construction des Sciences. Bruxelles: De Boeck Université.
- FOUREZ, G. (s.d.). (2002). Approches didactiques de l'interdisciplinarité. Bruxelles: De Boeck Université.
- FRAISSE, G. (1996). La différence des sexes. France: PUF.
- (2001). La controverse des sexes. Paris: PUF/Quadrige.
- FRAPPIER, J.-H. (1990) Le médecin face aux abus sexuels. Aspects cliniques, psychologiques, judiciaires et criminologiques. Québec: Presses Universitaires de Montréal.
- FREIDSON, E. (1984). La profession médicale. Paris: Payot.
- FREUD, S. (1987). Trois Essais sur la Théorie de la sexualité. Paris: Gallimard.
- (1993) Totem et tabou. Paris: Gallimard.
 - (1969). La vie sexuelle. Paris: PUF.
- FROMM, E. (1998). Anatomía de la destructividad humana. España: Siglo XXI.
- GARCIA DE LA FUENTE, O. (1994). Metodología de la Investigación científica. Ediciones CEES: Madrid.
- GAYLE, R. (1975) The traffic in women: Notes on the "Political Economy of sex" Toward an Anthropology of women. New York: Monthly Review Press
- GERAUD, M.-O., LESERVOISIER, O. & POTTIER, R. (1998). Les notions clés de l'ethnologie: Analyses et textes. Paris: Armand Colin.
- GIACOBBI, M. (1990). Initiation à la Sociologie. Paris: Hatier.
- GILMORE, D.D. (1994). Hacerse hombre. Paidós: Barcelona.
- GISSI, J. (1978). El machismo en los dos sexos. In Mujer y Sociedad. Chile: Fondo de las Naciones Unidas.
- GOFFMAN, E. (2002). L'arrangement des sexes. Paris: La Dispute.
- GONZALEZ, W. J. (ed.) (1988). Aspectos metodológicos de la investigación científica. Un enfoque multidisciplinar. Universidad de Murcia.

- GORTAIS, J. (1995). Le viol: du déni d'altérité à l'exil du désir, in M. Dayan (s. d.), Trauma et devenir psychique. Paris: PUF.
- GRANGER, G.-G. (1960). Pensée formelle et sciences de l'homme. Paris: Aubier.
- GREIMAS, A. J. (1966). Sémantique structurale. Paris: Larousse.
- GRUSLIN, A. (2003). Les fondements ultimes de la violence et des déviations sexuelles. Paris: L'Harmattan.
- GUIBERT, H. & JUMEL, G. (1997). Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales. Bruxelles: Armand Colin.
- GUIRAUD, P.P. (1955). La sémantique. Paris: PUF.
- HARDING, S. (1986). The Science Question in Feminism. Cornell University Press: USA.
- HARDING, S. G. (1987). Feminism and methodology: social science issues. Bloomington: Indiana university press
- HARDING, S. G. (1993). The science question in feminism. Ithaca (N.Y.): Cornell university press,
- HCR (1995). Violence sexuelle à l'encontre des réfugiés. Genève: FNUAP.
- HCR (1996). Manuel de terrain inter organisations: La santé reproductive dans les situations de réfugiés. HCR (Haute Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés) - FNUAP: Genève.
- HEIDEGGER, M. (1975). La pregunta por la cosa. Editorial Alfa Argentina: Buenos Aires.
- HERCOVICH, I. (1997). El enigma sexual de la violación. Editorial Biblos, Biblioteca de las mujeres: Buenos Aires.
- HERITIER, F. (1994). Masculin/Féminin. La pensée de la différence. Paris: Editions Odile Jacob.
- (1996). (Séminaire). De la violence. Paris: Editions Odile Jacob.
 - (1999). (Séminaire). De la violence II. Paris: Editions Odile Jacob.
 - (2002). Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie. Paris: Editions Odile Jacob.
- HERZLICH, C. (1969). Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale. Paris: Mouton.
- (1970). Médecine, maladie et société. Paris: Librairie Maloine s.a.
- HITE, S. (1977). Le rapport Hite. Paris: Laffont.
- HOLTON, G. (1982). L'invention scientifique. Paris: PUF.
- HUBERMAN, A. M. & MILES, M. B. (1991). Analyse des données qualitatives: recueil de nouvelles méthodes. Bruxelles: De Boeck.
- IRIGARAY, L. (1974). Speculum de l'autre femme. Paris: Les éditions de Minuit.
- (1998). Ser dos. Argentina: Paidós.
- ISRAËL, L. (1968). Le médecin face au malade. Bruxelles: Charles Dessart, Editeur
- (1979). L'hystérique, le sexe et le médecin. Paris: Masson.

- IZQUIERDO, M.J. (1998). El malestar en la desigualdad. Valencia: Ediciones Cátedra.
- JACOB, A. (s.d.) (1990). Les notions philosophiques, dictionnaire. Tome I et II. Paris: PUF.
- JACOBY BIXER, M. (1998). When women ask the questions. The Johns Hopkins University Press.
- JEANNIERE, A. (1969). Anthropologie sexuelle. Paris: Aubier-Montaigne.
- JODELET, D. (s.d.) (1989). Les représentations sociales. Paris: PUF.
- JOLY, M. (1993). Introduction à l'analyse de l'image. Paris: Nathan Université.
- JONES, R. A. (2000). Méthodes de recherche en sciences humaines. Belgique: De Boeck Université.
- KAPLAN, H. S. (1974) The new sex therapies: Active Treatment of sexual Dysfunctions. USA: Hardcover.
- (1983) The evaluation of sexual disorders. USA: Hardcover.
- KAUFFMAN, J.-C. (1992). La trame conjugale, analyse du couple par son linge. Paris: Nathan.
- (1995). Corps de femmes, regards d'hommes, sociologie des seins nus. Paris: Nathan.
 - (1996). L'entretien compréhensif. Paris: Nathan Université.
- KILANI, M. (1989). Introduction à l'anthropologie. Lausanne, Suisse: Editions Payot.
- KINSEY, A. C., POMEROY, W. & MARTIN, C. (1948). Sexual behaviour in the human male. Philadelphie: Saunders.
- KINSEY, A. & al. (1953). Sexual behaviour in the human female, Philadelphie: Saunders.
- KRAFFT-EBING, R. (1963). Psychopathia Sexualis. Paris: Payot.
- KUHN, T. (1983). La structure des révolutions scientifiques. Paris: Flammarion.
- LACAN, J. (1971). Ecrits 2. Paris: Seuil.
- (1973). Le Séminaire – Livre XI: Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse. Paris: Seuil.
- LADRIERE, J. (1977). Les enjeux de la rationalité. Paris: Aubier-Montaigne.
- LAMEIRAS FERNANDEZ, M., FAILDE GARRIDO, J.M. (2000). La psicología clínica y de la salud en el Siglo XXI. Posibilidades y retos. España: Dykinson S.L.
- LANDSHEERE, V. (1950). L'éducation et la formation. France: PUF.
- LAPLANTINE, F. (1986-1992). Anthropologie de la Maladie. Paris: Payot.
- (1996). La Inscription ethnographique. Paris: E. Nathan.
- LAQUEUR, Th. (1992). La fabrique du sexe: essai sur le corps et le genre en Occident. Paris: Gallimard.

- LAVERGNE, J.-P. (1983) La décision: psychologie et méthodologie. Connaissance du problème. Paris: ESF.
- LAUMMAN, E. O., GAGNON, J., MICHAEL, R. T. & MICHAELS, S. (1984). The social organization de sexuality. Chicago: The University of Chicago Press.
- LAUPIES, F. (2001). Leçon philosophique sur la représentation. Paris: PUF.
- LE DŒUFF (1998). Le sexe du savoir. Paris: Flammarion.
- LE MOIGNE, J.-L. (1994). Le constructivisme. Tome 1: des fondements. Paris: ESF Editeur.
- (1995). Le constructivisme. Tome 2: des épistémologies. Paris: ESF Editeur.
 - (1995). Les épistémologies constructivistes. France: PUF.
- LEBRUN, J.-P. (1993). De la maladie médicale. Bruxelles: De Boeck Université.
- LEGRAND, M. (1993). L'approche biographique. Paris: Hommes et perspectives.
- LEHALLE, H. (1985). Psychologie des Adolescents. Paris: PUF.
- LERER, M. L. (1994). La Ceremonia del encuentro. Argentina: Paidós.
- LERER, M.L. (1999). Sexualidad femenina. Argentina: Paidós.
- LESSARD-HEBERT, M., GOYETTE, G. Et BOUTIN, G. (1997). La Recherche qualitative. Fondements et pratiques. Belgique: De Boeck Université.
- LEVI-STRAUSS, Cl. (1983). La Pensée Sauvage. Paris: Plon.
- LITRE, E. (1883). Dictionnaire de la langue française. Paris: Librairie Hachette.
- LOHISSE, J., (1998). Les systèmes de communication. Approche socio-anthropologique. France: Cursus, Sociologie.
- LOPEZ SANCHEZ, F., OLAZABAL, M. J. C. (1998). Sexualidad en la vejez. España: Ed. Pirámides.
- LOPEZ, G., PIFFAUT FILIZZOLA, G. (1991). Le viol. France: PUF.
- LORENZ, K. (1975). L'envers du miroir. Paris: Flammarion.
- (1977). De l'agression. Paris: Flammarion.
- MACE, G., (1988). Guide d'élaboration d'une projet de recherche. Méthodes en Sciences Humaines. Bruxelles: De Boeck Université.
- MACKELLAR, J. (1975). Le viol. L'appât et le piège. France: Payot.
- MAISONNEUVE, J. (1973). Introduction à la psychosociologie. Paris: PUF.
- MALINOWSKI, B. (1932). La sexualité et sa répression dans les sociétés primitives. Paris: Payot.
- MANNONI, P. (1998). Les représentations sociales. Paris: PUF.
- MARAÑÓN, G. (1937). Le problème des sexes. Paris: Editions Denoël.
- MARCIL-LACOSTE, L. (1986). La raison en procès. Montréal: Hurtubise HMH.

- MARCUSE, H. (1969, 3ra.Ed.). Eros y Civilización. España: Editorial Seix Banol S.A.
- MARIAS, J. (2000). Antropología Metafísica. España: Alianza Editorial.
- MARQUES, J. V. & OSBORNE, R. (1991). Sexualidad y sexismo. España: Talleres de Donograph S.A.
- MARTIN, G., CLÉMENT, M. et FORTIN, Ch. (s.d.) (1994). Liens entre la violence physique, psychologique et sexuelle faite aux femmes et aux enfants. Canada: Réflexions, n° 3, CRI-VIFF.
- MARTIN, O., MADRID, E. (1993, 3ra. Ed.). Didáctica de la Educación Sexual. Argentina: El Ateneo.
- MARTINEZ BENLLOCH, I. & BONILLA CAMPOS, A. (2000). Sistemas sexo/género, identidades y construcción de la subjetividad. España: Universitat de Valencia.
- MARTINEZ CONTRERAS, J. (1980). Sartre la filosofía del hombre. México: Siglo Veintiuno Editores.
- MARTUCELLI, D. (2001). Domination ordinaires. Paris: Balland.
- (2002). Grammaires de l'individu. Paris: Folio essais.
- MASSUH, V. (1968). La libertad y la violencia. Argentina: Editorial Sudamericana.
- MASTERS, W. & JOHNSON, V. (1995). El vínculo del placer. España: Huroje.
- (1968). Les réactions sexuelles. Paris: Robert Laffond.
 - (1971). Les mésententes sexuelles et leur traitement. Paris: Robert Laffont.
 - (1979). Les perspectives sexuelles. Paris: Editions Medsi.
 - (1987) Amour et sexualité. Paris: Interéditions.
 - & KOLODNY, R. (1995). La sexualidad humana. Barcelona: Grijalbo.
- MATHIEU, N.-C. (1985). L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes. Paris: Editions de l'école des hautes études.
- MAURIAC, N. (1990). Le mal entendu /le sida et les médias. Paris: Plon.
- MCCAILL, T. W., MEYER, L. C. & FISCHMAN, A. M. (1979). The aftermath of rape. Lexington: Lexington books.
- MEAD, M. (1963). Mœurs et sexualité en Océanie. Paris: Plon.
- MERLE, P. (2000). Florilège des mots de l'amour. France: Plon.
- MEULDEURS-KLEIN M.-T. (1996) Le viol: aperçu général. Notes du cours: Aspects Juridiques de la sexualité et de la Procréation. LLN.
- MEUNIER, J.-P. & PERAYA, D. (1993). Introduction aux théories de la communication. Bruxelles: De Boeck Université.
- MICHAUD, I. (1986). La Violence. Paris: PUF.
- MILLETT, K. (1971). La Politique du Mâle. New York: Stock.
- MONEY, J. & EHRHARDT, A. (1982). Desarrollo de la sexualidad humana. Madrid: Ediciones Morata.

- MONEY, J. & MUSAPH, H. (ed.) (1977). Handbook of sexology. EEUU: Elsevier/North-Holland Biomedical Press.
- MONTAGN, A. (1990). La naturaleza de la agresividad humana. España: Alianza Editorial.
- MONTREYNAUD, F. & MATIGNON, J. (2000). Dictionnaire de citations du monde entier. Paris: Les Usuels du Robert Poche.
- MORBOIS, C. & CASALIS, M.-F. (2002). L'aide aux femmes victimes de viol. France: l'esprit du temps.
- MORIN, E. (1973). La paradigme perdu: la nature humaine. Paris: Editions du Seuil.
- (1977). La méthode. 1, La nature de la nature. Paris: Seuil.
 - (1980). La méthode. 2: La vie de la vie. Paris: Seuil.
 - (1982). Science avec conscience. Paris: Fayard.
 - (1986). Anthropologie de la connaissance. Paris: Seuil.
 - (1990). Introduction à la pensée complexe. Paris: ESF Editeur.
- MORRIS, D. (2000). Masculino y Femenino. España: Litografía Rorés.
- MOSCOVICI, S. (1961). La psychanalyse, son image et son public. Paris: PUF.
- MOSSE, G. L. (1996). L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne. Paris: Editions Abbeville.
- MOSSUZ-LAVAU, J. (1991). Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France de 1950 à nos jours. Paris: Payot.
- MUCCHIELLI, R. (1994). L'entretien de face à face dans la relation d'aide. Paris: ESF éditeur.
- NATHAN, T. (1988). Le sperme du diable. Eléments d'ethnopsychothérapie. Paris: PUF.
- NAVARRO, M. & STIMPSON, C. R. (comp.) (1998). ¿Qué son los estudios de mujeres? Argentina: Fondo de cultura económica.
- NICOLESCU, B. (1996). La transdisciplinarité – Manifeste. Paris: Editions du Rocher.
- NIEWIADONSKI, Ch. & DE VILLERS, G. (2002). Souci et soin de soi. Liens et frontières entre histoire de vie, psychothérapie et psychanalyse. Paris: L'Harmattan.
- ORGANIZACIÓN DE LOS ESTADOS AMERICANOS. Comisión Interamericana de Derechos Humanos. (1998). Informe de la Comisión Internacional de Derechos Humanos sobre la condición de la mujer en las Américas. CIDH: Washington.
- ORTEGA Y GASSET, J. (1956). El Tema de Nuestro Tiempo. España: Revista de Occidente.
- (1984). Meditaciones del Quijote. Madrid: Cátedra.
- ORTNER, S. & WHITEHEAD, H. (ed.) (1981). Sexual meanings. The cultural Construction of Gender and sexuality. USA: Cambridge University Press.

- ORTIGUES, E. (1982) Quel est l'objet de la Psychologie? In Qu'est-ce Que l'homme? Bruxelles: F.U.S.L., pp. 549 - 564.
- OUELLET, F. & CLÉMENT, M. (s.d.) (1995). Violence dans les relations affectives: représentations et interventions. Canada: Réflexions, n° 4, CRI-VIFF.
- OUELLET, F., LINDSAY, J., BEAUDOIN, G. & SAINT JACQUES, M.-C. (1995). L'intervention de groupe auprès des conjoints violents: Quand l'évaluation s'allie à la pratique. Canada: Collections Outils, n° 1, CRI-VIFF.
- OUELLET, F., LINDSAY, J., CLEMENT, M. & BEAUDOIN, G. (1996). La violence psychologique entre conjoints. Tome I. Ses représentations selon le genre. Canada: Collections Etudes et Analyses, n° 3. CRI-VIFF.
- OUELLET, F., LINDSAY, J., BEAUDOIN, G. & CLEMENT, M. (1996). La violence psychologique entre conjoints. Tome II. Sa mesure. Canada: Collections Etudes et Analyses, n° 4. CRI-VIFF.
- PARADIS, A.-F. & LAFOND, J. S. (1990). La réponse sexuelle et ses perturbations. Canada: Editions G. Vermette Inc.
- PERROT, M. (1998). Les femmes ou les silences de l'histoire. Paris: Flammarion.
- PIAGET, J. (s. d.) (1967). Logique et connaissance scientifique. Paris: Gallimard.
- (1971). La construction du réel chez l'enfant. Suisse: Delachaux et Niestlé Editeurs.
 - (1970). L'épistémologie génétique. Paris: PUF.
- PINEAU, G. (1980). Vies des histoires de vie. Université de Montréal: Montréal.
- PINES AYALA, M. (1998). Los celos ¿Dónde está el límite? Argentina: Ed. B. Argentina.
- PIRET, A., NIZET, J. & BOURGEOIS, E. (1996). L'analyse structurale. Bruxelles: De Boeck Université.
- POIRIER, J., CLAPIER-VALLADON, S. & RAYBAUT, P. (1983). Les récits de vie. Théorie et pratique. Paris: PUF.
- POPPER, K. R. (1972). La connaissance objective. Bruxelles: Editions complexe.
- PULEO, A. H. (1992). Dialéctica de la sexualidad. Género y sexo en la filosofía contemporánea. Valencia: Ediciones Cátedra.
- PY, B. (1999). Le sexe et le droit. Paris: PUF.
- QUIVY, R. & Van CAMPENHOUDT, L. (1995). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod.
- RANDON, M. (1987). *L'esprit de Venise* in La science face aux confins de la connaissance. Colloque international: La déclaration de Venise. Paris: Editions du félin.

- REBOUL, A. & MOESCHLER, J. (1998). Pragmatique du discours. Paris: Armand Colin.
- REGARD, F. (2002). La force du féminin. Sur trois essais de Virginia Woolf. Paris: La Fabrique Editions.
- REY, A. (s.d.). (1994). Dictionnaire historique de la langue française. Paris: France Loisirs.
- REYNAERT, Ch., (2001). Approche psychologique de la reproduction et des transmissions dans les familles. Louvain-la-Neuve: DUC Diffusion universitaire CIACO.
- REYNAERT, Ch., R. OPSOMER, (2001). Evaluation clinique des troubles sexuelles et relationnels dans le couple. Louvain-la-Neuve: DUC Diffusion universitaire CIACO.
- REYNES-LYONS, P. (1964). Mitos, Ritos y Costumbres sexuales. Argentina: Ed. Mundi.
- RICOEUR, P. (1969). Le conflit des Interprétations. Essais D'Herméneutique. Paris: Seuil.
- (1982). La Question de la Preuve dans les écrits Psychanalytiques de Freud In Qu'est-ce que l'homme?: Bruxelles: F.U.S.L., pp. 591-619.
 - (1986). Du Texte A L' Action. Essais d'Herméneutique II. Paris: Éditions Du Seuil.
- RINFRET-RAYNOR, M., OUELLET, F., CANTIN S. & HAMEL, Ch. (s.d.) (1994). Violence envers les femmes: la controverse des chiffres Canada: Réflexions, n° 2, CRI-VIFF.
- RINFRET-RAYNOR, M., TURGEON, J. & JOYAL, L. (1999). Protocole de dépistage systématique des femmes victimes de violence conjugale et guide d'intervention. Canada: Collections Outils, n° 2. CRI-VIFF.
- ROBERT, P. (1970). Dictionnaire Le petit Robert. Paris: Société de Nouveau Littré.
- (1992). Le Grand Robert de la langue française. Paris: Dictionnaires Le Robert.
 - (1995). Dictionnaire historique de la langue françaises. Paris: Société du nouveau livre.
- ROCHEBLAVE-SPENLE, A-M. (1970). Les rôles masculins et féminins. Paris: Editions Universitaires.
- RODRIGUEZ, P. (1999). Dios nació mujer. España: Edición Le ediciones B, S.A..
- RONDEAU, G., CANTIN, S. & PÉPIN, I. (s.d.) (1995). Impact des changements sociaux actuels sur la violence faite aux femmes et aux enfants. Canada: Réflexions, n° 5, CRI-VIFF.
- RONDEAU, G., CANTIN, S. & CYR, C. (s.d.). (1993). Préoccupations en émergence dans la pratique et la recherche en violence. Canada: Collection Réflexions, n° 1, CRI-VIFF.

- ROUQUETTE, M.-L., RATEAU, P. (1998). Introduction à l'étude des représentations sociales. Suisse: Presses Universitaires de Grenoble.
- RUBIN, G. (1978). The traffic of women: notes on the political economy of sex, in REITER, Toward an anthropology of women. New York: Monthly Review Press.
- RUBIO AURIOLES et al (1994). Antología de la sexualidad humana, (3 tomos) Mexico: Conapo/Porrúa.
- SANMARTIN, J. (1999). Memoria 1998. Centro Reina Sofía para el Estudio de la Violencia.
- SARTRE, J.-P. (1990). L'être et le néant: essai d'ontologie phénoménologique. Paris: Gallimard.
- (2000). L'existentialisme est un humanisme. Paris: PUF.
- SAU, V. (1981). Un diccionario ideológico feminista. Barcelona: Icaria.
- SAUSSURE, F. De (1995). Cours de linguistique générale. Paris: Payot.
- SCHABAS, W. (1995). Les Infractions d'ordre Sexuel. Canada: Editons Yvon Blais Inc.
- SCHELSKY, H. (1966). Sociologie de la Sexualité. France: Gallimard.
- SCHIAVONI, E. & col. (1999). Serie La violencia contra las mujeres en el ámbito de las relaciones familiares. "El trabajo en los talleres". Consejo Nacional de la Mujer. UNICEF (?).
- SCHOPENHAUER, A. (1998). El amor y otras pasiones. Madrid: Ed. Alba.
- SCHURMANS, M.- N., (1990). Maladie mentale et sens commun. Une étude de sociologie de la connaissance. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- SCHOTTE, J.-C. (1997). La raison éclatée. Pour une dissection de la connaissance. Bruxelles: De Boeck Université.
- SECA, J.-M. (2001). Les représentations sociales. Paris: Armand Colin.
- SEGU, H. (1992). Sexología básica. Argentina: Planeta.
- SEARLE, J. R. (1998). La construction de la réalité sociale. Paris: Gallimard.
- SERVAIS, P. (1993). Histoire de la famille et de la sexualité occidentales. Academia: Louvain-la-Neuve.
- SFEZ, L. (1988). Critique de la Communication. Paris: Seuil.
- (1991). La communication. Paris: PUF.
- SHERIDAN, A. (1980). Discours, sexualité et pouvoir. Initiation à Michel Foucault. Bruxelles: Philosophie et Langage.
- SIMON, M. (1982). Comprendre la sexualité aujourd'hui. France: Collection L'essentiel.
- SIMON, P. & al. (1972) Rapport sur le comportement sexuel des français. Paris: Julliard.
- SINGLY, F. (1992). L'enquête et ses Méthodes: Le Questionnaire. Paris: Ed. Nathan.
- (1993). Sociologie de la famille contemporaine. Paris: Nathan.
- SNOEK, J. (1991). Ensayo de Ética sexual. Colombia: Ediciones Paulinas.

- SOUTOL, J. H. & CHEVRANT-BRETON, O. (coord.) (1994). Les agressions sexuelles de l'adulte et du mineur. France: Ellipses.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). La pertinence. Communication et Cognition. Paris: Les Editions du Minuit.
- STEICHEN, R. & VILLERS G. de (1996). La Famille, les familles: quelle identité aujourd'hui?. Louvain la neuve: Academia- Bruylant.
- & SERVAIS, P., (dir.). (1998). Identification et identités dans les familles. Individu? Personne? Sujet? Louvain la neuve: Academia-Bruylant.
 - & PRESVELOU, C. (dir.). (1998). Le Familier et l'Etranger: dialectiques de l'accueil et du rejet. Louvain la neuve: Academia-Bruylant.
 - (2003). Dialectiques du sujet et de l'individu. Clinique de la (dé)construction identitaire. Louvain-la-Neuv: Academia-Bruylant.
- STENGERS, I. (s.d.) (1987). D'une science à l'autre. Des concepts nomades. Paris: Seuil.
- (1992). La volonté de faire science. A propos de la psychanalyse. Paris: Laboratoires Delagrang/Synthélabo.
 - (1993). L'invention des sciences modernes. Paris: Editions la Découverte.
- STOLLER, R. J. (1989). Masculin ou féminin? Paris: PUF.
- STREET, R. (?). Técnicas sexuales modernas. Buenos Aires: Ediciones Hormé, S.A.E..
- THINES, G. & LEMPEREUR, A. (1975). Dictionnaire Général des Sciences humaines. Paris: Editions Universitaires.
- THOMAS, R. M. & MICHEL, Cl. (1994). Théories du développement de l'enfant. Etudes comparatives. Bruxelles: De Boeck Université.
- THORNILL, R. & PALMER, C. T. (2000). (2002). Le viol. Paris: Editions Favre.
- TIEFER, L. (1996). El sexo no es un acto natural y otros ensayos. España: Edit. Thalassa.
- TISSOT, O. (1984). La liberté sexuelle et la loi. Paris: Balland.
- TODOROV, T. (1978). Les genres du discours. Paris: Seuil.
- (1978). Symbolisme et interprétation. Paris: Seuil.
- TORDJMAN, G. (1976). La violence le sexe ... et l'amour. Paris: Editions Robert Laffont.
- TROISFONTAINES, C. (1994). Théorie de la connaissance. Louvain la neuve: Syllabus du cours- UCL,
- UNAMUNO, M. (1937). Le sentiment tragique de la vie. Paris: Gallimard.
- VAN DE WIELE, J. P. (1982). Ricoeur et M. Foucault. Le concept du discours in Qu'est-ce que l'homme? Bruxelles: Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- VAN USEL, J. (1972). Histoire de la répression sexuelle. Paris: Laffond.

- VERLET, L. (1993). La malle de Newton. Paris: Gallimard.
- VIGARELLO, G. (1998). Histoire du viol - XVI^e-XX^e siècle. Paris: Seuil.
- VIGNAUX, G. (1992). Les sciences cognitives: une introduction. Paris: Editions la Découverte.
- VILLADA, J. L. (1999). Delitos sexuales. Argentina: Gofica editores.
- VINCENT, T. (2002). L'indifférence des sexes. Critique psychanalytique de Bourdieu et de l'idée de domination masculine. Paris: Éditions Eres.
- VION, R. (1992). La communication verbale. Analyse des interactions. Paris: Hachette.
- (Ed.) (1998). Les sujets et leurs discours. Enonciation et interaction. France: Publications de l'Université de Provence.
- WALLISER, B. (1977). Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes. Paris: Seuil.
- WARD, C. A. (1995). Attitudes toward rape. Feminist and social psychological perspectives. London: Sage.
- WATZALWICK, P. (s.d.). (1988). L'invention de la réalité. Paris: Seuil.
- BEAVIN, J. & JACKSON, D. (1972). Une logique de la communication. Paris: Seuil.
- WEAVER, W. & SHANNON, C. E. (1975). Théorie mathématique de la communication. Paris: CEPL.
- WEEKS, J. (1993). El malestar de la sexualidad. Significados, mitos y sexualidades modernas. Madrid: Talasa.
- WINKIN, Y. (s.d.). (1988). Colloque de Cerisy: Bateson: premier état d'un héritage. Paris: Seuil.
- (1996). Anthropologie de la communication. Bruxelles: De Boeck Université.
- WOLTON, D. (1997). Penser la communication. Paris: Flammarion.
- ZENONI, A. (1991). Le corps de l'être parlant. De l'évolutionnisme à la psychanalyse. Bruxelles: De Boeck Université.
- ZUBIN, J. & MONEY, J. (ed.) (1973). Contemporary sexual behaviour/ Critical issues in the 1970s. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- ZWANG, G. (1990). Sexologie. Paris: Masson.

Autres références

(Articles, communications, exposés, mémoires et thèses)

- ABRIC, J.-C. & MORIN, M. (1990). Recherches psychosociales sur la mobilité urbaine et les voyages interurbains. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 5, pp. 11-25.
- & TAFANI, E. (1995). Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale: la représentation de l'entreprise. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 28, pp. 22-31.
- ADAM, Ph. (2001). Lutte contre le sida, Pacs et élections municipales. L'évolution des expériences homosexuelles et ses conséquences politiques Sociétés contemporaines, n° 41/42, pp. 83-110.
- AERTS, S. (2001). Construction d'un discours scientifique sur le sexe: jalons dans l'histoire de la science allemande au 19^{ème} siècle. Mémoire (promoteur Steichen R.). Université Catholique de Louvain.
- AILLOUDE, M.P. & GRECH, M. (1985). Victime de viol: affaire à suivre. Cahiers sexologie clinique, Vol. 11 (62), pp. 119-123.
- ANDOLFI, M. & ANGELO, C. (1994) Le Choix du diagnostic et de la thérapie. Thérapie familiale, Vol. 15, n°4, pp. 349-362.
- ANDRIANNE, R. & col. (1998). Prise en charge d'une Dysfonction Erectile. Pfizer.
- ANSART, P. (1986). Le contre-transfert du chercheur dans l'analyse des idéologies. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 805-808.
- ARCHER J.; VAUGHAN A. E. (2001). Evolutionary theories of rape. Psychology, Evolution & Gender, 20, vol. 3, n° 1, pp. 95-101.
- ARNAULT de la MENARDIERE, M., De MONTMOLLIN, G. (1985). La représentation comme structure cognitive en psychologie sociale. Psychologie Française, Vol. 30 (3/4), pp. 239-244.
- AVRON, O. (1986). Engagement clinique et théorique dans la recherche. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 797-799.
- BACHMAN, R. (1993). Predicting the reporting of rape victimizations. Have rape reform made a difference. Criminal justice and behavior? Vol. n° 3, pp. 254-270.
- BAJOS, N. & BOZON, M. (1999). La sexualité à l'épreuve de la médicalisation: Le Viagra. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 128, pp. 34-37.
- BALANDIER, G. (1984). Le Sexuel et le Social Lecture Anthropologique. Cahiers Internationaux de Sociologie. Vol. LXXVI: Le sexuel, pp. 5-19.

- BARRAGAN MEDERO, F. (1996) El sistema sexo género et los procesos de discriminación. Archivos Hispano Americanos de Sexología, vol. 2, n° 1, pp. 37 –51.
- (1997). L'éducation sexuelle: entre l'émancipation critique et le néo-conservatisme. Revue sexologique, Vol. n° 2, pp. 37-51.
 - (2002). De la psychoapatia Sexualis a la Revolución de los Corazones. Conferencia dictada en Santiago de Chile. (Inédito).
- BARUS-MICHEL, J. (1986). Le chercheur, premier objet de la recherche. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 801-804.
- BÉCHILLON, D. (1997). La Notion de Transdisciplinarité. MAUSS n° 10, 2° Semestre: Guerre et paix entre les Sciences Disciplinarité, inter et Transdisciplinarité. Paris, pp. 185-200.
- BEJIN, A. (1982). Crépuscules des psychanalystes, matin des sexologues. Communication, n° 35, pp. 159-177.
- (1982). Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle. Communication, n° 35, pp. 178-191.
 - & GUADILLA G.(1984). Sept thèses erronées sur le machisme latino-Américain. Cahiers Internationaux de Sociologie, Vol. LXXVI, pp. 21-28.
- BERNOUSSI, M. & FLORIN, A. (1995). La notion de représentation: de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement. Enfance, n° 1, pp. 71-87.
- BLAKE, P. A., HEESACKER, M. & MARKS, L. I. (1993). Judgments regarding rape: a comparison of rape counsellors, police, hospital staff, and citizens. Journal of social and Clinical Psychology, Vol. 12, pp. 248-261.
- BLANCHÉ, R. (1957). Opposition et négation. Revue philosophique de la France et de l'étranger. Année 82. Tome CXLVII. France: PUF, pp. 187-216.
- BOURDIEU, P. (1986). L'illusion biographique. Actes de la recherche en sciences sociales, n° 62-63, pp. 69-72.
- (1986). Habitus, Code et Codification. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 64, pp. 40-44. Editions de Minuit -France.
- BOURGUIGNON, O. (1986). Recherche clinique et contraintes de la recherche. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 750-754.
- BOZON, M. (1999). Les Significations Sociales des Actes Sexuels. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 128, pp. 3-23.
- & LERIDON, H. (1993). Les constructions sociales de la sexualité. Population, 5, pp. 1173-1196.

- BOZON, M. (2001). Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité Sociétés contemporaines, n° 41/42, pp. 11-40.
- BRAUER, M. (2001). Les statistiques et les four à chaleur tournante: un outil plutôt qu'une finalité en soi. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 51-52, pp. 102-118.
- BRAUER, M. & al (2001). La formation doctorale en psychologie sociale dans les pays francophones. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 51-52, pp. 95-102.
- BRILLON, P. MARCHAND, A. & STEPHENSON, R. (1996). Conceptualisations étiologiques du troubles de stress post-traumatique: description et analyse critique. RFCCC. Vol. n°1, pp. 1-13.
- BUOMPADRE, J. E. (1984). La fellatio in ore no es violación La ley: Argentina.
- BURGESS, A. W. & HOMSTROM, L. L. (1974). Rape Trauma Syndrome. American Journal of psychiatry 131, pp. 981-986.
- (1979). Adaptive Strategies and Recovery from Rape. American Journal of psychiatry 136, pp. 1278-1282.
- BURNET, N. (1994). La femme et son corps: de l'image publique à l'image inconsciente. Mémoire de Psychologie, UCL. Louvain la neuve: Promoteur P. ROBINSON, B.
- BURR, J. (2001). Women have it. Men want if. What is it?: Constructions of sexuality in rape Discourse. Psychology, Evolution & Gender, 20, vol. 3, n° 1, pp. 103-105.
- BURT, J. (1980). Cultural myths and supports for rape. Journal of personality and Social psychology, Vol 38, n° 2, pp. 217-230.
- CAILLE, A. (1997). Présentation. MAUSS n° 10, 2° Semestre (1997). Guerre et paix entre les Sciences Disciplinarité, inter et Transdisciplinarité. Paris, pp. 5-20.
- CASTORIADIS, C. (1986). L'état du sujet aujourd'hui. Topique. Revue Freudienne, n° 38 - Novembre 1986, pp. 7-39.
- CHEJTER, S.(1995). El discurso perodístico de la violación en la prensa escrita. Travesías Año 3, n° 4, pp. 17-34.
- COLE, G. (1996). Bases conceptuales en sexología: género y sexo: perspectiva constructivista. Archivos hispanoamericanos de sexología. Volumen II, n° 1, pp. 53-66.
- COMELLAS, E. M. (2001). La *fellatio in ore* y el “acceso carnal por cualquier vía” previsto por el art. 119, párr. 3° del CP. Actualización de una vieja polémica aráiz de un reciente fallo de la Cámara Nacional de Casación Penal. El Derecho, n° 10409, Año XXXIX, pp. 9-16.

- D'ALBORA, F. J. (2001). La corte Suprema y la morosidad del proceso penal. El Derecho. Diario de Jurisprudencia y Doctrina, n° 10049-, pp. 1-8.
- DE CLERQ, M., ZUCKER, D., LUTS, A. & STALMANS, C. (1997). Les répercussions psychopathologiques du viol en son abord thérapeutique. Rev. Fr. Gynécol. Obstét., n° 92, pp. 266-271.
- DE LA GARZA-AGUILAR, J. & DÍAZ-MICHEL, E. (1997). Elementos para el estudio de la violación sexual. Salud Publica Mex 1997; 39, pp. 539-545.
- DE LOCHT, P. (1976) Morale et "déviances" sexuelles. Acta Psychiatrica Belgica, n° 76, pp. 882-892.
- DAMANT, D. & CANTIN, S. (s.d.) (1997). Les Violences sexuelles. Canada: Collections Réflexions, n° 6. CRI-VIFF.
- De VILLERS, G. (1993). L'histoire de vie comme méthode clinique. Cahiers de la section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, n° 72: Penser la formation, pp. 135-155.
- DE WOLF, M. (1978) Sexualité et pulsions dans la clinique et la doctrine freudiennes. Les feuillets psychiatriques de Liège, 11/1, p. 13-78.
- DEMARE, D., LIPS, H. M. & BRIERE, J. (1993). Sexually violent pornography, anti-women attitudes, and sexual aggression: a structural equation model. Journal of research in personality vol. 27, pp. 285-300.
- DESAULNIERS, M.-P. (1997). Évolution des conceptions de la sexualité: performance ou relations humaines? Revue sexologie Actuelle.
- DONAT, P. L. N. & D'EMILIO, J. (1992). A feminist redefinition of rape and sexual assault: Historical foundations and change. Journal of Social Issues, Vol. 48, n° 1, pp. 9-22.
- DUBIEB, A. (2000). Une définition du récit d'après Paul Ricoeur. Préambule à une définition du récit médiatique. COMMUNICATION. (1999-2000) Vol. 19, n° 2, pp. 44-64.
- DUCHASTEL, J. & LABERGE, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. Sociologies et sociétés, vol XXXI, N° 1, printemps, pp. 63-76.
- DUMAS, B. Les savoirs nomades. Sociologies et sociétés, vol XXXI, n° 1, printemps 1999, pp. 51-62.
- EVANS, G. (1996). Rapports Sexuels non souhaités chez l'homme, Cahiers de Sexologie Clinique, Vol. 22, n° 130, p. 16.
- FINELTAIN, J. (1981). Sexologie judiciaire. Cahiers de sexologie clinique. Vol. 7, n° 37, pp. 48-53.
- FOX, R. (1982). Les conditions de l'évolution sexuelle. Communication, n° 35, pp. 2-14.

- FRANCK, R. (1999). La Pluralité des Disciplines, l'unité du savoir et les Connaissances Ordinaires. Sociologie et Sociétés. Vol. XXXI, n°1, pp. 129-142.
- FRANKARD, A.-C. (1999). Les représentation de la Santé mentale de l'enfant. Thèse doctorale en Psychologie. Promoteur X. Renders. Louvain-la-Neuve
- FREUD, S. (1933). On bat un enfant. Revue française de psychanalyse. Tome 6°, n° 3-4. Pp. 274-297.
- FREYMEYER, R. H. (1997). Rape myths and religiosity. Sociological-spectrum; Vol. 17 (4), pp. 473-489.
- FROHMANN, L., 1998. Constituting Power in Sexual Assault. Cases: Prosecutorial Strategies for Victim Management. Social Problems, Vol.45, n° 3, pp. 393-409.
- GAGNON, J. (1999). Les Usages explicites et implicites de la perspective des scripts dans les recherches sur la sexualité. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 128, pp. 73-79.
- GAITSKILL, M. (1995). No ser una víctima. El sexo, la violación y el problema de obedecer las normas. Travesías Año 3, n° 4, pp. 45-58.
- GIAMI, A. & de COLOMBY, P. (2001). Profession sexologue? Sociétés Contemporaines, n°41/42, pp. 41-64
- GIAMI, A. (1999). Cent Ans d'Hétérosexualité. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 128, pp. 38-45.
- GIUST-DESPRAIRIES, F. (1988). Le sujet dans la représentation sociale. Editions Erès, Connexions, n° 51, 83-97.
- GROSZ, E. (1992). Le corps et les connaissances. Le féminisme et la crise de la raison. Sociologies et sociétés, vol. XXIV, n° 1, printemps, pp. 47-66.
- GUILLET-MAY, F., JUDLIN, P., PICHENE, C. & PETON, P. (1997). Les violences sexuelles: nécessité d'une prise en charge multidisciplinaire. Contraception Fertilité et sexualité, Vol. 25, n° 11, pp. 872-875.
- GUIMELLI, C. & ROUQUETTE, M.-L. Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. Bulletin de Psychologie. Tomme XLV, n° 405. Pp 196-202.
- GUIMELLI, C. (1993). Locating the central core of social representations: towards a method. European Journal of social Psychology, Vol. 23, pp. 555-559.
- HALIMI, G. (1979). Réflexions sur le viol. Cahiers de sexologie clinique. Vol 6, n° 35, pp. 341-345.
- HALPERIN, D.S., REY, H. MARGAIRAZ, C. RINALDI, I. & JOHANNIDES, J. (2000). Violence: un problème de santé publique. Sexologies.

- HERMAN, J. (1978). L'articulation des sciences et l'organisation de la recherche. (Dissertation doctorale/ Promoteur De Bruyne), Louvain-la-Neuve.
- HIERNAUX, J. P. (1992). La conception binaire du réel –Remarques en triade-. Intervention au Colloque «La conception binaire du réel – une mise en question à partir de la confrontation des cultures» Louvain la Neuve.
- HIJAR-MEDINA, M., LOPEZ-LOPEZ, M.V. & BLANCO-MUÑOZ, J. (1997). La violencia y sus repercusiones en la salud; reflexiones teóricas y magnitud del problema en México. Salud pública de mexico, Vol 39 (6), pp. 565-572.
- IGARTUA, J. J. Teorías sobre los efectos de la violencia en los medios: una revisión. Cultura y Educación, 1 Marzo 2002, vol. 14, no. 1, pp. 17-32.
- JANOFF-BULMAN, R. & FRIEZE, I. H. (1983). A theoretical perspective for understanding reactions to victimization. Journal of Social Issues, Vol. 39, n° 2, pp. 1-17.
- JASPARD, J.-M. (1976). L'évolution de la pédagogie sexuelle in Réflexion sur une sexologie pluridisciplinaire. Exposés du XVIII^e Colloque Centre Cardinal Mercier (IEFS), pp. 50-57.
- (1995). Qu'est-ce que croire? Repères épistémologiques pour situer croyance et foi dans le contexte religieux, in Catéchèse, 2 (Dossier croire à nouveau), pp. 41-50
- JASPARD, M. & groupe ENVEFF (2001). Nommer et compter les violences envers les femmes: une première enquête nationale en France. Population & Sociétés, n° 364, pp. 4-8.
- KALAMPALIKIS, N. (2002). Des noms et des représentations. Les Cahiers internationaux de psychologie sociale, n° 53 / 1/2002, pp. 20-31.
- KEMPENEERS, Ph. & MORMONT, Ch. (2000) Situation de l'enseignements de la sexologie clinique en Belgique francophone. (Conférence).
- KERISIT, M. & ANDREW, C. (1995). La violencia en los afiches: campañas de sensibilización contra la violencia sexista a través de los afiches producidos en Canadá. Travesías Año 3, n° 4, pp. 83-108.
- KINABLE, J. (1999). Qu'est-ce que la psychopathie? L'information psychiatrique, Vol n° 6, pp. 617-624.
- KING, M. B. (1996). L'homme violé. Cahiers Sexologie Clinique, Vol 22, n° 130, pp. 14.
- KING, M. & WOOLLETT, E. (1997). Sexually assaulted males: 115 men consulting a counselling service. Archives-of-sexual-behaviour, 26 (6), pp. 579-588.

- KÖHN, R. (1986). La recherche par les praticien. L'implication comme mode de production des connaissances. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 817-826.
- KOSS, M. P. (1993). Rape, Scope, impact, interventions and Public policy responses). American psychologist vol 48, n° 10 pp. 1062-1069.
- GYDYCZ, C.A. & WISNIEWSKI (1987). The scope of rape: Incidence and prevalence of sexual aggression and victimization in a national sample of higher education students. Journal of consulting and clinical Psychology, n° 55, pp. 161-170.
- LAUDANO, C. (1995). Mujeres y medios de comunicación: notas para un debate. Travesías Año 3, n° 4, pp. 11-16.
- LE BOUEDEC, G. (1984). Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales. Cahiers de psychologie cognitive, Vol 4, n° 3, pp. 245-272.
- LE GALL, D. Pré-constructions sociales et constructions scientifiques de la sexualité. Les questionnaires des enquêtes quantitatives. Sociétés contemporaines, n° 41/42-2001, pp. 65-82.
- LE MOIGNE, J.-L. (1997). L'arbre ou l'archipel? Sur la Connaissance Disciplinée. MAUSS, n° 10 Second Semestre . Guerre et paix entre les Sciences. Disciplinarité, inter et Transdisciplinarité. Paris, pp. 167-184.
- LE NY, J.-F. (1985). Comment (se) représenter les représentations. Psychologie Française, n° 3/4, Vol. 30, pp. 231-238.
- LEQUEUX, A. (2001). De l'Enovid au Viagra...40 ans de maîtrise progressive de la reproduction et de la sexualité humaine. Intervention au Colloque de l'IEFS (Inédit).
- LINZ, D., WILSON, B. J. & DONNERSTEIN, E. (1992). Sexual violence in the mass media: legal solutions, warnings, and mitigation through education. Journal of social issues, Vol. n° 48 (1) pp. 145-171.
- LOTES, I. & WEINBERG, M. (1997). Sexual coercion among university students: A comparison of the United States and Sweden. Journal-of-sex-research; 34 (1), pp. 67-76.
- LUDDY, J. G. THOMPSON, E. H. (1997). Masculinities and violence: A father-son comparison of gender traditionality and perceptions of heterosexual rape. Journal of family psychology, n° 11 (4), pp. 462-477.
- MALAMUTH, N. M. (1986). Predictors of Naturalistic Sexual Aggression. Journal of Personality and Social Psychology, Vol 50, n° 5, pp. 953-962.
- MALENGREAU, P. (2002). L'acte sexuel est-il un acte. Quarto, Revue de Psychanalyse, n° 77, pp. 63-67.

- MALHAHAT, N. & NADELSON, C. C. (1976). The rape victim: Psychodynamic considerations. American Journal of psychiatry, Vol. 133, n° 4, pp. 408-413.
- MARGOLIN, L. MILLER, M & MORAN, P. B. (1989). When a kiss is not just a kiss: relating violations of consenting in kissing to rape myth acceptance. Sex-roles, 20, pp. 231-243.
- MAZUR, A. (1986). U.S. trends in feminine Beauty and over adaptation. The journal of sex Research. Vol 22, n° 3. Pp. 281-303.
- MEEUS, A. (1980). La formation en sexologie médicale: recherche sociologique. Cahiers Sciences Familiales et Sexologiques, n° 3, pp. 37-52.
- MILLER, D. T. & PORTER, C. A. (1983). Self-Blame in Victims of Violence. Journal of Social Issues, Vol. 39, n° 2, pp. 139-152.
- MOLINER, P. (1995). Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales. Vers une intégration théorique? Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, N. 28, pp. 44-55.
- JOULE, R. V. & FLAMENT, C. (1995). Essai contre-attitudinal et structure des représentations sociales. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 27, pp. 44-55.
- (199?). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. Bulletin de Psychologie, n° 387, Vol. XLI, 759-762.
- MONTEIL, J. M., MAILHOT, L. (1988). Eléments d'une représentation sociale de la formation: analyse d'une enquête auprès d'une population de formateurs. Editions Erès, Connexions, n° 51, pp. 9-26.
- MORIN, E. (1997). Sur La Transdisciplinarité. MAUSS n 10 Second Semestre. (Guerre et paix entre les Sciences Disciplinarité, inter et Transdisciplinarité). Paris, pp. 21-29.
- (1997). Sur la transdisciplinarité in Revue de MAUSS n° 10/ Second semestre, pp. 21-29.
- MOSCOVICI, S. (1961). (1995). Vygotsky, le Grand Robert et la cyber-représentation. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 28, pp. 15-21.
- MUEHLENHARD, CH. L., POWCH, I. G., PHELPS, J. L. & GIUSTI, L. M. (1992). Definitions of Rape: Scientific and political implications. Journal of Social Issues, Vol. 48, n° 1, pp. 23-44.
- MUEHLENHARD, CH. (2000) Categories and sexuality. Journal of sex research, Vol. 37, n° 2, pp. 101-107.
- NACHTERGAELE, F., La proposition de Loi Remacle-Smet: Une tentative d'améliorer le sort des victimes de viol. Mémoire présenté en Janvier 1984, Louvain la neuve.

- NELSON, R. (1981). Une bonne communication avec la victime, clé du succès de l'enquête en matière du viol. International Association of Chiefs of Police, pp. 33-37.
- NICOLESCU, B. (1997). Le tiers inclus - De la physique quantique à l'ontologie. Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires n° 13.
- OLIVIER de SARDAN, J.-P. (1991). Anthropologie et sociologie. La pluridisciplinarité et les postures heuristiques. Revue européenne des sciences sociales, tom XXXIV, n° 103, pp. 195-201.
- (1995) La politique du terrain. Enquête 1, pp 71-109.
 - (1996). La violence faite aux données. Enquête 3, pp. 31-59.
 - (2000). Le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. Revue française de sociologie, n° 41-3, pp. 417-445.
- OLLIVIER, B. (2001). Enjeux de l'interdiscipline. L'année sociologique, 2001, 51, n° 2, pp. 337-354.
- PAGES, M. (1986). Pour une démarche dialectique en Sciences humaines cliniques. Bulletin de psychologie, n° 377, tome XXXIX, septembre-octobre, pp. 743-750.
- PASINI, W. & ABRAHAM, G. (1978). Pourquoi le médecin a-t-il peur du sexe? Cahiers de Sexologie Clinique, n° 2, pp. 227.
- PATTON, P. (1992). Le sujet de pouvoir chez Foucault. Sociologies et sociétés, vol. XXIV, n° 1, printemps, pp. 91-102.
- PERLOFF, L. S. (1983). Perceptions of Vulnerability to Victimization. Journal of Social Issues, Vol. 39, n° 2, pp. 41-61.
- PETERSON, C. & SELIGMAN, M. E. (1983). Learned Helplessness and Victimization. Journal of Social Issues, Vol. 39, n° 2, pp. 103-116.
- PIAGET, J. (1966) Nécessité et signification des recherches comparatives en psychologie génétique. Journal International de psychologie, 1966, Vol n° 1, pp. 3-13.
- PITCH, T. (1985). Critical Criminology, the construction of social problems, and the question of rape. International Journal of the sociology of law, Vol. 13, pp. 35-46.
- POLLAK, M. (1986). La gestion de l'indicible. Actes de la recherche en Sciences sociales, n° 62-63, pp. 30-53.
- RAMOS-LIRA, L., JIMENEZ, R. E., SALTIERAL, M. T. & CABALLERO, M. A. (1997). Necesidades de atención a la salud mental en mujeres violadas. Salud Mental, Vol 20, pp. 47-54.
- RAMOS-LIRA, L., SALTIERAL-MENDEZ, M. T., ROMERO-MENDOZA, M., CABALLERO-GUTIERREZ, M. A. & MARTINEZ-VELEZ, N. A. (2001). Violencia sexual y problemas asociados en una muestra de usuarias de un centro de salud. Salud Pública de México- Vol. 43, n° 3, pp. 182-191.

- RATEAU, P., (1995). Le noyau central des représentations sociales comme système hiérarchisé. Une étude sur la représentation du groupe. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 26, pp. 29-52.
- REEVES SANDAY, P. (1981). The socio-cultural Context of Rape: A cross-cultural Study. Journal of social issues, Vol. 37, n° 4, pp. 5-27.
- RICHARDSON, D. & MAY, H. (1999). Deserving Victims?: Sexual Status and the Social Construction of Violence. The Editorial Board of the Sociological Review, pp. 308-331. – U.S.A.
- ROISIN, J. (1995). Considérations sur le traumatisme. Le bulletin freudien, n° 25. Juin 1995, pp 1-14.
- ROUQUETTE, M. L., GUIMELLI, Ch. (1995). Les "canevas de raisonnement" consécutifs à la mise en cause d'une représentation sociale: essai de formalisation et étude expérimentale. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 28, pp. 33-35.
- RUFFA, B. (1998). Víctimas de violaciones. Reparación jurídica. Otras formas de reparación. Travesías Año 6, n° 7, pp. 51-60.
- SARAGLOU, V. (1995). La «liberté» diffractée. Prémices pour une déontologie psychiatrique. Tetralogiques 10, Presses Universitaires de Rennes, pp. 249-261.
- SCHOTTE, J. (1999). L'anthropopsychiatrie. Réponse nouvelle à la question du statut scientifique de la psychiatrie? (1° partie). L'information psychiatrique, n° 6, pp. 591-595.
- SEGAL, L. (2001). Nature's way?: Inventing the natural history of rape. Psychology, Evolution & Gender, 20, vol. 3, no. 1, pp. 87-93.
- SERINO, C. (1990). La comparaison sociale et la structure des systèmes catégoriels. Quelques réflexions sur la prototypicalité du Soi. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 6, pp. 73-75.
- SHINN, T. (2000). Formes de division du travail scientifique et convergence intellectuelle. La recherche technico-instrumentale. Revue française de sociologie, n° 41-3, pp. 447-473.
- SILVANA DE ROSA, A., (1990). Comparaison critique entre les représentations sociales et la cognition sociale: sur la signification d'une approche développementale dans l'étude des représentations sociales. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 5, pp. 69-83.
- (1995). Le "réseau d'associations" comme méthode d'étude dans la recherche sur les représentations sociales: structure, contenus et polarité du champ sémantique. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 28, pp. 97-114.
- SOUTOL, J. H., BERTRAND, J. & PIERRE, F. (1988). Le médecin praticien face aux violences sexuelles. Cahiers de sexologie Clinique, Vol. 14, n° 83, pp. 46-55.

- SPENCER, B. (1999). La femme sans sexualité et l'homme irresponsable. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°128, pp. 29-33. Paris: Les Editions de Minuit.
- STEICHEN, R. (1976). Sexologies: discours et désirs. Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n° 1, pp. 834-859.
- (1980). La formation sexologique en médecine: Perspectives générales. Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n° 3, pp. 7-35.
 - (1981). Ambivalence, résistance et panique du médecin généraliste en formation "sexologique". Médecine et Hygiène, n° 1419. Genève, Suisse, pp. 1265-1273.
 - (1982). Le marché de la sexologie. Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n° 5, pp. 199-247.
 - (1986). Effets dans le langage du concept de santé. Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n°10, février 1986, pp. 81-123.
 - (1990). L'interdisciplinarité comme discours de l'«autre». Cahiers des sciences Familiales et sexologiques, n° 13, pp. 121-145.
 - (1992). La sexualité comme objet de discours universitaire. Cahiers de Sciences familiales et sexologiques, n° 16, Louvain-la-Neuve, pp. 7-11.
 - (1994). L'enseignement de la sexualité à l'université. Louvain. Revue mensuelle de l'UCL/AUL. Louvain-la-Neuve, pp. 13-14.
 - (1994, 1999). Le désir et ses représentations. Séminaire de questions approfondis en psychologie sexuelle. Institut d'études de la famille et de la sexualité. (Inédit).
 - (2001). L'attitude prospective en anthropologie: le point de vue d'une anthropologie clinique d'inspiration psychanalytique. Recherches Sociologiques, Vol. XXXII, n° 1, pp. 55-75.
- STENGERS, I.(1992). Les régimes de la vérité. Revue du Collège de Psychanalystes, n° 44, pp. 9-28.
- STREIT-FOREST, U. & GOULET, M. (1987). Les effets du viol six mois après l'agression et les facteurs associés au rétablissement. Revue Canadienne de psychiatrie, vol 32, février, pp. 43-56.
- TALLARD, M. (2001). Classifications et compétences. Sociétés contemporaines n°41/42, pp. 159-171.
- THORNILL, R. & PALMER, C. T. (2000). Why men rape. The sciences, January/February, pp. 30-36.
- TIEFER, L. (2001). A new view of Women's sexual problems: Why new? Why Now? Journal of sex research, Vol. 38, n° 2, pp. 89-96.
- TROGNON, A. & LARRUE, J. (1988). Les représentations sociales dans la conversation. Connexions, n° 51, pp. 51-70.
- VALADE, B. (1999). Le «Sujet» de l'interdisciplinarité. Sociologie et Sociétés vol. XXXI, n°1, pp. 11-21.

- VALLERAND, R. J. & GROUZET, F. M. E. (2001). La formation des chercheur(e)s au doctorat en psychologie sociale: la perspective du laboratoire de recherche sur le comportement social. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, n° 51-52, pp. 142-152.
- VIOLA, F. (1996). Le viol: Aperçu général. Travail final du Cours de Aspects juridiques de la sexualité et de la procréation. IEFS/UCL. Prof. M.-T. MEULDEURS-KLEIN, Louvain-la-Neuve.
- (1997) La représentation de la sexualité: tentative d'une définition intégrative et opérationnelle. Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de Licencié de l'IEFS Louvain-la-Neuve. Promoteur STEICHEN. R.
 - (1998). Estudiar el sexo y/o estudiar la sexualidad la sexualogía: la búsqueda de una identidad (la sexualidad humana: el mito de la ciencia o la ciencia del mito).(Inédit).
 - & BRIONES, F. & COHEN IMACH, S. (2001). La violación: análisis de aciertos y errores en un medio social particular. Trabajo presentado en el XV Congreso Mundial de sexología. Paris.
 - (1999) "Educación Sexual, la paradoja de una necesidad postergada". (Inédit). Travail présenté au Certamen International de Nueva Sociedad, Caracas, Venezuela.
 - (2000) El Enfoque sexológico vs. El enfoque de la "sexualogía". La paradoja de la sexualidad. Travail présenté au X^e *Congreso Latinoamericano de sexología y Educación sexual. "Sexualidad y Cultura de Paz". Cuzco. (Perú).*
 - & BAZAN DE VISCIDO, N. (2000) Los celos: la violencia emotiva en su visión incipiente y sutil. Trabajo presentado en el X *Congreso Latinoamericano de sexología y Educación sexual. "Sexualidad y Cultura de Paz". Cuzco. (Perú).*
 - (2002). *La Investigación en Sexualidad* in Iniciación en Metodologías de Investigación. Tucumán- Argentina: Ediciones UNSTA, pp. 83-92.
 - (2002). Violencia de género y prensa: análisis sobre la violación. Archivos hispanoamericanos de sexología, Vol 8, n° 2.
- VAN DEN BOSSCHE, D. (1994). Les représentations de la sexualité des trisomiques. Mémoire de IEFS. Promoteur M. STEICHEN.
- VAN VAERENBERGH, Ch. (1997). Au fondement de trois modes d'organisation psychique, un principe d'incomplétude. Mémoire en Psychologie - Promoteur Robert Steichen. PSP – UCL. Louvain la neuve.
- VARGAS-THIS, M. (2002). Une approche biographique de la construction identitaire. Les cas de femmes péruviennes ayant migré de la campagne vers la grande ville. Thèse doctorale en Sciences. Psychologiques. Promoteur: M. Legrand. Louvain la neuve.

- VELAZQUEZ, S. (1998). Entrevistas de consulta y orientación en casos de violación: una propuesta de trabajo. Travesías Año 6, n° 7, pp. 66-80.
- WHITE, J. W. & SORENSON, S. B. (1992). A sociocultural view of sexual assault: from discrepancy to diversity. Journal of social Issues, Vol. 48, n° 1, pp. 187-195.
- VOLCHER, R. Introduction historique. Cahiers des Sciences Familiales et Sexologiques, n° 1. Louvain-la-Neuve, pp. III-VIII.
- WEISS, D. L. (1998). The use of theory in sexuality research. Journal of sex research, vol. n° 35 (1), pp. 1-9.
- WELZER-LANG, D. (2001). L'échangisme: une multisexualité commerciale à forte domination masculine. Sociétés contemporaines, n° 41/42, pp. 111-132.
- WHEELER VEGA, J. A. (2001). Naturalism and feminism: Conflicting explanations of rape in a wider context. Psychology, Evolution & Gender, vol. 3, n° 1, pp. 47-85.
- WHITE, J. W. & FARMER, R. (1992). Research methods: How they shape views of sexual violence. Journal of Social Issues, Vol. 48, n° 1, pp. 45-59.
- WILLIAMS, L. (1984). The classic rape: when do victims report? Social problems, Vol. 31, n° 4, pp. 459-467.
- WOLFF, F. (1991). Le discours de la science dans la pensée grecque. Le trimestre psychanalytique, n° 1, pp. 13-30.

Table de matières

Dédicace

Remerciements

Introduction 5

Première partie

Chapitre I

Le début de cette <i>petite histoire</i>	15
<i>Introduction</i>	15
<i>Notre parcours</i>	17
La Faculté de médecine: point de départ	17
L'institut de Maternité: la première découverte cruciale	20
L'IEFS: un pas, un schisme, une crise	22
Le séminaire ARAC: des repères	26
<i>Les enjeux des disciplines: Panacée et labyrinthe</i>	29
Les disciplines	29
Les notions de multi, inter et trans disciplinarité	31
L'abandon de la panacée, l'issue du labyrinthe	33
<i>Le sexe, le genre, la sexualité</i>	34
<i>La notion de paradigme</i>	41
L'étymologie, pour ouvrir le débat	41
Premiers points de repère	42
L'importance du paradigme dans l'étude de la sexualité	43
<i>La crise dans le travail scientifique</i>	45
Les sciences et la négation de la crise	45
L'importance de la crise comme dépassement	46
La crise et les paradigmes	47
L'alternative: le paradigme de la crise/de l'obstacle	49
<i>Réassociation des concepts</i>	50
Le paradigme de la sexologie	50
Le postulat d'un nouveau paradigme	52
Quelques points de repères	53
Un nouveau paradigme: la sexualogie	54
<i>Conclusion</i>	55

Chapitre II

A- La communication

<i>Introduction</i>	57
<i>Le concept d'altérité: «Je et l'autre»</i>	57
<i>Nos points de repères</i>	61
Le modèle de Shannon et Weaver	63
Le premier axiome de Palo Alto	67
<i>La communication et la sexualité</i>	69
<i>Quelques pistes</i>	71

B- Le discours

<i>Introduction</i>	75
<i>Qu'est-ce que le discours?</i>	77
Pourquoi utiliser le terme discours?.....	78
Les constituants du discours	79
Signifiant/signifié.....	79
Pouvoir	81
Relation	83
Composants	83
<i>Conclusion</i>	84

Chapitre III

La représentation	87
<i>Introduction</i>	87
<i>Pourquoi utiliser la représentation?</i>	89
La réalité: ses niveaux et les axes	90
Les niveaux	91
Les axes.....	93
<i>Coexistence des systèmes de représentation</i>	100
<i>Structure des systèmes de représentation</i>	104
Les types de représentation	107
* Représentations matérielles.....	107
* Représentations intellectuelles.....	108
* Représentations individuelles	110
<i>Conclusion</i>	111

Chapitre IV

L'objet de la recherche	115
<i>Introduction.....</i>	<i>115</i>
<i>Choix de l'objet de recherche</i>	<i>117</i>
<i>Schéma du chapitre</i>	<i>118</i>

A- Le Viol

<i>Définir le viol</i>	<i>119</i>
Les racines du mot	122
La construction de la définition	123
L'auteur du viol.....	124
La victime.....	128
L'acte.....	131
Les définitions données par la littérature	136
Notre définition et ses enjeux.....	137
En résumé	140
<i>Les mythes sur le viol</i>	<i>141</i>
Preliminaires	141
Le viol: le terrain du mythe, l'espace de la réalité.	143
Les mythes principaux	144
L'universalité du mythe.....	146
<i>Le syndrome post-viol</i>	<i>148</i>
<i>La victimisation secondaire</i>	<i>148</i>

B- Le terrain: San Miguel de Tucumán (Argentine)

<i>La situation socio-démographique de Tucumán.....</i>	<i>151</i>
<i>Quelques repères politiques.....</i>	<i>156</i>
<i>Les systèmes en jeu.....</i>	<i>157</i>
Système sanitaire.....	157
Système judiciaire	159
Système d'accueil.....	159
La loi du viol et sa modification.	160
L'accès charnel.....	162
L'âge de la victime.....	165
La démarche dans le système judiciaire.....	166
<i>Conclusion.....</i>	<i>170</i>

Chapitre V

Le choix de la méthodologie	173
<i>Introduction.....</i>	<i>173</i>
<i>Les types d'investigation en sexualité.....</i>	<i>175</i>
<i>Notre guide pour la recherche</i>	<i>178</i>
La rupture	178
Le choix du thème	178
La question	180
L'exploration.....	181
La problématique	182
La construction.....	185
Hypothèse de travail.....	185
La constatation	186
Observation	186
Analyse des informations.....	188
<i>Conclusion.....</i>	<i>188</i>

Deuxième partie

Chapitre VI

Récit d'un événement: le viol	193
<i>Introduction.....</i>	<i>193</i>
<i>Notre problématique et ses difficultés.....</i>	<i>195</i>
<i>Parler: comment? Pourquoi?</i>	<i>197</i>
Récit n° 1: "a"	203
Récit n° 2: "b"	205
Le travail sur les récits	206
Normes de l'analyse.....	207
<i>L'analyse des groupes thématiques</i>	<i>211</i>
Pendant le viol.....	212
Expression d'avant.....	220
Après le viol	222
Sentiments après.....	222
Réactions de l'entourage.....	227
Les pratiques	228
Suggestions	232
Autres	234
Une lecture du processus de la violence	235
<i>Conclusion.....</i>	<i>238</i>

Chapitre VII

Définition du viol dans la presse	243
<i>Introduction.....</i>	<i>243</i>
<i>L'origine des définitions possibles.....</i>	<i>244</i>
<i>Les données de l'année 2000</i>	<i>248</i>
Analyse des données sur le viol	250
Considérations.....	250
Méthodologie	251
Les nouvelles de presse.....	251
Développement	252
Les nouvelles.....	252
Analyse des nouvelles.....	253
Discussion	255
<i>Conclusion.....</i>	<i>260</i>

Chapitre VII

Les entretiens.....	263
<i>Introduction.....</i>	<i>263</i>
Eléments généraux	266
Elaboration des entretiens	267
Paramètres de la situation de l'entretien	269
Les entretiens: caractéristiques générales	270
L'analyse d'entretiens	272
Données générales.....	272
<i>Analyse du discours.....</i>	<i>275</i>
a- Première analyse: fiches	275
b- Deuxième analyse: selon trois catégories.....	297
La première catégorie: la sexualité	298
La deuxième catégorie: le protocole	299
La troisième catégorie: la victime	302
<i>Conclusion.....</i>	<i>305</i>

Troisième partie

Chapitre IX

Comparaison des représentations.....	309
<i>Introduction.....</i>	<i>309</i>

<i>Le contour pour le collage</i>	310
La sexualité	310
Le protocole	313
La victime.....	316
<i>La fiabilité de notre analyse</i>	319
<i>Conclusion</i>	320

Chapitre X

Le paradigme	323
<i>Introduction</i>	323
<i>Nos quatre points de repères</i>	324
<i>La limitation du paradigme de la sexologie</i>	325
<i>Qu'est-ce que la sexualogie?</i>	326
D'où viendrait la sexualogie?	327
Application?	330
1° Sens d'un nouveau modèle?	330
2° Quels déterminants spécifient le paradigme sexualogie?.....	331
3° Les axes de travail	337
<i>La transdisciplinarité</i>	341
<i>Discussion</i>	345
<i>Conclusion</i>	355
Conclusion générale	357

Bibliographie

<i>Livres</i>	371
<i>Autres références</i>	388